

WESTERN EUROPEAN UNION

UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

ASSEMBLY

ASSEMBLÉE

GENERAL AFFAIRS COMMITTEE

COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

Fifteenth Ordinary Session

Quinzième session ordinaire

1969

A retrospective view
of the political year
in Europe

L'année politique
en Europe
Rétrospective

Paris, May 1970

Paris, mai 1970

WESTERN EUROPEAN UNION

UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

ASSEMBLY

ASSEMBLÉE

GENERAL AFFAIRS COMMITTEE

COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

Fifteenth Ordinary Session

Quinzième session ordinaire

1969

A retrospective view
of the political year
in Europe

L'année politique
en Europe
Rétrospective

Paris, May 1970

Paris, mai 1970

TABLE OF CONTENTS

	Page
PART ONE : Chronology	11
 PART Two : Documentation	
1. Speech by Mr. Harmel, Belgian Minister for Foreign Affairs, in the Senate, Brussels — 15th January 1969	51
2. Communiqué issued after the meeting of the NATO Defence Planning Committee, Brussels — 16th January 1969	55
3. Press conference by President Nixon, Washington — 27th January 1969.....	55
4. New Luxembourg Government — 6th February 1969	56
5. Text of the Italian Government proposals submitted to the Council of Western European Union, Luxembourg — 6th February 1969	56
6. Statements by Mr. Debré, French Minister for Foreign Affairs, to the diplomatic press, Paris — 12th February 1969	58
7. Joint declaration issued after the talks between Mr. Wilson and Chancellor Kiesinger, Bonn — 13th February 1969	59
8. Memorandum on the co-ordination of economic policies and monetary co-operation within the Community submitted by the Commission of the European Communities to the Council of Ministers — 13th February 1969	60
9. Communiqué issued after the meeting of the OECD Council of Ministers, Paris — 14th February 1969	63
10. Communiqué issued by the French Ministry for Foreign Affairs, Paris — 14th February 1969	65
11. Speech by President Nixon to the NATO Permanent Council, Brussels — 24th February 1969	65
12. Statement in the House of Commons by Mr. Stewart, Secretary of State for Foreign and Commonwealth Affairs — 24th February 1969	67
13. Press conference by Mr. Diehl, Federal German Secretary of State for Information, Bonn — 24th February 1969	68
14. Speech by President Nixon, West Berlin — 27th February 1969.....	68
15. Speech by President Nixon, Rome — 27th February 1969.....	69
16. Statement by Mr. Jahn, Federal German Parliamentary Secretary of State for Foreign Affairs, in the Bundestag, Bonn — 28th February 1969	69
17. Speech by President Nixon, Paris — 28th February 1969	70
18. Speech by Mr. George Brown, M.P., delivered as a Europe House Lecture in the House of Commons — 6th March 1969	70
19. Resolutions adopted by the Action Committee for the United States of Europe, London — 11th March 1969	73

TABLE DES MATIÈRES

	Page
PREMIÈRE PARTIE : Chronologie	11
DEUXIÈME PARTIE : Documentation	
1. Discours prononcé par M. Harmel, Ministre belge des affaires étrangères, devant le Sénat à Bruxelles — 15 janvier 1969.....	51
2. Communiqué publié à l'issue de la réunion du Comité des plans de défense de l'O.T.A.N. à Bruxelles — 16 janvier 1969	55
3. Conférence de presse tenue par le Président Nixon à Washington — 27 janvier 1969	55
4. Composition du nouveau gouvernement luxembourgeois — 6 février 1969....	56
5. Texte des propositions soumises par le gouvernement italien au Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale à Luxembourg — 6 février 1969.....	56
6. Déclarations faites par M. Debré, Ministre français des affaires étrangères, devant la presse diplomatique à Paris — 12 février 1969	58
7. Déclaration commune publiée à l'issue des entretiens entre M. Wilson et le Chancelier Kiesinger à Bonn — 13 février 1969	59
8. Mémorandum sur la coordination des politiques économiques et la coopération monétaire présenté par la Commission des Communautés européennes au Conseil des Ministres — 13 février 1969	60
9. Communiqué publié à l'issue de la réunion du Conseil des Ministres de l'O.C.D.E. à Paris — 14 février 1969	63
10. Communiqué publié par le ministère français des affaires étrangères à Paris — 14 février 1969	65
11. Discours prononcé par le Président Nixon devant le Conseil permanent de l'O.T.A.N. à Bruxelles — 24 février 1969	65
12. Déclaration faite par M. Stewart, Secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères et au Commonwealth, devant la Chambre des communes — 24 février 1969	67
13. Conférence de presse tenue par M. Diehl, Secrétaire d'Etat allemand à l'information, à Bonn — 24 février 1969	68
14. Discours prononcé par le Président Nixon à Berlin-ouest — 27 février 1969...	68
15. Discours prononcé par le Président Nixon à Rome — 27 février 1969	69
16. Déclaration faite par M. Jahn, Secrétaire d'Etat parlementaire allemand aux affaires étrangères, devant le Bundestag à Bonn — 28 février 1969.....	69
17. Discours prononcé par le Président Nixon à Paris — 28 février 1969	70
18. Discours prononcé par M. George Brown, leader du parti travailliste britannique, devant la Chambre des communes au nom du mouvement « Britain in Europe » — 6 mars 1969	70
19. Résolutions adoptées par le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe à Londres — 11 mars 1969	73

TABLE OF CONTENTS

	Page
20. Communiqué issued after the meeting of Ministers of the Federal Republic of Germany, the Netherlands and the United Kingdom on collaboration on the gas centrifuge method of uranium enrichment, London — 11th March 1969	75
21. Speech by Mr. Thorn, Luxembourg Minister for Foreign Affairs, in the Chamber of Deputies, Luxembourg — 12th March 1969	76
22. Statement by Chancellor Kiesinger after the Franco-German talks in Paris, Cologne-Wahn — 14th March 1969	78
23. Appeal to all European countries adopted by the Political Consultative Committee of the Warsaw Pact countries, Budapest — 17th March 1969.....	79
24. Speech by Mr. Brandt, Federal German Minister for Foreign Affairs, in the Bundestag, Bonn — 19th March 1969	80
25. Communiqué issued after the meeting of the ESRO Council, Paris — 27th March 1969	82
26. Speech by Mr. Debré, French Minister for Foreign Affairs, to the National Press Club, Washington — 9th April 1969	82
27. Statement issued after the meeting of the British, French and Federal German Ministers of Technology to discuss the Airbus project, London — 10th April 1969	85
28. Final communiqué issued after the Ministerial Meeting of the North Atlantic Council, Washington — 10th April 1969	85
29. Resolution No. 1 issued after the ELDÖ Ministerial Conference, Paris — 15th April 1969.....	87
30. Joint communiqué issued by the United States and the Soviet Union following talks on the peaceful uses of nuclear explosions, Vienna — 16th April 1969..	90
31. Interview with Mr. Rey, President of the Commission of the European Communities, on Europe No. 1 — 17th April 1969	91
32. Results of the French referendum — 27th April 1969	93
33. Declaration on Europe by the Government of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and the Government of the Republic of Italy — 28th April 1969	93
34. Finnish Government memorandum on the convening of a European security conference — 5th May 1969	94
35. Speech by Mr. Wilson, British Prime Minister, on the twentieth anniversary of the Council of Europe, London — 5th May 1969	94
36. Programme of work adopted by the Council of the European Communities, Luxembourg — 12th May 1969	95
37. Speech by Mr. Nenni, Italian Minister for Foreign Affairs, to the Consultative Assembly of the Council of Europe, Strasbourg — 13th May 1969.....	97
38. Speech by Mr. Brandt, Federal German Minister for Foreign Affairs, to the Consultative Assembly of the Council of Europe, Strasbourg — 13th May 1969..	98
39. Statement in the House of Commons by Mr. Healey, British Secretary of State for Defence, on a multi-rôle combat aircraft — 14th May 1969	99

	Page
20. Communiqué publié à l'issue de la réunion des ministres de la République Fédérale d'Allemagne, des Pays-Bas et du Royaume-Uni sur la coopération en matière d'enrichissement de l'uranium par centrifugation, à Londres — 11 mars 1969..	75
21. Discours prononcé par M. Thorn, Ministre luxembourgeois des affaires étrangères, devant la Chambre des députés à Luxembourg — 12 mars 1969	76
22. Déclaration faite par le Chancelier Kiesinger après les entretiens franco-allemands de Paris à Cologne-Wahn — 14 mars 1969	78
23. Appel à tous les pays européens adopté par le Comité consultatif politique des pays du Pacte de Varsovie à Budapest — 17 mars 1969	79
24. Discours prononcé par M. Brandt, Ministre allemand des affaires étrangères, devant le Bundestag à Bonn — 19 mars 1969	80
25. Communiqué publié à l'issue de la réunion du Conseil du C.E.R.S. à Paris — 27 mars 1969	82
26. Discours prononcé par M. Debré, Ministre français des affaires étrangères, devant le National Press Club à Washington — 9 avril 1969	82
27. Communiqué publié à l'issue de la réunion des ministres anglais, français et ouest-allemand de la technologie sur le projet Airbus à Londres — 10 avril 1969 ..	85
28. Communiqué final publié à l'issue de la session ministérielle du Conseil de l'Atlantique nord à Washington — 10 avril 1969	85
29. Résolution n° 1 publiée à l'issue de la Conférence des Ministres du C.E.C.L.E.S. à Paris — 15 avril 1969	87
30. Communiqué commun publié à l'issue des entretiens américano-soviétiques sur l'utilisation des explosions nucléaires à des fins pacifiques à Vienne — 16 avril 1969	90
31. Interview accordée par M. Rey, Président de la Commission des Communautés européennes, à Europe n° 1 — 17 avril 1969	91
32. Résultats du référendum français — 27 avril 1969	93
33. Déclaration sur l'Europe du gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord, et du gouvernement de la République italienne — 28 avril 1969	93
34. Mémorandum du gouvernement finlandais concernant la convocation d'une conférence sur la sécurité européenne — 5 mai 1969	94
35. Discours prononcé par M. Wilson, Premier ministre britannique, à l'occasion du vingtième anniversaire du Conseil de l'Europe à Londres — 5 mai 1969	94
36. Programme de travail adopté par le Conseil des Communautés européennes à Luxembourg — 12 mai 1969	95
37. Discours prononcé par M. Nenni, Ministre italien des affaires étrangères, devant l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe à Strasbourg — 13 mai 1969..	97
38. Discours prononcé par M. Brandt, Ministre allemand des affaires étrangères, devant l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe à Strasbourg — 13 mai 1969..	98
39. Déclaration faite par M. Healey, Secrétaire d'Etat britannique à la défense, devant la Chambre des communes sur l'avion de combat à missions multiples — 14 mai 1969	99

TABLE OF CONTENTS

	Page
40. Speech by Mr. Couve de Murville, French Prime Minister, to the Consultative Assembly of the Council of Europe, Strasbourg — 15th May 1969	100
41. Communiqué issued after the meeting of the NATO Defence Planning Committee, Brussels — 28th May 1969	101
42. Communiqué issued after the meeting of the NATO Nuclear Planning Group, London — 30th May 1969	102
43. Results of the first round of the French Presidential elections — 1st June 1969	102
44. Communiqué issued by COMSAT, Paris — 2nd June 1969	103
45. Results of the second round of the French Presidential elections — 15th June 1969	104
46. Speech by Mr. Wilson, British Prime Minister, to the Socialist International Congress, Eastbourne — 16th June 1969	104
47. New French Government — 23rd June 1969	105
48. Speech in the National Assembly by Mr. Chaban-Delmas, French Prime Minister, Paris — 26th June 1969	106
49. Speech by Mr. Brandt, Federal German Minister for Foreign Affairs, at the joint meeting between the Chairmen of the Foreign Affairs Committees of the Parliaments and the General Affairs Committee of WEU, Bonn — 2nd July 1969 ...	107
50. Press conference by Mr. Pompidou, President of the French Republic, Paris — 10th July 1969	109
51. Resolutions adopted by the Action Committee for the United States of Europe, Brussels — 16th July 1969	110
52. Statements in the House of Commons by Mr. Wilson, British Prime Minister — 17th July 1969	112
53. Speech by Mr. Schumann, French Minister for Foreign Affairs, at the meeting of the Council of the European Communities, Brussels — 22nd July 1969	114
54. Reply by Mr. Schumann, French Minister for Foreign Affairs, to the question put by Mr. Péronnet on 30th June 1969 on the WEU crisis (Resolution 39) — 2nd August 1969	114
55. New Italian Government — 5th August 1969	115
56. Communiqué issued by the French Ministry of Economy and Finance concerning the devaluation of the franc — 10th August 1969	115
57. Revised draft Convention for the prohibition of biological methods of warfare submitted by the United Kingdom to the Conference of the Eighteen-Nation Committee on Disarmament, Geneva — 26th August 1969	116
58. Federal German Government memorandum on the ban on the production and use of biological and chemical weapons — 12th September 1969	117
59. Statement by Mr. Brosio, Secretary-General of NATO — 19th September 1969	118
60. Article by Mr. Heath, Leader of the British Conservative Party, in the review "Foreign Affairs" — 19th September 1969	119
61. Joint statement issued after talks between Dr. DuBridge, Science Adviser to President Nixon, and Mr. Ortoli, French Minister for Industrial and Scientific Development, Paris — 23rd September 1969	120

TABLE DES MATIÈRES

	Page
40. Discours prononcé par M. Couve de Murville, Premier ministre français, devant l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe à Strasbourg — 15 mai 1969 ..	100
41. Communiqué publié à l'issue de la réunion du Comité des plans de défense de l'O.T.A.N. à Bruxelles — 28 mai 1969	101
42. Communiqué publié à l'issue de la réunion du Groupe des plans nucléaires de l'O.T.A.N. à Londres — 30 mai 1969	102
43. Résultats du premier tour des élections présidentielles en France — 1 ^{er} juin 1969 ..	102
44. Communiqué de presse publié par la COMSAT à Paris — 2 juin 1969	103
45. Résultats du deuxième tour des élections présidentielles en France — 15 juin 1969 ..	104
46. Discours prononcé par M. Wilson, Premier ministre britannique, lors du Congrès de l'Internationale socialiste à Eastbourne — 16 juin 1969	104
47. Composition du nouveau gouvernement français — 23 juin 1969	105
48. Déclaration faite par M. Chaban-Delmas, Premier ministre français, devant l'Assemblée Nationale à Paris — 26 juin 1969	106
49. Allocution prononcée par M. Brandt, Ministre allemand des affaires étrangères, lors du colloque des présidents des commissions des affaires étrangères des parlements et de la Commission des Affaires Générales de l'U.E.O. à Bonn — 2 juillet 1969	107
50. Conférence de presse tenue par M. Pompidou, Président de la République Française, à Paris — 10 juillet 1969	109
51. Résolutions adoptées par le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe à Bruxelles — 16 juillet 1969	110
52. Déclarations faites par M. Wilson, Premier ministre britannique, à la Chambre des communes — 17 juillet 1969	112
53. Intervention de M. Schumann, Ministre français des affaires étrangères, au cours de la réunion du Conseil des Communautés européennes à Bruxelles — 22 juillet 1969	114
54. Réponse de M. Schumann, Ministre français des affaires étrangères, à la question posée le 30 juin 1969 par M. Péronnet sur la crise de l'U.E.O. (Résolution n° 39) — 2 août 1969	114
55. Composition du nouveau gouvernement italien — 5 août 1969	115
56. Communiqué du ministère français de l'économie et des finances concernant la dévaluation du franc — 10 août 1969	115
57. Projet de convention révisé sur l'interdiction des moyens de guerre biologiques présenté par le Royaume-Uni devant la Conférence du Comité des Dix-huit puissances sur le désarmement à Genève — 26 août 1969	116
58. Mémorandum du gouvernement fédéral allemand sur l'interdiction de la fabrication et de l'utilisation des armes biologiques et chimiques — 12 septembre 1969 ..	117
59. Déclaration de M. Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N. — 19 septembre 1969 ..	118
60. Article publié par M. Heath, leader du parti conservateur britannique, dans la revue « Foreign Affairs » — 19 septembre 1969	119
61. Déclaration commune publiée à l'issue des entretiens entre M. DuBridge, Conseiller scientifique du Président Nixon, et M. Ortoli, Ministre français du développement industriel et scientifique, à Paris — 22 septembre 1969	120

TABLE OF CONTENTS

	Page
62. Results of the general elections in the Federal Republic of Germany — 28th September 1969	121
63. New opinion of the European Communities on the applications for membership from the United Kingdom, Ireland, Denmark and Norway — 2nd October 1969	122
64. New German Government — 21st October 1969	127
65. Government statement in the Bundestag by Mr. Brandt, Federal German Chancellor, Bonn — 28th October 1969	127
66. Draft treaty on the prohibition of the emplacement of nuclear weapons and other weapons of mass destruction on the seabed and the ocean floor and in the subsoil thereof submitted jointly by the United States and the Soviet Union, Geneva — 30th October 1969	131
67. Communiqué issued after the Conference of Foreign Ministers of the Warsaw Pact countries, Prague — 31st October 1969	133
68. Statement by Mr. Brosio, Secretary-General of NATO, on the occasion of the meeting of the North Atlantic Council, Brussels — 5th November 1969	136
69. Statement on the establishment of the Committee on the Challenges of Modern Society after the meeting of the North Atlantic Council, Brussels — 6th November 1969	137
70. Final communiqué issued after the meeting of the NATO Nuclear Planning Group, Warrington (Virginia) — 12th November 1969	137
71. Joint statement issued after talks between Mr. Ortoli, French Minister for Industrial and Scientific Development, and Dr. DuBridge, Science Adviser to President Nixon, Washington — 25th November 1969	138
72. Note from the Government of the Federal Republic of Germany to the depositary governments of the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons — 28th November 1969	138
73. Statement by the Government of the Federal Republic of Germany on signing the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons — 28th November 1969	141
74. Communiqué issued after the Conference in The Hague — 2nd December 1969	143
75. Communiqué issued after the summit meeting of the Warsaw Pact, Moscow — 4th December 1969	144
76. Final communiqué and declaration issued after the Ministerial Meeting of the North Atlantic Council, Brussels — 5th December 1969	146
77. Resolution on the future activities of Euratom adopted by the Council of the European Communities, Brussels — 6th December 1969	149
78. Communiqué issued after the meeting of the Council of the European Communities, Brussels — 9th December 1969	150
79. Communiqué issued after the meeting of the Committee of Ministers of the Council of Europe, Paris — 12th December 1969	151
80. Speech by President Pompidou, broadcast on French radio and television, Paris — 15th December 1969	151

TABLE DES MATIÈRES

	Page
62. Résultats des élections générales en République Fédérale d'Allemagne — 28 septembre 1969	121
63. Nouvel avis de la Commission des Communautés européennes concernant les demandes d'adhésion du Royaume-Uni, de l'Irlande, du Danemark et de la Norvège — 2 octobre 1969	122
64. Composition du nouveau gouvernement allemand — 21 octobre 1969	127
65. Déclaration gouvernementale faite par M. Brandt, Chancelier fédéral, devant le Bundestag à Bonn — 28 octobre 1969	127
66. Projet commun de traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol présenté par les Etats-Unis et l'Union Soviétique à Genève — 30 octobre 1969	131
67. Communiqué publié à l'issue de la Conférence des ministres des affaires étrangères des Etats membres du Pacte de Varsovie à Prague — 31 octobre 1969	133
68. Déclaration faite par M. Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N., en marge de la réunion du Conseil de l'Atlantique nord à Bruxelles — 5 novembre 1969	136
69. Déclaration concernant la création du Comité sur les défis de la société moderne publiée à l'issue de la réunion du Conseil de l'Atlantique nord à Bruxelles — 6 novembre 1969	137
70. Communiqué final publié à l'issue de la réunion du Groupe des plans nucléaires de l'O.T.A.N. à Warrington (Virginie) — 12 novembre 1969.....	137
71. Déclaration commune publiée à l'issue des entretiens entre M. Ortoli, Ministre français du développement industriel et scientifique, et M. DuBridge, Conseiller scientifique du Président Nixon, à Washington — 25 novembre 1969	138
72. Note adressée par le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne aux gouvernements dépositaires du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires — 28 novembre 1969	138
73. Déclaration publiée par le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne à l'occasion de la signature du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires — 28 novembre 1969	141
74. Communiqué publié à l'issue de la Conférence de La Haye — 2 décembre 1969	143
75. Communiqué publié à l'issue de la réunion au sommet du Pacte de Varsovie à Moscou — 4 décembre 1969	144
76. Communiqué final et déclaration publiés à l'issue de la session du Conseil de l'Atlantique nord à Bruxelles — 5 décembre 1969	146
77. Résolution sur les activités futures d'Euratom adoptée par le Conseil des Communautés européennes à Bruxelles — 6 décembre 1969	149
78. Communiqué publié à l'issue de la réunion du Conseil des Communautés européennes à Bruxelles — 9 décembre 1969	150
79. Communiqué publié à l'issue de la réunion du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à Paris — 12 décembre 1969	151
80. Allocution radiodiffusée et télévisée prononcée par le Président Pompidou à Paris — 15 décembre 1969	151

TABLE OF CONTENTS

	Page
81. Resolutions adopted by the Action Committee for the United States of Europe, Bonn — 16th December 1969	152
82. Draft treaty on the establishment of equal relations between the German Demo- cratic Republic and the Federal Republic of Germany, submitted by Mr. Ulbricht, President of East Germany, to Mr. Heinemann, President of the Federal Republic of Germany — 18th December 1969	154
83. Communiqué issued after the meeting of the Council of the European Com- munities, Brussels — 22nd December 1969	156

TABLE DES MATIÈRES

	Page
81. Résolutions adoptées par le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe à Bonn — 16 décembre 1969	152
82. Projet de traité sur l'établissement de relations fondées sur l'égalité des droits entre la R.D.A. et la R.F.A. soumis par M. Ulbricht, Président du Conseil des Ministres est-allemand, à M. Heinemann, Président de la République Fédérale d'Allemagne — 18 décembre 1969	154
83. Communiqué publié à l'issue de la réunion du Conseil des Communautés européennes à Bruxelles — 22 décembre 1969	156

Part One

Chronology

Première partie

Chronologie

CHRONOLOGY *

January		
1st	The United States applies the second cut in customs duties in the framework of the Kennedy round, following the EEC and other signatory countries	8th-10th Meeting of the new NATO Industrial Advisory Group, Brussels
1st	The Czechoslovak Socialist Republic becomes a federation composed of the Czech States (Bohemia and Moravia) and Slovakia	10th The Soviet Union launches an automatic probe, Venus 6, which is due to reach Venus in the second half of May
3rd	Denmark ratifies the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons	10th-15th EEC/AASM parliamentary conference, Tananarive
5th	The Soviet Union launches an uninhabited interplanetary probe, Venus 5, to make a soft landing on Venus in mid-May after a journey of 250 million km.	Adoption of a resolution advocating emergency procedure for the ratification of the next association convention
6th	Mr. Trudeau, Canadian Prime Minister, announces to the foreign press that Canada will renew its NATO commitments for a year pending the results of the current re-examination of Canadian policy	13th-14th Meeting of the Ministers of Finance and Governors of Central Banks of the Six, Garmisch Partenkirchen
6th	Jerusalem radio announces that the French Government has placed an embargo on all deliveries of French weapons to Israel	14th The Soviet Union launches Soyouz 4 with a cosmonaut aboard
7th	Resumption of the work of the Scientific and Technical Research Policy Working Party of the Medium-Term Economic Policy Committee of the European Communities	15th President Johnson submits the draft budget for the financial year 1969-70 to Congress for expenditure of \$195,300 million (\$183,700 million in 1968) of which \$81,500 million for military expenditure
7th-15th	Seventeenth Commonwealth Conference, London	15th The President asks for application of the surtax of 10 % adopted last year to be prolonged
8th	Canada and Cameroon ratify the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons	15th Mr. Harmel, Belgian Minister for Foreign Affairs, makes a speech on foreign policy in the Senate, Brussels (1)
		15th The German Cabinet grants the extra DM 2,500 million requested by Mr. Schroeder, Federal German Minister of Defence, for NATO defence plans for the period 1969-73

* The figures in parentheses indicate the corresponding texts in the documentation section.

CHRONOLOGIE *

Janvier

1^{er}	Application par les Etats-Unis de la deuxième tranche de réduction des droits de douane dans le cadre du <i>Kennedy round</i> , déjà appliquée par les pays de la C.E.E. et les autres pays signataires	8-10	Réunion à Bruxelles du nouveau groupe de consultation industrielle de l'O.T.A.N. (<i>NATO Industrial Advisory Group</i>)
1^{er}	La République socialiste tchécoslovaque devient une fédération des Etats tchèque (Bohême et Moravie) et slovaque	10	Lancement par l'Union Soviétique d'une nouvelle sonde automatique, Vénus 6, qui doit atteindre Vénus dans la deuxième quinzaine de mai
3	Le Danemark ratifie le traité de non-prolifération des armes nucléaires	10-15	Conférence parlementaire de l'Association C.E.E.-E.A.M.A. à Tana-narive
5	Lancement par l'Union Soviétique, en direction de Vénus, d'une sonde interplanétaire inhabitée qui doit atterrir en douceur sur la planète au milieu du mois de mai, après avoir parcouru 250 millions de kilomètres	13-14	Adoption d'une résolution préconisant une procédure d'urgence pour la ratification de la prochaine convention d'association
6	M. Trudeau, Premier ministre canadien, annonce devant la presse étrangère que le Canada renouvelera pour un an ses engagements à l'égard de l'O.T.A.N. en attendant les résultats du réexamen de la politique canadienne actuellement en cours	14	Réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des Six à Garmisch-Partenkirchen
6	La radio de Jérusalem annonce que le gouvernement français a établi un embargo total sur les livraisons d'armements français à Israël	15	Lancement par l'Union Soviétique d'un vaisseau spatial Soyouz 4 avec un cosmonaute à bord
7	Reprise des travaux du groupe de travail politique de la recherche scientifique et technique du Comité de politique économique à moyen terme des Communautés européennes	15	Le Président Johnson présente au Congrès le projet de budget pour l'exercice 1969-1970, prévoyant 195,3 milliards de dollars de dépenses (contre 183,7 milliards de dollars pour 1968) dont 81,5 milliards de dollars de dépenses militaires
7-15	Dix-septième conférence du Commonwealth à Londres	15	Le Président demande la reconduction de la surtaxe fiscale de 10 % votée l'an dernier
8	Le Canada et le Cameroun ratifient le traité de non-prolifération des armes nucléaires		M. Harmel, Ministre belge des affaires étrangères, prononce un discours de politique étrangère devant le Sénat à Bruxelles (1)
		15	Le Conseil des ministres allemand accorde les 2,5 milliards de DM de crédits supplémentaires demandés par M. Schroeder, Ministre allemand de la défense, au titre des plans de défense de l'O.T.A.N. pour les années 1969-1973

* Les chiffres entre parenthèses indiquent les documents correspondants qui figurent dans la deuxième partie.

January (continued)

15th	The Soviet Union launches a space vessel Soyuz 5 manned by three cosmonauts which links up with the Soyuz 4 on 16th January, thus forming the first "experimental space station". Two occupants of Soyuz 5 transfer into Soyuz 4	20th	are permanent members of the Security Council to discuss the Middle East
16th	Meeting of the NATO Defence Planning Committee, which approves the defence plans for the next five years including the concept of an allied naval force to be assembled on call, Brussels (2)	20th	Start of the work of the expert committee instructed by the United Nations General Assembly to prepare a report on the various aspects of the question of chemical, bacteriological and biological weapons, Geneva
16th	Meeting of the Council of the European Communities (agriculture), Brussels	21st	The German aircraft factories set up a joint aerospace planning company at Bad Godesberg (<i>Gemeinsame Planungsgesellschaft für Luft- und Raumfahrt</i>)
17th	The French Government announces that it has proposed four-power consultations in the United Nations between the United States, the Soviet Union, Britain and France on the Middle East with a view to facilitating a settlement and encouraging the application of the resolution adopted on 22nd November 1967	21st	Italy proposes technological co-operation between Western and Eastern Europe (including East Germany)
18th	First talks between representatives of the United States, South Vietnam, North Vietnam and the National Liberation Front, Paris	21st	Opening of the eighth meeting of the UNCTAD Council, Geneva
20th	Investiture of Mr. Richard Nixon as thirty-seventh President of the United States	22nd	Mexico ratifies the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons
20th	In a statement read by Mr. Zamiatine, Head of the Press Department at the Soviet Ministry for Foreign Affairs, the Soviet Government indicates its willingness to start talks with the United States on a mutual reduction of stocks of nuclear missiles, including anti-missile missiles	23rd	In the weekly review <i>Publik</i> , Mr. Strauss, Federal German Minister of Finance, claims for the future United States of Europe the right to possess nuclear weapons and rejects all idea of Soviet control over German progress in the nuclear field
20th	The Soviet Government announces that it has agreed to the French Government's proposal for a meeting of the four great powers which	24th	Launching of the Soviet Cosmos 264 satellite
			Mr. Nenni, Italian Minister for Foreign Affairs, outlines Italian foreign policy in Parliament and announces that the government will sign the non-proliferation treaty, recognise the People's Republic of China and submit a proposal at the next meeting of the WEU Council for compulsory consultations between member States prior to any decision on certain foreign policy matters

Janvier (suite)

15	Lancement par l'Union Soviétique d'un vaisseau spatial Soyouz 5 occupé par trois cosmonautes qui, le 16, opère sa jonction avec Soyouz 4 et constitue ainsi la « première station spatiale expérimentale ». Deux des occupants de Soyouz 5 passent dans Soyouz 4	20	des quatre grandes puissances, membres du Conseil de sécurité, sur le Moyen-Orient
16	Réunion des ministres de la défense de l'O.T.A.N. qui approuvent les plans de défense pour les cinq prochaines années et, notamment, le concept d'une force navale alliée susceptible d'être rassemblée sur demande (2)	20	Début des travaux du comité d'experts chargé par l'Assemblée générale des Nations Unies de préparer un rapport sur les divers aspects de la question des armes chimiques, bactériologiques et biologiques, à Genève
16	Réunion du Conseil des Communautés européennes (agriculture) à Bruxelles	21	Les usines aéronautiques allemandes créent à Bad Godesberg une société commune de planification aérospatiale (<i>Gemeinsame Planungsgesellschaft für Luft- und Raumfahrt</i>)
17	Dans une déclaration, le gouvernement français annonce qu'il a proposé aux Etats-Unis, à l'Union Soviétique et à la Grande-Bretagne des consultations à quatre à l'O.N.U. sur le Moyen-Orient, susceptibles de faciliter un règlement et visant à « favoriser l'application de la résolution votée le 22 novembre 1967 »	21	L'Italie propose l'établissement d'une coopération technologique entre l'Europe occidentale et orientale (y compris l'Allemagne de l'est)
18	Premiers entretiens entre représentants des Etats-Unis, du Sud-Vietnam, du Nord-Vietnam ainsi que du Front national de libération à Paris	21	Ouverture de la huitième session du Conseil de la C.N.U.C.E.D. à Genève
20	Investiture de M. Richard Nixon, trente-septième président des Etats-Unis	21	Le Mexique ratifie le traité de non-prolifération des armes nucléaires
20	Dans une déclaration lue par M. Zamiatine, chef du département de la presse au ministère soviétique des affaires étrangères, le gouvernement soviétique indique qu'il est prêt à ouvrir des entretiens avec les Etats-Unis sur une réduction mutuelle des stocks de fusées nucléaires, y compris les fusées anti-fusées	22	Dans l'hebdomadaire <i>Publik</i> , M. Strauss, Ministre allemand des finances, revendique pour les Etats-Unis d'Europe à naître le droit d'avoir des armes atomiques et rejette toute idée de contrôle soviétique sur les progrès allemands dans le domaine atomique
20	Le gouvernement soviétique annonce qu'il a donné son accord à la proposition du gouvernement français tendant à une réunion	23	Lancement du satellite soviétique Cosmos 264
		24	M. Nenni, Ministre italien des affaires étrangères, définit devant le parlement les grandes lignes de la politique étrangère italienne et annonce que son gouvernement signera le traité de non-prolifération, reconnaîtra la République populaire de Chine et présentera au prochain Conseil de l'U.E.O. un projet de consultations obligatoires entre les Etats membres, préalables à toute décision sur certains sujets de politique étrangère

January (continued)	
24th	Finland ratifies the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons
25th	The British Government agrees in principle to the French proposal for four-power talks on the Middle East
27th	Mr. Lefèvre, Belgian Minister of Scientific Policy and Planning, advocates the creation of a European consortium for the construction of fast reactors, a European NASA and a European computer service
27th	First direct televised press conference by President Nixon, Washington (3)
27th-28th	Meeting of the Council of the European Communities (applications for membership, renewal of the Yaoundé Convention, extension of the agreement between the ECSC and Britain), Brussels
27th Jan.- 1st Feb.	Third Part of the Twentieth Session of the Consultative Assembly of the Council of Europe, Strasbourg
28th	Chancellor Kiesinger states that Germany cannot sign the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons as long as there is a threat of Soviet military intervention in the Federal Republic
28th	Italy signs the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons and issues a note of interpretation asking that the nuclear powers fulfil their undertaking to start negotiations on nuclear disarmament, that the non-nuclear powers be given guarantees regarding the development of nuclear energy for peaceful purposes and adequate supplies of fissile material, and that a safeguard agreement be reached between Euratom and the IAEA
28th	Turkey signs the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons
29th	Mr. Ahlers, Federal German Secretary of State for Information, recalls the three underlying principles of the German Government's position with regard to the non-proliferation treaty: acceptance of the principle of the non-proliferation of nuclear weapons; loyalty to its undertaking to renounce nuclear, bacteriological and chemical weapons entered into in 1954; assurance contained in the government statement of December 1966 that the Federal Government also renounces all national arrangements for nuclear weapons
February	
1st	General Lemnitzer, Supreme Allied Commander Europe, states in Vilseck (Bavaria) that he is opposed to the repatriation of further American units to the United States since his forces in Europe are at a minimum level
1st	Mr. Healey, British Secretary of State for Defence, states in Munich that in the event of a large-scale Soviet attack the only choice would be between nuclear escalation and unconditional surrender
1st-2nd	Talks between Mr. Ceausescu and President Tito, Timisoara (Romania)
4th	President de Gaulle receives Mr. Soames, British Ambassador to France, and states his views on the future of Europe
4th	The co-operation agreement concluded on 4th February 1959 between the EAEC and Britain on the peaceful use of nuclear energy is extended for two years

Janvier (suite)	
24	La Finlande ratifie le traité de non-prolifération des armes nucléaires
25	Le gouvernement britannique donne son accord de principe à la proposition française d'une concréttisation des quatre grandes puissances sur le problème du Moyen-Orient
27	M. Lefèvre, Ministre belge chargé de la politique et de la programmation scientifiques, préconise la création d'un consortium européen pour la construction de réacteurs rapides, d'une N.A.S.A. européenne et d'un service européen d'informatique
27	Première conférence de presse télévisée en direct du Président Nixon (3)
27-28	Réunion du Conseil des Communautés européennes (demandes d'adhésion, renouvellement de la Convention de Yaoundé, prolongation de l'accord C.E.E.A.-Royaume-Uni) à Bruxelles
27 janvier-1 ^{er} février	Troisième partie de la vingtîème session de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe à Strasbourg
28	Le Chancelier Kiesinger déclare que l'Allemagne ne pourra signer le traité de non-prolifération des armes nucléaires aussi longtemps que l'Union Soviétique la menacera d'une intervention militaire
28	L'Italie signe le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et dépose une note interprétative demandant que les puissances nucléaires tiennent leurs engagements d'ouvrir des négociations sur le désarmement nucléaire, que les puissances non nucléaires se voient garantir le développement de l'utilisation de l'énergie nucléaire et la fourniture à des conditions équitables des matériaux nucléaires nécessaires, et qu'un accord de contrôle intervienne entre l'Euratom et l'A.I.E.A.
28	La Turquie signe le traité de non-prolifération des armes nucléaires
29	M. Ahlers, Secrétaire d'Etat allemand à l'information, rappelle les trois principes qui inspirent le gouvernement allemand dans sa position au sujet du traité de non-prolifération : adhésion au principe de la non-prolifération des armes atomiques ; fidélité à la renonciation aux armes atomiques, bactériologiques et chimiques contractée en 1954 ; assurance, contenue dans la déclaration gouvernementale de décembre 1966, que le gouvernement fédéral renonce également à toute « disposition nationale » d'armes atomiques
	Février
1 ^{er}	Le général Lemnitzer, Commandant suprême des forces alliées en Europe, se prononce à Vilseck (Bavière) contre le rapatriement d'autres unités américaines aux Etats-Unis, les forces dont il dispose en Europe se trouvant à un niveau minimum
1 ^{er} -2	M. Healey, Ministre britannique de la défense, déclare à Munich qu'en cas d'attaque soviétique de grande envergure, il n'y aurait le choix qu'entre l'escalade atomique et la capitulation sans conditions
4	Entretiens entre M. Ceausescu et le Président Tito à Timisoara (Roumanie)
4	Le Président de Gaulle reçoit M. Soames, Ambassadeur britannique à Paris, et lui fait part de ses vues sur l'avenir de l'Europe
	Prorogation pour une durée de deux ans de l'accord de coopération conclu le 4 février 1959 entre la C.E.E.A. et le Royaume-Uni dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique

February (continued)	
5th	Message from President Nixon to the United States Senate requesting that the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons be ratified
5th	Norway ratifies the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons
5th	The INTELSAT III communications satellite is launched from Cape Kennedy
6th	New Luxembourg Government (4)
6th-7th	Meeting of the Council of Ministers of Western European Union, Luxembourg (5)
9th	The Governors of the Central Banks of the Group of Ten decide to hold consultations immediately in the event of a monetary crisis, Basle
9th	Mr. Laird, United States Secretary of Defence, announces the suspension of the Sentinel ABM network
9th	The East Berlin Government announces traffic restrictions on the access routes to Berlin as a protest against the election of the President of the Federal Republic in West Berlin on 5th March
10th	The French, United States and British Governments recall that the restrictions announced by East Germany are neither justified nor compatible with the fact that the Soviet Union, not East Germany, is responsible for the free access of persons and goods to Berlin
10th	The largest communications satellite (750 kg.) yet constructed is launched from Cape Kennedy
10th-14th	Conference of chiefs of staff of the Warsaw Pact countries, East Berlin
11th-13th	Visit by Mr. Wilson, British Prime Minister, to the Federal Republic of Germany (7)
12th	Statement by Mr. Debré, French Minister for Foreign Affairs, to the diplomatic press, Paris (6)
13th	The Commission of the European Communities submits a memorandum to the Council of Ministers on co-ordinating economic policies and monetary co-operation in the Community (8)
13th-14th	Meeting of the OECD Council of Ministers, Paris (9)
14th	The meeting of the WEU Permanent Council convened by Mr. Stewart to discuss Middle East questions is held without the French representative (10)
14th	The Soviet Government hands the three western powers a note of protest at the meeting of the Federal Assembly in West Berlin on 5th March
18th	Meeting of the German, Belgian, French and Dutch Ministers for Scientific Research with a view to overcoming the ELDO crisis, Bonn
19th	The French Government confirms that France will not resume its place in the WEU Council until the unanimity rule is restored
20th-21st	Second Part of the Fourteenth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union, Paris
20th-21st	Extraordinary session of the European Parliament to discuss agricultural prices for the 1969-70 season
21st	The British Government issues a report that on 4th February President de Gaulle suggested to Mr. Soames that the Rome Treaty be amended in order to create a free trade area. According to the

Février (suite)		
5	Message du Président Nixon au Sénat américain demandant la ratification du traité de non-prolifération des armes nucléaires	11-13 Visite de M. Wilson, Premier ministre britannique, en République Fédérale d'Allemagne (7)
5	La Norvège ratifie le traité de non-prolifération des armes nucléaires	12 Déclaration de M. Debré, Ministre français des affaires étrangères, devant la presse diplomatique à Paris (6)
5	Lancement à Cap Kennedy du satellite de télécommunications INTELSAT III	13 La Commission des Communautés européennes remet au Conseil des Ministres un mémorandum sur la coordination des politiques économiques et la coopération monétaire au sein de la Communauté (8)
6	Constitution du nouveau gouvernement luxembourgeois (4)	13-14 Réunion du Conseil des Ministres de l'O.C.D.E. à Paris (9)
6-7	Réunion du Conseil des Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale à Luxembourg (5)	14 La réunion du Conseil permanent de l'U.E.O. convoquée à Londres par M. Stewart pour discuter des problèmes du Moyen-Orient se tient sans la France (10)
9	Les gouverneurs des banques centrales des Dix décident à Bâle de se consulter rapidement en cas de crise monétaire	14 Le gouvernement soviétique remet aux trois puissances occidentales une note de protestation concernant la réunion de l'assemblée fédérale le 5 mars à Berlin-ouest
9	M. Laird, Secrétaire d'Etat américain à la défense, annonce la suspension de la mise en place du réseau de missiles anti-missiles Sentinel	18 Réunion à Bonn des ministres allemand, belge, français et néerlandais de la recherche scientifique pour tenter de résoudre la crise du C.E.C.L.E.S.
9	Le gouvernement de Berlin-est annonce des restrictions à la circulation sur les autoroutes d'accès à Berlin pour protester contre l'élection, le 5 mars, du Président de la R.F.A. à Berlin-ouest	19 Le gouvernement français confirme que la France ne reprendra sa place au Conseil de l'U.E.O. qu'une fois assuré, sans conteste, le retour à la règle de l'unanimité
10	Les gouvernements français, américain et britannique rappellent que l'annonce des restrictions faite par l'Allemagne « n'est ni justifiée, ni compatible avec le fait que l'Union Soviétique et non l'Allemagne de l'est est responsable du libre accès à Berlin des personnes et des biens »	20-21 Deuxième partie de la Quatorzième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale à Paris
10	Lancement à Cap Kennedy du plus gros satellite de télécommunications (750 kg) construit jusqu'à ce jour	20-21 Session extraordinaire du Parlement européen consacrée aux prix agricoles pour la campagne 1969-1970
10-14	Conférence des chefs d'état-major des pays du Pacte de Varsovie à Berlin-est	21 Le gouvernement britannique publie un rapport selon lequel le Président de Gaulle aurait proposé le 4 février à M. Soames de modifier le Traité de Rome en vue d'établir une zone de libre-échange. Il au-

February (continued)

	report, he also proposed the creation of a four-power European directorate, composed of France, Britain, Germany and Italy, and the abolition of NATO	25th	The United States Mariner 6 probe is launched from Cape Kennedy and is due to arrive near Mars on 31st July
23rd-24th	Visit by President Nixon to Belgium President Nixon makes a speech to the NATO Permanent Council (11)	25th	Launching of the Soviet Cosmos 266 satellite
24th	In a note to the British Government, the French Government protests at the use made by diplomatic circles and the press of what it considers to be a tendentious account of President de Gaulle's talks with Mr. Soames, British Ambassador, on 4th February	26th	Launching of the Soviet Cosmos 267 satellite
24th	In the House of Commons, Mr. Stewart, British Secretary of State for Foreign and Commonwealth Affairs, fully confirms his government's position concerning the talks on 4th February (12)	26th-27th	Visit by President Nixon to the Federal Republic of Germany and Berlin (14)
24th	Speaking in Bonn, Mr. Diehl, Federal German Secretary of State for Information, defines the position of the German Government with regard to the Franco-British dispute (13)	27th	The bank rate in Britain is raised from 7 % to 8 % and in Sweden from 5 % to 6 %
24th-26th	Visit by President Nixon to Britain	27th-28th	Visit by President Nixon to Italy (15)
24th Feb.- 21st March	INTELSAT conference, Washington, to discuss the renewal of the international agreement on communications satellites signed in Washington in 1964	28th	Speaking in the Bundestag, Mr. Jahn, Federal German Parliamentary Secretary of State for Foreign Affairs, explains Germany's position with regard to WEU (16)
		28th Feb.- 2nd March	Visit by President Nixon to France (17)
			March
		2nd	For the first time, Tass officially announces casualties in frontier incidents between Soviet guards and Chinese soldiers
		2nd	First test flight of the Franco-British Concorde 001 prototype, Toulouse
		3rd	The bank rate in Canada is raised from 6.5 % to 7 %
		3rd	Apollo 9 is launched from Cape Kennedy with three astronauts aboard
		3rd-4th	Meeting of the Council of the European Communities (European patents), Brussels
		5th	By 512 votes to 506 for Mr. Schroeder, Mr. Heinemann is elected President of the Federal Republic

Février (suite)

		25	Lancement à Cap Kennedy de la sonde américaine Mariner 6 qui doit arriver le 31 juillet à proximité de Mars
		25	Lancement du satellite soviétique Cosmos 266
		26	Lancement du satellite soviétique Cosmos 267
23-24	Visite du Président Nixon en Belgique Le Président prononce un discours devant le Conseil permanent de l'O.T.A.N. (11)	26-27	Visite du Président Nixon en République Fédérale d'Allemagne et à Berlin (14)
24	Dans une note adressée au gouvernement britannique, le gouvernement français proteste contre l'utilisation faite successivement par la voie diplomatique et par la presse d'un compte rendu qu'il estime tendancieux de l'entretien que le Président de Gaulle a eu avec M. Soames, Ambassadeur britannique, le 4 février	27	Le taux de l'escompte est porté de 7 à 8 % en Grande-Bretagne et de 5 à 6 % en Suède
24	Devant la Chambre des communes, M. Stewart, Ministre britannique des affaires étrangères, réaffirme intégralement la position du gouvernement britannique concernant l'entretien du 4 février (12)	27-28	Visite du Président Nixon en Italie (15)
24	M. Diehl, Secrétaire d'Etat allemand à l'information, définit à Bonn la position du gouvernement allemand concernant le différend franco-britannique (13)	28	M. Jahn, Secrétaire d'Etat parlementaire allemand aux affaires étrangères, définit devant le Bundestag la position de l'Allemagne vis-à-vis de l'U.E.O. (16)
24-26	Visite du Président Nixon en Grande-Bretagne	28 février- 2 mars	Visite du Président Nixon en France (17)
24 février- 21 mars	Conférence de l'INTELSAT, à Washington, en vue de délibérer sur le renouvellement de l'accord international sur les satellites de télécommunications signé à Washington en 1964	2	Pour la première fois, l'Agence Tass annonce officiellement que des incidents de frontière entre gardes soviétiques et soldats chinois ont fait des morts et des blessés
25	Par 14 voix et 1 abstention, la Commission des affaires étrangères du Sénat américain autorise la ratification du traité de non-prolifération des armes nucléaires	2	Premier vol d'essai du prototype 001 de l'avion supersonique de transport franco-britannique Concorde à Toulouse
		3	Le taux de l'escompte est porté de 6,5 à 7 % au Canada
		3	Lancement à Cap Kennedy de la cabine Apollo 9 avec trois astronautes à bord
		3-4	Réunion du Conseil des Communautés européennes (brevet européen) à Bruxelles
		5	Par 512 voix, contre 506 à M. Schroeder, M. Heinemann est élu Président de la République Fé-

March (continued)			
	of Germany by the Federal Assembly, West Berlin	13th	Meeting of the Council of the European Communities (social affairs), Brussels
6th	In a speech in the House of Commons on behalf of the Britain in Europe movement, Mr. George Brown, Leader of the British Labour Party, calls for the creation of a European political community (18)	13th	The Treasury announces that the deficit in Britain's balance of payments has been reduced from £515 million in 1967 to £458 million in 1968
6th	The bank rate in Belgium is raised from 4.5 % to 5 %	13th	By 83 votes to 15, the United States Senate approves the ratification of the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons
10th-11th	Meeting of the Council of the European Communities (agriculture), Brussels	13th	Apollo 9 lands in the Pacific Ocean after testing the lunar module (LM) in flight
11th	Meeting of the Action Committee for the United States of Europe, London (19)	13th-14th	Talks between President de Gaulle and Chancellor Kiesinger, Paris (22)
11th	Signature of an agreement between Britain, the Federal Republic of Germany and the Netherlands on the industrial use of a new gas centrifuge method of uranium enrichment	14th	President Nixon announces a substantial cut in the Sentinel programme
	Two factories would be set up in Britain and the Netherlands and the administrative headquarters would be in Germany (20)	16th	Launching of the Soviet Cosmos 271 satellite
12th	The WEU Permanent Council meets without France, London	17th	Plenary meeting of Warsaw Pact Heads of State, Budapest (23)
	Lord Chalfont, Minister of State for Foreign and Commonwealth Affairs, is appointed British Permanent Representative to the Council		An appeal is made to all European States for a European security conference. The statutes of a Committee of Defence Ministers of the member States and new command structures are approved
12th	NATO announces that General Lemnitzer, Supreme Allied Commander Europe, will be replaced on 1st July by General Goodpaster, now Deputy Commander-in-Chief of United States forces in Vietnam	17th	Launching of the Soviet Cosmos 272 satellite
12th	Mr. Thorn, Luxembourg Minister for Foreign Affairs, makes a speech in the Chamber of Deputies on foreign policy (21)	18th	Resumption of the work of the Geneva Disarmament Conference, suspended on 28th August 1968
			The Soviet Union tables a draft treaty "prohibiting the use for military purposes of the seabed and the ocean floor and the subsoil thereof"
			In a letter to the United States Delegate, President Nixon states that "the United States is interested in the conclusion of an inter-

Mars (suite)

	dérale d'Allemagne par l'assemblée fédérale réunie à Berlin-ouest	13	Réunion du Conseil des Communautés européennes (affaires sociales) à Bruxelles
6	Dans un discours prononcé à la Chambre des communes au nom du mouvement <i>Britain in Europe</i> , M. George Brown, leader du parti travailliste britannique, lance un appel pour la création d'une communauté politique européenne (18)	13	Le ministère du trésor annonce que le déficit de la balance des paiements britannique a été ramené de 515 millions de livres en 1967 à 458 millions de livres en 1968
6	Le taux de l'escompte est porté de 4,5 à 5 % en Belgique	13	Le sénat américain approuve, par 83 voix contre 15, la ratification du traité de non-prolifération des armes nucléaires
10-11	Réunion du Conseil des Communautés européennes (agriculture) à Bruxelles	13	Amerrissage de la cabine Apollo 9 dans le Pacifique après expérimentation en vol du module lunaire (LM)
11	Réunion du Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe à Londres (19)	13-14	Entretiens entre le Président de Gaulle et le Chancelier Kiesinger à Paris (22)
11	Signature à Londres d'un accord entre la Grande-Bretagne, la République Fédérale d'Allemagne et les Pays-Bas sur l'utilisation à l'échelle industrielle d'un nouveau procédé d'enrichissement de l'uranium par ultracentrifugation (20)	14	Le Président Nixon annonce une réduction substantielle du programme Sentinelle
	Deux usines seraient installées en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas et le centre administratif en Allemagne	16	Lancement du satellite soviétique Cosmos 271
12	Le Conseil permanent de l'U.E.O. se réunit à Londres sans la participation de la France	17	Conférence plénière des chefs des pays membres du Pacte de Varsovie à Budapest
	Lord Chalfont, Ministre d'Etat britannique aux affaires étrangères et au Commonwealth, est nommé représentant permanent britannique au Conseil	17	Elle adresse un appel en faveur d'une conférence sur la sécurité européenne à tous les Etats du continent et approuve les statuts d'un comité des ministres de la défense des pays membres, ainsi que les nouvelles structures de commandement (23)
12	L'O.T.A.N. annonce le remplacement, le 1 ^{er} juillet prochain, du général Lemnitzer, Commandant en chef des forces alliées en Europe, par le général Goodpaster, actuellement Commandant en chef adjoint des forces américaines au Vietnam	17	Lancement du satellite soviétique Cosmos 272
12	Discours de politique étrangère prononcé par M. Thorn, Ministre luxembourgeois des affaires étrangères, devant la Chambre des députés (21)	18	Reprise des travaux de la Conférence sur le désarmement de Genève interrompus le 28 août 1968
			L'Union Soviétique présente un projet de traité demandant « l'interdiction de l'utilisation à des fins militaires du fond des mers et des océans et de leur sous-sol »
			Dans une lettre au représentant des Etats-Unis, le Président Nixon déclare que « les Etats-Unis s'intéressent à l'élaboration d'un accord

March (continued)		
	national agreement that would prohibit the emplacement or fixing of nuclear weapons or other weapons of mass destruction on the seabed"	28th
19th	Mr. Brandt, Federal German Minister for Foreign Affairs, makes a speech in the Bundestag on foreign policy (24)	29th
20th	Entry into force of the treaty on the denuclearisation of Latin America	29th
21st	The INTELSAT Conference, which opened in Washington on 24th February, decides to postpone the rest of its work until November	
22nd	Launching of the Soviet Cosmos 273 satellite	
22nd	The bank rates in Italy are raised from 4.5 % to 5 % and from 6 % to 6.5 % respectively	31st
24th	Launching of the Soviet Cosmos 274 satellite	
24th	The United States Mariner 7 probe is launched from Cape Kennedy and is due to approach Mars on 5th August	
25th	Meeting of the Council of the European Communities (agreements of association with Tunisia and Morocco, EAEC budget for 1969), Brussels	
25th-26th	Meeting of the ESRO Council, Paris (25)	1st-24th
	Three new satellite projects are adopted: HEOS-A2, ESRO-IV and ESRO-IB	Ninth congress of the Chinese Communist Party, Peking
27th	President Nixon announces his intention to abolish compulsory military service and rely on a regular army	3rd
28th	Death of General Eisenhower, former President of the United States	3rd
		Mr. Trudeau, Canadian Prime Minister, announces a gradual reduction in Canadian forces stationed in Europe, Ottawa
		3rd
		The bank rate in Canada is raised from 5.5 % to 6 %
		4th
		First meeting of the four permanent members of the United Nations Security Council on the Middle East

Mars (suite)

international qui interdirait de placer ou d'installer sur le lit des mers des armes nucléaires ou d'autres engins de destruction massive »

19 Discours de politique étrangère prononcé par M. Brandt, Ministre allemand des affaires étrangères, devant le Bundestag (24)

20 Entrée en vigueur du traité sur la dénucléarisation de l'Amérique latine

21 La Conférence de l'INTELSAT, ouverte le 24 février à Washington, décide de renvoyer la suite de ses travaux au mois de novembre

22 Lancement du satellite soviétique Cosmos 273

22 Les taux de l'escompte sont portés respectivement de 4,5 à 5 % et de 6 à 6,5 % en Italie

24 Lancement du satellite soviétique Cosmos 274

24 Lancement à Cap Kennedy de la sonde américaine Mariner 7 qui doit arriver le 5 août à proximité de Mars

25 Réunion du Conseil des Communautés européennes (accords d'association avec la Tunisie et le Maroc, budget de la C.E.E.A. pour 1969) à Bruxelles

25-26 Réunion du Conseil du C.E.R.S. à Paris (25)

Il adopte trois nouveaux projets de satellites : HEOS-A2, ESRO-IV et ESRO-IB

27 Le Président Nixon annonce son intention d'abolir le service militaire obligatoire et de doter les Etats-Unis d'une armée de métier

28 Décès du Général Eisenhower, ancien Président des Etats-Unis

28

Incidents à Prague après la victoire sur l'U.R.S.S. de l'équipe tchécoslovaque de hockey sur glace ; le bureau de la compagnie soviétique Aeroflot est saccagé

29

Constitution officielle d'un nouveau mouvement de droite en République Fédérale d'Allemagne, le parti populaire allemand (*Deutsche Volkspartei*), sous la présidence d'un haut fonctionnaire du ministère allemand de l'intérieur

29

Dans une déclaration remise à l'ambassadeur de Chine à Moscou, le gouvernement soviétique propose la reprise dans les plus brefs délais des conversations sur les frontières, interrompues en 1964, demande des mesures pratiques pour normaliser la situation et invite les autorités chinoises à s'abstenir de toute action qui pourrait créer des complications

31

Le taux de l'escompte est porté de 6 à 7 % au Danemark

Avril1^{er}-24

Neuvième congrès du parti communiste chinois à Pékin

Il approuve à l'unanimité la révision de la constitution. Mao Tsetoung est élu président, Lin Piao vice-président et Chou En-lai, secrétaire général du nouveau comité central

3

Création de l'Institut Eurocontrol de la navigation aérienne à Luxembourg

3

M. Trudeau, Premier ministre canadien, annonce à Ottawa la réduction graduelle des forces armées canadiennes stationnées en Europe

3

Le taux de l'escompte est porté de 5,5 à 6 % au Canada

4

Première réunion des quatre membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies sur le Moyen-Orient

April (continued)		
4th	The bank rate in the United States is raised from 5.5 % to 6 %	14th-16th Talks between the United States and the Soviet Union on nuclear tests for peaceful purposes, Vienna (30)
9th	Speech by Mr. Debré, French Minister for Foreign Affairs, to the National Press Club, Washington (26)	15th The West German air force loses its 93rd Starfighter F-104G
9th	At the Geneva Disarmament Conference, the United States declares its willingness to make the International Atomic Energy Agency responsible for controlling the ban on the production of fissile material for military purposes	15th-16th Meeting of the ELDO Conference and Council, Paris The British and Italian contributions are reduced, the difference being divided between the other member countries. It is decided to pursue the T9 programme and study the EUROPA III launcher programme (29)
9th	First test flight of the Franco-British Concorde 002 prototype, Filton	16th East Germany applies for membership of the Geneva Disarmament Conference
9th	The bank rate in Belgium and the Netherlands is raised from 5 % to 5.5 %	17th Meeting of the Central Committee of the Czechoslovak Communist Party, which accepts the resignation of Mr. Dubcek as First Secretary of the Party and his replacement by Mr. Husak. Mr. Dubcek is appointed President of the National Assembly
9th	Launching of the Soviet Cosmos 278 satellite	17th Interview with Mr. Rey, President of the Commission of the European Communities, on Europe No. 1 (31)
10th	Meeting of the British, French and Federal German Ministers of Technology to discuss the Airbus project, London France and Germany decide to pursue the project on a bilateral basis, in the hope that Britain will take an early decision to join them (27)	18th Meeting of the Council of the European Communities (transport), Brussels
10th-11th	NATO ministerial meeting, Washington Commemoration of the twentieth anniversary of the North Atlantic Treaty (28) President Nixon proposes setting up a special planning group and a committee for non-military questions in NATO	18th The bank rate in the Federal Republic of Germany is raised from 3 % to 4 %
11th	Launching of the Soviet Molnya 1 K communications satellite	20th-26th Meeting of Comecon, Moscow Signature of a document providing for flexible integration of the economies of the eastern countries and for an economic action programme
14th	Launching of the United States Nimbus 3 meteorological satellite	21st Meeting of the Ministers of Finance and Governors of the Central Banks of the EEC countries, Mons

Avril (suite)		
4	Le taux de l'escompte est porté de 5,5 à 6 % aux Etats-Unis	14-16 Conversations américano-soviétiques sur l'utilisation des explosions nucléaires à des fins pacifiques à Vienne (30)
9	Discours de M. Debré, Ministre français des affaires étrangères, devant le National Press Club de Washington (26)	15 L'armée de l'air ouest-allemande perd son 93 ^e Starfighter F-104G
9	A la Conférence sur le désarmement de Genève, les Etats-Unis se déclarent prêts à confier à l'Agence Internationale de l'Energie Atomique le contrôle sur l'arrêt de la production de matières fissiles à des fins militaires	15-16 Réunion de la Conférence et du Conseil du C.E.C.L.E.S. à Paris
9	Premier vol d'essai du prototype 002 de l'avion supersonique de transport franco-britannique Concorde à Filton	Réduction des contributions de la Grande-Bretagne et de l'Italie qui sont réparties entre les autres pays membres ; décision de continuer le développement du programme T9 et de mettre à l'étude le programme d'une fusée Europa III (29)
9	Le taux de l'escompte est porté de 5 à 5,5 % en Belgique et aux Pays-Bas	16 L'Allemagne de l'est demande à être admise en tant que membre à la Conférence sur le désarmement de Genève
9	Lancement du satellite soviétique Cosmos 278	17 Réunion du comité central du parti communiste tchécoslovaque qui accepte la démission de M. Dubcek de ses fonctions de premier secrétaire du parti. M. Dubcek est proposé pour le poste de président de l'Assemblée nationale et remplacé par M. Husak
10	Réunion des ministres de la technologie de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Allemagne consacrée au projet européen d'Airbus à Londres (27)	17 Interview de M. Rey, Président de la Commission des Communautés européennes, à Europe N° 1 (31)
	La France et l'Allemagne décident de poursuivre le projet sur une base bilatérale en espérant que la Grande-Bretagne décidera rapidement de s'y joindre	18 Réunion du Conseil des Communautés européennes (transports) à Bruxelles
10-11	Réunion du Conseil des Ministres de l'O.T.A.N. à Washington	18 Le taux de l'escompte est porté de 3 à 4 % en République Fédérale d'Allemagne
	Célébration du vingtième anniversaire de l'Alliance atlantique (28)	20-26 Réunion du Comecon à Moscou
	Le Président Nixon propose la création, au sein de l'O.T.A.N., d'un groupe de planification politique et d'une commission des affaires extra-militaires	Signature d'un document prévoyant une intégration souple des économies des pays de l'est et un programme d'action économique
11	Lancement du satellite de télécommunications soviétique Molnyia 1 K	21 Réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des pays de la C.E.E. à Mons
14	Lancement du satellite météorologique américain Nimbus 3	

April (continued)

21st	The Federal Republic of Germany maintains its application for membership of the Geneva Disarmament Conference			fortnight earlier that the two countries deposit simultaneously the instruments of ratification of the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons
22nd	Mr. Stans, United States Secretary of Commerce, tells the American Chamber of Commerce in Paris that his government's proposal for a round-table discussion of measures for overcoming artificial obstacles to international trade has been approved by all Europeans with whom he has discussed it	23rd		Launching of the Soviet Cosmos 280 satellite
		24th		The Federal German Government unanimously adopts the Bill abolishing time-limits on war crimes
22nd	Mr. Schroeder, Federal German Minister of Defence, and Mr. Healey, British Secretary of State for Defence, decide in Bonn to hold regular consultations on defence questions and pursue work with other members of the Atlantic Alliance on a new European multi-rôle combat aircraft (MRCA)	24th		French and German firms sign an agreement for the joint construction of a jet military training aircraft to replace the Fouga-Magister
22nd-30th	Visit by Mr. Saragat, President of the Italian Republic, and Mr. Nenni, Italian Minister for Foreign Affairs, to Britain After a banquet given in his honour by Queen Elizabeth, President Saragat makes an urgent appeal in favour of Europe and co-operation between Italy and Britain, "in the framework of Western European Union in particular" Adoption of a Declaration on Europe tabled in the WEU Council and opened for the signature of the member countries (33)	25th		Mr. Laird, United States Secretary of Defence, says that the Soviet Union might draw ahead of the United States in all military fields by about 1975
		27th		Referendum in France on the reform of the Senate and regionalisation. 46.82 % of the votes cast were in favour and 53.17 % against the project (32)
		27th		In an interview on German radio, Mr. Stoltenberg, Federal German Minister of Scientific Research, states that the time has not yet come for the Federal Republic to sign the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons, particularly since the European Communities have not yet adopted a position concerning the peaceful use of nuclear energy
23rd	Creation of the European Trades Union Confederation, The Hague	28th		General de Gaulle announces his decision to resign as President of the French Republic. Mr. Poher, President of the Senate, becomes Provisional President pending the presidential elections
23rd	Mr. McCloskey, United States Department of State spokesman, announces that the United States proposed to the Soviet Union a			

Avril (suite)

- 21 La République Fédérale d'Allemagne maintient sa candidature à la Conférence sur le désarmement de Genève
- 22 M. Stans, Secrétaire d'Etat américain au commerce, déclare devant la chambre de commerce américaine, à Paris, que la proposition faite par son gouvernement de discuter autour d'une table ronde des mesures tendant à lever les obstacles artificiels au commerce international a rencontré l'approbation de tous ses interlocuteurs européens
- 22 MM. Schroeder et Healey, Ministres allemand et britannique de la défense, décident à Bonn de se consulter régulièrement sur les problèmes de défense et de poursuivre avec d'autres partenaires de l'Alliance atlantique les travaux en vue de la construction d'un nouvel avion de combat à missions multiples (M.R.C.A.)
- 22-30 Visite de M. Saragat, Président de la République italienne, et de M. Nenni, Ministre italien des affaires étrangères, en Grande-Bretagne
A l'issue d'un banquet offert en son honneur par la Reine Elizabeth, le Président Saragat lance un appel pressant en faveur de l'Europe et de la coopération italo-britannique, notamment dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale
Adoption d'une déclaration sur l'Europe qui est déposée au Conseil de l'U.E.O. et ouverte à la signature des pays membres (33)
- Signature d'une déclaration d'intention sur la coopération scientifique et technologique
- 23 Crédit de la Confédération syndicale européenne à La Haye
- 23 M. McCloskey, porte-parole du Département d'Etat américain, annonce que les Etats-Unis ont proposé à l'Union Soviétique, il y a une quinzaine de jours, que les deux puissances déposent simultanément les instruments de ratification du traité de non-prolifération des armes nucléaires
- 23 Lancement du satellite soviétique Cosmos 280
- 24 Le gouvernement allemand adopte définitivement et à l'unanimité moins une voix le projet de loi abolissant toute prescription pour les crimes de guerre
- 24 Signature entre firmes françaises et allemandes d'un accord pour la construction en commun d'un avion d'entraînement militaire à réaction destiné, en particulier, à succéder au Fouga-Magister
- 25 M. Laird, Secrétaire d'Etat américain à la défense, déclare que l'Union Soviétique pourrait ravir aux Etats-Unis, vers 1975, la suprématie dans tous les domaines militaires
- 27 Référendum en France sur la réforme du Sénat et la régionalisation. 46,82 % des Français se prononcent pour, 53,17 % contre le projet (32)
- 27 Dans une interview accordée à la radio allemande, M. Stoltenberg, Ministre allemand de la recherche scientifique, déclare que le moment n'est pas encore venu pour la R.F.A. de signer le traité de non-prolifération des armes nucléaires et qu'il y a lieu notamment d'attendre la position que prendront les Communautés européennes dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire
- 28 Le Général de Gaulle annonce dans un communiqué sa décision de cesser d'exercer ses fonctions de Président de la République française. M. Poher, Président du Sénat, assume l'intérim de la présidence de la République jusqu'à l'élection présidentielle

April (continued)

- 28th Mr. Strauss, Federal German Minister of Finance, states in Munich that the Federal Republic of Germany is prepared to hold multilateral talks on international monetary problems and that a revaluation of the Deutschmark of between 8 and 10 % is not out of the question
- 28th Mr. Dubcek is elected President of the Czechoslovak National Assembly
- 28th-29th Meeting of the Prime Ministers of the Benelux countries, The Hague
It is decided to abolish internal frontier formalities not later than 1st November 1970 and formalities connected with the value added tax by 1st July 1971
- 29th Meeting of the Ministers of Defence of the Federal Republic of Germany, Britain, Italy and the Netherlands in Bonn to discuss the proposed multi-rôle combat aircraft
- 30th Mr. Ahlers, Federal German Deputy Secretary of State for Information, states that the Federal German Government has no intention of revaluing the Deutschmark
- 30th In an article published in the *Revue de la Défense Nationale*, General Fourquet, French Chief of Staff of the Armed Forces, states that he is in favour of closer co-operation between French forces and NATO, particularly for manoeuvres, and rejects General Ailleret's "all-round" defence concept and the concept of "massive nuclear retaliation", preferring the concept of "flexible response"
- 30th The Republic of Iraq announces that it has decided to recognise the German Democratic Republic and to establish diplomatic relations with it

May

- 1st-2nd Negotiations between the Federal Republic of Germany and the United States on the cost of stationing United States troops in Germany
- 1st-3rd Visit by Mr. Eyskens, Belgian Prime Minister, to Italy
- 2nd Mr. Botha, South African Minister of Defence, tells Parliament that in co-operation with France, South Africa has developed an anti-aircraft defence system of French design, known as Cactus
- 3rd In a speech in Aachen, Mr. Harmel, Belgian Minister for Foreign Affairs, states that 1969 will be a year of reflection and progress for the unification of Europe, and that the WEU Assembly is still the best place for a joint search for the means of building Europe
- 3rd Poland ratifies the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons
- 3rd The Soviet Union asks the People's Republic of China to convene the joint committee responsible for navigation on frontier rivers
- 4th In an interview granted to *Die Welt am Sonntag*, Mr. Strauss, Federal German Minister of Finance, states that a unilateral revaluation of the Deutschmark is out of the question
- 5th Mr. Ahlers, Federal German Under-Secretary of State for Information, states that the Soviet Union has offered to prolong as far as Niedersachsen in the Federal Republic the oil pipeline linking Soviet oilfields with the western Warsaw Pact countries
- 5th The Finnish Government sends all European States and the United States and Canada a memorandum

Avril (suite)

- 28 M. Strauss, Ministre allemand des finances, déclare à Munich que la République Fédérale d'Allemagne est prête à des conversations multilatérales sur les problèmes monétaires internationaux, et qu'il n'exclut pas une réévaluation du mark de 8 à 10 %
- 28 M. Dubcek est élu président de l'Assemblée nationale tchécoslovaque
- 28-29 Conférence, à La Haye, des premiers ministres des pays du Benelux, qui décident de supprimer les formalités aux frontières intérieures le 1^{er} novembre 1970 au plus tard, et celles afférentes à la T.V.A. le 1^{er} juillet 1971.
- 29 Réunion des ministres de la défense d'Allemagne, de Grande-Bretagne, d'Italie et des Pays-Bas à Bonn pour discuter du projet d'avion de combat à missions multiples (M.R.C.A.)
- 30 M. Ahlers, Secrétaire d'Etat adjoint allemand à l'information, déclare que le gouvernement fédéral allemand n'a aucunement l'intention de réévaluer le mark
- 30 Dans un article publié dans la Revue de la Défense Nationale, le général Fourquet, chef d'état major des forces armées françaises, se prononce pour une coopération plus étroite entre les forces françaises et l'O.T.A.N., notamment pour les manœuvres, et rejette le concept de la défense « tous azimuts » du général Ailleret, ainsi que celui des « représailles nucléaires massives », pour reprendre celui de la « réponse flexible »
- 30 La République irakienne annonce qu'elle a décidé de reconnaître l'Allemagne de l'est et d'établir des relations diplomatiques avec elle

Mai

- 1^{er}-2 Négociations germano-américaines sur la compensation par la République Fédérale d'Allemagne des frais de stationnement des troupes américaines en Allemagne
- 1^{er}-3 Visite de M. Eyskens, Premier ministre belge, en Italie
- 2 M. Botha, Ministre sud-africain de la défense, déclare devant le parlement que l'Afrique du sud a mis au point, en collaboration avec la France, un système de défense anti-aérienne de conception française sous le nom de Cactus
- 3 Dans un discours prononcé à Aix-la-Chapelle, M. Harmel, Ministre belge des affaires étrangères, déclare que 1969 sera pour l'unification européenne une année de réflexion et de progrès, et que l'Assemblée de l'U.E.O. reste le lieu où doivent être recherchés en commun les moyens d'édifier l'Europe
- 3 La Pologne ratifie le traité de non-prolifération des armes nucléaires
- 3 L'Union Soviétique demande à la Chine populaire la convocation de la commission mixte pour le règlement de la navigation sur les fleuves frontaliers
- 4 Dans une interview accordée au journal *Die Welt am Sonntag*, M. Strauss, Ministre allemand des finances, déclare qu'une réévaluation unilatérale du mark est hors de question
- 5 M. Ahlers, Secrétaire d'Etat adjoint allemand à l'information, déclare que l'Union Soviétique a offert à la République Fédérale d'Allemagne de prolonger l'oléoduc qui relie les champs pétrolifères soviétiques aux membres occidentaux du Pacte de Varsovie jusqu'à Niedersachsen
- 5 Le gouvernement finlandais adresse à tous les Etats européens, ainsi qu'aux Etats-Unis et au Canada,

May (continued)

	on the convocation of a European security conference (34)	
5th-6th	Meeting of the Committee of Ministers of the Council of Europe, which is celebrating its twentieth anniversary, London (35)	9th Mr. Rey, President of the Commission of the European Communities, states in Brussels that, in order to finance the final stage of the common agricultural policy, the Commission has decided to propose that the Community have its own resources and that the European Parliament have increased supervisory powers
7th	In a note to all European States, the United States, Canada and U Thant, Secretary-General of the United Nations, the Finnish Government proposes Helsinki as the meeting place for the conference on European security proposed by the Warsaw Pact countries	9th Sixteen inspectors from eleven member States of the IAEA start an inspection of a nuclear factory in West Valley, New York State
	It proposes preliminary talks between the countries concerned and also between the Federal Republic of Germany and the German Democratic Republic, and, like the Soviet Union, considers that there should be no prior conditions but that the conference should be preceded by a preparatory meeting	11th Meeting of the Governors of the Central Banks of the Group of Ten, Basle
7th	Mr. Allègre, Chairman of the computer working group of the Commission of the European Communities, announces contacts between French, Italian, Netherlands, German and British firms for a future European computer programme	12th Meeting of the Council of the European Communities, Luxembourg
8th	Cambodia establishes diplomatic relations with East Germany	12th It is decided to prolong by one year the term of office of the President and Vice-Presidents of the Commission, due to end at the beginning of July 1969, and to adopt the programme of work of the Community so as to enable the final stage of the Common Market to be reached at the beginning of 1970 (36)
8th	At the sixteenth plenary meeting of the Paris Conference on Vietnam, the North Vietnamese National Liberation Front submits a ten-point peace plan	12th New China News Agency announces that the Chinese Government welcomes the Soviet proposal to open bilateral negotiations on regulations for navigation on frontier rivers and suggests that the talks start in mid-June
9th	The Federal German Government decides not to revalue the Deutschmark, even in the framework of a general realignment of parities	12th Merger of the German aircraft firm <i>Vereinigte Flugtechnische Werke</i> (VFW) of Bremen and the Fokker Company of Amsterdam, forming the first association between European firms in the aircraft and space field
		12th The bank rate in Denmark is raised from 7 % to 9 %

Mai (suite)

un mémorandum concernant la convocation d'une conférence sur la sécurité européenne (34)	9	M. Rey, Président de la Commission des Communautés européennes, déclare à Bruxelles que la Commission a décidé de proposer, pour financer la politique agricole commune au stade définitif, la création de ressources propres de la Communauté, assorties d'un accroissement du pouvoir de contrôle du Parlement européen
Session du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe qui célèbre son vingtième anniversaire à Londres (35)	9	Seize inspecteurs, ressortissants de onze Etats membres de l'A.I.E.A., commencent l'inspection d'une usine atomique américaine située à West Valley, dans l'ouest de l'Etat de New York
Dans une note adressée à tous les Etats européens, aux Etats-Unis, au Canada et à M. Thant, Secrétaire général des Nations Unies, le gouvernement de la Finlande prend l'initiative d'offrir Helsinki comme lieu de rencontre pour la réunion éventuelle de la conférence sur la sécurité européenne proposée par les pays du Pacte de Varsovie	11	Réunion des gouverneurs des banques centrales des pays du Groupe des Dix à Bâle
Il propose des entretiens préalables entre les pays intéressés ainsi qu'entre la R.F.A. et la R.D.A. et estime comme l'Union Soviétique qu'il ne devrait pas y avoir de conditions préalables, la conférence devant être précédée d'une réunion préparatoire	12	Réunion du Conseil des Communautés européennes à Luxembourg
M. Allègre, président du Groupe Spécialisé Informatique de la Commission des Communautés européennes, annonce que des contacts ont été pris entre firmes française, italienne, néerlandaise, allemande et britannique en vue de la création prochaine d'un « Plan Calcul » européen	12	Le Conseil décide de proroger pour un an le mandat du président et des vice-présidents de la Commission qui venait à expiration au début du mois de juillet 1969 et adopte le programme de travail de la Communauté devant permettre le passage à la phase finale du Marché commun au début de 1970 (36)
Le Cambodge établit des relations diplomatiques avec l'Allemagne de l'est	12	Dans un télégramme, l'Agence Chine nouvelle annonce que le gouvernement de Pékin vient d'accueillir favorablement la proposition soviétique d'ouvrir des négociations bilatérales sur la réglementation de la navigation sur les fleuves frontaliers et de suggérer que les entretiens soient entamés dès la mi-juin
A la seizième séance plénière de la Conférence de Paris sur le Vietnam, le Front national de libération nord-vietnamien présente un plan de paix en dix points	12	Création, par la fusion de la firme aéronautique allemande <i>Vereinigte Flugtechnische Werke</i> (VFW) de Brême et la Société Fokker d'Amsterdam de la première association d'entreprises européennes de l'aéronautique et de l'espace
Le gouvernement allemand décide de ne pas réévaluer le Deutsche-mark, même dans le cadre d'un réalignement général des parités	12	Le taux de l'escompte est porté de 7 à 9 % au Danemark

	May (continued)	
12th-16th	<p>First Part of the Twenty-First Session of the Consultative Assembly of the Council of Europe, Strasbourg (37, 38, 40)</p> <p>Mr. Olivier Reverdin (Liberal Democrat, Switzerland) is elected President of the Consultative Assembly by acclamation in place of Sir Geoffrey de Freitas (Labour, United Kingdom)</p> <p>Mr. Toncic-Sorinj, former Austrian Minister for Foreign Affairs, is elected Secretary-General of the Council of Europe</p>	<p>Mr. Strauss advocates the creation of a European defence force by merging the French and British nuclear forces, and states that he is in favour of a federated Europe</p>
13th	President Nixon asks Congress to approve a system of drawing lots for conscription	Conclusion of an agreement of principle between Mr. Mulley, British Minister of State for Foreign and Commonwealth Affairs, and Mr. Harkort, Federal German Secretary of State for Foreign Affairs, on compensation for the cost of stationing British troops in Germany
14th	Signature in Bonn by the Federal Republic of Germany, Italy and Britain of an agreement to build by 1975 a new European variable-geometry fighter aircraft (multi-rôle combat aircraft), the Panther. A European firm, Panavia, is set up for this purpose (39)	20th-22nd Sixth conference of European Ministers of Education, Versailles
14th	In a televised speech, President Nixon sets out an eight-point peace plan for Vietnam	21st COMSAT launches the third communications satellite, INTELSAT III, by means of a Thor Delta rocket
15th	The City of Aachen awards the Charlemagne Prize to the members of the Commission of the European Communities as a group	21st Meeting in Brussels of the inter-governmental conference for the institution of a system of issuing patents which, on the invitation of the member countries of the Common Market, is also attended by the EFTA countries and Ireland, Greece, Turkey and Spain
16th	The Soviet Venus 5 probe, launched on 5th January, reaches Venus	21st The Soviet Union presents the Tu-144, a rival for Concorde, Moscow
18th	The United States spacecraft Apollo 10 with three astronauts on board is launched from Cape Kennedy by a Saturn 5 rocket. After flying over the moon at low altitude in a lunar module, the astronauts land in the Pacific on 26th May	22nd In reply to a question in the House of Commons, Mr. Wilson, British Prime Minister, rejects the proposal made in London on 19th June by Mr. Strauss, Federal German Minister of Finance, concerning the creation of a separate European nuclear force
19th-20th	Visit by Mr. Strauss, Federal German Minister of Finance, to London	22nd The United States submits to the Geneva Disarmament Conference a draft treaty forbidding the placing of nuclear and other weapons of mass destruction on the seabed and ocean floor
		In order to facilitate the choice between the two processes, the Commission of the European Communities proposes to the member

Mai (suite)

12-16	Première partie de la vingt-et-unième session de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe à Strasbourg (37, 38 et 40)	Il préconise la création d'une force européenne de défense par la fusion des forces nucléaires française et britannique et se déclare en faveur d'une Europe fédérée
	M. Olivier Reverdin (libéral démocrate suisse) est élu par acclamation Président de l'Assemblée consultative et remplace Sir Geoffrey de Freitas (travailliste britannique)	Conclusion d'un accord de principe entre M. Mulley, Ministre d'Etat britannique aux affaires étrangères et au Commonwealth, et M. Harkort, Secrétaire d'Etat allemand aux affaires étrangères, sur la compensation des frais de stationnement des troupes britanniques en Allemagne
	M. Toncic-Sorinj, ancien Ministre autrichien des affaires étrangères, est élu secrétaire général du Conseil de l'Europe	Sixième conférence des ministres européens de l'éducation à Versailles
13	Le Président Nixon demande au Congrès d'approuver la création d'un système de tirage au sort pour l'appel sous les drapeaux	20-22
14	Signature, à Bonn, par la République Fédérale d'Allemagne, l'Italie et la Grande-Bretagne d'un protocole d'accord sur la construction pour 1975 d'un nouvel avion de combat européen à flèche variable (<i>multi rôle combat aircraft</i>), le Panther. Création à cet effet d'une société industrielle européenne, la Panavia (39)	21
14	Dans un discours télévisé, le Président Nixon expose un plan de paix en huit points sur le Vietnam	21
15	La ville d'Aix-la-Chapelle remet le prix Charlemagne à l'ensemble des membres de la Commission des Communautés européennes	21
16	La sonde spatiale soviétique Venus 5, lancée le 5 janvier dernier, atteint la planète Vénus	22
18	Lancement par une fusée Saturne 5 à Cap Kennedy du vaisseau spatial américain Apollo 10, avec à son bord trois astronautes qui, après avoir survolé la lune à basse altitude dans un module lunaire, amerrissent, le 26 mai, dans le Pacifique	22
19-20	Visite de M. Strauss, Ministre allemand des finances, à Londres	22

May (continued)			
	countries that two pilot uranium enrichment plants be built, one in France of the gaseous diffusion type and the other in Germany of the ultra-centrifuge type	27th	Launching of the Soviet Cosmos 283 satellite
23rd	The co-Chairmen (United States and Soviet Union) of the Geneva Disarmament Conference, after consulting the Committee, admit Japan and the People's Republic of Mongolia as members of the conference. The conference is to be adjourned on 3rd July	27th	Sudan recognises East Germany
23rd	The West German air force loses its 95th Starfighter F-104G	27th-28th	Visit by Mr. de Jong, Netherlands Prime Minister, and Mr. Luns, Minister for Foreign Affairs, to the United States
24th	In reply to the Soviet Government's declaration of 29th March proposing to resume the talks on frontiers, suspended since 1964, the Chinese Government calls for the annulment of the Chinese-Soviet frontier treaties	28th	In a speech in Mannheim, Mr. von der Groeben, member of the Commission of the European Communities, suggests a programme for reviving and developing political, economic and military integration in Europe
25th	In an interview on United States television, Mr. Heath, Leader of the British Conservative Party, states that if his party comes to power it would be prepared to amalgamate the British nuclear force with the French strike force, the two countries thus becoming the joint holders of the nuclear force of a united Europe	28th	Meeting of the NATO Defence Planning Committee, Brussels (41)
26th	Signature in Moscow of a Franco-Soviet five-year trade agreement for the period 1970-74, providing for twice as much trade as under the present agreement covering the period 1965-69	28th	In a message to Congress, President Nixon requests \$2,210 million for economic aid and \$375 million for military aid for the financial year 1969-70
27th	Meeting of European Ministers of Defence on the invitation of Mr. Den Toom, Netherlands Minister of Defence, during the NATO meeting of Defence Ministers	28th	France and the Federal Republic of Germany sign an agreement for the joint construction of a jet military training aircraft, the Alpha-Jet, to replace the Fouga Magister
27th	Hungary ratifies the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons	28th	Tenth meeting of the four permanent members of the United Nations Security Council on the Middle East
		28th May-9th June	Meeting of the ELODO Council Paris
		29th	Twenty-eighth air and space show, Le Bourget (44)
		29th	France and the Federal Republic of Germany sign the contract for the joint construction of the European Airbus A-300B, at an estimated cost of Frs. 2,000 million, to come into service in 1972, Paris
		29th	The bank rate in Belgium is raised from 5.5 % to 6 %

Mai (suite)

		27	Lancement du satellite soviétique Cosmos 283
		27	Le Soudan annonce la reconnaissance de l'Allemagne de l'est
		27-28	Visite de M. de Jong, Premier ministre, et de M. Luns, Ministre néerlandais des affaires étrangères, aux Etats-Unis
23	bres la construction de deux usines pilotes d'enrichissement de l'uranium, l'une en France du type « diffusion gazeuse », l'autre en Allemagne du type « ultracentrifugation »	28	M. von der Groeben, membre de la Commission des Communautés européennes, présente, dans un discours prononcé à Mannheim, un programme de relance et de développement pour l'intégration politique, économique et militaire de l'Europe
23	Les co-présidents américain et soviétique de la Conférence sur le désarmement de Genève admettent, après consultation avec le Comité, le Japon et la République populaire de Mongolie comme nouveaux membres de la conférence, qui doit ajourner ses travaux le 3 juillet	28	Réunion du Comité des plans de défense de l'O.T.A.N. à Bruxelles (41)
24	L'armée de l'air ouest-allemande perd son 95 ^e Starfighter F104-G	28	Dans un message au Congrès, le Président Nixon demande 2.210 milliards de dollars d'aide économique et 375 millions de dollars d'aide militaire au titre de l'exercice 1969-1970
25	En réponse à la déclaration du gouvernement soviétique du 29 mars proposant de reprendre les conversations sur le problème des frontières interrompues depuis 1964, le gouvernement chinois demande l'annulation des traités relatifs à la frontière sino-soviétique	28	Signature entre la France et l'Allemagne d'un accord sur la construction en commun d'un avion d'entraînement militaire, l'Alpha-Jet, qui doit remplacer le Fouga-Magister
26	Dans une interview accordée à la télévision américaine, M. Heath, leader du parti conservateur britannique, déclare que si son parti prenait le pouvoir, il serait disposé à amalgamer les forces nucléaires britannique et française, les deux pays devenant ainsi les mandataires communs de la force nucléaire d'une Europe unifiée	28	Dixième réunion des quatre membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies sur le Moyen-Orient
27	Signature, à Moscou, d'un accord commercial franco-soviétique de cinq ans (1970-1974), qui prévoit un volume d'échanges deux fois plus important que le présent, conclu pour la période 1965-1969	28	Réunion du Conseil du C.E.C.L. E.S. à Paris
27	Réunion, en marge de la conférence des ministres de la défense de l'O.T.A.N., des ministres européens de la défense, à l'invitation de M. Den Toom, Ministre néerlandais de la défense	28 mai-9 juin	Vingt-huitième salon de l'aéronautique et de l'espace du Bourget (44)
27	La Hongrie ratifie le traité de non-prolifération des armes nucléaires	29	Signature, à Paris, par la France et la République Fédérale d'Allemagne du contrat pour la mise au point en commun de l'Airbus européen A-300 B, dont le coût est évalué à 2 milliards de francs et qui doit entrer en service en 1972
		29	Le taux de l'escompte est porté de 5,5 à 6 % en Belgique

May (continued)

- 29th Launching of the Soviet Cosmos 284 satellite
- 29th-30th The NATO Nuclear Planning Group meets in London and decides to send a symbolic multinational fleet to the Mediterranean (42)
- 30th The Federal German Government unanimously adopts a five-point declaration of principle attenuating the 1955 Hallstein doctrine, according to which recognition of East Germany is considered by West Germany to be an unfriendly act and that the Federal Government will adopt an appropriate position in each case in the light of the interests of the German people as a whole
- 30th Agreement on the renewal of the agreement of association between the EEC and the Associated African and Malagasy States for a transitional period of one year

June

- 1st First round of the presidential elections in France. Mr. Pompidou obtains 43.95 % of votes cast, Mr. Poher 23.42 % and Mr. Duclos 21.52 % (43)
- 2nd Mr. Cadieux, Canadian Minister of Defence, tells the Canadian House of Commons that Canada will maintain a significant military presence in Europe and continue to fulfil its commitments to NATO
- 3rd Speaking in Bonn, Chancellor Kiesinger states that he is prepared to discuss the question of the Oder/Neisse line with Poland but that a solution to the problem can be found only in the framework of a peace treaty

- 3rd Mr. Carli, Governor of the Bank of Italy, states that there is no question of the lira being revalued
- 3rd Launching of the Soviet Cosmos 285 satellite
- 3rd-4th Extraordinary session of the European Parliament, Strasbourg, on the renewal of the agreement of association between the EEC and the Associated African and Malagasy States and the agreements between the EEC and Morocco and Tunisia
- 3rd-5th Visit by Mr. Winzer, East German Minister for Foreign Affairs, to Syria to sign protocols establishing diplomatic relations between Syria and East Germany
- 4th The Federal German Government adopts a three-point resolution following the recognition of East Germany by Cambodia, Iraq and Sudan
- 4th Speaking in Colorado Springs, President Nixon condemns United States neo-isolationism in the defence field and affirms his intention to maintain and strengthen the defence of the United States
- 4th-5th Meeting of the European Research and Development Organisation (ERDO), London
- A seven-point programme for scientific and industrial co-operation is drawn up for advanced industries in the 1970s. Britain, France, the Federal Republic of Germany, the Netherlands and Belgium are members of the organisation
- 4th-26th Conference of the International Labour Organisation, Geneva, to celebrate the organisation's fiftieth anniversary. For the first time, a labour delegate, Mr. Jean Möri (Swiss trade union), is elected President of the Conference. Pope Paul VI addresses the conference

Mai (suite)

- 29 Lancement du satellite soviétique Cosmos 284
- 29-30 Réunion, à Londres, du Groupe des plans nucléaires de l'O.T.A.N., qui décide la création d'une flotte multinationale symbolique en Méditerranée (42)
- 30 Le gouvernement allemand adopte à l'unanimité une déclaration de principe en cinq points atténuant la Doctrine Hallstein de 1955, d'où il ressort que la reconnaissance du régime est-allemand est considérée à Bonn comme un acte inamical et que le comportement du gouvernement fédéral sera arrêté, dans chaque cas, en fonction des intérêts de l'ensemble du peuple allemand
- 30 Accord sur le renouvellement de l'accord d'association C.E.E.-E.A.M.A. pour une période transitoire d'un an

Juin

- 1^{er} Premier tour des élections présidentielles en France. M. Pompidou arrive en tête avec 43,95 % des voix, devant M. Poher avec 23,42 % et M. Duclos (communiste) avec 21,52 % (43)
- 2 M. Cadieux, Ministre canadien de la défense, déclare devant la Chambre des communes, à Ottawa, que le Canada maintiendra une présence militaire significative en Europe et continuera à remplir pleinement ses obligations envers l'O.T.A.N.
- 3 Dans un discours prononcé à Bonn, le Chancelier Kissinger déclare qu'il est prêt à parler avec la Pologne du problème de la ligne Oder-Neisse, une solution de ce problème ne pouvant cependant être trouvée que dans un traité de paix

- 3 M. Carli, Gouverneur de la Banque d'Italie, exclut toute réévaluation de la lire
- 3 Lancement du satellite soviétique Cosmos 285
- 3-4 Session extraordinaire du Parlement européen à Strasbourg, consacrée essentiellement au renouvellement de l'accord d'association C.E.E.-E.A.M.A. et aux accords C.E.E.-Maroc et C.E.E.-Tunisie
- 3-5 Visite de M. Winzer, Ministre est-allemand des affaires étrangères, en Syrie. Signature de protocoles d'établissement de relations diplomatiques entre la Syrie et l'Allemagne de l'est
- 4 Le gouvernement allemand adopte une résolution en trois points à la suite de la reconnaissance de Berlin-est par le Cambodge, l'Irak et le Soudan
- 4 Dans un discours prononcé à Colorado Springs, le Président Nixon condamne le « néo-isolationnisme » américain en matière de défense et affirme son intention de maintenir et de renforcer la défense des Etats-Unis
- 4-5 Réunion de l'ERDO (*European Research and Development Organisation*) à Londres
- 4-26 Mise au point d'un programme conjoint de coopération scientifique et industrielle en sept points concernant les industries avancées des années 1970. Font partie de cette organisation : la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique
- Conférence, à Genève, de l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.), qui célèbre son cinquantième anniversaire. Pour la première fois, un délégué des travailleurs, M. Jean Mori (Union syndicale suisse) est élu président de la conférence. Le Pape Paul VI pro-

June (continued)

5th-6th	Meeting of the Council of Ministers of WEU, The Hague A joint declaration is adopted unanimously expressing the hope that France will return to its rightful place in WEU	Signature of a document in favour of peace and a declaration on Vietnam
	At a press conference, Mr. Luns, Netherlands Minister for Foreign Affairs, announces an agreement of principle between all the Ministers to give a positive answer, subject to certain conditions, to Hungary's appeal for a European security conference	Mr. Brezhnev announces that the Soviet Union intends to set up a collective security system in Asia
	After the Council meeting, Mr. Harmel, Belgian Minister for Foreign Affairs, informs the Belga Agency that Belgium attaches great importance to the establishment of a system of prior consultations on a list of foreign policy questions to be drawn up each year. He hopes that France will take a positive decision on this matter at the next meeting of the WEU Ministers in the autumn, the other governments having already stated that they are in favour of such a system	The final communiqué expresses support for the simultaneous abolition of the Atlantic and Warsaw Pacts
	In an interview, Mr. Brandt, Federal German Vice-Chancellor and Minister for Foreign Affairs, states that he has proposed to his colleagues that a meeting of Heads of State and of Government of the Six and Britain be convened outside the European organisations before the end of the year to discuss and draw up the broad lines of Europe's future development	National congress in South Vietnam, grouping representatives of all the resistance forces, including the National Liberation Front and the Alliance of National Democratic and Peaceful Forces. A decision is reached to form a provisional revolutionary government for the Republic of South Vietnam
8th		The Governors of the main western Central Banks, meeting in Basle, recognise that no special measures can be taken at present to reverse the trend towards increased interest rates on all the capital markets, particularly that of the Eurodollar
8th		Meeting between President Nixon and President Thieu of South Vietnam, Midway
		The two Presidents agree on the withdrawal of 25,000 United States troops from South Vietnam
9th		Most United States banks announce that they have raised their discount rate from 7.5 % to 8.5 %
9th		The West German air force loses its 96th Starfighter F-104G
9th		The Spanish Government closes Spain's land frontier with Gibraltar and the customs post at La Linea de la Concepcion following the British Government's publication on 30th May of a new Constitution for Gibraltar
5th-17th	International conference of communist and workers' parties, Moscow	

Juin (suite)

nonce un discours devant la conférence	Signature d'un document principal en faveur de la paix et d'une déclaration sur le Vietnam
5-6 Réunion du Conseil des Ministres de l'U.E.O. à La Haye Le Conseil adopte à l'unanimité une déclaration commune exprimant l'espoir que la France reprendra la place qui lui revient dans les activités de l'U.E.O.	M. Brejnev annonce que l'Union Soviétique a l'intention de créer un système de sécurité collective en Asie Le communiqué final se prononce en faveur de la dissolution simultanée du Pacte atlantique et du Pacte de Varsovie
Dans une conférence de presse, M. Luns, Ministre néerlandais des affaires étrangères, annonce un accord de principe de tous les ministres pour répondre positivement, à certaines conditions, à l'appel de Budapest en faveur d'une conférence européenne sur la sécurité	6-8 Congrès national du Sud-Vietnam groupant les représentants de toutes les forces de résistance, y compris le Front national de libération et l'Alliance des forces nationales démocratiques et de paix, qui décide de former un gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Sud-Vietnam
A la suite de la réunion, M. Harmel, Ministre belge des affaires étrangères, déclare notamment à l'Agence Belga : « La Belgique attache une grande importance à l'établissement d'un système de consultations préalables sur une liste de matières de politique étrangère arrêtée annuellement. J'espère que cette question pourra faire l'objet d'une décision positive de la France à l'automne, lors de la prochaine session des ministres de l'U.E.O., les autres gouvernements ayant déjà marqué leur adhésion à cette pratique. »	8 Les gouverneurs des principales banques centrales occidentales, réunis à Bâle, reconnaissent qu'aucune mesure particulière ne peut être prise à l'heure actuelle en vue de renverser la tendance à la hausse des taux d'intérêt sur tous les marchés des capitaux, et notamment sur ceux de l'eurodollar
8 M. Brandt, Vice-Chancelier et Ministre allemand des affaires étrangères, déclare dans une interview qu'il a proposé à ses collègues la réunion d'une conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des Six et de la Grande-Bretagne, en dehors des organisations européennes, avant la fin de l'année pour discuter et fixer les grandes lignes du développement futur de l'Europe	8 Rencontré entre le Président Nixon et le Président Thieu à Midway Les deux hommes d'Etat se mettent d'accord sur le retrait de 25.000 soldats américains du Sud-Vietnam
9 Conférence internationale des partis communistes et ouvriers à Moscou	9 La plupart des banques américaines annoncent que le taux de l'escompte est porté de 7,5 à 8,5 %
9-17	9 L'armée de l'air ouest-allemande perd son 96 ^e Starfighter F104-G
	9 Le gouvernement espagnol ferme la frontière terrestre avec Gibraltar et supprime la douane de La Linea de la Concepcion à titre de représailles après la publication par le gouvernement britannique, le 30 mai dernier, d'une nouvelle constitution pour Gibraltar

June (continued)		
9th-12th	Visit by Mr. Rey, President of the Commission of the European Communities, to the United States	13th In a note handed to the Chinese Embassy in Moscow, the Soviet Government again proposes resuming the talks with the Chinese Government on the Chinese-Soviet frontier, suspended in 1964
10th	Mr. Stoltenberg, Federal German Minister of Scientific Research, and Mr. Paine, Administrator of NASA, sign two agreements for the launching of solar probes and a German satellite by United States launchers	13th The bank rate in France is raised from 6 % to 7 %
10th-13th	Visit by Mr. Gromyko, Soviet Minister for Foreign Affairs, to Cairo	14th-16th Visit by Mr. Schütz, Mayor and Head of the West Berlin Government, to Poland
11th	The United States Air Force abandons the Manned Orbital Laboratory project for the military use of space	At the close of his talks with Polish leaders, he announces that Germany can now have normal relations with Poland and considers that Germany should recognise the Oder/Neisse line as Poland's permanent western frontier
11th	Prince Sihanouk, Cambodian Head of State, announces that his country has broken off relations with the Federal Republic of Germany and will in future refuse assistance from the Federal German Government, but that it will resume diplomatic relations with Washington at the level of chargés d'affaires	15th Second round of the presidential elections in France Mr. Pompidou is elected President of the Republic with 57.58 % of the votes cast, i.e. 37.17 % of the electorate, Mr. Poher obtaining 42.41 % of the votes cast, i.e. 27.37 % of the electorate (45)
11th	The bank rate in Canada is raised from 7 % to 7.5 %	15th Launching of the Soviet Cosmos 286 satellite
12th	Poland deposits the instruments of ratification of the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons	15th-20th Eleventh Socialist International Congress, Eastbourne (46) Mr. Brown, Deputy Leader of the British Labour Party, proposes negotiating a new political, military and monetary integration treaty for Europe, parallel with the talks on Britain's accession to the Common Market
12th	Japan launches its first nuclear-propelled ship, the Mutsu, with a displacement of 88,350 tons	
13th	The Japanese Government reveals in parliament that the Minister of Defence is at present considering the possibility of equipping the Japanese forces with nuclear weapons and introducing compulsory military service	17th On the anniversary of the East German uprising in 1953, Chancellor Kiesinger submits a report on the state of the nation in divided Germany to the Bundestag

Juin (suite)

9-12	Visite de M. Rey, Président de la Commission des Communautés européennes, aux Etats-Unis	13	Dans une note remise à l'ambassade de Chine à Moscou, le gouvernement soviétique propose de nouveau au gouvernement de Pékin de reprendre les pourparlers interrompus en 1964 sur le tracé de la frontière sino-soviétique
10	Signature par M. Stoltenberg, Ministre allemand de la recherche scientifique, et M. Paine, Administrateur général de la N.A.S.A., de deux accords portant sur le lancement de deux sondes solaires et d'un satellite allemand par des fusées américaines	13	Le taux de l'escompte est porté de 6 à 7 % en France
10-13	Visite de M. Gromyko, Ministre soviétique des affaires étrangères, au Caire	14-16	Visite de M. Schütz, Bourgmestre et Chef du gouvernement de Berlin-ouest, en Pologne
11	L'armée de l'air américaine abandonne le projet MOL (<i>Manned Orbital Laboratory</i>), programme d'utilisation militaire de l'espace		Il déclare, à l'issue de ses entretiens avec les dirigeants polonais, qu'il sera désormais possible à l'Allemagne d'avoir des relations normales avec la Pologne et estime que l'Allemagne devrait reconnaître la ligne Oder-Neisse comme frontière occidentale définitive de la Pologne
11	Le Prince Sihanouk, Chef de l'Etat cambodgien, annonce que son pays a rompu toutes les relations avec la République Fédérale d'Allemagne et refusera désormais toute assistance du gouvernement de Bonn. Par contre, son pays accepte la reprise des relations diplomatiques avec Washington au niveau des chargés d'affaires	15	Deuxième tour des élections présidentielles en France
11	Le taux de l'escompte est porté de 7 à 7,5 % au Canada		M. Pompidou est élu Président de la République Française avec 57,58 % des suffrages exprimés, soit 31,17 % des électeurs inscrits, devant M. Poher qui recueille 42,41 % des suffrages exprimés, soit 27,37 % des électeurs inscrits (45)
12	La Pologne dépose les instruments de ratification du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires	15	Lancement du satellite soviétique Cosmos 286
12	Le Japon lance son premier navire à propulsion nucléaire, le <i>Mutsu</i> , de 88.350 tonnes	15-20	Onzième congrès de l'Internationale socialiste à Eastbourne (46)
13	Le gouvernement japonais révèle devant le parlement que le ministère de la défense étudie actuellement la possibilité d'équiper les forces japonaises d'armes nucléaires et d'instituer le service militaire obligatoire	17	M. Brown, leader adjoint du parti travailliste britannique, propose, parallèlement aux conversations sur l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, la négociation d'un nouveau traité sur l'intégration politique, militaire et monétaire de l'Europe
			A l'occasion de l'anniversaire du soulèvement de 1953 en Allemagne de l'est, le Chancelier Kiesinger présente devant le Bundestag un rapport sur la situation de la nation dans l'Allemagne divisée

	June (continued)	
17th	The Bundestag adopts a proposal calling on the Federal Government to take action to ensure that the unanimity rule in the EEC Council of Ministers is replaced by the majority rule, since otherwise the Community will be paralysed	ning of August 1969 on limiting strategic weapons
17th	The Soviet Union hands the United States counter-proposals to the United States document of 26th May on solving Middle East questions	Spain announces its decision to withdraw from CERN for economic reasons
17th-19th	First Part of the Fifteenth Ordinary Session of the Assembly of WEU, Paris	Secret negotiations in Canberra between Britain, Australia, Singapore, Malaysia and New Zealand to draw up a joint defence programme following the withdrawal of British troops from South-East Asia in 1971
18th	A spokesman of the Finnish Ministry for Foreign Affairs announces that seven countries (i.e. the Soviet Union, Czechoslovakia, Bulgaria, Hungary, Austria, Italy and Ireland) have agreed to Finland's proposal that the European security conference proposed by the Warsaw Pact countries be held in Helsinki, with the unofficial support of the Scandinavian countries (Sweden, Norway, Denmark and Iceland)	Investiture of Mr. Georges Pompidou as the nineteenth President of the French Republic and appointment of Mr. Jacques Chaban-Delmas as Prime Minister
19th	Under the title "Five steps towards Europe", the CDU parliamentary group in the Bundestag submits a proposal for the constitution of an interministerial committee for European questions with the Federal Chancellor as Chairman, and of a European defence council and armaments agency to speed up European co-operation	The bank rate in Germany is raised from 4 % to 5 %
19th	At a press conference, President Nixon states that United States land forces will have left Vietnam by next year and that the United States is prepared to hold talks with the Soviet Union at the begin-	The International Monetary Fund grants Britain an additional credit of \$1,000 million
		. The agreement on United States bases in Spain is extended until 1970
21st		The bank rate in Italy is raised from 3.5 % to 5 %
23rd		Investiture of the new French Government (47)
23rd		The Federal German CDU Party publishes its electoral programme for 1969-73, in which it declares that it is in favour of the political union of Europe in the framework of a European federation with a parliament elected by direct suffrage, and of direct negotiations with East Germany, but without recognition of the Pankow régime
23rd		Mr. Healey, British Secretary of State for Defence, states in Bangkok that British troops will

Juin (suite)

17	Le Bundestag adopte une proposition demandant au gouvernement fédéral d'agir pour que le principe de l'unanimité en vigueur au Conseil des Ministres de la Communauté Economique Européenne soit remplacé par celui de la majorité, le fonctionnement de la Communauté étant paralysé si le principe de l'unanimité n'est pas abandonné	19	viétique sur la limitation des armes stratégiques dès le début d'août 1969
17	L'Union Soviétique remet aux Etats-Unis des contre-propositions en réponse au document américain du 26 mai concernant une solution des problèmes du Moyen-Orient	19-20	L'Espagne annonce sa décision de se retirer du Centre Européen pour la Recherche Nucléaire (C.E.R.N.) pour des raisons économiques
17-19	Première partie de la Quinzième session ordinaire de l'Assemblée de l'U.E.O. à Paris	20	Négociations secrètes, à Canberra, entre la Grande-Bretagne, l'Australie, Singapour, la Malaisie et la Nouvelle-Zélande pour établir un programme de défense commune après le retrait des troupes britanniques du sud-est asiatique en 1971
18	Un porte-parole du ministère finlandais des affaires étrangères annonce que sept pays ont accepté la proposition de la Finlande d'organiser à Helsinki la conférence sur la sécurité européenne proposée par les pays du Pacte de Varsovie (à savoir l'Union Soviétique, la Tchécoslovaquie, la Bulgarie, la Hongrie, l'Autriche, l'Italie et l'Irlande), les pays scandinaves (Suède, Norvège, Danemark et Islande) ayant apporté leur soutien officieux	20	Investiture de M. Georges Pompidou qui devient le dix-neuvième Président de la République Française et désigne M. Jacques Chaban-Delmas comme Premier ministre
19	Sous le titre « Cinq pas en direction de l'Europe », le groupe parlementaire chrétien-démocrate du Bundestag présente une proposition prévoyant la constitution d'une commission interministérielle pour les affaires européennes, dont le Chancelier serait le président, un conseil européen de la défense et une agence des armements, en vue d'accélérer la coopération en Europe	20	Le taux de l'escompte est porté de 4 à 5 % en Allemagne
19	Dans une conférence de presse, le Président Nixon déclare que les troupes terrestres américaines auront quitté le Vietnam l'année prochaine et que les Etats-Unis sont prêts à négocier avec l'Union So-	20	Le Fonds Monétaire International accorde à la Grande-Bretagne un crédit supplémentaire d'un milliard de dollars
		20	Les Etats-Unis et l'Espagne prolongent jusqu'en 1970 l'accord sur les bases américaines en Espagne
		21	Le taux de l'escompte est porté de 3,5 à 5 % en Italie
		23	Investiture du nouveau gouvernement français (47)
		23	Le parti chrétien-démocrate allemand (C.D.U.) publie son programme électoral pour les années 1969-1973, dans lequel il se prononce en faveur d'une union politique de l'Europe dans le cadre d'une fédération européenne dotée d'un parlement directement élu et de négociations directes avec l'Allemagne de l'est tout en écartant le principe de la reconnaissance du régime de Pankow
		23	M. Healey, Ministre britannique de la défense, déclare à Bangkok que les troupes britanniques ne feront

June (continued)

		no longer form part of SEATO emergency forces after their withdrawal from South-East Asia in 1971, but that Britain will maintain a strategic headquarters in SEATO	Arms Control and Disarmament Agency, on the proposed Soviet-United States negotiations to limit strategic weapons
24th		Launching of the Soviet Cosmos 287 satellite	30th Meeting of the Council of the European Communities (scientific research, Euratom, agriculture), Brussels
25th		The French Ministry of Defence announces that, after a series of successful launchings, long-range strategic missiles with nuclear warheads can now be considered as operational, as well as a ballistic sea-to-ground missile with a range of 2,500 km.	30th June-4th July Second 1969-70 plenary session of the European Parliament, Strasbourg
26th		In a statement to the Chamber of Deputies, Mr. Chaban-Delmas, French Prime Minister, sets out the broad lines of the government's policy, which will be characterised by continuity and liberalisation (48)	July
26th		The United States Department of State announces the renewal of the agreement on the transfer of United States nuclear material to Britain	1st Mr. Gustav Heinemann, third President of the Federal Republic of Germany, is sworn in at a joint meeting of the Bundestag and Bundesrat
27th		Czechoslovakia signs the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons	1st General Lemnitzer, Supreme Allied Commander Europe since July 1962, officially hands over to General Andrew Goodpaster, former Deputy Commander-in-Chief of United States forces in Vietnam
27th		Australia deposits the instruments of ratification of the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons	1st The four-power talks on the Middle East which started three months ago are suspended indefinitely
27th		Launching of the Soviet Cosmos 288 satellite	1st-2nd Meeting of the ESRO Council, Paris
27th		Mrs. Gandhi, Prime Minister of India, states at a press conference in Tokyo that India does not intend to sign the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons	It is decided to pursue work on two new scientific satellites, one for studying cosmic rays and the other geostationary for the study of the magnetosphere
30th		Opening of consultations between members of NATO in Brussels, with the participation of a group of United States technicians led by Mr. Smith, Director of the	2nd Joint meeting between the Chairmen of Foreign Affairs Committees of the parliaments of WEU member States and the General Affairs Committee of the WEU Assembly, Bonn (49)
			2nd The eighth firing of the ELDO Europa I rocket at Woomera is unsuccessful due to a defect in the German-built stage

Juin (suite)

	plus partie des forces d'urgence de l'O.T.A.S.E. après leur retrait du sud-est asiatique en 1971, mais que la Grande-Bretagne maintiendra cependant un état-major stratégique au sein de l'O.T.A.S.E.		l'Agence de contrôle des armements et du désarmement, sur les négociations soviéto-américaines prévues en vue de la limitation des armes stratégiques
24	Lancement du satellite soviétique Cosmos 287	30	Réunion du Conseil des Communautés européennes (recherche scientifique, Euratom, agriculture) à Bruxelles
25	Le ministère français de la défense annonce que des fusées stratégiques à longue portée à têtes nucléaires peuvent désormais, après une série de lancements réussis, être considérées comme opérationnelles, ainsi qu'une fusée balistique mer-sol d'une portée de 2.500 kilomètres	30 juin-4 juillet	Deuxième session 1969-1970 du Parlement européen à Strasbourg
26	Dans une déclaration lue au parlement, M. Chaban-Delmas, Premier ministre français, expose les grandes lignes de la politique du gouvernement, définies d'une part par la continuité, d'autre part par l'ouverture (48)		
26	Le Département d'Etat américain annonce le renouvellement de l'accord sur le transfert de matériel nucléaire américain à la Grande-Bretagne	1 ^{er}	M. Gustav Heinemann, troisième Président de la République Fédérale d'Allemagne, prête serment devant les chambres réunies du Bundestag et du Bundesrat
27	La Tchécoslovaquie signe le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires	1 ^{er}	Le général Lemnitzer, Commandant suprême des forces alliées en Europe depuis juillet 1962, transmet officiellement ses pouvoirs au général Andrew Goodpaster, ancien Commandant en chef adjoint au Vietnam
27	L'Australie dépose les instruments de ratification du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires	1 ^{er} -2	Les consultations des quatre puissances sur le Moyen-Orient, qui avaient commencé il y a trois mois, sont suspendues pour une durée indéterminée
27	Lancement du satellite soviétique Cosmos 288		Réunion du Conseil du C.E.R.S. à Paris
27	Mme Gandhi, Premier ministre de l'Inde, déclare dans une conférence de presse, à Tokyo, que l'Inde n'a pas l'intention de signer le traité de non-prolifération des armes nucléaires	2	Il est décidé de poursuivre l'étude de deux nouveaux satellites scientifiques, l'un pour l'étude du rayonnement cosmique, l'autre géostationnaire, pour l'étude de la magnétosphère
30	Ouverture de consultations entre partenaires de l'O.T.A.N., à Bruxelles, avec la participation d'un groupe de techniciens américains conduit par M. Smith, Directeur de	2	Colloque des présidents des commissions des affaires étrangères des parlements des Etats membres et de la Commission des Affaires Générales de l'Assemblée de l'U.E.O. à Bonn (49)
			Echec du huitième tir de la fusée Europa I, réalisée par le C.E.C. L.E.S., à Woomera, à la suite d'une nouvelle défaillance de l'étage allemand

July (continued)	
3rd	The United States Senate Armed Services Committee proposes a halt to the production of chemical and biological weapons and cancels all credits for research on and development of such weapons
3rd	The Security Council unanimously adopts a resolution annulling the measures taken by Israel to change the status of Jerusalem, and asks Israel to revoke them at once
3rd	Opening of the new session of the Geneva Disarmament Conference, without France but with the participation of two new members : Japan and Outer Mongolia
4th-6th	Official visit by Mr. Wilson, British Prime Minister, to Sweden At a press conference, Mr. Wilson states that he does not consider Sweden's neutrality to be an obstacle to its entry to the Common Market and that there is no political condition in the Rome Treaty to prevent it
5th	Resignation of Mr. Rumor's centre-left coalition government following a split in the Italian Socialist Party A new socialist party, the Unitarian Socialist Party (PSU), is constituted, which refuses to communicate with the Communist Party
7th	In a special report, U Thant, United Nations Secretary-General, states that he will be compelled to withdraw the 92 United Nations observers from the Suez Canal because of the open resumption of hostilities
8th	Signature in Ottawa of a Germano-Canadian co-operation agreement for space research with provision for the use of the missile-launching base near Churchill by German scientists
	8th
	The Federal German Minister of Defence announces that the Franco-German Kormoran missile is now being tested by the German fleet air arm. In two years' time, squadrons of F-104 and Phantom fighter-bombers will also be supplied with these missiles
	8th
	A spokesman of the Federal German Ministry for Foreign Affairs confirms that Germany has begun to build four 1,000-ton submarines for Greece
	8th-10th
	Consultative conference of non-aligned countries, Belgrade The final communiqué affirms the usefulness of a well-prepared conference of Heads of State and of Government of the non-aligned countries
	9th
	Hungary officially applies to join GATT ; Yugoslavia, Czechoslovakia and Poland are already members of this body
	9th
	Conclusion of a further two-year agreement between the United States and the Federal Republic of Germany to offset 80 % of the cost of stationing American troops in Germany
	9th
	President Nixon announces a reduction of 10 % in American civilian and military personnel overseas, except for those in Vietnam, South Korea and NATO member countries
	10th
	Press conference by President Pompidou, Paris (50)
	10th
	The Luxembourg Parliament ratifies the law introducing the value added tax in Luxembourg as from 1st January 1970
	10th
	Mr. Mulley, British Minister of State, submits a draft treaty to the Geneva Disarmament Conference advocating a ban on the manufacture and use of bacteriological weapons

Juillet (suite)

3	La Commission des forces armées du Sénat américain propose l'arrêt de la production des armes chimiques et biologiques et annule tous les crédits pour la recherche et le développement de ces armes	8	Le ministre allemand de la défense annonce que le missile franco-allemand Kormoran est actuellement à l'essai dans l'aéronavale allemande. Dans deux ans, les escadrilles de chasseurs-bombardiers F-104 et Phantom pourront également en être dotées
3	Le Conseil de sécurité adopte à l'unanimité une résolution déclarant nulles les mesures prises par Israël pour changer le statut de Jérusalem et invite Israël à les rapporter immédiatement	8	Un porte-parole du ministère allemand des affaires étrangères confirme que l'Allemagne a commencé à construire quatre sous-marins de 1.000 tonnes pour la Grèce
3	Ouverture de la nouvelle session de la Conférence sur le désarmement de Genève avec la participation de deux nouveaux membres, le Japon et la Mongolie extérieure, et en l'absence de la France	8-10	Conférence consultative des pays non alignés à Belgrade
4-6	Visite officielle de M. Wilson, Premier ministre britannique, en Suède Dans une conférence de presse, M. Wilson estime que la neutralité suédoise n'est pas un obstacle à l'entrée de la Suède dans le Marché commun et que cette entrée n'est exclue par aucune condition politique du Traité de Rome	9	Le communiqué final affirme l'utilité d'une conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés préalablement bien préparée
5	Démission du gouvernement de coalition de centre-gauche de M. Rumor, à la suite de la scission du parti socialiste italien Constitution d'un nouveau parti socialiste, le parti socialiste unitaire (P.S.U.), qui refuse tout dialogue avec le parti communiste	9	La Hongrie pose officiellement sa candidature au G.A.T.T. ; la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie et la Pologne font déjà partie de cet organisme
7	Dans un rapport spécial, M. Thant, Secrétaire général des Nations Unies, indique qu'il sera obligé de retirer les 92 observateurs de l'O.N.U. du Canal de Suez en raison de la reprise des hostilités	9	Conclusion, entre les Etats-Unis et la République Fédérale d'Allemagne, d'un nouvel accord valable pour deux ans, prévoyant la compensation à 80 % des frais de stationnement des troupes américaines en Allemagne
8	Signature, à Ottawa, d'un accord de coopération germano-canadien dans le domaine de la recherche spatiale prévoyant notamment l'utilisation par des scientifiques allemands du terrain de lancement de fusées près de Churchill	10	Le Président Nixon annonce une réduction de 10 % du personnel civil et militaire américain à l'étranger, à l'exception du personnel militaire au Vietnam, en Corée du sud et dans les pays membres de l'O.T.A.N.
		10	Conférence de presse tenue par le Président Pompidou à Paris (50)
		10	Le parlement luxembourgeois ratifie la loi introduisant, à partir du 1 ^{er} janvier 1970, la taxe sur la valeur ajoutée au Grand-Duché
		10	M. Mulley, Ministre d'Etat britannique, présente à la Conférence sur le désarmement de Genève un projet de traité préconisant d'interdire la fabrication et l'utilisation des armes bactériologiques

July (continued)

10th	Bulgaria ratifies the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons	the first steps on the moon. Their mission accomplished, they link up with the spacecraft which has remained in lunar orbit. Apollo 11 then returns to earth to splash down in the Pacific Ocean on 24th July, where they are welcomed by President Nixon
10th	Launching of the Soviet Cosmos 289 satellite	
11th	The bank rate in Sweden is raised from 6 % to 7 %	16th The bank rate in Canada is raised from 7.5 % to 8 %
12th	Launching of the Soviet Luna 15 probe towards the moon	16th-17th Visit by Mr. Luns, Netherlands Minister for Foreign Affairs, to Paris
13th	The President of the Italian Republic, Mr. Saragat, asks Mr. Rumor, Christian Democrat, outgoing Prime Minister, to form a new government from among the centre-left parties	17th Meeting of the Council of the European Communities (economic and financial questions), Brussels
13th	Signature by the Egyptian Government and the European Consortium SOCEA of an important contract for building an oil pipeline between Suez, on the Red Sea, and Alexandria, on the Mediterranean	Adoption of an agreement of principle approving the main provisions of the Commission's report (the Barre plan) on monetary co-operation between the Six
15th-16th	Visit by Mr. Luns, Netherlands Minister for Foreign Affairs, to London	17th Statements by Mr. Wilson, British Prime Minister, in the House of Commons on nuclear weapons (52)
15th-16th	Meeting of the Action Committee for the United States of Europe, Brussels Adoption of a resolution and a joint declaration (51)	18th Visit by Mr. Harmel, Belgian Minister for Foreign Affairs, to Paris
16th	Conclusion of an agreement of principle between the Federal Republic of Germany and the United Kingdom under which Germany will meet 80 % of the total cost of stationing British troops in Germany, the amount now being about £100 million per year	18th Visit by Mr. Rey, President of the Commission of the European Communities, to Paris
16th	Apollo 11, with astronauts Armstrong, Aldrin and Collins aboard, is launched from Cape Kennedy by a Saturn 5 rocket. Armstrong and Aldrin land on the moon in a lunar module on 20th July. On 21st July they take	21st The French Government announces the construction of a second underground command headquarters for its strategic nuclear forces in case the headquarters at Taverny should be destroyed
		21st Mr. Brandt, Federal German Vice-Chancellor and Minister for Foreign Affairs, states that he considers there will be a European summit meeting in the coming autumn and that negotiations with Britain could start in the first half of 1970, Bad Godesberg
		21st The United States Administration announces a relaxation of restrictions on visits by American citizens to China and the purchase of

Juillet (suite)

10	La Bulgarie ratifie le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires	ils sont les premiers hommes à marcher sur la lune. Leur mission accomplie, ils rejoignent la cabine restée sur orbite lunaire, retournent vers la terre et amerrissent dans l'Océan Pacifique où ils sont accueillis par le Président Nixon le 24 juillet
10	Lancement du satellite soviétique Cosmos 289	
11	Le taux de l'escompte est porté de 6 à 7 % en Suède	Le taux de l'escompte est porté de 7,5 à 8 % au Canada
12	Lancement de la sonde soviétique Luna 15 en direction de la lune	Visite de M. Luns, Ministre néerlandais des affaires étrangères, à Paris
13	Le Président de la République italienne, M. Saragat, charge M. Rumor, démocrate-chrétien, Président du Conseil démissionnaire, de constituer un nouveau gouvernement dans le cadre des partis du centre-gauche	Réunion du Conseil des Communautés européennes (affaires économiques et financières) à Bruxelles
13	Signature par le gouvernement égyptien et le consortium européen SOCEA d'un important contrat pour la construction d'un oléoduc reliant Suez, sur la Mer Rouge, et Alexandrie, sur la Méditerranée	Adoption d'un accord de principe approuvant les principales dispositions du rapport de la Commission (le Plan Barre) sur la coopération monétaire entre les Six
15-16	Visite de M. Luns, Ministre néerlandais des affaires étrangères, à Londres	Déclarations de M. Wilson, Premier ministre britannique, à la Chambre des communes, sur le problème des armes nucléaires (52)
15-16	Réunion du Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe à Bruxelles	Visite de M. Harmel, Ministre belge des affaires étrangères, à Paris
	Adoption d'une résolution et d'une déclaration commune (51)	Visite de M. Rey, Président de la Commission des Communautés européennes, à Paris
16	Conclusion, entre la République Fédérale d'Allemagne et la Grande-Bretagne, d'un accord de principe sur les frais de stationnement des troupes britanniques en Allemagne, prévoyant la couverture par l'Allemagne de 80 % du coût total qui s'élève actuellement à 1,2 milliard de francs environ par an	Le gouvernement français annonce la construction d'un deuxième centre de commandement souterrain pour les forces nucléaires stratégiques au cas où celui de Taverny serait détruit
16	Lancement, à Cap Kennedy, par la fusée Saturne 5, de la cabine Apollo 11 avec les astronautes Armstrong, Aldrin et Collins à bord. Armstrong et Collins se posent sur la lune avec leur module lunaire le 20 juillet. Le 21 juillet,	M. Brandt, Vice-chancelier et Ministre allemand des affaires étrangères, déclare à Bad Godesberg qu'à son avis, le sommet européen aura lieu cet automne et que les négociations avec la Grande-Bretagne pourront s'engager dans les six premiers mois de 1970
		Le gouvernement américain annonce sa décision d'assouplir les restrictions imposées aux voyages de citoyens américains en Chine

July (continued)

	Chinese products by American tourists with a view to encouraging détente with communist China	of General Massu, and Air Chief Marshall Le Doyen is appointed NATO liaison officer
22nd	Signature of an agreement between France and the Federal Republic of Germany for the joint construction of about 400 Alpha-Jet military training aircraft	23rd-25th Congress of the Arab Socialist Union In a speech on the 17th anniversary of the Egyptian revolution, President Nasser states that in view of the failure of Mr. Jarring's mission, the suspension of the four-power talks and the inefficacy of the American-Soviet talks, Egypt has only one course open to it : a long and difficult war of attrition in order to liberate all the occupied territories, including Jerusalem, Cisjordania, Golan and Gaza
22nd	In a working document submitted to the Geneva Disarmament Conference, Poland proposes that the manufacture and use of bacteriological and chemical weapons be banned by applying the 1925 Geneva Protocols. It rejects the British proposal to ban bacteriological weapons only. The Soviet Delegate states that chemical weapons should not be discussed separately from bacteriological weapons	23rd-26th Official visit by Mr. Harmel, Belgian Minister for Foreign Affairs, accompanied by Mr. de Staercke, Belgian Permanent Representative to NATO, to the Soviet Union
22nd	The bank rate in Spain is raised from 4.5 % to 5 %	This is the first visit by a western Minister for Foreign Affairs to the Soviet Union since the invasion of Czechoslovakia
22nd	Czechoslovakia ratifies the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons	Signature of a scientific co-operation agreement between the Soviet Union and Benelux
22nd-23rd	Meeting of the Council of the European Communities (foreign affairs), Brussels Mr. Schumann, French Minister for Foreign Affairs, proposes a summit meeting of Heads of State and of Government in The Hague before the end of the year (53)	24th In reply to a written question, Mr. Luns, Netherlands Minister for Foreign Affairs, states that his government will not support the Federal German Government's request for WEU authorisation to deliver four submarines to Greece which exceed the permitted maximum of 450 tons
23rd	Don Juan Carlos de Borbon y Borbon, now Prince of Spain, is sworn in at a plenary meeting of the Cortès in the presence of General Franco	28th The International Monetary Fund announces the coming into force of the system of special drawing rights, the project having been adopted by 69 countries, representing 80.89 % of the members of the IMF, the required majority
23rd	The French Government appoints Lieutenant-General Jean du Temple de Rougemont, Commander of the French Second Army Corps in Coblenz, Commander of French Armed Forces in Germany in place	

Juillet (suite)

et à l'achat de produits chinois par les touristes américains, en vue de favoriser une détente avec la Chine communiste	françaises en Allemagne, où il succède au général Massu, et le général d'aviation Le Doyen au poste d'officier de liaison avec l'O.T.A.N.
22 Signature par la France et la République Fédérale d'Allemagne, à Bonn, d'un accord pour la construction en commun d'un avion-école militaire, l'Alpha-Jet, en 400 exemplaires environ	Congrès de l'Union socialiste arabe
22 Dans un document de travail, la Pologne propose à la Conférence sur le désarmement de Genève l'interdiction de la fabrication et de l'utilisation des armes bactériologiques et chimiques par l'application des protocoles de Genève de 1925. Elle rejette la thèse britannique concernant la seule interdiction des armes bactériologiques. Le délégué soviétique exprime également l'avis qu'il ne faut pas séparer la discussion des armes chimiques de celle des armes bactériologiques	Dans un discours à l'occasion du dix-septième anniversaire de la révolution égyptienne, le Président Nasser déclare que, devant l'échec de la mission de M. Jarring, l'interruption de la concertation à quatre et l'inefficacité des conversations américano-soviétiques, l'Egypte n'a plus devant elle qu'une seule issue, une longue et difficile guerre d'usure, pour libérer tous les territoires occupés, y compris Jérusalem, la Cisjordanie, Golan et Gaza
22 Le taux de l'escompte est porté de 4,5 à 5 % en Espagne	Visite officielle de M. Harmel, Ministre belge des affaires étrangères, accompagné de M. de Staercke, représentant permanent de la Belgique auprès de l'O.T.A.N., en Union Soviétique
22 La Tchécoslovaquie ratifie le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires	Il s'agit de la première visite d'un ministre des affaires étrangères occidental en Russie depuis l'invasion de la Tchécoslovaquie
22-23 Réunion du Conseil des Communautés européennes (affaires étrangères) à Bruxelles	Signature d'un accord de coopération scientifique et technique entre l'U.R.S.S. et le Benelux
M. Schumann, Ministre français des affaires étrangères, propose une réunion au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement à La Haye avant la fin de l'année (53)	En réponse à une question écrite, M. Luns, Ministre néerlandais des affaires étrangères, déclare que son gouvernement ne soutiendra pas la demande du gouvernement allemand introduite auprès de l'U.E.O. concernant l'autorisation de livrer à la Grèce quatre sous-marins dépassant le tonnage autorisé de 450 tonnes
23 Devant les Cortès réunis en assemblée plénière et en présence du Général Franco, Don Juan Carlos de Borbon y Borbon, devenu prince d'Espagne, prête serment	Le Fonds Monétaire International annonce l'entrée en vigueur du système des droits de tirage spéciaux, du fait de l'adoption de ce projet par 69 pays représentant 80,89 % des membres du F.M.I., majorité requise
23 Le gouvernement français nomme le général de corps d'armée Jean du Temple de Rougemont, Commandant du deuxième corps d'armée français à Coblenze, au poste de commandant des forces armées	

July (continued)	
28th	Mr. Den Toom, Netherlands Minister of Defence, informs his British, Italian and German counterparts of his government's decision to withdraw from the consortium set up last year with Britain, Italy and the Federal Republic of Germany for the joint production of a new jet fighter-bomber, the MRCA-75, to replace the Starfighter F-104 as from 1975
29th	Meeting of the Council of the European Communities (agriculture), Brussels
29th	Signature of the new Convention of Association between the EEC and the Associated African States and Madagascar (AASM), Yaoundé
30th	The West German air force loses its 97th Starfighter F-104G
31st	The Soviet and United States co-Chairmen of the Geneva Disarmament Conference formally invite Argentina, Hungary, Morocco, the Netherlands, Pakistan and Yugoslavia to take part in the work of the conference
31st	The bank rate in Belgium is raised from 6 % to 7 %
August	
2nd	In reply to a question put by Mr. Péronnet (Radical Party), Mr. Schumann, French Minister for Foreign Affairs, defines the government's position with regard to Western European Union (54)
2nd-3rd	Official visit by President Nixon to Rumania
3rd	Talks between President Nixon and Mr. Wilson, British Prime Minister, concerning President Nixon's visit to Asia and Rumania
4th	Mr. Kissinger, President Nixon's Assistant for National Security Affairs, informs French leaders in Paris of President Nixon's visit to Asia and Rumania
	Before leaving Orly airport, Mr. Kissinger states that Mr. Georges Pompidou has accepted President Nixon's invitation to pay an official visit to the United States
4th	The bank rate in the Netherlands is raised from 5.5 % to 6 %
5th	Mr. Rumor, Italian Prime Minister, presents his new Christian Democrat Government to Mr. Saragat, President of the Republic (55)
5th	Signature of an agreement between NUKEM (on behalf of the Federal German Government), the Euratom Supply Agency and the United Kingdom Atomic Energy Authority for supplying 200 kg. of fissionable plutonium to the German organisation in 1973, Wolfgang
6th	Italy asks the EEC Commission for permission to postpone for two years the introduction of the value added tax fixed for 1st January 1970
6th	After five weeks' debate, the United States Senate rejects by 51 votes to 49 the amendment to delay for one year the creation of the Safeguard anti-missile network
6th	Launching of the Soviet Cosmos 291 satellite
6th-7th	In identical statements, Ambassadors of the United States, France and Britain inform the Soviet Government of the Federal German Government's desire to deal with outstanding questions between the two parts of Germany in the framework of direct talks with East Berlin

Juillet (suite)

- 28 M. Den Toom, Ministre néerlandais de la défense, informe ses collègues britannique, italien et allemand de la décision de son gouvernement de se retirer du consortium créé l'an dernier avec la Grande-Bretagne, l'Italie et la République Fédérale d'Allemagne en vue de la production en commun d'un nouveau chasseur-bombardier à réaction, le MRCA-75, destiné à remplacer, après 1975, les Starfighter F-104
- 29 Réunion du Conseil des Communautés européennes (agriculture) à Bruxelles
- 29 Signature, à Yaoundé, de la nouvelle convention d'association entre la C.E.E. et les Etats africains et malgache (E.A.M.A.)
- 30 L'armée de l'air ouest-allemande perd son 97^e Starfighter F104-G
- 31 Les co-présidents russe et américain invitent officiellement l'Argentine, la Hongrie, le Maroc, les Pays-Bas, le Pakistan et la Yougoslavie à participer aux travaux de la Conférence sur le désarmement de Genève
- 31 Le taux de l'escompte est porté de 6 à 7 % en Belgique

Août

- 2 En réponse à une question de M. Péronnet (parti radical), M. Schumann, Ministre français des affaires étrangères, définit la position de son gouvernement à l'égard de l'Union de l'Europe Occidentale (54)
- 2-3 Visite officielle du Président Nixon en Roumanie
- 3 Le Président Nixon s'entretient à Londres avec M. Wilson, Premier ministre britannique, de son voyage en Asie et en Roumanie

- 4 M. Kissinger, Conseiller spécial du Président Nixon pour les affaires internationales, rend compte aux dirigeants français à Paris du voyage du Président Nixon en Asie et en Roumanie
- Avant son départ d'Orly, M. Kissinger déclare : « M. Georges Pompidou a accepté l'invitation du Président Nixon à se rendre aux Etats-Unis en visite officielle »
- 4 Le taux de l'escompte est porté de 5,5 à 6 % aux Pays-Bas
- 5 M. Rumor, Président du Conseil, présente au Président de la République italienne, M. Saragat, son nouveau gouvernement homogène démocrate-chrétien (55)
- 5 Signature, à Wolfgang, d'un accord entre la NUKEM (agissant au nom du gouvernement allemand), l'Agence d'approvisionnement d'Euratom et l'Office de l'énergie atomique du Royaume-Uni pour la fourniture de 200 kg de plutonium fissile à l'organisation allemande en 1973
- 6 L'Italie demande à la Commission de la C.E.E. l'autorisation de proroger de deux ans l'entrée en vigueur de la taxe à la valeur ajoutée prévue pour le 1^{er} janvier 1970
- 6 Après un débat de cinq semaines, le Sénat américain rejette par 51 voix contre 49 l'amendement tendant à retarder d'au moins un an la mise en place du réseau antimissiles Sauvegarde
- 6 Lancement du satellite soviétique Cosmos 291
- 6-7 Dans des déclarations identiques, les représentants des Etats-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne à Moscou informent le gouvernement soviétique du souhait du gouvernement fédéral allemand de traiter des questions litigieuses entre les deux parties de l'Allemagne dans le cadre d'entretiens directs avec Berlin-est

August (continued)

6th-9th	Visit by Chancellor Kiesinger to the United States Talks with President Nixon and U Thant, United Nations Secretary-General. Publication of a joint American-German statement which announces <i>inter alia</i> the installation of a "red telephone" between Bonn and Washington	8th	By 346 votes to 245 with 6 abstentions, the Chamber of Deputies approves Mr. Rumor's policy
6th-12th	Tenth congress of the Rumanian Communist Party, Bucharest Mr. Ceausescu is unanimously re-elected Secretary-General of the Party. The final resolution is against economic integration in Comecon	11th	Launching of the Soviet space vessel Zond 7 which goes into lunar orbit and returns to land in the Soviet Union on 14th August
7th	Six new members (Argentina, the Netherlands, Hungary, Morocco, Pakistan and Yugoslavia) attend the Geneva Disarmament Conference for the first time, making a total of 26 participants	11th	Meeting of the Council of the European Communities, Brussels It is decided not to change the value of the unit of account used for the agricultural policy
8th	After an extraordinary cabinet meeting, the French Government announces its decision to devalue the franc by 12.5 % (56)	11th	By 91 votes to 0, the United States Senate adopts an amendment to the law on credits for military supplies, with a view to making all tests, stockpiling and transport of chemical and bacteriological substances used for military purposes subject to prior control by Congress
8th	The French Minister of Defence confirms that France will resume nuclear tests in the Pacific in August or September 1970	11th	M. Bartz, United States State Department spokesman, declares that Okinawa and West Germany are the only two places in the world outside the United States where there are American chemical weapons and that there are no stocks of bacteriological weapons abroad
8th	Nineteenth ANZUS Council meeting, Canberra Australia and New Zealand support United States policy vis-à-vis communist China	11th	In reply to a question by a member of parliament, the Federal German Minister for Foreign Affairs confirms that American forces stationed in Germany have combat gas, that stocks of such weapons are in accordance with the agreements governing the stationing of American forces in the Federal Republic and that the German army does not have any such weapons
8th-10th	Mr. Rumor, Italian Prime Minister, submits his government's programme to the Chamber and the Senate. <i>Inter alia</i> , Italy will remain a member of NATO and promote Britain's accession to the Common Market	12th	Resignation of the Jordanian Government, which is replaced by a new cabinet led by Mr. Talhouni
		12th	The World Bank increases the rate of interest charged to countries in the process of development from 6.5 % to 7 %

Août (suite)

6-9	Visite du Chancelier Kiesinger aux Etats-Unis	8	Par 346 voix contre 245 et 6 absences, la Chambre des députés approuve la politique de M. Rumor
	Entretiens avec le Président Nixon et M. Thant, Secrétaire général des Nations Unies. Publication d'une déclaration commune américano-allemande qui annonce, notamment, l'installation d'un « téléphone rouge » entre Bonn et Washington	11	Lancement de l'engin soviétique Zond 7 qui contourne la lune et se pose en territoire soviétique le 14 août
6-12	Dixième congrès du parti communiste roumain à Bucarest	11	Réunion du Conseil des Communautés européennes à Bruxelles
	M. Ceausescu est réélu à l'unanimité secrétaire général du parti. La résolution finale se prononce contre l'intégration économique au sein du Comecon	11	Il est décidé de ne pas modifier la valeur de l'unité de compte utilisée pour la politique agricole
7	Six nouveaux membres (l'Argentine, les Pays-Bas, la Hongrie, le Maroc, le Pakistan et la Yougoslavie) prennent part pour la première fois aux travaux de la Conférence sur le désarmement de Genève, ce qui porte à 26 le nombre des participants	11	Par 91 voix contre 0, le Sénat américain adopte un amendement à la loi sur les crédits de fournitures militaires, en vue de soumettre au contrôle préalable du Congrès les essais, le stockage et le transport de substances chimiques et bactériologiques utilisées à des fins militaires
8	A l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire, le gouvernement français annonce sa décision de dévaluer le franc français de 12,5 % (56)	11	M. Bartz, porte-parole du Département d'Etat américain, déclare qu'Okinawa et l'Allemagne de l'ouest sont les deux seuls points du globe où se trouvent des armes chimiques américaines en dehors des Etats-Unis et qu'aucune arme bactériologique n'est entreposée à l'étranger
8	Le ministère français de la défense confirme que la France reprendra ses essais atomiques dans le Pacifique en août ou septembre 1970	11	En réponse à la question d'un député, le ministère allemand des affaires étrangères confirme que les forces américaines stationnées en Allemagne disposent de gaz de combat, que le stockage de ces armes est conforme aux accords régissant le stationnement des forces des Etats-Unis en R.F.A. et que l'armée allemande ne dispose d'aucune arme de cette nature
8	Dix-neuvième session du Conseil de l'ANZUS à Canberra	12	Démission du gouvernement jordanien qui est remplacé par un nouveau cabinet dirigé par M. Talhouni
	L'Australie et la Nouvelle-Zélande soutiennent la politique des Etats-Unis vis-à-vis de la Chine communiste	12	La Banque mondiale porte de 6,5 à 7 % le taux d'intérêt consenti aux pays en voie de développement
8-10	M. Rumor, Président du Conseil italien, présente à la Chambre et au Sénat italiens son programme gouvernemental qui prévoit notamment la fidélité de l'Italie à l'O.T.A.N. et la poursuite de l'action en faveur de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun		

August (continued)			
14th	The bank rate in Italy is raised from 5 % to 5.5 %	25th	Mr. Laird, United States Secretary of Defence, states in an article published in Time magazine that a progressive withdrawal of American forces in Europe is not out of the question, even if the expected negotiations with the Soviet Union on détente do not achieve the hoped for results
17th	Israel and Rumania raise their respective diplomatic representatives to ambassadorial rank	26th	Mr. Brandt, Federal German Vice-Chancellor and Minister for Foreign Affairs, tells the press that the condition for applying the agreement signed by the United States and Germany last July on compensation in foreign currency for the cost of stationing American troops in the Federal Republic is that these troops should be maintained at their present level for at least the two-year period covered by the agreement
17th	Japan launches a giant four-stage 44-ton rocket, the MU3D, to a height of 120 km. It will be used to place an artificial satellite in orbit next year	26th	Britain submits a revised draft convention for the prohibition of biological weapons to the Geneva Disarmament Conference (57)
19th	Talks between Mr. Wilson, British Prime Minister, and Mr. Chichester Clark, Northern Ireland Prime Minister. After the talks, the British Government issues a seven-point statement concerning future relations between the two countries, indicating in particular that Britain will be ultimately responsible for the maintenance of order in Northern Ireland	26th	Mr. Petrov, Chairman of the Committee on Research on and Use of Outer Space of the Soviet Academy of Sciences, states at a congress in Tokyo that the Soviet Union has had nuclear-propelled missiles for two years
19th	Launching of the Soviet Cosmos 294 satellite	26th August- 29th Septem- ber	Ninth meeting of the UNCTAD Council, New York
21st	Mr. Laird, United States Secretary of Defence, announces a voluntary reduction of \$3,000 million in defence commitments for the budget year ending 1st July 1970	27th	The French Ministry of Finance announces that France has asked the IMF for a support credit of approximately \$1,000 million
21st	Demonstrations in Prague mark the anniversary of Warsaw Pact troops entering Czechoslovakia. Tanks intervene to disperse the demonstrators	27th	The West German air force loses its 98th Starfighter F-104G
21st	Mr. McCloskey, United States Department of State spokesman, declares that the United States welcomes the fact that the Foreign Affairs Committee of the Supreme Soviet has recommended that the Soviet Union sign the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons, but that the United States has still received no reply to its offer made a few months before for a simultaneous ratification of the treaty by the two countries	28th	Launching of the fifth British nuclear-powered submarine, the Conqueror
		29th	Launching of the Soviet Cosmos 296 satellite

Août (suite)

14	Le taux de l'escompte est porté de 5 à 5,5 % en Italie	25	M. Laird, Secrétaire d'Etat américain à la défense, déclare, dans un article publié dans le magazine <i>Time</i> , qu'un retrait progressif des forces américaines en Europe n'est pas exclu, même si les négociations envisagées avec l'Union Soviétique sur la détente ne devaient pas apporter les résultats souhaités
17	Israël et la Roumanie élèvent leurs représentations diplomatiques au rang d'ambassades	26	M. Brandt, Vice-Chancelier et Ministre allemand des affaires étrangères, déclare devant la presse que la condition pour l'application de l'accord conclu en juillet dernier entre les Etats-Unis et l'Allemagne sur la compensation en devises des frais de stationnement des troupes américaines en République Fédérale d'Allemagne est le maintien de ces troupes à leur niveau actuel, au moins pendant la période de deux années couverte par cet accord
17	Lancement par le Japon d'une fusée géante à quatre étages de 44 tonnes, la MU3D, qui s'élève à 120 km d'altitude et qui sera utilisée pour mettre sur orbite, l'année prochaine, un satellite artificiel	26	La Grande-Bretagne présente à la Conférence sur le désarmement de Genève un projet de convention révisé sur l'interdiction des moyens de guerre biologiques (57)
19	Entretiens entre M. Wilson, Premier ministre britannique, et M. Chichester Clark, Premier ministre de l'Irlande du nord. Après ces entretiens, le gouvernement britannique publie une déclaration en sept points concernant les relations futures entre les deux pays, qui définit notamment la prise en charge par la Grande-Bretagne de la responsabilité ultime du maintien de l'ordre en Irlande du nord	26	M. Petrov, Président de la commission pour la recherche et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique de l'Académie des sciences soviétique, déclare lors d'un congrès, à Tokyo, que l'Union Soviétique possède depuis deux ans des fusées à propulsion atomique
19	Lancement du satellite soviétique Cosmos 294	26 août- 29 septembre	Neuvième session du Conseil de la C.N.U.C.E.D. à New York
21	M. Laird, Secrétaire d'Etat américain à la défense, annonce une réduction volontaire de trois milliards de dollars des engagements de défense pour l'année budgétaire expirant le 1 ^{er} juillet 1970	27	Le ministère français des finances annonce que la France a demandé au F.M.I. un crédit de soutien de 1 milliard de dollars environ
21	La journée anniversaire de l'entrée des troupes du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie est marquée à Prague par de nombreuses manifestations. Des chars interviennent pour disperser les manifestants	27	L'armée de l'air ouest-allemande perd son 98 ^e Starfighter F104-G
21	M. McCloskey, porte-parole du Département d'Etat américain, déclare que les Etats-Unis se félicitent de ce que la commission des affaires étrangères du Soviet Suprême ait recommandé la signature par l'Union Soviétique du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, mais que les Etats-Unis n'ont toujours pas reçu de réponse à leur offre, faite il y a quelques mois, d'une ratification simultanée du traité par les deux pays	28	Lancement du Conqueror, cinquième sous-marin nucléaire britannique
		29	Lancement du satellite soviétique Cosmos 296

August (continued)

- 31st Coup d'état in Libya in the absence of King Idris ; formation of a revolutionary council with the participation of army and air force officers ; proclamation of the Republic
- 31st-August-
1st September Visit by Mr. Brandt, Federal German Vice-Chancellor and Minister for Foreign Affairs, to Italy

September

- 1st The Agreement of Association between the EEC and Tunisia and Morocco comes into force
- 1st-3rd Meeting of the Egyptian, Jordanian, Syrian and Iraqi Heads of Government, Cairo
An appeal is made to all Arab countries to co-operate in their struggle against Israel
- 2nd Launching of the Soviet Cosmos 297 satellite
- 2nd-6th Visit by Mr. Gromyko, Soviet Minister for Foreign Affairs, to Yugoslavia
Mr. Gromyko wishes Yugoslavia to resume its place among the socialist countries
- 2nd-9th First session of the General Conference of the Agency for the Prohibition of Nuclear Weapons in Latin America (Tlatelolco Treaty), Mexico City
- 4th Formation of a new government in Libya
- 7th-8th General elections in Norway. The outgoing coalition is confirmed (Conservatives, Liberals, Centre Party and People's Party) but with gains by the Labour Party
- 8th-9th Visit by Mr. Pompidou, President of the French Republic, Mr. Chaban-Delmas, Prime Minister, Mr. Schumann, Minister for Foreign Affairs, and Mr. Ortoli, Minister

of Industrial and Scientific Development, to the Federal Republic of Germany

9th The Belgian Government decides to ask the Commission of the European Communities for authorisation to postpone the application of the value added tax in Belgium for one year

10th Mr. Luns, Netherlands Minister for Foreign Affairs, informs the Second Chamber of the States General of the conditions for the success of the six-power summit meeting, which should not be institutionalised or have a predetermined agenda. It would be desirable to follow it up with a meeting with Britain, but this is not a *sine qua non*

Mr. Luns rejects the idea of political and military co-operation between the Six, which he finds unacceptable, since there is a risk of following a course without return

10th The bank rate in Austria is raised from 3.75 % to 4.75 %

11th For the first time since the devaluation of the pound in November 1968, the figures published by the British Treasury show a surplus in the overseas trade balance

11th The bank rate in Germany is raised from 5 % to 6 %

11th Talks between Mr. Rey, President of the Commission of the European Communities, and Mr. Aichi, Japanese Minister for Foreign Affairs, Brussels

11th The Second Chamber of the Netherlands States General adopts a motion expressing the opinion that if the Communities are to be organised on a democratic basis, the powers of the European Parliament must be extended urgently,

Août (suite)

- 31 Coup d'Etat en Libye en l'absence du Roi Idris. Formation d'un conseil de la révolution avec la participation d'officiers de l'armée et des forces aériennes. Proclamation de la République
- 31 août-
1^{er} sep-
tembre Visite de M. Brandt, Vice-chancelier et Ministre allemand des affaires étrangères, en Italie

Septembre

- 1^{er} Entrée en vigueur de l'accord d'association entre la C.E.E. et la Tunisie et le Maroc
- 1^{er}-3 Conférence des chefs de gouvernement de l'Egypte, de la Jordanie, de la Syrie et de l'Irak, au Caire
Elle lance un appel à la coopération de tous les pays arabes dans leur lutte contre Israël
- 2 Lancement du satellite soviétique Cosmos 297
- 2-6 Visite de M. Gromyko, Ministre soviétique des affaires étrangères, en Yougoslavie
Il souhaite que la Yougoslavie reprenne sa place au sein des pays socialistes
- 2-9 Première partie de la Conférence générale de l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco) à Mexico
- 4 Formation du nouveau gouvernement libyen
- 7-8 Élections générales en Norvège qui confirment la coalition sortante (conservateurs, libéraux, parti du centre et parti populaire). Néanmoins, le parti travailliste progresse
- 8-9 Visite de M. Pompidou, Président de la République Française, accompagné de M. Chaban-Delmas, Premier ministre, de M. Schumann, Ministre des affaires étrangères, et

de M. Ortoli, Ministre du développement industriel et de la recherche scientifique, en République Fédérale d'Allemagne

- 9 Le gouvernement belge décide de demander à la Commission des Communautés européennes l'autorisation de reporter d'un an l'entrée en vigueur de la taxe sur la valeur ajoutée en Belgique
- 10 M. Luns, Ministre néerlandais des affaires étrangères, indique devant la Deuxième chambre des Etats généraux les conditions nécessaires à la réussite de la conférence au sommet des Six qui ne devrait pas être institutionnalisée, ni avoir d'ordre du jour défini à l'avance. Il serait souhaitable qu'elle soit suivie d'une réunion avec la Grande-Bretagne, mais il ne s'agit pas là d'une condition sine qua non
M. Luns rejette l'idée d'une concertation politique et militaire entre les Six, idée qu'il qualifie d'inacceptable, car on risque de s'engager sur un chemin où il ne serait plus possible de revenir en arrière
- 10 Le taux de l'escompte est porté de 3,75 à 4,75 % en Autriche
- 11 Pour la première fois depuis la dévaluation de la livre sterling en novembre 1968, le bilan publié par le trésor britannique fait apparaître un excédent de la balance de base des paiements avec l'étranger
- 11 Le taux de l'escompte est porté de 5 à 6 % en Allemagne
- 11 Entretiens entre M. Rey, Président de la Commission des Communautés européennes, et M. Aïchi, Ministre japonais des affaires étrangères, à Bruxelles
- 11 La Deuxième chambre des Etats généraux néerlandais adopte une motion exprimant l'avis que la gestion démocratique des Communautés exige une extension urgente des pouvoirs du Parlement européen, notamment en ce qui con-

September (continued)

		particularly with regard to the budget, legislation and the appointment of members of the Commission. <i>Inter alia</i> , it considers that the final arrangements for financing European agriculture depend basically on the Communities being granted independent financial means and the powers of the European Parliament being increased	The Ministers for Foreign Affairs decide to hold a summit meeting in The Hague in order to study the completion, strengthening and enlargement of the EEC, with the Commission taking part on all appropriate questions
11th		It therefore asks the Netherlands Government to make its approval of the new arrangements for agriculture dependent on the provision of independent financial resources for the Community instead of the present system of financial contributions from member States and an appropriate improvement in the position of the European Parliament	15th The bank rate in Switzerland is raised from 3 % to 3.75 %
		In its annual report, the Institute for Strategic Studies in London states that the Soviet Union has the same number of land-based intercontinental missiles as the United States but that the United States still leads in the field of submarine-borne missiles	15th The West German air force loses its 99th Starfighter F-104G.
11th		Chou En-lai, Chinese Prime Minister, and Mr. Kosygin, Soviet Prime Minister, meet for the first time since February 1965, Pekin. Agreement is reached on the resumption of negotiations on frontier problems	15th Launching of the Soviet Cosmos 298 satellite
12th		The Federal German Government sends a memorandum on the ban on the production and use of biological and chemical weapons to the United Nations Secretariat General, national delegations and delegates to the Geneva Disarmament Conference (58)	16th First talks between representatives of East and West Germany on road, waterway and rail planning and traffic co-ordination between the two parts of Germany
15th		Meeting of the Council of the European Communities, Brussels	16th President Nixon announces a further withdrawal of at least 35,000 troops from Vietnam by 15th December
			16th Opening of the 24th Session of the United Nations General Assembly
			16th Mrs. Angie Brooks (Liberia) is elected President of the General Assembly by 113 of a total of 118 votes
			16th Government statement in the National Assembly by Mr. Chaban-Delmas, French Prime Minister
			17th The bank rate in Belgium is raised from 7 % to 7.5 %
			17th Egypt officially requests the opening of negotiations with the EEC for a "preferential agreement"
			18th Launching of the Soviet Cosmos 299 satellite
			19th Mr. Cadieux, Canadian Minister of Defence, announces that Canadian air and land forces under NATO command in Europe will be gradually reduced from 9,800 to 5,000 men by autumn 1970

Septembre (suite)

		cerne le budget, la législation et la nomination des membres de la Commission. Elle estime notamment que le règlement définitif concernant le financement de la politique agricole européenne est fondamentalement lié à l'octroi de ressources propres aux Communautés et à l'extension des pouvoirs du Parlement européen	
		A cet effet, elle invite le gouvernement néerlandais à lier son approbation du nouveau règlement financier agricole au remplacement des contributions financières des Etats membres par des ressources communautaires et à un renforcement satisfaisant de la position du Parlement européen	
11		Dans son rapport annuel, l'Institut d'Etudes stratégiques de Londres indique que l'U.R.S.S. a un nombre de fusées intercontinentales basées à terre égal à celui dont disposent les Etats-Unis, mais que la supériorité américaine se maintient pour les fusées transportées par sous-marins	
11		Rencontre entre M. Chou En-lai, Premier ministre chinois, et M. Kossyguine, Président du Conseil soviétique, à Pékin. Il s'agit de la première rencontre des deux chefs de gouvernement depuis février 1965. Accord pour la reprise des négociations sur les problèmes frontaliers	
12		Le gouvernement fédéral allemand adresse au secrétariat général des Nations Unies, aux délégations des Etats membres ainsi qu'aux délégués à la Conférence sur le désarmement de Genève un mémorandum sur l'interdiction de la fabrication et de l'utilisation des armes biologiques et chimiques (58)	
15		Réunion du Conseil des Communautés européennes à Bruxelles	Les ministres des affaires étrangères décident qu'une conférence au sommet se tiendra à La Haye pour étudier l'achèvement, le renforcement et l'élargissement de la C.E.E., avec participation de la Commission à toutes les questions la concernant
	15		Le taux de l'escompte est porté de 3 à 3,75 % en Suisse
	15		L'armée de l'air ouest-allemande perd son 99 ^e Starfighter F104-G
	15		Lancement du satellite soviétique Cosmos 298
	16		Premiers entretiens entre représentants ouest et est-allemands sur la coordination du trafic et sur l'aménagement routier, fluvial et ferroviaire entre les deux parties de l'Allemagne
	16		Le Président Nixon annonce un nouveau retrait d'au moins 35.000 soldats américains du Vietnam avant le 15 décembre
	16		Ouverture de la vingt-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies
		Par 113 voix sur 118, Mme Angie Brooks (Libéria) est élue Présidente de l'Assemblée générale	
	16		Déclaration gouvernementale faite par M. Chaban-Delmas, Premier ministre français, devant l'Assemblée nationale
	17		Le taux de l'escompte est porté de 7 à 7,5% en Belgique
	17		L'Egypte demande officiellement à la C.E.E. l'ouverture de négociations en vue de réaliser un accord préférentiel
	18		Lancement du satellite soviétique Cosmos 299
	19		M. Cadieux, Ministre canadien de la défense, annonce que les forces aériennes et terrestres canadiennes en Europe placées sous le commandement de l'O.T.A.N. seront réduites graduellement de 9.800 à 5.000 hommes avant l'automne 1970

September (continued)

19th	Mr. Brosio, Secretary-General of NATO, announces the measures taken by NATO to avoid a weakening of NATO's defence arrangements following Canada's plan to reduce its military contribution to NATO (59)	It is decided to reject any solution to the Palestinian problem which does not restore Jerusalem's former status and to give full support to the Palestinian people in its struggle for national liberation
19th	First negotiations on postal arrangements between the two parts of Germany	23rd Launching of the Soviet Cosmos 300 satellite
19th	Mr. Heath, Leader of the British Conservative Party, publishes an article on "Realism in British foreign policy" in the review Foreign Affairs (60)	23rd The North Vietnamese National Assembly appoints Thong Duc Thang, Vice-President of the North Vietnamese Democratic Republic, to succeed Ho Chi Minh, who died on 3rd September
19th	Lebanon asks for the conclusion of a preferential agreement with the EEC	23rd President Nixon announces the construction of a supersonic transport aircraft, the Boeing 2707, to ensure American leadership in the air and compete with the Franco-British Concorde and the Soviet Tupolev
19th-24th	Talks between Dr. DuBridge, President Nixon's Science Adviser, and Mr. Ortoli, French Minister for Industrial and Scientific Development, Paris Publication of a joint statement (61)	24th Signature of the second Agreement of Association between the United Republic of Tanzania, the Republic of Uganda and the Republic of Kenya and the EEC, Arusha
20th	In a communiqué issued in New York, the Ministers for Foreign Affairs of the four big powers announce their decision to continue talks to find a solution to Middle East problems	24th The Federal German Government decides to close the currency market until after the general elections
22nd	China carries out its first underground nuclear explosion of between 20 and 200 kilotons near the experimental base at Lop-Nor	24th The East German People's Chamber unanimously ratifies the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons
22nd	Failure of Japan's fourth attempt to place a small scientific satellite of about ten kilograms in earth orbit because of the breakdown of the fourth and last stage of the Lambda 4S rocket	24th Launching of the Soviet Cosmos 301 satellite
22nd-25th	Islamic conference convened by the Ministers for Foreign Affairs of the Arab League, Rabat	25th Creation of a new Ministry for relations between the two religious communities in Northern Ireland 25th-26th During talks with President Nixon, Mrs. Meir, Israeli Prime Minister, asks for further supplies of weapons and credit facilities to ease the Israeli dollar deficit

Septembre (suite)

19	Dans une déclaration, M. Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N., annonce les mesures prises par l'O.T.A.N. pour éviter un affaiblissement du dispositif de défense de l'O.T.A.N. à la suite du projet du Canada de réduire sa contribution militaire à l'O.T.A.N. (59)	23	La conférence se déclare résolue à rejeter toute solution du problème palestinien qui refuserait à Jérusalem son statut antérieur et décide d'apporter son plein appui au peuple palestinien dans sa lutte pour la libération nationale
19	Premières négociations sur les relations postales entre la R.F.A. et la R.D.A.	23	Lancement du satellite soviétique Cosmos 300
19	M. Heath, leader du parti conservateur britannique, publie dans la revue <i>Foreign Affairs</i> un article sur « Le réalisme dans la politique étrangère britannique » (60)	23	L'Assemblée nationale nord-vietnamienne désigne M. Thong Duc Thang, Vice-Président de la République démocratique du Nord-Vietnam, pour succéder à M. Ho Chi Minh, décédé le 3 septembre
19	Le Liban demande à la C.E.E. la conclusion d'un accord préférentiel	23	Le Président Nixon annonce la construction d'un avion de transport supersonique, le Boeing 2707, pour assurer la prédominance américaine dans le trafic aérien et concurrencer le Concorde franco-britannique et le Tupolev soviétique
19-24	Entretiens entre M. DuBridge, Conseiller scientifique du Président Nixon, et M. Ortoli, Ministre français du développement industriel et scientifique, à Paris	24	Signature, à Arusha, du deuxième accord d'association entre la République unie de Tanzanie, la République de l'Ouganda et la République du Kenya et la C.E.E.
	Publication d'une déclaration commune (61)	24	Le gouvernement allemand décide de fermer le marché des changes jusqu'après les élections législatives
20	Dans un communiqué publié à New York, les ministres des affaires étrangères des Quatre Grands annoncent leur décision de poursuivre les conversations en vue d'un règlement des problèmes du Moyen-Orient	24	La Chambre du peuple de l'Allemagne de l'est ratifie à l'unanimité le traité de non-prolifération des armes nucléaires
22	La Chine procède à sa première explosion nucléaire souterraine, d'une puissance de 20 à 200 kilotonnes, près de la base expérimentale de Lop-Nor	24	Lancement du satellite soviétique Cosmos 301
22	Echec d'une quatrième tentative japonaise pour placer sur orbite terrestre un petit satellite scientifique d'une dizaine de kilogrammes en raison du mauvais fonctionnement du quatrième et dernier étage de la fusée Lambda-4S	25	Création, en Irlande du nord, d'un nouveau ministère chargé des relations entre les deux communautés religieuses
22-25	Conférence islamique convoquée sur l'initiative des ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe à Rabat	25-26	Dans ses entretiens avec le Président Nixon, Mme Meir, Premier ministre israélien, demande de nouvelles fournitures d'armes ainsi que des facilités de crédit pour alléger le déficit israélien en dollars

September (continued)

25th-27th	Plenary meeting of the Central Committee of the Czechoslovak Communist Party, Prague A resolution is adopted justifying the Soviet invasion ; Mr. Dubcek, Mr. Smrkovsky and other members are dropped from the Central Committee, and Mr. Cernik is asked to form a new government in the light of these decisions	the Czechoslovak Government decides to resign
27th	The bank rate in Norway is raised from 3.5 % to 4.5 %	China explodes a 3-megaton thermonuclear bomb in the lower atmosphere near Lop-Nor, making the fourth such test
28th	General elections in the Federal Republic of Germany (62)	Annual meeting of the Board of Governors of the International Monetary Fund and the IBRD, Washington
28th	The National Executive of the British Labour Party issues the final text of its programme "Agenda for a generation" setting out the broad lines of its future policy, including its desire to take part in a carefully-prepared European security conference as a first step towards real détente	Approval of the introduction of special drawing rights as from 1st January 1970
29th	Extraordinary meeting of the Federal German cabinet, which decides on a floating exchange rate for the Deutschmark and takes a series of compensatory measures in favour of German agricultural exports	Second part of the Twenty-First Ordinary Session of the Consultative Assembly of the Council of Europe, Strasbourg
29th	France and the Soviet Union sign an agreement for deliveries of natural gas to France in exchange for pipes and equipment for the Soviet gas industry	Mr. Toncic-Sorinj replaces Mr. Smithers as Secretary-General of the Council of Europe. He states that the Council of Europe's task, apart from technical co-operation, is to bring together countries and peoples from the whole of Europe
29th	Nine participating countries sign a memorandum of understanding sponsoring the extension of the NATO Research and Development Programme in Tactical Satellite Communications (TACSATCOM)	The White House announces that 6,000 of the 48,000 American troops stationed in Thailand will be withdrawn as from 1st July 1970
October		
1st		Lebanon officially requests the opening of negotiations with the EEC for a preferential agreement
1st		Speech by Mr. Stewart, British Secretary of State for Foreign and Commonwealth Affairs, to the European Affairs Committee of the Labour Party, Brighton
1st		Launching by an American Scout rocket of the fourth ESRO Boreas scientific satellite to study ionospheric phenomena and the aurora borealis, Vandenberg
29th	Following the decisions taken by the Central Committee of the Czechoslovak Communist Party,	

Septembre (suite)

- 25-27 Session plénière du comité central du parti communiste tchécoslovaque à Prague
Il adopte une résolution justifiant l'invasion soviétique, révoque M. Dubcek, M. Smrkovsky et d'autres membres du comité central, et charge M. Cernik de former un nouveau gouvernement en tenant compte de ces décisions
- 27 Le taux de l'escompte est porté de 3,5 à 4,5 % en Norvège
- 28 Elections législatives en République Fédérale d'Allemagne (62)
- 28 Le comité exécutif national du parti travailliste britannique publie le texte définitif de son programme, intitulé « Calendrier pour une génération », précisant les grandes lignes de sa politique pour les prochaines années et indiquant notamment son désir de participer à une conférence soigneusement préparée sur la sécurité européenne comme premier pas vers une réelle détente
- 29 Réuni en session extraordinaire, le conseil des ministres allemand décide de laisser flotter le taux de change du Deutschemark et prend une série de mesures compensatoires en faveur des exportations de produits agricoles allemands
- 29 Signature, entre la France et l'Union Soviétique, d'un accord sur la livraison de gaz naturel à la France en échange de tubes et d'équipements pour l'industrie gazière soviétique
- 29 Signature, par les neuf pays participants, d'un protocole d'accord prévoyant l'extension du programme d'études et de recherches de l'O.T.A.N. en matière de télécommunications tactiques par satellites (TACSATCOM)
- 29 A la suite des décisions prises par le comité central du parti communiste tchèque, le gouvernement de

- la République tchécoslovaque décide de donner sa démission
- 29 La Chine fait exploser près de Lop-Nor, dans la basse atmosphère, une bombe thermonucléaire d'une puissance de trois mégatonnes ; c'est le quatrième essai de ce genre
- 29 septembre-3 octobre Assemblée annuelle des gouverneurs du Fonds Monétaire International et de la B.I.R.D., à Washington, qui approuve la mise en œuvre, à partir du 1^{er} janvier 1970, des droits de tirage spéciaux
- 29 septembre-4 octobre Deuxième partie de la vingt-et-unième session ordinaire de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe à Strasbourg
M. Toncic-Sorinj succède à M. Smithers au poste de secrétaire général de l'organisation. Il déclare que la vocation du Conseil de l'Europe, à côté de ses activités de coopération technique, est de rassembler les pays et les peuples de toute l'Europe
- 30 La Maison Blanche annonce que 6.000 des 48.000 soldats américains stationnés en Thaïlande quitteront ce pays après le 1^{er} juillet 1970

Octobre

- 1^{er} Le Liban demande officiellement l'ouverture de négociations en vue de la conclusion d'un accord préférentiel avec la C.E.E.
- 1^{er} Discours de M. Stewart, Ministre britannique des affaires étrangères, devant la commission des affaires européennes du parti travailliste à Brighton
- 1^{er} Lancement de Boreas, quatrième satellite scientifique du C.E.R.S., destiné à l'étude des phénomènes ionosphériques et des aurores boréales, par une fusée américaine Scout à Vandenberg

October (continued)

2nd	The Commission of the European Communities transmits to member governments its revised opinion on the enlargement of the Common Market, laying greater stress than in 1967 on the need to start negotiations with the United Kingdom and the other three applicant countries at an early date and to strengthen the powers of the European Parliament in an enlarged Community once the Community has its own financial resources (63)	sible. This opinion concorded fully with Britain's hopes. The Prime Minister had stated that Britain was prepared to negotiate whenever the Six were ready
2nd	The leaders of the Federal German Social Democrat and Liberal Parties agree on the broad lines of a joint government policy	4th-7th Visit by Mr. Fayat, Belgian Minister of Foreign Trade, to Rumania
2nd	The Consultative Assembly of the Council of Europe, noting that Greece no longer fulfils the conditions required for membership of the Council of Europe, repeats its appeal to the Committee of Ministers to suspend Greece from the organisation as soon as possible	5th Changes in the British Government 6th Meeting of the Council of the European Communities, Brussels It approves the safety measures taken by the German Government to protect farmers against the effects of the rise in the value of the Deutschmark and notes that the Commission proposes to modify its decision of 1st October 1969
2nd	The United States carries out an underground nuclear explosion of more than one megaton in the Aleutian island of Amchitka	7th Mr. Wilson, British Prime Minister, appoints Sir William Nield to co-ordinate all questions connected with Britain's application for membership of the Common Market.
2nd-6th	Visit by Mr. Saragat, President of the Italian Republic, to Yugoslavia President Saragat and President Tito state that a commercial agreement should be concluded between Yugoslavia and the EEC as soon as possible	7th The United States and the Soviet Union submit a joint draft treaty on the prohibition of the emplacement of nuclear weapons and other weapons of mass destruction on the seabed to the Geneva Disarmament Conference. This is a compromise between the proposals put forward by the Soviet Union in March 1969 and the United States in May 1969
3rd	Following publication of the revised opinion of the European Commission on the enlargement of the Common Market, the British Foreign Office welcomed the conclusion of the report that negotiations with the applicant countries should start as soon as pos-	7th-9th Talks between Mr. Housiaux, President of the Assembly of WEU, and British leaders, London 8th The British Foreign Office announces the appointment of Sir Thomas Brimelow, Under-Secretary of State responsible for European Affairs, as Britain's Permanent Representative to the

Octobre (suite)

- 2 La Commission des Communautés européennes transmet aux gouvernements membres le texte de son « avis révisé » sur l'élargissement du Marché commun, dans lequel elle souligne en des termes encore plus vigoureux qu'en 1967 la nécessité d'ouvrir rapidement des négociations avec le Royaume-Uni et les trois autres candidats ; elle insiste sur la nécessité de renforcer, dans une Communauté élargie, les pouvoirs du Parlement européen, dès le moment où la Communauté sera dotée de « ressources propres » (63)
- 2 Les dirigeants des partis social-démocrate et libéral allemands se mettent d'accord sur les grandes lignes d'une politique gouvernementale commune
- 2 L'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, constatant que la Grèce ne remplit plus les conditions requises pour être membre du Conseil de l'Europe, réitère son appel au Comité des Ministres lui demandant de suspendre, le plus tôt possible, la Grèce de l'organisation
- 2 Les Etats-Unis procèdent à une explosion nucléaire souterraine d'une puissance de plus d'une mégatonne dans l'île aléoutienne d'Amchitka
- 2-6 Visite de M. Saragat, Président de la République italienne, en Yougoslavie
- Le Président Saragat et le Président Tito déclarent qu'un accord commercial entre la Yougoslavie et la C.E.E. devrait être conclu le plus rapidement possible
- 3 A la suite de la publication du nouvel avis de la Commission de la C.E.E. sur l'élargissement du Marché commun, le ministre britannique des affaires étrangères publie un communiqué précisant : « Nous accueillons avec satisfaction la conclusion du rapport selon lequel des négociations (avec les pays candidats à l'adhésion) devraient commencer aussitôt que possible. Cette opinion correspond entièrement à nos espoirs. Ainsi que le Premier ministre, M. Harold Wilson, l'a déclaré hier, nous sommes prêts à négocier dès que les Six le seront »
- 4-7 Visite de M. Fayat, Ministre belge du commerce extérieur, en Roumanie
- 5 Remaniement du gouvernement britannique
- 6 Réunion du Conseil des Communautés européennes à Bruxelles Il approuve les mesures de sauvegarde prises par le gouvernement allemand en vue de protéger ses agriculteurs contre les effets de la hausse du Deutschemark et prend acte de ce que la Commission se propose de modifier sa décision du 1^{er} octobre dernier
- 7 M. Wilson, Premier ministre britannique, charge Sir William Nield des fonctions de « coordinateur » de toutes les questions découlant de la demande d'adhésion du Royaume-Uni au Marché commun
- 7 Les Etats-Unis et l'Union Soviétique présentent à la Conférence sur le désarmement de Genève un projet commun de traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers, qui représente un compromis entre les propositions avancées par l'U.R.S.S. en mars 1969 et par les Etats-Unis en mai 1969
- 7-9 M. Housiaux, Président de l'Assemblée de l'U.E.O., s'entretient à Londres avec les dirigeants britanniques
- 8 Le ministère britannique des affaires étrangères annonce la nomination de Sir Thomas Brimelow, Sous-secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires européennes, comme représentant permanent de

October (continued)

	Council of WEU in place of Lord Chalfont, Minister of State. The Foreign Office states that the replacement of a minister by a senior official in this post does not at all affect the importance which the British Government attaches to close and regular consultations in WEU		by several eastern countries, in the framework of the programme drawn up by the Council for international co-operation in the field of the exploration and use of outer space
8th	By 11 votes to 7, the Federal German cabinet decides to annul the measures for adjusting foreign trade adopted in November (discount of 4 % on imports and surtax on exports)	15th	A spokesman of the Federal German Ministry for Foreign Affairs states that the Federal Government considers that problems linked with the evolution of Europe (completion of the transitional period, financial arrangements for agriculture, deepening and enlargement of the Communities, economic and monetary co-operation) should be dealt with in parallel, since in a package deal difficulties on one point might paralyse everything
8th	The bank rate in France is raised from 7 % to 8 %	15th	The Czechoslovak Federal Parliament repeals 18 decisions taken between 21st and 28th August 1968
9th	At the Geneva Disarmament Conference, Italy and Canada criticise the American-Soviet draft treaty on the denuclearisation of the seabed, particularly because of the right of veto granted to the nuclear powers and the control system envisaged	15th	In a letter to the Chairman of the Security Council, the French, British and American representatives reaffirm "that the Government of the Federal Republic of Germany is the sole German Government freely and lawfully elected, and therefore authorised to speak in the name of the German people in international affairs"
9th-13th	Visit by Mr. Schumann, French Minister for Foreign Affairs, to the Soviet Union	16th	The Czechoslovak Federal Parliament invests the government formed on 28th September following the decisions of the Central Committee of the Communist Party, and adopts by 275 votes with 1 abstention a resolution approving the government programme, which lays down <i>inter alia</i> that the Federal Parliament appreciates the unbiased international assistance afforded to Czechoslovakia by the five fellow socialist countries in the critical days of August 1968 in order to defeat the counter-revo-
9th-29th	First stage of the economic negotiations between the Federal Republic of Germany and Poland, Bonn		
11th	Launching of the Soviet spacecraft Soyuz 6 with two cosmonauts on board for tests on welding metals in space. Soyuz 6 lands in Central Asia on 16th October after a grouped flight with Soyuz 7 (launched on 12th October) and Soyuz 8 (launched on 13th October)		
12th	Further changes in the British Government		
14th	Launching of the Soviet Intercosmos 1 satellite, the first Soviet satellite to carry test apparatus and electronic equipment supplied		

Octobre (suite)

	la Grande-Bretagne au Conseil de l'U.E.O., en remplacement de Lord Chalfont, Ministre d'Etat, et déclare : « Le remplacement à cette fonction d'un ministre par un haut fonctionnaire n'affecte en aucune façon l'importance que le gouvernement britannique attache aux consultations étroites et régulières dans cette organisation »		et des équipements électroniques fournis par plusieurs pays de l'Est, dans le cadre du programme établi par le Conseil pour la coopération internationale dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation de l'espace cosmique
8	Par 11 voix contre 7, le cabinet allemand décide d'annuler les mesures correctives du commerce extérieur adoptées en novembre 1968 (ristourne de 4 % à l'importation et surtaxe à l'exportation des marchandises)	15	Le porte-parole du ministère allemand des affaires étrangères déclare que le gouvernement allemand est d'avis qu'il convient de traiter parallèlement les problèmes liés à l'évolution européenne (achèvement de la période transitoire et règlement financier agricole, approfondissement et élargissement des Communautés, coopération économique et monétaire), car ouvrir une négociation générale comporte le risque que des difficultés sur l'un ou l'autre de ces points provoquent une paralysie de l'ensemble
8	Le taux de l'escompte est porté de 7 à 8 % en France		
9	A la Conférence sur le désarmement de Genève, l'Italie et le Canada critiquent le projet de traité américano-soviétique de démilitarisation des fonds marins, notamment à cause du droit de veto accordé aux puissances atomiques et du système de contrôle prévu	15	Le parlement fédéral tchécoslovaque annule dix-huit décisions prises par le gouvernement entre le 21 et le 28 août 1968
9-13	Visite de M. Schumann, Ministre français des affaires étrangères, en Union Soviétique	15	Dans une lettre adressée au Président du Conseil de sécurité, les représentants de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis réaffirment que « le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne est le seul gouvernement allemand librement et légalement élu et, en conséquence, autorisé à parler au nom du peuple allemand dans les affaires internationales »
9-29	Première phase des négociations économiques entre la République Fédérale d'Allemagne et la Pologne à Bonn	16	Le parlement fédéral tchèque investit le gouvernement constitué le 28 septembre à la suite des décisions prises par le comité central du parti communiste et adopte, par 275 voix et 1 abstention, une résolution approuvant le programme gouvernemental qui indique notamment : « Le parlement fédéral apprécie l'aide internationale désintéressée que les cinq pays socialistes frères ont fournie à la Tchécoslovaquie au moment des journées critiques d'août 1968, pour la défaite de la contre-révolution, pour
11	Lancement du vaisseau spatial soviétique Soyouz 6 avec deux cosmonautes à son bord (essais de divers moyens de soudure des métaux dans le vide). Soyouz 6 atterrit en Asie centrale le 16 octobre, après un vol groupé avec Soyouz 7 et Soyouz 8 lancés respectivement les 12 et 13 octobre		
12	Deuxième remaniement du gouvernement britannique		
14	Lancement par l'Union Soviétique du satellite Intercosmos 1, premier satellite scientifique soviétique emportant des appareils d'expérience		

October (continued)

		20th	Resignation of the Federal German Government
		20th	Burundi, Nicaragua, Poland, Sierra Leone and Syria are elected members of the United Nations Security Council
17th	Meeting of the Council of the European Communities (foreign affairs), Luxembourg The Council decides to instruct the Commission to negotiate a preferential agreement with Israel, hold exploratory talks with the United Arab Republic and Lebanon and resume negotiations with Spain for a preferential agreement ; it considers the problems of relations between the EEC and Latin America and agrees on procedure to be applied in trade negotiations with eastern countries which refuse to negotiate with the Community as such	20th-28th	Visit by a Czechoslovak Government Delegation led by Mr. Husak, Secretary-General of the Communist Party, and Mr. Cernik, Prime Minister, to Moscow The joint statement refers to the mutual respect of national sovereignty and stresses the importance of the presence of Soviet troops on Czechoslovak territory
17th	At a press conference, Mr. Schumann, French Minister for Foreign Affairs, states that France lays down two conditions for Britain's accession to the EEC : there must be agreement on financial arrangements for agriculture before the transitional period is completed at the end of 1969, and the Six must draw up a programme for the development of the Community		Mr. Husak announces that another friendship and assistance treaty will be concluded between the Soviet Union and Czechoslovakia in 1970, and states <i>inter alia</i> that Czechoslovakia is very interested in the Comecon decisions on increased integration and the deepening of economic, scientific and technical relations between the socialist States. Czechoslovakia will continue to strengthen the defensive union of the Warsaw Pact and its western frontiers are the frontiers of the socialist camp
18th	Fifteenth conference of the North Atlantic Assembly, Brussels	21st	Mr. Brandt, Chairman of the German Social Democrat Party, is elected Chancellor of the Federal Republic of Germany by 251 votes to 235, with 5 abstentions and 4 blank votes, and is sworn in by Parliament
19th	Arrival of a Soviet Delegation, led by Mr. Kuznetsov, First Deputy Minister for Foreign Affairs, in Peking to start negotiations with China on Sino-Soviet frontiers	21st	Military coup d'état in the Republic of Somaliland after the assassination of the President of the Republic. A new régime is established
19th	The Netherlands Government decides to authorise the Fokker firm to take part in the development and construction of the European Airbus	21st	Launching of the Soviet Cosmos 304 satellite
		22nd	Chancellor Brandt announces his government (64)
		24th	The Federal German Government decides to revalue the Deutschmark by 9.29 %

Octobre (suite)

	la défense du socialisme et pour son épanouissement futur qui représente un intérêt vital pour notre peuple »	20	Démission du gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne
17	Réunion du Conseil des Communautés européennes (affaires étrangères) à Luxembourg Le Conseil décide de charger la Commission de négocier un accord préférentiel avec Israël et d'ouvrir des conversations exploratoires avec la République Arabe Unie et le Liban, de reprendre les négociations avec l'Espagne en vue de la conclusion d'un accord préférentiel ; il examine les problèmes des relations de la C.E.E. avec l'Amérique latine et se met d'accord sur les « procédures à mettre en œuvre en vue de négociations commerciales avec les pays de l'Est qui refusent de négocier avec la Communauté en tant que telle »	20	Le Burundi, le Nicaragua, la Pologne, la Sierra Leone et la Syrie sont élus membres du Conseil de sécurité des Nations Unies
17	Dans une conférence de presse, M. Schumann, Ministre français des affaires étrangères, déclare que la France met deux conditions à l'adhésion du Royaume-Uni à la C.E.E. : qu'un accord communautaire sur le règlement financier agricole intervienne avant l'expiration de la période transitoire, à la fin de 1969, et que les Six arrivent à se mettre d'accord pour établir un programme de développement de la Communauté	20-28	Visite d'une délégation gouvernementale tchécoslovaque, sous la conduite de M. Husak, Secrétaire général du parti communiste, et de M. Cernik, Premier ministre, à Moscou La déclaration commune parle « du respect mutuel de la souveraineté nationale » et affirme l'importance de la présence des troupes soviétiques sur le territoire tchèque
18	Quinzième session de l'Assemblée de l'Atlantique nord à Bruxelles	21	M. Husak annonce qu'un nouveau traité d'amitié et d'assistance sera conclu en 1970 entre l'U.R.S.S. et la Tchécoslovaquie et déclare notamment : «Nous, Tchécoslovaques, sommes très intéressés par les décisions du Comecon sur l'intégration accrue et l'approfondissement des relations économiques, scientifiques et techniques entre les Etats socialistes ». Les Tchécoslovaques continueront « à renforcer l'union défensive du Pacte de Varsovie » et leurs frontières occidentales « sont les frontières du camp socialiste »
19	Arrivée d'une délégation soviétique, conduite par M. Kouznetsov, Premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères, à Pékin pour entamer avec la Chine des négociations sur la question des frontières sino-soviétiques	21	M. Brandt, Président du parti social-démocrate allemand, est élu Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne par 251 voix contre 235, 5 abstentions et 4 bulletins nuls, et prête serment devant le parlement
19	Le gouvernement néerlandais décide d'autoriser la firme Fokker à participer à la mise au point et à la construction de l'avion de transport européen Airbus	22	Coup d'Etat militaire en République de Somalie après l'assassinat du Président de la République. Etablissement d'un nouveau régime
		24	Lancement du satellite soviétique Cosmos 304
			Le Chancelier Brandt présente son gouvernement (64)
			Le gouvernement allemand décide une réévaluation du Deutschemark de 9,29 %

October (continued)		
24th	Launching of the Soviet Cosmos 306 satellite	27th-30th Resumption of negotiations between the EEC and Spain, suspended since April 1968
25th	In identical communiqés issued in Washington and Moscow, the United States and the Soviet Union confirm the agreement already concluded for slowing down the strategic armaments race. The two governments have agreed that their specially appointed representatives should meet in Helsinki on 17th November for preliminary talks on this matter	27th-30th Visit by Mr. de Jong, Netherlands Prime Minister, and Mr. Luns, Minister for Foreign Affairs, to Rumania
25th	Signature of a protocol on cultural exchanges and another on scientific and technical exchanges between France and Poland in 1970 and 1971, Paris	28th The Committee for Relations with Parliaments of the WEU Assembly is received by the Foreign Affairs Committee of the French National Assembly
27th	Meeting of the Council of the European Communities, Luxembourg It examines the problems raised by the new parity of the Deutschmark which affects the value of the unit of account in the joint agricultural policy. The Council notes the need for greater co-ordination of the economic and monetary policies of the six member States as soon as possible and, on the proposal of the Commission, agrees to extend the period of suspension of the unit of account in the common agricultural policy in respect of the Federal Republic of Germany as from 28th October 1969	Mr. de Broglie, Chairman of the Foreign Affairs Committee, states that : "Present-day political conditions in fact inevitably link the strengthening of the Community with the problem of its enlargement. France cannot ignore this fact without being inconsistent. It should be less concerned with trying to avoid it than ensuring that the question is tackled seriously and in accordance with another reality : the European economic union. Is it conceivable that the problem of the political organisation of Europe is not considered in such solemn discussions as those in The Hague ?... (1) A first course would be to try to find in the Rome Treaty the institutions and competence needed to pass from economic Europe to politico-economic Europe... (2) Another approach would be to consider... political Europe as a new creation, independent of the Common Market... (3) The third method... would be based on... the feeling that there is a possibility of joint political positions for the European nations... on limited and specific points... Britain could thus follow an actively European course on
27th	Mr. Laird, United States Secretary of Defence, announces that savings of \$609,000 million will be made through cut-backs in 307 military bases in the United States or abroad	
27th	Spain adopts the German PAL colour television system	

Octobre (suite)		
24	Lancement du satellite soviétique Cosmos 306	27-30 Reprise des négociations entre la C.E.E. et l'Espagne, interrompues depuis avril 1968
25	Dans un communiqué identique publié à Washington et à Moscou, les Etats-Unis et l'Union Soviétiqne « confirment l'accord précédemment conclu en vue de freiner la course aux armements stratégiques ; les gouvernements des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. se sont entendus pour que leurs représentants spécialement désignés se rencontrent à Helsinki le 17 novembre pour des conversations préliminaires à ce propos »	27-30 Visite de M. de Jong, Premier ministre, et de M. Luns, Ministre néerlandais des affaires étrangères, en Roumanie
25	Signature, à Paris, de deux protocoles sur les échanges culturels, d'une part, scientifiques et techniques, d'autre part, entre la France et la Pologne pour les années 1970-1971	28 La Commission pour les Relations avec les Parlements de l'U.E.O. est reçue par la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée Nationale française
27	Réunion du Conseil des Communautés européennes à Luxembourg	M. de Broglie, président de la Commission des affaires étrangères, déclare notamment : « Les conditions politiques telles qu'elles existent aujourd'hui instituent en fait une inévitable liaison entre le renforcement de la Communauté et le problème de son élargissement. La France ne saurait, sans faire preuve d'inconséquence, ignorer cette réalité. Son souci doit apparaître avec netteté comme étant moins celui de l'éviter que celui de s'assurer que le problème soit abordé dans des conditions sérieuses et conformes à l'autre réalité : celle de l'union économique européenne.
27	Le Conseil examine les problèmes soulevés par la nouvelle parité du Deutschemark qui entraîne la suspension de la valeur de l'unité de compte utilisée pour la politique agricole commune. Il constate « la nécessité impérieuse de parvenir rapidement à une plus grande coordination des politiques économiques et monétaires des six Etats membres ». Il convient, sur proposition de la Commission, de proroger pour la République Fédérale d'Allemagne, à partir du 28 octobre 1969, la période de suspension de l'unité de compte utilisée pour la politique agricole commune Est-il pensable que, lors d'une réflexion aussi solennelle que celle de La Haye, le problème d'une organisation politique de l'Europe ne soit pas abordé ?... (1) Une première voie consisterait à tenter de tirer du Traité de Rome des institutions et des compétences de manière à glisser de l'Europe économique à une Europe politico-économique... (2) Une autre approche consisterait, au contraire, à considérer... que la création de l'Europe politique doit être une création neuve, indépendante du Marché commun... (3) La troisième méthode... reposera sur... le sentiment qu'il existe une possibilité de positions politiques communes des nations européennes... sur des
27	M. Laird, Secrétaire d'Etat américain à la défense, annonce que les Etats-Unis élimineront ou réduiront les installations de 307 bases militaires situées aux Etats-Unis et à l'étranger, ce qui permettra d'économiser 609 milliards de dollars	
27	L'Espagne adopte le système allemand de télévision en couleur PAL	

October (continued)

a subject which interested it without, however, having to take part in a joint action..."

- 28th Government statement by Mr. Brandt, Federal German Chancellor (65)
- 28th 84th session of the Council of Ministers for Scientific Research of the European Communities, Luxembourg
It is decided to invite nine European countries (Britain, Norway, Ireland, Denmark, Sweden, Switzerland, Austria, Spain and Portugal) to co-operate with the EEC in seven fields : computers, transport, telecommunications, nuisances, meteorology, oceanography and metallurgy
- 29th The West German air force loses its 101st Starfighter F-104G
- 30th The United States and the Soviet Union table a revised draft treaty on the denuclearisation of the seabed at the Geneva Disarmament Conference (66)
- 30th-31st Meeting of Ministers for Foreign Affairs of the Warsaw Pact countries, Prague (67)
It is decided that a European security conference could be held in Helsinki in the first half of 1970
- 31st In a speech to the Inter-American Press Association, President Nixon proposes a new concept of association to the Latin American countries different to the previous concept entitled : "Alliance for progress"

31st

East Germany deposits its instruments of ratification of the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons, Moscow

November

- 3rd Professor Carlo Schmid, Vice-President of the Bundestag and former President of the WEU Assembly, is appointed Co-ordinator for Franco-German co-operation
- 3rd An agreement to end the Lebanese crisis is concluded between the Palestine Liberation Organisation and the Lebanese army, in the presence of an Egyptian mediator, Cairo
- 3rd Talks between Mr. Thorn and Mr. Schumann, Luxembourg and French Ministers for Foreign Affairs, Luxembourg
- 3rd Talks between Mr. Healey, British Secretary of State for Defence, and Mr. Schmidt, Federal German Minister of Defence, London
- 4th The United States Government submits new proposals to the Soviet Government for settling the Israeli-Arab conflict, providing *inter alia* for the withdrawal of Israeli troops from Sinai to behind the pre-June 1967 frontiers in exchange for a peace treaty.
- 4th Launching of the Soviet Cosmos 308 satellite
- 5th The Foreign Affairs Committee of the French National Assembly approves a report submitted by its Chairman, Mr. de Broglie, on the possibilities of progress in the building of Europe
- 5th-6th Meeting of the North Atlantic Council, Brussels, to prepare the ministerial meeting to be held from 3rd to 5th December

Octobre (suite)

- points limités et concrets... Ainsi, la Grande-Bretagne pourrait-elle suivre activement une action européenne sur un sujet qui l'intéresse, sans participer pour autant à une initiative commune... »
- 28 Déclaration gouvernementale de M. Brandt, Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne (65)
- 28 Réunion du Conseil des Ministres des Communautés européennes (recherche scientifique) à Luxembourg
Le Conseil décide d'inviter neuf pays européens (Grande-Bretagne, Norvège, Irlande, Danemark, Suède, Suisse, Autriche, Espagne et Portugal) à entreprendre avec lui une coopération dans sept secteurs : informatique, transports, télécommunications, dommages dus au bruit ou à la pollution, météorologie, océanographie et métallurgie
- 29 L'armée de l'air ouest-allemande perd son 101^e Starfighter F-104G
- 30 Les Etats-Unis et l'Union Soviétique présentent à la Conférence sur le désarmement de Genève un projet de traité révisé sur la démilitarisation des fonds marins (66)
- 30-31 Conférence des ministres des affaires étrangères des pays du Pacte de Varsovie à Prague (67)
Ils parviennent à la conclusion qu'une conférence sur la sécurité européenne « pourrait se tenir à Helsinki dans la première moitié de 1970 »
- 31 Dans un discours prononcé devant l'Association de la presse inter-américaine, le Président Nixon propose aux pays latino-américains « une nouvelle conception de l'association différente de celle défendue auparavant sous le titre d'Alliance pour le progrès »

31

L'Allemagne de l'est dépose à Moscou les instruments de ratification du traité de non-prolifération des armes nucléaires

Novembre

- 3 M. Carlo Schmid, Vice-Président du Bundestag et ancien Président de l'Assemblée de l'U.E.O., est nommé coordonnateur pour la coopération franco-allemande
- 3 Conclusion, au Caire, d'un accord entre l'Organisation de libération de la Palestine et l'armée libanaise, en présence d'un médiateur égyptien, accord qui met fin en principe à la crise libanaise
- 3 Entretiens entre M. Thorn et M. Schumann, Ministres luxembourgeois et français des affaires étrangères, à Luxembourg
- 3 Entretiens entre M. Healey et M. Schmidt, Ministres britannique et allemand de la défense, à Londres
- 4 Le gouvernement américain soumet au gouvernement soviétique de nouvelles propositions pour le règlement du conflit israélo-arabe prévoyant notamment le retrait des troupes israéliennes du Sinaï le long des frontières existant avant juin 1967, en échange d'un traité de paix
- 4 Lancement du satellite soviétique Cosmos 308
- 5 La commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française approuve un rapport présenté par son président, M. de Broglie, sur les possibilités de progression de la construction européenne
- 5-6 Réunion du Conseil de l'Atlantique nord à Bruxelles pour préparer la conférence ministérielle qu'il tiendra du 3 au 5 décembre

November (continued)

		Verbal statement by Mr. Brosio, Secretary-General of NATO, on the measures taken by NATO to prepare for a possible European security conference (68)	10th	Talks between Mr. Housiaux, President of the Assembly of WEU, and German leaders, Bonn
6th		Creation of a Committee on the Challenges of Modern Society (69)	10th	The French Government confirms that it will participate in the building of the CERN 300 GeV particle accelerator
6th		By 58 votes to 9, the United States Senate votes funds to establish the Safeguard anti-ballistic missile system	10th	Seven European firms sign a convention in Brussels setting up an association for the development of gas-cooled high-speed reactors
6th-7th		In a note to the Federal German Government, the Soviet Government gives an assurance that the signing of the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons will in no way hinder research on or the development and peaceful use of nuclear energy	11th	President Nixon announces that the three major uranium enrichment plants in the United States — Oak Ridge (Tennessee), Paducah (Kentucky) and Portsmouth (Oregon) — will be handed over to private industry
7th		Meeting of the EFTA Council of Ministers, Geneva	11th-12th	Meeting of the NATO Nuclear Planning Group, Warrington (Virginia) (70)
		The Council decides that Iceland will become a member of EFTA		General criteria on the use of tactical nuclear weapons in the initial stage of hostilities are adopted
7th		At the request of Italy, the meeting of Heads of State or of Government of the Six, which was to be held in The Hague on 17th and 18th November, is postponed until 1st and 2nd December	12th	A British Foreign Office spokesman states that France has never proposed signing an agreement with Britain on the creation of a Franco-British nuclear force or on nuclear co-operation in the defence field. If it did so, the British Government would give the proposal careful attention
8th		The Luxembourg Government decides to introduce the value added tax on 1st January as arranged	12th	Debate in the Bundestag on signing the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons
8th-10th		Under the American-German agreement signed in 1965, the first German research satellite, Azur, is launched from Vandenberg by a Scout rocket for the study of conditions between the earth and the sun	12th	Mr. Stoph, Prime Minister of East Germany, states that the Government of the German Democratic Republic is still prepared to open negotiations with the Federal Republic with a view to establishing relations based on international law, Rostock
9th		The Arab Defence Council meeting in Cairo decides to convene a conference of Heads of State in Rabat on 20th December		
		Talks between Mr. Schumann and Mr. Scheel, French and Federal German Ministers for Foreign Affairs, Paris		

Novembre (suite)

	10	M. Housiaux, Président de l'Assemblée de l'U.E.O., s'entretient à Bonn avec les dirigeants allemands
	10	Le gouvernement français confirme la participation de la France à la construction d'un accélérateur européen de particules de 300 GeV qui sera réalisé par le C.E.R.N.
6	10	Signature par sept firmes européennes, à Bruxelles, d'une convention créant l'Association pour le développement de réacteurs sur-générateurs rapides refroidis au gaz (G.B.R.)
6	11	Le Président Nixon annonce que les trois grandes installations d'enrichissement de l'uranium aux Etats-Unis — Oak Ridge (Tennessee), Paducah (Kentucky) et Portsmouth (Oregon) — seront transférées à l'industrie privée
6-7	11-12	Réunion du Groupe des plans nucléaires de l'O.T.A.N. à Warrington (Virginie) (70)
7		Adoption de critères généraux sur l'emploi des armes nucléaires tactiques dans la phase initiale d'un conflit éventuel
7	12	Un porte-parole du ministère britannique des affaires étrangères déclare que la France n'a jamais proposé à la Grande-Bretagne un accord sur la création d'une force nucléaire franco-britannique ou sur une coopération nucléaire dans le domaine de la défense. Si la France proposait une telle coopération, le gouvernement britannique serait prêt à l'écouter attentivement
8	12	Débat au Bundestag sur la signature du traité de non-prolifération des armes nucléaires
8-10	12	M. Stoph, Président du Conseil des Ministres est-allemand, déclare, à Rostock, que le gouvernement de la R.D.A. reste prêt à ouvrir avec la République fédérale des négociations en vue de l'établissement de relations fondées sur le droit international
9		Entretiens entre M. Schumann et M. Scheel, Ministres français et allemand des affaires étrangères, à Paris

November (continued)			
12th	Launching of the Soviet Cosmos 309 satellite	15th	Launching of the Soviet Cosmos 310 satellite
12th-22nd	Visit by a delegation of the Supreme Soviet to France	16th-21st	First visit by an East German parliamentary delegation to Britain
13th	Meeting of the Council of the European Communities, Brussels The agreement on Dragon gas-cooled high-temperature reactors is prolonged for the fourth time for a period of three years	16th-26th	Visit by Mr. Ortoli, French Minister for Industrial and Scientific Development, to the United States (71) A permanent Franco-American scientific and technological co-operation group is set up, of which Mr. Aigrain, French General Delegate for Scientific and Technological Research, will be a member
	Agreement is given for the Commission to conclude a contract with the IAEA assigning to Euratom part of the preparatory work for the International Nuclear Information System, set up by the Agency in Vienna	17th	Opening of the American-Soviet strategic arms limitation talks, Helsinki
14th	Mr. Stewart, British Secretary of State for Foreign and Commonwealth Affairs, proposes transferring the 5,000 strong Sixth Brigade back to Germany, thus bringing the British Army of the Rhine up to a total of 55,000 troops. The German Government states that it is prepared to offset 80 % of the additional stationing costs	17th	In reply to an invitation from the Council of the Communities, Britain agrees to take part in future consultations on European scientific and technological co-operation
14th	Talks between Mr. Rey, President of the Commission of the European Communities, and German leaders, Bonn	17th	The Commission of the European Communities authorises Germany to prolong until 31st December the safeguard measures applied in the agricultural sector since the revaluation of the Deutschmark
14th	In a statement issued by the Presidency of the Republic, the French Government sets out the general lines of its electro-nuclear policy, which will in future concentrate more on light-water American-type power stations	17th-24th	Meeting of French and Soviet experts in Paris in the framework of the agreement on Franco-Soviet co-operation for the study and use of space for peaceful purposes
14th	The American space vessel Apollo 12 is launched from Cape Kennedy by a Saturn 5 rocket, with three astronauts (Gordon, Conrad and Bean) on board. The lunar module, carrying Conrad and Bean, lands on the moon on 19th December a few metres off target in the Sea of Storms	18th	President Nixon submits a bill to Congress on the 1969 Trade Act, which is to replace the 1962 Trade Expansion Act, and which defines the main principles of United States trade policy, including the abolition of the American Selling Price
		20th	Talks between Mr. Stewart, British Secretary of State for Foreign and Commonwealth Affairs, and Mr. Luns, Netherlands Minister for Foreign Affairs, London

Novembre (suite)			
12	Lancement du satellite soviétique Cosmos 309	15	Lancement du satellite soviétique Cosmos 310
12-22	Visite d'une délégation du Soviet Suprême en France	16-21	Premier séjour d'une délégation parlementaire est-allemande en Grande-Bretagne
13	Réunion du Conseil des Communautés européennes à Bruxelles	16-26	Visite de M. Ortoli, Ministre français du développement industriel et scientifique, aux Etats-Unis (71)
	Quatrième prorogation pour une durée de trois ans de l'accord relatif au projet de réacteur à haute température et à refroidissement à gaz Dragon		Etablissement d'un groupe permanent franco-américain de coopération scientifique et technique qui comprend du côté français M. Aigrain, Délégué général de la recherche scientifique et technique
	Accord sur la conclusion par la Commission d'un contrat avec l'A.I.E.A. confiant à l'Euratom une partie du travail préparatoire au Système International de Documentation Nucléaire mis en place par l'Agence de Vienne	17	Ouverture, à Helsinki, des conversations américano-soviétiques sur la limitation des armements stratégiques
14	M. Stewart, Ministre britannique des affaires étrangères, propose aux dirigeants allemands le retour de la 6 ^e brigade britannique (5.000 hommes) en Allemagne, ce qui porterait à 55.000 hommes les effectifs de l'Armée britannique du Rhin. Le gouvernement allemand se déclare prêt à compenser à 80 % les frais de stationnement supplémentaires	17	En réponse à l'invitation du Conseil des Communautés européennes, la Grande-Bretagne accepte de participer aux consultations futures sur la coopération scientifique et technologique européenne
14	Entretiens de M. Rey, Président de la Commission des Communautés européennes, avec les dirigeants allemands à Bonn	17	La Commission des Communautés européennes autorise l'Allemagne à proroger jusqu'au 31 décembre les mesures de sauvegarde qu'elle applique dans le secteur agricole depuis la réévaluation du Deutsche-mark
14	Dans une déclaration de la Présidence de la République, le gouvernement français indique l'orientation générale qu'il veut donner à sa politique électro-nucléaire. L'accent sera mis désormais sur les centrales à eau légère de type américain	17-24	Réunion de spécialistes français et soviétiques, à Paris, conformément à l'accord de coopération entre l'U.R.S.S. et la France, sur l'étude de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques
14	Lancement par une fusée Saturne 5, à Cap Kennedy, de la cabine spatiale américaine Apollo 12, avec trois astronautes à bord (Gordon, Conrad et Bean). Le module lunaire transportant Conrad et Bean se pose sur la lune le 19 décembre, dans l'Océan des Tempêtes, à quelques mètres du point prévu	18	Le Président Nixon adresse au Congrès un projet de loi sur le « Trade Act » de 1969 qui doit remplacer le « Trade Expansion Act » de 1962 et qui définit les principes essentiels de la politique commerciale des Etats-Unis, prévoyant notamment la suppression de l'« American Selling Price »
		20	Entretiens entre M. Stewart et M. Luns, Ministres britannique et néerlandais des affaires étrangères, à Londres

November (continued)

	Mr. Luns states that his government is still in favour of the second Fouchet plan, put forward in 1962, provided an article is added specifying that the Community, as from a date to be fixed, will endeavour to develop political co-operation in the sense of integration	24th	Launching of the Soviet Cosmos 311 and 312 satellites
20th	The Austrian Government sends a memorandum to the governments of the six member countries of the European Community asking that its special case be considered at the summit meeting of Heads of State or of Government	24th-28th	Visit by Mr. Heinemann, President of the Federal Republic of Germany, to the Netherlands
21st	Talks between Mr. Rey, President of the Commission of the European Communities, and Swiss leaders, Bern	25th	Meeting of the Council of the European Communities (balanced agricultural markets, financing the common agricultural policy), Brussels
21st	Signature of an agreement between Japan and the United States to return Okinawa to Japanese rule in 1972, the United States retaining the military installations and areas in Okinawa necessary for the two countries' mutual security under the treaty on mutual co-operation and security	25th	The Federal German Government proposes to Poland that talks be held on all subjects
21st	The first British military communications satellite, Skynet, is launched from Cape Kennedy by a Thor-Delta rocket. It is to be used in operational military links between Britain and its former bases in the Middle East and South East Asia, and with NATO forces		President Nixon announces that the United States renounces the use of biological weapons and existing stocks will be destroyed. With regard to chemical weapons, the United States undertakes not to use them first except for defoliants and tear gas which will continue to be used, <i>inter alia</i> in Vietnam.
24th	Visit by Mr. Werner, Luxembourg Prime Minister, and Mr. Thorn, Minister for Foreign Affairs, to The Hague	26th	The President also recommends to the Senate that the 1925 Geneva Convention, which has so far been approved by 84 nations but was rejected by the United States in 1926, be ratified
24th	The United States and the Soviet Union simultaneously ratify the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons which they signed on 1st July 1968	26th	President Nixon signs the draft reform bill instituting a new lottery system of call-up for 19-year olds
		26th	Talks between Mr. Schumann, French Minister for Foreign Affairs, and Italian leaders, Rome
			Twelve uncommitted countries at the Geneva Disarmament Conference appeal to the United States and Soviet Governments to pave the way for an agreement in Helsinki by declaring a moratorium on the testing and deployment of strategic missiles

Novembre (suite)

	M. Luns déclare que son gouvernement reste en faveur du deuxième Plan Fouchet formulé en 1962, à condition qu'un article y soit ajouté précisant que la Communauté s'efforcera, à partir d'une date restant à fixer, de développer la coopération politique dans le sens de l'intégration	24	Lancement des satellites soviétiques Cosmos 311 et 312
20	Le gouvernement autrichien adresse aux gouvernements des six pays et à la Communauté européenne un mémorandum demandant que son cas particulier soit pris en considération lors de la réunion au sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement	24-28	Visite de M. Heinemann, Président de la République Fédérale d'Allemagne, aux Pays-Bas
21	Entretiens entre M. Rey, Président de la Commission des Communautés européennes, et les dirigeants suisses à Berne	25	Réunion du Conseil des Communautés européennes (équilibre des marchés agricoles, financement de la politique agricole commune) à Bruxelles
21	Signature, entre le Japon et les Etats-Unis, d'un accord consacrant le retour d'Okinawa à la souveraineté japonaise en 1972, les Etats-Unis conservant, aux termes du traité de coopération et de sécurité mutuelles, les installations et zones militaires d'Okinawa nécessaires à la sécurité mutuelle des deux pays	25	Le gouvernement allemand propose à la Pologne l'ouverture de conversations sur tous les sujets
21	Lancement par une fusée Thor-Delta, à Cap Kennedy, du premier satellite britannique de télécommunications militaires, Skynet, destiné aux liaisons militaires opérationnelles entre la Grande-Bretagne et ses anciennes positions au Moyen-Orient et dans le sud-est asiatique, ainsi qu'avec les forces de l'O.T.A.N.	25	Le Président Nixon annonce que les Etats-Unis n'utiliseront pas les agents biologiques dans un conflit et que les stocks existants vont être détruits. En ce qui concerne les armes chimiques, les Etats-Unis s'engagent à ne pas les utiliser les premiers, sauf en ce qui concerne les produits défoliants et les gaz lacrymogènes qui continueront à être employés, notamment au Vietnam
24	Visite de M. Werner, Premier ministre, et de M. Thorn, Ministre luxembourgeois des affaires étrangères, à La Haye	26	Le Président recommande également au Sénat américain la ratification de la Convention de Genève de 1925 approuvée jusqu'ici par 84 nations, mais rejetée en 1926 par les Etats-Unis
24	Ratification simultanée, par les Etats-Unis et l'Union Soviétique, du traité de non-prolifération des armes nucléaires signé le 1 ^{er} juillet 1968	26	Le Président Nixon signe la loi sur la réforme du service militaire américain, prévoyant notamment un tirage au sort pour les hommes de 19 ans
		26	Entretiens entre M. Schumann, Ministre français des affaires étrangères, et les dirigeants italiens à Rome
		26	Douze pays non engagés de la Conférence sur le désarmement de Genève demandent aux gouvernements des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. d'observer un moratoire dans l'expérimentation et le déploiement de nouvelles armes nucléaires stratégiques pour créer une atmosphère favorable aux négociations d'Helsinki

November (continued)

- 27th Switzerland signs the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons
- 27th-29th Conclusion of an agreement by which the Soviet Union will deliver 500 million to 3,000 million cubic metres of natural gas annually to the Federal Republic of Germany as from 1973 in exchange for steel tubes
- 28th The Federal German Government unanimously decides to sign the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons
It sends a note to the depositary governments and issues a statement (72, 73)

December

- 1st Mr. Bartz, spokesman of the United States Department of State, declares that in accordance with its commitments under the North Atlantic Treaty and for reasons of national security the United States will not reduce the level of its forces in Europe before June 1972
- 1st-2nd Meeting of Heads of State or of Government and Ministers for Foreign Affairs of the member States of the European Communities, The Hague (74)
- 3rd-4th Summit meeting of Warsaw Pact leaders, Moscow (75)
- 4th Launching of the fourth British missile-firing nuclear submarine, the Revenge, Birkenhead
- 4th-5th Meeting of the North Atlantic Council, Brussels (76)
- 6th Meeting of the Council of the European Communities (future activities of Euratom), Brussels (77)

- 8th The Board of Governors of the Central Banks of the Community decide to earmark \$2,000 million for the support mechanism provided for in the Barre plan, Basle
- 8th Mr. Rogers, United States Secretary of State, explains the proposals sent to the Soviet Union on 28th October for a peace settlement between Israel and Egypt on the one hand and Jordan on the other
- 8th-9th Meeting of the Council of the European Communities (foreign affairs, agriculture), Brussels (78)
- 8th-11th Second Part of the Fifteenth Ordinary Session of the Assembly of WEU, Paris
- 9th-12th Extraordinary session of the European Parliament, Strasbourg
Exchange of views between the European Parliament, the Council and the Commission of the European Communities on the position and future of the European Communities following the meeting in The Hague
- 10th After fourteen months' interruption, resumption of the negotiations between the European Community and Yugoslavia for the conclusion of a trade agreement
- 10th Resumption of the German-Polish economic negotiations for the extension of trade between Poland and the Federal Republic of Germany
- 10th Signature of an agreement for the Soviet Union to supply natural gas to Italy in exchange for equipment for its gas industry, representing a sum of \$3,000 million, Rome
- 10th-14th Negotiations between Israel and the European Community for the conclusion of a preferential agreement

Novembre (suite)		
27	La Suisse signe le traité de non-prolifération des armes nucléaires	8
27-29	Conclusion d'un accord portant sur la livraison par l'Union Soviétique à la République Fédérale d'Allemagne de 500 millions à 3 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an, à partir de 1973, en échange de tubes d'acier	8
28	Le gouvernement fédéral allemand décide à l'unanimité de signer le traité de non-prolifération des armes nucléaires	8-9
	Il adresse, à ce propos, une note aux gouvernements dépositaires et publie une déclaration (72 et 73)	8-11
Décembre		9-12
1 ^{er}	M. Bartz, porte-parole du département d'Etat américain, déclare que les Etats-Unis ne réduiront pas avant juin 1972 les effectifs des forces dont le maintien en Europe est conforme aux engagements pris par les Etats-Unis en vertu du Traité de l'Atlantique nord et nécessaire à leur sécurité nationale	10
1 ^{er} -2	Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement et des ministres des affaires étrangères des Etats membres des Communautés européennes à La Haye (74)	10
3-4	Réunion au sommet des dirigeants du Pacte de Varsovie à Moscou (75)	10
4	Lancement du quatrième sous-marin nucléaire lance-engins britannique, le Revenge, à Birkenhead	10
4-5	Réunion du Conseil de l'Atlantique nord à Bruxelles (76)	10-14
6	Réunion du Conseil des Communautés européennes (avenir de l'Euratom) à Bruxelles (77)	Négociations entre Israël et la C.E.E. en vue de la conclusion d'un accord préférentiel

December (continued)			
11th	Resumption of the talks between China and the United States, suspended since January 1968, Warsaw	16th	France and Morocco decide to re-establish diplomatic relations
12th	Meeting of the Committee of Ministers of the Council of Europe, Paris (79)	16th	In reply to the Soviet note of 12th September, France, the United States and Britain, after consulting the Federal Republic of Germany, propose to the Soviet Union that four-power talks be held at an early date to improve the situation with regard to Berlin and free access thereto
12th	Launching of the second French nuclear submarine, the Terrible, Cherbourg		
13th	Signature of an agreement between Britain and Libya on the evacuation of British bases by 31st March 1970	16th-22nd	Visit by Mr. Thorn, Luxembourg Minister for Foreign Affairs, to the Soviet Union
14th	Mr. Ceausescu, Secretary-General of the Rumanian Communist Party, invites all the socialist countries to follow Rumania's example and normalise their relations with the Federal Republic of Germany. He also asks the western countries to recognise the German Democratic Republic and recommends the establishment of relations between the two parts of Germany on the basis of international law	17th	Mr. von Hase, former Federal German Secretary of State for Information, is appointed Ambassador of the Federal Republic of Germany in London
15th	Speech by President Pompidou on French radio and television (80)	17th	By 289 votes to 261, the House of Commons prolongs the 1966 Wage Freeze Act
15th	In a speech on television, President Nixon announces the withdrawal of 50,000 United States troops from Vietnam by 15th April 1970	17th	Meeting of the member countries of the Mutual Economic Assistance Council (formerly Comecon) to draw up a stronger long-term co-operation plan, Moscow
15th	By 62 votes to 28 with 28 abstentions, the United Nations General Assembly calls on all States to stop all activities on the seabed until an international system has been established	18th	Mr. Ulbricht, President of East Germany, sends Mr. Heinemann, President of the Federal Republic of Germany, a letter and a draft treaty on the establishment of relations on a basis of equality between the German Democratic Republic and the Federal Republic of Germany (82)
15th-16th	Meeting of the Action Committee for the United States of Europe, Bonn (81)	18th	The Federal German Government decides to take part in the construction of the CERN 300 GeV particle accelerator
16th	The United States Government asks the Common Market countries for a second extension of their offer of tariff concessions in exchange for the abolition of the American Selling Price, which Congress has not yet authorised	18th-19th	At its meeting in Geneva, the CERN Council fails to decide on a site for its 300 GeV particle accelerator

Décembre (suite)

11	Reprise, à Varsovie, des entretiens sino-américains interrompus depuis janvier 1968	16	La France et le Maroc décident de rétablir leurs relations diplomatiques
12	Réunion du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à Paris (79)	16	En réponse à la note soviétique du 12 septembre, la France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, après consultation avec la République Fédérale d'Allemagne, proposent à l'Union Soviétique l'ouverture rapide de conversations à quatre pour « améliorer la situation en ce qui concerne Berlin et le libre accès à cette ville »
12	Lancement du deuxième sous-marin nucléaire français, le Terrible, à Cherbourg		
13	Signature, entre la Grande-Bretagne et la Libye, d'un accord sur l'évacuation des bases britanniques avant le 31 mars 1970	16-22	Visite de M. Thorn, Ministre luxembourgeois des affaires étrangères, en Union Soviétique
14	M. Ceausescu, Secrétaire général du parti communiste roumain, invite tous les pays socialistes à suivre l'exemple de la Roumanie et à normaliser leurs relations avec la République Fédérale d'Allemagne. Il invite également les pays occidentaux à reconnaître la R.D.A. et recommande l'établissement de relations entre la R.D.A. et la R.F.A. sur la base du droit international	17	M. Karl-Günther von Hase, ancien Secrétaire d'Etat allemand à l'information, est nommé ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne à Londres
15	Allocution radio-télévisée prononcée par le Président Pompidou à Paris (80)	17	Par 289 voix contre 261, la Chambre des communes vote la reconduction de la loi de 1966 sur le blocage des salaires
15	Dans une allocution télévisée, le Président Nixon annonce le retrait de 50.000 soldats américains du Vietnam avant le 15 avril 1970	17	Réunion, à Moscou, des pays membres du Conseil d'assistance économique mutuelle (ancien Comecon) pour établir à long terme un plan de coopération renforcée
15	Par 62 voix contre 28 et 28 abstentions, l'Assemblée générale des Nations Unies invite tous les Etats à cesser toute activité dans les fonds marins jusqu'à l'établissement d'un régime international	18	M. Ulbricht, Président du Conseil des Ministres est-allemand, adresse à M. Heinemann, Président de la République Fédérale d'Allemagne, une lettre et un projet de traité portant sur l'établissement de relations fondées sur l'égalité des droits entre la R.D.A. et la R.F.A. (82)
15-16	Réunion du Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe à Bonn (81)	18	Le gouvernement allemand décide de participer à la construction de l'accélérateur de particules de 300 GeV qui sera réalisé par le C.E.R.N.
16	Le gouvernement des Etats-Unis demande aux pays du Marché commun de proroger pour la seconde fois leur offre de concessions tarifaires en échange de l'abolition de l'« American Selling Price » que le Congrès n'a pas encore autorisée	18-19	Réunion, à Genève, du Conseil du C.E.R.N. qui ne peut se prononcer sur le choix d'un site pour l'implantation de l'accélérateur de particules de 300 GeV

December (continued)

19th	Mr. Wedgwood Benn, British Minister of Technology, announces in the House of Commons that an agreement has been concluded between Britain, Germany and the Netherlands on the production of enriched uranium by the ultracentrifuge process	23rd	Agreement between Libya and the United States on the withdrawal of American troops from the Wheelus air force base by the end of June 1970
19th	The Netherlands Government announces that it will subsidise the development of a 312-pound Netherlands satellite for launching in August 1974	25th	The Soviet Union launches the Intercosmos 2 satellite, the second to be built in accordance with the socialist countries' co-operation programme
19th-22nd	Meeting of the Council of the European Communities, Brussels (83)	25th-27th	Talks between the President of the United Arab Republic, the Head of the Sudanese Revolutionary Government and the head of the Libyan Revolutionary Government, Tripoli
20th	Reply by Mr. Heinemann, President of the Federal Republic of Germany, to the letter from Mr. Ulbricht, President of East Germany, of 18th December		Establishment of an Arab Revolutionary Front and an agreement on political, military, economic and cultural co-operation
21st	Launching of the Soviet Cosmos 315 satellite	28th	In an interview granted to the weekly <i>Die Welt am Sonntag</i> , Mr. Scheel, Federal German Minister for Foreign Affairs, states that the treaty signed in 1954 between the Federal Republic of Germany and the allied powers "imposes discriminatory limits on our relations with the German Democratic Republic. In attempting to settle its relations with the GDR, the Federal Government is doing its best to maintain the unity of the nation. It is thus carrying out the task incumbent on it under the Constitution"
21st-23rd	Fifth conference of Heads of Arab States, Rabat	30th	The Board of Governors of the International Monetary Fund confirms the agreement between the United States and South Africa whereby the IMF can purchase gold from South Africa if the free market price of gold falls below \$35 per ounce
22nd	The Israeli Government rejects the plan for settling the Israeli-Jordanian conflict proposed by the United States and the recent proposals by Mr. Rogers for a settlement between Israel and Egypt		France abstains in the vote, considering that the agreement in question is contrary to the provisions of the Bretton Woods Charter, which gives each central bank the right to purchase gold direct from producing countries
22nd	In reply to the German note of 25th November, the Polish Government agrees in principle to the opening of negotiations with the Federal Republic of Germany		
22nd	End of the preliminary Soviet-United States negotiations on the limitation of strategic arms (SALT) which opened in Helsinki on 17th November		
23rd	The Swiss Government announces that Switzerland is prepared to hold preliminary talks with the EEC on Switzerland's future relations with the Community		

Décembre (suite)

19	M. Wedgwood Benn, Ministre britannique de la technologie, annonce à la Chambre des communes la conclusion d'un accord anglo-germano-néerlandais sur la production d'uranium enrichi par la méthode d'ultracentrifugation	23	Accord entre la Libye et les Etats-Unis sur l'évacuation des troupes américaines de la base de Wheelus avant la fin du mois de juin 1970
19	Le gouvernement néerlandais annonce qu'il subventionnera le développement d'un satellite néerlandais de 312 livres dont le lancement est prévu pour août 1974	25	Lancement par l'Union Soviétique d'Intercosmos 2, deuxième satellite construit conformément au programme de coopération des pays socialistes
19-22	Réunion du Conseil des Communautés européennes à Bruxelles (83)	25-27	Entretiens, à Tripoli, entre le Président de la R.A.U., le chef du gouvernement révolutionnaire soudanais et le chef du gouvernement révolutionnaire libyen
20	Réponse de M. Heinemann, Président de la République Fédérale d'Allemagne, à la lettre de M. Ulbricht, Président du Conseil des Ministres est-allemand, du 18 décembre		Etablissement d'un « front révolutionnaire arabe » et d'un accord de coopération politique, militaire, économique et culturelle
21	Lancement du satellite soviétique Cosmos 315	28	M. Scheel, Ministre allemand des affaires étrangères, déclare, dans une interview accordée à l'hebdomadaire <i>Die Welt am Sonntag</i> , que le traité signé en 1954 entre la République Fédérale d'Allemagne et les puissances alliées « impose dans nos relations avec la R.D.A. des limitations discriminatoires. En essayant de régler ses relations avec la R.D.A., le gouvernement fédéral fait de son mieux pour maintenir l'unité de la nation. Il remplit ainsi la tâche que la constitution lui impose »
21-23	Cinquième conférence des chefs d'Etat arabes à Rabat		
22	Le gouvernement israélien rejette le plan de règlement du conflit israélo-jordanien proposé par les Etats-Unis, ainsi que les récentes propositions de M. Rogers pour un règlement entre Israël et l'Egypte		
22	En réponse à la note allemande du 25 novembre, le gouvernement polonais exprime son accord de principe pour l'ouverture des négociations avec la R.F.A.	30	Le conseil d'administration du Fonds Monétaire International entérine l'accord américano-sud-africain selon lequel le F.M.I. pourra acheter de l'or à l'Afrique du sud si le cours du marché libre descend au-dessous de 35 dollars l'once
22	Fin des négociations préliminaires soviéto-américaines sur la limitation des armes stratégiques (SALT) ouvertes le 17 novembre à Helsinki		
23	Le gouvernement suisse annonce que la Suisse est prête à entamer des conversations préliminaires avec le Marché commun sur les rapports futurs de la Suisse avec la Communauté		La France s'abstient lors du vote, considérant que l'accord en question est contraire aux dispositions de la Charte de Bretton Woods qui donne à chaque banque centrale le droit d'acheter de l'or directement aux pays producteurs

Part Two

Documentation

Deuxième partie

Documentation

DOCUMENTATION

1. Speech by Mr. Harmel, Belgian Minister for Foreign Affairs, in the Senate, Brussels

15th January 1969

(Extract)

.....

Mr. HARMEL. — After detailed consultations with our various partners, we have put forward a number of ideas for reviving political co-operation between the member States. As you know, this initiative — and this is a euphemism — has not yet led to anything, starting with the Rome Conference, but nevertheless we are keeping it in mind. The Italian Government has agreed to afford its support in preparing as carefully as possible the next meeting of WEU in Luxembourg in February.

I should like to make the reasons for our action quite clear.

Meeting in Bad Godesberg in 1961, the Heads of the six member States decided :

- to give expression to the will for political unity already contained in the treaties instituting the European Communities,
- and to hold regular meetings for exchanging opinions, harmonising policies and reaching joint positions so as to promote the political union of Europe, thus strengthening the Atlantic Alliance.

These two decisions were accompanied by the firm wish that "other European States which are prepared to accept equal responsibilities and equal obligations in all spheres may join the European Communities".

This was in 1961.

Mr. DEHOUSSE. — It has never been repudiated.

Mr. HARMEL. — It has never been repudiated, but in 1968, too, the ultimate political aim of the Rome Treaty...

Mr. DEHOUSSE. — I only meant that we could take advantage of it.

Mr. HARMEL. — As you say, we can in fact take advantage of it. But in 1968, both the ultimate political aim of the Rome Treaty and the actual principle of enlarging the Communities were contested.

Events in 1968, to which Europe should have reacted, were so important and Europe's silence so great that the effort to improve the cohesion of European political thinking and consequently its impact on world events has now become quite clear. Europe's feeling of helplessness after the events in Prague, its divisions over such important problems as relations with China, the non-proliferation treaty and the distressing fighting in Nigeria show the need to make a real effort to harmonise our positions. Shall we ever be able to overcome the great technical problems facing us in the economic field, find the common will which will certainly be required when we relinquish sovereignty — if we still really want an economic union and if we ever manage to achieve it — if between the States which wish to build Europe there are still such flagrant differences on essential questions of general policy ? I can only say no. The two things are linked.

Consequently, to make ourselves talk about problems which we no longer discuss with each other, we suggested resuming the dialogue.

Belgium would be prepared to associate itself at once with a treaty establishing the United States of Europe, but the same is not true of all our partners. This, then, means doing what is possible where the ideal cannot be achieved and also adopting a political and pragmatic approach, perhaps less than a non-juridical and institutional approach.

We therefore proposed that the seven WEU States try an experiment in political consultation, which would be renewable and open to improvement each year. I know it may be thought ludicrous to return to the idea of political consultation after ten years of the Community, but there is more to our idea than may be seen at first sight. The States would be required to undertake politically, in a few fields selected each year, not to adopt national positions without compulsorily seeking the views of their partners.

DOCUMENTATION

1. Discours prononcé par M. Harmel, Ministre belge des affaires étrangères, devant le Sénat à Bruxelles

15 janvier 1969

(Extrait)

.....

M. HARMEL. — Après consultation approfondie avec nos divers partenaires, nous avons formulé certaines réflexions pour relancer la coopération politique entre les Etats membres. Comme vous le savez, cette initiative, et c'est un euphémisme, n'a pas encore abouti dès la Conférence de Rome, mais, néanmoins, elle figure parmi nos préoccupations. Le gouvernement italien a bien voulu accorder ses bons offices pour préparer aussi soigneusement que possible la prochaine réunion de l'U.E.O. en février à Luxembourg.

Je voudrais m'expliquer très clairement sur les motifs de notre action.

En 1961, à Bad Godesberg, les chefs d'Etat des six gouvernements avaient décidé :

- de donner forme à la volonté d'union politique déjà implicite dans les traités qui ont institué les Communautés européennes,
- et de tenir, à intervalles réguliers, des réunions qui auront pour objet de confronter leurs vues, de concerter leurs politiques et de parvenir à des positions communes afin de favoriser l'union politique de l'Europe, renforçant ainsi l'Alliance atlantique.

Et ces deux décisions étaient accompagnées du ferme désir de voir « l'adhésion aux Communautés européennes d'autres Etats européens, prêts à assumer dans tous les domaines les mêmes responsabilités et les mêmes obligations ».

C'était en 1961.

M. DEHOUSSE. — Cela n'a jamais été répudié.

M. HARMEL. — Cela n'a jamais été répudié, mais en 1968, tout aussi bien, la finalité politique du Traité de Rome...

M. DEHOUSSE. — Je veux seulement dire qu'on peut s'en prévaloir.

M. HARMEL. — On peut s'en prévaloir effectivement, comme vous le dites. Mais en 1968, autant la finalité politique du Traité de Rome que le principe même de la vocation des Communautés à l'élargissement sont contestés.

Les événements de 1968, devant lesquels l'Europe aurait dû réagir, ont été si considérables et le silence de l'Europe, si pesant, que l'effort vers une meilleure cohésion de la pensée politique européenne et, par conséquent, de son impact sur les événements mondiaux est devenu aujourd'hui tout à fait clair. Le sentiment de son impuissance après les événements de Prague, ses divisions sur des problèmes pourtant essentiels, tels que les relations avec la Chine, le traité de non-prolifération, le dououreux conflit du Nigeria, démontrent la nécessité de faire un effort réel d'harmonisation de nos positions. Pourrions-nous surmonter les grands problèmes techniques qui se posent à nous dans le domaine économique, avoir cette volonté commune qui nous imposera certainement des abandons de souveraineté, si nous voulons vraiment l'union économique — y atteindrons-nous jamais ? — s'il subsistait entre les Etats qui veulent faire l'Europe et sur des questions essentielles de politique générale des divergences aussi accusées qu'aujourd'hui ? Je ne puis répondre que par non. Les deux choses restent liées.

Dès lors, pour nous obliger à parler de problèmes dont nous ne discutons plus entre nous, avons-nous suggéré la reprise du dialogue.

La Belgique demeurerait prête à s'associer immédiatement à un traité créant les Etats-Unis d'Europe, mais il n'en va pas de même pour tous nos partenaires. Ceci implique dès lors la politique du possible là où la politique de l'idéal ne peut être atteinte et aussi une approche politique et pragmatique, moins peut-être qu'une approche non juridique et institutionnelle.

Dans ces conditions, nous avons proposé que les sept Etats de l'U.E.O. fassent entre eux une expérience renouvelable et perfectionnable d'année en année dans le domaine de la consultation politique. Je sais que l'on peut trouver dérisoire d'en revenir, après dix années de Communauté, à des notions de consultation politique, mais notre suggestion est plus riche qu'il n'y paraît. En effet, il s'agit pour les Etats de s'engager politiquement à ne plus prendre, dans les quelques matières qu'ils choisiraient, chaque année,

We do not mean the reciprocal exchange of information, but an undertaking by each State to fix its political position on certain predetermined subjects not in the light of national interests alone but after hearing the views of its partners.

Of course, in the political state of Europe such consultations must not be binding and States must remain free, afterwards, to take the decisions they consider appropriate, but without compulsory consultations there will never be any harmonisation of foreign policies, which, as I said earlier, is essential if Europe is ultimately to express itself with a single strong and unwavering voice.

So why choose WEU, a rather somnolent institution, to launch this initiative? There are two fundamental reasons. The first is that for the time being the only treaty we have which lays down our commitments in the political field and for which a Council of Ministers has been set up is the modified Brussels Treaty, Article VIII of which lays down that :

"For the purposes of strengthening peace and security and of promoting unity and of encouraging the progressive integration of Europe and closer co-operation between Them and with other European organisations, the High Contracting Parties to the Brussels Treaty (i.e. our seven States) shall create a Council... so organised as to be able to exercise its functions continuously."

This was stipulated in the treaties of 1948 and 1954. It is perhaps useful to recall that the 1948 treaty was signed by France and Britain and the three Benelux States — there were only five of us at that time — joined them.

I must be more explicit about the second reason, which is that I do not see how, when we decide to start consultations on international political problems, we can leave out one of the States which is not only committed to them but has as much right as the others to take part in these seven-power consultations on which we have decided.

The second reason for our action must be clearly explained to the Senate, for we believe that if this cautious and experimental seven-power revival is successful, it would dispel the

doubts felt in some quarters. It would in fact show whether Britain, which has applied for membership of the Common Market, has also carried out the political conversion expected of it and also whether together we can define the conditions for a truly European policy.

There is therefore an opportunity of trying this experiment in a pre-established forum. We have repeated on many occasions that if it proves fruitful and useful in this restricted framework there would be every advantage in extending it to other countries, so that this wider Europe, stretching beyond the frontiers of our six- or seven-power communities, may take shape and significance.

We firmly hope that the moderate but nevertheless clear nature of our effort at political revival will be accepted. Belgium, for its part, firmly wishes to organise itself so as to implement these consultations and allow conclusions to be drawn from the experiment in a year's time. If the conclusions are positive and our Communities progress along the road to economic unity and if they can also find solutions to the problems to be tackled in their relations with third countries, what is there to prevent us turning our thoughts again to the union of States which is still top priority in Belgium?

Step by step, and from cautious limited action to cautious limited action, the period of stagnation and consequent discouragement would come to an end. We would have started to act again. This is the direction Belgium must take and all the other European countries too. If it is believed that all questions are necessarily interlinked, it is logical to take the necessary cautious action in every direction. That is the experiment we wish to make in the political field and the path we are determined to follow in technical fields within the Communities.

In fact, since we cannot all agree on a general concept and share the same long-term view here and now, we must make do with more pragmatic progress. It is the only possible and realistic method. I repeat clearly — if I still need to — that we did not think progress — even partial, but progress all the same — should be made to wait for the establishment of a more perfected framework, i.e. the enlargement of the Communities.

de position nationale sans obligatoirement prendre d'abord le sentiment de leurs partenaires.

Nous ne parlons pas d'informations réciproques, mais d'un engagement de chaque Etat de fixer sa position politique sur certains sujets préalablement déterminés non uniquement en fonction des seuls arguments nationaux, mais seulement après avoir entendu les partenaires.

Bien sûr, une telle consultation ne saurait être contraignante dans l'état politique de l'Europe et les Etats doivent demeurer libres de prendre, ensuite, les décisions qu'ils jugent opportunes ; mais sans consultation obligatoire, il n'y aura jamais d'harmonisation des politiques extérieures, condition indispensable, je l'ai dit tout à l'heure, pour que l'Europe s'exprime finalement par une seule voix forte et sûre.

Alors, pourquoi avoir choisi l'U.E.O., une institution quelque peu assoupie, pour lancer cette initiative ? Il y a à cela deux raisons fondamentales. La première est que, pour le moment, le seul traité dont nous disposons et qui précise nos obligations dans le domaine politique et pour lequel un conseil de ministres a été constitué, est celui de Bruxelles révisé, dont l'article VIII prévoit que :

« En vue de poursuivre une politique de paix, de renforcer leur sécurité, d'encourager l'intégration progressive de l'Europe ainsi qu'une coopération plus étroite entre Elles et avec les autres organisations européennes, les Hautes Parties contractantes », c'est-à-dire nos sept Etats, « créeront un Conseil... qui sera organisé de manière à pouvoir exercer ses fonctions en permanence. »

Ceci est stipulé dans les traités de 1948 et de 1954. Il est peut-être utile de rappeler que le traité de 1948 était signé entre la France et la Grande-Bretagne et que les trois Etats de Benelux — nous n'étions que cinq à ce moment — étaient venus s'y joindre.

La deuxième raison, je dois être ici plus explicite, est que je ne vois pas comment nous pourrions écarter de la consultation sur les problèmes de la politique internationale, dès le moment où nous voudrions l'entreprendre, un des Etats qui non seulement s'y est engagé, mais qui a autant de droits que les autres à cette consultation à sept que nous avions arrêtée.

La deuxième raison de notre action doit être clairement expliquée au Sénat, car nous croyons que si nous réussissons cette relance prudente, expérimentale à sept, cela permettra de répondre

aux doutes de quelques-uns. En effet, elle démontrera si la Grande-Bretagne, qui a postulé son admission au Marché commun, a également accompli dans le domaine politique la conversion que l'on attend d'elle et s'il est possible de définir avec elle les conditions d'une politique véritablement européenne.

L'occasion est ainsi offerte de tenter cette expérience dans ce cercle pré-établi. Nous avons répété à maintes reprises que si elle se manifestait féconde et utile dans ce cercle restreint, il y aurait avantage à l'élargir à un plus grand nombre de pays, de telle manière que cette Europe plus vaste, européenne au-delà des frontières de nos Communautés à six ou à sept, puisse prendre corps et valeur.

Nous espérons avec force que le caractère mesuré mais néanmoins clair de notre effort de relance politique pourra être accepté. La Belgique, pour sa part, a la ferme volonté de s'organiser de manière à animer ses consultations et à permettre que l'on puisse dans un an, tirer les conclusions de cette expérience. Si celles-ci sont positives et si nos Communautés progressent sur le chemin de l'union économique, si elles peuvent également trouver des solutions aux problèmes qui les confrontent dans le domaine de leurs relations avec les pays tiers, qu'est-ce qui pourrait nous empêcher de recommencer à penser à cette union d'Etats, qui demeure la première priorité pour la Belgique ?

De petit pas en petit pas, d'action limitée et prudente en action prudente et limitée, cette période de stagnation et, par conséquent, de découragement prendrait fin. Nous aurions recommencé à agir. C'est dans ce sens que la Belgique doit aller et que l'ensemble des pays européens doit s'engager. Si l'on croit que toutes les questions s'interpénètrent par la force des choses, il est logique alors de mener dans toutes les directions les actions prudentes qui s'imposent. C'est l'expérience que nous voulons faire dans le domaine politique ; c'est la voie que nous sommes décidés à suivre dans les domaines techniques, au sein des Communautés.

En effet, puisqu'il n'est pas possible de nous mettre tous d'accord sur une conception générale et de partager dès maintenant la même vision à long terme, il faut bien se contenter de progresser d'une manière plus pragmatique. C'est la seule méthode possible et réaliste. Je le répète clairement — si toutefois cela est encore nécessaire — nous avons cru ne pas devoir subordonner le progrès, même partiel — mais le progrès quand même — à la mise en place d'une cons-

Admittedly, a purely pragmatic and too short-sighted approach would not allow all the problems to be solved either.

There is a link between the completion of the Communities and their enlargement. In view of the technical dimensions of the problems of completing the Communities, it will be seen that in practice they cannot be solved entirely satisfactorily or wholly without considering their impact outside the Community.

I therefore wish to devote the last part of this short speech on the one hand to the completion of the Communities and on the other to what may be called a European foreign policy.

As a result of the decisions taken last December, the Communities are on the verge of a new stage, going beyond the customs union towards the creation of an economic union.

As soon as the problems of a customs union as such are left behind and those of an economic union reached, i.e. industrial, energy, fiscal, monetary and technological policies, it is realised, as I have just said, that it will be very difficult to make real progress without relinquishing some sovereignty and delegating some powers. With such vast, complex, and so closely-interlinked action, it is impossible to achieve anything merely by seeking, or finding, a common denominator of our national interests, great or small. We must therefore — from need rather than pleasure — agree to relinquish a limited amount of sovereignty and delegate a moderate degree of power commensurate with the technical task we wish to tackle today.

There lies the true problem and it is in this field that a serious effort should be made by all the member States. If the other States are willing, Belgium is too.

It is therefore wrong to say that the Communities are not progressing, because the question of enlargement has arisen.

The difficulty seems to be of a different and even more fundamental kind : it is a matter

of going to the root of the problem of our economic interdependence and not limiting our ambitions or proposals to a search for the lowest common denominator, i.e. we must not discard systematically every proposal from the moment it does not present every advantage.

One of the characteristics, if not one of the merits, of the working document submitted by the Belgian Delegation on 15th November was to have shown clearly the interconnection between economic and institutional progress.

Without advocating revolutionary institutional reforms, Belgium considers that the six member States should at least begin to study the best methods to be adopted in order to allow the Council of Ministers and the Commission to exercise, really and effectively, the responsibilities conferred on them by the treaty.

I know that in regard to one of the main parts of the economic building of Europe, i.e. the economic union, it is impossible to do everything at once. Priorities must be established and guidelines drawn up for action which will draw larger pieces in its wake — if I can put it this way. Decisive and priority action must then be taken, leading or capable of leading to other action.

The government is submitting to the Senate what it considered should be recommended in its memorandum of 15th November 1968 and, firstly, the free movement of goods, which is the main aim of the customs union and which may be constantly held up if a common trade policy is not worked out. Here, however, I think it may be said that after the last discussions of the Council and the Commission a solution is in sight.

Secondly, the Community must be provided with the means of integrating its production machinery. This implies measures which are necessarily combined, in various fields, and in particular the preparation of the future European company statute, the harmonisation of taxation on capital, the implementation of a system of issuing patents, applicable outside the territory of member States, the development of co-operation agreements between firms in member States, account being taken of the rules of competition, the establishment — can we speak

truction plus parfaite, c'est-à-dire d'un élargissement des Communautés.

Il est vrai qu'une approche purement pragmatique, à trop courte vue, ne permettrait pas non plus de résoudre tous les problèmes.

Un lien existe entre le parachèvement des Communautés et leur élargissement. On verra que, pratiquement, compte tenu des dimensions techniques des problèmes de parachèvement, nous ne saurions les résoudre tout à fait bien ni complètement sans songer à leur prolongement à l'extérieur de la Communauté.

Dès lors, je voudrais consacrer la dernière partie de ce fragment de discours d'une part au parachèvement des Communautés et, d'autre part, à ce que l'on peut appeler la politique extérieure de l'Europe.

Les Communautés se trouvent, par les décisions qui ont été prises au mois de décembre dernier, au seuil d'une nouvelle phase, celle qui doit mener au-delà de l'union douanière vers la création de l'union économique.

Dès que l'on dépasse les problèmes stricts de l'union douanière, dès que l'on débouche sur ceux de l'union économique, c'est-à-dire d'une politique industrielle, énergétique, fiscale, monétaire, technologique, on se rend compte — je viens de l'indiquer — qu'il sera très difficile de progresser réellement sans aucun abandon de souveraineté et sans aucune délégation de pouvoirs. Il n'est pas possible que, sur des actions aussi substantielles, aussi complexes, qui s'interpénètrent d'aussi près, nous puissions arriver à quelque résultat que ce soit, simplement par la recherche ou la découverte d'un commun dénominateur de nos intérêts nationaux, petits ou grands. Il faut donc consentir — non par plaisir, mais par besoin — des abandons de souveraineté limités et des délégations de pouvoir modelées et mesurées à la tâche technique que nous voulons aujourd'hui assumer.

Là réside en effet le vrai problème et c'est dans ce domaine qu'un effort sérieux devrait être accompli par tous les Etats membres. Si les autres Etats veulent bien y consentir, la Belgique y est prête pour sa part.

Il est donc faux de dire que les Communautés ne progressent pas, parce que s'est posée la question de l'élargissement.

La difficulté me paraît à la fois d'une autre nature et plus fondamentale encore : il s'agit de

toucher au fond du problème de notre interdépendance économique et de ne pas limiter nos ambitions ou nos propositions à la recherche du plus petit dénominateur commun, c'est-à-dire de ne pas écarter systématiquement toutes propositions, parce qu'on estime qu'elles ne présentent pas en soi et à elles seules tous les avantages.

C'est, sinon un des mérites, au moins une des caractéristiques du document de travail présenté par la délégation belge, le 15 novembre dernier, d'avoir clairement mis en lumière l'interconnexion entre les progrès économiques et les progrès institutionnels.

Sans préconiser des réformes institutionnelles révolutionnaires, la Belgique estime que les six Etats membres devraient au moins se mettre à l'étude des meilleures méthodes à adopter pour que le Conseil des Ministres et la Commission puissent assumer réellement et efficacement les responsabilités que le traité leur confie.

Je sais qu'en ce qui concerne l'un des blocs principaux de la construction économique de l'Europe, à savoir l'union économique, il est impossible de tout faire à la fois. Il faut établir des priorités, indiquer les axes d'une action qui entraînera dans son sillage — si je puis ainsi m'exprimer — des fragments plus importants. Dès lors, il faut que des actions décisives et prioritaires, entraînant le reste ou susceptibles de l'entraîner, soient décidées.

Messieurs, le gouvernement soumet à votre appréciation ce qu'il a estimé devoir recommander dans son mémorandum du 15 novembre dernier et, en premier lieu, la libre circulation des marchandises, qui est le principal objectif de l'union douanière et risque d'être constamment contrariée à défaut de la mise en place d'une politique commerciale commune. Sur ce point précis, pourtant, je crois pouvoir dire qu'après les dernières délibérations du Conseil et de la Commission, la solution est en bonne voie.

En deuxième lieu, il convient de donner à la Communauté les moyens permettant l'intégration de son appareil de production. Ceci implique des mesures nécessairement combinées les unes avec les autres, dans divers domaines et notamment, l'élaboration du statut de la future société commerciale européenne, l'harmonisation de la fiscalité sur les capitaux, la mise sur pied d'un système de délivrance des brevets, applicable en dehors du territoire des Etats membres, le développement d'accords de coopération entre les entreprises des Etats membres, tout en tenant

of this today? — of a European money market and defining the bases for a common technological policy.

These are the priority matters set out by the Belgian Government in its document of 15th November 1968 and which are at present being discussed by the Council of Ministers in the framework of 1969 action. Simultaneously with the urgent action required for integrating the production machinery, we must take a look, as we have said — far more if it depended on us — at foreign policy, i.e. the enlargement of the Communities.

In this connection, it must be repeated that the Belgian Government is not acting out of sentiment, nor for reasons of special friendship towards one State rather than another. In reality, Belgium is not in favour of enlarging the Community for the subjective or arbitrary reason of preference for one State.

Just as it would be wrong to say that the existence of external problems is liable to prevent real internal progress, so it is illusory to believe that the internal completion of the Communities can be satisfactorily carried out without the Community being fully aware of its dimensions and of the repercussions of its actions on third countries.

In the monetary, technological, nuclear energy and patents fields, to mention only a few, fuller solutions would be possible if they included States other than those of the European Economic Community.

So what action have we taken? As soon as we knew that the Council of Ministers found it impossible in the foreseeable future to start the negotiations provided for in Article 237 on applications for membership, we looked for interim solutions.

If I were not afraid of boring you, I would remind you that in 1968 — and especially on 19th January 1968 (with the other two Benelux States), on 29th February (in a memorandum on technology), in July (in a proposal for breaking the deadlock in the talks on technology) and on 15th November (in its memorandum) — the Belgian Delegation took frequent action, failing a start in negotiations with the applicant coun-

tries, to find flexible and pragmatic links with the States concerned.

We note with great satisfaction that this point of view is now widely shared, at least with regard to technological co-operation and patents, since decisions in this respect were taken by the Council of Ministers on 9th and 10th December 1968. We are still wondering and asking our partners whether such methods would not also be useful in other fields in which Community action is just starting.

This, therefore, is the action which has been taken on the building of Europe.

Other proposals have been made by various partners, particularly those known as "trade arrangements". For the sake of brevity, I will not deal with these today. We know they are of interest.

We supported the proposal made by the Federal Republic of Germany in a three-point document. It is the one which seems most reasonable. But all that is now being negotiated.

All these attempts at partial rapprochement and the varying degrees of success which they may have in the immediate future must not, however, be allowed to obscure what should remain the main goal for our governments: the opening of negotiations with applicant countries in order to decide objectively — i.e. through close cross-examination — the conditions and means of their future accession to the Community. It is therefore highly desirable to decide when negotiations can be started, or at least to agree on what has to be done for a start to be made.

That is what the government wished to say to the Senate for its comments or discussion in this debate concerning the second part of our efforts, which are the most important, the most characteristic and admittedly the most difficult, i.e. the building of Europe.

Source : *Annales parlementaires du Sénat*, 15th January 1969, pages 381-382 (WEU translation).

compte des règles en matière de concurrence, l'établissement — peut-on en parler aujourd'hui ? — d'un marché financier européen, l'établissement des bases d'une politique technologique commune.

Voilà les domaines prioritaires indiqués par le gouvernement belge dans le document du 15 novembre dernier et qui entrent dans la délibération actuelle du Conseil des Ministres sur les actions de 1969. A ces actions prioritaires, dans le domaine de l'intégration de l'appareil de production doit correspondre, nous l'avons dit, un regard au moins, beaucoup si cela dépendait de nous, sur la politique extérieure, c'est-à-dire l'élargissement des Communautés.

Dans ce domaine, faut-il le répéter, le gouvernement belge n'agit point par sentiment, ni par amitié particulière pour un Etat plutôt que pour un autre. En réalité, ce ne sont pas des raisons subjectives ou arbitraires d'une préférence pour un Etat qui amènent la Belgique à être favorable à une Communauté élargie.

Autant il serait erroné de dire que l'existence de problèmes sur le plan extérieur soit de nature à empêcher tout progrès réel sur le plan intérieur, autant est-il illusoire de croire que le parachèvement interne puisse aboutir dans des conditions satisfaisantes, sans que la Communauté soit totalement consciente de ses dimensions et des conséquences de chacune des actions qu'elle va entreprendre à l'égard des pays tiers.

Dans le domaine de la monnaie, de la technologie, de l'énergie atomique, des brevets, pour ne citer que ceux-là, des solutions plus complètes seraient possibles si elles englobaient d'autres Etats que ceux de la Communauté Economique Européenne.

Quelle a donc été notre action ? Dès que fut connue l'impossibilité où le Conseil des Ministres se trouvait de commencer avant une date prévisible les négociations prévues en cas de demande d'adhésion, par l'article 237, nous avons cherché des formules d'attente.

Si je ne craignais de lasser votre attention, je vous rappellerais qu'en 1968, et plus spécialement le 19 janvier 1968, avec les deux autres Etats de Benelux, le 29 février dans un mémoire sur la technologie, au mois de juillet dans une proposition tendant à faire sortir de l'impasse les conversations dans le domaine technologique et dans son mémorandum du 15 novembre 1968, la délégation belge a combien de fois agi pour

trouver, à défaut d'un commencement de négociations avec les Etats candidats, des liaisons souples et pragmatiques avec les Etats intéressés.

Nous constatons avec une grande satisfaction qu'aujourd'hui ce point de vue est largement partagé au moins pour la coopération technologique et les brevets puisque des décisions allant dans ce sens ont été prises par le Conseil des Ministres les 9 et 10 décembre derniers. Nous continuons à nous demander et à demander aux Etats partenaires si ces méthodes ne pourraient pas s'avérer utiles aussi dans d'autres domaines dans lesquels l'action au sein des Communautés en est à ses tout débuts.

Telles sont, Messieurs, les actions qui ont été menées dans le domaine de la construction européenne.

D'autres propositions ont été faites par divers partenaires, notamment celle que l'on est convenu d'appeler « les arrangements commerciaux ». Vous me permettrez, pour être plus bref, de ne pas les aborder aujourd'hui. Nous savons qu'elles ont leur intérêt.

Nous nous sommes ralliés à la proposition faite par la République Fédérale d'Allemagne dans un document en trois branches. C'est ce qui nous paraît le plus raisonnable. Mais tout cela est aujourd'hui l'objet de négociations.

Toutes ces tentatives de rapprochement partiel et le plus ou moins grand succès qu'elles peuvent rencontrer dans un avenir immédiat ne doivent cependant pas nous faire perdre de vue l'objectif essentiel à la réalisation duquel tous nos gouvernements devraient rester attachés : l'ouverture de négociations avec les pays ayant demandé leur adhésion, afin de déterminer en toute objectivité — cela veut dire sur la base d'un examen contradictoire — les conditions et les modalités de leur accession éventuelle à la Communauté. Il est donc très souhaitable que l'on puisse déterminer le moment de l'ouverture des négociations ou, tout au moins, se mettre d'accord sur la nature de l'événement qui, en se produisant, en provoquerait l'ouverture.

Voilà, M. le Président, sur ce deuxième chapitre de nos efforts, les plus importants, les plus caractéristiques et les plus difficiles à vrai dire, celui de la construction européenne, la communication que le gouvernement désirait, à l'occasion de ce débat, faire pour critique ou pour discussion au Sénat.

.....

Source : Annales parlementaires du Sénat, séance du 15 janvier 1969, pages 381-382.

**2. Communiqué issued after the meeting of
the NATO Defence Planning Committee,
Brussels**

16th January 1969

1. The Defence Planning Committee of the North Atlantic Treaty Organisation met in ministerial session on 16th January 1969, in Brussels.

2. Ministers reaffirmed that the NATO countries must maintain a firm basis of military strength to support their constant search for a just and durable peace and to meet their common responsibilities under the North Atlantic Treaty. In November 1968, faced with the uncertainties resulting from the Warsaw Pact's armed intervention in Czechoslovakia, ministers reassessed the state of their defences and announced numerous measures for strengthening the conventional capability of NATO's forces and improving their quality, effectiveness and deployment. They recognised the need for the provision of budgetary resources to the extent necessary to support these measures and for co-operation to alleviate burdens arising from balance of payments deficits resulting specifically from military expenditures for the collective defence. At their present meeting they noted the force commitments to NATO that nations have undertaken for 1969 and adopted a NATO force plan for 1969-1973, incorporating the measures announced in November last, and providing for additional improvements in NATO forces.

3. As one of the measures envisaged at the ministerial meeting in Reykjavik in June 1968 to safeguard the security interests of NATO members in the Mediterranean area, ministers today approved the concept of an allied naval force capable of being assembled on call. The force will be designed to demonstrate allied solidarity and to carry out surveillance in the Mediterranean. It would be called together periodically for exercises and visits.

4. Ministers also noted certain modifications in the working of the NATO infrastructure programme, now in its twentieth year. These modifications are designed to ensure, in the future evolution of NATO's defence system, that common funds will continue to be used to the greatest

effectiveness in support of planned forces and approved strategy.

5. As items kept under constant scrutiny, ministers reviewed the status of planning for improved defence of the flanks and of various defence planning studies. In accordance with regular procedures for the development of NATO force plans on a five-year basis, they gave instructions for the initiation of a review directed towards the preparation of a force plan extending up to 1975 and the improvement of the quality and effectiveness of NATO's forces.

Source : NATO press release M1(69)2.

**3. Press conference by President Nixon,
Washington**

27th January 1969

(Extract)

.....

Question : Mr. President, on foreign policy, nuclear policy, particularly, could you give us your position on the non-proliferation treaty and on starting missile talks with the Soviet Union ?

The President : I favour the non-proliferation treaty. The only question is the timing of the ratification of that treaty. That matter will be considered by the National Security Council, by my direction, during a meeting this week. I will also have a discussion with the leaders of both sides in the Senate and in the House on the treaty within this week and in the early part of next week. I will make a decision then as to whether this is the proper time to ask the Senate to move forward and ratify the treaty. I expect ratification of the treaty and will urge its ratification at an appropriate time, and, I would hope, an early time.

As far as the second part of your question, with regard to strategic arms talks, I favour strategic arms talks. Again, it is a question of not only when, but the context of those talks. The context of those talks is vitally important because we are here between two major, shall we say, guidelines.

**2. Communiqué publié à l'issue de la réunion
du Comité des plans de défense de l'O.T.A.N.
à Bruxelles**

16 janvier 1969

1. Le Comité des plans de défense de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord s'est réuni en session ministérielle le 16 janvier 1969 à Bruxelles.

2. Les ministres ont réaffirmé que les pays O.T.A.N. doivent maintenir leur puissance militaire sur des bases solides pour appuyer leur recherche constante d'une paix juste et durable et faire face à leurs responsabilités communes dans le cadre du Traité de l'Atlantique nord. Au mois de novembre 1968, en présence des incertitudes résultant de l'intervention armée du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie, les ministres ont réévalué l'état de leurs défenses et annoncé de nombreuses mesures destinées à renforcer le potentiel classique des forces de l'O.T.A.N. ainsi qu'à améliorer leur qualité, leur efficacité et leur déploiement. Ils ont reconnu le besoin de dégager des ressources budgétaires dans la mesure nécessaire pour financer ces mesures et d'alléger, par la coopération, les charges qui découlent des déficits de balance des paiements directement provoqués par les dépenses militaires engagées pour la défense collective. A la présente réunion, les ministres ont noté les engagements de forces pris par les pays à l'égard de l'O.T.A.N. pour 1969 et adopté pour la période 1969-1973 un plan de forces O.T.A.N. dans lequel figurent les mesures annoncées en novembre dernier et qui permet une nouvelle amélioration des forces O.T.A.N.

3. Dans le cadre des mesures envisagées à la session ministérielle de Reykjavik de juin 1968 pour sauvegarder la sécurité des pays membres de l'O.T.A.N. dans la région méditerranéenne, les ministres ont aujourd'hui approuvé le concept d'une force navale alliée susceptible d'être rassemblée sur demande. Cette force aura pour but de manifester la solidarité alliée et d'assurer une surveillance en Méditerranée. Elle pourrait être rassemblée périodiquement pour effectuer des exercices et des visites.

4. Les ministres ont également noté certaines modifications au fonctionnement du programme d'infrastructure O.T.A.N. qui entre maintenant dans sa vingtième année. Ces modifications ont pour but d'assurer que, dans le cadre de l'évolution future du système de défense de l'O.T.A.N.,

les fonds communs continueront d'être utilisés de la façon la plus efficace pour le soutien des forces prévues et de la stratégie approuvée.

5. Parmi les questions maintenues constamment à l'étude, les ministres ont examiné l'état d'avancement des plans visant à améliorer la défense des flancs et de diverses études relatives aux plans de défense. Conformément à la procédure normale d'élaboration des plans de forces O.T.A.N. sur une base quinquennale, ils ont prescrit d'entreprendre l'examen destiné à la préparation d'un plan de forces pour la période s'étendant jusqu'en 1975 et à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des forces O.T.A.N.

Source : Communiqué de presse O.T.A.N. MI (69) 2.

**3. Conférence de presse tenue par le
Président Nixon à Washington**

27 janvier 1969

(Extrait)

.....

Question : En ce qui concerne la politique étrangère, et plus particulièrement la politique nucléaire, pouvez-vous nous indiquer votre position à l'égard du traité sur la non-prolifération des armes atomiques et nous dire si vous envisagez d'engager des conversations avec l'Union Soviétique au sujet des missiles ?

Le Président : J'approuve pleinement le traité de non-prolifération ; la seule question qui se pose est de déterminer le moment le plus favorable pour sa ratification. J'ai demandé au Conseil National de Sécurité d'étudier cette question cette semaine. Cette semaine également ou au début de la semaine prochaine, je dois discuter du traité avec les responsables des deux partis au Sénat et à la Chambre des Représentants. Je déciderai alors si l'heure est venue de demander au Sénat de prendre les mesures voulues pour ratifier le traité. Je compte sur cette ratification ; je la demanderai lorsque le moment sera venu, et j'espère que ce sera bientôt.

En ce qui concerne la seconde partie de votre question, je suis d'avis d'engager des conversations relatives aux armes stratégiques. Mais là encore, il s'agit non seulement de choisir le moment propice, mais de savoir dans quel contexte elles peuvent avoir lieu. Ce contexte est essentiel, car nous nous trouvons en face d'un dilemme d'une importance cruciale.

On the one side, there is the proposition which is advanced by some that we should go forward with talks on the reduction of strategic forces on both sides ; we should go forward with such talks, clearly apart from any progress on political settlement, and on the other side the suggestion is made that until we make progress on political settlements, it would not be wise to go forward on any reduction of our strategic arms, even by agreement with the other side.

It is my belief that what we must do is to steer a course between those two extremes. It would be a mistake, for example, for us to fail to recognise that simply reducing arms through mutual agreement — failing to recognise that that reduction will not, in itself, assure peace.

The war which occurred in the Mid-East in 1967 was a clear indication of that.

What I want to do is to see to it that we have strategic arms talks in a way and at a time that will promote, if possible, progress on outstanding political problems at the same time — for example, on the problem of the Mid-East and on other outstanding problems in which the United States and the Soviet Union, acting together, can serve the cause of peace.

.....

Source : Daily Radio Bulletin of the United States Embassy, Paris, No. 17, 28th January 1969.

4. New Luxembourg Government

6th February 1969

MM. Pierre Werner (Chr. Soc.)

Prime Minister ;
Minister of State for Finance

Eugène Schaus (Lib.)

Deputy Prime Minister ;
Justice ; Interior ; Defence

Jean-Pierre Buchler (Chr. Soc.)

Agriculture and Viticulture ; Public
Works

Jean Dupong (Chr. Soc.)

National Education,
Labour and Social Security

Mrs. Madeleine Frieden-Kinnen (Chr. Soc.)

Family, Youth, Social Solidarity
and Public Health ; Cultural and
Ecclesiastical Affairs

MM. Gaston Thorn (Lib.)

Foreign Affairs and Foreign Trade ;
Civil Service ; Physical Educa-
tion and Sports

Marcel Mart (Lib.)

National Economy, Middle Classes
and Tourism ; Transport and
Energy

Source : Luxemburger Wort, 10th February 1969 (WEU translation).

5. Text of the Italian Government proposals submitted to the Council of Western European Union, Luxembourg

6th February 1969

Considering that the nations of Western Europe have a lively and profound desire to organise themselves in a unified way in order to

meet the needs of a modern and constantly progressing society ;

Considering that the member States make European unification a basic factor of their foreign policy ;

Considering that the international situation, especially in recent political and economic develop-

D'une part, certains proposent que nous engagions des négociations relatives à la réduction des forces stratégiques dans les deux camps, indépendamment de tout progrès des négociations politiques. D'autres, en revanche, estiment que tant qu'aucun progrès n'aura été enregistré dans le domaine des règlements politiques, il serait imprudent d'opérer une réduction quelconque de notre armement stratégique, même en accord avec l'autre camp.

A mon avis, pour éviter ces deux extrêmes, nous devons adopter une politique du juste milieu. C'est ainsi que nous ferions une erreur si nous ne nous rendions pas compte que la simple limitation des armements dans le cadre d'un accord mutuel ne saurait constituer en elle-même

une garantie de paix. La guerre qui a éclaté au Moyen-Orient en 1967 l'a clairement démontré.

Je veux faire en sorte que nos entretiens concernant les armements stratégiques se déroulent de la manière et au moment les plus favorables pour que progressent simultanément, si possible, les problèmes politiques fondamentaux, tels que celui du Moyen-Orient et d'autres, tout aussi importants, qui offriront aux Etats-Unis et à l'Union Soviétique l'occasion de servir ensemble la cause de la paix.

.....

Source : Ambassade des Etats-Unis, Paris, U.S.A.-Documents, n° 2286, 27 janvier 1969.

4. Composition du nouveau gouvernement luxembourgeois

6 février 1969

MM. Pierre Werner (Chr. soc.)	Président du gouvernement ; Ministre d'Etat
Eugène Schaus (Lib.)	Vice-Président du gouvernement ; Justice, Intérieur, Force publique
Jean-Pierre Buchler (Chr. soc.)	Agriculture et viticulture, Travaux publics
Jean Dupong (Chr. soc.)	Education nationale, Travail et sécurité sociale
Mme Madeleine Frieden-Kinnen (Chr. soc.)	Famille, jeunesse, solidarité sociale et santé publique, Affaires culturelles et Cultes
MM. Gaston Thorn (Lib.)	Affaires étrangères et commerce extérieur, Fonction publique, Education physique et sports
Marcel Mart (Lib.)	Economie nationale, classes moyennes et tourisme, Transports et énergie

Source : Luxemburger Wort, 10 février 1969.

5. Texte des propositions soumises par le gouvernement italien au Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale à Luxembourg

6 février 1969

Considérant que les peuples de l'Europe occidentale aspirent vivement et profondément à s'organiser de façon unitaire pour faire face aux

nécessités d'une société moderne en progrès constant ;

Considérant que les Etats membres font de l'unification européenne un élément fondamental de leur politique étrangère ;

Considérant que la situation internationale, particulièrement dans ses derniers dévelop-

ments, has strongly emphasised the need for a joint policy and broader economic integration ;

Considering that the problems of youth are common to all Western European States and that youth itself seems to refuse the existence of narrow frontiers ;

Considering that the member States, by adhering to the Treaty of Brussels, have undertaken the commitment to attain the general objectives outlined above ;

Considering the need for progress, particularly in sectors which are not yet covered by the other European treaties or which are the province of other European organisations ;

In view of Article VIII of the modified Treaty of Brussels, which establishes the methods for achieving the WEU's objectives, and in particular the means to strengthen security by favouring unity, and to encourage the progressive integration of Europe ;

Considering that the Preamble to the Treaty provides for the possibility of other States, having the same basic principles and animated by the same resolutions, becoming progressively associated with the efforts of the member States of the WEU ;

Recalling that, during the Ministerial Council session of the WEU which took place in Rome on 21st and 22nd October last, after an exchange of views on certain aspects of the building of Europe, it was decided to "prepare adequately" the quarterly session of the Council of Ministers to take place in Luxembourg ;

The Italian Government *proposes* that, during the abovementioned session, the Council should decide to step up the co-operation provided for by the modified Treaty of Brussels.

A. Consultations on foreign policy questions between the seven countries, which at present take place during the quarterly Council sessions, will be obligatory for certain issues. By way of example, the Italian Delegation suggests the appended list (Appendix I). This list could be revised annually.

This consultation will take place before the adoption of respective national positions so as to enable, if possible, joint positions to be adopted

or harmonised stands taken by mutual agreement.

According to the importance of the problems, the consultation will take place at the level of the Council of Ministers or of the Council of Permanent Representatives. In the event of international crisis, provision will be made for the meeting to be convened within forty-eight hours (Appendix III).

B. For other foreign policy issues, it should be made obligatory to provide information. This could take place at the same time as the consultation referred to under A. By way of example, the Italian Government suggests the appended list (Appendix II). This list could be revised annually.

C. The Council, at a later date, will consider the political aspects of defence matters in order to subject them to preliminary examination, taking NATO jurisdiction into account ; this is necessary because of their close connection with foreign policy issues.

In the same framework, the Council will at the same time try to find the most appropriate methods for achieving the principles concerning standardisation and joint production contained in the revised Treaty of Brussels.

D. The WEU Council will regularly examine the short-term economic situation. It will undertake to discover an increasing number of forms of collaboration, above all in the spheres of technology and currency, by providing for the necessary links with the European Communities.

E. The WEU Council will study the problems arising out of the need to encourage youth to take part in the building of Europe. It will propose actions likely to attain this end.

F. Naturally, each government is free to form as it wishes its delegation to the Council.

G. The member States will study the possible means of strengthening the rôle of the WEU Assembly.

Appendix I

1. Political organisation of Western Europe for the purpose of integration.
2. Europe's relations with the United States.

ments politiques et économiques, a souligné davantage la nécessité d'une politique commune et d'une plus vaste intégration économique ;

Considérant que les problèmes de la jeunesse sont communs à tous les Etats de l'Europe occidentale et que la jeunesse elle-même semble refuser l'existence d'étroites frontières ;

Considérant que les Etats membres, en adhérant au Traité de Bruxelles modifié, ont pris l'engagement d'atteindre les objectifs de caractère général repris ci-dessus ;

Considérant la nécessité de progresser particulièrement dans les secteurs qui ne sont pas encore couverts par d'autres traités européens ou qui sont du ressort d'autres organisations européennes ;

Vu l'article VIII du Traité de Bruxelles modifié, qui établit le mécanisme pour la réalisation des objectifs de l'U.E.O., et en particulier celui de renforcer la sécurité en favorisant l'unité, et encourager l'intégration progressive de l'Europe ;

Considérant que le préambule du traité prévoit la possibilité d'associer progressivement aux efforts des Etats membres de l'U.E.O. d'autres Etats s'inspirant des mêmes principes et animés des mêmes résolutions ;

Rappelant que lors de la session du Conseil des Ministres de l'U.E.O., ayant eu lieu à Rome les 21-22 octobre derniers, après un échange de vues sur certains aspects du problème de la construction européenne, il a été décidé de « préparer de façon adéquate » la session trimestrielle du Conseil des Ministres, qui aurait lieu à Luxembourg,

Le gouvernement italien propose que lors de la susdite session, le Conseil décide de l'intensification de la coopération prévue par le Traité de Bruxelles modifié.

A. La consultation sur les questions de politique extérieure entre les sept pays, qui a lieu actuellement dans les sessions trimestrielles du Conseil, sera obligatoire pour certains problèmes. A titre d'exemple, la délégation italienne suggère la liste annexe (1). Cette liste pourrait être soumise à révision chaque année.

Cette consultation sera effectuée avant l'adoption de positions nationales respectives, afin de permettre — si possible — l'adoption

de positions communes ou de positions prises d'un commun accord et harmonisées.

Suivant l'importance des problèmes, la consultation aura lieu au niveau du Conseil des Ministres ou au niveau du Conseil des représentants permanents. En cas de crise internationale, une procédure de convocation de la réunion dans un délai de 48 heures sera prévue (annexe 3).

B. Pour d'autres problèmes de politique extérieure, on devrait établir une information obligatoire qui pourrait avoir lieu à l'occasion des consultations, donc à la lettre A. A titre d'exemple, le gouvernement italien suggère la liste annexe (2). Cette liste pourrait être soumise à révision chaque année.

C. Le Conseil, à une date ultérieure, se penchera sur les aspects politiques des problèmes de défense afin d'en faire l'objet d'un examen préliminaire, en tenant compte de la compétence de l'O.T.A.N. ; et cela en raison de leur étroite connexion avec les problèmes de politique étrangère.

Dans le même cadre, le Conseil consacrera en même temps une partie de ses travaux à la recherche des moyens les plus appropriés pour la réalisation des principes relatifs à la standardisation et à la production en commun, contenus dans le Traité de Bruxelles révisé.

D. Le Conseil de l'U.E.O. procédera régulièrement à l'examen de la conjoncture. Il s'engagera à rechercher des formes croissantes de collaboration, notamment dans les domaines de la technologie et de la monnaie, en prévoyant les liaisons nécessaires avec les Communautés européennes.

E. Le Conseil de l'U.E.O. étudiera les problèmes posés par la nécessité de faire participer la jeunesse à la construction européenne. Il proposera des initiatives susceptibles d'atteindre ce but.

F. Naturellement, chaque gouvernement est libre de constituer à son choix sa délégation au Conseil.

G. Les pays membres étudieront les possibilités de renforcer le rôle de l'Assemblée de l'U.E.O.

Annexe 1

1. Organisation politique de l'Europe occidentale aux fins de l'intégration.
2. Rapports de l'Europe avec les Etats-Unis.

3. Europe's links with the Soviet Union and European communist States.
4. Europe's responsibility with regard to extra-European crises.
5. European aspects of security and defence matters.
6. Rôle of the European nuclear States in defence and security in Europe.
7. Examination of defence and security issues, taking into account the various positions with regard to the Atlantic Alliance.

Appendix II

1. Relationships with Western European States.
2. Relations between Europe and the developing countries.
3. Disarmament matters.
4. Seabed.
5. Space.

Appendix III

In sessions at ministerial level, provision should also be made for the possibility of restricted meetings, i.e. limited to the delegation leader and two collaborators. No minutes would be taken at these meetings, which would allow for more informal discussion of certain aspects of the problems.

Source : Europe Documents, No. 512, 12th February 1969.

6. Statements by Mr. Debré, French Minister for Foreign Affairs, to the diplomatic press, Paris

12th February 1969

(Extracts)

.....

Question : What does the Minister feel about Britain's recent European initiatives in the framework of Western European Union ? Does he think they could affect the future of the Common Market ?

Answer : We do not take a favourable view of these initiatives because it is difficult to see what they are leading to. There is, I agree, an economic problem and a political problem in Europe.

The economic problem can be seen in the conditions set out in the Treaty of Rome and perhaps even more in the way in which it has been applied since 1958. This has been a very great adventure for us and imposes constraints on our economy, but we consider the positive aspects outweigh the negative ones. We are firmly attached if not to the Treaty as a whole, certain parts of which are good and others less so, as I told you the first time I had the honour of meeting you, at least to a concept of the economic organisation of Europe, which means not only the lowering of customs duties but also an effort to co-operate, if only in agricultural matters, with all the developments that may involve.

I repeat what I have always said : we do not think Britain is in a position to enter this economic community as yet nor that other countries can do so before it is thoroughly appreciated that a common market with ten or twelve members is not the same as one with six. This sort of thing requires lengthy and detailed study which cannot be completed in just a few months.

Politically, there is one great problem of Europe, which I would link with what I said at the outset. It turns on the notion of independence, that is to say the ability to reach decisions, but again on the understanding that there is no question of denying the fact that the destinies of nations, not only in Europe but throughout the world, are closely linked, but because the essential point that must always be brought out is : Who decides ? Who has the power to commit our destiny ?

Our idea of Europe is that one day the European nations will, through understanding and co-operation, have the will and ability to be independent.

3. Rapports de l'Europe à l'égard de l'Union Soviétique et des Etats communistes européens.
4. Responsabilité de l'Europe à l'égard des crises extra-européennes.
5. Aspects européens des problèmes de la sécurité et de la défense.
6. Rôle des Etats européens nucléaires dans la défense et dans la sécurité en Europe.
7. Examen des problèmes de la défense et de la sécurité, compte tenu des différentes positions à l'égard de l'Alliance atlantique.

Annexe 2

1. Rapports avec les Etats de l'Europe occidentale.
2. Rapports entre l'Europe et les pays en voie de développement.
3. Problèmes du désarmement.
4. Fond de la mer.
5. Espace.

Annexe 3

Dans les sessions au niveau ministériel, on devrait également prévoir la possibilité de réunions restreintes, c'est-à-dire limitées au chef de la délégation et deux collaborateurs, réunions qui ne donneraient pas lieu à la rédaction d'un procès-verbal pour permettre une discussion plus informelle de certains aspects des problèmes.

Source : Europe Documents, n° 512, 12 février 1969.

6. Déclarations faites par M. Debré, Ministre français des affaires étrangères, devant la presse diplomatique à Paris

12 février 1969

(Extraits)

.....

Question : M. le Ministre, pouvez-vous nous dire votre sentiment au sujet des récentes initiatives européennes de la Grande-Bretagne, telles qu'elles se sont manifestées dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale ? D'autre part, croyez-vous

que ces initiatives puissent avoir des conséquences quant à l'avenir du Marché commun ?

Réponse : Nous ne pensons pas de bien de ces initiatives, car nous ne voyons pas bien sur quoi elles débouchent. Il existe, c'est vrai, un problème économique de l'Europe et un problème politique de l'Europe.

Le problème économique, nous l'avons vu dans des conditions qui ont été précisées à la fois par le Traité de Rome et, peut-être davantage encore, par la manière dont il a été appliqué depuis 1958. Cela a été pour nous une très grande aventure, et cela demeure pour notre économie une contrainte, dont nous considérons que le côté positif l'emporte sur le côté négatif. Nous sommes très attachés, sinon à l'ensemble du traité, dont certaines parties sont vivantes et dont d'autres le sont moins, comme je vous l'ai dit la première fois que j'ai eu l'honneur de vous rencontrer, du moins nous sommes attachés à une conception de l'organisation économique de l'Europe, qui n'est pas seulement l'abaissement des droits de douane, mais qui est en même temps un effort de coopération, ne serait-ce qu'en matière agricole, avec tous les développements que cela peut comporter.

Je répète ce que j'ai toujours dit : nous ne pensons pas qu'à l'heure actuelle la Grande-Bretagne soit en mesure d'entrer dans cette organisation économique, et nous ne croyons pas davantage que l'on puisse parler d'adhésion de plusieurs pays au Marché commun sans avoir devant soi ce qui est la réalité : un Marché commun à dix ou douze n'est pas le même Marché commun qu'à six, et, sur ce point, il faudrait des études dont la longueur et la précision sont telles que ce n'est pas en quelques mois qu'elles seront achevées.

Sur le plan politique, il y a un grand problème de l'Europe, et je me permets de le relier à ce que je disais en commençant. Tout tourne, en matière politique, sur la notion d'indépendance, c'est-à-dire de capacité à se décider, étant bien entendu, encore une fois, qu'il ne s'agit en aucune façon de nier le fait que le destin des peuples, non seulement en Europe, mais dans le monde entier est étroitement lié, mais parce qu'il faut toujours mettre l'accent sur le point essentiel qui est le suivant : Qui décide ? Qui a le pouvoir d'engager notre destin ?

Pour nous, notre idée de l'Europe, c'est celle qu'un jour les nations européennes auront, par leur entente et leur coopération, la volonté en même temps que la capacité d'être indépendantes.

Explanations on this point have not yet satisfied us, and we believe that the value of a political effort does not lie in conversations about this or that but in the spirit behind them which is affirmed from the outset.

None of this has yet been settled, so I do not think 1969 will bring about any deep change. Otherwise, that is if we were to consider economic and political possibilities stemming from what I have just said, we should be the first to express our satisfaction.

.....

Question : France has stated that it sees no use in the members of Western European Union meeting to discuss Middle East problems. Does it nevertheless intend to send a representative to London for this purpose ?

Answer : I venture to turn the question round : can you see any use in this meeting ? No-one can.

The problem is the following : will the meeting in question have the slightest effect on the application of the resolution of the Security Council ? None at all. The subject is therefore too serious...

.....

Question : Earlier, you referred to the monetary problem. Do you think there can be an international monetary conference in 1969 ?

Answer : A good question. First, I wish to set something straight both for you and for myself. It is surely not right to speak of a monetary conference, for the word "conference" signifies a formal, public meeting, openly prepared, which sits with pomp and ceremony. This is not a way of discussing monetary problems or any serious problem moreover. Discussion of monetary problems requires silence, confidence and discretion and I shall therefore make a slight change in the question you put to me : in 1969, will there be monetary discussions of which the press will not be informed ?

This would be my wish and we should and must hope there will be, for experience in recent years has shown that without a profound reform of the international monetary system our international and national economic life is liable to be profoundly upset.

All the French Government has said in recent years concerning the need to revise the Bretton Woods Agreements and the system of reserve currencies remains true. Our analysis was not changed by events in 1968. I think it is at the roots of what may be one of our main concerns. But for many reasons the urgency which was so evident a few months ago seems to some people to have disappeared. The fact that events in Europe, by causing a very great movement of capital towards the United States, have thus re-established the balance of payments, temporarily no doubt, is a phenomenon which in itself has been enough to have stopped the search for a solution of the problem, whereas it still exists.

Moreover, I felt that the change of President and Administration in the United States could provide the occasion for a change of doctrine. I do not know what the position is, no-one does as yet, so I cannot reply to your question except by saying that it would be desirable, in the months to come, to make a discreet international study in secret on the monetary system in the next twenty-five years, but it is possible that these discussions will not take place and that we shall have to wait for special difficulties to lead to this essential reappraisal.

.....

Source : French Ministry for Foreign Affairs, Paris, Colinfar 4, 12th February 1969 (WEU translation).

7. Joint declaration issued after the talks between Mr. Wilson and Chancellor Kiesinger, Bonn

13th February 1969

Convinced that our countries are bound together by common interests and common aims, above all the unity and security of Europe, we affirm our determination to go forward in partnership. The security and prosperity of Europe demand unity : and only in unity can

Les explications sur ce point ne nous ont pas encore satisfaits, et nous pensons que la valeur d'un effort politique n'est pas dans des conversations sur tel ou tel sujet ; elle est dans l'esprit qui doit les animer et qu'on affirme dès le départ.

Tout cela n'est pas encore réglé, si bien que je ne pense pas que l'année 1969 puisse apporter des changements profonds ; si il en était autrement, c'est-à-dire si nous envisagions des possibilités économiques et politiques inspirées par ce que je viens de dire, nous serions certainement les premiers à nous réjouir.

.....

Question : La France a indiqué qu'elle ne voit pas d'utilité à la réunion des membres de l'Union de l'Europe Occidentale pour discuter des problèmes du Moyen-Orient. Est-ce qu'elle se propose, en même temps, d'envoyer un représentant à Londres dans ce but ?

Réponse : Je vais me permettre de retourner la question : Est-ce que vous voyez la moindre utilité à cette réunion ? Personne n'en voit une.

Le problème est celui-ci : Est-ce que la réunion envisagée va faire faire le moindre progrès à l'application de la résolution du Conseil de sécurité ? En aucune façon. A partir de ce moment-là, le sujet est trop grave...

.....

Question : Vous avez évoqué tout à l'heure le problème monétaire. Pensez-vous qu'en 1969 il puisse y avoir une conférence monétaire internationale ?

Réponse : Belle question ! D'abord, je me permettrai de faire une rectification, que je vous adresse autant d'ailleurs que je me l'adresse à moi-même. Il n'est certainement pas bon de parler de conférence monétaire, car le mot « conférence » est l'expression d'une réunion solennelle et publique, préparée avec éclat, réunie avec somptuosité, en tout cas solennité. On ne discute pas ainsi des problèmes monétaires et d'ailleurs, d'une manière générale, on ne discute pas ainsi des problèmes graves. Discuter des problèmes monétaires est une affaire qui exige le silence, la confidence, la discréction, et par conséquent je transformerai un peu la question que vous me posez de la manière suivante : Y aura-t-il, dans l'année 1969, des discussions monétaires que les journalistes ne connaîtront pas ?

Je l'aurais souhaité, nous devrions, nous devons le souhaiter, car l'expérience des dernières années montre bien que, sans une réforme profonde du système monétaire international, notre vie économique internationale et nationale risque d'être profondément perturbée.

Tout ce qui a été dit par le gouvernement français au cours des dernières années touchant la nécessité de modifier les accords de Bretton Woods, tout ce que nous avons dit aussi sur la nécessaire révision du statut des monnaies de réserve demeure exact. L'analyse n'a pas été modifiée par les événements de 1968. Elle demeure, je crois, à l'origine de ce qui peut être l'une de nos principales préoccupations. Mais, pour bien des raisons, l'urgence qui était éclatante, il y a quelques mois, paraît à certains s'être dissipée. Le fait que les événements d'Europe, en provoquant un très grand mouvement de capitaux vers les Etats-Unis, aient ainsi rétabli, provisoirement sans doute, la balance des paiements est un phénomène qui, à lui seul, paraît écarter la solution du problème alors que celui-ci subsiste toujours.

Par ailleurs, il me semblait que le changement de Président et d'administration pouvait être, aux Etats-Unis, l'occasion d'un changement dans la position doctrinale. Je ne sais ce qu'il en est ; personne ne le sait encore, si bien que je ne peux pas répondre à votre question autrement que par ceci : il serait souhaitable qu'il y ait, dans le courant des mois qui viennent, un examen international discret, secret sur le système monétaire des vingt-cinq prochaines années, mais il est possible que ces discussions n'aient pas lieu et qu'il faille attendre des difficultés particulières pour amener cet effort indispensable de réflexion.

.....

Source : Ministère des affaires étrangères, Paris, Colinfor n° 4, 12 février 1969.

7. Déclaration commune publiée à l'issue des entretiens entre M. Wilson et le Chancelier Kiesinger à Bonn

13 février 1969

Convaincus que nos pays sont liés par des intérêts et des objectifs communs, et en tout premier lieu l'unité et la sécurité de l'Europe, nous affirmons notre détermination de progresser dans notre coopération. La sécurité et la prospérité de l'Europe exigent l'unité, et seule l'unité

Europe exert her rightful and beneficial influence in the world. For both our countries a united Europe is inconceivable without Britain.

The British Government maintain their application to join the European Communities. Both governments pledge themselves to further this aim. They both agree to work out together with other European governments the means by which a new impetus can be given to the political unity of Europe.

The two governments reaffirm that their security depends on the continuation and strengthening of the Atlantic Alliance. They believe that this alliance is the only sure foundation for the détente to which they aspire and the establishment of a peaceful system in Europe.

Source : London Press Service, 13th February 1969.

8. Memorandum on the co-ordination of economic policies and monetary co-operation within the Community submitted by the Commission of the European Communities to the Council of Ministers

13th February 1969

(Extract)

.....

... It maintains the terms of its February 1968 memorandum. Nevertheless, it feels that the present situation makes it necessary to set up urgently, a concertation of medium-term economic policies and a Community monetary co-operation mechanism.

A. The concertation of medium-term economic policies

16. The two first medium-term economic policy programmes, in conformity with the Council decision of 15th April 1964, made it possible to draw up the broad outlines of the economic policies the member States and Community institutions intend to follow. Nevertheless, much remains to be done in order to ensure the co-ordination of policies as the same decision requires.

This is why the Commission, after consulting the Medium-term Economic Policy Committee, aims to present the Council with a memorandum

concerning the problems arising for the Community according to the development prospects in the member countries in the next few years in the fields of production, employment, prices, the balance of current payments and that of the overall balance of payments. The Commission proposes that the Council, at the beginning of autumn 1969, should debate the options to be adopted.

17. It would also be advisable for the Council, on an opinion from the Medium-term Economic Policy Committee, to take the necessary provisions to improve the synchronisation of national programmes and strengthen the links between them. It is in fact regrettable from the point of view of the convergency of economic policies, that the periods adopted by the various member countries for the setting up of their projects and programmes do not coincide.

18. The Commission finally considers it necessary that the structural problems facing each country in its growth and stability policy should be brought to light more and that the Medium-term Economic Policy Committee should try to find answers for these problems, which should be co-ordinated on Community level according to the general lines of the medium-term programmes and could possibly appeal to the mechanisms for Community action set up by the treaties.

B. The co-ordination of short-term policies

19. The Commission considers that, as regards short-term economic policies, the most important progress to be made is a strengthening and more effective application of consultation procedures before the final adoption of the economic measures envisaged by the member States.

20. Similar discussions have already taken place within the Monetary Committee, on the basis of the Council decision of 8th May 1964 concerning collaboration between member States in the field of international monetary relations. The statement of the government representatives from the member States of 8th May 1964 also expressly provides, before the modification of the exchange parities of the currency of one member State or another, for such consultation. Such consultation is also set up by the Council decision of 8th May 1964 concerning the collaboration between the central banks of the member States.

peut permettre à l'Europe d'exercer son influence juste et bénéfique dans le monde. Pour l'un et l'autre de nos deux pays, une Europe unifiée est inconcevable sans la Grande-Bretagne.

Le gouvernement britannique maintient sa candidature aux Communautés européennes ; les deux gouvernements s'engagent à promouvoir cet objectif ; ils conviennent tous deux de formuler ensemble avec d'autres gouvernements européens les moyens par lesquels un nouvel élan peut être donné à l'unité politique de l'Europe.

Les deux gouvernements réaffirment que leur sécurité dépend du maintien et du renforcement de l'Alliance atlantique. Ils estiment que cette alliance constitue la seule fondation sûre d'une détente à laquelle ils aspirent, et de l'établissement d'un système de paix en Europe.

Source : Bulletin Europe, n° 273, 13 février 1969.

8. Mémorandum sur la coordination des politiques économiques et la coopération monétaire présenté par la Commission des Communautés européennes au Conseil des Ministres

13 février 1969

(Extrait)

.....

... La situation actuelle impose, à son avis, de mettre en œuvre, avec une particulière urgence, une concertation des politiques économiques à moyen terme, une meilleure concertation des politiques économiques à court terme et de mettre en place un mécanisme communautaire de coopération monétaire.

A. La concertation des politiques économiques à moyen terme

16. Les deux premiers programmes de politique économique à moyen terme ont permis, conformément à la décision du Conseil du 15 avril 1964, d'exposer les grandes orientations des politiques économiques que les Etats membres et les institutions de la Communauté entendent suivre. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour « assurer la coordination des politiques » comme le requiert la même décision.

C'est pourquoi la Commission, après avoir consulté le Comité de politique économique à moyen terme, se propose de transmettre au Con-

seil un mémorandum relatif aux problèmes que font apparaître pour la Communauté les perspectives d'évolution dans les pays membres, au cours des prochaines années, de la production et de l'emploi, des prix, du solde des paiements courants et de celui de la balance globale des paiements. La Commission propose que le Conseil, au début de l'automne 1969, débatte des options qu'il conviendrait d'adopter.

17. Il conviendrait, d'autre part, que le Conseil, sur avis du Comité de politique économique à moyen terme, prenne les dispositions nécessaires pour améliorer la synchronisation des programmes nationaux et renforcer les liaisons entre eux. Il est, en effet, regrettable, du point de vue de la convergence des politiques économiques, que les périodes retenues par les différents pays membres pour l'établissement de leurs projections et programmes à moyen terme ne coïncident pas.

18. La Commission estime enfin nécessaire que les problèmes structurels auxquels chaque pays se trouve confronté dans sa politique de croissance et de stabilité soient davantage mis en évidence et qu'une recherche s'engage au sein du Comité de politique économique à moyen terme pour élaborer des réponses à ces problèmes, qui soient coordonnées sur le plan communautaire selon les orientations générales des programmes à moyen terme, et qui puissent éventuellement faire appel aux instruments d'action communautaire créés par les traités.

B. La coordination des politiques à court terme

19. La Commission estime que, en ce qui concerne les politiques conjoncturelles, le progrès le plus important à réaliser est un renforcement et une application plus effective des procédures de consultation avant l'adoption définitive des mesures économiques envisagées par les Etats membres.

20. Pareilles consultations ont déjà lieu au sein du Comité monétaire, sur la base de la décision du Conseil du 8 mai 1964 relative à la collaboration entre les Etats membres en matière de relations monétaires internationales. La déclaration des représentants des gouvernements des Etats membres du 8 mai 1964 en prévoit par ailleurs expressément, avant toute modification des parités de change de la monnaie de l'un ou de plusieurs Etats membres. De telles consultations sont également mises sur pied par la décision du Conseil du 8 mai 1964 concernant la collaboration entre les banques centrales des Etats membres.

21. The member States' governments, in conformity with the Council decision of 4th March 1960, concerning the co-ordination of the member States short-term economic policies, are obliged to inform the Commission of the broad outlines of any programmes likely to affect the short-term situation in the member States. The application of the Council decision would allow community consultation procedures to be speedily implemented.

Up to now, preliminary consultation on economic and financial internal measures has not always taken place at the proper time. It is therefore necessary to make it more systematic within the various committees set up to this end by the treaty and by the special decisions taken by the Council in 1960 and 1964 (Monetary Committee, Short-term Economic Committee, Budgetary Policy and Central Banks' Governors' Committees). The Commission took note that the "Monetary Committee intends to consecrate the first point on the agenda of every meeting to an exchange of views on the problems and prospects in the field of monetary and economic policy. This exchange of views, which would be founded on more complete and rapid information, will be sparked off at the initiative of a State representative or at the Commission's initiative".

It would in particular be necessary for the States' draft budgets to be the subject, not merely of a simple exchange of views within the Budgetary Policy Committee — as is the case at present — but of a discussion between the Ministers responsible for economic and financial policies. This confrontation would be limited to the general aspects of the drafts, i.e. the development of the large masses of incoming and outgoing expense, and their impact on economic growth and balance, estimated in particular by reference to medium-term objectives. The Budgetary Policy Committee could gather together the technical factors necessary to the work of the Ministers concerned.

With a view to the implementing of the co-ordinating procedures mentioned above, the Commission recommends that the Council adopt a decision which, based on that of 8th May 1964 concerning international monetary relations, lays down the obligation to hold preliminary consultations in the sphere of short-term economic policy.

22. To facilitate the co-ordination of short-term economic policies, the Commission thinks it necessary to improve mutual information on short-term development in the member States, which implies permanent progress in the field of statistics and increased efforts on analysis methods. The Commission here recalls the Council Recommendation of 28th July 1966 concerning certain provisions to be adopted with a view to improving short-term economic statistics. The Commission will as soon as possible present a report to the Council on the application of this recommendation and will propose, after consultations with the Short-term Economic Policy Committee and the Monetary Committee, the provisions to be adopted in order to make progress in this field.

23. The co-ordination of the member States' economic policies and especially the correction, at the proper time, of any deviations from the target development standards, would be much facilitated by the application of a "warning indicators system". The latter should be chosen in such a way as to reveal as soon as possible the risks of significant departures from the fundamental aims. As soon as these indicators went beyond a certain threshold, it would be necessary to embark at Community level on an examination of the situation of the country concerned. Such a warning system was already set up experimentally last year, since close collaboration had been set up to this end between the Commission, the Monetary Committee and the Short-term Economic Policy Committee. The experience gained in this sphere will have to be exploited as soon as possible.

C. The Community monetary co-operation mechanism

24. The mechanism which the Commission would like to be set up should guarantee monetary support in the short-term and allow for medium-term financial aid in favour of a member State. To this end, an agreement would be concluded between the member countries with a view to setting up a system which would work in the way described below.

25. Short-term monetary support

(a) Each country taking part would undertake to place at the disposal of the others resources not exceeding a certain limit ;

21. Les gouvernements des Etats membres, conformément à la décision du Conseil du 4 mars 1960, concernant la coordination des politiques de conjoncture des Etats membres, sont tenus d'informer la Commission des grandes lignes de leurs projets susceptibles d'affecter la situation conjoncturelle des Etats membres. L'application de la décision du Conseil permettrait la mise en œuvre rapide de procédures communautaires de consultation.

Jusqu'ici, les consultations préalables sur les mesures de politique économique et financière d'ordre interne n'ont pas toujours eu lieu en temps utile. Il importe donc de les rendre plus systématiques au sein des divers comités créés à cet effet par le traité et par les décisions spéciales prises par le Conseil en 1960 et 1964 (Comité monétaire, Comité de politique conjoncturelle, Comité de politique budgétaire, Comité des gouverneurs des banques centrales). La Commission a pris acte de ce que « le Comité monétaire entend à chaque réunion consacrer le premier point de son ordre du jour à un échange de vues sur les problèmes et les perspectives en matière de politique monétaire et économique. Cet échange de vues qui serait fondé sur des informations plus complètes et plus rapides sera déclenché à l'initiative d'un représentant d'un Etat ou à l'initiative de la Commission ».

Il serait en particulier nécessaire que les projets de budgets des Etats fassent l'objet, non plus d'un simple échange de vues au sein du Comité de politique budgétaire — comme c'est actuellement le cas — mais d'une confrontation entre ministres responsables de la politique économique et de la politique financière. Cette confrontation se limiterait aux aspects généraux des projets, c'est-à-dire à l'évolution des grandes masses de dépenses et de recettes, et à leur impact sur la croissance et l'équilibre économiques, apprécié notamment par référence aux objectifs poursuivis à moyen terme. Le Comité de politique budgétaire pourrait réunir les éléments techniques nécessaires aux travaux des ministres intéressés.

En vue de la mise en œuvre des procédures de coordination évoquées ci-dessus, la Commission recommande au Conseil l'adoption d'une décision qui, sur le modèle de celle du 8 mai 1964 concernant les relations monétaires internationales, précise l'obligation de consultations préalables dans le domaine de la politique conjoncturelle.

22. Pour faciliter la coordination des politiques conjoncturelles, la Commission estime qu'il importe d'améliorer les informations mutuelles sur l'évolution de la conjoncture dans les Etats membres, ce qui implique des progrès permanents en matière statistique et des efforts accrus dans le domaine des moyens d'analyse. La Commission rappelle à cet égard la recommandation du Conseil en date du 28 juillet 1966 concernant certaines dispositions à adopter en vue de l'amélioration des statistiques conjoncturelles. La Commission saisira dans les meilleurs délais le Conseil d'un rapport sur la mise en œuvre de cette recommandation et proposera, après consultation du Comité de politique conjoncturelle, et du Comité monétaire, les dispositions à prendre pour faire avancer les travaux dans ce domaine.

23. La coordination des politiques économiques des Etats membres, et en particulier la correction au moment opportun des déviations par rapport aux normes indicatives d'évolution, seraient amplement facilitées par l'application d'un système d'indicateurs d'alerte. Ceux-ci devraient être choisis de manière à déceler aussi rapidement que possible les risques d'écart significatifs par rapport aux objectifs fondamentaux. Dès que ces indicateurs dépasseraient un certain seuil, il conviendrait d'entamer, au niveau de la Communauté, un examen de la situation du pays concerné. Un tel système d'indicateurs a déjà été mis en place l'an dernier à titre expérimental, une étroite collaboration s'étant instaurée à cet effet entre la Commission, le Comité monétaire et le Comité de politique conjoncturelle. Les expériences réalisées dans ce domaine devront être exploitées le plus rapidement possible.

C. Le mécanisme communautaire de coopération monétaire

24. Le mécanisme dont la Commission souhaite la création devrait assurer un soutien monétaire à court terme et permettre un concours financier à moyen terme en faveur d'un Etat membre. A cette fin, un accord serait conclu entre les pays membres en vue de la mise en place d'un système qui fonctionnerait de la manière exposée ci-dessous.

25. Le soutien monétaire à court terme

(a) Chaque pays participant s'engagerait à mettre à la disposition des autres un montant de ressources n'excédant pas un certain plafond ;

- (b) an agent could be appointed for the technical execution of the provisions of the agreement¹ ;
- (c) every country taking part could put the system into operation simply by appealing to the other countries taking part ; the amount owed by each participant to the others could not go beyond a certain ceiling ;
- (d) the maximum amounts to be promised and used would be determined by agreement between the participants ;
- (e) the amount subject to appeal on the part of a participating country would be financed by the others in a proportion equal to each country's share in the total amounts subscribed or still available, taken away from the ceiling of the country with a deficit. Nevertheless, at the request of one of the countries taking part, the agent could, in agreement with the others and within each one's ceiling, modify the proportions provided for ;
- (f) a participating country could not be obliged to contribute to a financing operation in the framework of the system when it is itself in debt to the system ;
- (g) all recourse to the system by a country taking part should be followed as soon as possible by consultations within the appropriate Community bodies. The aim of this consultation would be to determine, in the light of an examination of the beneficiary country's situation, the actions causing this situation, by both the country itself and the other member countries. In default of an agreement on the actions to be undertaken by the country with a deficit, the duration of this country's state of indebtedness to the system could not exceed three months. In the case of agreement, and with reference to the situation of the country concerned, the short-term aid could be renewed for a given period or medium-term financial assistance could be granted.

26. Medium-term financial assistance

- (a) If the examination procedure begun by recourse to the system in the circumstances described in paragraph 25 above led to the conclusion that the country in question needed medium-term financing, the Commission would

recommend, after consultation with the Monetary Committee, that the Council grant such financing.

(b) The conditions under which this medium-term assistance would be granted would be determined by virtue of the circumstances and, in particular, taking into account the resources which could be mobilised in the medium-term in wider frameworks than the EEC ;

(c) Taking into account especially what is said in sub-paragraph (b) above, there are no grounds, as for the mechanism described in paragraph 25, to provide for utilisation ceilings. Nevertheless, it would be necessary to establish ceilings for commitments which would be valid for a certain period, and subject to revision, as regards contributions to the working of this mechanism.

27. The outlines of the mechanism which have just been described meet the principles inspiring the Commission in the monetary sphere :

(1) a close link must be established between the strengthening of economic policy co-ordination and the implementing of a Community mechanism ;

(2) at the present stage of Community development, it is necessary to make concrete monetary co-operation between the member States, according to the ways indicated by the Treaty of Rome ;

(3) the Community monetary co-operation mechanism could not be substituted for the international monetary co-operation mechanisms, but, as it is conceived, it could without difficulty become part of them. In particular, it in no way affects the member countries' obligations towards international monetary institutions.

28. The Commission stresses, finally, that in the study of the problems facing the Community at economic and monetary level and in the search for solutions to these problems, it has taken into account the possibilities of enlarging the Community.

The proposals it is presenting could not be an obstacle to enlargement, nor, therefore, appear inadvisable from this point of view. The concertation of economic policies, consultation procedures, monetary co-operation mechanisms may constitute very useful "reception structures" and would, in any case, be even more necessary

1. An ad hoc agreement could be concluded to this end with the ISB.

(b) un agent pourrait être désigné en vue de l'exécution technique des dispositions de l'accord¹ ;

(c) tout pays participant pourrait déclencher la mise en œuvre du système par simple appel aux autres pays participant à l'accord ; l'endettement de chaque participant à l'égard des autres, résultant de la mise en œuvre du système, ne pourrait excéder un certain plafond ;

(d) les plafonds d'engagements et d'utilisation seraient déterminés par accord entre les participants ;

(e) le montant faisant l'objet d'un appel de la part d'un pays participant serait financé par les autres dans une proportion égale à la part de chaque pays dans le total des engagements souscrits ou restant disponibles, diminué du plafond d'engagements du pays déficitaire. Toutefois, à la demande d'un des pays participants, l'agent pourrait, en accord avec les autres et dans la limite du plafond d'engagement de chacun d'eux, modifier les proportions prévues ;

(f) un pays participant ne pourrait être tenu de contribuer à une opération de financement dans le cadre du système lorsqu'il est lui-même endetté envers le système ;

(g) tout recours au système par un pays participant devrait être suivi dans les meilleurs délais d'une consultation au sein des instances communautaires appropriées. L'objet de cette consultation serait de déterminer, à la lumière d'un examen de la situation du pays bénéficiaire, les actions qu'appelle cette situation, aussi bien de la part de ce pays que de celle des autres pays membres. A défaut d'un accord sur les actions à suivre par le pays déficitaire, la durée de l'endettement de ce pays à l'égard du système, ne pourrait excéder trois mois. En cas d'accord, et en fonction de la situation du pays déficitaire, l'aide à court terme pourrait être renouvelée pour une durée déterminée ou un concours financier à moyen terme pourrait être consenti.

26. *Le concours financier à moyen terme*

(a) Si la procédure d'examen déclenchée à l'occasion d'un recours au système dans les conditions décrites au paragraphe 25 ci-dessus conduisait par la suite à conclure que la situation du pays en question requiert un financement à

1. Un accord ad hoc pourrait être conclu à cet effet avec la B.R.I.

moyen terme, la Commission recommanderait au Conseil, après consultation du Comité monétaire, d'accorder un tel financement.

(b) Les conditions dans lesquelles ce concours à moyen terme serait accordé seraient déterminées en fonction des circonstances et, notamment, compte tenu des ressources mobilisables à moyen terme dans des cadres plus larges que la C.E.E. ;

(c) Compte tenu notamment de ce qui est dit à l'alinéa (b) ci-dessus, il n'y a pas lieu, comme pour le mécanisme décrit au paragraphe 25, de prévoir des plafonds d'utilisation. Toutefois, il conviendrait d'établir des plafonds d'engagements valables pour une certaine période, et sujets à révision, pour ce qui concerne les contributions au fonctionnement de ce mécanisme.

27. Les grandes lignes du mécanisme qui viennent d'être exposées répondent aux principes qui inspirent la Commission dans le domaine monétaire :

(1) un lien étroit doit être établi entre le renforcement de la coordination des politiques économiques et la mise en œuvre d'un mécanisme communautaire ;

(2) au stade actuel du développement de la Communauté, il est nécessaire de concrétiser la coopération monétaire entre Etats membres, selon les voies indiquées par le Traité de Rome ;

(3) le mécanisme de coopération monétaire communautaire ne se substitue pas aux mécanismes de la coopération monétaire internationale, mais, tel qu'il est conçu, il peut s'y insérer sans difficultés. En particulier, il n'affecte en aucune mesure les obligations des pays membres à l'égard des institutions monétaires internationales.

28. La Commission souligne enfin que, dans l'étude des problèmes qui se posent à la Communauté sur le plan économique et monétaire et dans la recherche des solutions à ces problèmes, elle a tenu compte des possibilités d'un élargissement de la Communauté.

Les propositions qu'elle présente ne sauraient constituer un obstacle à l'élargissement ni, par conséquent, apparaître de ce point de vue comme inopportunnes. La concertation des politiques économiques, les procédures de consultation, les mécanismes de coopération monétaire peuvent constituer des « structures d'accueil » très utiles

to an enlarged Community than to a Community of Six.

Conclusion

The Commission asks the Council :

- (a) at the beginning of autumn 1969, to have a debate on the development prospects in the member countries, during coming years, of employment, prices, the balance of current payments and of the overall balance of payments, and of production ;
- (b) to adopt a decision on consultations regarding short-term economic policy, for which a draft is appended ;
- (c) to decide, before the end of the transition period, to set up a monetary co-operation mechanism within the EEC in accordance with the outlines given above.

The Commission expresses the wish that the Council, when examining these proposals, will take into account the lessons to be learnt from recent events and from the logic, every day more demanding, of the functioning of the Community.

.....

Source : Europe Documents, No. 515, 27th February 1969.

9. Communiqué issued after the meeting of the OECD Council of Ministers, Paris

14th February 1969

1. The Council of the OECD met at ministerial level in Paris on 13th and 14th February 1969 under the chairmanship of Dr. Karl Schiller, Federal Minister of Economic Affairs (Germany). Ministers first noted with satisfaction the accession of Finland to the OECD Convention and welcomed the Finnish Minister, Mr. Jussi Linnamo.

They then reviewed the work of the organisation in the light of the current economic situation and future prospects, the changes being brought about in the structure of modern economy and society, and the needs of the developing countries.

2. Economic growth was faster than expected in the OECD area in 1968, partly because the high level of demand which persisted in the

United States and the United Kingdom indirectly supported expansion in other countries. Because of measures taken to restrain demand in these two countries and in France, a certain slowing down has now started. Total expansion for the OECD area, which was above 5 % in 1968, may therefore be somewhat lower in 1969.

3. High rates of growth in production in 1968 were accompanied by strains in the monetary field. These strains were partly due to differences in the level of demand in various countries and were characterised by exceptionally large capital movements and rising interest rates.

In 1969 the measures taken should cause a substantial improvement in the current balance of the United Kingdom and the United States as well as a reduction in the large German surplus. The Italian surplus had remained large, but, thanks to the measures taken, should begin to diminish. Current transactions should on the whole move towards a more balanced position and short-term capital movements should be less disturbing than last year.

Having in mind the work done by the OECD on the development of capital markets, Ministers noted the expansion of international capital markets in 1968 and welcomed this development.

4. Ministers felt that a major objective of the OECD countries should be improved co-operation with respect to economic policies. They recalled the commitment of member governments to promote the highest sustainable growth of their economies, with financial stability, and they noted that this required harmonisation of national policies. To this end, they asked the organisation to review, and if possible improve, the effectiveness of its consultative procedures.

Particular attention was given to the need for a timely application of domestic policies to regulate demand. Experience in 1968 showed once again that demand management measures need time to take effect. The rising trend of interest rates in the OECD area stresses the need for balance between fiscal and monetary measures in demand management. Ministers felt that the OECD study on fiscal policy was a useful basis

et seraient, en tout état de cause, plus nécessaires encore à une Communauté élargie qu'à une Communauté à Six.

Conclusion

La Commission demande au Conseil :

- (a) d'avoir, au début de l'automne 1969, un débat sur les perspectives d'évolution dans les pays membres, au cours des prochaines années, de la production, de l'emploi, des prix, du solde de la balance des paiements courants et du solde de la balance globale des paiements ;
- (b) d'adopter une décision concernant les consultations en matière de politique conjoncturelle dont le projet est annexé ;
- (c) de décider avant la fin de la période de transition d'instituer un mécanisme de coopération monétaire au sein de la C.E.E. selon les lignes indiquées ci-dessus.

La Commission formule le vœu que le Conseil, en examinant ces propositions, tienne compte des leçons des récents événements et de la logique, chaque jour plus impérieuse, du fonctionnement de la Communauté.

.....

Source : Document Commission des Communautés européennes COM (69) 150, 12 février 1969.

9. Communiqué publié à l'issue de la réunion du Conseil des Ministres de l'O.C.D.E. à Paris

14 février 1969

1. Le Conseil de l'O.C.D.E. s'est réuni à Paris, au niveau des ministres, les 13 et 14 février 1969 sous la présidence de M. Karl Schiller, Ministre fédéral des affaires économiques (Allemagne). Les ministres se sont félicités de l'adhésion de la Finlande à la Convention relative à l'O.C.D.E. et ont souhaité la bienvenue à M. Jussi Linnamo, Ministre finlandais.

Ils ont examiné les travaux de l'organisation à la lumière de la situation économique actuelle et de ses perspectives, des transformations qui se produisent dans les structures de l'économie et de la société modernes, ainsi que des besoins des pays en voie de développement.

2. La croissance économique a été plus rapide que prévu dans la zone de l'O.C.D.E. en 1968, en partie à cause de la persistance aux Etats-Unis et

au Royaume-Uni d'un niveau élevé de la demande qui a indirectement favorisé l'expansion dans d'autres pays. A la suite des mesures prises pour restreindre la demande dans ces deux pays et en France, un certain ralentissement s'est maintenant amorcé. Le taux de croissance global de la zone de l'O.C.D.E., qui a dépassé 5 % en 1968, sera donc peut-être un peu plus faible en 1969.

3. Les taux élevés d'expansion de la production se sont accompagnés en 1968 de tensions dans le domaine monétaire. Ces tensions étaient dues, pour une part, à des différences dans le niveau de la demande d'un pays à l'autre et se sont manifestées par des mouvements de capitaux d'une ampleur exceptionnelle et par des hausses de taux d'intérêt.

En 1969, les mesures prises devraient déterminer une amélioration substantielle de la balance courante du Royaume-Uni et des Etats-Unis, ainsi qu'une réduction du fort excédent de l'Allemagne. L'excédent de l'Italie demeure considérable, mais grâce aux mesures prises, il devrait commencer à diminuer. Dans l'ensemble, les paiements courants devraient tendre vers un meilleur équilibre et les mouvements de capitaux à court terme devraient être moins préoccupants que l'an dernier.

Les ministres, considérant les travaux de l'O.C.D.E. sur le développement des marchés des capitaux, ont pris note de l'expansion des marchés internationaux des capitaux en 1968 et se sont félicités de cette évolution.

4. Les ministres ont estimé qu'un des principaux objectifs des pays de l'O.C.D.E. devrait être une meilleure coopération en matière de politique économique. Ils ont rappelé que les gouvernements membres se sont engagés à réaliser la plus forte expansion possible de leur économie dans la stabilité financière et ils ont noté qu'il est indispensable à cette fin d'harmoniser les politiques nationales. A cet effet, ils ont demandé à l'organisation de revoir ses procédures de consultation et, si possible, d'en améliorer l'efficacité.

La nécessité d'appliquer en temps voulu les mesures intérieures de régulation de la demande a particulièrement retenu l'attention des ministres. L'expérience de l'année 1968 a de nouveau montré qu'il faut un certain temps pour que de telles mesures produisent leur effet. La hausse des taux d'intérêt dans la zone de l'O.C.D.E. fait apparaître clairement la nécessité d'associer, de façon judicieuse, les mesures budgétaires et les

for further action in this field. There was also general agreement that overall demand management must be supplemented by measures of structural policy aimed at correcting regional or sectoral imbalances. Such measures, among which active manpower policies play an important rôle, would enable member countries to approach full resource utilisation without the reappearance of inflationary price and cost increases.

Prompt and balanced demand management measures will have a beneficial influence on international capital flows. Ministers recognised that other factors may also influence capital movements and agreed that national authorities should co-operate to counteract disequilibrating capital flows.

Ministers recalled the OECD's continuing concern with the balance of payments adjustment process and the basic report on this subject in 1966. They instructed the organisation to intensify its efforts, in consultation with other bodies, to ensure the effective functioning of the adjustment process.

5. Problems relating to international trade and invisible transactions, including tourism, were reviewed. Ministers referred to various measures, including those exceptional measures taken recently with a view to helping to improve certain balance of payments situations. They considered it desirable that disturbances likely to hamper the expansion of foreign trade and other transactions should wherever possible be avoided. Substantial advances in the liberalisation of trade have been achieved in recent years. These advances should be maintained and carried to completion, thus making it possible to undertake new efforts in the same direction at the appropriate time. Ministers agreed that new developments in these fields and problems resulting therefrom should be studied by the organisation.

6. The rapid rate of technological progress is transforming the social and economic structures

of highly industrialised societies. The effects of this transformation extend into agriculture, industry, education, and the human environment. Although it has brought an unprecedented rise in national and personal wealth and well-being, it has created new problems which have national as well as international consequences, and has modified some of the conditions under which general economic policies operate.

Many of these matters have been the subject of consultations and valuable exchanges of experience in the OECD, both at meetings at ministerial level on science and agriculture and in the competent committees of the organisation dealing with education, air and water pollution and other aspects of the environment, as well as various branches of industry. Ministers stressed the importance of this work and asked the organisation to pursue its efforts, taking into account the work of other organisations in these fields.

7. Ministers noted that the problem of aid and trade relationships between the developed and the developing countries were being reassessed, both by international agencies and by individual governments, and expressed the hope that these reviews would contribute to more effective national and international policies and actions.

Ministers received a progress report on the work of the organisation on preferential tariff treatment for exports of developing countries. They instructed the organisation to bring this work to the stage needed in time for the consultations to be held with developing countries.

Ministers had in mind the need to expand the volume of aid as steadily as possible towards the target fixed by the UNCTAD Conference in New Delhi in 1968 while avoiding placing excessive debt burdens on the developing countries which might hamper the progress of their efforts for economic development. Some Ministers considered that medium-term planning of development aid expenditure would be useful in this respect. They reaffirmed the importance of aid programmes addressed to the problem of meeting

mesures monétaires pour assurer la régulation de la demande. Les ministres ont estimé que l'étude de l'O.C.D.E. sur la politique budgétaire constitue une base utile pour poursuivre l'action dans ce domaine. Ils sont également convenus d'une manière générale que la régulation de la demande globale doit être complétée par des mesures d'ordre structurel visant à corriger des déséquilibres régionaux ou sectoriels. De telles mesures, parmi lesquelles une politique active de la main-d'œuvre joue un rôle important, permettraient aux pays membres de se rapprocher du plein emploi des ressources sans voir apparaître des hausses inflationnistes des prix et des coûts.

La prompte application de mesures bien conçues de régulation de la demande aura une influence favorable sur les mouvements internationaux de capitaux. Les ministres ont reconnu que d'autres facteurs peuvent aussi agir sur les mouvements de capitaux et sont convenus que les autorités nationales doivent coopérer pour combattre les mouvements de capitaux génératrices de déséquilibres.

Les ministres ont rappelé l'attention que l'O.C.D.E. ne cesse de porter aux mécanismes d'ajustement des balances des paiements et se sont référés au rapport de base dont cette question a fait l'objet en 1966. Ils ont demandé à l'organisation d'intensifier ses efforts, en consultation avec d'autres organismes, en vue d'assurer le fonctionnement efficace des mécanismes d'ajustement.

5. Les problèmes concernant les échanges internationaux et les transactions invisibles, y compris le tourisme, ont retenu l'attention des ministres. Ceux-ci ont évoqué différentes mesures, notamment celles de caractère exceptionnel qui ont été prises récemment en vue de contribuer au redressement de certaines situations de balance des paiements. Ils ont estimé qu'il était souhaitable d'éviter le plus possible les perturbations susceptibles de contrarier l'accroissement du commerce international et des autres transactions. Des progrès importants ont été accomplis au cours des dernières années dans la voie de la libération des échanges. Ces progrès devraient être sauvegardés et parachevés, ce qui permettra, le moment venu, d'entreprendre de nouveaux efforts dans la même voie. Les ministres ont été d'accord pour que les développements nouveaux dans ces domaines, ainsi que les problèmes qui en résultent, soient étudiés par l'organisation.

6. Le rythme rapide du progrès technique transforme les structures économiques et sociales

des pays hautement industrialisés. Les effets de cette transformation s'étendent à l'agriculture et à l'industrie, à l'enseignement et à l'environnement humain. Tout en entraînant une augmentation sans précédent de la richesse et du bien-être collectifs et individuels, cette évolution crée de nouveaux problèmes qui ont des répercussions non seulement à l'échelon national, mais aussi sur le plan international ; en outre, certaines conditions d'application des mesures générales de politique économique s'en sont trouvées modifiées.

Nombre de ces questions ont donné lieu à des consultations et à de fructueux échanges d'expériences dans le cadre de l'O.C.D.E., tant lors des réunions des ministres de la science et de l'agriculture qu'au sein des comités de l'organisation traitant de l'enseignement, de la pollution de l'air et de l'eau, et d'autres aspects de l'environnement, ou s'occupant des divers secteurs industriels. Les ministres ont souligné l'importance de ces travaux et ont demandé à l'O.C.D.E. de continuer ses efforts, en tenant compte des activités des autres organisations dans ces domaines.

7. Les ministres ont noté que les problèmes posés par les relations entre pays développés et pays en voie de développement dans le domaine de l'aide et du commerce étaient actuellement réexaminés tant par des organismes internationaux que par différents gouvernements et ils ont exprimé l'espoir que ces analyses aideraient à mettre en œuvre des politiques et des actions plus efficaces, à l'échelon national et sur le plan international.

Les ministres ont été saisis d'un rapport intérimaire sur les travaux de l'organisation relatifs à l'institution d'un régime tarifaire préférentiel en faveur des exportations des pays en voie de développement. Ils ont chargé l'organisation de mener ces travaux, dans les délais voulus, jusqu'au stade nécessaire pour que s'engagent les consultations prévues avec les pays en voie de développement.

Les ministres ont pleinement conscience de la nécessité d'accroître le volume de l'aide aussi régulièrement que possible en vue d'atteindre l'objectif fixé en 1968 par la C.N.U.C.E.D., à New Delhi, tout en évitant d'aggraver de façon excessive l'endettement des pays en voie de développement, ce qui risquerait d'entraver leurs efforts de développement économique. Certains ministres ont estimé qu'il serait utile à cet égard de programmer à moyen terme les dépenses d'aide. Ils ont réaffirmé l'importance qui s'at-

educational and agricultural requirements in developing countries.

8. Ministers expressed their deep gratitude for the eminent services rendered to the organisation by its first Secretary-General, Mr. Thorkil Kristensen, and appointed Mr. Emile van Lennep his successor with effect from 30th September 1969.

Source : OECD press release PRESS/A (69) 11.

10. Communiqué issued by the French Ministry for Foreign Affairs, Paris

14th February 1969

It has been announced that the WEU Council met in London on Friday, 14th February, in the absence of France.

This is an inaccurate way of presenting the facts, which are as follows :

1. As soon as it was informed of Britain's request for such a meeting to be convened to discuss the Middle East, the French Government informed the Secretary-General of WEU that it did not see the usefulness of this as the Middle East question had been discussed by the Council meeting at ministerial level in Luxembourg on 7th February.

2. On 12th February, the French Government formally notified the Secretary-General that if the request to convene a meeting was maintained the French Delegation would not take part and that the meeting could not therefore take place in the framework of WEU since according to the Brussels Treaty as modified in 1954 the Council cannot meet validly against the wishes of one of its members.

3. The French Government warned the Secretary-General of WEU not to use the premises and staff of the organisation for a purpose not resulting from a unanimous decision of the Council. It explicitly asked him not to attend the abovementioned meeting.

The meeting between the Foreign Secretary and the five ambassadors in London was not therefore a meeting of the WEU Council and

can in no way be said to be one. The fact that the meeting took place in the WEU premises in the presence of its principal official does not affect those provisions of the Brussels Treaty, modified in 1954, according to which the WEU Council cannot validly meet against the wishes of one of its members.

Source : French Ministry for Foreign Affairs, Paris, March 1969 (WEU translation).

11. Speech by President Nixon to the NATO Permanent Council, Brussels

24th February 1969

(Extract)

.....

The years since I first visited Western Europe have further confirmed my commitment to the concept of Atlantic partnership. I should like to take a few minutes today to share with you some of my thoughts about that partnership.

First, partners are not expected always to agree. But they are expected to consult. I know there have been rumblings of discontent in Europe — a feeling that too often the United States talked at its partners instead of with them, or merely informed them of decisions after they were made instead of consulting with them before deciding. The United States is determined to listen with a new attentiveness to its NATO partners — not only because they have a right to be heard, but because we want their ideas. And I believe we have a right to expect that consultation shall be a two-way street.

This point is at the heart of one of the vital problems facing the Alliance. Consultation, simply as a means of getting agreement for unilateral action, is demoralising. What we need is genuine consultation, a new spirit of co-operation before the fact. In the course of my campaign last fall, I said : "If our ideals of Atlantic interdependence are to mean anything in practice, it is time we began lecturing our European partners less and listening to them more. What we need is not more proclamations

tache à des programmes d'aide visant à répondre aux besoins des pays en voie de développement dans les domaines de l'enseignement et de l'agriculture.

8. Les ministres ont exprimé leur profonde gratitude à M. Thorkil Kristensen, premier Secrétaire général de l'O.C.D.E., pour les services éminents qu'il a rendus à l'organisation et ont désigné M. Emile van Lennep pour lui succéder à partir du 30 septembre 1969.

Source : Communiqué de presse O.C.D.E. A (69) 11, 14 février 1969.

10. Communiqué publié par le ministère français des affaires étrangères à Paris

14 février 1969

Il a été annoncé que le Conseil de l'U.E.O. s'est réuni à Londres en l'absence de la France, le vendredi 14 février.

Cette présentation est inexacte. Les faits sont les suivants :

1. Dès qu'il avait été saisi de la demande britannique tendant à convoquer une telle réunion en vue de discuter du Moyen-Orient, le gouvernement français avait fait savoir au secrétaire général de l'U.E.O. qu'il n'en voyait pas l'utilité, le problème du Moyen-Orient ayant fait l'objet, le 7 février, d'un large échange de vues au sein du Conseil réuni à Luxembourg au niveau ministériel.

2. Le gouvernement français a indiqué formellement le 12 février au secrétaire général que, si la demande de convocation était maintenue, la délégation française ne participerait pas à cette réunion qui, en conséquence, ne saurait avoir lieu dans le cadre de l'U.E.O. puisque en vertu même du traité de Bruxelles modifié en 1954, le Conseil ne peut valablement se réunir contre le gré de l'un de ses membres.

3. Le gouvernement français a mis en garde le secrétaire général de l'U.E.O. contre une utilisation des locaux et du personnel de l'organisation qui ne résulterait pas d'une décision unanime du Conseil. Il lui a demandé explicitement de ne pas assister à la rencontre citée au début du présent communiqué.

La rencontre du secrétaire au Foreign Office et de cinq ambassadeurs accrédités auprès du gouvernement anglais n'est donc pas une réunion

du Conseil de l'U.E.O. et ne peut en aucune façon prétendre à ce titre. Le fait que la rencontre ait eu lieu dans les locaux de l'U.E.O. et en présence de son principal fonctionnaire ne peut rien contre ces dispositions du Traité de Bruxelles modifié en 1954 aux termes duquel le Conseil de l'U.E.O. ne peut valablement se réunir contre le gré de l'un de ses membres.

Source : Ministère des affaires étrangères, Paris, mars 1969.

11. Discours prononcé par le Président Nixon devant le Conseil permanent de l'O.T.A.N. à Bruxelles

24 février 1969

(Extrait)

.....

Les années écoulées depuis que j'ai visité l'Europe occidentale pour la première fois, m'ont davantage confirmé dans mon engagement envers le concept de *partnership* atlantique. J'aime-rais aujourd'hui prendre quelques minutes pour vous faire partager certaines de mes réflexions concernant ce *partnership*.

D'abord, des partenaires ne sont pas censés être toujours d'accord. Mais ils sont censés toujours se consulter. Je sais qu'il y a eu du mécontentement en Europe — l'impression que trop souvent les Etats-Unis ont parlé à leurs partenaires plutôt qu'avec eux, ou les ont seulement informés des décisions après qu'elles eurent été prises, plutôt que de les consulter avant de les prendre. Les Etats-Unis sont décidés à écouter avec une attention nouvelle leurs partenaires de l'O.T.A.N. — non seulement parce qu'ils ont le droit d'être entendus, mais parce que nous désirons connaître leurs idées. Et je pense que nous avons le droit d'attendre que cette consultation ne se fasse pas à sens unique.

Ceci est le point crucial de l'un des problèmes essentiels de l'Alliance. La consultation, simplement comme moyen d'arriver à un accord en vue d'une action unilatérale, est démoralisante. Nous avons besoin de consultations véritables, d'un nouvel esprit de consultation avant le fait. Au cours de ma campagne l'été dernier, j'ai déclaré : « Si nos idéaux d'interdépendance atlantique doivent avoir quelque sens dans la pratique, il est temps que nous renoncions à faire la leçon à nos partenaires européens, et que nous

and declarations, but a greater attention to what our allies think". This I deeply believe.

That is why I am here. My visits to some of your capitals — I wish it could be all — and to this Council, are in the nature of a search. I have come for work, not for ceremony ; to inquire, not to insist ; to consult, not to convince ; to listen and learn, and to begin what I hope will be a continuing interchange of ideas and insights.

After 20 years, the Atlantic Alliance must adapt to the conditions brought on by its success. It must replace the unity of a common fear with the community of shared purpose. It must pool not only its arms but also its brains. One of the greatest values of having an alliance is the chance it provides to share ideas — to broaden the horizons of our thinking — to multiply the resources of experience and perspective we can bring to our problems, not only in our own immediate areas but throughout the world.

Surely one thing we have learned from these difficult years is that no one nation has a monopoly on wisdom. We also have learned that no great nation, and no great group of nations, can view the problems of its own community in isolation. We are all "riders on the earth together" — fellow citizens of a world community. In today's world, what kind of an alliance shall we strive to build ?

As I see it, an alliance is not the temporary pooling of selfish interests ; it is a continuing process of co-operation ; "a ship on its passage out, and not a voyage complete." The purpose of this trip is to help encourage that process, to seek ways to keep the relationship between America and Europe in tune with the times. A modern alliance must be a living thing, capable of growth, able to adapt to changing circumstances. To keep the alliance abreast of the times, we must ask ourselves some hard questions.

NATO was brought into being by the threat from the Soviets. What is the nature of that threat today ? When NATO was founded,

Europe's economies were still shattered by war. Now they are flourishing. How should this be reflected in changed relationship among the NATO partners ? We are all grappling with problems of a modern environment, which are the by-products of our advanced technologies — problems such as the pollution of air and water, and the congestion in our cities. Together, we can dramatically advance our mastery of these. By what means can we best co-operate to bring this about ?

And most fundamental of all — the one thing certain about the next twenty years is that they will be different from the last twenty. What do we expect from our alliance in these next twenty years ? How shall we adapt our structure to advance our purpose ?

The answers to these great questions will not be decided in a week ; they deal with the vast sweep of history, and need the most thorough deliberation. But the questions are with us ; we cannot evade them ; and the fact that we have begun this process of soul-searching is a good augury. I have said before that we are ending a period of confrontation and entering an era of negotiation. In due course, and with proper preparation, we shall enter into negotiations with the Soviet Union on a wide range of issues, some of which will directly affect our European allies. We will do so on the basis of full consultation and co-operation with our allies, because we recognise that the chances for successful negotiations depend on our unity.

I realise that this course has not always been followed in the past. But I pledge to you today, that in any negotiations directly affecting the interests of the NATO nations, there will be full and genuine consultation before and during those negotiations. Beyond consulting on those negotiations, and beyond consulting on other policies that directly affect the NATO nations themselves, I intend to consult on a broad range of other matters. I shall not only welcome but actively seek the counsel of America's NATO partners on the questions that may affect the peace and stability of the world, whatever the part of the world in which they arise.

les écoutes davantage. Nous avons besoin, non pas de proclamations et de déclarations supplémentaires, mais de prêter plus d'attention à ce que pensent nos alliés. » Cela, je le crois profondément.

C'est la raison pour laquelle je suis ici. Mes visites à quelques-unes de ces capitales — j'aurais voulu que ce soit à toutes — et ce Conseil, traduisent une volonté de recherche. Je suis venu pour travailler, non pas pour des cérémonies ; pour me renseigner, non pas pour imposer ; pour consulter, non pas pour convaincre ; pour écouter et apprendre, et pour commencer, ce qui je l'espère, sera un échange ininterrompu d'idées et de réflexions.

Après 20 ans, l'Alliance doit s'adapter aux conditions qu'a créées sa réussite. Elle doit substituer à l'unité d'une crainte commune, la communauté d'un but partagé. Elle doit associer non seulement ses armes mais aussi ses cerveaux. L'une des plus grandes valeurs d'une alliance réside dans l'occasion qu'elle offre de partager des idées — d'élargir de multiplier les ressources et les horizons de nos réflexions — l'expérience et la perspective que nous pouvons donner à nos problèmes, non seulement dans les domaines de nos préoccupations immédiates, mais dans le monde tout entier.

Il est assurément une chose que nous avons apprise au cours de ces années difficiles ; aucune nation n'a le monopole de la sagesse. Nous avons également appris qu'aucune grande nation, et aucun grand groupe de nations, ne peut envisager les problèmes de sa propre communauté dans l'isolement. Nous « chevauchons tous la même planète » — nous sommes tous les citoyens d'une communauté mondiale. Dans le monde d'aujourd'hui, quelle sorte d'alliance devons-nous nous efforcer de construire ?

Selon moi, une alliance n'est pas une mise en commun temporaire d'intérêts égoïstes ; c'est un processus continu de coopération ; « un navire sur sa route, qui n'est pas encore au port ». Le but de ce voyage est de contribuer à encourager ce processus et chercher les moyens de garder le lien entre l'Amérique et l'Europe, au rythme de l'époque. Une alliance moderne doit être une chose vivante, capable de croissance, et prête à s'adapter à des circonstances changeantes. Pour que l'alliance soit au rythme de l'époque, nous devons nous poser des questions difficiles.

L'O.T.A.N. a été créée par la menace des Soviétiques. Quelle est la nature de la menace aujourd'hui ? Lorsque l'O.T.A.N. a été fondée, les

économies des pays d'Europe étaient encore secouées par la guerre. Elles sont aujourd'hui florissantes. Comment cela pourrait-il se traduire dans une modification des relations entre partenaires de l'O.T.A.N. ? Nous sommes tous aux prises avec les problèmes de l'environnement, qui sont les sous-produits de nos technologies avancées — problèmes tels que la pollution de l'air et de l'eau et de la congestion de nos villes. Ensemble nous pouvons progresser de manière spectaculaire dans notre maîtrise de ces problèmes. De quelle manière pouvons-nous coopérer au mieux pour réaliser cet état de choses ?

Et plus fondamentalement encore — la seule chose certaine des vingt prochaines années, est qu'elles seront différentes des vingt dernières. Qu'attendons-nous de notre alliance au cours de ces vingt années à venir ? Comment adapter notre structure pour avancer vers notre objectif ?

Ces grandes questions ne trouveront pas de réponses en une semaine ; elles entrent dans le grand mouvement de l'histoire, et appellent la discussion la plus approfondie. Mais elles nous sont posées ; nous ne pouvons pas les éluder ; et le fait que nous avons entamé ce processus de réflexion sur nous-mêmes est de bon augure. J'ai déclaré auparavant que nous sommes au terme d'une période de confrontation et que nous entrons dans une période de négociation. En temps utile, et avec une préparation appropriée, nous entamerons des négociations avec l'Union Soviétique sur un vaste éventail de problèmes, parmi lesquels certains affecteront directement nos alliés européens. Nous le ferons sur la base de consultations complètes et de coopération avec nos alliés car nous reconnaissions que les chances de succès de nos négociations dépendent de notre unité.

Je suis conscient du fait que cette attitude n'a pas toujours été adoptée dans le passé. Mais je prends aujourd'hui l'engagement devant vous que dans toutes les négociations affectant directement les intérêts des pays de l'O.T.A.N., des consultations complètes et sincères auront lieu avant, et pendant les négociations. Au-delà de la consultation sur ces négociations, et sur des politiques qui affectent directement les nations de l'O.T.A.N. elles-mêmes, je compte les interroger sur d'autres problèmes nombreux. Ne me bornant pas simplement à l'accueillir avec plaisir, je rechercherai activement le conseil des partenaires de l'Amérique à l'O.T.A.N. sur les questions susceptibles d'affecter la paix et la stabilité du monde, quelle que soit la région du monde où elles peuvent se poser.

The nations of NATO are rich in physical resources — but even richer in their accumulated wisdom, and in their experience of the world today. In fashioning America's policies, we need the benefit of that wisdom and experience. As NATO enters its third decade, I see for it an opportunity to be more than it ever has been before : a bulwark of peace, the architect of new means of partnership, and an invigorated forum for new ideas and new technologies to enrich the lives of our peoples.

.....

Source : NATO Letter, March 1969.

12. Statement in the House of Commons by Mr. Stewart, Secretary of State for Foreign and Commonwealth Affairs

24th February 1969

During a conversation which General de Gaulle had with Her Majesty's Ambassador in Paris on 4th February, General de Gaulle outlined his ideas for the future organisation of Europe. He said that he would welcome talks between Britain and France and that he would like Her Majesty's Government to suggest that such talks should take place.

On 6th February Her Majesty's Ambassador in Paris gave a copy of the record which he had made of this conversation to a member of General de Gaulle's staff. He was told on 8th February by the French Foreign Minister that General de Gaulle had seen the account and that there was nothing in it with which he disagreed.

Her Majesty's Ambassador told the French Government on 12th February that we were prepared to have discussions with them. I have today reiterated that readiness in a communication to the French Foreign Minister.

But General de Gaulle made clear to our Ambassador that he wanted to see a Europe completely independent of the United States, which would result in the disappearance of NATO as we know it ; and that he would like to see the European Communities changed into a looser form of free trade area with arrangements by each country to exchange agricultural pro-

duce, and a small inner council of a European political association consisting of France, Britain, Germany and Italy.

This view on NATO runs counter to the declared policy of Her Majesty's Government.

As to any changes in the European Communities, this is clearly a matter which affects all the members of those Communities and those countries which wish to join them. Her Majesty's Government's policy is to seek membership of the Communities. If the French Government believe that there is another and better way to achieve European unity, they will have to convince not only us but the other countries concerned.

Since these ideas affect the vital interests of other European countries who are our allies, a proposal for talks of this kind should not and could not remain a secret between Britain and France. We felt it right to tell our other allies in Western European Union what was proposed. These are major problems which cannot be settled between Britain and France alone.

We therefore made it clear in our reply to the French Government that we rejected their views on NATO and maintained our position on entry into the European Economic Community. It was on these understandings that we were prepared to have discussions with them provided that our partners were fully in the picture.

The first public versions of this conversation appeared in the press in Paris, in *Figaro* and *France-Soir*, on Friday morning. We therefore corrected these accounts.

I deeply regret the differences which persist between France and her European allies. We are ready at any time to talk to the French Government, provided that they understand where we stand on the essentials of security and European unity. But none of us can accept a position in which France tries to put a veto on all progress in Europe. And none of us can accept that issues

Les nations de l'O.T.A.N. sont riches de ressources physiques — mais plus riches encore de sagesse accumulée, et de leur expérience du monde d'aujourd'hui. Dans l'élaboration de la politique américaine, nous devons profiter de cette sagesse et de cette expérience. Alors que l'O.T.A.N. entre dans sa troisième décennie, je vois pour elle l'occasion d'être plus qu'elle n'a jamais été : un bastion de la paix, l'architecte de nouvelles méthodes de *partnership*, et un forum renforcé pour de nouvelles idées et de nouvelles techniques enrichissant les vies de nos peuples.

.....

Source : Nouvelles de l'O.T.A.N., mars 1969.

**12. Déclaration faite par M. Stewart,
Secrétaire d'Etat britannique aux affaires
étrangères et au Commonwealth, devant la
Chambre des communes**

24 février 1969

Lors d'un entretien avec l'ambassadeur de Sa Majesté à Paris, le 4 février, le Général de Gaulle a exposé comment il concevait l'organisation future de l'Europe. Il verrait volontiers, a-t-il dit, des conversations entre la Grande-Bretagne et la France et souhaiterait que le gouvernement de Sa Majesté en fasse la proposition.

Le 6 février, l'ambassadeur de Sa Majesté à Paris a remis à un membre de l'entourage du Général de Gaulle une copie du compte rendu qu'il avait fait de cette conversation. Le ministre français des affaires étrangères l'a informé le 8 février que le Général de Gaulle avait pris connaissance de ce compte rendu et n'y avait rien trouvé à redire.

Le 12 février, l'ambassadeur de Sa Majesté a informé le gouvernement français que nous étions disposés à engager des conversations avec lui. J'ai renouvelé cette offre aujourd'hui dans une communication au ministre français des affaires étrangères.

Cependant, le Général de Gaulle a indiqué nettement à notre ambassadeur qu'il souhaitait voir l'Europe complètement indépendante des Etats-Unis, ce qui aurait pour conséquence la disparition de l'O.T.A.N. sous la forme que nous lui connaissons, et qu'il aimerait voir les Communautés européennes prendre la forme plus lâche d'une zone de libre-échange, au sein de

laquelle des accords permettraient à chaque pays d'échanger les produits agricoles, et du conseil restreint d'une association politique européenne comprenant la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie.

Cette conception de l'O.T.A.N. va à l'encontre de la politique affirmée par le gouvernement de Sa Majesté.

Quant à une modification quelconque des Communautés européennes, c'est une affaire qui, de toute évidence, intéresse tous les membres de ces Communautés et les pays qui désirent s'y associer. La politique du gouvernement de Sa Majesté est de rechercher l'adhésion aux Communautés. Si le gouvernement français estime qu'il existe une meilleure formule pour réaliser l'unité européenne, il devra non seulement nous en convaincre, mais en convaincre également les autres pays intéressés.

Comme ces idées affectent les intérêts vitaux des autres pays européens qui sont nos alliés, une proposition en vue d'entretiens de ce genre ne devait pas et ne pouvait pas rester un secret entre la Grande-Bretagne et la France. Nous avons estimé qu'il était de notre devoir d'informer nos autres alliés de l'Union de l'Europe Occidentale de ce qui avait été proposé. Il s'agit de problèmes capitaux qui ne sauraient être réglés entre la Grande-Bretagne et la France seules.

Nous avons, par conséquent, nettement indiqué dans notre réponse au gouvernement français que nous n'acceptions pas ses vues sur l'O.T.A.N. et que nous maintenions notre position à l'égard de l'entrée dans la Communauté Economique Européenne. C'est à ces conditions que nous étions disposés à engager des conversations avec lui, sous réserve que nos partenaires fussent pleinement informés.

Les premières versions publiques de cet entretien ont paru dans la presse parisienne, dans le *Figaro* et *France-Soir*, le vendredi matin. Nous avons donc corrigé ces comptes rendus.

Je regrette vivement les différends qui persistent entre la France et ses alliés européens. Nous sommes prêts à tout moment à nous entretenir avec le gouvernement français à condition qu'il comprenne notre position en ce qui concerne les conditions essentielles de la sécurité et de l'unité européenne. Mais aucun d'entre nous ne saurait accepter une situation où la France tenterait de mettre un veto à tout progrès en

of this magnitude, affecting the future of our allies, can be settled without them.

Source : Hansard, 24th February 1969.

13. Press conference by Mr. Diehl, Federal German Secretary of State for Information, Bonn

24th February 1969

(Extract)

.....

During his visit to Bonn on 12th and 13th February last, the British Minister informed the Chancellor of the talks between the British Ambassador in Paris and General de Gaulle on 4th February. The British version of the facts has thus been communicated to us. We were not surprised by the substance of what we were told. General de Gaulle had already said this on several occasions during his periodical meetings with the Chancellor.

What did seem new to us was the proposal for bilateral Franco-British talks. The Chancellor did not discourage Britain from holding such talks. Mr. Wilson also warned Mr. Kiesinger that he intended to inform France's other European partners of General de Gaulle's proposals as understood by the British Ambassador. We now note that there are differences of views on these talks. Mr. Debré has convened the ambassadors of France's five European partners to a meeting on Monday evening, from which we expect some clarification which will be completed during the Chancellor's visit to Paris.

.....

Source : *Le Monde*, 26th February 1969 (WEU translation).

14. Speech by President Nixon, West Berlin

27th February 1969

(Extract)

.....

The presence of an American president in Berlin, following a recent visit by a British prime

minister, is another kind of symbol. It is a way of demonstrating unmistakably our longstanding commitment to the people of West Berlin.

Let there be no miscalculation : no unilateral move, no illegal act, no form of pressure from any source will shake the resolve of the western powers to defend their rightful status as protectors of the people of free Berlin.

Bravery in a crisis is expected of those who cherish freedom : what is much more difficult, much more rare, is bravery day-by-day — the steady fortitude that resists subtle pressures and refuses to permit the slow erosion of liberties. That is the remarkable bravery of the Berliner, and it stands as a shining example to all men of good will.

Our partnership was forged back in the dark days of the blockade, when men like Lucius Clay and Ernst Reuter personified our determination to survive as free men. It is appropriate, 20 years after the end of that blockade, that we pay tribute to all who suffered for the ideal of freedom in those days of physical privation and spiritual triumph. As I looked around me today at this vital city, I knew that the sacrifice was not in vain.

It is you who have justified the commitment of your friends, and no city in the world has more friends — or more devoted friends.

The American responsibility here is derived from most solemn international agreements, but what we have gone through together in these 24 years has given those agreements a special meaning. Four presidents before me have held to the principle that Berlin must remain free. I tell you here and now that I, too, shall hold to that principle. Our commitment to the freedom of Berlin has never been more steady, never more firm than it is today.

I do not say this in any spirit of bravado or belligerence. I am simply stating an irrevocable fact of international life.

No one should doubt the determination of the United States to live up to its obligations. For more than a generation, we have pledged American lives to an ideal and a reality : that Berlin shall be free and that Berlin shall live. For its part, Berlin has remained steadfast.

Europe. Aucun d'entre nous ne saurait accepter que des problèmes de cette ampleur, qui affectent l'avenir de nos alliés, soient réglés sans eux.

Source : Hansard, 24 février 1969 (Traduction U.E.O.).

**13. Conférence de presse tenue par M. Diehl,
Secrétaire d'Etat allemand à l'information,
à Bonn**

24 février 1969

(Extrait)

.....

Le premier ministre britannique a informé le chancelier au cours de sa visite à Bonn, les 12 et 13 février derniers, de l'entretien du 4 février entre l'ambassadeur britannique à Paris et le Général de Gaulle. La version anglaise des faits nous a donc été communiquée. L'essentiel de ce qui nous a été dit n'était pas surprenant pour nous. Le Général de Gaulle l'avait déjà dit à plusieurs reprises lors de ses rencontres périodiques avec le chancelier.

Ce qui nous a paru nouveau était la proposition de conversations bilatérales franco-britanniques. Le chancelier n'a pas détourné la Grande-Bretagne de mener de telles conversations. M. Wilson a également prévenu M. Kiesinger qu'il comptait informer les autres partenaires européens de la France des propositions du Général de Gaulle telles que l'ambassadeur britannique croyait les avoir comprises. Maintenant, nous constatons qu'il y a des divergences de vues sur l'entretien. M. Debré a réuni lundi soir les ambassadeurs des cinq partenaires européens de la France. Nous en attendons des éclaircissements qui seront complétés lors de la visite du chancelier à Paris.

.....

Source : Le Monde, 26 février 1969.

**14. Discours prononcé par le Président Nixon
à Berlin-ouest**

27 février 1969

(Extrait)

.....

La présence d'un président américain à Berlin, faisant suite à une récente visite d'un

premier ministre britannique, est un autre symbole. C'est une manière de manifester sans ambiguïté notre engagement de longue date envers la population de Berlin-ouest.

Qu'il n'y ait pas de mauvais calcul : aucune initiative unilatérale, aucune action illégale, aucune forme de pression, d'où qu'elle vienne, n'ébranleront la résolution des puissances occidentales de défendre leur statut légitime de protecteurs de la population de Berlin libre.

Le courage, en période de crise, on l'attend de ceux qui cherissent la liberté. Ce qui est beaucoup plus difficile, beaucoup plus rare, c'est le courage au jour le jour, la force d'âme qui résiste aux pressions subtiles et refuse de permettre la lente érosion des libertés. C'est le remarquable courage des Berlinois, et il se présente comme un exemple brillant pour tous les hommes de bonne volonté.

Notre association de partenaires a été forgée dans les sombres jours du blocus, alors que des hommes comme Lucius Clay et Ernest Reuter personnifiaient notre détermination de survivre comme hommes libres. Vingt ans après la fin de ce blocus, il convient de rendre hommage à tous ceux qui ont souffert pour l'idéal de la liberté durant ces jours de privation physique et de triomphe spirituel. En regardant autour de moi aujourd'hui, dans cette ville vitale, j'ai vu que le sacrifice n'a pas été vain.

C'est vous qui avez justifié l'engagement de vos amis, et aucune ville au monde n'a plus d'amis, ni de plus dévoués.

La responsabilité américaine, ici, découle des accords internationaux les plus solennels, mais ce que nous avons traversé ensemble durant ces vingt-quatre années a conféré à ces accords une signification particulière. Quatre présidents avant moi s'en sont tenus au principe que Berlin doit rester libre. Je vous dis ici, en ce moment, que moi aussi je m'en tiendrai à ce principe. Notre engagement pour la liberté de Berlin n'a jamais été plus ferme, jamais plus résolu qu'il ne l'est aujourd'hui.

Je ne dis pas cela dans un esprit de bravade ou d'agressivité.. Je formule simplement un fait irrévocabile de la vie internationale.

Nul ne doit douter de la détermination des Etats-Unis d'être à la hauteur de leurs obligations. Depuis plus d'une génération nous avons engagé des vies américaines pour un idéal et une réalité : que Berlin soit libre et que Berlin vive. Pour sa part, Berlin est demeurée ferme.

So have we — and steadfast we shall stay.

The question before the world is not whether we shall rise to the challenge of defending Berlin — we have already demonstrated that we shall. The question now is how best to end the challenge, and clear the way for a peaceful solution to the problem of a divided Germany.

When we say that we reject any unilateral alteration of the *status quo* in Berlin we do not mean that we consider the *status quo* to be satisfactory — far from it. Nobody benefits from a stalemate, least of all the people of Berlin.

Let us set behind us the stereotype of Berlin as a "provocation"; let us, all of us, view the situation in Berlin as an invocation to action.

There were times in the past when Berlin had to stand its ground in defiance of powerful forces that threatened to overwhelm it. But your spirit in those times of danger served you well. For it demonstrated to those who sought your destruction that threats and coercion could never succeed. By your fortitude, you have created conditions which may in time permit another kind of determination — a determination that we shall, by negotiation among governments and reconciliation among men, bring an end to the division of this city, this nation and this continent.

Sources: International Herald Tribune, 28th February 1969.

15. Speech by President Nixon, Rome

27th February 1969

(Extracts)

.....

A good ally listens to her partners. As you pointed out in your remarks, we shall be having discussions with the Soviet Union. But before we have such discussions with the other side we will have discussions and consultations with our allies on this side.

.....

That is why our discussion will not be limited to matters just between our two nations. Our talks will concern matters throughout the structure of our alliance and with the great problems of the world.

As an Atlantic partner and as a member of the European Community, Italy is playing a vital and constructive rôle in world affairs...

Source: Daily Radio Bulletin of the United States Embassy, Paris, No. 39, 28th February 1969.

16. Statement by Mr. Jahn, Federal German Parliamentary Secretary of State for Foreign Affairs, in the Bundestag, Bonn

28th February 1969

The Federal Government does not consider that all meetings of the Council of Western European Union must be convened unanimously. It interprets Article VIII of the Brussels Treaty as follows :

(a) The convening of routine meetings does not require a unanimous and special decision by member States each time for the simple reason that these meetings are covered by the general agreement of the partners.

(b) Special meetings which are called for by one of the parties but which are not justified by a situation constituting a threat to peace must be convened unanimously.

(c) Each partner has the right to call for the Council to be convened immediately when, in its opinion, a situation has arisen which, under the terms of Article VIII, paragraph 3, constitutes a threat to peace or a danger to economic stability. In this event, unanimity is not required.

I wish to state here that the WEU Treaty lays down no specific procedure for convening Council meetings in accordance with Article VIII, paragraph 3. On the contrary, it is left open. That is why, without a specific agenda, different interpretations can be given.

The French Government apparently concludes from Article VIII, paragraph 4, which lays down that the Council shall decide by unanimous vote, that this rule also holds for

Ainsi en est-il pour nous, et fermes nous resterons.

La question qui se pose au monde n'est pas de savoir si nous relèverons le défi de défendre Berlin : nous avons déjà démontré que nous le ferons. La question qui se pose maintenant est celle de déterminer la meilleure façon de mettre fin au défi et d'ouvrir la voie à une solution pacifique au problème d'une Allemagne divisée.

Lorsque nous disons que nous rejetons toute modification unilatérale du statu quo à Berlin, nous ne voulons pas dire que nous jugeons le statu quo satisfaisant : loin de là. Personne ne profite d'une impasse, la population de Berlin en premier lieu.

Laissons derrière nous le cliché de Berlin vue comme une « provocation ». Voyons plutôt, chacun de nous, la situation à Berlin comme une invitation à l'action.

Il y a eu des époques dans le passé où Berlin a dû défendre son territoire face à des forces puissantes qui menaçaient de la submerger. Mais votre courage vous a bien servi en ces temps de danger. Car il a montré à ceux qui cherchaient votre destruction que les menaces et la contrainte ne pourraient jamais réussir. Par votre force d'âme, vous avez créé les conditions qui pourront en leur temps permettre une autre sorte de détermination : une détermination qui, par la négociation entre gouvernements et par la réconciliation entre les hommes, mettra un terme à la division de cette ville, de ce pays, et de ce continent.

Source : Le Monde, 28 février 1969.

15. Discours prononcé par le Président Nixon à Rome

27 février 1969

(*Extraits*)

.....

Un bon allié écoute ses partenaires. Comme vous l'avez souligné dans votre discours, nous allons avoir des entretiens avec l'Union Soviétique. Mais avant d'avoir de tels entretiens avec l'autre partie, nous avons actuellement des entretiens et des consultations avec nos alliés, de ce côté.

.....

C'est pourquoi nos entretiens ne se limiteront pas aux questions intéressant seulement nos deux pays. Nos conversations s'étendront sur l'ensemble de notre alliance et porteront sur les grands problèmes du monde.

En tant que partenaire atlantique, et en tant que membre de la Communauté européenne, l'Italie joue un rôle vital et constructif dans les affaires mondiales...

Source : Le Monde, 1^{er} mars 1969.

16. Déclaration faite par M. Jahn, Secrétaire d'Etat parlementaire allemand aux affaires étrangères, devant le Bundestag à Bonn

28 février 1969

Le gouvernement fédéral n'estime pas que toutes les réunions du Conseil de l'Europe Occidentale doivent être convoquées à l'unanimité. Il interprète l'article VIII du Traité de Bruxelles de la façon suivante :

(a) La convocation des réunions de routine ne demande pas chaque fois la décision unanime et spéciale des Etats membres pour la bonne raison que ces réunions sont couvertes par l'accord général des partenaires.

(b) Quant aux réunions spéciales, qui ne sont pas motivées par une situation qui, aux yeux de la partie qui en fait la demande, constitue une menace pour la paix, elles ne peuvent être convoquées qu'à l'unanimité.

(c) Chaque partenaire a le droit d'exiger la convocation immédiate du Conseil quand, à son avis, il existe aux termes de l'article VIII, paragraphe 3, une situation qui constitue une menace contre la paix ou met en danger la stabilité économique. Dans ce cas, l'unanimité n'est pas requise.

Ici, je voudrais indiquer tout de suite que le traité de l'U.E.O. ne règle pas expressément la procédure de convocation des réunions du Conseil d'après l'article VIII, paragraphe 3. Au contraire, il la laisse largement ouverte. C'est pourquoi, outre l'absence d'un ordre du jour précis, on peut donner différentes interprétations.

Le gouvernement français conclut apparemment de l'article VIII, paragraphe 4, qui prévoit que les décisions se prennent à l'unanimité, que cette règle vaut également pour toutes les ques-

all procedural questions and therefore for all convocations of meetings.

France's six treaty partners do not share this opinion and stress that paragraph 2 of Article VIII lays down that the Council shall be so organised as to be able to exercise its functions continuously. The convening of the Council is not subject to the unanimity rule; paragraph 4 of Article VIII refers only to decisions within the Council.

Nor did the Federal Government consider the meeting of the Council of Western European Union on 14th February to be "illegal". If it had, it would not have sent a representative.

In view of the various interpretations which can be given to Article VIII of the modified Brussels Treaty, the Federal Government, which has for some time been working — with a certain amount of success — for the intensification of consultations in the WEU framework, has again taken the initiative in recent weeks of proposing to its treaty partners that, at the next meeting of the Council, Article VIII as a whole be revised so as to find an interpretation on which everyone can agree as far as possible.

As to what "threat to peace" the Federal Government was able to invoke for taking part in the meeting, the question to be discussed was the situation in the Middle East and it was in fact discussed at the meeting. I recall that the United Nations Security Council has been dealing with this question for almost two years because it is a serious threat to world peace.

As Germany is not a member of the United Nations, the Federal Government also had a special interest in taking part in this meeting to make a contribution, in the discussions in WEU, to a peaceful settlement of the Middle East conflict. The meeting was also intended to allow the opinions of European States which are not members of the Security Council to be taken into account when this delicate matter is discussed in the United Nations.

Source: Verhandlungen des Deutschen Bundestages, 220th Sitting, pages 11859-60, 28th February 1969 (WEU translation).

17. Speech by President Nixon, Paris

28th February 1969

(Extract)

.....
... I come here at the conclusion of my European journey for the purpose of underlining our dedication to that relationship and for the purpose of finding those areas in which we can continue to work together in the future.

The problems of the world in which we live are too difficult to repeat the old slogans or discuss the old quarrels. What we seek is to find those new roads which lead to co-operation and to peace and freedom for all the people of the world. It is in that spirit that I look forward to the discussions that I shall have with you, Mr. President, and with the members of your government.

Speaking in a personal sense, I look forward to the opportunity to receiving from you your judgment, your counsel, not only on the relations between our two countries, but even more on the great problems that divide the world and your judgment as to how the United States can best fill its rôle in helping to solve those problems.

We have often talked before and I have always benefited from the wisdom and the experience that you have in such great degree. There has never been a period in the world's history where we need not unilateral decisions on the part of one great power, but when we need the very best wisdom that we can find in finding the policies that will save freedom and maintain peace in the world.

.....
Source: Daily Radio Bulletin of the United States Embassy, Paris, No. 40, 1st March 1969.

18. Speech by Mr. George Brown, M.P., delivered as a Europe House Lecture in the House of Commons

6th March 1969

(Extracts)

.....
... If Britain and the rest of Europe are content to wait for the General to go, we may

tions de procédure et, partant, pour toutes les convocations de réunions.

Les six partenaires de la France au traité ne partagent pas cet avis et font valoir que l'article VIII, en son paragraphe 2, dispose que le Conseil sera organisé de manière à pouvoir exercer ses fonctions en permanence. Pour la convocation du Conseil, il ne s'agit pas d'une décision soumise à la règle de l'unanimité ; l'article VIII, en son paragraphe 4, ne parle que des décisions au sein du Conseil.

Le gouvernement fédéral n'a pas estimé, non plus, que la réunion du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale du 14 février était « illégale ». Autrement, il n'y aurait pas envoyé un représentant.

Etant donné les différentes interprétations qu'on peut donner de l'article VIII du Traité de Bruxelles révisé, le gouvernement fédéral qui œuvre depuis longtemps — et avec un certain succès — à l'intensification des consultations dans le cadre de l'U.E.O., a repris l'initiative ces dernières semaines et a proposé à ses partenaires au traité d'entreprendre, lors de la prochaine réunion du Conseil, une révision d'ensemble de l'article VIII afin d'arriver à une interprétation sur laquelle, autant que possible, tout le monde puisse s'entendre.

A la question de savoir quelle « menace pour la paix » le gouvernement fédéral a pu invoquer pour participer à la réunion, je répondrai qu'il convenait d'évoquer la situation au Moyen-Orient et c'est ce qu'on a fait au cours de cette réunion. Je rappelle que le Conseil de sécurité des Nations Unies s'occupe de cette question depuis bientôt deux ans parce qu'elle constitue une grave menace pour la paix mondiale.

L'Allemagne n'étant pas membre des Nations Unies, le gouvernement fédéral avait également un intérêt particulier à participer à cette réunion pour contribuer, dans le cadre des débats de l'U.E.O., à un règlement pacifique du conflit du Moyen-Orient. La réunion avait pour but de permettre qu'il soit également tenu compte, dans les débats des Nations Unies, de l'opinion des Etats européens qui ne sont pas représentés au Conseil de sécurité sur cette question litigieuse.

Source : Deutscher Bundestag, 220^e séance, pages 11859-60, 28 février 1969 (Traduction U.E.O.).

17. Discours prononcé par le Président Nixon à Paris

28 février 1969

(Extrait)

.....

... Je viens à Paris à la fin de mon voyage européen pour renouveler notre dévouement à cette amitié et à cette alliance et pour rechercher ensemble les moyens par lesquels nous pourrons continuer à travailler ensemble.

Les problèmes du monde sont beaucoup trop grands pour que nous continuions simplement à répéter les vieux slogans. Ce que nous cherchons, ce sont les nouveaux chemins qui nous conduiront vers la paix et la liberté pour tous les peuples du monde. C'est dans cet esprit, M. le Président, que j'attends les discussions avec vous-même et avec les membres de votre gouvernement.

Parlant à mon point de vue personnel, M. le Président, je viens chercher votre avis, votre conseil sur les moyens par lesquels les Etats-Unis peuvent le plus contribuer à résoudre les grands problèmes devant lesquels nous nous trouvons aujourd'hui. Je voudrais connaître aussi votre conseil, votre avis, non seulement sur les problèmes qui existent, qui se trouvent en discussion entre nos deux pays, mais aussi quant aux problèmes qui divisent aujourd'hui le monde.

Nous avons souvent causé de ces problèmes avant, et j'ai toujours tiré le plus grand avantage de la très grande sagesse et de la très grande expérience que vous avez dans ce domaine. Il n'y a jamais eu un moment dans l'histoire du monde où nous ayons moins besoin de décisions unilatérales, mais plutôt de conseils et d'avis pour trouver le chemin qui nous conduira à sauvegarder la liberté et la paix.

.....

Source : Le Monde, 2-3 mars 1969.

18. Discours prononcé par M. George Brown, leader du parti travailliste britannique, devant la Chambre des communes au nom du mouvement « Britain in Europe »

6 mars 1969

(Extraits)

.....

... Si la Grande-Bretagne et le reste de l'Europe se contentent d'attendre le départ du Géné-

find that the EEC is too weak to be a foundation on which the construction of Europe can start again ; and all belief in the possibility of starting again may be lost.

Europe cannot afford to wait.

What then do we do ? Our reasons for wanting a united Europe are, as I have said, essentially political. And many of those who created the EEC envisaged that it would have a major political rôle. But there are major aspects of political union that the existing Community does not touch upon. A means of working towards a common European foreign policy and a common European defence policy, and strategy are politically of extreme importance, and common action in these directions would in no way cut across the work of the existing Community. Here is a fairly direct road to political union — albeit with rocks in the path — but a road that is not barred by any right of veto. This kind of thinking lay behind, I believe, the Italian Government's proposal that the members of the Western European Union — Britain and the Six — should develop consultation in matters of foreign policy, defence, technology and international monetary policy. But the WEU, like the EEC, allows the right of veto — or at any rate is sufficiently vague on the subject for it to be claimed — so that, as we have seen, we cannot expect much common action in this framework.

And this brings me to one of the real issues which I discovered going round Europe which hardly anyone wants to say in public yet is vital to the position of many.

Because of the structure of the EEC and WEU, those who wish to get involved with us know just what hostility they risk with the present French Government. And although it is hardly decent manners to mention it, several of them are very vulnerable — or think they are — to special pressures which the French can organise.

To ask them to accept that in return for vague "consultations", which only too often means Ambassadors meeting with a British (official) Deputy Under-Secretary, just really isn't realistic. The way one very dedicated but very worried statesman once put it to me was :

"If you want us to put what we think we have at risk, you must offer something better and firmer".

This was another argument which seemed to me to lead very directly to the idea of a new Community open to all — present members of the "little Europe" and the candidates and others — but which would be constructed so that it didn't clash with the EEC insofar as it works : accepts the North Atlantic Alliance and works within it and has no arrangement for a vetoing mechanism.

In addition to foreign policy and defence, such a Political Community could also deal with some subjects that are not altogether excluded from the scope of the Treaties of Rome, but which the existing Community has been unable to deal with effectively because of the use of the veto and the resulting political weakness of the Community institutions.

One such subject is international monetary policy. Last November we saw the world monetary system go to the edge of the precipice ; and we saw Europe incapable of any joint action to pull it back. We and the members of the EEC would be among those who suffer most if the system collapses, because we are so dependent on world trade. We need a common European policy — and perhaps a European reserve unit — so that we can ensure, with our united strength, at least a minimum of stability in the system. This could be a field for action by a new European Political Community, while the enlargement and progress of the EEC remain barred. During this period, Political Community and Economic Community should of course co-operate in such matters as closely as the institutional difficulties of the EEC will allow.

Another subject for consideration is advanced technology. A Political Community dealing with foreign policy and defence would have to concern itself with arms production. A European Arms Production Board would enable the Community to reap the economies of scale and avoid undue dependence on America. Such a Board would exert a powerful influence on aircraft, electronics and other advanced technology industries. There is at least a case to be made that the Political Community should extend its sphere of activity so as to meet the

ral de Gaulle, nous nous apercevrons peut-être que la C.E.E. est trop faible pour servir de base à une relance de la construction de l'Europe, et tout espoir en la possibilité d'une relance sera peut-être perdu.

L'Europe ne peut se permettre d'attendre.

Que ferons-nous alors ? Nos raisons de vouloir une Europe unie sont, je l'ai dit, essentiellement politiques, et nombre de ceux qui ont créé la C.E.E. envisageaient pour elle un rôle politique important. Mais il est des aspects importants de l'union politique dont l'actuelle Communauté ne s'occupe pas. La recherche d'une politique étrangère européenne commune, d'une politique de défense — et d'une stratégie — européennes communes revêt une importance politique considérable et une action commune dans ces directions n'irait pas à l'encontre des activités des Communautés existantes. C'est là une voie qui, bien que rocallieuse, mène assez directement à l'union politique, mais une voie qui n'est bloquée par aucun droit de veto. Je crois que ces idées sous-tendaient la proposition du gouvernement italien que les membres de l'Union de l'Europe Occidentale — la Grande-Bretagne et les Six — engagent des consultations sur les questions de politique étrangère, de défense, de technologie et de politique monétaire internationale. Mais l'U.E.O., comme la C.E.E., admet le droit de veto — ou, du moins, reste suffisamment vague sur la question pour qu'on puisse l'affirmer — de sorte que, comme nous l'avons vu, nous ne pouvons guère espérer d'action commune dans ce cadre.

Et ceci m'amène à l'un des véritables problèmes, que j'ai découvert en faisant le tour de l'Europe, dont presque personne ne veut parler en public, mais qui est pourtant essentiel pour expliquer la position de nombre d'entre nous.

En raison de la structure de la C.E.E. et de l'U.E.O., ceux qui désirent s'engager à nos côtés savent exactement quelle hostilité ils risquent de faire naître au sein du gouvernement français actuel et, bien qu'il ne soit guère convenable d'en parler, certains d'entre eux sont très vulnérables — ou croient l'être — aux pressions spéciales que peuvent exercer les Français.

Leur demander d'accepter cela en échange de vagues « consultations » qui se résument trop souvent en une rencontre entre les ambassadeurs et un sous-secrétaire adjoint britannique, n'est vraiment pas très réaliste. C'est ainsi qu'un homme d'Etat convaincu mais très inquiet m'a dit un

jour : « Si vous voulez que nous risquions ce que nous croyons avoir, il faut que vous nous proposiez quelque chose de mieux et de plus solide ».

C'est là un autre argument qui me paraît conduire directement à l'idée d'une nouvelle Communauté ouverte à tous — les membres actuels de la « petite Europe », les candidats et les autres — mais conçue de manière à ne pas s'opposer à la C.E.E. dans la mesure où elle fonctionnerait, c'est-à-dire accepterait l'Alliance atlantique et fonctionnerait dans le cadre de celle-ci sans avoir recours à un mécanisme de veto.

Outre la politique étrangère et de défense, cette Communauté politique pourrait également traiter certaines questions qui ne sont pas totalement exclues par les Traité de Rome, mais que les Communautés existantes n'ont pas été en mesure de traiter efficacement en raison de l'usage du veto et de la faiblesse qui en est résultée pour les institutions communautaires.

L'une de ces questions est la politique monétaire internationale. En novembre dernier, nous avons vu le système monétaire mondial au bord de l'abîme et l'Europe incapable de toute action commune pour le retenir. Nous serions, avec les membres de la C.E.E., parmi ceux qui souffriraient le plus si le système s'effondrait, car nous sommes particulièrement tributaires des échanges internationaux. Nous avons besoin d'une politique européenne commune — et peut-être d'une unité de réserve européenne — afin d'assurer, en unissant nos forces, un minimum de stabilité au système. Voilà qui pourrait constituer un champ d'action pour une nouvelle Communauté politique européenne, alors que l'élargissement et le progrès de la C.E.E. restent bloqués. Pendant cette période, la Communauté politique et la Communauté économique devraient naturellement coopérer dans ces domaines aussi étroitement que les difficultés institutionnelles de la C.E.E. le permettent.

Une autre question à examiner est celle des technologies de pointe. Une Communauté politique traitant de la politique étrangère et de la défense devrait également se préoccuper de la production des armements. Un Office européen de production des armements permettrait à la Communauté de réaliser des économies sur le plan de la production de masse et d'éviter une dépendance excessive vis-à-vis des Etats-Unis. Cet office exercerait une influence considérable sur la construction aéronautique, l'électronique et les autres industries de pointe. On peut au moins

"American challenge" over the field of advanced technology as a whole.

I am therefore proposing that intergovernmental talks should immediately be got under way to consider how to establish a European Political Community, of which Britain and others at present outside the EEC would be members alongside the existing Economic Community. It would not, repeat not, be intended to replace the EEC. It would not, repeat not, be intended to exclude any member of the EEC. By far the best way ahead would be for Britain and the other applicants to be admitted to the EEC and for it to assume the rôle of a Political Community at the same time and with the same membership.

.....

But what is vital is that it should be clear that we would go to the talks determined ourselves not to allow others to water down the proposal so that the Political Community can be paralysed, as the EEC has been, by an individual government's power of veto. The Political Community must have an unchallengeably democratic base. It needs a parliament which has effective power over the instruments by which policy is made and executed. It needs a Council of Ministers which, in the first stages of the Community, must obtain its democratic mandate through the national governments, but which must not be hamstrung by a national power of veto. And it needs its executive arm — a Commission with stature and authority — which will be controlled by the Council and Parliament. The institutions will reach their full development only over a transitional period ; but from the start they must be strong enough to give the Community the power to decide and to act.

And there will be plenty to argue about at the early meetings on how to get this going.

.....

Such a community would not only be in itself a guarantee that Eastern fears of German "revanchism" had no validity. It would also have the economic and political strength to negotiate effectively with the Russians for better conditions

in East Germany and the rest of Eastern Europe. And it would provide the Germans themselves with a political home : a framework within which they can look forward to a secure and honourable political future.

To the French, the Political Community would offer the only realistic hope of a more equal relationship with the United States. Any idea that, with Mr. Nixon in the White House, France will be able to develop a special relation with America would lead only to disappointment. No such special relation could be satisfactory, whether with Britain, France or any other European country alone, because the facts of size and of power are against it. The Americans will inevitably dominate any relationship with Europeans, unless we Europeans unite so as to give ourselves the necessary weight and strength.

This would not weaken or undermine the Atlantic Alliance. The French Government itself has never gone so far as to denounce the Alliance. There is no reason to think that the Americans would be disturbed by a more united and active European partner in the Alliance. Europe would certainly have its differences with America. One of the main purposes of a united Europe would be to see that, when this happens, the European view cuts a lot more ice than it does today. The Alliance will never be satisfactory while it consists of fourteen States of which one — America — is so much larger and more powerful than the others. This has been shown for example by the American decisions on an anti-ballistic-missile screen. Such a screen has profound implications for the security of Europe ; yet decisions to build it, and subsequently to freeze work on it, have been taken without a scrap of prior consultation. Only if there is greater equality can we expect proper consultation and joint decisions. Only then will the relationship between the two sides of the Atlantic become stable and strong.

For the smaller countries of Europe, a Political Community, organised on a democratic basis, offers the only way to avoid dependence on one or other of the continent's larger powers : France today, almost certainly Germany tomorrow. It has been suggested, in justification of the veto, that we would be a destabilising element in the European Community. But the opposite is the case.

soutenir que la Communauté politique devrait étendre son champ d'activité de manière à relever le « défi américain » dans tout le secteur des technologies de pointe.

Je propose donc que des conversations inter-gouvernementales soient immédiatement engagées pour examiner les moyens de créer, parallèlement à la Communauté économique existante, une Communauté politique européenne à laquelle participeraient la Grande-Bretagne et les autres pays actuellement en dehors de la C.E.E. Cette Communauté n'aurait pas pour objet de remplacer la C.E.E. Elle n'aurait pas pour objet d'exclure un membre quelconque de la C.E.E. La meilleure façon de progresser serait, et de loin, que la Grande-Bretagne et les autres pays candidats soient admis dans la C.E.E. et que celle-ci assume en même temps le rôle de Communauté politique avec les mêmes participants.

.....

L'essentiel, c'est qu'il doit être clair que nous nous rendrions à ces conversations décidés à ne pas permettre à d'autres de diluer cette proposition, de façon à paralyser la Communauté politique, comme la C.E.E., par l'exercice du droit de veto d'un seul gouvernement. La Communauté politique doit avoir une base démocratique indiscutable. Elle a besoin d'un parlement doté de pouvoirs réels sur les instruments qui élaborent et exécutent la politique. Elle a besoin d'un Conseil des Ministres qui, dans les premiers stades de la Communauté, doit recevoir son mandat démocratique des gouvernements nationaux, mais qui ne doit être lié par aucun droit de veto national. Elle a besoin d'un organe d'exécution — une Commission douée de prestige et d'autorité — qui sera contrôlée par le Conseil et le parlement. Les institutions n'atteindront leur plein développement qu'après une période transitoire, mais elles devront, dès le début, avoir assez de force pour donner à la Communauté le pouvoir de décider et d'agir.

Et il y aura beaucoup de discussions, lors des premières réunions, sur la manière de mettre tout cela en route.

.....

Cette communauté ne garantirait pas seulement que les craintes de l'Est concernant un « revanchisme » allemand sont dénuées de tout fondement. Elle disposerait également de la force économique et politique nécessaire pour négocier

efficacement avec les Russes une amélioration des conditions en Allemagne de l'est et dans le reste de l'Europe orientale. Elle donnerait, en outre, aux Allemands eux-mêmes un « foyer » politique, cadre dans lequel ils pourraient envisager un avenir politique sûr et honorable.

Pour les Français, la Communauté politique offrirait le seul espoir valable d'une plus grande égalité dans les rapports avec les Etats-Unis. L'idée qu'avec M. Nixon à la Maison Blanche, la France va pouvoir nouer des relations privilégiées avec les Etats-Unis, ne peut provoquer que des déceptions. Des relations de ce genre, qu'il s'agisse de la Grande-Bretagne, de la France ou de tout autre pays européen pris séparément, ne peuvent être satisfaisantes, car les réalités de la dimension et de la puissance s'y opposent. Les Américains domineront inévitablement tous les rapports avec les Européens, à moins que nous autres, Européens, ne nous unissions pour acquérir le poids et la force nécessaires.

L'Alliance atlantique ne s'en trouverait ni affaiblie, ni menacée pour autant. Le gouvernement français lui-même n'est jamais allé jusqu'à la dénoncer. Rien ne permet de penser que les Américains s'inquièteraient d'avoir pour partenaire une Europe plus unie et plus active au sein de l'Alliance. L'Europe ne serait certainement pas toujours d'accord avec l'Amérique, mais l'un des principaux objectifs d'une Europe unie, lorsqu'elle le sera, sera de veiller à ce que le point de vue européen ait plus de poids qu'il n'en a aujourd'hui. L'Alliance ne sera jamais satisfaisante tant qu'elle se composera de quatorze Etats dont l'un — l'Amérique — domine autant les autres par ses dimensions et sa puissance. On l'a vu, par exemple, lors des décisions américaines sur le réseau de missiles anti-missiles. Ce réseau est lourd de conséquences pour la sécurité de l'Europe et, pourtant, la décision de le mettre en place, puis de « geler » les travaux, a été prise sans l'ombre de consultations préalables. Seule, une plus grande égalité peut permettre d'espérer une consultation véritable et des décisions véritablement prises en commun. Alors, seulement, les relations de part et d'autre de l'Atlantique deviendront stables et fortes.

Pour les petits pays d'Europe, une Communauté politique organisée sur une base démocratique offre la seule possibilité d'éviter de dépendre de l'une ou l'autre des grandes puissances du continent, aujourd'hui de la France, demain presque certainement de l'Allemagne. On a laissé entendre, pour justifier le veto, que nous serions, dans la Communauté européenne, un élément de

It is the composition of the EEC today that is unstable, because each smaller country is faced with the choice of supporting one or other of the "Big Two" — Germany or France. The danger of domination by the more powerful of the two provokes resentment on the part of the others. The current state of the EEC is not a good advertisement for this situation. Our presence would put an end to the possibility that any one country will dominate the Community ; it would enable a new start to be made on a permanently democratic basis.

So the continental countries that would become members of the Political Community would all get substantial advantages from it. The prospect of more effective defence and a more powerful policy of détente would benefit Germany in particular, and justify the hope of a satisfactory solution to the German problem ; greater equality with America would be of special interest to France ; and a more democratic and stable political system, that could not be dominated by any one power, would attract the other countries on the continent.

All these interests Britain shares. Britain has long worked for détente with the East, while not neglecting to safeguard our defence. We want more influence over America within the Atlantic Alliance, so that we can make sure the Alliance has a tenable programme which has a meaning for Europe. A stable and democratic political system in Europe has always been one of our aims.

For us, in addition, it is of particular interest that a truly united Europe would have the capacity to give powerful support to the developing countries and to the construction of a stable world system within the United Nations. To take one example, 1 % of Britain's gross national product is about £400 million, while 1 % of the GNP of a European Political Community would be of the order of £2,000 million. The aid and assistance programme of such a Community could make a major impact on the economic growth of the developing countries in Asia, Africa and Latin America.

A Europe organised in this way could be more outward-looking than either the EEC countries or Britain are able to be in the absence of real integration. As part of a European Political

Community, we would all share in the power to make a real contribution.

.....

Source : "Into Europe", published by Britain in Europe, Ltd., March 1969.

19. Resolutions adopted by the Action Committee for the United States of Europe, London

11th March 1969

Joint Declaration

1. Nearly twenty years ago, the six countries of the European Economic Community laid the basis for the economic integration of Europe. By establishing European institutions with the necessary power to take common decisions on problems of common interest, they have sought to prepare the political integration of Europe following the same principles. They have established a vast Common Market, but political integration, which is indispensable, has still not begun.

Yet it is obvious that today no nation by itself can control its own future in a national framework that has grown too narrow, either to improve the standard of living, to ensure monetary stability, or to permit technological development. At the same time, in the face of world dangers, and most recently the Middle East conflict and the invasion of Czechoslovakia, which violates the right of peoples freely to choose their own form of government, Europe remains divided and therefore weak.

Since Europe first began to be united, in 1950, the Community has been conceived as an open Community, and the participation of Great Britain and other countries has been a constant goal. Britain itself, after hesitating as to which path it should take, has asked to join in the task of integrating Europe. The Committee believes that this British decision is essential for the future of Europe and the organisation of peace. It answers the appeal made by the Six, in particular in the preambles of the Rome Treaties and at the Conference of Heads of State or of Government in Bonn on 18th July 1961.

déséquilibre, mais c'est le contraire qui est vrai. C'est la composition actuelle de la C.E.E. qui la rend instable, car chaque petit pays est placé devant l'alternative de soutenir l'un ou l'autre des « Deux Grands », l'Allemagne ou la France. Le risque d'hégémonie du plus puissant des deux provoque le ressentiment chez les autres. L'état actuel de la C.E.E. est une illustration regrettable de cette situation. Notre présence mettrait fin à la possibilité de voir un pays quelconque dominer la Communauté et permettrait de prendre un nouveau départ sur une base démocratique permanente.

Les pays continentaux qui deviendraient membres de la Communauté politique en tireraient donc tous des avantages substantiels. La perspective d'une politique de défense plus efficace et d'une politique de détente plus puissante serait particulièrement avantageuse pour l'Allemagne et justifierait l'espoir d'une solution satisfaisante du problème allemand ; une plus grande égalité avec l'Amérique serait particulièrement intéressante pour la France et un système politique plus démocratique et plus stable, qui ne pourrait être dominé par aucune puissance, attirerait les autres pays du continent.

La Grande-Bretagne partage tous ces intérêts. Elle travaille depuis longtemps pour la détente avec l'Est sans négliger sa propre défense. Nous voulons avoir davantage d'influence sur l'Amérique au sein de l'Alliance atlantique, pour faire en sorte que l'Alliance ait un programme valable qui ait un sens pour l'Europe. Un système politique stable et démocratique en Europe a toujours été l'un de nos objectifs.

En outre, il est particulièrement intéressant pour nous qu'une Europe véritablement unie puisse contribuer à apporter une aide substantielle aux pays en voie de développement et à créer un système mondial stable dans le cadre des Nations Unies. Pour prendre un seul exemple, 1 % du produit national brut de la Grande-Bretagne représente environ 400 millions de livres, alors qu'1 % du P.N.B. de la Communauté politique européenne serait de l'ordre de 2 milliards de livres. Le programme d'aide et d'assistance d'une telle communauté pourrait avoir des effets importants sur la croissance économique des pays en voie de développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

Une Europe organisée de cette manière pourrait être davantage tournée vers l'extérieur que ne peuvent l'être les pays de la C.E.E. ou la Grande-Bretagne en l'absence d'une véritable

intégration. En tant que membres d'une Communauté politique européenne, nous serions tous en mesure d'apporter une contribution réelle.

.....

*Source : Into Europe, Britain in Europe Ltd., mars 1969
(Traduction U.E.O.).*

19. Résolutions adoptées par le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe à Londres

11 mars 1969

Déclaration commune

1. Depuis bientôt vingt ans, les six pays de la Communauté Economique Européenne ont jeté les bases de l'intégration économique de l'Europe. En établissant des institutions européennes ayant les pouvoirs nécessaires pour prendre des décisions communes sur des problèmes d'intérêt commun, ils ont voulu préparer l'intégration politique de l'Europe en suivant les mêmes principes. Ils ont organisé un vaste marché commun mais l'intégration politique, qui est indispensable, n'est pas commencée.

Il est pourtant évident qu'aujourd'hui, dans le cadre national devenu trop étroit, qu'il s'agisse de l'élévation du niveau de vie, de la stabilité monétaire ou du développement technologique, aucune nation européenne n'a les dimensions nécessaires pour assurer à elle seule la maîtrise de son sort. En même temps, face aux dangers du monde et récemment encore face au conflit du Moyen-Orient, à l'invasion de la Tchécoslovaquie qui viole le droit des peuples à déterminer librement leur régime, l'Europe reste divisée et donc faible.

Depuis le début de l'organisation européenne, en 1950, celle-ci a été conçue comme une communauté ouverte et la participation de la Grande-Bretagne et d'autres pays a été un objectif constant. La Grande-Bretagne, après avoir hésité sur le chemin qu'elle devait prendre, a demandé à se joindre à l'effort d'intégration européenne. Le Comité considère que cette décision de la Grande-Bretagne est un choix essentiel pour l'avenir de l'Europe et l'organisation de la paix. Il répond à l'appel des Six, notamment dans les préambules des Traité de Rome et lors de la conférence de leurs chefs d'Etat ou de gouvernement à Bonn, le 18 juillet 1961.

The entry of Great Britain will strengthen the material and democratic foundations of Europe. The united Europe whose new prospects it will share, speaking with a single voice, will be strong enough to exert a peaceful influence on East-West relations and on world affairs. It will be able to contribute by its own achievements to the future of civilisation and will at the same time assist the efforts of developing countries.

2. For these reasons, the Committee believes that nothing is more important than to strengthen and to continue the European integration which the Six have already begun, by furthering economic integration and ensuring that Great Britain joins in the political and economic integration of Europe with the same rights and the same obligations as the other member countries.

The Committee believes that it is essential without delay to find solutions to the problems of the British entry into the Common Market. It is equally necessary to seek ways of achieving the political integration of Europe including Great Britain.

3. For this purpose, there must be a dialogue between the Six and Great Britain, which until now has been impossible.

The Committee, which comprises the majority of the political parties and trade unions of the Six and the three main political parties of Great Britain, considers that this dialogue is urgently necessary and that it can be undertaken within the Committee itself.

The immediate aim of the Committee's work is to prepare Great Britain's entry into the existing European Communities. Problems that have been presented as insuperable obstacles can be solved.

The problems of British entry into the Common Market essentially concern monetary matters, agriculture, technological development, and institutions. These questions present opportunities as well as problems.

By demonstrating the nature and the scope of the opportunities offered by enlargement and by showing that the problems can be solved, the Committee will prove that negotiations can and must begin without delay because they can

succeed and because there is no time to lose if Europe is to take its rightful place in the councils of the world.

At the same time, the Committee welcomes the steps taken towards European integration in other fields.

Opportunities for progress should not be deferred until Britain is a member of the Community, and the Committee welcomes and supports any initiative which will create a fresh impetus to European integration and provide a way out of the present impasse.

4. The Committee is convinced that by bringing about British membership of the Common Market, a situation will be created which will make it possible to reach the objectives it reaffirms as stated in its Brussels declaration of 15th June 1967 :

"At the present stage, Europe,

— by including Great Britain, — by becoming economically united and strong
— by establishing a relationship of equals with the United States — and by undertaking to organise economic co-operation with the Soviet Union and the countries of the East,

will create a new situation in which it will be possible to tackle in concrete ways the political and democratic union of Europe, the democratising of the existing European institutions, the organisation of peace, and among other things the solution of the German problem.

By advancing towards these objectives, we shall change the context of defence and foreign policy problems, which at present makes them insoluble."

Resolutions

- I. *The entry of Great Britain into the European Economic Community*
5. The Committee has unanimously decided :
 - 1) to seek solutions to the problems of British entry in the monetary, agricultural, technological, and institutional fields

L'adhésion de la Grande-Bretagne consolidera les bases matérielles et démocratiques de l'Europe. L'Europe unie aux perspectives nouvelles dont elle fera partie, s'exprimant d'une seule voix, sera assez forte pour exercer une influence pacifique sur le cours des rapports Est-Ouest et des affaires du monde. Elle pourra contribuer par ses créations à l'avenir de la civilisation, en même temps qu'elle aidera l'effort des pays en voie de développement.

2. Aussi le Comité pense que rien n'est plus important que de renforcer et poursuivre l'intégration européenne déjà commencée par les Six, en avançant la réalisation de l'intégration économique et politique de l'Europe et en assurant la participation de la Grande-Bretagne avec les mêmes droits et les mêmes obligations que les autres pays membres.

Le Comité estime indispensable que, sans tarder, des solutions soient trouvées aux problèmes que pose l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Il estime également nécessaire que soient recherchées les formes de l'intégration politique de l'Europe comprenant la Grande-Bretagne.

3. Pour le faire, il faut un dialogue entre les Six et la Grande-Bretagne qui, jusqu'à présent, n'a pu être entamé.

Le Comité, qui réunit la majorité des partis politiques et des syndicats de travailleurs des Six et les trois principaux partis politiques de la Grande-Bretagne, considère que ces discussions sont urgentes et peuvent avoir lieu dans son sein.

L'objectif immédiat du travail du Comité est de préparer l'entrée de la Grande-Bretagne dans les Communautés européennes existantes. Les problèmes qui ont été représentés comme des obstacles insurmontables peuvent avoir des solutions.

Les questions que pose l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun concernent essentiellement les affaires monétaires, l'agriculture, le développement technologique, les institutions. En même temps que des problèmes, elles présentent des possibilités nouvelles.

En démontrant l'ampleur des possibilités nouvelles offertes par l'élargissement de la Communauté, en montrant que les problèmes peuvent être résolus, le Comité prouvera que des négociations peuvent et doivent s'ouvrir sans délai puis-

qu'elles peuvent réussir et parce qu'il n'y a pas de temps à perdre pour que l'Europe prenne la place qui lui revient dans les conseils du monde.

En même temps le Comité accueille avec faveur les pas faits vers l'intégration européenne dans d'autres domaines.

Les possibilités de progrès ne doivent pas être différées jusqu'à ce que la Grande-Bretagne soit membre de la Communauté et le Comité accueille avec faveur et appuie toute initiative qui donnera une impulsion nouvelle à l'intégration européenne et permettra de sortir de l'impasse actuelle.

4. Le Comité est convaincu qu'en réalisant l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, une situation sera créée qui permettra d'atteindre ses objectifs qu'il réaffirme tels que sa déclaration de Bruxelles du 15 juin 1967 les formulait :

« Dans la phase actuelle, l'Europe,

— en comprenant la Grande-Bretagne, — en devenant économiquement unie et forte, — en établissant des rapports d'égalité avec les Etats-Unis, — en entreprenant d'organiser une coopération économique avec l'Union Soviétique et les pays de l'Europe de l'est,

créera, par voie de conséquence, des conditions nouvelles qui permettront d'aborder concrètement l'unité politique et démocratique de l'Europe, la démocratisation des institutions européennes existantes, l'organisation de la paix, et entre autres, la solution du problème allemand.

En avançant vers ces objectifs, nous changerons le contexte dans lequel se présentent les difficultés relatives à la politique et à la défense, et où elles sont actuellement insolubles. »

Résolutions

- I. *Adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté Economique Européenne*
5. Le Comité décide, à l'unanimité de ses membres,
 - 1) de rechercher les solutions aux problèmes que pose l'adhésion de la Grande-Bretagne dans les domaines monétaire, agricole, technologique, institutionnel,

- 2) to meet in Hamburg on 22nd May to discuss the state of progress, and in Brussels on 15th July in the hope of drawing up its conclusions
- 3) to propose these solutions to the Governments of the Six and of Great Britain.

6. To assist it in working out the solutions which it will propose to governments, the Committee has obtained the help

- for monetary matters, of Sr. Guido Carli, Governor of the Banca d'Italia,
- for institutions, of Professor Walter Hallstein, former President of the Common Market Commission,
- for agriculture, of Mr. Edgard Pisani, former French Minister of Agriculture,
- for technological development, of a small working party headed by Lord Plowden, President of Tube Investments Ltd., and by Professor Karl Winnacker, Director General of Hoechst.

7. The Committee's work will not take the place of the negotiations which must be undertaken by the responsible governments ; it will facilitate them by proving that Great Britain and the Six can be united in the same European Community.

These solutions must be well enough defined, yet leave the necessary margin for further negotiations between governments.

II. *The political integration of Europe*

8. Following the same method, the Committee intends to draw up proposals concerning political integration, including security, which is indispensable for the completion of European integration. It will submit these proposals to the governments.

The Committee has put this question on the agenda for its meeting on 15th July.

Source : Action Committee for the United States of Europe.

20. *Communiqué issued after the meeting of Ministers of the Federal Republic of Germany, the Netherlands and the United Kingdom on collaboration on the gas centrifuge method of uranium enrichment, London*

11th March 1969

Ministers of the Federal Republic of Germany, the Netherlands and the United Kingdom met in London today to continue their discussions begun at The Hague on 25th November 1968, with a view to creating an appropriate framework for collaboration in the development and exploitation of the gas centrifuge method of uranium enrichment.

The meeting was attended by :

German Delegation,

Dr. Stoltenberg (Minister of Scientific Research)

Dr. Harkort (Acting State Secretary, Foreign Affairs Ministry)

Netherlands Delegation,

Mr. L. de Block (Minister of Economic Affairs)

Mr. J.M.A.H. Luns (Minister for Foreign Affairs)

Mr. H.J. de Koster (State Secretary for Foreign Affairs)

United Kingdom Delegation,

Mr. A. Wedgwood Benn (Minister of Technology)

Mr. F. Mulley (Minister of State for Foreign and Commonwealth Affairs)

Ministers noted that considerable progress had been made in meetings of officials. They recognised the importance of European technological progress in the peaceful uses of atomic energy and of creating in Europe an independent capacity to provide enriched uranium. They took the view that results of experiments with the gas centrifuge method at its present stage of development in their respective countries offered good prospects for the creation of enrichment capacity on a competitive basis.

Ministers reached broad agreement on the structure of a tripartite collaborative venture. It

- 2) de se réunir à Hambourg, le 22 mai afin de discuter l'avancement des travaux, et le 15 juillet à Bruxelles, où il espère pouvoir arrêter ses conclusions,
- 3) de proposer ces solutions aux gouvernements des Six et au gouvernement britannique.

6. Afin de l'aider à élaborer les solutions qu'il proposera aux gouvernements, le Comité a obtenu le concours :

- pour les affaires monétaires, de M. Guido Carli, Gouverneur de la Banque d'Italie;
- pour les institutions, du Professeur Walter Hallstein, ancien Président de la Commission du Marché commun ;
- pour l'agriculture, de M. Edgard Pisani, ancien Ministre de l'agriculture ;
- pour le développement technologique, d'un petit groupe de travail supervisé par Lord Plowden, Président de Tube Investments, et par le Professeur Karl Winnacker, Directeur général de la Société Hoechst.

7. Le travail du Comité ne prendra pas la place de la négociation qui doit s'ouvrir entre les gouvernements responsables ; il la facilitera en faisant la preuve de la possibilité d'unir la Grande-Bretagne et les Six dans la même communauté européenne.

Ces solutions devront être à la fois suffisamment définies et laisser la marge nécessaire aux négociations ultérieures entre les gouvernements.

II. Intégration politique de l'Europe

8. Suivant la même méthode, le Comité élaborera des propositions relatives à l'intégration politique, y compris la sécurité, indispensable pour que l'intégration européenne soit complète. Il soumettra ces propositions aux gouvernements.

Le Comité met cette question à l'ordre du jour de sa réunion du 15 juillet.

Sources : Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe.

20. Communiqué publié à l'issue de la réunion des ministres de la République Fédérale d'Allemagne, des Pays-Bas et du Royaume-Uni sur la coopération en matière d'enrichissement de l'uranium par centrifugation à Londres

11 mars 1969

Les ministres de la République Fédérale d'Allemagne, des Pays-Bas et du Royaume-Uni se sont réunis aujourd'hui à Londres, afin de poursuivre les discussions engagées à La Haye le 25 novembre 1968 en vue de créer le cadre approprié à la coopération en matière de mise au point et d'exploitation de la méthode d'ultracentrifugation pour la production d'uranium enrichi.

A cette réunion, participaient :

Pour l'Allemagne,

M. Stoltenberg, Ministre de la recherche scientifique,

M. Harkort, Secrétaire d'Etat par intérim au ministère des affaires étrangères ;

Pour les Pays-Bas,

M. L. de Block, Ministre des affaires économiques,

M. J.M.A.H. Luns, Ministre des affaires étrangères,

M. H.J. de Koster, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ;

Pour le Royaume-Uni,

M. A. Wedgwood Benn, Ministre de la technologie,

M. F. Mulley, Ministre d'Etat aux affaires étrangères et au Commonwealth.

Les ministres ont constaté que des progrès considérables avaient été réalisés au cours des réunions de fonctionnaires. Ils ont reconnu l'importance de progrès technologiques européens pour les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et de la création, en Europe, d'une capacité indépendante de production d'uranium enrichi. Ils ont été d'avis que les résultats des expériences d'ultracentrifugation offraient, à leur stade actuel de développement dans leurs pays respectifs, de bonnes perspectives pour la création d'une capacité d'enrichissement sur des bases compétitives.

Les ministres sont parvenus à un accord sur les grandes lignes de la structure d'une coopéra-

was agreed that two organisations should be set up — a "prime contractor" for the manufacture of centrifuges and the construction of enrichment plants, and an "enrichment company" for the operation of enrichment plants. The participation of industrial enterprises from all three countries will be provided for research and development on the centrifuge process would be integrated and as much use as possible would be made of existing national and industrial laboratories.

Ministers agreed that an intergovernmental joint committee should supervise the collaboration and in particular deal with such questions as safeguards on the use of nuclear material, security procedures, relations with other countries and the siting of plants.

Ministers agreed that the construction of the two first joint enrichment plants would begin simultaneously in the United Kingdom and in the Netherlands and that the administrative and managerial headquarters of the prime contractor would be in the Federal Republic of Germany.

Ministers recalled their agreement at The Hague that the collaborative arrangements would have to be consistent with the policies of the three governments in relation to the non-proliferation of nuclear weapons and to their international obligations in this field. They agreed that it would be necessary to include in the proposed agreement on centrifuge collaboration appropriate mutual undertakings and provision for appropriate safeguards to be applied in relation thereto.

Ministers noting the interest of other European countries stressed their readiness to associate such countries with the joint venture after its establishment and set up a special working party to examine what forms of co-operation may be envisaged.

Ministers instructed officials to proceed to the preparation of a draft agreement on centrifuge collaboration. They agreed to meet again in Bonn on 9th June 1969 to review progress with a view to bringing the negotiations to a successful conclusion as soon as possible thereafter.

Source : British Embassy, Paris, 2nd April 1969.

21. Speech by Mr. Thorn, Luxembourg Minister for Foreign Affairs, in the Chamber of Deputies, Luxembourg

12th March 1969

(Extracts)

.....

...Without going into the details of any particular version of the talks which took place some four or five weeks ago between the President of the French Republic and the British Ambassador, I merely note with great concern that following these talks there was mention in the international press of large and small European countries, certain countries which qualified to belong to an "inner circle" or political directorate, and other countries which according to some sources did not have the necessary qualifications and which, if necessary, would not be consulted beforehand on Europe's political course but informed *a posteriori* of such consultations.

I was very happy to hear from the very mouth of Mr. Debré during my recent visit to Paris that, whatever the origin of these rumours which caused us concern, the French Government intended to respect scrupulously the spirit and the letter of the Rome and Paris Treaties and that it did not consider there were any privileged partners. I note with equal satisfaction that the British Government still wishes to enter the Community in its present form and is at present acting in such a way as not to jeopardise the institutions and principles which govern Community life.

.....

Europe's weakness and paralysis will last until our countries agree on the political aims of the future organisation of our continent and on the guidelines of a European foreign policy. These are two aspects of the same problem, which is an essentially political one, and which must be solved before any substantial and lasting progress can be made in the building of Europe in other fields as well.

The resumption of the political dialogue between the European governments concerned, which has been interrupted for so long, might

tion tripartite. Il a été convenu que deux organisations seraient créées — la première étant le « maître d'œuvre » pour la fabrication des centrifugeuses et la construction d'installations d'enrichissement, la seconde, « une société d'enrichissement » chargée du fonctionnement des installations d'enrichissement. La participation des entreprises industrielles des trois pays sera assurée, la recherche et la mise au point en matière d'ultracentrifugation seront intégrées et les laboratoires industriels et gouvernementaux existants seront utilisés autant que possible.

Les ministres sont tombés d'accord pour qu'une commission intergouvernementale supervise la coopération et s'occupe, en particulier, de questions telles que les garanties en matière nucléaire, les systèmes de sécurité, les relations avec d'autres pays et la localisation des installations.

Les ministres sont convenus que la construction des deux premières installations d'enrichissement commencerait simultanément au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, tandis que la direction administrative et industrielle serait située en Allemagne.

Les ministres ont rappelé qu'il avait été convenu à La Haye que les accords de coopération devraient être en harmonie avec la politique des trois gouvernements à l'égard du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et leurs obligations internationales en ce domaine. Ils ont décidé qu'il serait nécessaire d'inclure, dans l'accord proposé sur la coopération en matière d'ultracentrifugation, les mesures et les engagements mutuels qui conviendront en matière de garanties appropriées à cet égard.

Les ministres, prenant acte de l'intérêt manifesté par d'autres pays européens, ont souligné qu'ils étaient prêts à les associer à cette entreprise commune lorsqu'elle aurait vu le jour, et ont créé un groupe spécial de travail chargé d'examiner les formes dans lesquelles cette coopération pourrait être conçue.

Les ministres ont chargé des fonctionnaires de préparer un projet d'accord sur la coopération en matière d'ultracentrifugation et ils sont convenus de se réunir de nouveau à Bonn, le 9 juin 1969, pour examiner les progrès réalisés en vue de conclure les négociations aussi rapidement que possible.

Source : Ambassade du Royaume-Uni, Paris, 2 avril 1969 (Traduction U.E.O.).

21. Discours prononcé par M. Thorn, Ministre luxembourgeois des affaires étrangères, devant la Chambre des députés à Luxembourg

12 mars 1969

(Extraits)

.....

...Sans vouloir examiner dans le détail telle ou telle version des entretiens qu'a eus, il y a quelque quatre ou cinq semaines, le Président de la République Française avec l'ambassadeur de Grande-Bretagne, j'enregistre seulement avec une grande inquiétude qu'à la suite de ces entretiens, il a été question dans la presse internationale de grandes et de petites puissances européennes, de certains pays qualifiés pour faire partie d'un *inner circle* ou directoire politique et d'autres pays qui, selon certains, n'auraient pas les qualifications requises et que, si nécessaire, il serait envisagé non pas de consulter préalablement sur l'orientation politique de l'Europe, mais de n'informer qu'à posteriori de pareille consultation.

J'ai été très heureux d'apprendre de la bouche même de M. le Ministre Debré, lors de ma récente visite à Paris, que, quelle que soit l'origine de ces rumeurs qui ont suscité notre inquiétude, le gouvernement français entendait respecter scrupuleusement l'esprit et la lettre des Traité de Rome et de Paris et que, dans son esprit, il n'existe pas de partenaires privilégiés. J'enregistre avec la même satisfaction que le gouvernement britannique maintient sa volonté d'entrer dans la Communauté telle qu'elle existe et agit actuellement de façon à ne pas porter atteinte aux institutions et aux principes qui règlent la vie communautaire.

.....

Cette faiblesse et cette paralysie de l'Europe dureront aussi longtemps que nos pays n'auront pas pu s'accorder sur les finalités politiques de l'organisation future de notre continent et sur les lignes directrices d'une politique étrangère européenne. Ce sont les deux aspects d'un même problème qui est essentiellement politique et de la solution duquel dépendra en fin de compte tout progrès substantiel et durable de la construction européenne dans d'autres domaines également.

La reprise du dialogue politique entre gouvernements européens intéressés, interrompu depuis si longtemps, pouvait paraître comme un

seem to be a first step towards enabling our countries to overcome their differences and Western Europe to resume its authority and influence on our continent and throughout the world.

To this end, Western European Union, with its political aims, the flexibility of its organisation and its membership, offered the most appropriate framework among the existing international organisations. In fact, the seven countries grouped in WEU, the Six of the Common Market and Britain, may be considered as the hub, the centre of gravity of Western Europe because of their geographical position, their economic strength, their history and their political rôle.

At the meeting of the WEU Council of Ministers in Rome last October, the Belgian Minister for Foreign Affairs therefore submitted proposals to his colleagues on the organisation of compulsory consultations on a list of subjects on which the member governments would undertake not to take any further decision or action without prior consultation with their partners.

Mr. Harmel's proposals were welcomed warmly by most countries, but because of French reticence no decision was taken in Rome. The Italian Government then agreed to submit further proposals at the Council meeting in Luxembourg in February. It will be recalled that differences of views between the various delegations prevented agreement being reached on an exact agenda for the Luxembourg meeting. In spite of this and thanks to the goodwill and conciliatory spirit of all, the meeting eventually took place in a relaxed atmosphere and, after a very full discussion, the Council reached the following conclusions.

All the delegations showed their willingness to improve foreign policy consultations in the WEU framework. There was unanimity on the principle of holding emergency meetings whenever necessary, and restricted meetings to make the discussions more effective. Moreover, the Benelux States decided at this meeting that, prior to any decision on a list of foreign policy questions, they would consult their WEU partners, either at the level of the Council of Ministers or at the level of permanent representatives with a view to encouraging the adoption of jointly-agreed positions, harmonised as far

as possible. The British, Italian and German Delegations associated themselves with this proposal. The French Delegation reserved its position on all the fundamental and procedural aspects of the Benelux proposal and would make known its position at the latest during the next ministerial meeting.

The Permanent Council was instructed to work out procedure for the emergency convening of meetings and for restricted meetings, and, apart from the proposals made, to give further and wider consideration to any other proposals likely to improve consultations in the foreign policy field in the framework of WEU.

In view of the initially different positions of the various delegations, this result could be considered very satisfactory and there was a possibility of finding a consultation procedure acceptable to all the governments.

But a week later, further difficulties arose between France and its six partners when the British Secretary of State for Foreign Affairs convened an emergency meeting to discuss the Middle East problem. France opposed this meeting, which it considered pointless since the problem had already been amply discussed in Luxembourg and no new factors had arisen since. It invoked the unanimity rule which, according to its interpretation of Article VIII of the Treaty, required unanimity for the convocation of a meeting as well as for the preparation of the agenda. At the same time, the French representative to WEU stated that his government would no longer take part in the activities of the Council so long as it had not received assurances that the unanimity rule would henceforth be fully respected. Since then, the French representative has not attended Council meetings.

In opposition to the French interpretation, there are the various interpretations of the other countries, including that of Luxembourg, which considers that as Article VIII specifically lays down that the Council "shall be so organised as to be able to exercise its functions continuously" the Secretary-General has no need for the unanimous agreement of all the members to convene a Council meeting or draw up an agenda.

In addition, although Council decisions have to be unanimous, the absence or abstention of

premier pas pour permettre à nos pays de dépasser leurs divergences et à l'Europe occidentale de retrouver son autorité et son influence sur notre continent et dans le monde.

A cette fin, l'Union de l'Europe Occidentale, par sa finalité politique, la souplesse de son organisation et sa composition offrait parmi les organismes internationaux existants un cadre approprié. En effet, les sept pays groupés à l'U.E.O., les Six du Marché commun et la Grande-Bretagne, peuvent être considérés par leur position géographique, leur puissance économique, leur histoire et leur rôle politique, comme le noyau, le centre de gravité de l'Europe occidentale.

A la réunion du Conseil ministériel de l'U.E.O. qui s'est tenue à Rome en octobre dernier, le ministre des affaires étrangères de Belgique a donc soumis à ses collègues des propositions concernant l'organisation de consultations obligatoires sur une liste de sujets sur lesquels les gouvernements membres se seraient engagés à ne plus prendre de décision ou d'initiative sans s'être préalablement concertés avec leurs partenaires.

Les propositions de M. Harmel avaient été très favorablement accueillies par la plupart des pays, mais à cause des réticences françaises à s'engager dans cette voie, aucune décision n'a pu être prise à Rome. Par la suite, le gouvernement italien s'était chargé de soumettre de nouvelles propositions à la réunion du Conseil qui devait se tenir à Luxembourg en février. Comme on se le rappelle, les divergences de vues existant entre les différentes délégations n'avaient pas permis de se mettre d'accord sur un ordre du jour précis pour Luxembourg. Malgré cela et grâce à la bonne volonté et l'esprit de conciliation de tous, les travaux se sont finalement déroulés dans une ambiance détendue et à l'issue d'une discussion très nourrie, le Conseil est arrivé aux conclusions suivantes.

Toutes les délégations ont manifesté leur volonté d'améliorer les consultations en matière de politique étrangère dans le cadre de l'U.E.O. L'unanimité s'est faite sur le principe de tenir, en cas de besoin, des réunions d'urgence et des réunions restreintes pour garantir l'efficacité des délibérations. Par ailleurs, les Etats du Benelux, devant ce Conseil, ont décidé que, préalablement à toute décision relative à une liste de questions de politique étrangère, ils consulteront leurs partenaires de l'U.E.O., soit au niveau du Conseil ministériel, soit des représentants permanents, en vue de favoriser l'adoption de positions prises

d'un commun accord et harmonisées autant que possible. Les délégations britannique, italienne et allemande se sont associées à cette proposition. La délégation française a réservé sa position sur tous les aspects de fond et de procédure de la proposition du Benelux ; elle fera connaître sa position au plus tard au cours de la prochaine réunion ministérielle.

Le Conseil permanent a été chargé de mettre au point les procédures applicables à la convocation d'urgence et aux réunions restreintes ainsi que d'examiner encore de façon plus large en dehors des propositions faites toute autre proposition de nature à améliorer les consultations dans le domaine de la politique extérieure dans le cadre de l'U.E.O.

Compte tenu des positions de départ divergentes des différentes délégations, ce résultat pouvait être considéré comme fort satisfaisant et laissait entrevoir la possibilité de trouver une procédure de consultation acceptable à tous les gouvernements.

Mais une semaine après, de nouvelles difficultés surgirent entre la France et ses six partenaires à l'occasion de la convocation par le ministre britannique des affaires étrangères d'une réunion d'urgence pour discuter du problème du Moyen-Orient. La France, estimant que cette réunion était inutile parce que le problème avait déjà été amplement discuté à Luxembourg et que, depuis lors, aucun élément nouveau n'était intervenu, s'y opposa en invoquant la règle de l'unanimité qui, selon l'interprétation de l'article VIII du traité serait requise aussi bien pour la convocation d'une réunion que pour l'établissement de l'ordre du jour. En même temps, le représentant français auprès de l'U.E.O. faisait savoir que son gouvernement ne participerait plus aux activités du Conseil aussi longtemps qu'il n'aurait pas reçu des assurances que la règle de l'unanimité serait dorénavant intégralement respectée. Depuis lors, le représentant français n'a plus siégé aux réunions du Conseil.

A l'interprétation française s'oppose avec des nuances celle des autres pays membres, parmi lesquels le Luxembourg, et d'après laquelle l'article VIII, prévoyant expressément un Conseil organisé de manière à pouvoir assurer ses fonctions en permanence, le secrétaire général n'a pas besoin de l'accord unanime de tous les membres pour convoquer une réunion du Conseil ou en établir l'ordre du jour.

D'autre part, si les décisions du Conseil doivent être prises à l'unanimité, l'absence ou l'abs-

one member does not in itself imply an absence of unanimity, this interpretation is based on normal procedure in the Security Council. This being so, we for our part can give France the most formal assurance that we do not in any way wish to make WEU a Court of Appeal for the European Communities, or make use of it as an indirect way of setting aside the obstacle of French opposition to British accession to the Common Market, and I am convinced that this is also the position of our other partners.

The Franco-British incident, commonly known as the "Soames affair", broke out during this procedural dispute which I need hardly say conceals deeper political causes, and did nothing to clear the air.

As Chairman-in-Office of the Council, I offered my good offices to our partners, but during my talks with Mr. Debré and my Benelux colleagues it became apparent that in the present atmosphere an attempt at reconciliation would have little chance of success and tempers must first be allowed to cool and matters settle down.

As for the substance, no-one can deny that the present political situation in Europe is unsatisfactory and that a heavy atmosphere also hangs over the Common Market, whose normal operation and development may well be jeopardised. There is only one means of breaking this deadlock, i.e. by resuming the dialogue between the governments concerned. The Luxembourg Government has always considered political co-operation as essential for furthering political construction. This has been a constant factor of Luxembourg foreign policy during the last fifteen years, and the present government intends to adhere to this course.

Wherever useful and possible, we have in the past advocated political dialogue : six-power, as envisaged at the Rome summit conference in 1967, or seven-power, as now proposed, or even in a wider framework. We are therefore fundamentally attracted by the idea of foreign policy consultations, and I think this is a perfectly natural attitude for a small country. Moreover, this idea seems to have taken on new meaning as a result of President Nixon's journey and his declared wish to consult his Atlantic partners not only when their direct interests are at stake but on all major world problems. It is difficult to

see the sense and effectiveness of such consultations so long as the European side makes no effort to reach a common or at least concerted view on problems where our continent's interests are directly involved.

.....

Source : Bulletin de documentation, No. 3, 20th March 1969 (WEU translation).

22. Statement by Chancellor Kiesinger after the Franco-German talks in Paris, Cologne-Wahn

14th March 1969

(Extracts)

The press in both countries was rather sceptical before our talks in Paris. This scepticism proved to be groundless. On the contrary, the talks, as we jointly agreed, were held in a frank and cordial atmosphere and were useful and worthwhile.

.....

With regard to Europe, our respective positions are well known, as are our differences of opinion, concerning the accession of Great Britain for instance. But it was just as important to note yet again that we have maintained our common goal of creating a self-sufficient Europe and do not intend to abandon our idea of furthering the Community. We also agreed that in the present situation the North Atlantic Alliance is necessary, as is the presence of American troops in Europe. We also agreed about the present world situation and the question of relations with the East.

.....

Source : Bulletin of the Press and Information Office of the Federal Government, 19th March 1969 (WEU translation).

tention d'un membre n'implique pas par elle-même absence d'unanimité ; cette interprétation se base sur les procédures adoptées depuis toujours au Conseil de sécurité. Ceci dit, nous pouvons, en ce qui nous concerne, donner à la France les assurances les plus formelles que nous ne voulons en aucune façon faire de l'U.E.O. une cour d'appel des Communautés européennes, ou encore nous en servir comme d'un biais pour tourner l'obstacle de l'opposition française à l'adhésion britannique au Marché commun ; et je suis convaincu que telle est également la position de nos autres partenaires.

C'est dans cette querelle de procédure qui, est-il besoin de le dire, recouvre des causes plus profondes d'ordre politique, qu'éclata l'incident franco-britannique, communément appelé « affaire Soames », ce qui n'était pas de nature à rasséréner l'atmosphère.

En ma qualité de Président en exercice du Conseil, j'ai offert mes bons offices à nos partenaires, mais au cours des entrevues que j'ai eues depuis avec M. Debré et avec mes collègues du Benelux, il est apparu que dans le climat actuel une initiative de conciliation aurait peu de chances d'aboutir et qu'il faut d'abord laisser les esprits s'apaiser et les choses se décanter.

Quant au fond, qui voudrait contester que la situation politique actuelle en Europe n'est pas satisfaisante et que ce climat alourdi pèse également sur le Marché commun dont il risque de compromettre le fonctionnement normal et le développement. Pour sortir de cette impasse, il n'y a qu'un moyen : reprendre le dialogue entre gouvernements intéressés. Le gouvernement luxembourgeois a toujours considéré la coopération politique comme essentielle pour progresser dans la construction politique. C'est là une constante de la politique étrangère luxembourgeoise des dernières quinze années, et le gouvernement actuel compte rester fidèle à cette ligne.

Dans le passé, nous avons, partout où cela semblait utile et possible, préconisé le dialogue politique, à Six comme cela fut envisagé à la Conférence au sommet de Rome de 1967, à Sept comme il est maintenant proposé, ou même dans un cadre plus vaste. L'idée de consultations en matière de politique étrangère nous est donc fondamentalement sympathique, et je crois que c'est là une attitude tout à fait naturelle de la part d'un petit pays. Il nous semble d'ailleurs que cette idée prend une signification nouvelle à la suite du voyage du Président Nixon et de sa volonté de consulter ses partenaires atlantiques

non seulement là où leurs intérêts directs sont en cause, mais sur tous les grands problèmes mondiaux. On voit mal le sens et l'efficacité d'une pareille consultation aussi longtemps que du côté européen, on ne fait aucun effort en vue d'arriver à un point de vue commun ou du moins concerté sur les problèmes où les intérêts de notre continent sont directement engagés.

.....

Source : Bulletin de documentation, n° 3, 20 mars 1969.

22. Déclaration faite par le Chancelier Kiesinger après les entretiens franco-allemands de Paris à Cologne-Wahn

14 mars 1969

(*Extraits*)

La presse des deux pays a émis quelques prédictions empreintes de scepticisme au sujet des entretiens que nous avons eus à Paris. Celles-ci ne se sont pas réalisées. Bien au contraire, ces entretiens, comme nous l'avons constaté d'un commun accord, se sont déroulés dans une ambiance franche et cordiale, et ils ont été utiles et précieux.

.....

En ce qui concerne l'Europe, nos positions réciproques sont bien connues, et également nos divergences d'opinions, par exemple pour ce qui est de l'adhésion de la Grande-Bretagne. Mais il était tout aussi important de constater une fois de plus que nous avons maintenu notre objectif commun de créer une Europe indépendante et que nous avons l'intention de ne pas abandonner notre idée de progression de la Communauté. Il existe au même titre une identité de points de vues pour constater que, dans la situation actuelle, l'Alliance de l'Atlantique nord est nécessaire tout autant que la présence de troupes américaines en Europe. Nous sommes, en outre, arrivés à un accord en ce qui concerne l'appréciation de la situation actuelle dans le monde, également pour ce qui est des relations avec l'Est.

.....

Source : Bulletin de l'Office de presse et d'information du gouvernement fédéral, n° 10, 19 mars 1969.

23. Appeal to all European countries adopted by the Political Consultative Committee of the Warsaw Pact countries, Budapest

17th March 1969

The People's Republic of Bulgaria, the Hungarian People's Republic, the German Democratic Republic, the Polish People's Republic, the Socialist Republic of Rumania, the Union of Soviet Socialist Republics and the Czechoslovak Socialist Republic — the States members of the Warsaw Pact — participants in the Conference of the Political Consultative Committee, expressing the aspirations of their peoples to live in peace and good-neighbourliness with the rest of the European peoples, as well as their firm resolve to assist in establishing an atmosphere of security and co-operation on our continent, address to all European States the following appeal for the redoubling of efforts aimed at strengthening peace and security in Europe.

The present and the future of the peoples of Europe are indissolubly linked with the maintenance and consolidation of peace on our continent. Genuine security and reliable peace can be ensured, if the thoughts, pursuits and energy of the European States are directed towards the aim of relaxing tension, solving with due regard to realities international problems that are ripe for solution and arranging for all-round co-operation on an all-European basis.

The way to good-neighbourliness, confidence and mutual understanding depends on the will and efforts of the peoples and governments of all European countries. The Europe of today, as it came out of the second world war, is made up of more than thirty States, large and small, differing according to their social system, location and interests. By the will of history they are destined to live side by side, and no one can change this fact.

More and more governments, parliaments, parties, political and social leaders are imbued with understanding of the responsibility that lies upon them before present and future generations for the prevention of a new military conflict in Europe. However, there are still active in Europe forces which put on the credit side of European development, not the settlement of disputes and peaceful agreements, but additional divisions and missiles, and new military programmes calculated for decades in advance. Also active together with

them are those who have not drawn the proper lessons from the outcome of the second world war, as a result of which German militarism and nazism were crushed. Their intrigues are a source of tension and bring complications into international relations.

The States participating in the Conference consider it their duty, in future also, to do all that lies in their power to shield Europe from the danger of new military conflicts, to clear the way for the development of co-operation among all European countries irrespective of their social system, on the basis of the principles of peaceful coexistence.

However complex unsolved problems may be, their solution must be achieved by peaceful means through negotiation and not through the use, or threat of the use, of force.

In analysing the situation in Europe, the States members of the Warsaw Pact consider that there is a real possibility of ensuring European security through common efforts, taking into account the interests of all European States and peoples.

Almost three years ago States members of the Warsaw Pact put forward at Bucharest a proposal to convoke a general European conference to consider questions of European security and peaceful co-operation. The contacts which have taken place since then have shown that not a single European government expressed opposition to the idea of a general European conference and that there are real possibilities of holding one. Not once since the second world war have all the States of Europe come together, although there are numerous questions which await consideration at the conference table. From the standpoint of the interests of consolidating peace, there are no serious reasons for putting off the convening of a general European conference.

Such a conference would meet the interests of all European States. It would make it possible together to find ways and means of doing away with the division of Europe into military groupings and achieving peaceful co-operation among European States and peoples.

23. Appel à tous les pays européens adopté par le Comité consultatif politique des pays du Pacte de Varsovie à Budapest

17 mars 1969

La République populaire de Bulgarie, la République Démocratique Allemande, la République populaire de Hongrie, la République populaire de Pologne, la République socialiste de Roumanie, la République socialiste tchécoslovaque et l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, Etats membres du Traité de Varsovie et participant à la Conférence du Comité consultatif politique, exprimant les aspirations de leurs peuples à vivre en paix et en bon voisinage avec les autres peuples européens, ainsi que leur ferme résolution de collaborer à établir un climat de sécurité et de coopération sur notre continent, s'adressent à tous les Etats européens avec l'appel qui suit en vue de multiplier les efforts tendant à renforcer la paix et la sécurité en Europe.

Le présent et l'avenir des peuples de l'Europe sont liés indissolublement au maintien et à la consolidation de la paix sur notre continent. Une sécurité véritable et une paix sûre peuvent être garanties si les industries, les affaires et l'énergie des Etats européens sont dirigées vers une détente, vers la solution des problèmes internationaux venus à maturité, en tenant compte des réalités et en réalisant une collaboration harmonieuse sur une base paneuropéenne.

La voie vers le bon voisinage, la confiance et la compréhension mutuelle dépendent de la volonté et des efforts des peuples et des gouvernements et de tous les pays européens. L'Europe actuelle, telle qu'elle est sortie de la deuxième guerre mondiale, comprend plus de 30 Etats petits et grands différents d'après leur régime social, leur situation géographique et leurs intérêts. Mais, du fait de l'histoire, ils sont tenus de vivre côte à côte et personne n'y pourra rien changer.

De plus en plus de gouvernements, de parlements, de partis, de dirigeants politiques et publics sont pénétrés de la compréhension des responsabilités qui leur incombent devant les générations actuelles et futures, afin de ne pas permettre que l'Europe connaisse un nouveau conflit militaire. Cependant, en Europe, continuent à agir des forces qui tendent à mettre à l'actif du développement européen non pas le règlement des différends et des accords pacifiques mais des divisions et des fusées supplémentaires, de nou-

veaux programmes militaires conçus pour des dizaines d'années à venir. Avec eux agissent ceux qui n'ont pas retiré les leçons nécessaires des résultats de la deuxième guerre mondiale par laquelle ont été démantelés le militarisme et le nazisme allemands. Leurs tentatives sont une source de tension et occasionnent des complications dans les relations internationales.

Les pays participant à la Conférence estiment de leur devoir de faire à l'avenir tout ce qui est en leur pouvoir pour mettre l'Europe à l'abri de nouveaux conflits militaires, pour que la coopération entre tous les pays européens, indépendamment de leur structure sociale, puisse se développer dans toute son ampleur sur la base des principes de la coexistence pacifique.

Si complexe que soient ces problèmes en suspens, ils doivent être résolus pacifiquement, par voie de négociations, et non pas en utilisant la force ou en menaçant de la faire.

Ayant analysé la situation européenne, les Etats parties au Traité de Varsovie estiment que la sécurité européenne peut être réellement assurée grâce aux efforts conjugués de tous, compte tenu des intérêts de tous les Etats et peuples de l'Europe.

Voici trois ans bientôt que les Etats parties au Traité de Varsovie ont proposé à Bucarest de convoquer une Conférence paneuropéenne qui examinerait les questions touchant à la sécurité du continent et à la coopération pacifique. Les contacts qui ont été établis depuis lors ont montré que pas un seul gouvernement européen ne s'est élevé contre l'idée d'une telle conférence et qu'il était réellement possible d'en envisager la réunion. Après la deuxième guerre mondiale, pas une seule fois les pays européens ne se sont réunis tous ensemble bien qu'il existât un très grand nombre de questions qui attendent d'être examinées autour d'une table de négociation. Si l'on considère qu'il y va de l'intérêt de la consolidation de la paix, il n'y a aucune raison sérieuse pour différer la convocation d'une conférence paneuropéenne.

Une telle conférence serait conforme aux intérêts de tous les Etats européens. Elle leur permettrait à tous de trouver ensemble la voie et les moyens qui mettraient fin à la division de l'Europe en groupements militaires, et d'instaurer une coopération pacifique entre les pays et les peuples européens.

However, there are forces in the world which, because they seek to maintain the division of our continent, conduct a policy of fomenting tension, and refuse to facilitate peaceful co-operation among States and peoples, openly oppose the holding of such a conference and other measures to strengthen European security.

The States participating in the present Conference are convinced that the development of general European co-operation has been and continues to be the only real alternative to dangerous military confrontation, the armaments race and the dissensions which aggressive forces, seeking to undo the results of the second world war and remake the map of Europe, are trying and will continue to try to impose on Europe.

The States members of the Warsaw Pact confirm their proposals against the division of the world into military blocs, against the armaments race and the resultant threat to the cause of international peace and security, and the other measures and proposals contained in the Declaration on the strengthening of peace and security in Europe adopted at Bucharest in 1966.

It is a vital necessity, for the European peoples, to avert new military conflicts, and to strengthen the political, economic and cultural links between all States on the basis of equal rights and respect for the independence and sovereignty of States. A durable system of European security will create the objective possibility and necessity of carrying out, by combined efforts, large-scale projects in the fields of power production, of transport, of the hydrospheric and atmospheric environment and of health, which have a direct bearing on the well-being of the population of the entire continent. It is precisely this common interest which can and should become the foundation for European co-operation.

One of the basic preconditions for safeguarding the security of Europe is the inviolability of the existing European frontiers, including the Oder-Neisse frontiers and those between the German Democratic Republic and the Federal Republic of Germany, recognition of the fact of the existence of those two countries, renunciation by the latter of its claims to represent the whole of the German people, and renunciation of possession in any form of nuclear weapons. West Berlin has a special status and does not belong to Western Germany.

A practical step towards strengthening European security would be a meeting in the immediate future between representatives of all the European States concerned in order to establish by mutual agreement the procedure for convening the Conference and to determine the items on its agenda. We are prepared to consider at the same time any other proposal regarding the method for preparing and convening the Conference.

The States participating in the Conference of the Political Consultative Committee address to all the countries of Europe an appeal for co-operation in convening a general European conference and in creating the necessary preconditions for ensuring that the Conference is successful and that it justifies the hopes which the peoples connect with it.

In order to bring about this important action, which would constitute an historical moment in the life of the continent, the States participating in the Conference make a solemn appeal to all European countries to strengthen the climate of confidence, and to that end to refrain from any action liable to poison the atmosphere in relations between States. They call upon them to go beyond general statements about peace to concrete acts and measures for the relaxation of tension and disarmament, for the development of co-operation and peace between the peoples. They appeal to all European governments to unite their efforts so that Europe may become a continent of fruitful collaboration between nations possessing equal rights, and a factor for stability, peace and mutual understanding throughout the world.

Source : Conference of the Eighteen-Nation Committee on Disarmament, Document ENDC/243.

24. Speech by Mr. Brandt, Federal German Minister for Foreign Affairs, in the Bundestag, Bonn

19th March 1969

(Extracts)

.....
Following the Franco-German talks last week, the Federal Government certainly sees no

Toutefois, il existe dans le monde des forces qui s'emploient à maintenir la division sur notre continent, qui mènent une politique tendant à surexciter les tensions, qui refusent une coopération pacifique entre les pays et les peuples, qui s'opposent à la réunion d'une telle conférence et à toutes les autres mesures visant à renforcer la sécurité européenne.

Les pays participant à la présente conférence sont convaincus qu'une coopération paneuropéenne était et demeure la seule alternative possible contre une confrontation militaire dangereuse, la course aux armements, les dissensions que les forces agressives s'emploient à développer en Europe afin de réduire à néant les résultats de la deuxième guerre mondiale et de retailler la carte de l'Europe.

Les Etats parties au Traité de Varsovie confirment leurs propositions qui s'opposent à la division du monde en blocs militaires, à la course aux armements et à la menace qu'elle fait peser sur la paix et la sécurité des peuples; et ils confirment également les autres mesures et dispositions contenues dans la Déclaration de Bucarest de 1966 sur la sauvegarde de la paix et de la sécurité en Europe.

Il est d'une nécessité vitale pour les pays européens de prévenir tout nouveau conflit militaire, de renforcer les liens politiques, économiques et culturels entre tous les gouvernements, sur la base de l'égalité des droits, du respect de l'indépendance et de la souveraineté des Etats. Une sécurité européenne qui serait fondée sur un système solide créerait la possibilité objective, voire la nécessité d'entreprendre d'un commun effort de grands projets dans le domaine de l'énergie, des transports, de l'hydrologie, de l'aéronautique et de la santé publique, dont le bien-être de la population du continent tout entier est directement tributaire. C'est précisément tout cet ensemble qui peut et doit être le fondement de la coopération européenne.

L'une des conditions fondamentales de la sécurité des pays européens est le respect des frontières qui existent actuellement en Europe, notamment de la frontière Oder-Neisse et des frontières entre la République Démocratique Allemande et la République Fédérale d'Allemagne, la reconnaissance du fait qu'il existe une République Démocratique Allemande et une République Fédérale d'Allemagne, le renoncement de la République Fédérale d'Allemagne à prétendre représenter la totalité du peuple allemand et son refus de posséder, sous quelque forme que

ce soit, l'arme nucléaire. Berlin-ouest a un statut spécialisé et n'appartient pas à l'Allemagne occidentale.

Une mesure pratique favorable au renforcement de la sécurité en Europe serait la réunion, le plus tôt possible, des représentants de tous les Etats européens intéressés pour déterminer d'un commun accord et les modalités selon lesquelles cette conférence serait réunie et les questions à inscrire à son ordre du jour. Nous sommes prêts à examiner en même temps toute autre proposition relative à la préparation et à la convocation de cette conférence.

Les Etats participant à la conférence du Comité consultatif politique appellent tous les pays d'Europe à coopérer en vue de la réunion d'une conférence paneuropéenne et de la création des conditions indispensables pour que cette conférence soit couronnée de succès et réponde aux espoirs qu'elle suscite parmi les peuples.

Pour que cette entreprise majeure — qui constituerait un événement historique de la vie du continent — devienne réalité, les Etats membres de la conférence adressent à tous les peuples européens un appel solennel en vue de renforcer le climat de confiance et refuser dans ce but toute action pouvant envenimer l'atmosphère dans les rapports entre les Etats. Ils leur demandent de passer des déclarations générales sur la paix à des actes et à des mesures concrètes en vue de la détente et du désarmement, de la coopération et de la paix. Ils appellent tous les gouvernements européens à mettre en commun leurs efforts pour que l'Europe devienne un continent de coopération fructueuse entre nations égales en droit et un facteur de stabilité et de compréhension mutuelle pour le monde entier.

Source : Conférence du Comité des Dix-huit puissances sur le désarmement, Document ENDC/243.

24. Discours prononcé par M. Brandt, Ministre allemand des affaires étrangères, devant le Bundestag à Bonn

19 mars 1969 

(Extraits)

.....

Je dirai de façon concrète qu'également après les consultations franco-allemandes de la

reason to abandon the goal of its European policy, i.e. the internal development of the European Communities into a complete economic union, and the enlargement of the European Communities.

With regard to internal development, after last week's talks in Paris I can say that we agree with the French Government on this matter. The main aim of the internal development of the Communities is to increase the output and competitiveness of European industry...

.....

As in the past, we consider that the internal development of the European Communities must be accompanied by a co-ordination and harmonisation of national economic and monetary policies. Otherwise, the results already achieved might be threatened by tension and a danger of crises developing.

With regard to enlargement, I personally consider that nothing has changed for us with regard to the fact that Europe needs both France and Britain if it is to be equal to the tasks incumbent on it. By this we mean that the economic and political forces of France and Britain must be invested for the benefit of Europe. We see no obvious reason why the European Communities would be changed into a kind of large free trade area if Britain and other European States were to join. But we are naturally prepared to continue our talks with France and in the framework of the Six on the consequences of enlarging the European Communities. The applicant countries, Britain and the others, should nevertheless also be given an opportunity of expressing their points of view.

We consider that such talks would prove that by dismantling its structures, which has to our great regret already begun in the EEC, Europe will not be moving towards a better future and, further, only the regulations in the EEC Treaty can guarantee economic unity and political co-operation on the basis of absolutely

equal rights for all partners in a system of balanced interests. We believe that these regulations can also be applied in an enlarged Community.

... I am certainly not giving away any secrets by telling you that the French Head of State once again stated that the accession of Britain and other countries would change the character of the EEC. Nor, of course, do we contest the fact that any enlargement of the Community raises problems, more substantial perhaps if there are a large number of new members. But in all discussions during the past months — or even years — we have kept to the Rome and Paris Treaties, which provide for an enlargement of the Community and also contain provisions for overcoming the ensuing problems. The compromises which will have to be found in a Community joined by Britain, Denmark, Ireland and Norway will of course very often be different from those reached in the six-power Community. And although I have just mentioned these four countries, I ought also to mention the special application made by Sweden. In certain fields, it may well prove more difficult to reach compromises.

However, we consider that the compensation of interests in certain specific fields which are in no way insignificant — agricultural policy, for instance — might on the contrary be easier in a wider Community. We do not feel, therefore, that the Community would change fundamentally if enlarged. But we are quite prepared to make an objective study of the practical problems with our friends. The same applies to matters which have been or may be submitted to us such as economic, political and security questions, which can be discussed in a wider framework than that of the Community with the help of intergovernmental co-operation.

.....

Source : Bulletin of the Press and Information Office of the Federal Government, 26th March 1969 (WEU translation).

semaine dernière, le gouvernement fédéral ne voit aucune raison d'abandonner le but qu'il s'est fixé jusqu'alors dans sa politique européenne, c'est-à-dire, d'une part, en vue du développement interne des Communautés européennes en une union économique totale, et, d'autre part, en vue de l'élargissement des Communautés européennes.

Pour ce qui est du développement interne, je puis dire, également à la suite des entretiens de la semaine dernière à Paris, que nous nous trouvons en accord sur ce point avec le gouvernement français. Le but primaire du développement interne des Communautés est l'accroissement du rendement et de la compétitivité de l'industrie européenne...

.....

Comme par le passé, nous estimons que le développement interne des Communautés européennes doit s'accompagner d'une coordination et harmonisation des politiques économique et monétaire nationales. Dans le cas contraire, des tensions et des évolutions présentant l'aspect de crises pourraient mettre en danger les résultats déjà obtenus.

En ce qui concerne le thème de l'élargissement, je pense pour ma part que rien n'a changé pour nous quant au fait que l'Europe a besoin aussi bien de la France que de la Grande-Bretagne pour être à la hauteur des tâches qui lui sont imparties. Nous voulons dire par là que les forces tant économiques que politiques de la France et de la Grande-Bretagne doivent être investies au profit de l'Europe. Les raisons qui conditionneraient une transformation des Communautés européennes en une espèce de grande zone de libre-échange si la Grande-Bretagne et d'autres Etats européens y adhéraient, ne sont, à nos yeux, pas évidentes. Mais nous sommes naturellement disposés à continuer à nous entretenir avec la France et dans le cadre des Six sur les conséquences d'un élargissement des Communautés européennes. Les pays candidats, la Grande-Bretagne et les autres, devraient toutefois obtenir alors aussi la possibilité d'exposer leur point de vue.

Nous sommes d'avis que de tels entretiens apporteraient la preuve qu'en démantelant ses structures, à l'exemple du phénomène qui, à notre grand regret, s'est amorcé au sein de la C.E.E., l'Europe ne peut être menée vers un avenir meilleur, et, bien plus, que seules les règles du traité de la C.E.E. peuvent garantir l'unité économique

et la coopération politique sur la base de l'égalité de droits totale entre tous les partenaires dans un système d'équilibre des intérêts. Nous croyons que ces règles peuvent également être appliquées dans une communauté élargie.

... Je ne divulguerai certainement aucun secret en communiquant devant cette haute assemblée que le chef d'Etat français a une nouvelle fois exposé son point de vue selon lequel une adhésion de la Grande-Bretagne et d'autres pays modifierait le caractère de la C.E.E. Nous ne contestons évidemment pas non plus que tout élargissement de la Communauté pose des problèmes, problèmes peut-être d'autant plus étayés que le nombre des nouveaux membres est élevé. Mais dans toutes ces discussions des mois écoulés — à présent ce sont même des années déjà — nous nous en sommes tenus aux Traité de Rome et de Paris qui prévoient un élargissement de la Communauté et qui contiennent déjà également les instruments indiquant comment l'on pourrait surmonter les problèmes qui apparaîtraient alors. Bien sûr, les compromis qu'il faut trouver dans une communauté à laquelle adhèrent aussi bien la Grande-Bretagne que le Danemark, l'Irlande et la Norvège, seront très souvent différents de ceux qui sont à résoudre dans une communauté à six. Et si je viens de citer ces quatre pays, je dois, pour la bonne forme, également évoquer la demande spéciale déposée par la Suède. Dans certains domaines, une entente pourrait, certes, s'avérer plus difficile.

Nous sommes cependant d'avis que la compensation des intérêts dans certains domaines précis et dans des domaines nullement insignifiants — je pense en cela, par exemple, à la politique agricole — pourrait par ailleurs se voir facilitée dans une communauté plus vaste. Nous ne pensons donc pas que, dans le cas d'un élargissement, la Communauté changerait fondamentalement de caractère. Mais nous sommes absolument disposés à étudier de concert avec nos amis les problèmes qui se posent de façon objective sur le plan pratique. La même disposition est valable pour des considérations qui nous sont soumises ou qui peuvent nous être soumises, de parler de questions relatives à l'économie, à la politique et à la sécurité dans un cadre plus large que celui de la Communauté avec les méthodes de coopération intergouvernementale.

.....

Source : Bulletin de l'Office de presse et d'information du gouvernement fédéral, n° 11, 26 mars 1969.

**25. Communiqué issued after the meeting of
the ESRO Council, Paris**

27th March 1969

During its 27th session, the European Space Research Organisation (ESRO) Council took a number of important decisions, in particular the adoption of three new satellite projects :

1. HEOS-A2 (Highly eccentric orbit satellite) has an orbit that, like the orbit of HEOS-1 now operating so successfully, carries it through the magnetosphere to interplanetary space and back to the vicinity of the Earth. Whereas the orbit of HEOS-1 is of low inclination, HEOS-A2 will follow a near-polar orbit which will carry it into hitherto wholly unexplored regions including the neighbourhood of the hypothetical (and most interesting) neutral point of the magnetic field. The launch is expected to take place in December 1971 from Western Test Range in California. The experiments to be carried include a magnetometer experiment, a solar ELF (extremely low frequency), an intermediate-energy-particle, a high-energy electrons and two separate plasma experiments ; and possibly also a micrometeorite experiment.

As for HEOS-1, the prime contractor will be Junkers (Federal Republic of Germany) with ETCA (Belgium) as co-contractor. Sub-contractors will be from France, United Kingdom, Italy and Spain. HEOS-A2 will be an almost identical spacecraft to HEOS-1, but five of the seven experiments will be new.

2. By adopting ESRO-IV, the Council is giving flight opportunities to at least some of the experiments originally intended for the TD-2 satellite cancelled last year. The spacecraft will be similar to ESRO-II (Iris) launched in May 1968. It will carry five experiments. Launch is planned for September 1972. The prime contractor will be Hawker Siddeley Dynamics (United Kingdom). The detailed contract conditions, including sub-contractants, will be decided later in the year.

3. ESRO-Ib will continue the gathering of scientific data for ionospheric research. It is a second flight model of the highly successful

ESRO-I satellite and will be launched in the autumn of this year from Western Test Range by a Scout vehicle.

4. Council received an interim report on the planning of the feasibility studies on applications satellites in implementation of the decisions of the Bonn Conference. The report related to satellites for meteorology, air traffic control and Earth resources. In respect of these studies, ESRO will proceed on the basis of the advice given by the new Committee of Senior Officials of the European Space Conference.

Source : ESRO communiqué No. 106, 27th March 1969.

**26. Speech by Mr. Debré, French Minister
for Foreign Affairs, to the National Press
Club, Washington**

9th April 1969

(Extracts)

.....

A day will perhaps come when, in Europe, French, Germans, British, Italians, Dutch, Belgians, Spaniards and still others will envisage no longer being what they are. But such is not the case. Europe in the twentieth century is not the new and vacant America of the end of the eighteenth century. National feeling remains and it is, moreover, fortunate that this is so... It is a fact of history that Europe is not one motherland but a complex of motherlands. Moreover, liberty, as it is clearly seen in Eastern Europe, is linked to national sentiment. People revolt against any form of hegemony in the name of patriotism, which is the other side of a coin whose right side is liberty and whose other side is the nation. That is why the political pretensions of the supranational authorities make one smile or suffer.

Europe as described in geography and recorded in history is a mosaic of nations, each endowed with an affirmed personality, long ripened on the basis of its own ethnic and linguistic characteristics, of painful confrontations whose after effects are still visible in the heart of our continent. It is not possible to ignore this permanence of realities. It is not possible to build

**25. Communiqué publié à l'issue de la réunion
du Conseil du C.E.R.S. à Paris**

27 mars 1969

A sa vingt-septième session, le Conseil de l'Organisation Européenne de Recherches Spatiales (C.E.R.S.-ESRO) a pris plusieurs décisions importantes et il a, en particulier, adopté trois nouveaux projets de satellites :

1. Le satellite HEOS-A2 que son orbite fortement excentrique — comme celle du satellite HEOS-1 qui fonctionne actuellement de façon pleinement satisfaisante — entraînera à travers la magnétosphère dans l'espace interplanétaire pour le ramener ensuite au voisinage de la Terre. Alors qu'HEOS-1 décrit une orbite de faible inclinaison, HEOS-A2 suivra une orbite quasi-polaire, qui le fera passer dans des régions de l'espace jusqu'ici inexplorées et notamment près du « point neutre » du champ magnétique, point dont l'existence n'a jamais encore été prouvée, ce qui confère à l'expérience un extrême intérêt. D'après les prévisions, le satellite sera lancé en décembre 1971 de la Western Test Range, en Californie. Il emportera notamment un magnétomètre, des expériences pour l'observation des émissions solaires très basses fréquences, le comptage des particules de moyenne énergie, la mesure des électrons de haute énergie ainsi que deux expériences distinctes pour l'étude des plasmas et peut-être aussi un détecteur de micrométéorites.

Comme pour HEOS-1, le maître d'œuvre sera Junkers (République Fédérale d'Allemagne), avec pour co-contractant ETCA (Belgique) et pour sous-traitants des firmes de France, du Royaume-Uni, d'Italie et d'Espagne. Le véhicule spatial sera presque identique à HEOS-1, mais cinq des sept expériences seront nouvelles.

2. En adoptant ESRO-IV, le Conseil donne la possibilité de lancer quelques-unes au moins des expériences initialement destinées au satellite TD-2, annulé l'an dernier. Le véhicule spatial, semblable à ESRO-II (Iris) lancé en mai 1968, emportera cinq expériences. Son lancement est prévu pour septembre 1972. Le maître d'œuvre sera Hawker Siddeley Dynamics (Royaume-Uni) ; le détail des conditions contractuelles, y compris le choix des sous-traitants, sera arrêté plus tard dans l'année.

3. ESRO-Ib assurera la continuation de la collecte des données scientifiques concernant l'étude de l'ionosphère. Ce deuxième modèle de vol du

satellite ESRO-I — satellite dont le fonctionnement donne toute satisfaction — sera lancé à l'automne de cette année par fusée Scout, de la Western Test Range.

4. Conformément aux décisions prises lors de la Conférence de Bonn, le Conseil s'est vu soumettre un rapport provisoire sur le planning des études de faisabilité relatives aux satellites d'application, rapport qui portait sur des satellites de météorologie, de contrôle de la circulation aérienne et d'étude des ressources terrestres. Dans ce domaine, le C.E.R.S.-ESRO agira en fonction des avis qui lui seront donnés par le nouveau Comité des hauts fonctionnaires de la Conférence Spatiale Européenne.

Source : Communiqué C.E.R.S. n° 106, 27 mars 1969.

26. Discours prononcé par M. Debré, Ministre français des affaires étrangères, devant le National Press Club à Washington

9 avril 1969

(*Extraits*)

.....

Un jour viendra peut-être où en Europe, les Français, les Allemands, les Anglais, les Italiens, les Hollandais, les Belges, les Espagnols envisageront de ne plus être ce qu'ils sont. Mais tel n'est pas le cas. L'Europe du XX^e siècle n'est pas l'Amérique vacante de la fin du XVIII^e. Le sentiment national demeure et c'est heureux d'ailleurs qu'il en soit ainsi... L'histoire a fait que l'Europe n'est pas une patrie, mais un ensemble de patries, et la liberté, comme nous la voyons derrière le Rideau de fer, est liée au sentiment national. On ne se révolte contre la dictature, ni au nom de l'idéologie européenne, ni au nom de l'idéologie communiste. On se révolte contre la dictature au nom du patriotisme qui est le revers d'une médaille dont une face est la liberté et l'autre la nation. C'est pourquoi les prétentions politiques des autorités supranationales font sourire ou souffrir.

L'Europe inscrite dans la géographie et dans l'histoire est une mosaïque de nations douées chacune d'une personnalité affirmée, longuement mûrie à partir de données ethniques et linguistiques propres, d'affrontements douloureux dont les séquelles sont encore visibles au cœur de notre continent. Il n'est pas possible d'ignorer cette permanence des réalités, il n'est pas pos-

Europe starting from scratch and disregarding facts and feelings.

However, the European nations must unite. If there is one nation which has affirmed this truth more than any other, it is, indeed, France : immediately following World War II General de Gaulle began teaching the French that the future, if it could not be founded on forgetting the past, should, however, be oriented in function of good and solidary relations with Germany. This policy has been followed with exemplary steadfastness and, today, as yesterday, we affirm and implement it. We have established between our two countries relations that, without making them disappear, are gradually blurring memories that one would have thought ineradicable. We will continue. Beyond this our duty is to organise in a rational manner, in order to make it constant, real and effective, the co-operation between European nations without questioning the personality of each of them, that is, conserving for each one, according to the laws of liberty and in keeping with the will of its people, the control of its destiny. One day may come when, by dint of co-operation between the leaders, of exchanges among the young people, of shared industrial productions, of dangers accepted and overcome with the same determination, a new common sentiment will dominate the various national sentiments. But that can only be the result of time, of the will of men and of circumstances. An evolution, which in the best hypotheses will be slow, must not be forced. In the meantime, any artificial mechanism, that is, any authority or organism which without legitimate bases seeks to impose fundamental orientations independently of national acceptance, creates a risk of rebellion, that is, it delays union.

One of the elements that may bring about the birth of a European sentiment is the will to independence. People readily distort independence by likening it to hostility. That is absolutely wrong. When the generations of American leaders who succeeded the Founding Fathers affirmed that the United States' policy should be independent of that of Europe, there was no will to hostility in the minds of the greatest number of them. The spirit that animated them was the spirit of autonomy, in accordance with a conception of American interests inside and outside. If people desire that, one day, a European sentiment should arise above national sentiments, it is quite clear that one of the motives will be the necessity of union in the service of the spirit of autonomy, in accordance with a conception of

European interests inside and outside.

.....

... On one hand, there are those who want to enlarge the Community as a matter of principle, without really knowing where it will lead us, without even accepting to study concretely what would happen to the Community under the impact of those successive enlargements, and who are resigned to the spontaneous but, I repeat, the unpredictable evolution that will be born from that enlargement. Whereas we, for our part, intend to define beforehand among us Six the goals that we must safeguard, and among which we consider cohesion of thought and action and a truly European spirit of the undertaking to have priority.

The enlargement will probably come about one day, very difficult though it may be to fix a date, for it depends on many factors, some of which are outside of the six members of the Common Market. But enlargement brings about so many unknown factors, notably as far as the political future is concerned, that there would be, in our view, a very serious danger in not studying beforehand, carefully and sincerely, the goals and the means.

I repeat, in wanting to preserve that independent position of Europe, we do not at all mean to set ourselves against the United States, as some simplistic interpretations have sometimes sought to imply, and the recent conversations between President Nixon and General de Gaulle showed us, moreover, that no ambiguity on this subject remained on this side of the Atlantic. The new climate of trust which has been established in French-American relations, and about which the French Government is particularly pleased, comes, it seems to me, from a more accurate evaluation of French policy's European goals, which President Nixon analysed perfectly in his press conference of 5th March.

.....

In the field of relations between the East and West, we hope for a radical change. As a European country, who has cruelly suffered from many conflicts, France aspires to the establishment of a peace that is more solid than the uncertain equilibrium of the cold war. She thinks that the confrontation between the blocs must be replaced by détente between the nations.

sible de bâtir l'Europe sur une table rase en faisant abstraction des faits et des cœurs.

Cependant, les nations européennes doivent s'unir. S'il est une nation qui a affirmé cette vérité plus que d'autres, c'est bien la France : c'est dès le lendemain de la seconde guerre mondiale que le Général de Gaulle a enseigné aux Français que l'avenir, s'il ne pouvait être fondé sur l'oubli, devait cependant être orienté en fonction de bons et solidaires rapports avec l'Allemagne. Cette politique a été suivie avec une constance exemplaire et, aujourd'hui comme hier, nous l'affirmons et l'appliquons. Nous avons établi entre nos deux pays des rapports qui, sans les faire disparaître encore, estompent peu à peu des souvenirs qu'on aurait cru ineffaçables. Nous continuerons. Au-delà, notre devoir est d'organiser d'une façon rationnelle, pour la rendre constante, effective, efficace, la coopération des nations européennes sans remettre en cause la personnalité de chacune d'entre elles, c'est-à-dire en conservant à chacune, selon les lois de la liberté et à la mesure de la volonté de son peuple, la maîtrise de son destin. Un jour peut venir où, à force de coopération entre les dirigeants, d'échanges entre les jeunes, de productions industrielles en commun, de dangers acceptés et dominés d'un même cœur, un sentiment national unique submerge les sentiments nationaux. Mais c'est là l'effet du temps, de la volonté des hommes comme des circonstances. Tout mécanisme artificiel, c'est-à-dire toute autorité ou organisation à prétentions politiques voulant imposer des orientations fondamentales indépendamment de l'acceptation nationale, est un risque de révolte, c'est-à-dire retarde l'union.

L'un des éléments qui peut amener la construction de l'Europe, c'est-à-dire la naissance d'un sentiment européen, c'est la volonté d'indépendance. Volontiers, on déforme l'indépendance en l'assimilant à hostilité. C'est tout à fait inexact. Lorsque les générations de dirigeants américains qui succédèrent aux fondateurs affirmèrent que la politique des Etats-Unis devait être indépendante de celle de l'Europe, il n'y avait point, dans l'esprit du plus grand nombre d'entre eux, une volonté d'hostilité. L'esprit qui les animait, c'est l'esprit d'autonomie, conforme à une conception des intérêts américains à l'intérieur et à l'extérieur. Si l'on veut qu'un jour se dégage au-dessus des sentiments nationaux, un sentiment européen, il est bien clair qu'un des motifs sera la nécessité de l'union au service de l'esprit d'au-

tonomie, conforme à une conception des intérêts européens à l'intérieur et à l'extérieur.

.....

... Il y a, d'une part, ceux qui souhaitent élargir la Communauté par principe, sans bien savoir où cela nous conduira, sans même accepter d'étudier de façon concrète ce que deviendrait la Communauté sous l'impact de ces élargissements successifs, et qui se résignent à l'évolution spontanée mais, je le répète, imprévisible qui naîtra de cet élargissement. Tandis que nous entendons, pour notre part, définir préalablement à Six les objectifs que nous devons sauvegarder, et parmi lesquels nous considérons comme prioritaires la cohésion de pensée et d'action et l'esprit véritablement européen de l'entreprise.

L'élargissement viendra sans doute un jour, quoiqu'il soit difficile de fixer une date. Mais l'élargissement entraîne tant de facteurs inconnus, notamment pour ce qui concerne l'avenir politique, qu'il y aurait, à notre sens, un très grave danger à ne pas étudier au préalable attentivement et sincèrement les objectifs et les modalités.

Je le répète, en voulant préserver cette position indépendante de l'Europe, nous ne prétendons nullement nous dresser contre les Etats-Unis, ainsi que des interprétations simplistes ont parfois voulu le faire croire, et les entretiens récents du Président Nixon et du Général de Gaulle nous ont d'ailleurs montré que nulle équivoque ne subsistait à ce sujet de ce côté-ci de l'Atlantique. Le nouveau climat de confiance qui s'est instauré dans les relations franco-américaines, et dont se réjouit particulièrement le gouvernement français, vient, me semble-t-il, d'une plus juste appréciation des objectifs européens de la politique française que le Président Nixon a parfaitement analysés dans sa conférence de presse du 5 mars.

.....

Dans le domaine des relations entre l'Est et l'Ouest, c'est un changement radical que nous souhaitons. Comme pays européen, qui a souffert cruellement de bien des conflits, la France aspire à l'établissement d'une paix plus solide que l'équilibre incertain de la guerre froide. Elle pense qu'il faut remplacer l'affrontement entre les blocs par la détente entre les nations.

The evolution that we are witnessing at the present time is going in that direction. We ourselves have been developing our contacts with the USSR for several years, and with the Central and Eastern European countries, with which we have many affinities and common memories, and which very eagerly desire an intensification of their contacts with the West, and with France in particular. Other Western European countries have done the same thing. As far as your government is concerned, for a long time it has been engaging in significant discussions with the Soviet Government and it intends to persevere on that path. We are satisfied with the perspectives that can thus be opened for an improvement of your relations with the USSR, an improvement which would contribute, in an important way — I am convinced of it — to the general progress of détente.

We see in the discussions that your government may have with the representatives of the USSR nothing else than a discussion between two States, a discussion whose importance, of course, depends on the size and the power of these two States. We do not think that the policy of contacts between the East and the West can be followed from bloc to bloc. The notion of bloc, moreover, has less and less meaning, and the result of this is that relations between the East and the West are ever more varied and complicated, but this is also what can make them fruitful.

The notion of blocs no longer dominates international relations as it did 20 years ago. First, it happens that the blocs are disintegrating. Look at the evolution of China. Yesterday, it made a bloc with Russia. Today, it is a bloc in itself, in rivalry with the others. Likewise, when 20 years ago we Europeans looked at Central Europe, which we knew well, which is so close to us in so many aspects, we hardly recognised it behind the single façade that the communist régime had then given to those countries, so different from one another. Today, without abandoning their economic and political orientation, these countries are again finding their distinct faces. It is from this return to their national identity that they will be able to participate more and more in the European détente, which presupposes, of course, that on our side we do not consider them as parts of a whole, but as so many different nations. Indeed, this is only possible if we act, not as an organised coalition, but as so many free countries, which we are.

Certainly, this road is pitted with obstacles, as we saw last summer. We witnessed at that time a violent reaction of the USSR to certain consequences of the détente, which seemed to us in the logic of an evolution desirable and realistic, but which in the present circumstances the Russians considered dangerous.

Despite this reaction, which we condemned and which we continue to deplore as long as it is manifested, we believe that the evolution which began to appear so clearly in Europe will necessarily continue. For, it responds to the action of invincible forces. And, if our faith in the détente remains, it is because we have the conviction that this evolution is in the interest of all.

Is this to say that, in our eyes, the Atlantic Alliance, born out of the cold war, has lost its *raison d'être*? My presence in Washington, for the twentieth anniversary of the treaty, is proof to the contrary.

Between the two shores of the North Atlantic there exists a profound affinity, as the men and the women, for the immense majority, have the same past and share the same faith. From the two shores of the ocean springs the same ambition — that of participating in world peace by the combined weight of our influence and of progress, notably through co-operation from which we can have so many other peoples, our brothers, benefit. Finally, history teaches us that peace is never insured forever. Tragedies can occur, which will require our solidarity.

Certainly, we exclude integration, and this refusal is decisive. Integration is not the consequence of the alliance. To the contrary, among certain partners it risks weakening the alliance. France intends to keep command of her defence, as she intends to keep control of her policy. This is a fundamental requirement. It represents for a country such as ours a rule all the more essential in that, with time, the importance of the commitments of each may be subject to change. But we know so much better and more than anyone else the imperatives that, in case of extreme danger, solidarity imposes, that the Americans and the French can flatter themselves for never having been, throughout the wars of the past, in opposing camps. This is a tradition higher than the treaties. It is dear to us, to us French ; we intend to hand it down to our

L'évolution à laquelle nous assistons à l'heure actuelle conduit dans cette direction. Nous-mêmes, nous avons développé depuis plusieurs années nos contacts avec l'U.R.S.S., et avec les pays d'Europe centrale et orientale, avec lesquels nous avons beaucoup d'affinités et de souvenirs communs et qui souhaitent très vivement une intensification de leurs contacts avec l'Ouest, et avec la France en particulier. D'autres pays de l'Europe de l'ouest ont fait la même chose. En ce qui vous concerne, vous avez entrepris depuis longtemps d'importantes discussions avec le gouvernement soviétique et vous vous préparez à poursuivre dans cette voie. Nous sommes satisfaits des perspectives qui peuvent ainsi s'ouvrir pour une amélioration de vos rapports avec l'U.R.S.S., qui contribuerait de façon importante, j'en suis convaincu, au progrès général de la détente.

Nous ne voyons pas dans les discussions que votre gouvernement pourra avoir avec les représentants de l'U.R.S.S. autre chose qu'une discussion entre deux Etats, discussion dont l'importance, bien entendu, tient à la dimension et à la puissance de ces deux Etats. Nous ne croyons pas que la politique de contacts entre l'Est et l'Ouest puisse être menée de bloc à bloc. La notion de bloc a d'ailleurs de moins en moins de sens, et il en résulte que les relations entre l'Est et l'Ouest sont de plus en plus diverses et compliquées, mais c'est aussi ce qui peut les rendre fructueuses.

La notion de blocs ne domine plus les rapports internationaux comme c'était le cas il y a vingt ans. D'abord, il arrive que les blocs se désagrègent. Voyez l'évolution de la Chine. Hier, elle faisait bloc avec la Russie. Aujourd'hui, elle est un bloc à elle seule, en rivalité avec les autres. De même, lorsqu'il y a vingt ans, nous Européens, regardions l'Europe centrale que nous connaissons bien, qui est si proche de nous par tant d'aspects, nous avions du mal à la reconnaître derrière la façade unique que le régime communiste avait à cette époque donné à ces pays si différents les uns des autres. Aujourd'hui, sans abandonner leur orientation économique et politique, ces pays retrouvent leurs visages distincts. C'est à partir de ce retour à leur identité nationale qu'ils pourront participer de plus en plus à la détente européenne, ce qui suppose, bien entendu, que de notre côté nous ne les considérons pas comme les parties d'un tout, mais comme autant de nations différentes. Ce qui n'est possible, bien entendu, que si nous agissons, non pas comme une coalition organisée,

mais comme autant de pays libres, que nous sommes.

Bien entendu, cette route est semée d'obstacles, comme nous l'avons vu l'été dernier. Nous avons assisté alors à une violente réaction de l'U.R.S.S. devant certaines conséquences de la détente, qui lui paraissaient dangereuses pour un certain ordre de choses auquel elle était habituée.

Malgré cette réaction que nous avons condamnée et que nous continuons à déplorer, nous croyons que l'évolution qui a commencé à se dessiner si nettement en Europe se poursuivra nécessairement même si cela doit se faire avec des à-coups, car elle répond à l'action de forces invincibles. Et si notre foi en la détente demeure, c'est que nous avons la conviction que cette évolution est dans l'intérêt de tous.

Est-ce dire qu'à nos yeux l'Alliance atlantique, née de la guerre froide, a perdu sa raison d'être ? Ma présence à Washington, pour le vingtième anniversaire du traité, est la preuve du contraire.

Il existe entre les deux rives de l'Atlantique nord une affinité profonde car les hommes et les femmes, dans leur immense majorité, ont le même passé et partagent la même foi, et, des deux rives de l'océan, jaillit la même ambition : celle de participer à la paix du monde par le poids conjugué de notre influence et du progrès dont, par la coopération, nous pouvons faire profiter tant d'autres peuples, nos frères. Enfin l'histoire nous apprend que la paix n'est jamais assurée pour toujours. Des drames peuvent survenir, qui exigeront notre solidarité.

Certes, nous écartons l'intégration et ce refus est décisif. L'intégration n'est pas la conséquence de l'Alliance. Au contraire, entre certains partenaires, elle risque de l'affaiblir. La France entend conserver le commandement de sa défense, comme elle entend garder la maîtrise de sa politique. C'est là une nécessité fondamentale. Elle représente, pour un pays comme le nôtre, une règle d'autant plus essentielle qu'avec le temps, la portée des engagements de chacun — et notamment des engagements américains — est susceptible de changements. Mais nous connaissons d'autant mieux et plus que quiconque les exigences qu'en cas de danger extrême nous impose la solidarité qu'Américains et Français peuvent se flatter de n'avoir jamais été, lors des guerres du passé, dans des camps opposés. C'est là une tradition supérieure aux traités. Elle nous

children, as a guarantee of peace and friendship, based on a shared feeling of the price of liberty.

.....

Source : French Embassy, New York.

27. Statement issued after the meeting of the British, French and Federal German Ministers of Technology to discuss the Airbus project, London

10th April 1969

Mr. A. Wedgwood Benn, the British Minister of Technology, Mr. Jean Chamant, French Minister of Transport, and Mr. von Dohnanyi, Secretary of State at the Federal German Ministry of Economics, met today in London to review the position reached on the large capacity medium-range A-300B aircraft.

Mr. Chamant and Mr. von Dohnanyi urged rapid progress with the project to prevent competitive disadvantages.

Mr. Benn stated that the British Government, which is evaluating alternative projects, was not yet satisfied with all aspects of the A-300B, in particular with the market and economic prospects, development costs and recovery, and the lack of a firm commitment to a European engine. The French and German Ministers stated that they themselves were satisfied with the general outline of the present proposals for the A-300B.

In order not to hamper the industrial development, Mr. Chamant and Mr. von Dohnanyi, according to their cabinet decisions, stated that for the time being they will approach the project on a bilateral basis. In this context, they will decide amongst themselves all questions which have to be solved in order to assure a rapid completion of the project they have decided on.

The French and German Governments will keep the United Kingdom Government fully informed about all aspects of the project, and the British Government will similarly keep in the closest contact with them.

Mr. Chamant and Mr. von Dohnanyi expressed the hope that the United Kingdom Government will be able to reach an early decision over its partnership in the project.

More generally, the three Ministers expressed the conviction that a successful tripartite partnership would greatly strengthen the prospects for the European aircraft industry.

Source : Central Office of Information, London, 11th April 1969.

28. Final communiqué issued after the Ministerial Meeting of the North Atlantic Council, Washington

10th April 1969

1. The North Atlantic Council met in Ministerial Session in Washington on 10th April 1969. The Council commemorated the twentieth anniversary of the Treaty creating the Alliance and was addressed by the President of the United States. Ministers expressed their deep satisfaction at the decisive contribution the Alliance had made to the maintenance of peace in Europe and to the security of all its members.

2. The Alliance was established to safeguard the freedom, common heritage and civilisation of its peoples, founded on the principles of democracy, individual liberty and the rule of law, and in response to a common fear that without an effective security system, another war might erupt in a divided Europe. The Alliance continues as the expression of common purposes and aspirations.

3. In 1967 the report on the future tasks of the Alliance emphasised the dual task of the latter : the defence of the West and the search for a stable peace with the East. In June 1968, allied Ministers declared their readiness to seek, with the other States concerned, specific practical measures for disarmament and arms control, including possible measures for mutual and balanced force reductions. Notwithstanding the serious setback to hopes for improvement in East-West relations as a result of Soviet intervention in Czechoslovakia, Ministers in November 1968 stated that secure, peaceful and mutually beneficial relations between East and West remained the political goal of the allies. They reaffirmed at this session that the intention of their governments was to continue the search for real pro-

est chère, à nous autres Français, nous entendons la transmettre à nos enfants, comme une garantie de paix et d'amitié, fondée sur un sentiment commun de liberté.

.....

Source : Ministère des affaires étrangères, Paris.

27. Communiqué publié à l'issue de la réunion des ministres anglais, français et ouest-allemand de la technologie sur le projet Airbus à Londres

10 avril 1969

M. A. Wedgwood Benn, Ministre de la technologie du Royaume-Uni, M. Chamant, Ministre des transports de la République Française, et le Dr. von Dohnanyi, Secrétaire d'Etat à l'économie de la République Fédérale d'Allemagne, se sont réunis aujourd'hui à Londres afin de faire le point du projet de construction de l'avion moyen-courrier de grande capacité Airbus A-300 B.

M. Chamant et le Dr. von Dohnanyi ont insisté sur le lancement sans délai du projet pour prévenir les risques de concurrence.

M. Wedgwood Benn a déclaré que le gouvernement britannique, qui procède actuellement à l'évaluation d'autres projets, n'était pas entièrement satisfait sur certains points par l'A-300 B; en particulier, en ce qui concerne le marché commercial et les perspectives économiques, les coûts de développement et leur remboursement ainsi que l'absence d'un engagement ferme au profit d'un moteur européen. Les ministres français et allemand ont déclaré qu'ils sont, pour leur part, satisfaits de la définition générale de l'A-300 B proposée à l'heure actuelle.

Pour ne pas entraver le travail des industriels, M. Chamant et le Dr. von Dohnanyi ont déclaré que, conformément aux décisions prises par leurs gouvernements respectifs, ils poursuivront pour le moment le projet sur une base bilatérale. Dans ces conditions, ils prendront entre eux toutes décisions nécessaires pour mener rapidement à bien la réalisation du projet dont il s'agit.

Les gouvernements français et allemand tiendront pleinement informé le gouvernement du Royaume-Uni de tous les aspects du projet : le gouvernement britannique se tiendra de même en contact étroit avec eux.

M. Chamant et le Dr. von Dohnanyi ont exprimé l'espoir que le gouvernement du Royaume-Uni puisse prendre rapidement la décision de participer au projet.

D'une manière générale, les trois ministres ont exprimé leur conviction qu'une coopération heureuse de leurs pays renforcerait grandement les perspectives de l'industrie aéronautique européenne.

Source : Air et Cosmos, n° 290, 19 avril 1969.

28. Communiqué final publié à l'issue de la session ministérielle du Conseil de l'Atlantique nord à Washington

10 avril 1969

1. Le Conseil de l'Atlantique nord s'est réuni en session ministérielle à Washington les 10 et 11 avril 1969. Il a célébré le vingtième anniversaire du traité qui a scellé l'Alliance et a entendu une déclaration du Président des Etats-Unis. Les ministres se sont félicités de la contribution décisive que l'Alliance avait apportée au maintien de la paix en Europe et à la sécurité de tous ses membres.

2. L'Alliance a été établie pour sauvegarder la liberté de ses peuples, leur héritage et leur civilisation, fondés sur les principes de la démocratie, les libertés individuelles et le règne du droit, et pour apaiser la crainte que chacun éprouvait de voir, dans une Europe divisée, éclater à nouveau la guerre faute d'un système de sécurité efficace. L'Alliance demeure l'expression d'aspirations et de buts communs.

3. En 1967, le rapport sur les tâches futures de l'Alliance a souligné la double fonction de celle-ci : la défense de l'Ouest, la recherche d'une paix stable avec l'Est. En juin 1968, les gouvernements des pays alliés s'étaient déclarés prêts à rechercher avec les autres Etats intéressés des mesures spécifiques et pratiques en matière de désarmement et de contrôle des armements, y compris d'éventuelles mesures de réductions mutuelles et équilibrées de forces. Bien que les espoirs mis dans l'amélioration des relations Est-Ouest aient été gravement contrariés par l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, les ministres ont déclaré en novembre 1968 que l'objectif politique des Alliés demeurait l'établissement de relations sûres, pacifiques et mutuellement avantageuses entre l'Est et l'Ouest. Ils ont réaffirmé,

gress towards this objective by contacts and to explore all appropriate openings for negotiations.

4. Bearing especially in mind the situation in Eastern Europe, member governments recall that any lasting improvement in international relations presupposes full respect for the principles of the independence and territorial integrity of States, non-interference in their domestic affairs, the rights of each people to shape its own future, and the obligation to refrain from the threat or use of force.

5. Ministers recalled that one of the essential aims of the Alliance is the establishment of a just and lasting peace in Europe, based on stability, security and mutual confidence. The allies propose, while remaining in close consultation, to explore with the Soviet Union and the other countries of Eastern Europe which concrete issues best lend themselves to fruitful negotiation and an early resolution. Consequently, they instructed the Council to draft a list of these issues and to study how a useful process of negotiation could best be initiated, in due course, and to draw up a report for the next meeting of Ministers. It is clear that any negotiations must be well prepared in advance, and that all governments whose participation would be necessary to achieve a political settlement in Europe should take part.

6. The allies will also pursue their efforts and studies in the field of disarmament and practical arms control, including balanced force reductions and the initiatives already undertaken for the renunciation of the use of force.

7. The political solidarity of the Alliance constitutes an essential element while approaching a period of expanding East-West contacts and possible negotiations. This solidarity can best be maintained by strict adherence to the principle of full consultation in the Council both before and during any negotiations that might affect the interests of the Alliance or any of its members. On this understanding, the allied governments welcome the intention of the United States to engage the USSR in discussion of limitations on offensive and defensive strategic arms.

8. The allies participating in the NATO integrated defence programme agreed that it was extremely important that during an era of negotiation the defence posture of the Alliance should not be relaxed and that premature expectations of solutions to outstanding questions should not be generated. The maintenance of effective defence is a stabilising factor and a necessary condition for effective détente policies.

9. Accordingly these members of the Alliance reaffirmed their continuing determination to make appropriate contributions to joint efforts for defence and deterrence at all levels both nuclear and conventional. They accepted the continuing need for the current NATO strategy based on a forward defence and appropriate response to any aggression, and for a credible conventional and nuclear deterrent including adequate overall and local force levels. The necessary military posture of the Alliance consists of the strategic nuclear deterrent forces, the presence of sufficient substantial and effective North American and European conventional forces as well as supporting tactical nuclear forces in the European area and adequate ready reinforcements.

10. Defence Ministers will meet on 28th May 1969 and will examine the more specific elements in the defence posture necessary to fulfil the above requirements. They will also examine the possibility of improving the efficiency of the defence effort by intensifying mutual and co-operative approaches to, for example, the problems of arms production and arms standardisation either among all allied nations or between some of them.

11. Reviewing the situation in Berlin, the Ministers noted that obstacles have recently been placed to freedom of access to Berlin. Such obstructions cannot be accepted. The Ministers supported the determination of the three powers to maintain free access to the city and recalled the declaration of the North Atlantic Council of 16th December 1958, and the responsibilities which each member State assumed with regard to the security and welfare of Berlin.

12. The Ministers consider that the achievement of a peaceful European settlement presupposes, among other things, progress towards eliminating

au cours de la présente session, que l'intention de leurs gouvernements était de poursuivre la recherche de progrès réels dans cette voie par des contacts et d'explorer toutes les possibilités appropriées de négociation.

4. Ayant notamment à l'esprit la situation en Europe de l'est, les gouvernements des pays membres rappellent que toute amélioration durable des relations internationales suppose le respect strict des principes de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des Etats, ainsi que de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un autre Etat, du droit de chaque peuple de forger son propre avenir et de l'obligation de renoncer à la menace ou à l'emploi de la force.

5. Les ministres rappellent que l'un des principaux objectifs de l'Alliance est l'établissement d'une paix juste et durable en Europe, fondée sur la stabilité, la sécurité et la confiance mutuelle. Les Alliés se proposent, en demeurant en étroite consultation, de rechercher avec l'Union Soviétique et les autres pays d'Europe orientale, quelles questions concrètes se prêtent le mieux à des négociations fructueuses et à un règlement rapide. En conséquence, ils ont chargé le Conseil de dresser une liste de ces questions et d'étudier comment pourrait s'engager, le moment venu, dans les meilleures conditions un processus de négociation, et de faire rapport à la prochaine réunion des ministres. Il est clair que toute négociation doit être bien préparée, qu'il faudrait s'assurer la participation de tous les gouvernements dont le concours serait nécessaire pour parvenir à un règlement politique en Europe.

6. Les Alliés poursuivront également leurs études et leurs efforts dans le domaine du désarmement et du contrôle pratique des armements, notamment en ce qui concerne les réductions équilibrées de forces, ainsi que les initiatives déjà prises pour la renonciation à l'emploi de la force.

7. La solidarité politique des Alliés constitue un élément capital à l'approche d'une période de développement des contacts et d'éventuelle négociation entre l'Est et l'Ouest. Le meilleur moyen de la maintenir est l'adhésion sans réserve au principe de la consultation pleine et entière au sein du Conseil, aussi bien avant que pendant toute négociation qui pourrait affecter les intérêts de l'Alliance ou de l'un de ses membres. Dans cet esprit, les gouvernements alliés accueillent avec intérêt l'intention des Etats-Unis d'engager avec l'U.R.S.S. des discussions sur les limitations d'armes stratégiques offensives et défensives.

8. Les Alliés participant au programme de défense intégrée de l'O.T.A.N. estiment qu'il est extrêmement important, au cours d'une ère de négociations, d'éviter que la position de défense de l'Alliance s'affaiblisse et que naisse l'espoir prématuré de voir apparaître des solutions aux problèmes en suspens. Le maintien d'une défense efficace est un facteur de stabilité, et il constitue la condition nécessaire de toute politique de détente efficace.

9. En conséquence, ces pays membres de l'Alliance ont réaffirmé leur détermination constante d'apporter les contributions appropriées à l'effort commun de défense et de dissuasion à tous les niveaux aussi bien nucléaires que classiques. Ils ont reconnu qu'il demeurait nécessaire de maintenir la stratégie actuelle de l'O.T.A.N., fondée sur une défense vers l'avant et une riposte appropriée à toute agression, ainsi que des moyens de dissuasion classiques et nucléaires crédibles, y compris les niveaux de forces généraux et locaux appropriés. Le dispositif de défense nécessaire à l'Alliance comprend les forces stratégiques de dissuasion nucléaire, la présence de forces classiques nord-américaines et européennes substantielles, efficaces et suffisantes et des forces nucléaires d'appui tactique dans la zone européenne, ainsi que des renforts suffisants prêts à intervenir.

10. Les ministres de la défense se réuniront le 28 mai 1969 pour examiner chacun des éléments particuliers du dispositif de défense nécessaire pour répondre aux exigences ci-dessus. Ils examineront également la possibilité d'accroître l'efficacité de l'effort de défense, grâce à l'intensification de la recherche commune de solutions, par exemple aux problèmes de production et de standardisation des armements, soit entre toutes les nations alliées, soit entre quelques-unes de celles-ci.

11. En examinant la situation à Berlin, les ministres ont noté que des entraves avaient récemment été mises à la liberté d'accès à Berlin. De telles entraves sont inadmissibles. Les ministres ont donné leur soutien à la volonté déclarée des trois puissances de maintenir le libre accès de la ville, et ils ont rappelé la déclaration du 16 décembre 1958 du Conseil de l'Atlantique nord et les responsabilités assumées par tous les Etats membres en ce qui concerne la sécurité et le bien-être de Berlin.

12. Les ministres considèrent que la réalisation d'un règlement pacifique en Europe présuppose, entre autres, des progrès vers l'élimination des

existing sources of tension in the centre of Europe. They consider that concrete measures aimed at improving the situation in Berlin, safeguarding free access to the city, and removing restrictions which affect traffic and communications between the two parts of Germany would be a substantial contribution toward this objective. They expressed their support for continued efforts by the three powers to explore, in the framework of their special responsibilities for Berlin and Germany as a whole, possibilities for ordered and negotiated progress in these important questions.

13. A peaceful solution must be found for the German question based on the free decision of the German people and on the interests of European security.

14. The members of the Alliance are conscious that they share common environmental problems which, unless squarely faced, could imperil the welfare and progress of their societies. The Ministers recognise that important work on these problems is already being carried out within other international organisations. The Ministers instructed the Council in Permanent Session to examine how to improve, in every practical way, the exchange of views and experience among the allied countries, whether by action in the appropriate international organisations or otherwise, in the task of creating a better environment for their societies.

15. While concerned with these problems, Ministers are also mindful that the allied countries are entering an era in which scientific, technical and economic resources should contribute to the peaceful progress and development of all nations.

16. Apart from regular meetings at Ministerial level, Ministers agreed that the Council in Permanent Session should consider the proposal that high officials of their foreign ministries meet periodically for a review of major long-range problems before the Alliance.

17. The next Ministerial Session of the North Atlantic Council will be held in Brussels in December 1969.

Source : NATO press release M2(69)4.

29. Resolution No. 1 issued after the ELDO Ministerial Conference, Paris

15th April 1969

The Conference of Ministers of ELDO,

Recalling that the problems raised by the execution of the ELDO programme have already been examined at three sessions of the Conference, held in July, October and November 1968, without it proving possible to reach a unanimous agreement,

Finding that at its thirty-fourth session on 19th and 20th December 1968, the ELDO Council was unable to vote the Organisation's budget for 1969,

Taking note of the resolve of Belgium, France, Germany and the Netherlands to pursue and complete the current programme within the limits of the 626 million monetary units ceiling and on the basis of the definition provided in section (ii) of the Council Resolution ELDO/C (68) 32 Final¹,

Having noted that, following the positions taken by Italy and the United Kingdom at the session of the ELDO Council on 19th and 20th December 1968, an agreement has been reached on a reduction of the financial contributions of these two countries under the current programme and on a corresponding increase in the financial contributions of Belgium, France, Germany and the Netherlands,

Taking note of the declarations of Italy and the United Kingdom which are reproduced at annex to the present Resolution, of which they form an integral part, concerning the conditions in which these States will continue to participate in the activities of the Organisation, and having found that it is thus possible to determine the conditions in which these activities — notably the work on the EUROPA I and EUROPA II launchers — will be pursued,

A. DECIDES

1. The current ELDO programme for EUROPA I and EUROPA II will be continued

1. Austerity plan containing the F8 and F9 launchings from Woomera (Australia) and two launchings of EUROPA II, without apogee stage, from Kourou (French Guiana).

sources de tension qui existent au centre de l'Europe. Ils considèrent que des mesures concrètes visant à améliorer la situation à Berlin, à préserver le libre accès de cette ville et à éliminer les entraves à la circulation et aux communications entre les deux parties de l'Allemagne représenteraient une importante contribution à la réalisation de cet objectif. Ils ont exprimé leur soutien aux trois puissances pour qu'elles poursuivent leurs efforts en vue d'exploiter dans le cadre de leurs responsabilités spéciales pour Berlin et l'ensemble de l'Allemagne, les possibilités de progrès méthodiques et négociés dans le règlement de ces importantes questions.

13. La question allemande doit trouver une solution pacifique fondée sur la libre décision du peuple allemand et sur les intérêts de la sécurité européenne.

14. Les pays membres de l'Alliance savent que certains problèmes qui affectent les conditions de vie dans les sociétés modernes leurs sont communs. Ils savent aussi que ces difficultés, si elles ne sont pas affrontées avec un esprit résolu, sont de nature à compromettre leur prospérité et leur avenir. Les ministres ont reconnu que d'autres organisations internationales accomplissent déjà un travail important dans ce domaine. Ils ont chargé le Conseil permanent d'étudier comment, dans la pratique, les échanges de vues et d'expériences entre les nations alliées pourraient être améliorés, soit par une action menée au sein des institutions internationales compétentes, soit par tout autre moyen, dans le but de créer dans leurs pays respectifs un cadre de vie mieux adapté au monde moderne.

15. Tout en se préoccupant de ces problèmes, les ministres n'oublient pas que les pays de l'Alliance sont entrés dans une époque où les moyens scientifiques et techniques et les ressources économiques doivent contribuer au progrès pacifique et au développement de toutes les nations.

16. Outre leurs réunions ordinaires à l'échelon ministériel, les ministres ont estimé que le Conseil permanent devrait examiner la proposition selon laquelle les personnalités de haut niveau de leurs ministères des affaires étrangères se réuniraient périodiquement pour procéder à un examen des grands problèmes à long terme qui se posent à l'Alliance.

17. La prochaine réunion ministérielle du Conseil de l'Atlantique nord se tiendra à Bruxelles en décembre 1969.

Source : Communiqué de presse O.T.A.N. M2 (69) 4.

29. Résolution N° 1 publiée à l'issue de la Conférence des Ministres du C.E.C.L.E.S. à Paris

15 avril 1969

La Conférence des Ministres du C.E.C.L.E.S.,

Rappelant que les problèmes posés par l'exécution du programme du C.E.C.L.E.S. ont déjà été examinés au cours de trois sessions de la conférence, tenues en juillet, octobre et novembre 1968, sans qu'un accord unanime ait pu être atteint,

Constatant que, lors de sa trente-quatrième session, les 19 et 20 décembre 1968, le Conseil du C.E.C.L.E.S. n'a pas été en mesure de voter le budget de l'organisation pour l'exercice 1969,

Prenant acte de la volonté de l'Allemagne, de la Belgique, de la France et des Pays-Bas de poursuivre et d'achever le programme en cours dans les limites du plafond financier de 626 millions d'unités de compte et sur la base de la définition prévue à l'alinéa (ii) de la Résolution du Conseil ELDO/C(68)32(Final)¹,

Constatant que, faisant suite aux positions prises par l'Italie et le Royaume-Uni à la session du Conseil du C.E.C.L.E.S. des 19 et 20 décembre 1968, un accord a été réalisé sur la réduction des contributions financières de ces deux pays au titre du programme en cours et sur un relèvement correspondant des contributions financières de l'Allemagne, de la Belgique, de la France et des Pays-Bas,

Prenant acte des déclarations de l'Italie et du Royaume-Uni, qui sont reproduites en annexe à la présente résolution et qui en font partie intégrante, au sujet des conditions dans lesquelles ces Etats continueront de participer aux activités de l'organisation et ayant constaté qu'il est ainsi possible de fixer les conditions dans lesquelles ces activités — et notamment les travaux sur les lanceurs EUROPA I et EUROPA II — seront poursuivies,

A. DÉCIDE

1. Le programme en cours du C.E.C.L.E.S. pour EUROPA I et EUROPA II sera poursuivi

1. Plan d'austérité comportant les tirs F8 et F9 de Woomera (Australie) et deux tirs de EUROPA II, sans étage d'apogée, de Kourou (Guyane française).

on the basis of the definition indicated in section (ii) of Council Resolution ELDO/C(68)32 Final ;

2. The Council of ELDO is requested to approve the budget for 1969 on the basis of the proposals presented to the Council in December 1968 ;

3. The Council of ELDO is invited to take all necessary measures, including the necessary amendments to the revised Financial Protocol, in order to determine the new rules whereby decisions relating to the pursuance and completion of work in progress on the EUROPA I and EUROPA II launchers, together with decisions concerning the other activities of the Organisation, will henceforth be taken. These new rules will take account of the following principles :

(a) Australia, Italy and the United Kingdom declare that they will not exercise their voting rights in ways which will frustrate the execution of the "supplementary" part of the current programme. In a spirit of full co-operation with their partners, these three States are, in consequence, prepared to accept that the majorities required for voting decisions on this part of the programme will be deemed obtained without their votes.

However, these members will not share in responsibility for any decisions in which they have not participated.

(b) Belgium, France, Germany and the Netherlands declare that in order to express their solidarity concretely, it shall be provided that budgetary decisions concerning the execution of work for the "supplementary" part of the current programme and, as the case may be, an increase in their financial contributions which may be made necessary by an increase in the overall cost of this part of the programme, will be adopted by a unanimous vote on their part ;

4. The overall ceiling of contributions by member States will be modified as follows by the Council :

Member States	Overall ceiling of contributions to the initial programme and the supplementary programme (in MMU)
Australia	— (A)
Italy	57.60
United Kingdom	187.93
Germany	
Belgium	
France	
Netherlands	
	380.47 (B)
	Total 626.00

5. The member States will reimburse the taxes charged on all work performed on their territory on behalf of the Organisation since 1st November 1961. These taxes will be regarded as supplementary receipts of the Organisation (C).

B. GIVES ITS AGREEMENT to the request of the Delegation of the Federal Republic so that German becomes one of the languages of the Organisation enjoying equal status with English and French.

ANNEX I

Declaration by Italy

The Ministers of the ELDO member countries having recognised, at the Paris and Bonn Conferences of 1968, the principle of appropriate compensation to Italy for the cancellation of certain important tasks following the change in the programmes decided in 1968, it is agreed that :

I. The total Italian contribution to the budgets of the Organisation until completion of the current programmes (mid-1971) will be fixed

(A) The Australian contribution is the making available of the Woomera range and supporting facilities and technical co-operation based on scientific experience in conducting trials and assessments, all of which is made possible by the development of the entire facility and Australia's substantial expenditure thereon.

(B) To be distributed by common agreement among these four member States.

(C) Approved by the United Kingdom *ad referendum*.

sur la base de la définition visée à l'alinéa (ii) de la Résolution du Conseil ELDO/C(68)32(Final) ;

2. Le Conseil du C.E.C.L.E.S. est invité à approuver le budget de l'exercice 1969 sur la base des propositions présentées au Conseil en décembre 1968 ;

3. Le Conseil du C.E.C.L.E.S. est invité à prendre toutes dispositions utiles, y compris les amendements nécessaires au protocole financier révisé, en vue de déterminer les nouvelles règles selon lesquelles les décisions relatives à la poursuite et à l'achèvement des travaux en cours sur les lanceurs EUROPA I et EUROPA II, ainsi que celles concernant les autres activités de l'organisation, seront désormais prises. Ces nouvelles règles tiendront compte des principes suivants :

(a) L'Australie, l'Italie et le Royaume-Uni déclarent qu'ils n'exerceront pas leurs droits de vote d'une manière qui nuise à l'exécution de la partie dite « complémentaire » du programme en cours. Dans un esprit de pleine coopération avec leurs partenaires, ces trois Etats sont, en conséquence, disposés à accepter que les majorités requises dans le vote des décisions relatives à cette partie du programme soient considérées comme acquises sans leurs voix.

Toutefois, ces Etats ne partageront pas la responsabilité des décisions auxquelles ils n'auront pas pris part.

(b) L'Allemagne, la Belgique, la France et les Pays-Bas déclarent que, en vue de concrétiser leur solidarité, il devra être prévu que les décisions budgétaires concernant l'exécution des travaux relevant de la partie dite « complémentaire » du programme en cours ainsi que, éventuellement, un relèvement de leurs contributions financières qui serait rendu nécessaire par une augmentation du coût global de cette partie du programme, seront prises par un vote unanime de leur part.

4. Le plafond général des contributions des Etats membres sera modifié comme suit par le Conseil :

Etats membres	Plafond général des contributions au programme initial et au programme complémentaire (en M.U.C.)
Australie	— (A)
Italie	57,65
Royaume-Uni	187,93
Allemagne	
Belgique	380,42 (B)
France	
Pays-Bas	
	Total 626,00

5. Les Etats membres rembourseront les taxes perçues pour tous les travaux effectués sur leur territoire pour le compte de l'organisation depuis le 1^{er} novembre 1961. Ces taxes seront considérées comme des recettes supplémentaires de l'organisation (C).

B. DONNE SON ACCORD à la demande de la délégation de l'Allemagne pour que l'allemand devienne langue de l'organisation au même titre que l'anglais et le français.

ANNEXE I

Déclaration de l'Italie

Les ministres des pays membres du C.E.C.L.E.S. ayant reconnu, aux conférences de Paris et Bonn de 1968, le principe d'une compensation appropriée à l'Italie pour l'annulation de certaines tâches importantes à la suite du changement des programmes arrêtés en 1968, il est convenu que :

I. La contribution totale italienne aux budgets de l'organisation jusqu'à achèvement des programmes en cours (mi-1971) sera pla-

(A) La contribution australienne consiste à mettre à la disposition de l'organisation le champ de tir de Woomera, les installations annexes et la coopération technique rendue possible par l'expérience scientifique acquise par l'Australie, au cours des essais effectués en Australie et à l'occasion de l'analyse des résultats de ces essais. L'ensemble de cette contribution est rendue possible par la mise au point de l'installation tout entière et par les dépenses considérables consenties par l'Australie à cet effet.

(B) A répartir d'un commun accord entre ces quatre Etats membres.

(C) Approuvé par le Royaume-Uni *ad referendum*.

at a ceiling amounting to a total of 57.6 MMU. This amount is not susceptible to any increase save under sections II and I.1.3. below.

- II. Italy will decide whether it wishes to participate in studies and experimental work for the future programmes at the rate of 12 % in 1969 and, for the subsequent years, at a rate to be determined ; subject to the condition that the studies and work which will be assigned to Italy will correspond to the above percentage and will have a certain scientific and technological value.

Following this decision :

I.1. *Financial part*

I.1.1. Italy withdraws its reservations on the 1967 and 1968 budgets and pays the contributions due up to the end of 1968 (50.051 MMU) and declares itself ready to vote the budget for 1969 within the limits of an Italian financial contribution of 3.5 MMU.

I.1.2. Italy will reimburse the taxes charged for all work done on its territory. The taxes will be considered as supplementary receipts of the Organisation.

I.1.3. If additional costs resulted from delays or faults attributable to Italian firms in the execution of the initial programme, the rules of the revised Financial Protocol would apply to the Italian participation in these excess costs.

I.2. *Administrative part*

I.2.1. The tasks with which it was entrusted under the initial programme, the manufacture of the F11 and F12 fairings and the TD/B10 task (up to the F12 firing inclusive) will remain assigned to Italy.

I.2.2. For the contracts terminated following the introduction of plan T9, Italy will use its good offices with Italian firms in order to reach an agreement between these firms and ELDO that only work done on the date of termination will be paid for to the firms concerned and the latter will retain ownership of such work, together with material, equipment, etc.

I.2.3. Italy agrees that all work to be performed, in accordance with paragraph I.2.1., over and above the initial programme until 1971, shall be covered by direct contracts with the secretariat ; Italy also undertakes to continue the technical and financial controls effected to date on behalf of the Organisation in the same conditions as previously.

I.2.4. In the same conditions as the other member countries, Italy will respect the time scale of the T9 plan for the work it will perform, notably that indicated in paragraph I.2.1.

I.3. *Legal part*

Italy will not exercise the right to vote in respect of programmes in which it does not participate with financial contributions, except where the deliberations concern also :

- the Organisation of ELDO as a whole or in part ;
- the starting of future programmes ;
- the nature, the amount of its tasks, the procedures and dates of delivery.

The Italian Delegation in the Council will continue to exercise its powers in a spirit of full co-operation with the other partners.

ANNEX II

Declaration by the United Kingdom

The United Kingdom Delegation recalls its wish expressed at the European Space Conference in Bad Godesberg in November 1968 to switch resources from launchers to application satellites, and the statement by its delegate at the meeting of the ELDO Council on 19th-20th December 1968, that the programme represented by plan T9 was a further programme in which the United Kingdom was not interested and to which it was therefore not legally liable to contribute ; it further recalls that, having regard to the view of certain other member States that plan T9 represents a modified version of the programme adopted by member States in July 1966, and the desire of those States to continue to completion

fonnée à un montant total de 57,6 M.U.C. Ce montant n'est susceptible d'aucune augmentation, sauf au titre des alinéas II et I.1.3 ci-dessous.

- II. L'Italie décidera si elle veut participer aux études et travaux expérimentaux pour les programmes futurs, au taux de 12 % en 1969 et, pour les années suivantes, à un taux à définir, à la condition que les études et travaux qui seront confiés à l'Italie soient correspondants au pourcentage ci-dessus et qu'ils soient d'une certaine valeur scientifique et technologique.

A la suite de cette décision :

I.1. Partie financière

I.1.1. L'Italie lève ses réserves sur les budgets 1967 et 1968, paie les contributions dues jusqu'en fin 1968 (50,051 M.U.C.) et se déclare prête à voter le budget de l'exercice 1969 dans les limites d'une contribution financière italienne de 3,5 M.U.C.

I.1.2. L'Italie rembourse les taxes perçues pour tous les travaux effectués sur son territoire. Les taxes seront considérées comme des recettes supplémentaires de l'organisation.

I.1.3. Si des coûts supplémentaires résultent de retards ou de fautes imputables aux firmes italiennes dans l'exécution du programme initial, les règles du protocole financier révisé s'appliqueraient à la participation italienne à ce dépassement.

I.2. Partie administrative

I.2.1. Les prestations dont elle avait la charge au titre du programme initial, la fabrication des coiffes F11 et F12, ainsi que la tâche TD/B10 (jusqu'au tir F12 inclus), resteront confiées à l'Italie.

I.2.2. Pour les contrats résiliés par suite de l'introduction du plan T9, l'Italie interposera ses bons offices auprès des firmes italiennes en vue de parvenir à un accord entre ces firmes et le C.E.C.L.E.S., aux termes duquel seuls les travaux effectués à la date de la résiliation seront payés aux firmes intéressées et ces dernières garderont la propriété de ces travaux, ainsi que des matériels, équipements, etc.

I.2.3. L'Italie accepte que toutes les prestations à fournir conformément au paragraphe I.2.1. ci-dessus, au-delà du programme initial et jusqu'en 1971, soient couvertes par des contrats directs du secrétariat ; elle s'engage également à poursuivre les contrôles tant techniques que financiers qu'elle a effectués jusqu'à présent au bénéfice de l'organisation dans les mêmes conditions qu'auparavant.

I.2.4. Dans les mêmes conditions que les autres Etats membres, l'Italie respecte le calendrier du plan T9 pour les prestations qu'elle aura à fournir, notamment celles indiquées au paragraphe I.2.1.

I.3. Partie juridique

L'Italie n'exerce pas le droit de vote en ce qui concerne les activités auxquelles elle ne participe pas avec contributions financières, excepté les délibérations qui touchent aussi :

- l'organisation du C.E.C.L.E.S. en tout ou partie ;
- la mise en train des programmes futurs ;
- la nature, le montant de ses prestations, les modalités et les termes de livraison.

La délégation italienne au Conseil continuera à exercer ses pouvoirs dans un esprit de pleine coopération avec les autres partenaires.

ANNEXE II

Déclaration du Royaume-Uni

La délégation du Royaume-Uni rappelle le souhait qu'elle a exprimé lors de la Conférence Spatiale Européenne tenue à Bad Godesberg, en novembre 1968, de transférer des ressources des lanceurs aux satellites d'application, ainsi que la déclaration faite par son délégué, lors de la session tenue par le Conseil les 19-20 décembre 1968, aux termes de laquelle le programme correspondant au plan T9 constitue un programme ultérieur auquel le Royaume-Uni n'est pas intéressé et n'est donc pas juridiquement tenu de contribuer ; en outre, étant donné que, de l'avis de certains autres Etats membres, le plan T9 représente une version modifiée du programme adopté par les Etats membres en juillet 1966 et que ces Etats

the development of the ELDO launcher, it has offered to pay contributions from 1st January 1969 onwards not exceeding 24 MMU, i.e. 10 million pounds sterling¹ towards the cost of a programme represented by plan T9.

On the understanding that accordingly the contributions of the United Kingdom from 1st January 1969 onwards will not exceed a total of 24 MMU, i.e. 10 million pounds sterling¹, the United Kingdom Delegation wishes to state its position with regard to the current programme and the other activities of the Organisation :

- (1) The United Kingdom will vote the ELDO budget for 1969 and will participate on the basis of the target plan annexed to the draft budget, in the work planned under the current programme for the year 1969 (and in particular in the F8 and F9 firings).
- (2) After 1st January 1970, the balance of the United Kingdom contribution of 24 MMU, i.e. 10 million pounds sterling¹ remaining to be paid will be distributed among the various parts of the budget on a basis to be agreed with the other member States.
- (3) The United Kingdom will carry out the work with which it has been entrusted under the current programme up to the F12 firing inclusive. With regard to the supply of Blue Streaks, the United Kingdom confirms the statement which it made on 11th November 1968 at the ELDO Ministerial Conference in Bonn.

The United Kingdom Government undertakes to make every endeavour to ensure that the time scale of the target plan will be respected by firms in the United Kingdom. The United Kingdom Government will make every endeavour to ensure that firms in the United Kingdom execute the contracts for which they are responsible in conformity with the procedures and prac-

1. During the Conference, the United Kingdom Delegation offered to raise this figure to 26.4 MMU, i.e. 11 million pounds sterling, this proposal having been made on the assumption that the reimbursement of taxes would be made in accordance with the provisions of paragraph (4) of its declaration.

tices currently established, notably with regard to technical controls, spares, and the necessary general documentation.

The United Kingdom Government also undertakes to continue both the technical and financial controls which it has effected to date for the Organisation, under the same conditions as previously.

- (4) In accordance with the provisions of the Privileges and Immunities Protocol, the United Kingdom Government will continue to reimburse taxes charged on all work done on its territory on behalf of the Organisation since 1st November 1961, and expects that other member States will do the same. It accepts that reimbursements of taxes paid by the Organisation after 1st January 1967 shall be regarded as supplementary receipts of the Organisation if this solution is also accepted by the other member States.
- (5) If agreement is reached at the present Conference consistent with the United Kingdom position as set out in this Declaration, the United Kingdom Government will notify the President of the European Space Conference before 1st May 1969 that it withdraws its reservations on ESC Resolutions No. 1 (Chapters II and III), No. 4 and No. 5 of 14th November 1968.

Source : Appendix to ELDO Press Communiqué CP(69)2, 18th April 1969.

30. Joint communiqué issued by the United States and the Soviet Union following talks on the peaceful uses of nuclear explosions, Vienna

16th April 1969

The Soviet-United States technical discussions on peaceful uses of nuclear explosions took place in Vienna from 14th to 16th April 1969.

Soviet participants included Academician Federov, First Deputy Chairman of the State Committee on Atomic Energy Morokhov, Messrs. Kedrovskiy, Israel Dodionov, Grinewskiy and Gutkov.

souhaitent poursuivre l'achèvement du programme de mise au point du lanceur du C.E.C.L.E.S., la délégation rappelle qu'elle a proposé de verser, à compter du 1^{er} janvier 1969, des contributions d'un montant maximum de 24 M.U.C., soit 10 millions de livres sterling¹, à titre de participation au coût d'un programme correspondant au plan T9.

Etant entendu qu'en conséquence, les contributions à verser par le Royaume-Uni à compter du 1^{er} janvier 1969 ne dépasseront pas un total de 24 M.U.C., soit 10 millions de livres sterling¹, la délégation du Royaume-Uni tient à préciser sa position à l'égard du programme en cours et des autres activités de l'organisation :

- (1) Le Royaume-Uni votera le budget du C.E.C.L.E.S. pour 1969 et participera, sur la base du plan-objectif annexé au projet de budget, aux travaux prévus pour le programme en cours au titre de l'année 1969 (et en particulier aux tirs F8 et F9).
- (2) Après le 1^{er} janvier 1970, la contribution du Royaume-Uni restant à verser sur les 24 M.U.C., soit 10 millions de livres sterling¹, sera ventilée entre les diverses parties du budget, sur une base à convenir avec les autres Etats membres.
- (3) Le Royaume-Uni exécutera les prestations dont il avait la charge au titre du programme en cours jusqu'au tir F12 inclus. En ce qui concerne la fourniture des Blue Streak, le Royaume-Uni confirme la déclaration qu'il a faite le 11 novembre 1968 lors de la Conférence des Ministres du C.E.C.L.E.S. à Bonn.

Le gouvernement du Royaume-Uni s'engage à mettre tout en œuvre pour que le calendrier du plan-objectif soit respecté par les industriels du Royaume-Uni. Le gouvernement du Royaume-Uni veillera de son mieux à ce que les industriels du Royaume-Uni exécutent les contrats dont ils sont responsables conformément aux procédures et pratiques actuellement établies, notamment en ce qui con-

cerne les contrôles techniques, les rechanges et la documentation générale nécessaire.

Le gouvernement du Royaume-Uni s'engage également à poursuivre les contrôles, tant techniques que financiers, qu'il a effectués jusqu'à présent au bénéfice de l'Organisation, dans les mêmes conditions qu'auparavant.

- (4) Conformément aux dispositions du Protocole sur les priviléges et immunités, le gouvernement du Royaume-Uni continuera de rembourser les taxes perçues pour tous les travaux effectués sur son territoire pour le compte de l'organisation depuis le 1^{er} novembre 1961, et il exprime l'espoir que les autres Etats membres agiront de même.
- (5) Il accepte que les remboursements des taxes versées par l'organisation après le 1^{er} janvier 1967 soient considérés comme des recettes supplémentaires de l'organisation si cette solution est également acceptée par les autres Etats membres.
- (6) Si la présente conférence permet de réaliser un accord compatible avec la position du Royaume-Uni, telle qu'elle est définie dans la présente déclaration, le gouvernement du Royaume-Uni fera connaître, avant le 1^{er} mai 1969, au président de la Conférence Spatiale Européenne, qu'il lève ses réserves sur les Résolutions de la C.S.E. n° 1 (chapitres II et III), n° 4 et n° 5 en date du 14 novembre 1968.

Source : Appendice au communiqué de presse C.E.C.L.E.S. CP(69) 2, 18 avril 1969.

30. Communiqué commun publié à l'issue des entretiens américano-soviétiques sur l'utilisation des explosions nucléaires à des fins pacifiques à Vienne

16 avril 1969

Les entretiens américano-soviétiques sur l'utilisation des explosions nucléaires à des fins pacifiques se sont déroulés à Vienne du 14 au 16 avril 1969.

La délégation soviétique comprenait l'académicien Federov, le premier président adjoint du Comité national de l'énergie atomique Morokhov, et MM. Kedrovski, Israel Dodionov, Grinewski et Gutkov.

1. Pendant la conférence, la délégation du Royaume-Uni a proposé de porter ce chiffre à 26,4 M.U.C., soit 11 millions de livres sterling, cette proposition ayant été faite en supposant que le remboursement des taxes serait effectué conformément aux dispositions du paragraphe IV de sa déclaration.

United States participants included United States Atomic Energy Commissioner G.F. Tape, Messrs. R.E. Batzel, A. Holzer, J.S. Kelly, J. Rosen, H. Scoville, N. Sievering and G.C. Werth.

The parties were of the view that underground nuclear explosions may be successfully used in the not so far off future to stimulate oil and gas production and to create underground cavities. It may also be technically feasible to use them in earth-moving work for the construction of water reservoirs in arid areas, to dig canals and in removing the upper earth layer in surface mining, etc.

Although the economics will vary from project to project, the use of nuclear explosions for these purposes is promising and would permit operations under conditions where conventional methods are either impossible or impracticable. Provided that certain requirements are met, the present state of technology will make it possible to carry out underground explosions fully meeting national or generally accepted international safety standards for the protection of the public from radiation.

Both delegations concluded that the exchange of views on the status of this technology was very useful and the experts deem it desirable to have additional technical exchanges. Although these talks were not concerned with how peaceful nuclear explosion benefits are to be provided, pursuant to Article 5 of the non-proliferation treaty, the parties considered these talks very timely in the light of this provision of the non-proliferation treaty, which ensures that potential benefits from any peaceful applications of nuclear explosions will be made available to the non-nuclear weapon States adhering to the treaty.

Source : Daily Radio Bulletin of the United States Embassy, Paris, No. 74, 17th April 1969.

31. Interview with Mr. Rey, President of the Commission of the European Communities, on Europe No. 1

17th April 1969

(Extracts)

.....

To judge the situation, we need a landmark, and for this I propose taking the beginning of the present crisis in Europe, that is to say 19th December 1967, when our governments were profoundly divided in the Council of Ministers over a fundamental political problem, that of enlarging the Community and whether or not negotiations should be started with Britain and other European countries. This crisis has not been solved and I think I am right in saying that it is poisoning the atmosphere of Europe. There is no need for me to tell you how it has evolved. Everyone knows that the latest aspect of the crisis is a quarrel which started over lunch between an illustrious Head of State and a great ambassador, and that this quarrel which took place at the beginning of February has not yet been settled. We are therefore in the midst of a crisis in this field ; this is a fact. During this time — here is my landmark — the Community has continued to make a great deal of very important progress. During the crisis, the customs union was achieved, in July 1968, and the last major customs regulations were adopted so that our agricultural policy works. Since then, my colleague Colonna obtained the decisions he needed for customs regulations, and Jean-François Deniau convinced the Council that it should adopt the regulations on trade policy, and heaven knows how difficult that was. In the external field, we have completed the first stage of the negotiations with Morocco and Tunisia. Barely two weeks ago, with the Moroccan and Tunisian Prime Ministers, we signed two agreements of association with these two countries. We have started trade negotiations with Yugoslavia. We are in the midst of negotiating the renewal of the Yaoundé Convention with the eighteen African States. All this evidence of the activity, development and progress of the Community indicates that the Community, despite its difficulties, is continuing to advance at a really vigorous rate, which makes me think that the forces which are pushing our member States towards unity are greater than any forces that might oppose it.

Du côté américain, la délégation comprenait le Commissaire à l'énergie atomique, M. G.F. Tape, et MM. R.E. Batzel, A. Holzer, J.S. Kelly, J. Rosen, H. Scoville, N. Sievering et G.C. Werth.

Les deux parties ont été d'avis que les explosions nucléaires souterraines pourraient être utilisées avec succès dans un avenir pas trop éloigné pour stimuler la production de pétrole et de gaz, et créer des cavités souterraines. Il serait aussi techniquement possible d'utiliser ces explosions pour les déplacements de terrain en vue de la construction de réservoirs d'eau dans des régions arides, du percement de canaux et de la suppression des couches supérieures de terre dans les mines à ciel ouvert, etc.

Bien que la rentabilité économique doive varier de projet en projet, l'utilisation d'explosions nucléaires à ces fins est prometteuse et permettrait de procéder à des travaux qui seraient impossibles ou impraticables au moyen de méthodes classiques. Si certaines conditions sont respectées, l'état actuel de la technologie permettra de procéder à des explosions nucléaires souterraines qui répondent entièrement aux normes de sécurité nationales ou internationales pour la protection humaine contre les radiations.

Les deux délégations ont conclu que l'échange de vues sur l'état actuel de cette technologie était très utile et les experts estiment souhaitable que des échanges techniques se poursuivent. Bien que ces conversations n'aient pas porté sur la façon dont les bénéfices des explosions nucléaires à des fins pacifiques pourront être fournis, conformément à l'article 5 du traité de non-prolifération, les parties ont considéré ces discussions comme très actuelles à la lumière de la disposition du traité de non-prolifération qui prévoit d'assurer les bénéfices possibles de toutes les applications pacifiques des explosions nucléaires aux pays signataires non dotés d'armes atomiques.

Source : Ambassade des Etats-Unis, Paris, Daily Radio Bulletin n° 74, 17 avril 1969 (Traduction U.E.O.).

31. Interview accordée par M. Rey, Président de la Commission des Communautés européennes, à Europe N° 1

17 avril 1969

(Extraits)

Mais il me semble que, si on veut juger cette situation, il faut prendre un point de repère. Moi, je vous propose comme point de repère, pour ne pas parler d'événements planétaires, le début de la crise que nous connaissons maintenant en Europe, début qui se situe au 19 décembre 1967 exactement. C'est ce jour-là que nos gouvernements, au sein du Conseil de Ministres, se sont divisés profondément sur un problème politique fondamental, celui de l'élargissement de la Communauté, sur le point de savoir si on commencerait ou non une négociation avec l'Angleterre et avec d'autres pays européens. Cette crise n'est pas résolue et elle empoisonne — je crois que le mot est vrai — l'atmosphère en Europe. Je n'ai pas besoin de raconter, car nos auditeurs le savent, comment elle a évolué. Chacun sait que le dernier aspect de cette crise est une querelle née à l'occasion d'un déjeuner — ce n'était pas un petit déjeuner — entre un illustre Chef d'Etat et un grand ambassadeur, et que cette querelle du début de février n'a pas encore trouvé de solution aujourd'hui. Nous sommes donc en crise dans ce domaine ; c'est un fait. Pendant ce temps-là — voilà mon point de repère — la Communauté a continué à accomplir toute une série de progrès très importants. C'est pendant cette crise qu'elle a achevé son union douanière, en juillet 1968, et qu'elle a réussi à adopter ses derniers grands règlements douaniers, de façon que notre politique agricole fonctionne. C'est depuis lors que mon collègue Colonna a obtenu les décisions dont il avait besoin en matière de réglementation douanière, et que Jean-François Deniau a convaincu le Conseil d'adopter les réglementations sur la politique commerciale, et Dieu sait si cela a été difficile. Dans le domaine extérieur, nous avons achevé la première phase de négociations avec le Maroc et la Tunisie. Avec les présidents du conseil de Tunis et de Rabat, nous avons signé, il y a deux semaines à peine, les deux accords d'association avec ces deux pays. Nous avons commencé la négociation commerciale avec la Yougoslavie. Nous sommes en pleine négociation de renouvellement de la convention de Yaoundé avec les dix-huit Etats africains. Tous ces témoignages de l'activité, du développement et du progrès de la Communauté indiquent que la Communauté, en dépit de ses difficultés, continue à progresser à un rythme vraiment vigoureux, ce qui me permet de penser que les forces qui poussent nos Etats membres vers leur unification sont plus grandes que les forces qui pourraient y résister.

I do not need to describe the crisis in France: you certainly know it better than I do. In May and June the French Government was faced with the problem of whether it would be able to agree to the customs union being completed prematurely, that is to say on 1st July 1968, whereas the date fixed in the treaty was the end of 1969. There were fears that the French Government, which is in the grip of considerable economic difficulties, might ask its partners not to keep to the date of 1st July 1968 but on the contrary to postpone completion of the customs union until the end of 1969. It is most striking to see that France did not do so. Mr. Couve de Murville and Mr. Debré — not to mention the Head of State — took the responsibility of agreeing that the date of 1st July 1968 be respected ; they merely asked to be allowed a number of temporary safeguards, for a period of six months up to the end of 1968, and this was discussed at length by our Commission on the one hand and the French Government and the Council on the other since, according to the treaty, our Commission has to give its opinion, authorising certain things and refusing others. Agreement was reached and the safeguards accepted for six months ; the French Government revoked them all on the agreed date except for one small detail concerning the bank rate, a small matter which we are still discussing but which is in any event of minor importance.

It can therefore be seen — to go back to my earlier remark — that the forces urging our governments, even in time of difficulty or crisis, to respect Community procedures on the one hand and the forces which are urging them towards the customs union on the other, i.e. the building of the Common Market, have proved stronger than the opposing forces, even when faced with a serious crisis. This is true from the economic point of view. Is it true from the monetary point of view ? Considerable progress was made in 1964, the new methods adopted worked very well in 1967, but they worked less well in 1968. It was in 1964 that for the first time the Council of Ministers, at the request of my French colleague, Robert Marjolin, then Vice-President — who played a big part here — decided to adopt procedure for close consultations on monetary questions. These consultations took place in 1964, when Italy was suffering from an economic crisis which it has fortunately

overcome. They worked very well in 1967, at the time of the crisis of the pound. But it must be stated frankly that they did not work so well during the dollar crisis in the spring and the crisis of the French franc in the autumn of 1968. We therefore thought the time had come to pass on to another stage and my colleague, Vice-President Raymond Barre, who is as you know an expert in such problems and who replaced Robert Marjolin, proposed — and we agreed — suggesting to our governments, in the form of an official proposal, new machinery for monetary solidarity, closer than that at present in force. The Barre proposal is before the Council, it is being discussed by the governors of central banks and the Monetary Committee and, so far, the attitude of the Ministers of Finance — since it is they who in the long run will have to decide — is quite favourable. I do not feel we shall have much trouble in obtaining a decision on these measures by the end of the year. There is of course no question of a common European currency as yet ; we are quite clearly still a long way from that. In this organisation, moreover, we believe rightly or wrongly that the common currency will crown the economic union ; it cannot precede it. I know this is sometimes talked about in France and also in Germany. Mr. Giscard d'Estaing has made suggestions and the President of the German Chambers of Commerce has also spoken to us on this matter.

On the whole, we nevertheless believe, like the governors of the central banks, that it would not be easy to make a European currency work if it covered general economic policies which were still too divergent. We therefore believe that the harmonisation of general economic policies will lead to monetary union. But we are quite convinced that we are moving in this direction.

.....

Source : Europe No. 1 (WEU translation).

La France traverse une crise que je n'ai pas besoin de décrire ; vous la connaissez certainement mieux que moi. En mai et en juin se pose au gouvernement français le problème de savoir s'il va être en mesure d'accepter que l'achèvement de l'union douanière intervienne à la date accélérée, qui est celle du 1^{er} juillet 1968, alors que la date fixée dans le traité est la fin de l'année 1969. La crainte a été parfois émise que le gouvernement français, en proie à de considérables difficultés économiques, ne demande à ses partenaires de ne pas maintenir la date du 1^{er} juillet 1968 et, au contraire, de reporter la fin de l'union douanière au terme de l'année 1969. Il est très frappant de voir que la France ne l'a pas fait. M. Couve de Murville, M. Debré — sans parler du Chef de l'Etat — ont pris la responsabilité d'accepter que la date du 1^{er} juillet 1968 soit respectée ; ils ont seulement demandé la faculté de prendre un certain nombre de mesures de sauvegarde temporaires, pour une période de six mois s'étendant jusqu'à la fin de l'année 1968, ce qui a fait l'objet de grandes discussions entre notre Commission, d'une part, le gouvernement français et le Conseil, d'autre part, puisque, d'après le traité, notre Commission devait se prononcer, autoriser certaines choses et en refuser d'autres. On s'est accordé, les mesures de sauvegarde ont été prises pour six mois ; le gouvernement français les a rapportées entièrement à la date qui était convenue, sauf une, un détail sur le taux d'escompte, petite affaire sur laquelle nous sommes encore en discussion mais qui, de toute évidence, est une affaire mineure.

Nous pouvons donc constater — je reviens à la remarque que je faisais tout à l'heure — que les forces qui poussent nos gouvernements, même en difficulté ou en crise, à respecter les procédures communautaires, d'une part, et, d'autre part, les forces qui poussent à l'union douanière, c'est-à-dire à la construction du Marché commun, se sont montrées, même en présence d'une crise grave, plus fortes que celles qui pouvaient agir en sens inverse. C'est vrai du point de vue économique. Est-ce vrai du point de vue monétaire ? On a fait de très sérieux progrès en 1964, les nouvelles méthodes adoptées ont très bien fonctionné en 1967, elles ont moins bien fonctionné en 1968. C'est en 1964 que, pour la première fois, le Conseil de Ministres, à la demande de mon collègue français, Robert Marjolin, Vice-Président de l'époque — qui a joué un grand rôle parmi nous — a décidé d'adopter une série de procédures, de consultations serrées en matière monétaire. Ces consultations ont eu lieu en 1964,

au moment où l'Italie traversait une crise économique qu'elle a heureusement surmontée. Elles ont très bien fonctionné en 1967, au moment de la crise de la livre sterling. Elles ont moins bien fonctionné, disons-le franchement, au moment de la crise du dollar, au printemps, et de la crise du franc français, à l'automne 1968. C'est pourquoi nous avons pensé que le moment était venu de franchir une nouvelle étape et que mon collègue, le vice-président Raymond Barre, qui, vous le savez, est un spécialiste de ces problèmes et qui a succédé à Robert Marjolin, nous a proposé — ce que nous avons accepté — de suggérer à nos gouvernements, sous la forme d'une proposition officielle, de nouveaux mécanismes de solidarité monétaire, plus étroits que ceux qui fonctionnent actuellement. La proposition Barre se trouve sur la table du Conseil, elle est discutée par les gouvernements des banques centrales ainsi que par le Comité monétaire et, jusqu'à présent, l'approche des ministres des finances — car c'est eux, en définitive, qui devront décider — est assez favorable. Je n'ai pas l'impression que nous aurons beaucoup de peine à faire décider ces mesures d'ici à la fin de l'année. Disons-le tout de suite, ce n'est pas encore une monnaie européenne commune ; nous en sommes encore loin, cela me paraît tout à fait clair. Dans cette maison, du reste, nous croyons, à tort ou à raison, que la monnaie commune ne sera que le couronnement de l'union économique et qu'elle ne peut pas, au contraire, en être le préalable. Je sais que cela peut se discuter parfois en France et que cela se discute aussi en Allemagne. M. Giscard d'Estaing a fait des suggestions, le président des chambres de commerce allemandes nous a également fait des remarques à ce sujet.

Dans l'ensemble, nous croyons tout de même, avec les gouverneurs des banques centrales, qu'il ne serait pas facile de faire fonctionner une monnaie européenne si elle recouvrailt des politiques économiques générales encore trop distantes les unes des autres. Nous croyons donc que c'est le rapprochement des politiques économiques générales qui permettra l'union monétaire. Mais nous sommes bien convaincus que nous sommes lancés dans cette direction.

.....

Source : Europe n° 1.

32. Results of the French referendum**27th April 1969**

Electorate	28,656,494
Abstentions	5,565,475
%	19.42
Number of votes cast	23,091,019
%	80.57
Blank or spoiled papers	632,131
%	2.20
Valid votes	22,458,888
Ayes	10,515,655
Noes	11,943,233
% of electorate	
Ayes	36.69
Noes	41.67
% of votes cast	
Ayes	46.82
Noes	53.17

*Source : Le Monde, 29th April 1969.***33. Declaration on Europe by the Government of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and the Government of the Republic of Italy****28th April 1969**

In the firm belief that their future and the future of Europe are indissolubly linked ; that only a united Europe can make its due contribution to peace, prosperity and international co-operation and can, at the same time, provide the necessary framework for the fulfilment of their common destiny ; and that therefore no effort must be spared to give a new impetus to achieve European unity, Britain and Italy have agreed their European policy as follows :

The economic and political integration of Europe are both essential. As experience has

shown, neither can go forward without the other.

The European Communities remain the basis for European unity. The treaties establishing these Communities provide for the accession of other European countries. If the Communities are to develop, they must be enlarged. The enlargement of the Communities would not alter their nature, but rather would ensure their fulfilment. In this way, Europe will be able to make even stronger its outward-looking traditions and increase its efforts for the developing countries. The policy of the British and Italian Governments is to work for these aims, and to avoid enlargement becoming more difficult. At the same time, they agree to consult and to intensify the exchange of all relevant information.

The political development of Europe requires that all member countries of an enlarged community shall be able to play a full part. Europe must be firmly based on democratic institutions, and the European Communities should be sustained by an elected parliament, as provided for in the Treaty of Rome. The rôle of the present European assemblies must be enhanced.

Europe must increasingly develop a common foreign policy so that she can act with growing effectiveness in international affairs. A first step towards the harmonisation of the various foreign policies has been taken in WEU ; this initiative must be pursued and intensified. Within the Atlantic Alliance, in order to enhance its function of guaranteeing security and stability, and within the other organisations to which we belong, the development of a European identity is a positive step in the process which is intended to lead to the creation of a united Europe, better able to work towards détente and to put in practice concrete measures of disarmament aimed at furthering the establishment of a just peace.

Meanwhile, every path that would make European integration easier should be pursued, at every level and in all fields where progress is possible. Among these fields, particular importance will attach to progress in monetary matters, technology, the peaceful uses of nuclear energy and cultural co-operation.

32. Résultats du référendum français

27 avril 1969

Inscrits	28.656.494
Abstentions	5.565.475
%	19,42
Votants	23.091.019
%	80,57
Blancs ou nuls	632.131
%	2,20
Suffrages exprimés	22.458.888
Oui	10.515.655
Non	11.943.233
% par rapport aux inscrits	
Oui	36,69
Non	41,67
% par rapport aux suffrages exprimés	
Oui	46,82
Non	53,17

Source : *Le Monde*, 29 avril 1969.**33. Déclaration sur l'Europe du gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord, et du gouvernement de la République Italienne**

28 avril 1969

Fermement convaincues que leur avenir et l'avenir de l'Europe sont indissolublement liés, que seule une Europe unie peut apporter toute sa contribution à la paix, à la prospérité et à la coopération internationale et peut, en même temps, fournir le cadre nécessaire pour l'accomplissement de leur destinée commune, et que par conséquent aucun effort ne doit être épargné pour donner un nouvel élan à la réalisation de l'unité européenne, la Grande-Bretagne et l'Italie sont convenues de leur politique européenne comme suit :

L'intégration économique et politique de l'Europe est essentielle sur les deux plans. Comme

l'expérience l'a montré, l'une ne peut se faire sans l'autre.

Les Communautés européennes demeurent la base de l'unité européenne. Les traités établissant ces communautés prévoient l'accession d'autres pays européens. Pour que les Communautés se développent, elles doivent être élargies. L'élargissement des Communautés ne modifierait pas leur nature, mais assurerait au contraire leur accomplissement. De cette manière, l'Europe pourra accentuer encore son attitude de continent traditionnellement tourné vers l'extérieur et accroître ses efforts pour les pays en voie de développement. La politique des gouvernements britannique et italien consiste à œuvrer pour ces buts et à éviter que l'élargissement ne devienne plus difficile. En même temps, ils sont d'accord pour se consulter et intensifier l'échange de toutes informations utiles.

Le développement politique de l'Europe exige que tous les pays membres d'une communauté élargie puissent assumer pleinement leur rôle. L'Europe doit être solidement basée sur des institutions démocratiques et les Communautés européennes devraient être complétées par un parlement élu, comme il est prévu dans le Traité de Rome. Le rôle des assemblées européennes actuelles doit être renforcé.

L'Europe doit de plus en plus élaborer une politique étrangère commune, afin de pouvoir agir avec une efficacité croissante dans les affaires internationales. Un premier pas en direction de l'harmonisation des diverses politiques étrangères a été fait à l'U.E.O. ; cette initiative doit être poursuivie et intensifiée. Au sein de l'Alliance atlantique, afin de renforcer sa fonction consistant à garantir la sécurité et la stabilité, et au sein des autres organisations dont nous faisons partie, le développement d'une identité européenne est un pas positif dans le processus qui est destiné à conduire à la création d'une Europe unie, mieux à même d'œuvrer pour la détente et de mettre en pratique des mesures concrètes de désarmement visant à favoriser l'établissement d'une juste paix.

Entre-temps, toutes les voies qui faciliteraient l'intégration européenne devraient être poursuivies, à tous les échelons et dans tous les domaines où le progrès est possible. Parmi ces domaines, une importance particulière s'attachera au progrès dans les questions monétaires, la technologie, les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et la coopération culturelle.

An essential condition for the development of a united and democratic Europe is the full participation of the younger generation. Their future will depend on the contribution which their energy and intelligence can bring to the unity of our continent.

Britain and Italy believe the common interests of our continent, its security and its prosperity, demand union. They reaffirm their determination to work for this aim, together with those other European governments which share their ideals and goals.

Source : London Press Service III /69, 28th April 1969.

34. Finnish Government memorandum on the convening of a European security conference

5th May 1969

(Extracts)

The Government of the Soviet Union approached recently the governments of European countries in the matter of the arrangement of a European security conference and of its preparations. This proposal concerning a special preparatory meeting was extended to the Government of Finland on 8th April 1969.

The Government of Finland has on several occasions stated that Finland considers a well prepared conference on European security problems useful. The Government of Finland considers well-founded the view of the Soviet Union that such a conference should be convened without any preliminary conditions. The participants should have the right to present their views and to make their proposals on European questions.

...At the Foreign Ministers' meeting of Finland, Denmark, Iceland, Norway and Sweden, held in Copenhagen on 23rd and 24th April 1969, a joint position was defined according to which "preconditions for conferences on security problems are that they should be well prepared, that they should be timed so as to offer prospects of positive results, and that all States, whose participation is necessary for achieving a solution to European security problems, should be given opportunities to take part in the discussions."

... The Government of Finland considers that the preparations for the conference should begin through consultations between the governments concerned and, after the necessary conditions exist, a preparatory meeting for consideration of the questions connected with the arrangement of the conference could be convened.

... the Government of Finland is willing to act as the host for the security conference as well as for the preparatory meeting provided that the governments concerned consider this as appropriate.

The Government of Finland will send this memorandum to the Governments of all European States, to those of East and West Germany and to the Governments of the United States of America and Canada...

Source : Finnish Embassy, London.

35. Speech by Mr. Wilson, British Prime Minister, on the twentieth anniversary of the Council of Europe, London

5th May 1969

(Extracts)

... When we in this country think about Europe and about European unity, we do so not only in the context of the broad co-operation for which the Council of Europe provides a framework but also in the specific context of our own application to join the European Communities.

The policy of Her Majesty's Government remains firmly based on our application for full membership of the European Communities. Our determination to join the Communities did not weaken in the face of the delay in opening negotiations on our application, negotiations which the European Commission recommended should start over eighteen months ago. And it certainly will not weaken now. Whatever the frustrations and disappointments we have had to suffer, our determination has been strengthened by the support which our policy has found in the rest of Europe. In a different sense it has been reinforced by the events of the last year. When Parliament was recalled last August to debate Czechoslovakia, both Your Majesty's

Une des conditions essentielles pour le développement d'une Europe unie et démocratique est la pleine participation de la jeune génération. Son avenir dépendra de la contribution que son énergie et son intelligence peuvent apporter à l'unité de notre continent.

La Grande-Bretagne et l'Italie estiment que les intérêts communs de notre continent, sa sécurité et sa prospérité exigent l'union. Elles réaffirment leur détermination d'œuvrer à cette fin, de concert avec les autres gouvernements européens qui partagent leurs idéaux et leurs buts.

Source : Ambassade de Grande-Bretagne, Paris, Textes et Déclarations, n° 12, 28 avril 1969.

34. Mémorandum du gouvernement finlandais concernant la convocation d'une conférence sur la sécurité européenne

5 mai 1969

(*Extraits*)

Le gouvernement de l'Union Soviétique s'est récemment adressé aux gouvernements des pays européens au sujet d'une conférence de sécurité européenne et de sa préparation. Une proposition concernant une réunion préparatoire spéciale fut transmise au gouvernement de Finlande le 8 avril 1969.

Le gouvernement de Finlande a fait savoir, à plusieurs reprises, que la Finlande estime utile que soit organisée une conférence soigneusement préparée sur les questions de la sécurité européenne. Le gouvernement de Finlande trouve bien fondée l'opinion de l'Union Soviétique selon laquelle la convocation d'une telle conférence devrait signifier que des conditions préalables ne soient pas demandées...

... Au cours de la réunion des ministres des affaires étrangères de Finlande, du Danemark, de l'Islande, de Norvège et de Suède, qui eut lieu à Copenhague les 23-24 avril 1969, fut définie la position commune, suivant laquelle « la condition de l'organisation des conférences sur les questions de sécurité est de les préparer soigneusement et, d'autre part, de choisir leur date de telle façon que l'on puisse espérer arriver à des résultats positifs, ainsi que de donner à tous les Etats, dont la participation est indispensable à la solution des problèmes de la sécurité européenne, la possibilité de prendre part aux négociations ».

... Le gouvernement de Finlande estime qu'il faudrait commencer le travail préparatoire de la conférence par une consultation des gouvernements concernés et, après avoir établi des conditions suffisantes, il faudrait convoquer une réunion sur les questions relatives à l'organisation de la conférence.

... Le gouvernement de Finlande est prêt à proposer la Finlande comme pays hôte de la conférence en question, ainsi que comme celui de la réunion sur les questions relatives à l'organisation de cette conférence, si les gouvernements concernés le jugent approprié.

Le gouvernement de Finlande transmettra ce mémorandum à tous les gouvernements des Etats européens, aux gouvernements de l'Allemagne de l'Est et de l'Allemagne de l'Ouest, ainsi qu'aux gouvernements des Etats-Unis et du Canada...

Source : Ambassade de Finlande, Paris.

35. Discours prononcé par M. Wilson, Premier ministre britannique, à l'occasion du vingtième anniversaire du Conseil de l'Europe à Londres

5 mai 1969

(*Extraits*)

... Quand, dans notre pays, nous pensons à l'Europe et à l'unité européenne, nous ne le faisons pas seulement dans le contexte de la large coopération pour laquelle le Conseil de l'Europe fournit un cadre, mais aussi dans le contexte spécifique de notre propre candidature aux Communautés européennes.

La politique du gouvernement de Sa Majesté reste fermement basée sur notre demande d'adhésion pleine et entière aux Communautés européennes. Notre résolution d'entrer dans les Communautés n'a pas faibli en dépit du retard apporté à l'ouverture des négociations sur notre candidature, négociations qui, selon la recommandation de la Commission européenne, auraient dû s'engager il y a plus de dix-huit mois. Et ce n'est certes pas maintenant qu'elle va faiblir. Quelles que soient les frustrations et les déceptions que nous avons dû subir, elle a été renforcée par le soutien que notre politique a trouvé dans le reste de l'Europe. Dans un sens différent, elle a été fortifiée par les événements de l'année dernière. Lorsque le parlement a été rappelé en août dernier

Foreign Secretary and I stressed the two main lessons which those tragic events underlined — first, the need for vigilance and strength in the Western Alliance ; second, the added urgency of promoting unity in Europe. Not because of events in Europe only, but because — as the continuing crisis in the Middle East brings home to us — Europe needs to speak with a more united voice in the affairs of the wider world.

Europe must be strong. In the long run, our continued prosperity, and Europe's place in the forefront of scientific and technical progress, depends on pooling our resources. Europe has much to gain for herself through unity, and much to give to the rest of the world. United, Europe can play a fully effective part in helping to make the world a more prosperous and safer place ; to solve the interdependent problems of world poverty and conflicting ideologies ; and to achieve a durable and just settlement of outstanding differences between East and West.

... No single country can cut herself off from the rest and hope to maintain her prosperity or even her stability regardless of her neighbours' difficulties. Still less can any European country pursue the vain thought of profiting by her neighbours' difficulties. In a European sense, as in a world sense, we are all members one of another. And yet Europe has still to reap the fruits of unity, the benefits of a single market, particularly for the industries of the future which can no longer be sustained on a national basis, and the political benefits which I have already described.

Source : Forward in Europe, February 1969.

**36. Programme of work adopted by the Council of the European Communities,
Luxembourg**

12th May 1969

1. SECTION ONE

Priority actions which should be completed before 31st December 1969

Heading one

Actions arising from the treaties

A. Actions arising from the EEC Treaty

The major essential actions concern the following spheres :

- freedom of movement and of establishment and freedom to supply services ;
- adjustment of monopolies ;
- completion of common trading policy ;
- additional measures to be taken in agriculture ;
- other actions (transport).

(a) Freedom of movement and establishment and freedom to supply services

Reference should be made to Commission documents for what has been done and has still to be achieved in these sectors.

(b) Adjustment of monopolies

Major responsibility in this sphere falls to the States. The Commission nevertheless proposes, in application of Article 37, to present the recommendations which still remain necessary in this field to the member States.

(c) Trading policy

Definite progress has been made towards bringing together the conditions necessary for the implementing of a common policy in the sphere of foreign trade (Article 11) :

- with regard to the member countries of GATT, because of the effect of the most-favoured nation clause and the multilateral negotiations which have taken place with these countries ;
- with regard to the developing countries, because of the associations and the common attitude adopted towards the implementing of a system of generalised preferences.

Moreover, the regulations concerning imports from third countries into the Community are to a great extent unified because of the setting up of the common external tariff and agricultural settlements.

Lacunae in fact remain above all :

- in the field of relations with State-trading countries, although agricultural imports from these countries are already subject to common rules ;

pour débattre de la Tchécoslovaquie, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de Sa Majesté et moi-même avons souligné les deux principales leçons que ces événements tragiques mettaient en relief : en premier lieu, la nécessité de rester vigilants et forts dans l'Alliance atlantique ; en second lieu, l'urgence accrue d'une action en vue de promouvoir l'unité et surtout l'unité politique, en Europe. Non pas seulement à cause des événements en Europe, mais parce que, comme la persistance de la crise au Moyen-Orient nous le montre bien, il faut que l'Europe parle plus à l'unisson dans les affaires du monde.

L'Europe doit être forte. A longue échéance, le maintien de notre prospérité et la place de l'Europe à l'avant-garde du progrès scientifique et technique dépendent de la mise en commun de nos ressources. L'Europe a beaucoup à gagner pour elle-même en s'unissant, et beaucoup à donner au reste du monde. Unie, l'Europe peut jouer un rôle pleinement efficace en contribuant à la prospérité et à la sécurité mondiales, à la solution des problèmes interdépendants de la misère dans le monde et des conflits idéologiques, et à un règlement durable et juste des divergences qui subsistent entre l'Est et l'Ouest.

... Aucun pays ne peut se couper des autres et espérer maintenir sa prospérité, voire sa stabilité, sans égard aux difficultés de ses voisins. Il peut moins encore caresser la vaine chimère de profiter des difficultés de ses voisins. Dans un sens européen, comme dans un sens mondial, nous appartenons tous à une même famille. Et pourtant, l'Europe doit encore récolter les fruits de l'unité, les avantages d'un marché unique, en particulier pour les industries de l'avenir qui ne peuvent plus être entretenues sur une base nationale, et les avantages politiques que j'ai déjà exposés...

Source : Ici l'Europe, février 1969.

36. Programme de travail adopté par le Conseil des Communautés européennes à Luxembourg

12 mai 1969

1. PREMIÈRE PARTIE

Actions prioritaires dont l'achèvement devrait intervenir avant le 31 décembre 1969

Chapitre 1^{er}

Actions résultant des traités

A. Actions résultant du Traité C.E.E.

Les principales actions requises concernent les domaines suivants :

- liberté de circulation, d'établissement et de prestation de services ;
- aménagement des monopoles ;
- achèvement de la politique commerciale commune ;
- mesures complémentaires à prendre en agriculture ;
- autres actions (transports).

(a) Liberté de circulation, d'établissement et de prestation de services

Sur ce qui a été fait et ce qui reste à faire dans ces secteurs, il est renvoyé aux documents de la Commission.

(b) Aménagement des monopoles

La responsabilité principale en ce domaine incombe aux Etats. La Commission se propose toutefois d'adresser, en application de l'article 37, les recommandations encore nécessaires dans ce domaine aux Etats membres.

(c) Politique commerciale

Des progrès décisifs ont été accomplis vers la « réunion des conditions nécessaires à la mise en œuvre d'une politique commune en matière de commerce extérieur » (article 111) :

- vis-à-vis des pays membres du G.A.T.T., du fait du jeu de la clause de la nation la plus favorisée et des négociations multilatérales intervenues avec ces pays ;
- vis-à-vis des pays en voie de développement, du fait des associations et de l'attitude commune adoptée au sujet de la mise en œuvre d'un système de préférences généralisées.

D'autre part, les réglementations relatives aux importations de pays tiers dans la Communauté sont largement unifiées du fait de la mise en place du tarif extérieur commun et des réglementations agricoles.

En fait, des lacunes existent surtout :

- dans le domaine des relations avec les pays à commerce d'Etat, encore que les importations agricoles en provenance de ces pays soient déjà soumises à des règles communes ;

- in the field of export aid systems (credit, insurance).

The working programme should therefore include :

- an examination of the proposal already submitted by the Commission and which aims to make gradually uniform agreements concerning the member States' trade relations with third countries and to negotiate Community agreements ;
- an examination of export aid and the harmonisation of actions in this field.

(d) Agricultural policy

In this sphere, the requirements of the treaty have already been widely met. Nevertheless, common rulings must be provided for the organisation of certain agricultural products which are not yet subject to such organisation and for which the Commission presents proposals.

(e) Other actions

Amongst the other actions to be included in the programme in observation of the treaty, reference must be made to the measures to be adopted concerning transport.

B. Actions arising from the EAEC (Euratom) Treaty

EAEC research programme

It will be recalled that a pluriannual Euratom research programme must be adopted before 1st July 1969.

Heading two

Actions which must be completed before 31st December 1969 by virtue of the law arising from the EEC Treaty and subject to certain extensions

The obligation to complete certain actions before 31st December 1969 arises particularly in the agricultural sphere, either because it is expressly provided for by an act of law, or because the regulations in force expire on that date and must be replaced.

It is particularly a question :

- of the extension, modification or additions to be made to certain market organisations ;

- and above all of the rules concerning the financing of the agricultural policy, since the solution to this problem, without being a legal condition for transition to the final period, is of supreme political importance.

2. SECTION TWO

A. Actions relating to the internal development of the Communities mentioned by various delegations and which, in the opinion of some of these delegations, should in principle be undertaken or pursued before the end of 1969, without it being possible to fix a precise date for their completion

- Reform of agricultural structures.
This concerns the study which has already been begun on the proposals contained in the Commission document known as the "Mansholt Plan".
- Co-ordination of economic policies and monetary co-operation.
The Council has been presented with proposals contained in the Commission memorandum of 12th February 1969 on which it could conduct a first examination before July when the Monetary Committee, which has the document before it at present, has given its opinion.
- Possible definition of new tasks likely to be given to the European Social Fund (Article 126 stipulates that the Council may, on the expiry of the transition period, fix the new tasks which may be given to the Fund in the framework of its mandate).
— Study of problems concerning the election of the European Parliamentary Assembly by direct universal suffrage.
- Research and technology policy.

It is a case of studying the conclusions of the "Aigrain" group (ex "Maréchal" group) report. This report has been sent to the Council by the Medium-term Economic Policy Committee. The Council could deal with this matter sufficiently early to prepare for discussions, before the end of 1969, between the Ministers of

- dans le domaine des systèmes d'aides à l'exportation (crédits, assurances).

Il faudrait donc inscrire au programme de travail :

- l'examen de la proposition déjà déposée par la Commission, concernant l'uniformisation progressive des accords relatifs aux relations commerciales des Etats membres avec les pays tiers et la négociation des accords communautaires ;
- l'examen des aides à l'exportation et l'harmonisation des actions dans ce domaine.

(d) *Politique agricole*

Dans ce domaine, les exigences du traité sont déjà largement remplies. Toutefois, il faudra prévoir des règles d'organisation communes pour certains produits agricoles non encore soumis à une telle organisation et pour lesquels la Commission aura présenté des propositions.

(e) *Autres actions*

Parmi les autres actions que le respect du traité impose d'inscrire au programme, il faut citer les dispositions à arrêter en matière de transports.

B. *Actions résultant du Traité C.E.E.A.*

Programme de recherche de la C.E.E.A.

Pour mémoire, il est rappelé qu'un programme pluriannuel de recherches de la C.E.E.A. doit être adopté avant le 1^{er} juillet 1969.

Chapitre II

Actions qui doivent être achevées avant le 31 décembre 1969 en vertu du droit dérivé résultant du Traité C.E.E. et sous réserve d'éventuelles prorogations

C'est surtout dans le domaine agricole que l'on se trouve en présence de l'obligation de mener à bien certaines actions avant le 31 décembre 1969, soit parce qu'un acte de droit dérivé l'a expressément prévu, soit parce que les réglementations en vigueur expirent à cette date et doivent être remplacées.

Il s'agit essentiellement :

- de la prorogation, de la modification ou du complément à apporter à certaines organisations de marchés ;

- et surtout des règles relatives au financement de la politique agricole, étant entendu que la solution à ce dernier problème, sans conditionner juridiquement le passage à la période définitive, revêt une importance politique éminente.

2. DEUXIÈME PARTIE

A. Actions relatives au développement interne des Communautés mentionnées par diverses délégations et qui, de l'avis des unes ou des autres de ces délégations, devraient en principe être engagées ou poursuivies avant la fin de 1969 sans qu'une date précise puisse être fixée à leur accomplissement

- Réforme des structures agricoles.
Il s'agit de l'examen déjà entamé des propositions contenues dans le document de la Commission connu sous le nom de « Plan Mansholt ».
- Coordination des politiques économiques et coopération monétaire.
Le Conseil est d'ores et déjà saisi de propositions contenues dans le mémorandum de la Commission du 12 février 1969 qu'il pourrait examiner une première fois avant le mois de juillet lorsque le Comité monétaire qui en est actuellement saisi aura rendu son avis.
- Définition éventuelle des nouvelles missions susceptibles d'être confiées au Fonds Social Européen (l'article 126 dispose que le Conseil peut, à l'expiration de la période de transition, déterminer les missions nouvelles qui peuvent être confiées au Fonds dans le cadre de son mandat).
- Etude des problèmes relatifs à l'élection de l'Assemblée Parlementaire Européenne au suffrage universel direct.
- Politique de la recherche et de la technologie.

Il s'agit de l'étude des conclusions du rapport du groupe « Aigrain » (ex-groupe « Maréchal »). Ce rapport a été transmis au Conseil par le Comité de politique économique à moyen terme. Le Conseil pourrait se saisir de cette question suffisamment tôt pour préparer les délibérations, avant la fin de l'année

the Six responsible for technology and those of other interested countries.

— Energy policy.

The Commission Memorandum containing an initial outline for a Community energy policy is at present being studied within the relevant group. It could be referred to the Council in June.

— In addition, work should be pursued in other spheres of the economic union on the policy concerning competition, the European patent and the European trading company.

B. Actions concerning the foreign relations of the European Economic Community

- Applications from the Governments of the United Kingdom, Ireland, Denmark, Norway and letter from the Swedish Government ;
- Negotiations for the renewal of the Yaoundé Convention and the Arusha and Lagos Agreements ;
- Pursual of negotiations with Turkey with a view to defining the transitional phase of the Association Agreement ;
- Pursual of negotiations, drawing up of mandates, or study of requests for association or for the conclusion of trade agreements which have been presented to the Community by third countries ;
- Community attitude in the UNCTAD framework, particularly regarding the possibility of granting a system of generalised preferences to developing countries.

Source : Europe Documents, No. 525, 14th May 1969.

37. Speech by Mr. Nenni, Italian Minister for Foreign Affairs, to the Consultative Assembly of the Council of Europe, Strasbourg

13th May 1969

(Extracts)

.....

Where have we got to with WEU ? What is the position with regard to EEC ?

Western European Union has reached a crucial stage in its existence. For some time now the member countries have been aware of the warning that democratic Europe, which has become the second economic centre of the world, can no longer continue with its national foreign policies, each conducted individually in its own field.

That is why in WEU we decided to hold periodic consultations on foreign policies in order to harmonise them and dovetail them as much as possible. You are aware that the French Government which has its own foreign policy has hitherto refused to take part in these consultations.

I should like to hope that it will reconsider its decision and once more contribute, as in the past, towards the building of European unity.

The WEU consultations are only a first step. Their specific aim is to define and reinforce the degree of homogeneity and similarity which can be achieved in our foreign policies. But a long experience has shown us that in order to be effective, in order to develop and bear fruit, a joint policy must be placed in the hands of joint institutions to which the various countries have delegated the conduct of the affairs which they have decided were of common interest. WEU is only suitable for preliminary work. It must one day be formed into a real community.

I now come to the Economic Communities which, thanks to their institutions, are and remain the basis of European unity.

.....

I am thinking above all of the membership of England, Ireland, Denmark and Norway.

For far too long, Ladies and Gentlemen, and contrary to the spirit and letter of the treaties, we have been keeping the door closed to these European countries which are, however, perfectly entitled to enter the common house. It has been said that their membership would change the

1969, entre les ministres compétents pour la technologie des Six et des autres pays intéressés.

— Politique énergétique.

Le mémorandum de la Commission relatif à une première orientation pour une politique énergétique communautaire est actuellement en cours d'examen au sein du groupe compétent. Le Conseil pourrait être saisi au mois de juin.

— Par ailleurs, dans d'autres domaines de l'union économique, les travaux devraient être poursuivis en matière de politique de concurrence et en ce qui concerne le brevet européen et la société commerciale européenne.

B. Actions concernant les relations extérieures de la Communauté Economique Européenne

- Demandes des gouvernements du Royaume-Uni, de l'Irlande, du Danemark, de la Norvège et lettre du gouvernement suédois ;
- Négociations pour le renouvellement de la Convention de Yaoundé et des Accords d'Arusha et de Lagos ;
- Poursuite des négociations avec la Turquie en vue de la définition de la phase transitoire de l'Accord d'Association ;
- Poursuite de négociations, élaboration de mandats, ou études des demandes d'association ou de conclusion d'accords commerciaux dont la Communauté est saisie de la part de pays tiers ;
- Attitude de la Communauté dans le cadre de la C.N.U.C.E.D., notamment en ce qui concerne la possibilité d'accorder un système de préférences généralisées aux pays en voie de développement.

Source : Document Conseil des Communautés européennes 686/69 (AG 102) Annexe.

37. Discours prononcé par M. Nenni, Ministre italien des affaires étrangères, devant l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe à Strasbourg

13 mai 1969

(Extraits)

.....

Où en sommes-nous avec l'U.E.O.? Où en sommes-nous avec la Communauté Economique Européenne ?

L'Union de l'Europe Occidentale se trouve à un moment crucial de son existence. Voilà un certain temps déjà que les pays réunis en son sein sont sensibles à l'avertissement que l'Europe démocratique, devenue le second centre économique du monde, ne peut plus continuer à poursuivre des politiques étrangères nationales, chacun pour son propre compte et dans son propre domaine.

C'est la raison pour laquelle, dans le cadre de l'U.E.O., nous avons décidé de procéder à des consultations périodiques concernant les politiques étrangères, dans l'intention de les rendre le plus possible homogènes et convergentes. Vous n'ignorez pas que le gouvernement français, poursuivant son propre dessin de politique étrangère, a jusqu'à présent refusé de participer à de telles consultations.

Nous voulons espérer qu'il reviendra sur sa décision et qu'il contribuera de nouveau, comme dans le passé, à la construction de l'unité européenne.

Les consultations de l'U.E.O. ne sont qu'un premier pas. Elles ont l'objectif bien précis de définir et de renforcer le degré d'homogénéité et de convergence que peuvent atteindre nos politiques étrangères. Mais une longue expérience nous a appris que, pour être efficace, afin de se développer et de porter ses fruits, une politique commune doit passer par des institutions communes auxquelles les différents Etats ont délégué la conduite des affaires qu'ils ont reconnues d'intérêt commun. L'U.E.O. n'est qu'un instrument de travail préliminaire. Elle devra naturellement aboutir un jour à une véritable communauté.

Nous arrivons ainsi aux Communautés économiques qui, grâce à leurs institutions, sont et demeurent la base de l'unité européenne.

.....

Nous rencontrons avant tout le problème de l'adhésion de l'Angleterre, de l'Irlande, du Danemark et de la Norvège.

Voici trop longtemps, Mesdames, Messieurs, que, contrairement à l'esprit et à la lettre des traités, nous tenons la porte close à ces pays européens qui sont cependant parfaitement en règle pour entrer dans la maison commune. On a dit que leur entrée altérerait la nature des Com-

nature of the Communities, that it would make it necessary to dismantle supranational institutions and to make them no more than a mere free trade area.

In fact, England has solemnly declared that she would accept the Communities as they are and wished to play a constructive part in all their future developments. Recently the joint Italian/English Declaration repeated that fact.

I should like negotiations on membership to be commenced rapidly, for them to concentrate on the necessary arrangements for a brief transitory period of adaptation and for these negotiations to be concluded rapidly.

In the meantime, the Common Market has more or less reached the end of its transitory period. But before this is publicly announced, the Treaty of Rome requires the implementation of certain fundamental provisions, particularly with regard to a common trade policy.

The Commission and the Council should recover their old energy, their old desire to succeed even at the expense of further marathons. These undertakings can come into force before the end of the year. The governments of the Community have given another undertaking, that of merging the three Communities. In fact, when merging the treaties, it is inevitable that account will have to be taken of the experience of the last ten years.

Customs union in itself has practically been achieved but a true economic union still has to be brought about and the most urgent factors are already visible: a more vigorous social policy, a policy for agricultural modernisation, a policy which would protect us from the danger of monetary chaos, an appropriate European planning system into which the different national plans could be fitted.

Source : Consultative Assembly of the Council of Europe Official Report of Debates, 1969, Volume I, pages 58 and 59

38. Speech by Mr. Brandt, Federal German Minister for Foreign Affairs, to the Consultative Assembly of the Council of Europe, Strasbourg

13th May 1969

(Extracts)

.....

For the German Government, the European Communities are still the corner-stone of Euro-

pean unification. Their strengthening and internal development are for us of vital economic and political interest. Further than that, it is still the aim of the Federal Government to establish a real internal market in Europe. We are also interested in the harmonisation of economic and monetary policy so essential for internal development and hence also for European integration.

At the same time we hope, as hitherto, for an enlargement of the Communities to embrace those countries which have applied for membership. We realise of course that the entry of a country into the Common Market raises certain problems, the more numerous perhaps the greater the number of States seeking to join. In our view these problems could be analysed and clarified in the course of the negotiations prescribed by the Treaty. As long as the opening of negotiations was not decided unanimously and so was not possible, we sought interim solutions. Here we felt a trade policy arrangement had considerable value, since it would be likely to foster a convergence of national economies. But this is one of the essential features of European co-operation in general. We have always stressed in addition that a trade policy arrangement must be entered into with a view to membership of the Communities.

We have been and are in favour of the entry of the countries that wish to join. We believe that no nation should be excluded that is prepared and able to make a contribution to the Community set up by the Rome Treaty. That is the angle from which we should look at the enlargement of the Communities and not from the standpoint of "balancing" or "counter-balancing" forces, that is to say in 19th-century terms. We stand for democratically organised co-operation among equals. That is the basis on which we want to work together.

.....

It would not be right if here in Strasbourg I were not to say a word about Germany and France, as I did early in 1967. In our view — and I say this here and now in the middle of May 1969 — the Franco-German reconciliation and friendship is still of decisive importance for

munautés, qu'elle obligerait à démanteler les institutions supranationales et à les réduire à une simple zone de libre-échange.

En réalité, l'Angleterre a solennellement déclaré qu'elle accepterait les Communautés telles qu'elles sont et qu'elle voulait participer de façon constructive à tous leurs développements ultérieurs. Récemment encore, la déclaration conjointe italo-anglaise l'a répété.

Nous souhaitons qu'on entame rapidement des négociations pour l'adhésion, qu'elles se concentrent sur les modalités nécessaires d'une brève période transitoire d'adaptation et qu'elles se concluent rapidement.

Dans l'attente de cet événement, le Marché commun est à peu près parvenu à la fin de la période transitoire. Avant qu'on ne le proclame, le Traité de Rome requiert cependant la mise en œuvre de quelques dispositions fondamentales, notamment la politique commerciale commune.

La Commission et le Conseil doivent retrouver leur ancienne énergie, leur ancienne volonté de réussir, fût-ce au prix de nouveaux marathons. Ces engagements peuvent être respectés d'ici la fin de l'année. Les gouvernements de la Communauté ont pris un autre engagement, celui de la fusion des trois Communautés. En réalité, en procédant à la fusion des traités, il est inévitable qu'on devra tenir compte de l'expérience de ces dix dernières années.

La simple union douanière est pratiquement réalisée, mais il reste encore à mettre debout l'union économique véritable dont on voit déjà les éléments les plus urgents : une politique sociale plus vigoureuse, une politique de modernisation agricole, une politique qui nous sauve du danger du chaos monétaire, une planification européenne adéquate dans laquelle s'insèrent les différentes planifications nationales.

Source : Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, Compte rendu des débats, 1969, tome I, pages 58 et 59.

38. Discours prononcé par M. Brandt, Ministre allemand des affaires étrangères, devant l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe à Strasbourg

13 mai 1969

(Extraits)

.....

Pour le gouvernement allemand, dont je suis le porte-parole, les Communautés européennes

restent la pierre angulaire de l'unification européenne. Leur renforcement, leur croissance interne présentent pour nous un intérêt économique et politique vital. De plus, le gouvernement fédéral a toujours comme objectif d'établir un véritable marché intérieur en Europe. L'harmonisation de la politique économique et monétaire, si essentielles au développement interne et par conséquent à l'intégration européenne, nous intéresse également.

En même temps, nous espérons, comme par le passé, un élargissement des Communautés aux pays qui désireraient en devenir membres et ont posé leur candidature. Nous nous rendons certes compte que l'entrée d'un pays dans le Marché commun soulève certains problèmes, peut-être d'autant plus nombreux qu'est plus grand le nombre des Etats candidats. Selon nous, ces problèmes pourraient être analysés et clarifiés au cours des négociations prescrites par le traité. Tandis que l'ouverture de négociations n'avait pas été décidée à l'unanimité, et était par conséquent impossible, nous avons recherché des solutions provisoires. Nous pensons que, dans ce cas, un accord sur une politique commerciale aurait une valeur considérable, car il aurait probablement encouragé une convergence des économies nationales. Mais c'est là un des aspects essentiels de la coopération européenne en général. Nous avons toujours insisté, en outre, sur le fait qu'un accord sur une politique commerciale doit être conclu en vue d'une participation aux Communautés.

Nous avons été et nous sommes favorables à l'entrée des pays candidats. Nous estimons qu'il ne faut exclure aucune nation qui soit prête à apporter sa contribution à la Communauté créée par le Traité de Rome et en mesure de le faire. Tel est l'angle sous lequel nous devrions envisager un élargissement des Communautés et non pas du point de vue « équilibre » ou d'un « contre-équilibre » de forces, c'est-à-dire en des termes qui relèvent du dix-neuvième siècle. Nous sommes en faveur d'une coopération organisée sur une base démocratique, entre égaux ; telle est la base sur laquelle nous voulons travailler en commun.

.....

Ce ne serait pas juste qu'ici, à Strasbourg, je ne dise pas un mot, comme je l'ai déjà fait en 1967, sur l'Allemagne et la France. A nos yeux — et c'est ici et aujourd'hui en ce milieu de mai 1969 que je le dis — la réconciliation et l'amitié franco-allemandes présentent encore une

any European action. This harmony is in the interests of the whole of Europe. I know that is rightly understood in Great Britain, and not only there.

.....

Above all, we should make better use of existing opportunities, institutions and procedures. Here I refer to Mr. Nenni's viewpoint. We too, in Germany, were in favour of an intensification of political consultation in WEU and, as a logical consequence, supported the proposal made by the Belgian Foreign Minister, Mr. Harmel, at the WEU meeting in Rome in October 1968. There are enough important questions of world politics of particular interest to Europe on which we should strive to promote the exchange of views between the seven member governments — the Community countries and Britain, and to harmonise them where possible.

To our regret, in February 1969, after an encouraging beginning, a crisis developed in WEU, during the course of which France ceased work with that organisation. Although the spark that set the differences alight was a legal one, basically the crisis was political. So it is at this level that we shall have to seek a solution during the coming months. To put it quite generally, we should try not to lose ourselves in discussions on procedure and organisation, but deal with concrete matters with the object of harmonising our policies.

.....

Source : Consultative Assembly of the Council of Europe, Official Report of Debates, 1969, Volume I, pages 74 and 75.

39. Statement in the House of Commons by Mr. Healey, British Secretary of State for Defence, on a multi-rôle combat aircraft

14th May 1969

As the House knows, four European governments — West Germany, Italy, Holland and the United Kingdom — have been working together over the past year to harmonise their national

requirements for a military aircraft which would enter service in the later 1970s. Feasibility studies have shown that these requirements can be met in a multi-rôle aircraft built to a substantially common design.

Representatives of West Germany, Italy and the United Kingdom have today signed Memoranda of Understanding under which they will co-operate on the next phase of project definition, which will last about a year; and I hope that within a month or two the Dutch Government will also sign.

The countries co-operating are likely to require over 1,000 aircraft, of which the Royal Air Force plans to take about a third. We propose to introduce it in 1976 in the tactical strike and reconnaissance rôle and subsequently in the air defence and maritime strike rôles. We are thus planning eventually to replace Vulcans, Buccaneers and Phantoms by variants of a single basic design. This will have very substantial advantages in the logistic and training fields.

By sharing the cost of developing and producing this aircraft, the European countries concerned will meet their defence needs much more cheaply than any one of them could on its own. Technically, it can help to provide a solid foundation for the future of the aerospace industry in Europe. The British Aircraft Corporation, Messerschmitt-Boelkow, Fiat and Fokker have formed the Panavia Company jointly to develop and produce the aircraft. Although the engine and avionics will not be chosen until the project has been more closely defined, importance will be attached to making the project entirely European.

Agreement on this project marks a great step forward in harmonising the operational thinking of the major European NATO governments, and in demonstrating their conviction that in the field of advanced technology, no less than that of defence, survival depends on unity. For these reasons, it has a political significance for Western Europe extending well beyond the military and industrial needs it will meet.

Source : Hansard, 14th May 1969.

importance fondamentale pour toute action européenne. Elle est dans l'intérêt de toute l'Europe. Cela, je le sais, est bien compris au Royaume-Uni et ailleurs aussi.

.....

Nous devrions, par-dessus tout, mieux utiliser les occasions, les institutions et les procédures existantes. Je me réfère ici à nouveau aux remarques de M. Nenni. Nous aussi, en Allemagne, étions en faveur d'une intensification des consultations politiques à l'U.E.O. et, conséquence logique, appuyons la proposition formulée par le ministre belge des affaires étrangères, M. Harmel, à la réunion du Conseil de l'U.E.O. tenue à Rome en octobre 1968. Il y a assez d'importantes questions de politique mondiale présentant un intérêt particulier pour l'Europe, sur lesquels nous devrions nous efforcer d'encourager les échanges de vues entre les sept gouvernements — les pays de la Communauté et le Royaume-Uni, et de les harmoniser partout où cela est possible.

En février 1969, cette année, c'est-à-dire après un début prometteur, une crise est, à notre regret, survenue à l'U.E.O., à la suite de quoi la France a cessé de collaborer à cette organisation. Quand bien même l'étincelle qui a déclenché la crise était de nature juridique, celle-ci était non pas juridique, mais essentiellement politique. C'est donc à ce niveau que nous devrons rechercher une solution au cours des mois à venir. En quelques mots, nous devrions nous efforcer de ne pas nous perdre inutilement dans des discussions sur la procédure et l'organisation, mais traiter de cas précis dans le but d'harmoniser nos politiques.

.....

Source : Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, Compte rendu des débats, 1969, tome I, pages 74 et 75.

**39. Déclaration faite par M. Healey,
Secrétaire d'Etat britannique à la défense,
devant la Chambre des communes
sur l'avion de combat à missions multiples**

14 mai 1969

Comme la Chambre le sait, quatre gouvernements européens — Allemagne occidentale, Italie, Pays-Bas et Royaume-Uni — ont travaillé de concert toute l'année dernière pour harmoniser

les besoins de leurs pays concernant un avion militaire qui entrerait en service vers la fin des années 70. Les études ont montré que ces besoins pourraient être satisfaits par la construction d'un appareil à missions multiples suivant une conception essentiellement commune.

Les représentants de l'Allemagne occidentale, de l'Italie et du Royaume-Uni ont signé aujourd'hui un protocole d'accord en vertu duquel ces pays coopéreront au cours du prochain stade de la définition du projet, qui durera environ un an, et j'espère que, d'ici à un mois ou deux, le gouvernement néerlandais apposera également sa signature.

Les pays participants auront vraisemblablement besoin de plus d'un millier d'appareils, dont un tiers environ iront à la Royal Air Force. Nous nous proposons de leur confier, dès 1976, des missions d'intervention tactique et de reconnaissance et, par la suite, de défense aérienne et d'intervention navale. Nous envisageons donc de remplacer finalement les Vulcan, les Buccaneer et les Phantom par les différentes versions d'un seul et même appareil de base, ce qui présentera d'immenses avantages sur le plan de la logistique et de l'entraînement.

En partageant les coûts de mise au point et de construction de cet appareil, les pays européens intéressés satisferont les besoins de leur défense à bien meilleur compte que s'ils agissaient séparément. Sur le plan technique, cela peut contribuer à assurer à l'industrie spatiale européenne une assise solide pour l'avenir. La British Aircraft Corporation, Messerschmitt-Boelkow, Fiat et Fokker se sont groupés pour former la Panavia Company chargée de mettre au point et de construire cet appareil en commun. Le moteur et l'équipement électronique ne seront pas choisis avant que le projet soit mieux défini, mais on veillera à ce que celui-ci soit entièrement européen.

L'accord sur ce problème marque un grand progrès dans l'harmonisation des conceptions opérationnelles des principaux gouvernements européens de l'O.T.A.N. et apporte la preuve de leur conviction que, dans le domaine de la technologie de pointe, tout comme dans celui de la défense, la survie dépend de l'unité. C'est pourquoi cet accord revêt pour l'Europe occidentale une importance politique qui dépasse de loin les besoins militaires et industriels auxquels il répond.

Source : Hansard, 14 mai 1969 (Traduction U.E.O.).

40. Speech by Mr. Couve de Murville, French Prime Minister, to the Consultative Assembly of the Council of Europe, Strasbourg

15th May 1969

(Extracts)

.....

Although Franco-German co-operation is a necessary condition of European unity it cannot be considered a sufficient condition. That, I think, is what our colleague Mr. Willy Brandt said here the other day. All the nations of Western Europe must be associated in the task and, in the first place, those whose geography, history or natural affinities lead them most easily to understand and collaborate with each other.

There is no other explanation for the creation of the European Economic Community which has been from the start, and still is, the basis of the economic organisation of Western Europe ; one day, I hope, it will also be the basis of its political organisation, as France proposed to her partners in 1962.

Since 1st January 1959 the Common Market has been on the march. Who would deny that it has become an international reality of the first order ? The customs union entered into force on 1st July last, 18 months ahead of schedule. The agricultural policy, which is the corner-stone of the whole building and the constant concern of governments, is to a large extent already established, even if many of the details have still to be finally settled and even if experience leads us to make adjustments and revisions. A start has only just been made in economic union, and its smooth progress depends only on the partners' will to act. In the international field, the Community confirmed its existence and unity at the important tariff negotiations known as the Kennedy round, and contributed largely to the success of this unprecedented effort to liberalise international trade.

France, which, when the Rome Treaty was drafted, seemed hesitant and insisted on many saving clauses, has participated fully and whole-heartedly in its implementation : she has, and I think I can say this from experience, made a decisive contribution to the progress achieved.

.....

Is there, indeed, any more decisive proof of the success of this venture than the renown it has acquired, than the attractions it exercises, than the fact, in a word, that the problem of the widening of the Common Market has for years now been the topic of the day ?

.....

France's position, which has been clear for a long time, a very long time, is based on two considerations which it regards as complementary. The first is that new accessions are certainly legitimate and there is no doubt that the European Economic Community will not always remain what it is today. The second is that, if this first principle is accepted, the next step must be to study the possible conditions, consequences and stages of the decisions to be made. The utmost care must be taken not to jeopardise what already exists ; but neither must we overlook the inevitable consequences of our acts. It is, as everyone knows, on the second of these considerations that we have, to our regret, failed so far to reach agreement.

The issue, of course, remains open ; we know that talks are going on everywhere all the time. Many believe that official negotiations are bound to be resumed shortly. One thing, in any event, is inevitable when the hour of decisions, that is to say the hour of truth, comes, namely that everyone must accept his responsibilities and be prepared to reconcile his resolutions with his thoughts and his ulterior motives.

.....

... We French have hoped from the beginning that there would gradually emerge from among us a common will, not to say a policy, which, among the giants of this world, would enable our ancient nations to resume a rôle and to regain an influence which the follies of the past seemed, a quarter of a century ago, to have banished for ever to the realms of history. We used to speak, in this spirit, of a "European Europe". That goal is still a long way off, but the expression which used to provoke smiles, if it did not shock, has gradually penetrated the general consciousness. Numerous are those today who use it, in their turn, including those of our friends from whom, however, the present vicissitudes appear to divide us.

What could bear better witness to this beneficial trend than the words of the United

40. Discours prononcé par M. Couve de Murville, Premier ministre français, devant l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe à Strasbourg

15 mai 1969

(Extraits)

.....

Condition nécessaire de la construction européenne, la coopération franco-allemande ne peut être considérée comme une condition suffisante. C'est ce que, je crois, notre collègue M. Willy Brandt disait il y a quelques jours à cette même tribune. Ce sont toutes les nations de l'Europe occidentale qu'il s'agit d'associer, et d'abord celles que la géographie, l'histoire ou les affinités naturelles conduisent le plus naturellement à s'entendre et à coopérer.

Il n'est pas d'autre explication à la création de la Communauté Economique Européenne, qui fut dès l'origine et demeure la base de l'organisation économique de l'Europe occidentale ; un jour, je l'espère, aussi de son organisation politique, comme la France l'avait, dès 1962, proposé à ses partenaires.

Depuis le 1^{er} janvier 1959, le Marché commun est en route. Qui pourrait contester qu'il soit devenu une réalité internationale de première grandeur ? L'union douanière est réalisée depuis le 1^{er} juillet dernier, en avance de dix-huit mois sur l'échéance prévue. La politique agricole, pierre angulaire de l'édifice et constant souci des gouvernements est largement en place, même si nombre de ses dispositions restent à régler définitivement et même si l'expérience doit conduire à des aménagements ou à des révisions. L'union économique, à peine entamée, elle, ne dépend, pour progresser sans à-coups, que de la volonté d'action des partenaires. Dans le domaine international enfin, la Communauté a marqué son existence et son unité dans la grande négociation tarifaire, dite du *Kennedy round*, et n'a pas peu contribué au succès de cet effort sans précédent de libération du commerce international.

La France qui, lors de l'élaboration du Traité de Rome, paraissait hésitante et multipliait les clauses de sauvegarde, a participé pleinement et de tout cœur à cette mise en œuvre : elle a, je crois pouvoir le dire par expérience, contribué d'une façon décisive aux progrès réalisés.

.....

Est-il d'ailleurs, Mesdames, Messieurs, preuve plus décisive du succès de l'entreprise que le rayonnement qu'elle a acquis, que l'attraction qu'elle exerce, que le fait, pour tout dire, que le sujet du jour reste, depuis des années maintenant, le problème de l'élargissement ?

.....

La France, pour sa part, a depuis longtemps, bien longtemps, expliqué sa position, faite de deux considérations à son avis complémentaires. L'une est que de nouvelles adhésions sont en effet légitimes et qu'à coup sûr la Communauté Economique Européenne ne restera pas toujours ce qu'elle est aujourd'hui. L'autre est que, si ce premier principe est accepté, il faut étudier les conditions, les conséquences et les étapes éventuelles des décisions à prendre. Autant que possible, il ne faut pas porter atteinte à ce qui existe, mais il ne faut pas non plus se dissimuler les conséquences inévitables de ses actes. C'est, chacun le sait, sur la deuxième de ces considérations qu'à ce jour, à notre regret, l'accord n'a pu se faire.

Le débat, bien entendu, reste ouvert, et nous savons qu'il se poursuit à toute heure, et en tous lieux. Beaucoup pensent qu'il ne manquera pas prochainement de renaître. De toutes façons, ce qui est inévitable lorsque sonne l'heure des décisions, c'est-à-dire l'heure de la vérité, c'est que chacun prenne ses responsabilités et accepte de mettre en accord ses résolutions avec ses pensées et ses arrière-pensées.

.....

... Depuis l'origine, nous autres, Français, avions l'espoir que peu à peu pourrait se dégager entre nous tous une volonté commune, pour ne pas dire une politique, qui, parmi les géants de ce monde, permettrait à nos vieilles nations de reprendre un rôle, de retrouver une influence, que les folies du passé semblaient il y a un quart de siècle avoir fait entrer pour toujours dans l'histoire. Nous parlions dans cet esprit d'une Europe européenne. Le but est encore lointain, mais cette expression qui naguère faisait sourire, sinon, scandalisait, est peu à peu entrée dans la conscience générale. Nombreux sont aujourd'hui ceux qui l'utilisent à leur tour, y compris ceux de nos amis auxquels cependant les vicissitudes présentes paraissent nous opposer.

Quel plus éclatant témoignage de cette bénéfique évolution que les propos tenus à son retour

States President on his return to Washington after his recent visit to Europe ? I quote :

"General de Gaulle thinks that Europe is entitled to an independent position. And, frankly, I think so too."

.....

Source : Consultative Assembly of the Council of Europe, Official Report of Debates, 1969, Volume I, pages 197 and 198.

41. Communiqué issued after the meeting of the NATO Defence Planning Committee, Brussels

28th May 1969

1. The Defence Planning Committee of the North Atlantic Treaty Organisation met in ministerial session on Wednesday, 28th May 1969.

2. Ministers reviewed the general situation as it has developed since their last meeting and took account of the continued strengthening of Soviet military and naval power and its current deployment. They noted the status of certain qualitative improvements undertaken by NATO countries arising out of previous decisions.

3. Ministers recalled the need for cohesion and solidarity in the Alliance and confirmed that the continued effectiveness of collective defence is a stabilising factor and a necessary condition for effective détente policies. They reaffirmed the validity of the current NATO strategy based on forward defence and appropriate response to any aggression. This requires a credible conventional and nuclear deterrent, including the strategic nuclear deterrent force ; the presence of substantial high quality, flexible and mobile North American and European conventional forces in addition to supporting tactical nuclear forces in the European area ; an effective overall maritime posture ; and adequate ready reinforcements. They reaffirmed their continuing determination to make appropriate contributions on a collective basis to support this strategy and to ensure that the overall military capability of NATO should not be reduced except as part of a pattern of mutual force reductions balanced in scope and timing.

4. In the light of the above, and taking account on the one hand of the increased level of defence expenditure of the Warsaw Pact and on the other of the need to maintain economic growth and financial and social stability, ministers gave guidance to the NATO military authorities within the framework of which they will make their proposals for the level, quality and posture of the NATO defence forces for the period 1971-75. On the assumption of a moderate overall increase in defence expenditure, ministers emphasised the need to improve the effectiveness of NATO's forces and in particular their conventional capability, flexibility and mobility. They underlined the importance of increased efficiency and of greater co-operation among members of the Alliance in order that the resources available for defence may be used to the best effect. In particular, they stressed the need for intensifying co-operative approaches for research and the production of armaments and their standardisation.

5. Mr. Cadieux, Canadian Minister of National Defence, explained to the Defence Planning Committee the policy and general intention of his government concerning the Canadian forces in Europe. The Defence Planning Committee discussed procedures for consultation. The first step will be a discussion of the Canadian proposals between the Canadian and NATO military authorities in the immediate future.

6. Ministers approved a report on mobilisation and force expansion plans, noting in particular their importance for the major allied commands.

7. On the basis of the concept agreed in January 1969, ministers approved the establishment of a naval on-call force for the Mediterranean and requested the NATO military authorities to prepare a programme including exercises and port calls.

8. In considering the problem of the defence of the flanks and bearing in mind among other things increased Soviet naval activity in the North Atlantic and the Mediterranean, ministers noted the status of plans for the improvement of local forces and for reinforcements.

à Washington par le Président des Etats-Unis après son récent voyage en Europe, lorsqu'il disait par exemple, et je cite :

« Le Général de Gaulle croit que l'Europe est fondée à avoir une position indépendante. Et, franchement, je le crois aussi. »

.....

Source : Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, Compte rendu des débats, 1969, tome I, pages 197 et 198.

41. Communiqué publié à l'issue de la réunion du Comité des plans de défense de l'O.T.A.N. à Bruxelles

28 mai 1969

1. Le Comité des plans de défense de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord s'est réuni en session ministérielle le mercredi 28 mai 1969.

2. Les ministres ont examiné l'évolution de la situation générale depuis leur dernière réunion, et ont pris en considération le renforcement constant de la puissance militaire et navale des Soviétiques et le déploiement actuel de leurs forces. Ils ont pris note de l'état d'avancement de certaines améliorations qualitatives entreprises par les pays de l'O.T.A.N. conformément à des décisions antérieures.

3. Les ministres ont rappelé que la cohésion et la solidarité des membres de l'Alliance est une nécessité et confirmé que le maintien de l'efficacité de la défense collective était un facteur de stabilité et constituait la condition de toute politique de détente efficace. Ils ont réaffirmé la validité de la stratégie actuelle de l'O.T.A.N. fondée sur la défense en avant et sur une riposte appropriée à toute agression. Ceci exige des moyens de dissuasion classiques et nucléaires crédibles, reposant sur la force stratégique de dissuasion nucléaire, sur la présence de forces classiques nord-américaines et européennes substantielles, souples, mobiles et de haute qualité, complétées par des forces nucléaires d'appui tactique dans la zone européenne, sur l'ensemble d'un dispositif maritime efficace et sur des renforts suffisants prêts à intervenir. Ils ont également réaffirmé leur détermination constante d'apporter des contributions suffisantes sur une base collective pour assurer le soutien de cette stratégie et de veiller à ce que le potentiel militaire global de l'O.T.A.N. ne soit pas réduit, sauf

dans le cadre de réductions mutuelles de forces, équilibrées en importance et dans le temps.

4. A la lumière de ces constatations et tenant compte, d'une part, de l'accroissement des dépenses de défense du Pacte de Varsovie, d'autre part, de la nécessité de poursuivre la croissance économique et de maintenir la stabilité financière et sociale, les ministres ont donné aux autorités militaires de l'O.T.A.N. les directives dont celles-ci devront s'inspirer en établissant leurs propositions concernant le niveau, la qualité et la position des forces de défense de l'O.T.A.N. pour la période 1971-75. Se fondant sur un accroissement probable modéré de l'ensemble des dépenses de défense, les ministres ont souligné la nécessité d'améliorer l'efficacité des forces de l'O.T.A.N. et en particulier leur potentiel classique, leur souplesse et leur mobilité. Ils ont souligné également qu'il importait d'accroître l'efficacité de l'Alliance et de renforcer la coopération entre ses membres, afin que les ressources disponibles pour la défense puissent être utilisées au mieux. En particulier, ils ont mis l'accent sur la nécessité d'intensifier les efforts de coopération en matière d'étude, de production et de standardisation des armements.

5. M. Cadieux, Ministre de la défense nationale du Canada, a expliqué au Comité des plans de défense la politique et les intentions générales de son gouvernement en ce qui concerne les forces canadiennes en Europe. Le Comité des plans de défense a discuté de la procédure à suivre pour les consultations. Le premier stade sera une discussion des propositions canadiennes entre les autorités canadiennes et les autorités militaires de l'O.T.A.N. dans un avenir immédiat.

6. Les ministres ont approuvé un rapport sur les plans de mobilisation et de renforcement des forces armées, en notant en particulier l'importance qu'ils présentent pour les grands commandements alliés.

7. Sur la base du concept adopté en janvier 1969, les ministres ont approuvé la création d'une force navale disponible sur appel en Méditerranée et demandé aux autorités militaires de l'O.T.A.N. d'établir un programme comportant des exercices et des visites dans des ports.

8. Examinant le problème posé par la défense des flancs et gardant notamment présente à l'esprit l'intensification des activités navales soviétiques dans l'Atlantique nord et en Méditerranée, les ministres ont pris note de l'état d'avancement des plans relatifs à l'amélioration des forces locales et aux renforcements.

9. The next ministerial session of the Defence Planning Committee will be held in Brussels in December 1969.

Source : NATO press release M3(69)1.

42. Communiqué issued after the meeting of the NATO Nuclear Planning Group, London

30th May 1969

The NATO Nuclear Planning Group, composed of the Ministers of Defence of seven NATO countries, adjourned today after a two-day conference in London.

Attending the meeting were Mr. Paul-Willem Segers, Belgium, Mr. Erik Ninn-Hansen, Denmark, Mr. Gerhard Schroeder, West Germany, Mr. Luigi Gui, Italy, Mr. Ahmet Topaloglu, Turkey, Mr. Denis Healey, United Kingdom, and Mr. Melvin R. Laird, United States.

Mr. Manlio Brosio, Secretary-General of NATO, was chairman.

The ministers continued their review of nuclear defence planning. They discussed in particular the subject of further guidelines for the NATO military authorities in respect of the tactical use of nuclear weapons in the defence of the North Atlantic Treaty area.

Welcoming the progress that has been made, they gave instructions for the continuation of work in this field and decided to resume their discussion at their next meeting.

The ministers considered strategic aspects of NATO's nuclear defence and further arrangements for consultation within the Alliance on the possible use of nuclear weapons.

The ministers agreed to hold the Group's next meeting in November 1969 in the United States.

Source : NATO press release M-NPG-1(69).

43. Results of the first round of the French Presidential elections

1st June 1969

Electorate	28,775,876
Number of votes cast	22,500,644
Abstentions	6,275,232 (21.80 %)
Blank or spoiled papers	289,922 (1 %)
Valid votes	22,210,722 (77.18 %)

Candidate	Voting	% Valid votes	% Electorate
MM. Pompidou	9,763,428	43.95	33.92
Poher	5,202,271	23.42	18.07
Duclos	4,781,838	21.52	16.61
Defferre	1,128,049	5.07	3.92
Rocard	814,053	3.66	2.82
Ducatel	284,820	1.28	0.98
Krivine	236,263	1.06	0.82

Source : Le Monde, 3rd June 1969.

9. La prochaine session ministérielle du Comité des plans de défense se tiendra à Bruxelles en décembre 1969.

Source : Communiqué de presse O.T.A.N. M3 (69) I.

42. Communiqué publié à l'issue de la réunion du Groupe des plans nucléaires de l'O.T.A.N. à Londres

30 mai 1969

Le Groupe O.T.A.N. des plans nucléaires, composé des ministres de la défense de sept pays de l'O.T.A.N., vient de terminer ses travaux aujourd'hui après deux jours de conférence à Londres.

Assistaient à la réunion, M. Paul-Willem Segers, Belgique, M. Erik Ninn-Hansen, Danemark, M. Gerhard Schroeder, Allemagne, M. Luigi Gui, Italie, M. Ahmet Topaloglu, Turquie, M. Denis Healey, Grande-Bretagne, et M. Melvin R. Laird, Etats-Unis.

M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N., présidait.

Les ministres ont poursuivi leur examen des plans nucléaires de défense. Ils ont discuté notamment des directives à donner aux autorités militaires O.T.A.N. pour ce qui concerne l'utilisation tactique des armes nucléaires pour la défense de la zone du Traité de l'Atlantique nord.

Se félicitant des progrès accomplis, ils ont donné des instructions pour la suite du travail dans ce domaine et ont décidé de reprendre la discussion à leur prochaine réunion.

Les ministres ont examiné certains aspects stratégiques de la défense nucléaire de l'O.T.A.N. ainsi que des dispositions à prendre pour la consultation dans l'Alliance concernant l'utilisation possible des armes nucléaires contre l'agression.

Les ministres sont convenus de tenir leur prochaine réunion en novembre 1969 aux Etats-Unis.

Source : Communiqué de presse O.T.A.N. M-NPG-1 (69).

43. Résultats du premier tour des élections présidentielles en France

1^{er} juin 1969

Inscrits	28.775.876
Votants	22.500.644
Abstentions	6.275.232 (21,80 %)
Blancs ou nuls	289.922 (1 %)
Suffrages exprimés	22.210.722 (77,18 %)

Candidats	Voix obtenues	% Suffrages exprimés	% Inscrits
MM. Pompidou	9.763.428	43,95	33,92
Poher	5.202.271	23,42	18,07
Duclos	4.781.838	21,52	16,61
Defferre	1.128.049	5,07	3,92
Rocard	814.053	3,66	2,82
Ducatel	284.820	1,28	0,98
Krivine	236.263	1,06	0,82

Source : Le Monde, 3 juin 1969.

44. Communiqué issued by COMSAT, Paris**2nd June 1969**

John A. Johnson, International Vice-President of the Communications Satellite Corporation (COMSAT), today said he expects international telephone, television and telegraph charges to drop sharply after the projected INTELSAT IV communications satellite starts operating in 1971.

"The reduction could be more than 80 % as compared to the costs of Early Bird," he said. "It will be one of the few things in our economy in which we can foresee substantial cost reductions," Johnson said in a statement issued at the Paris Air Show. He is here as a participant in a special symposium sponsored by the International Telecommunications Union (ITU) as part of "Telecommunications Day" at the Air Show.

Johnson said the basis for his statement is the much larger communications capacity of the INTELSAT IV satellites which will have the capability of handling 6,000 telephone conversations at one time or 12 television transmissions as compared with the present INTELSAT III satellites which have a capacity of 1,200 phone circuits or four TV channels. The longer lifetime of the larger satellites will also be a factor.

"The economics are quite simple," Johnson said. "When Early Bird went into commercial operation in 1965, the direct charge for a satellite telephone circuit — exclusive of the charges for land and earth station connections — was \$64,000 a year.

By 1975 — only ten years later — we expect the satellite costs for a telephone circuit in INTELSAT IV to be reduced to about \$10,000 a year — or less than one-sixth as expensive as Early Bird."

Johnson also commented on the unique arrangement under which the INTELSAT IV satellites are being designed and constructed.

"It is particularly appropriate that I point out at this international air and space show the international co-operation between 11 commercial companies in the world in building INTELSAT IV," he said. "With Hughes Aircraft Company acting as the prime contractor of the satellites being designed and built for the 68-nation International Telecommunications Satellite Consortium (INTELSAT), three large European firms are acting as major co-contractors — British Aircraft Corporation, Thomson-CSF of France, and AEG-Telefunken of Germany.

No other example of such broad participation in a major space hardware contract has ever been undertaken and I congratulate them in their effort thus far," he said. "Not only is the participation in the actual fabrication of the satellites, but also in the design phase."

The \$72 million basic contract for the four INTELSAT IV satellites — approximately 17½ feet in height and 8 feet in diameter weighing 2,452 pounds at lift-off — was awarded to Hughes Aircraft Company last October.

The first INTELSAT IV is scheduled to be launched in the first half of 1971 for placement over the Atlantic Ocean and the others to be launched on a schedule based on communications needs in the other areas.

The first flight model and its sub-systems will be built and tested at the Hughes space facilities in El Segundo, California, with the member nation sub-contractors directly participating. The second spacecraft will be assembled and tested at Hughes, but most of its sub-systems will be built by the participating sub-contractors. The third and fourth flight spacecraft will be assembled at British Aircraft Corporation, Bristol, England, using sub-systems furnished by sub-contractors.

44. Communiqué de presse publié par la COMSAT à Paris

2 juin 1969

M. John A. Johnson, Vice-président international de la Communications Satellite Corporation (COMSAT), a déclaré aujourd'hui qu'il prévoyait que les frais d'exploitation des liaisons téléphoniques, télégraphiques et ceux des transmissions de programmes de télévision diminueraient d'une façon considérable dès la mise en service du satellite de télécommunications INTELSAT IV, prévue en 1971.

«Cette diminution pourrait dépasser 80 %, par rapport au coût d'exploitation de Early Bird... Ce sera un des rares domaines de notre économie pour lesquels nous pouvons prévoir une diminution substantielle des dépenses», a dit M. Johnson dans une déclaration au Salon de l'aéronautique de Paris, où il participait à un symposium spécial organisé par l'Union internationale des télécommunications (ITU) à l'occasion de la «Journée des télécommunications».

M. Johnson se basait sur le fait, qu'en raison de leur capacité accrue, les satellites INTELSAT IV pourront transmettre à la fois soit 6.000 communications téléphoniques, soit 12 programmes de télévision, alors que les satellites INTELSAT III ont seulement, à l'heure actuelle, une capacité de 12.000 communications téléphoniques ou de 4 programmes de télévision. La durée de vie plus importante de ces grands satellites contribuera également à cette économie.

«Les éléments économiques sont très simples», a dit M. Johnson. «Quand Early Bird est entré en service sur une base commerciale, en 1965, le coût de la partie 'satellite' d'une liaison téléphonique aller-retour — non compris les frais de liaison avec la terre et les stations terrestres — était de 64.000 dollars par an.

D'ici à 1975 — soit dix ans plus tard seulement — nous prévoyons que le coût de la partie 'satellite' d'une liaison téléphonique par INTELSAT IV sera ramené à environ 10.000 dollars par an, c'est-à-dire à un peu moins d'un sixième du coût des liaisons par Early Bird.»

M. Johnson a également évoqué le caractère exceptionnel de l'accord qui a présidé à la conception et la construction des satellites INTELSAT IV:

«Ce Salon international de l'aéronautique et de l'espace est tout indiqué pour souligner que c'est la coopération internationale entre onze firmes commerciales réparties dans le monde entier, qui a permis la construction d'INTELSAT IV. Ce programme de satellites conçus et construits pour l'International Telecommunications Satellite Consortium (INTELSAT, 68 membres) est exécuté sous la maîtrise d'œuvre de la Hughes Aircraft Company avec la participation de trois grandes sociétés européennes: la British Aircraft Corporation, Thomson-C.S.F. en France, et A.E.G.-Telefunken en Allemagne.

Il n'existe aucun autre exemple d'une aussi large participation à un gros marché d'équipement spatial et je félicite ces entreprises des efforts qu'elles ont faits jusqu'ici», a poursuivi M. Johnson, «non seulement pour la construction proprement dite des satellites, mais encore au stade de la conception.»

C'est la Hughes Aircraft Company qui a levé en octobre dernier le contrat de base portant sur 72 millions de dollars pour les quatre satellites INTELSAT IV, qui ont environ 5,35 mètres de hauteur et 2,37 mètres de diamètre pour un poids de 1.110 kg au décollage.

Le premier INTELSAT IV doit, en principe, être lancé dans le premier semestre de 1971 et sera placé au-dessus de l'Atlantique, le lancement des autres satellites étant fonction des besoins en télécommunications des autres régions.

La première maquette de vol et ses sous-systèmes seront construits et essayés dans les installations spatiales de la Hughes à El Segundo, en Californie, avec le concours des sous-traitants participant directement au programme. Le deuxième engin spatial sera monté et essayé chez Hughes, mais la plupart de ses sous-systèmes seront construits par les sous-traitants. Le troisième et le quatrième satellites seront montés par la British Aircraft Corporation, à Bristol, en Angleterre, à partir de sous-systèmes fournis par les sous-traitants.

45. Results of the second round of the French Presidential elections

15th June 1969

Electorate	28,747,988
Number of votes cast	19,851,728
Abstentions	8,896,260 (30.94 %)
Blank or spoiled papers	1,294,629 (4.50 %)
Valid votes	18,557,099 (64.55 %)

Candidate	Voting	% Valid votes	% Electorate
MM. Pompidou	10,686,498	57.58	37.17
Poher	7,870,601	42.41	27.37

Source : *Le Monde*, 17th June 1969.**46. Speech by Mr. Wilson, British Prime Minister, to the Socialist International Congress, Eastbourne**

16th June 1969

(Extract)

.....

Britain has applied for membership of the Economic Communities not with the idea of helping to create a powerful European economic bloc regardless of the trading rights and interests of others, but as part of a step towards a wider world free trade.

So far the economic unity of Europe has been blocked by a political decision. We must hope that recent events, including the French election yesterday, will enable us now to move forward. I have expressed to President-elect Pompidou my congratulations and I send him the best wishes of the British Government and people, now the election has been decided, in all the great tasks he faces. I have expressed too the hope that he and his Government and we can work more closely for the unity of Europe, and a common

approach to the solution of some of the problems I have mentioned today.

I referred just now to the economic case for unity in Europe. I do not need to stress here — as I have elsewhere — the need to build up Europe's technological strength. That would not only mean a better balance of strength within the western world, it would certainly mean that Europe could speak with a stronger voice in world affairs. And the more rapid our communal technological advance, the greater the benefit for all our partners in every part of the world.

But it is my belief that even greater than the economic arguments for an early and vigorous advance in Europe, is the need for a greater political unity in this continent — as indeed in others.

.....

Source : Socialist International Congress news release SI 5, June 1969.

45. Résultats du deuxième tour des élections présidentielles en France

15 juin 1969

Inscrits	28.747.988
Votants	19.851.728
Abstentions	8.896.260 (30,94 %)
Blancs ou nuls	1.294.629 (4,50 %)
Suffrages exprimés	18.557.099 (64,55 %)

Candidats	Voix obtenues	% Suffrages exprimés	% Inscrits
MM. Pompidou	10.686.498	57,58	37,17
Poher	7.870.601	42,41	27,37

Source : *Le Monde*, 17 juin 1969.**46. Discours prononcé par M. Wilson, Premier ministre britannique, lors du Congrès de l'Internationale socialiste à Eastbourne**

16 juin 1969

(Extrait)

.....

La Grande-Bretagne a présenté sa candidature au Marché commun non dans l'intention de contribuer à créer un puissant bloc économique européen sans se soucier des droits et des intérêts commerciaux des autres pays, mais pour aider à progresser vers une plus grande liberté des échanges dans le monde.

Jusqu'ici, l'union économique de l'Europe a été bloquée par une décision politique. Nous espérons que les événements récents, notamment les élections françaises d'hier, vont nous permettre de reprendre notre marche en avant. J'ai présenté mes félicitations au Président élu, M. Pompidou, et je lui adresse les meilleurs vœux du gouvernement et du peuple britannique, maintenant que les élections sont terminées, pour toutes les grandes tâches qui l'attendent. J'ai aussi exprimé l'espoir que nous pourrons, avec son gouvernement

et lui-même, travailler plus étroitement pour l'union de l'Europe et pour une solution commune des problèmes que j'ai mentionnés aujourd'hui.

Je viens de parler des arguments économiques en faveur de l'union de l'Europe. Je n'ai pas besoin d'insister ici, comme je l'ai fait ailleurs, sur la nécessité d'accroître la puissance technologique de l'Europe. Il en résulterait non seulement un meilleur équilibre des forces au sein de l'Europe occidentale, mais encore la possibilité pour l'Europe de faire mieux entendre sa voix dans les affaires mondiales. Et plus notre progrès technologique commun sera rapide, plus grands en seront les avantages pour tous nos partenaires dans le monde entier.

Mais je crois que, plus que les arguments économiques en faveur d'un progrès immédiat et rapide en Europe, c'est la nécessité d'une plus grande unité politique qui prime sur notre continent, comme d'ailleurs sur les autres.

.....

Source : Communiqué de presse du Congrès de l'Internationale socialiste, juin 1969, SI 5 (Traduction U.E.O.).

47. New French Government

23rd June 1969

MM. Jacques Chaban-Delmas (UDR)² Prime Minister*Ministers of State*

Michel Debré (UDR) ¹	Defence
Edmond Michelet (UDR) ²	Cultural Affairs
Roger Frey (UDR)	Relations with Parliament

Ministers and Deputy Ministers

René Pleven (PDM) ²	Keeper of the Seals, Minister of Justice
Maurice Schumann (UDR) ¹	Foreign Affairs
Raymond Marcellin (Ind. Rep.)	Interior
Valéry Giscard d'Estaing (Ind. Rep.) ²	Economy and Finance
Olivier Guichard (UDR) ¹	Education
André Bettencourt (Ind. Rep.) ¹	Deputy Minister attached to the Prime Minister for Economic Planning and Development
Henry Rey (UDR) ²	Deputy Minister attached to the Prime Minister for Overseas Departments and Territories
François Ortoli (UDR) ¹	Industrial and Scientific Development
Albin Chalandon (UDR)	Equipment and Housing
Robert Galley (UDR) ¹	Post and Telecommunications
Jacques Duhamel (PDM) ²	Agriculture
Raymond Mondon (Ind. Rep.) ²	Transport
Joseph Fontanet (PDM) ²	Labour, Employment and Population
Robert Boulin (UDR) ¹	Public Health and Social Security
Henri Duvillard (UDR)	Ex-Servicemen and War Victims

Secretaries of State

MM. Léo Hamon (UDR) ²	{ Prime Minister
Joseph Comiti (UDR)	
Philippe Malaud (Ind. Rep.)	
Jacques Baumel (UDR) ²	
André Fanton (UDR) ²	
Jean-Louis Tinaud (Ind.) ²	{ Relations with Parliaments
Jacques Limouzy (UDR) ²	
Yvon Bourges (UDR)	
Jean de Lipkowski (UDR)	{ Foreign Affairs
André Bord (UDR)	
Jacques Chirac (UDR)	
Jean Bailly (UDR) ²	
Pierre Billecocq (UDR) ²	Interior
	{ Economy and Finance
	Education

1. Member of the previous government with a new post.

2. New member of the government.

47. Composition du nouveau gouvernement français

23 juin 1969

MM. Jacques Chaban-Delmas (U.D.R.)² Premier ministre*Ministres d'Etat*

Michel Debré (U.D.R.) ¹	Défense nationale
Edmond Michelet (U.D.R.) ²	Affaires culturelles
Roger Frey (U.D.R.)	Relations avec le parlement

Ministres et ministres délégués

René Pleven (P.D.M.) ²	Garde des sceaux, Ministre de la justice
Maurice Schumann (U.D.R.) ¹	Affaires étrangères
Raymond Marcellin (RÉP. IND.)	Intérieur
Valéry Giscard d'Estaing (RÉP. IND.) ²	Economie et finances
Olivier Guichard (U.D.R.) ¹	Education nationale
André Bettencourt (RÉP. IND.) ¹	Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé du plan et de l'aménagement du territoire
Henry Rey (U.D.R.) ²	Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des départements et des territoires d'outre-mer
François Ortoli (U.D.R.) ¹	Développement industriel et scientifique
Albin Chalandon (U.D.R.)	Equipement et logement
Robert Galley (U.D.R.) ¹	Postes et télécommunications
Jacques Duhamel (P.D.M.) ²	Agriculture
Raymond Mondon (RÉP. IND.) ²	Transports
Joseph Fontanet (P.D.M.) ²	Travail, emploi et population
Robert Boulin (U.D.R.) ¹	Santé et Sécurité sociale
Henri Duvillard (U.D.R.)	Anciens combattants et victimes de guerre

Secrétaires d'Etat

MM. Léo Hamon (U.D.R.) ²	{ Premier ministre
Joseph Comiti (U.D.R.)	
Philippe Malaud (RÉP. IND.)	
Jacques Baumel (U.D.R.) ²	
André Fanton (U.D.R.) ²	Défense nationale
Jean-Louis Tinaud (IND.) ²	
Jacques Limouzy (U.D.R.) ²	
Yvon Bourges (U.D.R.)	Relations avec le parlement
Jean de Lipkowski (U.D.R.)	
André Bord (U.D.R.)	
Jacques Chirac (U.D.R.)	Affaires étrangères
Jean Bailly (U.D.R.) ²	
Pierre Billecocq (U.D.R.) ²	
	Intérieur
	Economie et finances
	Education nationale

1. Membre du précédent gouvernement ayant changé d'attribution.

2. Nouveau membre du gouvernement.

Gabriel Kaspereit (UDR) ²	} Industrial and Scientific Develop-
Bernard Lafay (App. UDR) ²	
Marcel Anthonioz (Ind. Rep.) ²	} Equipment and Housing
Robert-André Vivien (UDR) ²	
Bernard Pons (UDR) ²	} Agriculture
Philippe Dechartre (UDR) ²	
Miss Marie-Madeleine Dienesch (UDR)	} Labour, Employment and Popu-
	Public Health and Social Security

2. New member of the government.

Source : *Le Monde*, 24th June 1969.

**48. Speech in the National Assembly by
Mr. Chaban-Delmas, French Prime Minister,
Paris**

26th June 1969

(Extract)

.....

France's foreign policy will be characterised by continuity and liberalisation.

The golden rule taught to us by General de Gaulle, which is still dear to us, is that independence is an essential factor of our policy. But in our view, independence is the opposite of withdrawal. It is certain that no-one has the right to decide our fate for us. But in the present state of opposition and tenseness between the great empires, although we welcome progress in peaceful coexistence, France must retain a certain freedom of movement in order to play its rôle in favour of entente, détente and co-operation at world level.

Our aim is to re-establish and maintain peace throughout the world.

First, therefore, we are keeping to the spirit of this policy of rapprochement and remaining loyal to our alliances — the Atlantic Alliance in particular — and friendship with America, to which new impetus has been given by the first months of President Nixon's administration. A recent visit to Washington confirmed my conviction that great hope can be placed in the future of our relations.

Parallel with this, we shall maintain and consolidate with the countries of the East, and principally with the Soviet Union, a policy of co-operation which is starting to bear fruit at economic level but which, in our view, has a truly political aspect. Whatever differences of régime there may be and however much we may condemn infringements of the right of nations to self-determination, no one can deny that France, through its policy in the East, has in Europe and elsewhere made a decisive contribution to the détente between the blocs which is undeniably necessary.

The French nation has an outward-looking rôle. In this respect, our economy must steadily develop links beyond our frontiers and our industrialists, businessmen and farmers must draw together and, as a group, move towards the markets abroad. France can flourish only if it opens out, and this essential opening out must first be towards Europe for reasons which are certainly economic but also political. We state clearly that where the building of Europe is concerned we are ready to go as far and as fast as our partners are disposed to go in the direction of a Europe conscious of its own destiny.

In this forward-moving Europe, our treaty of friendship with the Federal Republic of Germany will continue to occupy an exemplary place. When I say exemplary, I do not mean exclusive, and I am thinking in particular of the links uniting France with the Mediterranean countries, and especially Italy, with which we intend to develop our economic links further. In the advancement of awareness of Europe and the search for the true shape of Europe, the

Gabriel Kaspereit (U.D.R.) ²	Développement industriel
Bernard Lafay (App. U.D.R.) ²	
Marcel Anthoiz (R��p. Ind.) ²	Equipement et logement
Robert-Andr�� Vivien (U.D.R.) ²	
Bernard Pons (U.D.R.) ²	Agriculture
Philippe Dechartre (U.D.R.) ²	
Mlle Marie-Madeleine Dienesch (U.D.R.)	Travail, emploi et population
	Sant�� publique et S��curit�� sociale

2. Nouveau membre du gouvernement.

Source: *Le Monde*, 24 juin 1969.

**48. D  claration faite par M. Chaban-Delmas,
Premier ministre fran  ais,
devant l'Assembl  e Nationale ´ Paris**

26 juin 1969

(Extrait)

.....

Les relations ext  rieures de la France seront d  finies, d'une part par la continuit  , d'autre part par l'ouverture.

La r  gle d'or que le G  n  ral de Gaulle nous a enseign  e et qui nous reste ch  re est que l'ind  pendance est une donn  e essentielle de notre politique. Mais cette ind  pendance, ´ nos yeux, est le contraire d'un repliement. Sans doute, nul n'a le droit de d  cider ´ notre place de notre destin. Mais dans l'  tat d'affrontement et de crispation entre les grands empires, m  me si de ce point de vue nous nous r  jouissons des progr  s de la coexistence pacifique, le souci de la France reste, ´ mes yeux, de conserver une certaine libert   de mouvement pour jouer son r  le en faveur de l'entente, de la d  tente et de la coop  ration sur le plan mondial.

Notre objectif se r  sume dans le r  tablissement et le maintien de la paix dans le monde.

Nous restons donc, d'abord, dans l'esprit de cette politique de rapprochement, fid  les ´ nos alliances et, en particulier, ´ l'Alliance atlantique, ´ l'amiti   am  ricaine. Les premiers mois du gouvernement du Pr  sident Nixon lui ont donn   un nouvel essor. Un r  cent voyage ´ Washington m'a confirm   dans la conviction que l'on peut fonder de grands espoirs sur l'avenir de nos relations.

Parall  lement, nous maintiendrons, nous consoliderons avec les pays de l'Est et, principalement l'Union Sovi  tique, une politique de coop  ration qui commence ´ porter ses fruits sur le plan conomique, mais qui, ´ nos yeux, comporte une dimension de nature r  ellement politique. Quelles que soient les divergences de r  gime et la condamnation que nous portons ´ l'  gard de toute atteinte au droit des peuples ´ disposer d'eux-m  mes, qui pourrait dire que la France, par sa politique ´ l'Est, n'a pas, en Europe et ailleurs, contribu   de facon d  cisive ´ la d  tente entre les blocs, d  tente dont personne ne conteste la n  cessit  .

La vocation de la nation fran  aise est d'  tre tournée vers le monde. A cet   gard, nous souhaitons que notre conomie développe inlassablement ses relations au-del   des fronti  res, que nos commer  ants, nos industriels, nos agriculteurs se regroupent et se pr  sentent ensemble sur les march  s ext  rieurs. La France ne peut s'  panouir que si elle s'ouvre et cette ouverture prioritaire est d'abord celle sur l'Europe pour des motifs, bien s  r, conomiques, mais aussi pour des raisons politiques. Nous affirmons clairement que nous sommes pr  ts, en mati  re de construction europ  eenne, ´ aller aussi vite et aussi loin que nos partenaires sont eux-m  mes dispos  s ´ aller vite et loin dans le sens d'une Europe consciente de son destin propre.

Dans cette Europe en marche, notre trait   d'amiti   avec l'Allemagne f  d  rale continuera d'occuper une place exemplaire. Quand je dis exemplaire, cela ne veut pas dire exclusif et je pense, notamment, aux liens qui unissent la France aux pays m  diterran  ens, sp  cialement l'Italie avec laquelle nous comptons d  velopper encore nos liens conomiques. Dans le progr  s de la conscience europ  eenne, fond   sur la recherche d'une personnalit   propre, les pays qui composent l'Euro-

European countries are required to draw ever closer together and we are prepared to play the rôle which is incumbent on us.

Admittedly, I am not unaware of the difficulties. No one can overlook the conflict of interests in the implementation of the Common Market. But the European project has a value of its own which should enable it to overcome temporary differences of interest.

The vitality of a body does not depend on size alone but also on its cohesion. The enlargement of the Common Market to include new members, among the first of whom would be Britain, must be the subject of preliminary discussions and agreements with our partners in the Community. But the structure already built must be strengthened by accession, not weakened. It is important to adjust views and interests through detailed discussions but the outcome of these negotiations must not be jeopardised by hastiness or evading real problems. British membership must not dilute the European idea, and by increasing the dimensions of Europe, we must not compromise its aims.

In the meantime, the rules which have been agreed among the Six, in the agricultural field in particular, must be consolidated straightforward. Agriculture directly affects the balance of the burdens and resources of all. Community preference, financial solidarity : these are the bases of a final settlement for European agriculture. The last stage of the Common Market must be worked out and the government has always been in favour of this. The President of the Republic has stated that France is prepared to take part in a meeting of Heads of State or of Government of the six Community countries. I am recalling this undertaking because it symbolises our aim to adopt an outward-looking policy.

However great the task may be in this field the pursuit of this policy does not allow us to limit our efforts to the Common Market.

The links forged by long years of association with the overseas countries will lead us, while seeking to make the international assistance system more effective and coherent, to pursue mutually beneficial co-operation, which is a constant factor of our foreign policy. This trend is confirmed by the presence of a Secretary of State attached to the Minister for Foreign Affairs.

Here again, our privileged links with these countries must not exclude the extension and greater differentiation of our policy of co-operation. Thus, we shall pay attention to countries which have shown or show the desire for closer relations with France, and the Latin American countries in particular.

Apart from the economic and political aspect of such co-operation, we must not forget the importance of the cultural links stemming from the common use of our language. The French language must in fact bind our friendship with all the people who share it.

When, as President of the National Assembly and Chairman of the French Section, I received the Bureau of the International Association of French-speaking parliamentarians, which is the political and parliamentary expression of the French-speaking world, I was happy to reiterate my government's interest in this great movement of cultural solidarity between French-speaking peoples of the five continents.

.....

Source : French Embassy, New York.

49. Speech by Mr. Brandt, Federal German Minister for Foreign Affairs, at the joint meeting between the Chairmen of the Foreign Affairs Committees of the Parliaments and the General Affairs Committee of WEU, Bonn

2nd July 1969

Ladies and Gentlemen,

I warmly welcome the General Affairs Committee of the WEU Assembly to Bonn and am glad that it has been able to carry out its idea of meeting the Chairmen of Foreign Affairs Committees of the parliaments of the WEU member States for an exchange of views.

We all hope to see a revival of European policy. But hope alone is insufficient ; this important task must be pursued relentlessly. I wish to explain Germany's views on this subject and afterwards will be happy to answer your questions.

rope sont appelés à se rapprocher sans cesse et, dans cette partie-là, nous sommes prêts à jouer, à notre place, le rôle qui nous revient.

Certes, je ne me dissimule pas les difficultés. Personne n'ignore les conflits d'intérêt que suscite la mise en œuvre du Marché commun. Mais le projet de l'Europe comporte une vertu qui doit lui permettre de surmonter des divergences d'intérêts momentanées.

La vitalité d'un organisme ne se mesure pas seulement à sa taille, mais aussi à sa cohésion. L'élargissement du Marché commun à de nouveaux membres, au premier rang desquels figure la Grande-Bretagne, doit faire l'objet de discussions et d'accords préliminaires avec nos partenaires de la Communauté. Mais il faut que cette adhésion, loin d'affaiblir la construction déjà réalisée, la renforce. Il est important que, par des discussions approfondies, les points de vue et les intérêts puissent s'ajuster, mais il faut éviter de compromettre l'issue de ces négociations par la précipitation ou l'effacement des vrais problèmes. Il faut que l'adhésion anglaise ne dilue pas l'idée européenne, mais que, en accroissant la dimension de l'Europe, on ne compromette pas sa vocation.

En attendant, il importe tout de suite de consolider les règles qui ont été convenues entre les Six et, notamment, en matière agricole. C'est un domaine qui affecte directement l'équilibre des charges et des ressources des uns et des autres. Préférence communautaire, solidarité financière : tels sont pour nous les fondements d'un règlement définitif pour l'agriculture européenne. Il importe de mettre au point l'étape finale du Marché commun, auquel le gouvernement n'a jamais cessé d'être attaché. Le Président de la République a déclaré que la France était prête à participer à une réunion des chefs d'Etat ou de gouvernement des six pays de la Communauté. Je rappelle ici cet engagement qui concrétise notre volonté d'ouverture.

Cette volonté d'ouverture ne nous permet pas, si grande la tâche soit-elle dans ce domaine, de borner nos efforts au Marché commun.

Les liens que de longues années d'association ont tissés avec les pays d'outre-mer nous amèneront, tout en recherchant à rendre plus efficace et cohérent le système d'aide internationale, à poursuivre, au profit réciproque des parties intéressées, une coopération qui demeure une constante de notre politique extérieure. La présence d'un secrétaire d'Etat auprès du ministère des affaires étrangères confirme cette orientation.

Ici, encore, les liens privilégiés que nous entretiens avec ces pays ne doivent pas être exclusifs d'une politique et d'une différenciation plus poussée de notre politique de coopération. Ainsi, notre attention se portera sur les pays qui ont manifesté ou montreront le désir d'avoir des rapports plus étroits avec la France et, en particulier, avec les pays d'Amérique latine.

Outre cet aspect économique et politique de la coopération, nous ne saurions oublier l'importance des liens culturels que permet de nouer l'usage commun de notre langue. La langue française doit être, en effet, un ciment de notre amitié avec tous les peuples qui la partagent.

Au moment où je devais recevoir, en tant que Président de l'Assemblée et président de la Section française, le bureau de l'Association internationale des parlementaires de langue française, expression politique et parlementaire de la francophonie, je suis heureux de dire de nouveau tout l'intérêt que mon gouvernement porte à ce grand mouvement de solidarité culturelle des peuples francophones des cinq continents.

.....

Source : Cabinet du Premier ministre, Paris.

49. Allocution prononcée par M. Brandt, Ministre allemand des affaires étrangères, lors du colloque des présidents des commissions des affaires étrangères des parlements et de la Commission des Affaires Générales de l'U.E.O. à Bonn

2 juillet 1969

Messieurs,

Je vous souhaite cordialement la bienvenue à Bonn et je me félicite que la Commission des Affaires Générales de l'Assemblée de l'U.E.O. ait réalisé l'idée de se réunir avec les présidents des commissions des affaires étrangères des parlements nationaux des Etats membres de l'U.E.O. pour un échange de vues.

Nous formulons tous l'espoir de voir une relance de la politique européenne. Mais point ne suffit d'espérer ; il faut poursuivre sans relâche cette œuvre importante. Je voudrais, à ce propos, expliquer le point de vue de l'Allemagne. Je me tiendrais ensuite volontiers à votre disposition pour répondre à vos questions.

The Federal Government has not been discouraged by the slowing down of efforts for European unity. The unification of Europe has always been one of the main aims of its foreign policy and it has therefore tried to further progress wherever possible.

We consider the European Community to be the basis of a wider unification. Its strengthening and internal organisation are of great political and economic interest to us.

At the same time, the foreign policy of the government of which I am spokesman has another aim which is just as important : the enlargement of the Community, which is economically essential and politically necessary.

Finally, our third aim is to achieve closer political links in Europe.

The closer political co-operation which we need will not, as we can now see more clearly, stem automatically from an enlargement of the EEC. A special effort is required in addition.

We still consider that the WEU Council of Ministers provides a good basis for improving co-operation between the Seven on questions of foreign policy. In spite of the temporary difficulties which have not yet been overcome, it provides opportunities for closer consultations — this would be a start — which have not yet been put to full use. We shall pursue our efforts to make progress in this direction.

We are patiently overcoming misunderstandings and helping all the partners to reach agreement. This does not involve heated discussions of principle. The main purpose of our efforts is to increase, pragmatically and systematically, the possibilities offered by WEU.

I do not think we should be too hasty. But nor should the decisions which have to be taken be postponed indefinitely. Before the end of the year — according to the Rome Treaty, this is the last year of the European Community's transitional period — we still have to tackle the important problems raised by the internal organisation of the Community. It would be unrealistic to refuse to see a real link with the questions covered by the expression "enlargement of the Community".

We are not considering an ambitious "German initiative". There is no lack of plans. In future talks and negotiations, European questions must be raised anew within the limits of what is possible. There should therefore be three principal aims :

1. the completion of the European Communities as a complete economic union ;
2. the enlargement of the Communities to include countries already able to meet the commitments inherent in the Rome Treaty ;
3. new and serious efforts towards closer political co-operation.

In this respect, an attempt must also be made to extend the powers of the European parliamentary assemblies, which is so necessary. I lay particular stress on this point.

In pursuit of these aims, at the meeting of the WEU Council of Ministers in The Hague a few weeks ago I suggested examining the possibility of discussing and drawing up, before the end of the year, the broad lines of a wide evolution in Europe at an *ad hoc* conference of Heads of Government and Ministers for Foreign Affairs of the six member States of the Community and Britain, i.e. outside the framework of the existing European organisations. This would naturally require preliminary discussions between the Six. This is not a patented invention. We should also lose the habit of confusing procedural questions with political realities.

At the meeting in The Hague and since, I have observed that our partners have shown interest in our remarks on the revival of European unification. Henceforth, much depends on what we manage to do in the coming months towards developing these ideas, going into details and giving them shape in conversations in an atmosphere of confidence. A decisive factor would be for all the participants to show the political will to leave stagnation behind and make a new start. In any event, the German Government is prepared to do so ; the forthcoming electoral battle will not hinder its action in European questions.

Source : Ministry for Foreign Affairs, Bonn (WEU translation).

Le gouvernement fédéral ne s'est pas laissé décourager par le ralentissement des efforts tendant à l'unité européenne. Il a continuellement fait de l'unification de l'Europe l'un des principaux objectifs de sa politique étrangère et s'est, par conséquent, efforcé de contribuer aux progrès là où cela paraissait possible.

Nous voyons dans la Communauté européenne le fondement d'une vaste unification. Son renforcement et son aménagement interne revêtent pour nous un grand intérêt politique et économique.

En même temps, la politique étrangère du gouvernement dont je suis le porte-parole vise un objectif tout aussi important : l'élargissement de la Communauté, essentiel sur le plan économique et nécessaire sur le plan politique.

Enfin, nous considérons comme un troisième objectif de parvenir à un rapprochement politique plus étroit en Europe.

Cette coopération politique plus étroite qui est nécessaire ne découlera pas automatiquement — nous le voyons plus nettement aujourd'hui — d'un élargissement de la C.E.E., mais elle exige, en outre, des efforts particuliers.

Aujourd'hui encore, nous continuons à penser que le Conseil des Ministres de l'U.E.O. constitue un bon fondement pour l'amélioration de la coopération entre les Sept en matière de politique extérieure. Malgré les difficultés passagères qui ne sont pas encore surmontées, il offre des possibilités de consultations plus étroites — ce qui serait un commencement — dont on ne fait pas encore plein usage. Nous poursuivrons nos efforts pour obtenir des progrès.

Nous ne manquons pas d'éliminer patiemment les malentendus et d'aider tous les partenaires à s'accorder. Il n'y a pas là matière à discussions de principes animées. Le but de nos efforts est essentiellement d'accroître, de façon pragmatique et systématique, les possibilités offertes par l'U.E.O.

Il convient, à mon avis, de ne rien précipiter. Mais, cependant, je voudrais bien marquer qu'on ne saurait non plus repousser indéfiniment les décisions qui sont en attente. Avant la fin de l'année — d'après le Traité de Rome, c'est la dernière année de la période de transition pour la Communauté européenne — nous devrons encore faire face aux problèmes importants posés par l'aménagement interne de la Communauté. Refuser d'y voir un lien véritable avec les questions

recouvertes du vocable « d'élargissement de la Communauté » serait manquer de réalisme.

Nous n'envisageons pas d'**« initiative allemande »** ambitieuse. Les plans ne manquent pas. Dans les entretiens et les négociations qui auront lieu, ce qu'il faudra faire, c'est relancer les questions européennes dans les limites du possible. Trois objectifs devront donc se trouver au premier plan :

1. l'achèvement des Communautés européennes en une complète union économique ;
2. l'élargissement des Communautés aux pays qui sont déjà en mesure de satisfaire aux obligations découlant du Traité de Rome ;
3. de nouveaux et sérieux efforts sur la voie d'une coopération politique plus étroite.

A cet égard, il faudra aussi s'employer à réaliser l'extension si nécessaire des pouvoirs des assemblées parlementaires européennes. Je voudrais insister particulièrement sur ce point.

Pour progresser sur ces questions, j'avais, il y a quelques semaines, lors de la réunion du Conseil des Ministres de l'U.E.O. à La Haye, suggéré d'examiner la possibilité de discuter et de fixer, avant la fin de l'année, les grandes lignes d'une large évolution au sein de l'Europe au cours d'une conférence ad hoc des chefs de gouvernement et des ministres des affaires étrangères des six Etats de la Communauté et de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire en dehors du cadre des organisations européennes existantes. Naturellement, cela n'irait pas sans demander au préalable une discussion entre les Six. Ce n'est pas une invention protégée par un brevet. Nous devons, en outre, perdre l'habitude de confondre les questions de procédure avec la réalité politique.

J'ai pu constater à La Haye et depuis lors que les interlocuteurs ont pris connaissance avec un intérêt positif de nos réflexions sur la relance de l'unification européenne. Désormais, beaucoup dépend de ce que nous réussissons dans les prochains mois à développer ces idées, à les creuser et concrétiser, au moyen d'entretiens empreints de confiance. Ce qui sera décisif, c'est que tous les participants témoignent de la volonté politique de sortir de ce marasme et de prendre un nouveau départ. En tout cas, le gouvernement allemand y est prêt ; la prochaine bataille électorale n'entrera pas son action dans les questions européennes.

Source : Ministère des affaires étrangères, Bonn (Traduction U.E.O.).

**50. Press conference by Mr. Pompidou,
President of the French Republic, Paris**

10th July 1969

(Extracts)

.....

Question : Mr. President, can we come back to Europe and ask you what your government's views are on European construction and notably on Britain's entry into the Community ?

Answer: First of all, the Community exists, it is made up of Six. I will even say that if it happened that way, it is not thanks to Britain, is it, entirely, at the start. We feel, I feel, that the first thing to do is to pursue the construction of this Community. Europe is not a convent, entailing a series of vows that would be taken one after another, nor is it a chimera. It should be a reality. Now, we are arriving precisely at the moment for realities, since the transitory period should be completed on 31st December and the final period begin next 1st January.

Our first desire, our first effort is to complete this phase and to move on to the final period. That is what we give priority in our preoccupations. Secondly, we want — precisely because we believe that Europe should be a reality — the European notion to be, as is now said, deepened, that is, the Community to be made to advance in order to build a real Community. At the present time, there is in reality only a customs union, on the one hand, and an agricultural community, which is rather difficult to make work, on the other. There is a whole list of fields in which important progress could be made — be it technical, scientific, be it energy or transportation, company rights, which is very important, be it financial and monetary policy — and I could find a thousand other fields where it would be necessary to advance very considerably if we wanted to end up with a real economic community, that is, with an economic complex that is a whole, really a whole. That is our second preoccupation.

And we want, with our partners, with the Five, to make Europe advance in this direction. And that is why, moreover, we think that it would be useful in the not too distant future and pre-

ferably at relatively close intervals, that the main leaders, chiefs of state or heads of government, meet with no agenda, very freely, to survey the questions and to advance both, in the immediate future, the completion of the Community such as it exists and, next, the progress of the Community in the other fields.

There remains the problem of enlargement, that is, in fact, the British candidacy and a certain number of other candidacies that have also been presented. On this point, I would like to say that, despite several recent disappointments, we have no objection in principle to the possible membership of Britain or of any other country in the Community. But we think it is right first of all that the Six agree among themselves, agree among themselves on the conditions of that membership and the consequences that this membership could have on the future and the very nature of the Community. For, up till now, one has often taken shelter behind what was called "the French veto", so as to conceal the difficulties and the realities. But I am sure that if the Six really want, in all good faith and in all freedom of mind, to view the problem squarely, they will see that Britain's membership, which could not fail to be accompanied by the membership of a certain number of other countries, raises first of all, at the outset, some difficult questions and then brings about profound changes for the Community.

We are not, I repeat, opposed to discussion. We are not opposed to a study, but we do not want a negotiation to start without first knowing the difficulties which might arise, the perspectives which it might entail and what might be the attitude common to the Six. Such is, to my mind, the object, one of the objects of this meeting which might perhaps take place in the next few months between the main leaders of the Six.

.....

Question : Mr. President, a while, ago, while discussing the possibilities of enlarging the European Economic Community, you mentioned monetary problems. Do you not think that the international monetary crisis that we are currently weathering has become so serious that its possible solution goes beyond the simple European framework, and that, under these conditions, an initiative by France could possibly be welcome ?

**50. Conférence de presse tenue par
M. Pompidou, Président de la République
Française, à Paris**

10 juillet 1969

(Extraits)

.....

Question : M. le Président, peut-on revenir à l'Europe et vous demander quelles sont les vues de votre gouvernement sur la construction européenne et notamment sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté ?

Réponse : D'abord, la Communauté existe. Elle est à six. Je dirai même que si elle s'est faite ainsi, ce n'est pas tout à fait grâce à la Grande-Bretagne au départ. Nous estimons, et j'estime, que la première des choses à faire, c'est de poursuivre la construction de cette communauté. L'Europe n'est pas un couvent, supposant une série de vœux que l'on prononcerait les uns après les autres, ce n'est pas non plus une chimère, ce doit être une réalité. Or, nous arrivons justement au moment des réalités puisque la période transitoire doit se terminer le 31 décembre et la période définitive commencer le 1^{er} janvier 1970.

Notre première volonté, notre premier effort, est de terminer cette phase et de passer à la période définitive. C'est à cela que nous donnons la priorité dans nos préoccupations et dans le temps. En second lieu, nous souhaitons, précisément parce que nous croyons que l'Europe doit être une réalité, que l'on approfondisse la notion européenne, c'est-à-dire qu'on fasse progresser la Communauté pour en faire une véritable communauté. A l'heure actuelle, il n'y a en réalité qu'une union douanière d'une part, et une communauté agricole assez difficile à faire fonctionner d'autre part. Il est de très nombreux domaines dans lesquels des progrès importants pourraient être réalisés, que ce soit techniques, scientifiques, qu'il s'agisse d'énergie, de transports, du droit des sociétés — ce qui est très important — ou encore de la politique financière et monétaire. Je trouverais mille autres domaines où il faudrait avancer très sérieusement si l'on voulait aboutir à une véritable communauté économique, c'est-à-dire à un ensemble économique qui forme véritablement un tout. C'est notre deuxième préoccupation.

Nous souhaitons, avec nos partenaires, avec les Cinq, faire progresser l'Europe dans ce sens. C'est pourquoi, d'ailleurs, nous pensons qu'il serait utile que, dans un terme pas trop lointain

et de préférence à intervalles relativement rapprochés, les principaux responsables, chefs d'Etat, ou chefs de gouvernement, se rencontrent, sans ordre du jour, très librement, pour faire le tour des questions et pour faire avancer à la fois, dans l'immédiat, l'achèvement de la Communauté telle qu'elle existe, et ensuite réaliser des progrès dans les autres domaines.

Reste le problème de l'élargissement, c'est-à-dire en fait celui de la candidature britannique et d'un certain nombre d'autres candidatures qui se sont également présentées. Sur ce point, je voudrais dire que nous n'avons pas, en dépit de quelques mécomptes récents, d'objection de principe à l'adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne ou de tel autre pays à la Communauté, mais nous pensons qu'il convient d'abord que les Six, entre eux, se mettent d'accord sur les conditions de cette adhésion et les conséquences qu'elle pourrait avoir sur l'avenir et sur la nature même de la Communauté. Car, jusqu'ici, on s'est souvent abrité derrière ce qu'on appelait le veto de la France, pour dissimuler les réalités, mais je suis sûr que si les Six veulent véritablement, en toute bonne foi et en toute liberté d'esprit, regarder le problème en face, ils s'apercevront que l'adhésion de la Grande-Bretagne, qui ne pourrait pas ne pas s'accompagner de l'adhésion d'un certain nombre d'autres pays, pose au départ des questions difficiles, et entraîne ensuite pour la Communauté des changements profonds.

Nous ne sommes pas, je le répète, fermés à la discussion, ni à l'examen, mais nous ne voulons pas que l'on s'engage dans une négociation sans savoir d'abord quelles sont les difficultés qui se présentent, quelles sont les perspectives que cela entraîne, et quelle pourrait être l'attitude commune des Six ; tel est dans ma pensée l'objet, un des objets de cette réunion qui pourrait peut-être avoir lieu dans les prochains mois, entre les principaux responsables des Six.

.....

Question : M. le Président de la République, tout à l'heure, en évoquant les possibilités d'élargir la Communauté Economique Européenne, vous avez fait allusion aux problèmes monétaires. Ne pensez-vous pas que la crise monétaire internationale que nous connaissons actuellement est devenue si grave que sa solution éventuelle dépasserait le simple cadre européen et que, dans ces conditions, une initiative de la France pourrait être éventuellement la bienvenue ?

Answer : Your question embarrasses me, because I do not know whether I should take it from the French end, or from the international aspect. I am going to try answer, nevertheless, by starting with France and moving toward the international aspect.

.....

... There is in the entire western world at the present time an inflationary situation. Everywhere the economies are working at full capacity, and everywhere demand is extremely high, and everywhere prices are tending to rise.

This is true of France, although we can hope that this trend will slow down in the coming months, I think. It is now true of Germany, of Italy, of the United States, which has an annual price rise of 5%, which is considerable for it. That is borne out by problems in the monetary and financial field, by the fact that this economy, working at full capacity, needs a lot of money and that the American Government is making considerable efforts to try to reduce the inflation. Through fiscal policy and other means, it is trying to reduce the available money. The first consequence of this is the creation of an extreme tension on the capital market, and we end up with rates that are absurd, at first sight, since on the Eurodollar market, for example, there are rates of 11%, 12% and even 13%. What is serious is that these rates, which appear absurd, might persist. Why might they persist? Because the great international firms and, in particular, the great American firms — but they are not the only ones — have, on the one hand, sizeable profit margins, and therefore very considerable capacities of self-financing and, on the other hand, the amortisations enable them obviously to avoid, to not pay tax on amortisation allowances. So that, finally, the funds they obtain on credit represent only a small portion of the cost of their investments, and therefore the difference between 6% or 7% and 11% or 12% is not very noticeable, especially in a period of rising prices.

And, a definitely unhealthy situation results from all this. Can one remedy it, is France in a position to take spectacular initiatives ? I, for my part, doubt it, and I believe that France's main preoccupation, at the present time, should be to

recover her own equilibriums and to re-establish her own situation. What we must do, above all, is to give ourselves the economic and industrial power in order to have solid bases for our policy and independence. But it remains true, nevertheless, that there are permanent contacts and that we attach varying importance to these contacts depending on the case. There will be a meeting of the International Monetary Fund in September, and I hope that it will not be the occasion for further speculative rumours, and further speculative manoeuvres. Governors of banks meet regularly and sometimes the Group of Ten meets and then on 21st July, if I am not mistaken, there should be a meeting of finance ministers of the six Community members. Here, I really think that France's rôle — and it is not a monopoly, the others have the same rôle — France's rôle and that of the six countries, it is to try to work out enough of a common monetary and financial policy within the Community for the latter to be able, at the very least, to seek to make financial and monetary wisdom prevail first within itself, and secondly in the bodies of which it is a member.

.....

Source : French Embassy, New York.

**51. Resolutions adopted by the Action Committee for the United States of Europe,
Brussels**

16th July 1969

Resolutions

After having heard the reports by Signor Guido Carli, by Professor Robert Triffin, by Lord Plowden and Professor Karl Winnacker, by Mr. Edgard Pisani and by Professor Walter Hallstein, the Committee is confirmed in its conviction that the problems raised by Great Britain's entry into the Common Market can be solved. It has decided to continue its study of the monetary, technological, agricultural, and institutional questions involved in British entry into the Common Market in order to determine at its next meeting on 20th and 21st November 1969 the direction in which concrete solutions should be found.

Today, the Committee welcomes the proposals for a summit meeting and has decided to submit

Réponse : Votre question m'embarrasse, parce que je ne sais pas si je dois la prendre par l'aspect français ou par l'aspect international. Je vais essayer de répondre néanmoins, si vous voulez, en partant de la France et en allant vers l'aspect international.

.....

... Il y a dans tout le monde occidental, à l'heure actuelle, une situation inflationniste, ... partout, les économies tournent à plein rendement, et ... partout, la demande est extrêmement élevée, et ... partout, les prix connaissent une tendance à la hausse.

C'est vrai de la France, encore que nous puissions espérer que cette tendance se ralentisse dans les mois qui viennent, je le crois. C'est vrai maintenant de l'Allemagne, de l'Italie, des Etats-Unis, qui connaissent une hausse de 5 % annuelle, ce qui, pour eux, est considérable. Cela se traduit par des problèmes dans le domaine monétaire et financier, du fait que cette économie, tournant à plein rendement, a besoin de beaucoup d'argent. Le gouvernement américain fait des efforts considérables pour essayer de réduire l'inflation par une politique fiscale et, par d'autres moyens, il essaie de réduire les disponibilités monétaires. Ceci a pour première conséquence de créer sur le marché des capitaux une tension extrême, et nous aboutissons à des taux qui sont des taux absurdes, à première vue, puisque, sur le marché de l'euro-dollar, par exemple, on a des taux de 11, 12 et même 13 %. Ce qui est grave, c'est que ces taux, qui paraissent absurdes, pourraient durer. Pourquoi pourraient-ils durer ? Parce que les grandes entreprises internationales et, en particulier, les grandes entreprises américaines (mais elles ne sont pas les seules) bénéficient de marges bénéficiaires considérables qui leur donnent des capacités d'auto-financement importantes, d'une part ; que, d'autre part, les amortissements viennent naturellement en déduction de l'assiette de l'impôt, de telle sorte que, finalement, la part de crédit auquel elles font appel ne représente qu'une faible partie de la charge de leurs investissements et que, dès lors, la différence entre un taux de 6 ou 7 % et un taux de 11 ou de 12 % n'est pas extrêmement sensible, surtout en période de hausse des prix.

Il suit de tout cela une situation qui est manifestement malsaine. Est-ce que l'on peut y remédier ? Est-ce que la France est en mesure de prendre des initiatives spectaculaires ? J'en doute, pour ma part, et je crois que la principale préoccu-

pation française, actuellement, doit être de revenir à ses propres équilibres, de rétablir sa propre situation, car ce que nous devons faire, avant tout, c'est nous donner la puissance économique, la puissance industrielle, de façon à avoir les bases solides de notre politique et de notre indépendance. Il n'en reste pas moins que les contacts sont permanents, et que nous attachons à ces contacts plus ou moins d'importance. Au mois de septembre, se tiendra la réunion du Fonds Monétaire International. J'espère qu'elle ne sera pas l'occasion de nouveaux bruits et de nouvelles manœuvres spéculatives. De plus, ont lieu, régulièrement, des réunions des gouverneurs de banques. Il y a, à l'occasion, la réunion du Groupe des Dix. Enfin, il y a, il doit y avoir le 21 juillet, si je ne me trompe, une réunion des ministres des finances des Six pays de la Communauté et là, alors, je crois vraiment que le rôle de la France — ce n'est pas un monopole, les autres ont le même rôle — le rôle de la France et des Six pays, c'est d'essayer d'élaborer un minimum de politique monétaire et financière commune, à l'intérieur de la Communauté, pour que celle-ci puisse, à tout le moins, essayer de faire prévaloir la sagesse financière et monétaire, à l'intérieur d'elle-même, d'abord, et dans les organismes dont elle fait partie, ensuite.

.....

Source : Présidence de la République, Paris.

51. Résolutions adoptées par le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe à Bruxelles

16 juillet 1969

Résolutions

Après avoir entendu les rapports de M. Guido Carli, du Professeur Robert Triffin, de Lord Plowden et du Professeur Karl Winnacker, de M. Edgard Pisani et du Professeur Walter Hallstein, le Comité est confirmé dans sa conviction que les problèmes posés par l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun peuvent être résolus. Il décide de poursuivre l'étude des questions monétaires, technologiques, agricoles, institutionnelles, relatives à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, afin de déterminer lors de sa prochaine réunion, les 20 et 21 novembre 1969, les directions dans lesquelles des solutions concrètes doivent être trouvées.

Le Comité se félicite des propositions de tenir une réunion au sommet et décide de soumettre

to the Governments of the Six and to the Government of Great Britain the following proposals as a first step in the strengthening and enlargement of the Common Market :

1. that the Six

- (a) take the necessary steps, bringing the transition period to an end, to complete the Common Market and ensure the progress that is indispensable to the further unification of Europe;
- (b) decide, as regards the enlargement of the Community, in a first stage, to enter into negotiations with Great Britain and prepare their common position for these negotiations. The Committee finds it surprising that the Commission's Opinion on the enlargement of the Community has not yet been discussed by the Council; this should be done without delay.

The negotiations should be limited to essentials and conducted rapidly.

The other questions would then be dealt with within the institutions of the European Economic Community in conformity with the Treaties of Rome, after the entry of Great Britain, since her problems would then be common problems, and no longer separate problems external to the Six.

2. that at the same time the Six and Great Britain indicate their willingness to commit themselves as soon as possible to the achievement of political unity.

Joint Declaration

I

1. Today we face not only economic problems, grave as they are. We face the risk of letting the future of our countries be compromised for many years, and in every field.

In order to be able to make use of their vast economic and technological potential, the countries of Western Europe must without delay take steps to organise their economic and political unity in the service of social progress and of peace in the world.

The creation of a large economic area within which goods and production factors circulate

freely must be combined with the creation of common economic and monetary policies.

Without European unity, the present imbalance between the United States and Europe will become aggravated, to the detriment of their subsequent relationship.

If Europe developed a single power of decision such as the United States has, we would be able to exert an influence proportionate to our real potential. The juxtaposition of national policies and the practice of unanimity put an institutional premium on maintaining the *status quo*, despite the costs and the weaknesses this involves.

The chances of Europe as it is today are no better vis-à-vis the Soviet Union which, under a different system, is also organised on a continental scale.

2. Our countries are not large enough to meet the common dangers threatening their economic, social, and political interests by national action ; together they can do so, and they must.

Only if the peoples of Europe unite can they fulfil their tasks in Europe and in the world.

The Common Market has opened the way to the organisation of a united Europe. It must be strengthened.

The achievement of a European economic and monetary union will determine what kind of life our countries will lead and their solidarity in contributing to the future development of civilisation. Economic union is indispensable for a European political organisation to be able to exert real influence in the world.

3. British membership can and must strengthen the European Community. As the Action Committee for the United States of Europe declared in London on 11th March 1969 :

"Nothing is more important than to strengthen and to continue the European integration which the Six have already begun, by furthering economic integration and ensuring that Great Britain joins in the political and economic integration of Europe with the same rights and the same obligations as the other member countries."

aux gouvernements des Six ainsi qu'au gouvernement de Grande-Bretagne, les propositions suivantes qui constitueraient une première phase du renforcement et de l'élargissement du Marché commun :

1. que les Six

- a) prennent les mesures nécessaires, tout en terminant la période transitoire, pour compléter le Marché commun et assurer les progrès indispensables à la poursuite de la construction européenne ;
- b) décident en ce qui concerne l'élargissement de la Communauté, dans un premier stade, d'entrer en négociations avec la Grande-Bretagne et de préparer leur position commune en vue de ces négociations. Le Comité est surpris que l'avis de la Commission n'ait pas encore été débattu par le Conseil ; le Conseil devrait en discuter sans tarder.

Les négociations devraient être restreintes à l'essentiel et menées rapidement.

Les autres questions seraient ensuite traitées au sein des institutions de la Communauté Economique Européenne en application des Traité de Rome, après adhésion de la Grande-Bretagne, ses problèmes étant dès lors communs et non plus des problèmes séparés extérieurs aux Six.

2. qu'en même temps les Six et la Grande-Bretagne indiquent leur volonté de s'engager au plus tôt dans la voie de l'unité politique.

Déclaration commune

I

1. Aujourd'hui, nous ne sommes pas seulement en face de problèmes économiques si graves qu'ils soient. Nous sommes face au risque de laisser compromettre pour longtemps, et dans tous les domaines, l'avenir de nos pays.

Pour que les pays de l'Europe occidentale puissent mettre en œuvre leurs grandes possibilités économiques et technologiques, il est nécessaire qu'ils organisent sans délai leur unité économique et politique, au service du progrès social et de la paix dans le monde.

La création d'un vaste espace économique à l'intérieur duquel les produits et les facteurs de

production circulent librement doit être combinée avec l'établissement de politiques économiques et monétaires communes.

Sans unité européenne, le déséquilibre actuel entre l'Amérique et l'Europe s'aggravera au détriment de leurs relations ultérieures.

Si l'Europe développe une capacité de décision commune comme celle des Etats-Unis, nous pourrions exercer une influence en rapport avec notre potentiel réel. Les politiques nationales juxtaposées et la pratique de l'unanimité confèrent un privilège institutionnel au maintien du statu quo, en dépit du coût et des faiblesses qu'il entraîne.

Les possibilités de l'Europe actuelle ne sont pas davantage égales vis-à-vis de l'Union Soviétique, elle aussi, sous un système différent, organisée à l'échelle d'un continent.

2. Nos pays n'ont pas la dimension suffisante pour remédier par des actions nationales aux dangers communs qui menacent leurs intérêts économiques, sociaux et politiques ; ensemble, ils peuvent le faire, et ils le doivent.

Les peuples européens ne peuvent accomplir leurs tâches en Europe et dans le monde que s'ils s'unissent.

La Communauté européenne a ouvert la voie à l'Europe unie. Il faut la renforcer.

En effet, la réalisation d'une union économique et monétaire européenne conditionne ce que sera la vie de nos pays et leur présence active et solidaire dans l'orientation de la civilisation. Elle est indispensable pour qu'une organisation politique européenne puisse disposer dans le monde d'une influence réelle.

3. L'adhésion de la Grande-Bretagne peut et doit renforcer la Communauté européenne. Comme le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe le soulignait à Londres, le 11 mars dernier :

« Rien n'est plus important que de renforcer et poursuivre l'intégration européenne déjà commencée par les Six, en avançant la réalisation de l'intégration économique et politique de l'Europe et en assurant la participation de la Grande-Bretagne avec les mêmes droits et les mêmes obligations que les autres pays membres. »

II

4. To achieve this great objective, Great Britain and the Six must solve a certain number of concrete problems.

As a first step, following the programme of work adopted in London, Signor Guido Carli, Governor of the Banca d'Italia, Professor Robert Triffin, Professor Walter Hallstein, former President of the Commission of the European Economic Community, Mr. Edgard Pisani, former French Minister of Agriculture, Lord Plowden, Chairman of Tube Investments Ltd., and Professor Karl Winnacker, Chairman of the Board of Hoechst, have drawn up reports on the main problems of British entry into the Common Market — monetary matters, agricultural problems, the working of the European institutions, and technological development.

The Committee has been able to take an overall view of the questions involved, thanks to these reports and to the discussion which it has had with their authors.

5. Today, the Committee wishes to indicate the general context in which it sees the solutions.

The Committee is convinced that Europe of the Six and Great Britain must look beyond their present situation and relationship. Both must change the context in which they find themselves. This is what Europe of the Six has begun to do and is doing with the Common Market. It is in this framework, broad enough to make success possible, that both must together seek the solutions to the largely common problems that they face.

The situation of the Six and British entry both demand that the Common Market embark upon economic and monetary union, i.e. that it establish the common policies that are indispensable for the enlarged Common Market gradually to become a vast domestic market comparable to that of the United States.

On this condition, and on this condition only, by thus undertaking a constant effort, our countries will benefit from the immense margin of progress inherent in further economic integration — new opportunities whose scale is only surpassed by that of the needs still to be met.

6. The Committee recognises the situation and the interests of the other countries that have asked to join the European Community. It believes that talks must be held with them at the appropriate time.

Source : Action Committee for the United States of Europe.

**52. Statements in the House of Commons by
Mr. Wilson, British Prime Minister**

17th July 1969

Mr. Eldon GRIFFITHS asked the Prime Minister if he will convene a meeting of Heads of Government of the Western European Union to consider new initiatives for nuclear sharing among European members of the North Atlantic Treaty Organisation.

Mr. Raphael TUCK asked the Prime Minister whether it is his policy that Great Britain should share any nuclear secrets with France.

The PRIME MINISTER. — The Government's policy has always been that the North Atlantic Treaty Organisation is the most suitable forum for co-operation on nuclear defence policy. The Nuclear Planning Group and the wider Nuclear Defence Affairs Committee were specifically established for this purpose and there have been regular meetings of these bodies.

Mr. GRIFFITHS. — Since the Foreign Secretary has only just accepted in Brussels the need for a political and technological identity of purpose between Britain and the European Community, does it not follow that sooner or later, short of general disarmament, there must be a European deterrent? Therefore, would it not be wise to start exploring with the French those areas where we could collaborate on nuclear questions for our mutual financial advantage?

The PRIME MINISTER. — . . . That is a different issue from a European deterrent. Of course, we are prepared and always have been, to discuss at any time with the French Government mutual questions of interest in the field of nuclear weapons, including, for example, the desirability

II

4. Pour atteindre ce grand objectif, il est nécessaire que les Six et la Grande-Bretagne résolvent un certain nombre de problèmes concrets.

Dans une première étape, suite au programme de travail adopté par le Comité à Londres, M. Guido Carli, Gouverneur de la Banque d'Italie, le Professeur Triffin, le Professeur Walter Hallstein, ancien Président de la Commission de la Communauté Economique Européenne, M. Edgard Pisani, ancien Ministre de l'agriculture, Lord Plowden, Président de Tube Investments Ltd., et le Professeur Karl Winnacker, Président du Conseil d'administration de la Société Hoechst, ont établi des rapports au sujet des principaux problèmes que soulève l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun : questions monétaires, agricoles, fonctionnement des institutions européennes, développement technologique.

Le Comité a pris une vue d'ensemble des questions qui se posent, grâce aux rapports de ces personnalités et à l'échange de vues qu'il a eu avec elles.

5. Dès maintenant, le Comité veut indiquer dans quel contexte général il envisage les solutions.

Le Comité est convaincu que l'Europe des Six et la Grande-Bretagne doivent regarder au-delà de leur état et de leurs relations actuels. L'une et l'autre sont obligées de changer le contexte dans lequel elles sont. C'est ce que l'Europe des Six a commencé de faire et poursuit avec le Marché commun. C'est dans ce cadre assez vaste pour réussir que l'une et l'autre devraient chercher ensemble les solutions aux problèmes dans une large mesure communs, qui se posent à elles.

La situation des Six et l'adhésion de la Grande-Bretagne requièrent l'une et l'autre d'engager le Marché commun dans la réalisation de l'union économique et monétaire : c'est-à-dire d'établir les politiques communes qui sont indispensables pour faire du Marché commun élargi, par étapes, véritablement l'équivalent d'un vaste marché intérieur comparable à celui des Etats-Unis.

A cette condition, et à cette condition seulement, entretenant ainsi un effort constant, nos pays bénéficieront de l'immense marge de progrès que le développement de l'intégration économique porte en lui, possibilités nouvelles dont l'ampleur n'est dépassée que par celle des besoins insatisfaits.

6. Le Comité reconnaît la situation et les intérêts des autres pays qui ont demandé à faire partie de la Communauté européenne. Il pense que le moment venu des conversations doivent avoir lieu avec eux.

Source : Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe.

52. Déclarations faites par M. Wilson, Premier ministre britannique, à la Chambre des communes

17 juillet 1969

M. Eldon GRIFFITHS demande au Premier ministre s'il convoquera une réunion des chefs de gouvernement de l'Union de l'Europe Occidentale pour examiner les nouvelles initiatives tendant à un partage des responsabilités nucléaires entre les membres européens de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

M. Raphaël TUCK demande au Premier ministre s'il a pour politique que la Grande-Bretagne partage des secrets nucléaires avec la France.

Le PREMIER MINISTRE. — La politique du gouvernement a toujours été que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord était la meilleure enceinte pour la coopération en matière de politique de défense nucléaire. Le Groupe des plans nucléaires et la Commission — plus large — des questions de défense nucléaire ont été créés spécialement à cet effet et ont tenu des réunions régulières.

M. GRIFFITHS. — Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères venant seulement de reconnaître, à Bruxelles, la nécessité d'une identité entre les objectifs politiques et technologiques de la Grande-Bretagne et ceux de la Communauté européenne, ne s'ensuit-il pas que, tôt ou tard, faute d'un désarmement général, il faudra créer une force de dissuasion européenne ? Par conséquent, ne serait-il pas avisé de commencer à explorer avec les Français, en ce qui concerne les questions nucléaires, les secteurs dans lesquels nous pourrions collaborer dans notre intérêt commun sur le plan financier ?

Le PREMIER MINISTRE. — ... Ce problème est très différent de celui de la force de dissuasion européenne. Naturellement, nous sommes disposés, comme nous l'avons toujours été, à examiner à tout moment avec le gouvernement français les questions d'intérêt commun dans le domaine des

of their observing the test ban agreement and signing the non-proliferation treaty.

This is very different from a nuclear deterrent, which the hon. Gentleman is suggesting, and which raises the gravest dangers about a German finger on the trigger, and which would, as I understand it, involve a total derogation from the non-proliferation treaty, except in some future situation where there is only one country, one Government and one Defence Ministry in Europe.

Mr. Raphael Tuck. — Does my right hon. Friend agree that in view of our atomic agreement with the United States we could not share any nuclear secrets with a European power without obtaining leave from the United States Government, and that the United States Government could not give us leave without infringing their MacMahon Act?

The PRIME MINISTER. — The position of the United States and successive agreements by successive governments with the United States here are well understood. I believe that there is a great capacity — and I have urged this on the late President of France — for Anglo-French co-operation in the peaceful uses of nuclear energy. I would be extremely careful about anything in the weapons sense, in a bilateral sense or in any sense outside NATO where up until now the French have not been very much involved in nuclear planning matters. This is the right centre for doing this.

Mr. RIPPON. — Will the Prime Minister confirm the view that the Secretary of State for Defence expressed first in Munich earlier this year that there must be a distinct European defence capability within NATO, and does he agree that that must involve some degree of nuclear sharing based on Anglo-French co-operation?

The PRIME MINISTER. — I confirm what my right hon. Friend said in Munich. He has gone a long way to making his words a reality by setting up arrangements for much closer co-operation on defence matters between European countries, but within NATO, and within the overall control of NATO. I do not believe that

the conclusion which the right hon. and learned Gentleman draws from this is right. I do not believe that this means a European nuclear deterrent, which would be divisive of NATO, involve separatist tendencies in NATO, and involve, except in the circumstances which I mentioned to the hon. Gentleman, a breach of the non-proliferation treaty, which this country has ratified.

Mr. John MENDELSON. — As the Conservative spokesman on defence and the Leader of the Opposition on occasion have supported proposals in the recent past which would lead to our agreeing to a separate nuclear command within the European Economic Community, as a price of Britain's entry into that Community, and as these ideas are put forward by Herr Strauss and other people in leading political positions in Germany, would my right hon. Friend reaffirm the Government's policy that they regard this as very dangerous, and that they would not trade such an offer against Britain's entry into the Common Market?

The PRIME MINISTER. — I have stated the Government's position many times and have repeated it again today. I do not think it is necessary to add to what I have said.

Mr. HEATH. — Could the Prime Minister explain how it is that one can have a nuclear planning group in NATO of which the Germans are members and there is no danger, with which I agree, but that if one has a nuclear planning group of European powers of which the Germans are members there is talk of the Germans having a finger on the trigger?

The PRIME MINISTER. — I referred to the German finger on the trigger in reference to a phrase used by the hon. Member for Bury St. Edmunds (Mr. Eldon Griffiths) about a European deterrent. A European deterrent means control over that deterrent. A Nuclear Planning Group for consultation, of which the Germans are members, is a valuable development within NATO. The right hon. Gentleman will be as pleased as the rest of us when the French agree to co-operate wholeheartedly in that. It is a very different thing to have a consultative group in NATO, NATO being the overriding authority, on the one hand, as compared with a European Community deterrent in which European nations decide when the deterrent is to be used.

armes nucléaires, y compris, par exemple, l'avantage de voir respecter l'accord sur l'interdiction des essais nucléaires et signer le traité de non-prolifération.

Voilà qui est très différent de la force de dissuasion nucléaire suggérée par le très honorable parlementaire, qui présenterait le danger très grave de permettre à l'Allemagne d'avoir un doigt sur la gâchette, et qui, d'après ce que je crois comprendre, serait en contradiction totale avec le traité de non-prolifération, excepté dans le cas où l'Europe constituerait un jour un seul pays, avec un seul gouvernement et un seul ministère de la défense.

M. Raphaël TUCK. — Mon très honorable ami convient-il qu'étant donné l'accord atomique qui nous lie aux Etats-Unis, nous ne pourrions partager aucun secret nucléaire avec un autre pays européen sans l'autorisation du gouvernement américain, et que le gouvernement américain ne pourrait pas nous accorder cette autorisation sans violer la Loi MacMahon ?

Le PREMIER MINISTRE. — La position des Etats-Unis et les accords successifs passés par les gouvernements successifs avec les Etats-Unis sont bien compris ici. A mon sens, il existe de vastes possibilités — et j'ai insisté là-dessus auprès de l'ancien Président de la République Française — de coopération franco-britannique dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Je serais extrêmement prudent pour tout ce qui concerne les armes, que ce soit sur le plan bilatéral ou autre, en dehors de l'O.T.A.N. où, jusqu'à présent, les Français n'ont pas eu grand-chose à voir dans les questions intéressant les plans nucléaires. L'O.T.A.N. est l'endroit qui convient pour cela.

M. RIPPON. — Le Premier ministre confirmera-t-il les vues exprimées pour la première fois à Munich au début de cette année par le secrétaire d'Etat à la défense, et selon lesquelles il devrait exister un potentiel de défense européen distinct au sein de l'O.T.A.N., et convient-il que ceci doit impliquer un certain partage des secrets nucléaires reposant sur la coopération franco-britannique ?

Le PREMIER MINISTRE. — Je confirme ce que mon très honorable ami a déclaré à Munich. Il s'est efforcé de concrétiser ses propos par des accords prévoyant une coopération plus étroite en matière de défense entre les pays européens, mais au sein de l'O.T.A.N. et au sein du système global de contrôle de l'O.T.A.N. Je ne pense pas que la

conclusion que le très honorable parlementaire en tire soit pertinente. Je ne pense pas que cela signifie la création d'une force de dissuasion nucléaire européenne, qui tendrait à diviser l'O.T.A.N., susciterait des tendances séparatistes à l'O.T.A.N. et impliquerait, sauf dans les circonstances que j'ai déjà mentionnées, une violation du traité de non-prolifération que ce pays a ratifié.

M. John MENDELSON. — Etant donné que le porte-parole des conservateurs pour les questions de défense et, à l'occasion, le chef de l'opposition, ont appuyé récemment des propositions qui tendraient à ce que nous acceptions un commandement nucléaire distinct au sein de la Communauté Economique Européenne, en contre-partie de l'entrée de la Grande-Bretagne dans cette communauté, et étant donné que ces idées sont avancées par M. Strauss et par d'autres personnes titulaires de postes politiques éminents en Allemagne, mon très honorable ami voudra-t-il réaffirmer que le gouvernement considère ceci comme très dangereux, et qu'il ne paierait pas à ce prix l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ?

Le PREMIER MINISTRE. — J'ai défini à maintes reprises et aujourd'hui encore la position du gouvernement. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'ajouter quoi que ce soit à ce que j'ai déjà dit.

M. HEATH. — Le Premier ministre pourrait-il expliquer comment il se fait que l'on puisse avoir un groupe des plans nucléaires à l'O.T.A.N. où siègent les Allemands sans que cela présente aucun danger, ce que j'admetts, mais qu'il soit question du doigt de l'Allemagne sur la gâchette lorsqu'il s'agit d'un groupe des plans nucléaires des puissances européennes ?

Le PREMIER MINISTRE. — J'ai parlé du doigt de l'Allemagne sur la gâchette à propos d'une phrase utilisée par l'honorable représentant de Bury St. Edmunds (M. Eldon Griffiths) sur une force de dissuasion européenne. Une force de dissuasion européenne implique un contrôle sur cette force. L'existence d'un Groupe des plans nucléaires destiné à la consultation, et auquel appartiennent les Allemands, est intéressante sur le plan de l'O.T.A.N. Le très honorable représentant sera aussi satisfait que le reste d'entre nous lorsque les Français accepteront d'y coopérer de bon cœur. C'est tout autre chose d'avoir un groupe consultatif à l'O.T.A.N., l'O.T.A.N. étant l'autorité suprême, d'une part, et une force de dissuasion européenne commune dont les pays décideraient les modalités d'emploi, de l'autre.

Mr. HEATH. — In that case, if there was a Franco-British deterrent within the Nuclear Planning Group within NATO there could be no objection ?

The PRIME MINISTER. — The right hon. Gentleman has on a number of occasions, both in this country and abroad, proposed a Franco-British deterrent. So far as that is concerned, there would be no derogation from the authority of NATO because it would be two existing nuclear powers combining. There may be many arguments against that and in my view this is a matter on which we are certainly not prepared to propose anything to the French Government. That is a very different thing, as his own arguments suggest, from a European deterrent with other people deciding who pulls the trigger.

Source : Hansard, 17th July 1969.

53. Speech by Mr. Schumann, French Minister for Foreign Affairs, at the meeting of the Council of the European Communities, Brussels

22nd July 1969

.....

At the end of this year, the 12-year transitional period will end. The final period, which the authors of the Rome Treaty wanted unlimited, will begin. Few people 12 years ago would have dared to bet that the deadline would have been met. Those who did bet will win, for the Community will complete this stage like the others.

Before this event, which will tell the world that Europe has become an irreversible fact, should we not mark, on the highest political level, a moment of reflection ? Reflection on the balance sheet of these 12 years, certainly, which is indeed considerable despite its gaps. But also reflection on the prospects which will be opened up to our Communities once they are completed : how to develop and expand them without weakening, but rather strengthening them ? And, lastly, reflection on the rôle of the European countries in the world, on the contribution that their joint efforts can bring to the peace, prosperity and liberty that all men deserve.

Such is the meaning of the proposal which I present today, on behalf of the Chief of State and

the French Government, to the countries represented here : that they decide to convene their highest representatives at the earliest possible date on terms which suit everybody and which can be arranged through the appropriate channels. That these countries exchange their points of view, freely and without a fixed agenda, that they spur us to find the energy necessary to make new progress. I said "at the earliest possible date". As for the place, it was suggested to me at the same time by the decision of principle which had been envisaged, if my memory is good, at the end of the Rome conference and by the presence of the oldest one among us in the chair of the president. Therefore, I propose that the meeting of the Chiefs of State and Heads of Government of the Community countries be held at The Hague in 1969.

The other capitals will have their turns, and more than once. Indeed, the relative solemnity of the French proposal does not confer on it a special character in our mind.

In his first press conference on 10th July the President of the French Republic underlined the usefulness of the main leaders meeting together at relatively short intervals.

In a speech delivered on 6th June, at a time when he was candidate for the highest state office, he had already spoken of "frequent meetings". The question is therefore to affirm, and, at the summit level, to organise the continuity of a political will. Now, the declaration of this intent is — I stress this — the surest guarantee against stagnation or disappointment, that is to say, ultimately against wasted time.

I know this dynamic conception of European construction is common to us all because it is the only one befitting our Europe and our times.

Source : French Embassy, New York.

54. Reply by Mr. Schumann, French Minister for Foreign Affairs, to the question put by Mr. Péronnet on 30th June 1969 on the WEU crisis (Resolution 39)

2nd August 1969

The French Government is prepared to resume its place in the Council of WEU as soon as agreement is reached on the return to respect

M. HEATH. — Dans ce cas, rien ne pourrait donc s'opposer à la création d'une force de dissuasion franco-britannique au sein du Groupe des plans nucléaires dans le cadre de l'O.T.A.N. ?

Le PREMIER MINISTRE. — Le très honorable représentant a proposé, à maintes reprises, tant dans ce pays qu'à l'étranger, la création d'une force de dissuasion franco-britannique. Cette création ne contreviendrait pas au principe de l'autorité de l'O.T.A.N. puisqu'il s'agirait de combiner deux puissances nucléaires existantes. On peut opposer à cela de nombreux arguments et, à mon avis, c'est un sujet sur lequel nous ne sommes certainement pas disposés à proposer quoi que ce soit au gouvernement français. Comme sa propre argumentation le laisse entendre, c'est une chose fort différente de la création d'une force de dissuasion européenne où des tiers décideraient qui appuierait sur la gâchette.

Source : Hansard, 17 juillet 1969 (Traduction U.E.O.).

53. Intervention de M. Schumann, Ministre français des affaires étrangères, au cours de la réunion du Conseil des Communautés européennes à Bruxelles

22 juillet 1969

.....

A la fin de cette année, la période transitoire de douze ans s'achèvera. La période définitive, que les auteurs du Traité de Rome ont voulu illimitée, commencera. Peu de gens, il y a douze ans, auraient osé parier que les délais seraient tenus. Ceux qui ont parié gagneront, car la Communauté franchira cette étape comme les autres.

Ne devons-nous pas, avant cet événement qui dira au monde que l'Europe est devenue un fait irréversible, marquer, au niveau politique le plus élevé, un moment de réflexion ? Réflexion sur le bilan de ces douze années, certes, qui est considérable malgré ses lacunes. Mais aussi réflexion sur les perspectives qui s'ouvriront à nos Communautés enfin achevées : comment les approfondir, comment les élargir, sans les affaiblir mais au contraire en les renforçant ? Et, enfin, réflexion sur le rôle des Etats d'Europe dans le monde, sur la contribution que leurs efforts conjugués peuvent apporter à la paix, à la prospérité, à la liberté que tous les hommes méritent.

Tel est le sens de la proposition que je présente aujourd'hui, au nom du Chef de l'Etat et

au nom du gouvernement français, aux Etats représentés ici : qu'ils décident de réunir, à une date aussi proche que possible, selon des modalités qui conviennent à tous et qui pourront être fixées par la voie appropriée, leurs responsables suprêmes. Que ceux-ci échangent leurs vues, sans limitation ni ordre du jour préétabli, et qu'ils nous stimulent à trouver le souffle nécessaire à de nouveaux progrès ! J'ai dit : « à une date aussi rapprochée que possible ». Quant au lieu, il m'est suggéré tout à la fois par la décision de principe qui avait été envisagée, si j'ai bonne mémoire, à la fin de la Conférence de Rome et par la présence du plus ancien d'entre nous au fauteuil présidentiel. Je propose donc que la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des pays de la Communauté ait lieu, en 1969, à La Haye.

Le tour des autres capitales viendra ou reviendra. En effet, la relative solennité de la proposition française ne lui confère pas, dans notre esprit, un caractère exceptionnel.

Dans sa première conférence de presse, en date du 10 juillet, le Président de la République Française a souligné l'utilité de réunions des principaux responsables « à intervalles relativement rapprochés ».

Dans un discours prononcé le 6 juin, alors qu'il était candidat à la plus haute magistrature, il avait déjà parlé de « rencontres régulières ». Il s'agit donc bien d'affirmer et, à partir du sommet, d'organiser la continuité d'une volonté politique. Or, l'affirmative de cette volonté est — j'y insiste — la garantie la plus sûre contre la stagnation ou la déception, c'est-à-dire, en définitive, contre le temps perdu.

Je sais que cette conception dynamique de la construction européenne nous est commune parce qu'elle est la seule qui convienne à notre Europe et à notre temps.

Source : Ministère des affaires étrangères, Paris.

54. Réponse de M. Schumann, Ministre français des affaires étrangères, à la question posée le 30 juin 1969 par M. Péronnet sur la crise de l'U.E.O. (Résolution n° 39)

2 août 1969

Le gouvernement français est disposé à reprendre sa place au Conseil de l'U.E.O. dès qu'un accord sera réalisé sur le retour au respect

for the practices which prevailed in that institution before the February crisis. It should be recalled, moreover, that the government bears no responsibility for starting this crisis. Meanwhile, and with a view to not worsening a difference which does not detract from the good relations we have with the other members of the organisa-

tion, France continues to play a full part in the activities of the Assembly of WEU and of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee.

Source : Le Monde, 15th August 1969 (WEU translation).

55. New Italian Government¹

5th August 1969

MM. Mariano Rumor	Prime Minister
Aldo Moro	Foreign Affairs
Franco Restivo	Interior
Silvio Gava	Justice
Giuseppe Caron	Budget
Giacinto Bosco	Finance
Emilio Colombo	Treasury
Luigi Gui	Defence
Mario Ferrari Aggradi	Education
Lorenzo Natali	Public Works
Giacinto Sedati	Agriculture
Athos Valsecchi	Post and Telecommunications
Domenico Magri	Industry and Commerce
Remo Gaspari	Transport
Riccardo Misasi	External Trade
Camillo Ripamonti	Public Health
Vittorino Colombo	Merchant Navy
Franco Maria Malfatti	State Participation in Industry
Giovanni Battista Scaglia	Tourism and Entertainments
Carlo Donat Cattin	Labour and Social Assistance
Paolo Emilio Taviani	
Giorgio Bo	
Carlo Russo	
Eugenio Gatto	
Arnaldo Forlani	
	{ Without Portfolio
(plus 55 Secretaries and Under-Secretaries of State)	

1. All the Ministers are Christian Democrats.

Source : Le Monde, 7th August 1969.

56. Communiqué issued by the French Ministry of Economy and Finance concerning the devaluation of the franc

10th August 1969

After adjusting the parity of the franc on Friday, 8th August 1969, the French Government spent the next two days holding consultations in accordance with several international agreements.

The Ministers of Finance and Economic Affairs of the African, Malagasy and French States, meeting in Paris on 10th August 1969 with Mr. Valéry Giscard d'Estaing, Minister of Economy and Finance of the French Republic, in the Chair, noted that the existing parity between the French franc, on the one hand, and the CFA, Malian and Malagasy francs, on the other, should be maintained, and reaffirmed the solidarity of their common monetary area and of

des usages qui prévalaient au sein de cette institution avant la crise de février. Il convient de rappeler d'ailleurs que le gouvernement ne porte aucune responsabilité dans le déclenchement de cette crise. En attendant, et dans le souci de ne pas envenimer un différend qui n'altère pas les bonnes relations que nous avons avec les autres

membres de l'organisation, la France continue à participer pleinement aux activités tant de l'Assemblée de l'U.E.O. que de l'Agence pour le Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements.

Source : Le Monde, 15 août 1969.

55. Composition du nouveau gouvernement italien¹

5 août 1969

MM. Mariano Rumor	Président du conseil
Aldo Moro	Affaires étrangères
Franco Restivo	Intérieur
Silvio Gava	Justice
Giuseppe Caron	Budget
Giacinto Bosco	Finances (recettes de l'Etat)
Emilio Colombo	Trésor
Luigi Gui	Défense
Mario Ferrari Aggradi	Instruction publique
Lorenzo Natali	Travaux publics
Giacinto Sedati	Agriculture
Athos Valsecchi	Postes et télécommunications
Domenico Magri	Industrie et commerce
Remo Gaspari	Transports
Riccardo Misasi	Commerce extérieur
Camillo Ripamonti	Santé
Vittorino Colombo	Marine marchande
Franco Maria Malfatti	Participation de l'Etat à l'industrie
Giovanni Battista Scaglia	Tourisme et spectacles
Carlo Donat Cattin	Travail et assistance sociale
Paolo Emilio Taviani	
Giorgio Bo	
Carlo Russo	
Eugenio Gatto	
Arnaldo Forlani	
}	
Sans portefeuille	
(plus 55 secrétaires et sous-secrétaires d'Etat)	

1. Tous les ministres sont démocrates-chrétiens.

Source : Le Monde, 7 août 1969.

56. Communiqué du ministère français de l'économie et des finances concernant la dévaluation du franc

10 août 1969

Après avoir pris, le vendredi 8 août 1969, l'initiative d'ajuster la parité du franc, le gouvernement français a, au cours des deux journées suivantes, procédé aux consultations prévues par plusieurs accords internationaux.

Les ministres des finances et des affaires économiques des Etats africains, malgache et français, réunis à Paris le 10 août 1969 sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'économie et des finances de la République française, ont constaté qu'il convenait de maintenir la parité existante entre le franc français, d'une part, le franc C.F.A., le franc malien et le franc malgache, d'autre part, et réaffirmé la solidarité de leur zone monétaire commune ainsi

their economic and financial policies.

A special meeting of the Monetary Committee of the European Economic Community was devoted to the prior consultations which must be held in the Common Market in the event of changes in the parity of the currency of a member State.

Finally, the Board of Governors of the International Monetary Fund approved the adjustment to par of the French currency the same day.

The French Government has therefore fixed the definition of the franc at 0.160 grammes of pure gold. This parity enters into force as from 10th August 1969, at 10 p.m.

Source : Le Monde, 12th August 1969 (WEU translation).

57. Revised draft Convention for the prohibition of biological methods of warfare submitted by the United Kingdom to the Conference of the Eighteen-Nation Committee on Disarmament, Geneva

26th August 1969

(Extracts)

.....

Article I

Each of the Parties to the Convention undertakes, insofar as it may not already be committed in that respect under treaties or other instruments in force prohibiting the use of chemical and biological methods of warfare, never in any circumstances, by making use for hostile purposes of microbial or other biological agents causing death, damage or disease by infection or infestation to man, other animals, or crops, to engage in biological methods of warfare.

Article II

Each of the Parties to the Convention undertakes :

- (a) not to produce or otherwise acquire, or assist in or permit the production or acquisition of :

(i) microbial or other biological agents of types and in quantities that have independent justification for prophylactic or other peaceful purposes ;

(ii) ancillary equipment or vectors the purpose of which is to facilitate the use of such agents for hostile purposes ;

(b) not to conduct, assist or permit research aimed at production of the kind prohibited in sub-paragraph (a) of this Article ; and

(c) to destroy, or divert to peaceful purposes, within three months after the Convention comes into force for that Party, any stocks in its possession of such agents or ancillary equipment or vectors as have been produced or otherwise acquired for hostile purposes.

Article III

1. Any Party to the Convention which believes that biological methods of warfare have been used against it may lodge a complaint with the Secretary-General of the United Nations, submitting all evidence at its disposal in support of the complaint, and request that the complaint be investigated and that a report on the result of the investigation be submitted to the Security Council.

2. Any Party to the Convention which believes that another Party has acted in breach of its undertaking under Articles I and II of the Convention, but which is not entitled to lodge a complaint under paragraph 1 of this Article, may lodge a complaint with the Security Council, submitting all evidence at its disposal, and request that the complaint be investigated.

3. Each of the Parties to the Convention undertakes to co-operate fully with the Secretary-General and his authorised representatives in any investigation he may carry out, as a result of a complaint, in accordance with Security Council Resolution No ...

Article IV

Each of the Parties to the Convention affirms its intention to provide or support appropriate assistance, in accordance with the United

que celle de leurs politiques économiques et financières.

Une session spéciale du Comité monétaire de la Communauté Économique Européenne a permis d'effectuer la consultation préalable qui doit être mise en œuvre au sein du Marché commun en cas de modification de la parité de la monnaie d'un Etat membre.

Enfin, le Conseil d'administration du Fonds Monétaire International a, le même jour, donné son approbation à l'ajustement du pair de la monnaie française.

Dès lors, le gouvernement français a fixé la définition du franc à 0,160 grammes d'or fin. Cette parité entre en vigueur à compter du 10 août 1969 à 22 heures.

Source : Le Monde, 12 août 1969.

57. Projet de convention révisé sur l'interdiction des moyens de guerre biologiques présenté par le Royaume-Uni devant la Conférence du Comité des Dix-huit puissances sur le désarmement à Genève

26 août 1969

(Extraits)

.....

Article I^{er}

Chacune des parties à la convention s'engage, pour autant qu'elle ne soit pas déjà engagée à cet égard en vertu de traités ou autres instruments en vigueur interdisant l'emploi de moyens de guerre chimiques et biologiques, à ne jamais recourir, quelles que soient les circonstances, à des moyens de guerre biologiques par l'emploi, à des fins hostiles, d'agents microbiens ou autres agents biologiques provoquant la mort, des dommages ou la maladie par infection ou infestation de l'homme, des animaux ou des récoltes.

Article II

Chacune des parties à la convention s'engage

(a) à ne pas produire, se procurer d'une autre manière, aider à produire ou à se procurer ni autoriser la production ou l'acquisition :

(i) d'agents microbiens ou autres agents biologiques de types et en quantités ne répondant à aucune justification indépendante à des fins prophylactiques ou autres fins pacifiques ;

(ii) de matériel auxiliaire ou de vecteurs ayant pour objet de faciliter l'emploi de ces agents à des fins hostiles ;

(b) à ne pas mener, favoriser ou autoriser de recherches destinées à des productions du genre de celles qui sont interdites en vertu de l'alinéa (a) du présent article ; et

(c) à détruire ou à convertir à des fins pacifiques dans un délai de trois mois à compter de la date à laquelle la convention entrera en vigueur à l'égard de cette partie, tous stocks en sa possession d'agents ou de matériel auxiliaire ou de vecteurs produits ou obtenus d'une autre manière à des fins hostiles.

Article III

1. Toute partie à la convention qui croit que des moyens de guerre biologiques ont été employés contre elle peut déposer une plainte auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en produisant toutes preuves dont elle dispose à l'appui de sa plainte et demander que la plainte fasse l'objet d'une enquête et qu'un rapport sur les résultats de l'enquête soit présenté au Conseil de sécurité.

2. Toute partie à la convention qui croit qu'une autre partie a agi en violation de ses engagements au titre des articles I^{er} et II de la convention, mais qui n'est pas recevable à déposer une plainte au titre du paragraphe 1 du présent article, peut déposer une plainte auprès du Conseil de sécurité en présentant tous les éléments de preuve dont elle dispose, et demander que cette plainte fasse l'objet d'une enquête.

3. Chacune des parties à la convention s'engage à coopérer pleinement avec le Secrétaire général et ses représentants autorisés à toute enquête qu'ils pourraient faire à la suite d'une plainte, conformément à la résolution n°... du Conseil de sécurité.

Article IV

Chacune des parties à la convention proclame son intention de fournir ou de contribuer à fournir une assistance appropriée, conformément à la

Nations Charter, to any Party to the Convention, if the Security Council concludes that biological methods of warfare have been used against that Party.

Article V

Each of the Parties to the Convention undertakes to pursue negotiations in good faith on effective measures to strengthen the existing constraints on chemical methods of warfare.

Article VI

Nothing contained in the present Convention shall be construed as in any way limiting or derogating from obligations assumed by any State under the Protocol for the Prohibition of the Use in War of Asphyxiating, Poisonous or other Gases, and of Bacteriological Methods of Warfare, signed at Geneva on 17th June 1925.

.....

Article IX

1. This Convention shall be of unlimited duration.
2. Each Party shall in exercising its national sovereignty have the right to withdraw from the Convention, if it decides that extraordinary events, related to the subject matter of this Convention, have jeopardised the supreme interests of its country. It shall give notice of such withdrawal to all other Parties to the Convention and to the United Nations Security Council three months in advance. Such notice shall include a statement of the extraordinary events it regards as having jeopardised its supreme interests.

.....

Source : Conference of the Eighteen-Nation Committee on Disarmament, Document ENDC/255 /Rev. 1.

58. Federal German Government memorandum on the ban on the production and use of biological and chemical weapons

12th September 1969

1. The expert report of the United Nations on B and C weapons presented on 1st July 1969 has once again focused international attention on the

dangers emanating from these mass annihilation weapons. An arrangement on treaty basis to check these dangers with a view to eliminating them once and for all has become one of the main subjects of the deliberations in the United Nations and of the Geneva Conference of the Disarmament Committee.

2. The Government of the Federal Republic of Germany shares the concern of the States who are anxious to consolidate peace and enhance security. It participates actively in all efforts for disarmament and arms control to cover also biological and chemical weapons. It was at an early stage of the negotiations for checking the dangers of atomic weapons that it pointed out the potential effects of other means of mass annihilation, viz. of the B and C weapons, and emphasised the need for abolishing them.

3. The Federal Republic of Germany has itself made concrete contributions to the abolition of biological and chemical weapons. Germany is a signatory to the Geneva Protocol of 1925 banning the application of biological and chemical weapons in war. In addition, the Federal Republic of Germany renounced the production of biological and chemical weapons as early as 23rd October 1954 and has accepted pertinent multinational controls.

The German renunciation relates to production of the following weapons (Annex II, Parts II and III, to Protocol No. III on the Control of Armaments to the Brussels Treaty of 23rd October 1954) :

"II. Chemical Weapons

(a) A chemical weapon is defined as any equipment or apparatus expressly designed to use, for military purposes, the asphyxiating, toxic, irritant, paralysant, growth-regulating, anti-lubricating or catalysing properties of any chemical substance.

(b) Subject to the provisions of paragraph (c), chemical substances, having such properties and capable of being used in the equipment or apparatus referred to in paragraph (a), shall be deemed to be included in this definition.

(c) Such apparatus and such quantities of the chemical substances as are referred to in

Charte des Nations Unies, à toute autre partie à la convention, si le Conseil de sécurité conclut que des moyens de guerre biologiques ont été employés contre cette autre partie.

Article V

Chacune des parties à la convention s'engage à poursuivre de bonne foi les négociations sur les mesures propres à renforcer les restrictions actuelles d'emploi des moyens de guerre chimiques.

Article VI

Aucune disposition de la présente convention ne saurait s'interpréter comme limitant d'une manière quelconque les obligations assumées par un Etat en vertu du protocole concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques, signé à Genève le 17 juin 1925, ou dérogant à ces obligations.

.....

Article IX

1. La présente convention aura une durée illimitée.

2. Chaque partie a, dans l'exercice de sa souveraineté nationale, le droit de se retirer de la convention si elle estime que des événements extraordinaire, touchant l'objet de la présente convention, ont mis en péril les intérêts supérieurs du pays. Elle notifiera ce retrait à toutes les autres parties à la convention et au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies avec un préavis de trois mois. Elle indiquera dans cette notification les événements extraordinaire qu'elle considère comme ayant mis en péril ses intérêts supérieurs.

.....

Source : Conférence du Comité des Dix-huit puissances sur le désarmement, Document ENDC/255/Rév. 1.

58. Mémorandum du gouvernement fédéral allemand sur l'interdiction de la fabrication et de l'utilisation des armes biologiques et chimiques

12 septembre 1969

1. La présentation du rapport des experts des Nations Unies sur les armes B et C, le 1^{er} juillet 1969, a, une fois de plus, fortement attiré l'atten-

tion internationale sur les dangers que font encourir ces armes de destruction massive. Une réglementation contractuelle en vue d'endiguer ces dangers, dans le but de les supprimer définitivement, est devenue l'un des sujets principaux des délibérations aux Nations Unies et à la Conférence de Genève de la Commission du désarmement.

2. Le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne partage les soucis des Etats qui se préoccupent de consolider la paix et d'accroître la sécurité. Il participe activement aux efforts de désarmement et de contrôle des armements, notamment des armes biologiques et chimiques. Il a déjà, à un premier stade des négociations visant à endiguer les dangers que font encourir les armes nucléaires, attiré l'attention sur les conséquences possibles d'autres moyens de destruction massive, à savoir des armes B et C, et sur la nécessité de les éliminer.

3. La République Fédérale d'Allemagne a apporté elle-même des contributions concrètes tendant à supprimer les armes biologiques et chimiques. L'Allemagne est un des Etats signataires du Protocole de Genève de 1925, qui proscrit l'emploi d'armes biologiques et chimiques en temps de guerre. En outre, la République Fédérale d'Allemagne a, dès le 23 octobre 1954, renoncé à la fabrication d'armes biologiques et chimiques. Elle a accepté des contrôles multinationaux correspondants.

La renonciation de l'Allemagne à cette production concerne les armes suivantes (Annexe II, paragraphes II et III, du Protocole N° III relatif au contrôle des armements, modifiant et complétant le Traité de Bruxelles du 23 octobre 1954) :

« II. Arme chimique

(a) L'arme chimique est définie comme tout équipement ou appareil spécialement conçu pour l'utilisation à des fins militaires des propriétés asphyxiantes, toxiques, irritantes, paralysantes, régulatrices de croissance, anti-lubrifiantes ou catalytiques d'une substance chimique quelconque.

(b) Sous réserve des dispositions du paragraphe (c), les produits chimiques ayant de telles propriétés et susceptibles d'être utilisés dans les équipements ou appareils mentionnés dans le paragraphe (a) sont considérés comme compris dans cette définition.

(c) Les appareils et les quantités de produits chimiques mentionnés dans les paragraphes

paragraphs (a) and (b) which do not exceed peaceful civilian requirements shall be deemed to be excluded from this definition.

III. Biological Weapons

(a) A biological weapon is defined as any equipment or apparatus expressly designed to use, for military purposes, harmful insects or other living or dead organisms, or their toxic products.

(b) Subject to the provisions of paragraph (c), insects, organisms and their toxic products of such nature and in such amounts as to make them capable of being used in the equipment or apparatus referred to in (a) shall be deemed to be included in this definition.

(c) Such equipment or apparatus and such quantities of the insects, organisms and their toxic products as are referred to in paragraphs (a) and (b) which do not exceed peaceful civilian requirements shall be deemed to be excluded from the definition of biological weapons."

4. The Federal Republic of Germany strictly adheres to the obligations it has assumed. It neither produces biological or chemical means of combat nor does it possess any biological or chemical weapons for use.

5. The Federal Government would welcome a similar, universally adopted renunciation to eliminate the dangers arising from biological and chemical weapons. This was stressed by the Federal Minister for Foreign Affairs, Willy Brandt, at the Conference of Non-Nuclear-Weapon States on 3rd September 1968 in Geneva. The relevant passage of his speech reads as follows :

"The Geneva Protocol of 1925 does not define chemical and bacteriological weapons. Should the problem of B and C weapons be discussed, they should be specifically determined. In this respect the definitions laid down when Germany renounced production in 1954 could be of value. We offer our assistance and support for all efforts aiming — without discrimination — at effectively remodelling the prohibition of B and C weapons with the object of banishing man's fear of them."

6. An international treaty banning B and C weapons should comprehend the two mass annihilation weapons together, though where partial settlements can be attained as an initial step they should not be ruled out for the sole reason that an overall settlement is not yet within reach. The treaty should, however, provide for the closest possible connection between the two weapons with a view to laying down a comprehensive ban on all mass annihilation weapons in a universal treaty as soon as possible.

Source : Bulletin of the Press and Information Office of the Federal Government, 16th September 1969.

59. Statement by Mr. Brosio, Secretary-General of NATO

19th September 1969

- (i) Since 28th May, there has been extensive consultation amongst members of the Alliance participating in NATO's integrated military forces regarding the Canadian proposal to reduce its military contribution to NATO ;
- (ii) There have been positive developments in these consultations and the Canadian Government has shown willingness to make adjustments in its proposals, in the light of opinion expressed by other members of the Alliance, with the result that Canadian forces will continue to play a meaningful, though reduced rôle in the implementation of the strategy of the Alliance ;
- (iii) In order to maintain the strength of NATO's defence posture in the Central European region, taking account of the proposed change in the Canadian contribution, it is necessary that remedial measures should be taken ; this is being studied by the NATO military authorities with other members of the Alliance, including Canada ;
- (iv) The Canadian force contribution and the remedial measures should be finally examined by the Defence Planning Committee in December within the framework of the regular force planning procedures. In the meantime, certain matters will continue to be the subject of discussions.

Source : NATO press release, 19th September 1969.

(a) et (b) qui n'excèdent pas les besoins civils du temps de paix sont considérés comme exclus de cette définition.

III. Arme biologique

(a) L'arme biologique est définie comme tout équipement ou appareil spécialement conçus pour utiliser à des fins militaires des insectes nuisibles ou d'autres organismes vivants ou morts ou leurs produits toxiques.

(b) Sous réserve des dispositions du paragraphe (c), les insectes, organismes et leurs produits toxiques, de nature et en quantité telles qu'ils puissent être utilisés dans les équipements ou appareils mentionnés dans le paragraphe (a), sont considérés comme compris dans cette définition.

(c) Les équipements, les appareils et les quantités d'insectes, organismes et leurs produits toxiques mentionnés dans les paragraphes (a) et (b) qui n'excèdent pas les besoins civils du temps de paix sont considérés comme exclus de cette définition ».

4. La République Fédérale d'Allemagne s'entient strictement aux obligations qu'elle a contractées. Elle ne fabrique ni des moyens de combat biologiques, ni des moyens de combat chimiques, pas plus qu'elle ne possède des armes biologiques ou chimiques dans le but d'en faire usage.

5. Le gouvernement fédéral se féliciterait que les dangers qui résultent des armes biologiques et chimiques puissent être éliminés par une renonciation analogue acceptée dans le monde entier. Le vœu du gouvernement fédéral a été réaffirmé dans le discours prononcé le 3 septembre 1968 par M. W. Brandt, Ministre fédéral des affaires étrangères, lors de la Conférence des Etats non possesseurs d'armes nucléaires, à Genève. On y trouvait, entre autres, la déclaration suivante :

« Le Protocole de Genève de 1925 ne définit pas les armes chimiques et bactériologiques. Lorsque le problème des armes B et C sera examiné, il faudra les définir de façon précise. A ce propos, les définitions fixées en 1954 dans le cadre de la renonciation à la fabrication du côté allemand, pourraient être utiles. Nous sommes disposés à coopérer et à prêter notre appui à tout effort tendant — sans discrimination — à réaménager de façon efficace l'interdiction des armes bactériologiques et chimiques dans le but de libérer l'humanité de l'angoisse dont elles sont la cause ».

6. Une réglementation contractuelle internationale de l'interdiction des armes B et C devrait s'étendre aux deux armes de destruction massive. Là où, initialement, on peut aboutir à des solutions partielles, on ne devrait pas pour autant les exclure parce qu'une réglementation globale n'est pas encore réalisable. Le traité devrait toutefois établir une corrélation aussi étroite que possible dans le but de fixer contractuellement et dès que possible, à l'échelon universel, une large interdiction de toutes les armes de destruction massive.

Source : Bulletin de l'Office de presse et d'information du gouvernement fédéral, n° 32, 24 septembre 1969.

59. Déclaration de M. Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N.

19 septembre 1969

- (i) Depuis le 28 mai, les membres de l'Alliance participant au programme de défense intégrée de l'O.T.A.N. ont procédé entre eux à de nombreuses consultations concernant le projet du Canada de réduire sa contribution militaire à l'O.T.A.N. ;
- (ii) Ces consultations ont débouché sur certains éléments positifs et le gouvernement canadien s'est montré prêt à apporter des ajustements à son projet, à la lumière des positions exprimées par les autres membres de l'Alliance, de telle sorte que les forces canadiennes continueront à jouer, dans la mise en œuvre de la stratégie de l'Alliance, un rôle important, bien que réduit ;
- (iii) Pour éviter tout affaiblissement du dispositif de défense de l'O.T.A.N. dans la région Centre de l'Europe par suite du changement envisagé dans la contribution du Canada, des mesures correctives s'imposent ; ces mesures sont actuellement étudiées par les autorités militaires de l'O.T.A.N. avec d'autres membres de l'Alliance, et avec la participation du Canada ;
- (iv) La contribution des forces canadiennes et les mesures correctives doivent être finalement examinées par le Comité des plans de défense au mois de décembre, dans le cadre des procédures normales d'élaboration des plans de forces. Entretemps, les discussions seront poursuivies sur certaines questions.

Source : Communiqué de presse O.T.A.N., 19 septembre 1969.

60. Article by Mr. Heath, Leader of the British Conservative Party, in the review "Foreign Affairs"

19th September 1969

(Extracts)

.....

Britain's application to join the EEC remains on the table with those of the other applicant countries. The next step so far as Britain is concerned must be for the Six to signify that they are all ready to begin negotiations on our application. Then before negotiations between Britain and the Six as a whole can begin there must be thorough bilateral discussions between Britain and each of the Six, as well as with the European Commission if they so wish. These discussions are needed to ensure, before negotiations start, that enough common ground exists for their success. They will naturally cover the whole field of the Treaty of Rome. Many of the results which we achieved in the negotiations of 1961-62 are still valid and will provide a foundation for eventual British membership. Other difficulties were not resolved in the earlier negotiations and still exist today though in the case of New Zealand, for example, it was accepted in principle by the Community that a solution was essential for a successful negotiation. It is not realistic to suppose that these difficulties can be brushed aside as of no importance. But given the political will to succeed, these problems are not of a magnitude to frustrate a final agreement.

But preparation must in my judgment go well beyond the scope of the Treaty of Rome. We shall not succeed unless we can work out with our future partners guidelines for the other problems which confront Europe today. We shall not achieve final solutions at this preliminary stage ; as I have already said, I believe that these final solutions will grow out of the confidence formed by the habit of working together. But the British Government needs to show from the beginning that it favours a common approach to these further problems, and that it has ideas on what this approach should be. The further problems fall broadly under three heads : monetary co-operation, political co-operation and defence.

.....

As regards political co-operation, the first step must be an effective system of harmonising foreign policy within the Council of Ministers of the EEC. It is a paradox that while the EEC itself has failed to establish any such pattern of consultation, the Council of the Western European Union (the Six plus Britain) had quietly and undramatically achieved a form where the seven governments regularly exchanged views on foreign policy matters. That is one reason why I was opposed to the attempt to make WEU part of the means of outflanking the French veto on British entry into the EEC. The only practical result has been to cause France to exclude herself from meetings of WEU which she had previously attended. It is ludicrous that countries of Western Europe are now without a means of concerting their policies on matters of such vital concern to Europe as, say, the Arab-Israeli conflict in the Middle East.

.....

The chief difficulty in the way of this coming together of European countries on defence has been that France has so far been excluded as a result of President de Gaulle's withdrawal from effective co-operation with NATO. The immediate aim of European countries should be to devise a way to end this unnatural separation. It is now three years since I proposed the idea of a joint Anglo-French nuclear deterrent which could be held in trust for Europe. I have been glad to notice that similar suggestions have now been made by Herr Strauss and hinted at by the new French Government. My conception has been that the non-nuclear countries of Europe could join with Britain and France in a Consultative Committee which would have exactly the same relationship to the joint Anglo-French deterrent as the so-called McNamara Committee has to the United States deterrent. There would thus be no question of infringing upon the non-proliferation treaty, or giving non-nuclear countries an unacceptable measure of control, commonly described as a finger on the trigger. A scheme of this kind would not in any sense be anti-American ; indeed, because of the provisions of the various

60. Article publié par M. Heath, leader du parti conservateur britannique, dans la revue « Foreign Affairs »

19 septembre 1969

(Extraits)

.....

La demande d'adhésion de la Grande-Bretagne reste valable, comme celles des autres pays candidats. En ce qui concerne la première, les Six doivent donc indiquer maintenant qu'ils sont prêts à ouvrir les négociations relatives à notre demande. Ensuite, avant que les négociations entre la Grande-Bretagne et les Six dans leur ensemble puissent commencer, il faudra que des discussions bilatérales approfondies interviennent entre la Grande-Bretagne et chacun des Six, et avec la Commission européenne si celle-ci le désire. Ces discussions seront nécessaires pour que nous soyons sûrs, avant l'ouverture des négociations, qu'il existe des points communs en nombre suffisant pour en garantir le succès. Elles couvriront naturellement tous les domaines du Traité de Rome. Un grand nombre des résultats qui ont été acquis au cours des négociations de 1961-62 restent valables et fourniront la base d'une éventuelle adhésion britannique. D'autres difficultés n'ont pas été résolues au cours des premières négociations et existent encore aujourd'hui bien que la Communauté ait reconnu en principe, dans le cas de la Nouvelle-Zélande par exemple, qu'une solution était essentielle au succès des négociations. Il n'est pas réaliste de supposer que ces difficultés peuvent être écartées en les considérant comme insignifiantes, mais s'il existe une volonté politique de réussir, ces problèmes ne sont pas d'une ampleur suffisante pour empêcher un accord final.

Mais la préparation doit, à mon avis, aller bien au-delà des domaines couverts par le Traité de Rome. Nous ne réussirons pas si nous ne parvenons pas à élaborer, avec nos futurs partenaires, des lignes directrices en ce qui concerne les autres problèmes auxquels l'Europe doit faire face aujourd'hui. Nous ne parviendrons à aucune solution définitive à ce stade préliminaire ; comme je l'ai déjà dit, j'estime que ces solutions définitives seront le fruit de la confiance créée par l'habitude du travail en commun. Mais le gouvernement britannique doit montrer d'emblée qu'il est favorable à une approche commune de ces nouveaux problèmes et qu'il a certaines idées sur ce que cette approche devrait être. Les nouveaux problèmes se répartissent grossièrement sous trois rubriques :

coopération monétaire, coopération politique et défense.

.....

En ce qui concerne la coopération politique, il convient d'abord d'établir un système efficace d'harmonisation des politiques étrangères au sein du Conseil des Ministres de la C.E.E. Il est paradoxal de penser qu'alors que la C.E.E. n'est pas parvenue à établir un système de consultations de ce genre, le Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale (les Six plus la Grande-Bretagne) a trouvé, discrètement et sans rechercher le sensationnel, une formule grâce à laquelle les sept gouvernements procèdent régulièrement à des échanges de vues sur les questions de politique étrangère. C'est l'une des raisons pour lesquelles je me suis opposé à la tentative d'utiliser l'U.E.O. pour tourner le veto mis par la France à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Cette tentative a eu pour seul résultat concret d'inciter la France à se retirer des réunions de l'U.E.O. auxquelles elle participait auparavant. Il est ridicule de penser que les pays de l'Europe occidentale se trouvent maintenant privés de tout moyen de concerter leurs politiques sur des questions aussi vitales pour l'Europe que, par exemple, le conflit israélo-arabe au Moyen-Orient.

.....

Le principal obstacle à ce rapprochement des pays européens en matière de défense est que la France n'a pu jusqu'ici y participer en raison de l'abandon, décidé par le Président de Gaulle, de toute coopération réelle avec l'O.T.A.N. Les pays européens devraient se fixer pour objectif immédiat d'imaginer un moyen de mettre fin à cette séparation anormale. Il y a maintenant trois ans, j'ai proposé la création d'une force de dissuasion anglo-française qui pourrait être maintenue en réserve pour l'Europe. J'ai constaté avec plaisir que M. Strauss avait fait, depuis, des propositions semblables et que le nouveau gouvernement français y avait fait des allusions voilées. J'ai proposé que les pays non nucléaires de l'Europe se joignent à la Grande-Bretagne et à la France au sein d'un comité consultatif qui serait à la force de dissuasion anglo-française ce que le comité « McNamara » est à la force de dissuasion américaine. Il ne serait donc pas question de violer le traité de non-prolifération ou d'accorder aux pays non nucléaires un degré de contrôle inacceptable — ce qu'on appelle couramment un doigt sur la gâchette. Un projet de ce genre ne serait aucunement anti-américain ; en effet, compte tenu des

British agreements with the United States in this field, it could not be implemented without American support. I believe that this support would be compatible with the general principles of American policy towards Europe in recent years. The United States under different administrations has shown remarkable far-sightedness in being willing to make concessions of its immediate interests in order to further the creation of a European union.

.....

Source : Foreign Affairs, Vol. 48, No. 1, October 1969.

61. Joint statement issued after talks between Dr. DuBridge, Science Adviser to President Nixon, and Mr. Ortoli, French Minister for Industrial and Scientific Development, Paris

23rd September 1969

In furtherance of a decision by the Governments of France and the United States to develop scientific and technical co-operation, Dr. Lee A. DuBridge, Science Adviser to President Nixon, is visiting France from 19th to 24th September 1969 as the guest of Mr. François X. Ortoli, French Minister for Industrial and Scientific Development.

The discussions in Paris between Dr. DuBridge and Minister Ortoli and their staffs were devoted to a review of the status of existing co-operative projects and the means for developing significant new areas of scientific exchange. Dr. DuBridge and his associates also took advantage of their stay to meet French scientific and technological leaders and to visit scientific and industrial facilities in other parts of France.

Throughout cordial conversations in Paris, the two governments were particularly concerned that their co-operation be efficient and relevant to national objectives. Dr. DuBridge and Minister Ortoli expressed satisfaction with the excellent

results of co-operative projects already established and with the rapid progress of programmes of more recent origin. For example, mutually advantageous co-operation is of long standing between the space research agencies in both countries and co-operation is just beginning in oceanography.

Dr. DuBridge and Mr. Ortoli, and their associates, also reviewed the projects for co-operation under discussion in recent months by experts of the two countries. They decided, for instance, to increase exchanges in disciplines and technologies relating to environmental and urban problems of growing importance in their highly industrialised societies.

Mr. Ortoli and Dr. DuBridge decided that additional agreements should be concluded between interested agencies or institutes of the two countries as soon as the necessary preparatory discussions are completed. This procedure has already proved effective in such fields as transportation and space.

Dr. DuBridge and Mr. Ortoli also agreed to seek a prompt increase in the flow of scientists and specialists between the two countries. This increase would be designed to speed and expand co-operation in fields already selected as well as to extend scientific and technical relations into additional fields, particularly in basic research.

The two governments decided to provide a channel for permanent liaison, to establish a flow of information on the status and development of co-operative arrangements, and to pursue the search for new areas of co-operation. These means will stimulate further scientific and technical relationships and will provide continuing guidance to the expanded activity in science and technology between the United States and France.

Mr. Ortoli has accepted the invitation of Dr. DuBridge to visit the United States in late November.

Source : Office of Science and Technology, Washington.

clauses des divers accords conclus entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis dans ce domaine, il ne pourrait pas être réalisé sans le soutien américain. Je crois que ce soutien serait compatible avec les principes généraux de la politique américaine à l'égard de l'Europe au cours des dernières années. Les Etats-Unis, sous différentes administrations, ont fait preuve d'une clairvoyance remarquable en acceptant de faire des concessions en ce qui concerne leurs intérêts immédiats afin de promouvoir la création d'une union européenne.

.....

Source : *Foreign Affairs*, New York, Vol. 48, no 1, octobre 1969 (Traduction U.E.O.).

61. Déclaration commune publiée à l'issue des entretiens entre M. DuBridge, Conseiller scientifique du Président Nixon, et M. Ortoli, Ministre français du développement industriel et scientifique, à Paris

22 septembre 1969

A la suite d'une décision conjointe prise par les gouvernements de la France et des Etats-Unis en vue de développer la coopération scientifique et technique, le Dr. Lee A. DuBridge, Conseiller scientifique du Président Nixon, effectue une visite en France du 19 au 24 septembre 1969 comme hôte de M. François-Xavier Ortoli, Ministre français du développement industriel et scientifique.

Les entretiens de Paris entre le Dr. DuBridge et le ministre du développement industriel et scientifique et leurs collaborateurs ont été consacrés à un examen de l'état des actions de coopération en cours d'exécution et à la recherche des moyens de développer les échanges scientifiques dans de nouveaux domaines particulièrement intéressants. Le Dr. DuBridge et ses collaborateurs ont également mis à profit leur séjour pour rencontrer des personnalités françaises chargées de responsabilités particulières en matière de recherche et de technologie et pour visiter les installations scientifiques et industrielles situées en dehors de la capitale.

Durant les conversations très cordiales de Paris, les deux gouvernements ont été animés par le souci constant de définir une coopération efficace au service des objectifs nationaux. Le Dr. DuBridge et M. Ortoli ont exprimé leur satisfac-

tion devant les excellents résultats des programmes de coopération déjà mis en œuvre et devant le progrès rapide des entreprises plus récentes. Ainsi, par exemple, une coopération avantageuse pour les deux parties existe depuis déjà longtemps entre les organismes de recherche spatiale des deux pays et la coopération prend le départ dans le domaine de l'océanographie.

Le Dr. DuBridge et M. Ortoli ainsi que leurs collaborateurs ont également examiné les projets de coopération qui ont été discutés au cours des mois derniers par les experts des deux pays. Ils sont tombés d'accord, en particulier, pour augmenter les échanges dans les disciplines et techniques relatives aux problèmes posés par les sociétés hautement industrialisées et qui touchent l'environnement et l'urbanisme.

M. Ortoli et le Dr. DuBridge ont estimé souhaitable que d'autres accords soient conclus entre les instituts ou agences compétentes des deux pays, dès que les travaux préparatoires nécessaires seraient arrivés au stade convenable. Cette procédure a déjà fait ses preuves dans des secteurs comme les transports et l'espace.

Le Dr. DuBridge et M. Ortoli sont aussi convenus de rechercher un accroissement rapide du volume des échanges de chercheurs et de spécialistes entre les deux pays. Cet échange aurait pour but d'accélérer et d'étendre la coopération dans les domaines déjà choisis aussi bien que de promouvoir les relations scientifiques et techniques dans des secteurs qui viendraient s'y ajouter, notamment dans la recherche fondamentale.

Les deux gouvernements ont décidé de mettre en place les mécanismes appropriés pour assurer une liaison permanente destinée à établir un courant d'informations régulier sur l'état et la progression des arrangements de coopération et pour explorer de nouveaux domaines. Ces mécanismes auront pour effet de stimuler les relations scientifiques et techniques et de faciliter un développement continu et harmonieux des activités scientifiques et techniques entre la France et les Etats-Unis d'Amérique.

M. Ortoli se rendra lui-même aux Etats-Unis vers la fin du mois de novembre à l'invitation du Dr. DuBridge.

Source : Ministère du développement industriel et scientifique, Paris.

**62. Results of the general elections
in the Federal Republic of Germany**

28th September 1969

	1969	1965
Electorate	38,658,363	38,510,395
Number of votes cast	33,548,458 (86.8 %)	33,416,207 (86.8 %)
Valid votes	32,984,427	32,620,442
Blank or spoiled votes	564,066	795,765

Parties	1969			1965		
	Votes	%	Seats ¹	Votes	%	Seats ¹
CDU/CSU	15,203,457	46.1	242	15,524,068	47.6	245
SPD	14,074,455	42.7	224	12,813,186	39.3	202
FDP	1,904,387	5.8	30	3,096,739	9.5	49
NPD	1,422,106	4.3		664,193	2.0	
ADF	197,570	0.6				
BP	49,762	0.2				
Centre	16,084	0.0				
EP	49,787	0.2				
FSU	16,346	0.0		10,631	0.0	
GPD	45,147	0.1				
UAP	5,326	0.0		3,959	0.0	
AUD				52,637	0.2	
CVP				19,832	0.1	
DFU				434,182	1.3	
EFP				1,015	0.0	

1. Excluding the Berlin members.

**62. Résultats des élections générales
en République Fédérale d'Allemagne**

28 septembre 1969

	1969	1965
Electeurs	38.658.363	38.510.395
Votants	33.548.458 (86,8 %)	33.416.207 (86,8 %)
Votes valables	32.984.427	32.620.442
Votes nuls	564.066	795.765

Partis	1969			1965		
	Voix	%	Sièges ¹	Voix	%	Sièges ¹
C.D.U.-C.S.U.	15.203.457	46,1	242	15.524.068	47,6	245
S.P.D.	14.074.455	42,7	224	12.813.186	39,3	202
F.D.P.	1.904.387	5,8	30	3.096.739	9,5	49
N.P.D.	1.422.106	4,3		664.193	2,0	
A.D.F.	197.570	0,6				
B.P.	49.762	0,2				
Centre	16.084	0,0				
E.P.	49.787	0,2				
F.S.U.	16.346	0,0		10.631	0,0	
G.P.D.	45.147	0,1				
U.A.P.	5.326	0,0		3.959	0,0	
A.U.D.				52.637	0,2	
C.V.P.				19.832	0,1	
D.E.U.				434.182	1,3	
E.F.P.				1.015	0,0	

1. Sans les députés de Berlin.

Source : *Bulletin des Presse- und Informationsamtes der Bundesregierung*, n° 122, 30 septembre 1969.

**63. New opinion of the European Communities
on the applications for membership from the
United Kingdom, Ireland, Denmark
and Norway**

2nd October 1969

(Extracts)

.....

PART ONE

The enlargement of the Community

Section 1 — General Aspects

5. The United Kingdom, Ireland, Denmark and Norway have maintained their applications for membership. The candidature of the United Kingdom cannot be considered separately from that of the other three countries. On the one hand, a choice cannot be made *a priori* among applications from European countries which have all declared themselves ready to accept without reservation the Community's economic objectives and aims of political union. On the other hand, these three countries would have difficulty in considering membership of the Community independently of the United Kingdom, because of the links they have with that country particularly in the framework of EFTA, and it would likewise be difficult for them to remain outside a Community extended to include the United Kingdom alone.

6. The possibility for any European State to belong to the Community is provided for by the clauses of the Treaties of Paris and of Rome. In addition, in the Preamble to the Treaty of Rome, the founder States declare themselves to be :

"determined to establish the foundation for constantly closer union between the European peoples"

and

"resolved to strengthen, by forming this community of resources, the safeguards of peace and freedom, calling upon the other peoples of Europe who share their ideal to join in their efforts."

The Community owes it to itself to examine in this spirit the application for membership of any European country which subscribes to these principles and these objectives.

In these circumstances, the Commission considers that membership by Sweden should only be considered if negotiations with that country showed that it was ready to accept without restriction the political ends of the Community, as seen in the preambles to the treaties.

7. On the level of principles, the membership of States whose traditions of political balance and democracy are as ancient and deep as those of the applicant countries would be of great value to the Community, both as regards its internal development and the exercise of increased responsibilities in international life.

8. As regards objectives, the enlargement of the Common Market to countries which have attained a level of development comparable to that of the Six would also have the effect of creating a vast economic whole which, in particular by a better division of labour and wider economies of scale resulting from mass production, should allow for more speedy improvement of the standard of living.

However, these advantages must be assessed taking into account past Community experience. The abolition of obstacles to trade finds its limitations fairly quickly if it is not accompanied and backed up by the building of real economic union, enabling enterprises to adapt their organisation and activities to the new market size. In the absence of a positive complement of this kind, the abolition of obstacles to trade in itself remains precarious.

It is therefore even more necessary to maintain the dynamism of the Community in that its enlargement gives rise to additional problems.

9. In any case, the admission of new members to the Community implies that they, for their part, must accept not only the treaties but also the decisions¹ taken since the latter came into force.

These decisions which, when they were drawn up, were the subject of often very difficult compromise between the Six founder States, have become the main elements of the existing solidarity between the Six and, therefore, of the very

1. The term "decisions" is used in a general sense, and does not refer to the particular deeds of the Community institutions. It also includes agreements concluded with third countries.

63. Nouvel avis de la Commission des Communautés européennes concernant les demandes d'adhésion du Royaume-Uni, de l'Irlande, du Danemark et de la Norvège

2 octobre 1969

(*Extraits*)

.....

PREMIÈRE PARTIE

L'élargissement de la Communauté

Chapitre 1 — Aspects généraux

5. Le Royaume-Uni, l'Irlande, le Danemark et la Norvège ont maintenu leurs demandes d'adhésion. La candidature du Royaume-Uni ne peut être considérée isolément de celle des trois autres pays. D'une part, un choix ne peut être opéré a priori parmi les demandes émanant de pays européens qui se sont tous déclaré disposés à accepter sans réserve les objectifs économiques et d'union politique de la Communauté. D'autre part, ces trois pays pourraient difficilement envisager leur adhésion à la Communauté indépendamment de celle du Royaume-Uni en raison des liens qui les unissent à ce pays notamment dans le cadre de l'A.E.L.E., et il leur serait également difficile de demeurer à l'écart d'une Communauté élargie au seul Royaume-Uni.

6. La possibilité pour tout Etat européen d'adhérer à la Communauté est prévue par les dispositions des Traité de Paris et de Rome. En outre, dans le préambule du Traité de Rome, les Etats fondateurs s'étaient déclaré :

« déterminés à établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens »

et

« résolus à affirmer par la constitution de cet ensemble de ressources les sauvegardes de la paix et de la liberté, et appelant les autres peuples de l'Europe qui partagent leur idéal à s'associer à leur effort ».

La Communauté se doit d'examiner dans cet esprit les demandes d'adhésion de tout pays européen qui souhaiterait à ces principes et à ces objectifs.

Dans ces conditions, la Commission estime que l'adhésion de la Suède ne devrait être envisagée que dans le cas où les négociations avec ce pays démontreraient qu'il est en mesure d'accepter sans restriction les finalités politiques de la Communauté, telles qu'elles ressortent des préambules des traités.

7. Sur le plan des principes, l'adhésion d'Etats dont les traditions d'équilibre politique et de démocratie sont aussi anciennes et aussi profondes que celles des pays candidats serait de grande valeur pour la Communauté, tant en ce qui concerne son développement interne que l'exercice des responsabilités accrues dans la vie internationale.

8. En ce qui concerne les objectifs, l'élargissement du Marché commun à des pays ayant atteint un niveau de développement comparable à celui des Six aurait aussi pour effet de créer un vaste ensemble économique qui, notamment par une meilleure division du travail et de plus larges économies d'échelle découlant de productions de masse, devrait permettre une amélioration plus rapide du niveau de vie.

Cependant, ces avantages doivent être appréciés en tenant compte de l'expérience passée de la Communauté. L'élimination des obstacles aux échanges trouve en effet assez vite ses limites si elle n'est pas accompagnée et relayée par l'édification d'une véritable union économique permettant aux entreprises d'adapter leur organisation et leurs activités à la nouvelle dimension du marché. Faute d'un tel complément positif, l'élimination des obstacles aux échanges demeure elle-même précaire.

Il importe donc d'autant plus de maintenir le dynamisme de la Communauté que son élargissement soulève des problèmes additionnels.

9. En tout état de cause, l'adhésion de nouveaux membres aux Communautés implique de leur part l'acceptation non seulement des traités mais également des décisions¹ intervenues depuis l'entrée en vigueur de ceux-ci.

Ces décisions qui, dans leur élaboration, ont été l'objet de compromis le plus souvent laborieux entre les Six Etats fondateurs, sont devenues des éléments essentiels de la solidarité de fait qui lie les Six et à ce titre de l'existence même de la Com-

1. Le terme « décisions » est pris dans un sens général, et non par référence à la nature des actes des institutions communautaires. Il comprend également les accords conclus avec les pays tiers.

existence of the Community. This is why, as a general rule, the solution to concrete problems must be sought by establishing transitional measures and not by modifying the existing rules.

In several spheres, actions have been envisaged or undertaken even when the texts of the treaties merely formulated principles without providing for detailed commitments. This is true, for example, of the system of aid for coal mines, of the medium-term policy, of the monetary policy, of the industrial policy, etc.

In each case the new obligations accepted by the member States resulted not only from their undertaking to achieve economic union among themselves, but also from the practical exigencies which were revealed by the application of the treaties, without making it necessary to complete the latter formally.

10. It is for this reason that, in the framework of negotiations for membership, it is not enough merely for the new members to accept the objectives already set by the Community and, with the reservation that minor adjustments which may prove necessary may be made, the regulations already adopted, if we are to ensure that the duties to be accomplished during the next few years are to be brought to fruition. It remains in addition to be seen whether the commitments provided for in the treaties or already undertaken by the present members are sufficient to guarantee the efficacy of the enlarged Communities or whether, on the other hand, certain more exact commitments on the part of old and new members will not be necessary.

It therefore seems advisable to make sure, at least in certain essential fields, that these countries, during negotiations with the present members of the Community, declare their agreement on the necessary objectives and on the appropriate methods of attaining them. Among these spheres should be not only matters whose interest and urgency would be increased by the enlargement of the Communities, but also those to which the enlarged Community would attribute fundamental importance from the point of view of its economic and political development.

Section 2 — Economic problems of enlargement

11. In its Opinion of 29th September 1967, the Commission gave Sections II and III over to these

questions and in particular to the economic aspects of enlargement, both as regards the internal problems of the Community and from the point of view of foreign relations. Certain of the factors on which the Commission's analysis was based have since been modified and the corresponding texts have been revised. This re-examination once again brought out the fact that the main problems, which must be analysed in priority, essentially concern agriculture, as well as economic policy and, in particular, monetary problems which warrant special attention.

In addition, given that, on the one hand, possible membership by the United Kingdom presupposes that of the other applicant countries and, on the other hand, that the problems discussed in this section are of pre-eminent importance for the membership of Great Britain, it is above all from the point of view of the latter that these questions have been examined.

(a) Agriculture

.....

20. Finally, the Commission considers that the negotiations must not jeopardise the foundations of the common agricultural policy ; the new members' problems of adapting to this policy must find a solution by means of adequate transitional measures.

.....

(b) Economic and financial problems

.....

24. A lasting recovery for the British balance of payments is even more desirable in that the regular payment of debts contracted by the United Kingdom, other than those expressed in pounds sterling, will mean that that country must record a considerable balance of payments surplus over quite a long period. In 1969, the payment of long- and medium-term debts, particularly because of certain important deadlines concerning the IMF, presented considerable difficulties. In fact, according to official information published at the beginning of the year, the total debt (sterling balance and short-term debts to partner Central Banks excluded) amounted to more than 3 thousand million pounds and a sum of 630 million pounds (including interest) should have been

munauté. C'est pourquoi, en règle générale, la solution des problèmes concrets devra être recherchée par l'établissement de mesures transitoires et non par des modifications des règles existantes.

Dans plusieurs domaines, des actions ont été envisagées ou entreprises alors même que les textes des traités se bornaient à de simples formulations de principe sans prévoir des engagements détaillés. C'est le cas par exemple du régime d'aide aux charbonnages, de la politique à moyen terme, de la politique monétaire, de la politique industrielle, etc.

Dans chaque cas, les obligations nouvelles acceptées par les Etats membres résultaient non seulement de l'engagement de réaliser entre eux une union économique mais encore des exigences pratiques que l'expérience de l'application des traités faisait apparaître sans qu'il ait été nécessaire de compléter formellement ces derniers.

10. C'est pourquoi, dans le cadre des négociations d'adhésion, l'acceptation par les nouveaux membres des objectifs déjà fixés par la Communauté et, sous réserve d'aménagements mineurs qui pourraient s'imposer, des réglementations déjà adoptées, n'est pas à elle seule suffisante pour assurer que les tâches à accomplir au cours des prochaines années seront menées à bonne fin. Il reste en outre à voir si les engagements prévus dans les traités ou déjà pris par les membres actuels sont suffisants pour garantir l'efficacité des Communautés élargies ou si, au contraire, certains engagements plus précis de la part des anciens et des nouveaux membres ne seraient pas nécessaires.

Il paraît donc utile de s'assurer, au moins dans certains domaines essentiels, que ces pays, à l'occasion de la négociation avec les membres actuels de la Communauté, déclarent leur accord sur les objectifs nécessaires et sur les méthodes appropriées pour les atteindre. Parmi ces domaines, devraient figurer non seulement les questions dont l'intérêt et l'urgence seraient renforcés par l'élargissement des Communautés, mais également celles auxquelles la Communauté élargie attribuerait une importance fondamentale dans la perspective de son développement économique et politique.

Chapitre 2 — Problèmes économiques de l'élargissement

11. Dans son Avis du 29 septembre 1967, la Commission avait consacré les Titres II et III à ces

questions et notamment aux aspects économiques de l'élargissement, tant en ce qui concerne les problèmes internes de la Communauté que du point de vue des relations extérieures. Certains des éléments sur lesquels était basée l'analyse de la Commission s'étant modifiés entretemps, les textes correspondants ont été révisés. Ce réexamen a fait ressortir une fois encore que les problèmes principaux, dont l'analyse est prioritaire, concernent essentiellement l'agriculture ainsi que la politique économique et notamment les problèmes monétaires qui méritent une attention particulière.

En outre, étant donné d'une part que l'adhésion éventuelle du Royaume-Uni commande en principe celle des autres pays candidats, et, d'autre part, que les problèmes faisant l'objet de ce chapitre ont une importance primordiale pour la candidature de la Grande-Bretagne, c'est notamment du point de vue de celle-ci qu'ont été examinées ces questions.

(a) L'agriculture

.....

20. En définitive, la Commission estime que les négociations ne doivent pas mettre en cause les bases de la politique agricole commune ; les problèmes d'adaptation de la part des nouveaux membres à cette politique doivent trouver une solution moyennant des mesures de transition adéquates.

.....

(b) Problèmes économiques et financiers

.....

24. Un redressement durable de la balance des paiements britannique est d'autant plus souhaitable que le service régulier des dettes contractées par le Royaume-Uni, autres que celles libellées en livres sterling, exigera que ce pays enregistre un excédent notable de la balance des paiements pendant une période assez longue. En 1969, le service de l'endettement à long et à moyen terme, notamment en raison de certaines échéances importantes à l'égard du F.M.I., a présenté des difficultés considérables. En effet, selon les informations officielles publiées en début d'année, le total de cet endettement (balance sterling et dettes à court terme vis-à-vis des Banques centrales partenaires exclues) se montait à plus de 3 milliards de livres, et le paiement d'un montant de l'ordre de 630

paid this present year ; some of the deadlines were readjusted following negotiations. The sum of repayments to be made in 1970 and 1971 should be, on an annual average, to the tune of 300 million pounds (interest included). Figures are not available for the total short-term official debt to monetary authorities which helped to support the pound ; they are, moreover, subject to often sudden fluctuations.

It emerges from this analysis that the limitations which the lasting redressment of the balance of payments and the repayment of debts contracted since 1965 will constitute for the British economy for the next few years, should not be overlooked when, during possible negotiations, the time comes to determine the nature and practical details of a transitional period.

29. . . . The idea expressed in the Opinion of 29th September 1967, that "it would not be enough for the applicant countries to agree to general objectives, but (that) they must also accept the priorities defined, through the progress of Community co-ordination, at internal and at international level", is still essential in the view of the Commission.

It assumes special importance after the results obtained by the Community in the international monetary negotiations which led to the reform of the statutes of the International Monetary Fund and to the setting up of the special drawing rights system.

It is even more necessary following the decisions taken by the Council on 17th July 1969, with a view to concerting more effectively member States' medium term economic policies, to improving the co-ordination of current economic policies and to implementing Community monetary co-operation by the appropriate means. In this way it would be possible to prevent too serious imbalance between member countries of the Community and to fulfil better the conditions enabling the maintenance of exchange rates stability, required not only by the existence of common agricultural prices, but also, and especially, by the security and development of transactions within the Common Market.

By taking this route, the member States of the present Community are embarking on a new phase in the building of the Community, which should eventually lead to setting up a Community monetary system. The cohesion and dynamism of an enlarged Community depend to a large extent on the applicant countries accepting the aims and means of this undertaking.

.....

PART TWO

The strengthening of the Community

.....

43. Taking into account the link existing between strengthening and enlarging, it is necessary for the applicant countries, when negotiations are opened, to express their agreement not only on the principle of accepting what the Community has acquired — that is to say the treaties and the decisions taken since their entry into force — but also, in full awareness of the actions decided on or being carried out within the Community, on the principle of strengthening the latter.

These actions aim at solving the problems facing both the founder States and the applicant countries. Each of them must in fact make sure of a balanced and satisfactory growth for their economy, improve the efficiency of their production mechanism and, more generally, take up the various challenges brought about by the continuous mutation of modern industrial societies. The agreements on principle requested of the applicant countries must therefore not constitute an obstacle to negotiations.

It is nevertheless important to be able, during the negotiations and in the event of their being crowned with success, to make sure that these agreements on principle will in fact take concrete form in an enlarged Community.

To this end, it would be necessary for the applicant countries to follow policies compatible with those applied in the Community. It would thus be possible for them to base their economies on more solid foundations whilst achieving some of the adaptations necessary for their full participation in the activities of an enlarged Community.

This action by the applicant countries would, in a first stage, facilitate the solving of the many

millions de livres (intérêts compris) aurait dû intervenir lors de la présente année ; une partie des échéances fut réaménagée comme suite aux négociations intervenues. Les montants des remboursements à intervenir en 1970 et 1971 devaient être, en moyenne annuelle, de l'ordre de 300 millions de livres (intérêts compris). Les chiffres concernant l'endettement officiel total à court terme vis-à-vis des autorités monétaires ayant participé au soutien de la livre ne sont pas disponibles ; ils sont d'ailleurs sujets à fluctuations parfois brusques.

Il ressort de cette analyse que les contraintes qui constitueront au cours des prochaines années pour l'économie britannique le rétablissement durable de la balance des paiements et le remboursement des dettes contractées depuis 1965 ne devraient pas être étudiées lorsqu'il s'agira, au cours d'éventuelles négociations, de fixer la nature et les modalités d'une période de transition.

.....

29. ... L'idée exprimée dans l'Avis du 29 septembre 1967 selon laquelle « il ne serait pas suffisant, pour les pays candidats à l'adhésion, de donner leur accord à des objectifs généraux, mais qu'il conviendrait qu'ils acceptent également les priorités que les progrès de la coordination communautaire ont permis de définir sur le plan interne comme sur le plan international », demeure pour la Commission fondamentale.

Elle prend une importance particulière après les résultats obtenus par la Communauté dans les négociations monétaires internationales qui ont abouti à la réforme des statuts du Fonds Monétaire International et à la création du système des droits de tirage spéciaux.

Elle s'impose davantage encore au lendemain des décisions prises par le Conseil le 17 juillet 1969, en vue de réaliser une meilleure concertation des politiques économiques à moyen terme des Etats membres, d'assurer une coordination plus efficace des politiques économiques courantes et de mettre en œuvre par des moyens appropriés une coopération monétaire communautaire. Ainsi serait-il possible de prévenir de trop graves déséquilibres entre les pays membres de la Communauté et de mieux remplir les conditions permettant de maintenir entre eux la stabilité des taux de change, que requièrent non seulement l'existence de prix communs agricoles, mais encore et surtout la sécurité et le développement des transactions au sein du Marché commun.

En s'engageant sur cette voie les Etats membres de l'actuelle Communauté abordent une nouvelle phase de la construction communautaire, qui doit aboutir à terme à la mise en place d'un système monétaire communautaire. De l'acceptation par les pays candidats des buts et des moyens de cette entreprise, dépendent pour une bonne part la cohésion et le dynamisme d'une Communauté élargie.

.....

DEUXIÈME PARTIE

Le renforcement de la Communauté

.....

43. Compte tenu du lien existant entre renforcement et élargissement, il est nécessaire que les pays candidats expriment, à l'ouverture de la négociation, non seulement leur accord sur le principe de l'acceptation de l'acquis communautaire — c'est-à-dire des traités, et des décisions prises depuis leur entrée en vigueur — mais également, en connaissance des actions décidées ou en cours de réalisation au sein de la Communauté, sur le principe du renforcement de celle-ci.

Ces actions visent à résoudre des problèmes qui confrontent aussi bien les Etats fondateurs que les Etats candidats. Tous doivent en effet assurer une croissance équilibrée et satisfaisante de leur économie, améliorer l'efficacité de leur appareil de production et, de façon plus générale, relever les multiples défis qu'impose la mutation permanente des sociétés industrielles modernes. Les accords de principe demandés aux pays candidats ne sauraient donc pas constituer un obstacle aux négociations.

Il est néanmoins important d'être en mesure de s'assurer pendant la période des négociations que, au cas où celles-ci seraient couronnées de succès, ces accords de principe se traduiront effectivement dans la réalité d'une Communauté élargie.

A cet effet, il importera que les pays candidats poursuivent des politiques compatibles avec celles mises en œuvre dans la Communauté. Il leur serait ainsi possible d'asseoir leurs économies sur des bases plus solides tout en réalisant une part des adaptations nécessaires à leur participation entière aux activités d'une Communauté élargie.

L'action ainsi menée par les Etats candidats faciliterait, dans un premier stade, la solution des

problems facing them through their acceptance of Community experience and would make it possible to limit as far as was feasible the duration and range of the transitional measures.

These converging policies, followed at the same time in a first stage by the founder States and the applicant States, would, in a second stage, help to strengthen the enlarged Community, and, in any case, to prevent the mechanical effects of enlargement from causing it to weaken or diminish.

.....

PART FOUR

Observations concerning the negotiating procedure

The Commission believes that the time has come to draw the Council's attention to the following observations concerning the procedure for negotiations.

Preliminary examination by the Six

57. The Council is reminded of the fact that the examination of the Commission's Opinion which it undertook in October 1967 was rather quickly interrupted because of the political differences of view existing between the member States, and has never been completed.

The Commission thinks it would be desirable for the Council, before the Community embarks on negotiations proper, to resume the examination of the Commission's Opinion of 29th September 1967 along with that of 1st October 1969 and to determine in their broad outlines the positions which the Community will defend from the start of the negotiations.

Content of the negotiations

58. Both in the preliminary examination mentioned above and during the negotiations proper, attempts must be made to concentrate on the important problems involving political, economic and social choices, and not to become bogged down in the details of all the minor matters.

On this subject, the 1961-63 negotiations seem to have been too detailed in certain sectors. The discussions on kangaroo meat have remained the symbol of this excessive perfectionism. It

would be wise to concentrate on the essentials and trust the institutions of the enlarged Community to settle the secondary problems which were not solved during the negotiations.

The Commission is ready, when the Council decides that the time is ripe, to submit to it a list of essential items which, in its view, need agreement in the negotiations themselves.

Negotiating procedure

59. The Council is reminded of the fact that, on the previous occasion, all the negotiating was entrusted to an intergovernmental conference meeting in Brussels at the level of Foreign Ministers themselves and, during the intervals between sessions, at the level of their deputies. This very long and weighty procedure did not lead to success.

The Commission does not think that Article 237 of the Treaty of Rome necessarily imposes a technique of this kind. Without giving rise here to legal controversy, it doubts whether this article gives the States meeting within the Council the duty of negotiating individually with third countries on formed and working Community policies, such as the tariff trading policy or the common trading policy, of which they are no longer individually the master.

But, in addition, it is convinced that this negotiating technique is not very satisfactory. Finding themselves each in direct negotiation with third countries, the member States emphasise their differences of view instead of lessening them; the third countries themselves are tempted to divide the member States and conduct parallel talks with them which harm the cohesion of the Community, make positions less flexible and finally, as we saw in 1962, create a situation leading to failure rather than success.

For this reason, the Commission thinks the Community would be well advised to learn a lesson from the various important negotiations it has conducted and divide up the negotiations this time into two stages.

The first would be conducted in the same way as was the Kennedy round. The Commission would receive a mandate to negotiate in the name of the Community, constantly informing the Council and complying with directives the latter gave it. It will be remembered that this method worked correctly for four years, during the Kennedy round, and led to the success of the

multiples problèmes que leur pose l'acceptation de l'acquis communautaire et permettrait, de limiter autant que possible la durée et la portée des mesures de transition.

Les politiques convergentes, ainsi poursuivies simultanément dans un premier stade par les Etats fondateurs et les Etats candidats, contribueraient, dans un deuxième stade, à assurer le renforcement d'une Communauté élargie, et en tout état de cause à éviter que les effets mécaniques de l'élargissement n'entraînent son affaiblissement ou sa dilution.

.....

QUATRIÈME PARTIE

Remarques relatives à la procédure de négociation

La Commission croit le moment venu d'attirer l'attention du Conseil sur les remarques suivantes concernant la procédure de négociation.

Examen préalable à Six

57. Le Conseil se souvient de ce que l'examen de l'Avis de la Commission qu'il avait entrepris en octobre 1967 a été assez rapidement interrompu par suite des divergences de vue politiques existant entre les Etats membres et n'a jamais été achevé.

La Commission pense qu'il serait souhaitable que le Conseil, avant que la Communauté n'entame les négociations proprement dites, reprenne l'examen de l'Avis de la Commission du 29 septembre 1967 simultanément avec celui du 1^{er} octobre 1969 et qu'il détermine, dans les grandes lignes, les positions que la Communauté défendra au départ des négociations.

Contenu des négociations

58. Aussi bien dans l'examen préalable mentionné ci-dessus qu'au cours des négociations proprement dites, il faudrait s'efforcer de se concentrer sur les problèmes importants impliquant des choix politiques, économiques et sociaux, et ne pas se perdre dans le détail de toutes les questions mineures.

A cet égard la négociation de 1961-63 apparaît comme ayant été trop détaillée dans certains secteurs. Les discussions sur la viande de kangourou sont restées le symbole de ce perfectionnement

excessif. Il serait sage de se concentrer sur l'essentiel et de faire confiance aux institutions de la Communauté élargie pour régler les problèmes secondaires qui n'auront pas trouvé leur solution dans les négociations.

La Commission est prête, au moment que le Conseil jugera opportun, à lui soumettre une liste des points essentiels qui, à ses yeux, nécessitent un accord dans les négociations mêmes.

Procédure de négociation

59. Le Conseil se souvient que, la fois précédente, toute la négociation avait été confiée à une conférence intergouvernementale siégeant à Bruxelles au niveau des ministres des affaires étrangères eux-mêmes, et, dans l'intervalle des sessions, au niveau des suppléants. Cette procédure très longue et très lourde n'a pas conduit les négociations au succès.

La Commission ne pense pas que l'article 237 du Traité de Rome impose nécessairement une telle technique. Sans ouvrir ici une controverse juridique, elle doute que cet article confie aux Etats réunis au sein du Conseil la tâche de négocier individuellement avec des pays tiers sur des politiques communautaires construites et en fonctionnement, telles que la politique commerciale tarifaire ou la politique commerciale commune, dont ils ne sont plus individuellement maîtres.

Mais, en outre, elle est convaincue que cette technique de négociation n'est pas très heureuse. En se trouvant directement chacun en négociation avec les pays tiers, les Etats membres accusent leurs divergences de point de vue au lieu de les réduire ; les pays tiers sont eux-mêmes tentés de diviser les Etats membres et de conduire avec eux des conversations parallèles qui nuisent à la cohésion de la Communauté, raidissent les positions et finalement, on l'a vu en 1962, créent une situation conduisant à l'échec plutôt qu'au succès.

C'est pourquoi la Commission pense que la Communauté serait bien inspirée en tirant la leçon des différentes négociations importantes qu'elle a conduites et en divisant cette fois-ci la négociation en deux phases.

La première serait conduite de la même manière que l'a été le Kennedy Round. La Commission recevrait mandat de négocier au nom de la Communauté, en informant de façon constante le Conseil et en se conformant aux directives que celui-ci lui donnerait. On se souvient que cette méthode a fonctionné correctement pendant quatre années, lors du Kennedy Round, et a con-

negotiations to the satisfaction of both Council and member States. This stage in the negotiations would deal with problems reflecting upon the common policies already in force or being formed (common foreign tariff, common agricultural policy, etc.) and on which Community negotiations are particularly indicated.

The second, which would follow it, would be conducted by the member States meeting within the Council. After deciding on the results obtained in the first stage of the proceedings, they would deal mainly with the more specifically political problems, such as general political problems resulting from Community enlargement, institutional problems, the adaptations to be made to the texts of the treaties.

The Commission believes that a procedure of this kind, which has already proved itself in the past, would make the negotiations more coherent and dynamic, and also more speedy, and that it would have more chance of success. It would be advisable, when the time came, to discuss it with the third countries concerned.

Conclusions

60. At the end of this analysis of the main problems arising in the context of enlargement, the Commission finds that the general outlines and conclusions of its Opinion of 1967 are still valid.

But, because of developments since then, it has examined in more detail than in 1967 the problems of strengthening the Community in the context of its enlargement. It concluded that, because of the close links between these questions, it is not possible to deal with them separately, but that they should be considered simultaneously.

61. On the subject of strengthening, the Community cannot stop at the point it has reached. Either, under pressure from already evident and different forces, the Community will, paradoxically, allow its unity to be distended, at a time when tariff union is achieved at the cost of great efforts and when the growth of technical progress

constantly increases the advantages of a vast single market, or, by managing to make the member States' policies converge, in the framework of the Community institutions, the Community will consolidate and increase the results obtained, to the advantage of all.

Consequently, it is necessary to make the indispensable progress in those sectors (agricultural, economic and monetary, social, institutional...) whose importance has been emphasised in the present document. The Commission has already presented several proposals on this subject. Actions have been begun within the Community. They must be continued and strengthened.

62. The enlargement of the Community to include new members must not curb this action. Only a strong Community can constitute the appropriate structure in which to receive the applicant countries.

The latter can only consider their request for membership in a context of this kind. They should, at the opening of the negotiations, express not only their agreement on the principle of accepting what the Community has acquired — that is to say, the treaties and the decisions taken since they came into force — but also, in full awareness of the actions decided on or being carried out within the Community, on the principle of strengthening the latter. Finally, it will be necessary for them to implement policies which converge with those followed in the Community with a view to its strengthening.

63. The Commission deems that the framework defined by its Opinions of 1967 and 1969 and the principles underlined in them may facilitate the examination with the applicant countries of the problems presented by the enlargement of the Community and help to find solutions capable of satisfying the conditions ensuring the essential cohesion and dynamism of an enlarged Community.

This should be the aim of the negotiations. The Commission is of the opinion that they should be opened as soon as possible.

Source : Europe Documents, Nos. 545-546, 6th October 1969.

duit au succès des négociations à la satisfaction du Conseil et des Etats membres. Cette phase de la négociation porterait sur les problèmes qui mettent en cause les politiques communes déjà en fonctionnement ou en cours de construction (tarif extérieur commun, politique agricole commune, etc.) et pour lesquelles une négociation de caractère communautaire s'indique particulièrement.

La seconde, qui lui succéderait, serait conduite par les Etats membres réunis au sein du Conseil. Après avoir statué sur les résultats acquis dans la première phase de la procédure, ils se consacreraient essentiellement aux problèmes plus spécialement politiques tels que les problèmes politiques généraux résultant de l'élargissement de la Communauté, les problèmes institutionnels, les adaptations à apporter aux textes des traités.

La Commission est convaincue qu'une telle procédure, qui a fait ses preuves dans le passé, permettrait une négociation plus cohérente et plus dynamique, plus rapide également, et qu'elle comporterait de meilleures chances de succès. Il conviendrait, le moment venu, de s'en entretenir avec les pays tiers intéressés.

Conclusions

60. Au terme de cette analyse des principaux problèmes qui se posent dans le contexte de l'élargissement, la Commission constate que les lignes générales et les conclusions de son Avis de 1967 demeurent valables.

Mais, en raison de l'évolution intervenue depuis lors, elle a examiné plus en détail qu'en 1967 les problèmes du renforcement de la Communauté dans le contexte de son élargissement. Elle a conclu qu'en raison des liens étroits qui existent entre ces deux questions, il n'est pas possible de les traiter séparément, mais qu'elles devraient être considérées simultanément.

61. En ce qui concerne le renforcement, la Communauté ne peut s'arrêter au point où elle est parvenue. Ou bien, sous la pression de forces divergentes qui se manifestent déjà, la Communauté laissera paradoxalement se distendre son unité, au moment où l'union tarifaire est réalisée au prix de grands efforts et où l'essor du progrès

technologique accroît constamment les avantages d'un vaste marché unique, ou bien, en parvenant dans le cadre des institutions communautaires à la convergence des politiques des Etats membres, la Communauté consolidera et accroîtra, à l'avantage de tous, les résultats obtenus.

En conséquence, il est nécessaire de réaliser les progrès indispensables dans les secteurs (agricole, économique et monétaire, social, institutionnel...) dont l'importance a été soulignée dans le présent document. La Commission a déjà présenté diverses propositions dans ce sens. Des actions ont déjà été amorcées au sein de la Communauté. Elles devront être poursuivies et renforcées.

62. L'élargissement de la Communauté à de nouveaux membres ne peut être un frein à cette action. Seule une Communauté forte constituera la structure d'accueil appropriée pour les pays candidats.

Ceux-ci ne peuvent considérer leur demande d'adhésion que dans un tel contexte. Ils devront, à l'ouverture des négociations, exprimer non seulement leur accord sur le principe de l'acceptation de l'acquis communautaire — c'est-à-dire des traités et des décisions prises depuis leur entrée en vigueur — mais également, en connaissance des actions décidées ou en cours de réalisation au sein de la Communauté, sur le principe du renforcement de celle-ci. Il leur sera enfin nécessaire de mettre en œuvre des politiques convergentes avec celles poursuivies dans la Communauté en vue d'assurer son renforcement.

63. La Commission estime que le cadre défini par ses avis de 1967 et de 1969 et les principes qui y sont soulignés peuvent faciliter l'examen avec les pays candidats des problèmes posés par l'élargissement de la Communauté et contribuer à la recherche des solutions permettant de satisfaire aux conditions qui doivent assurer la cohésion et le dynamisme indispensables dans une Communauté élargie.

Tel doit être le but des négociations. La Commission est d'avis de les ouvrir dans les meilleurs délais.

Source : Europe Documents, nos 545-546, 6 octobre 1969.

64. New German Government

21st October 1969

Mr. Willy Brandt (SPD)

Chancellor

Ministers

MM. Walter Scheel (FDP)

Vice-Chancellor and Foreign Affairs

Hans-Dietrich Genscher (FDP)

Interior

Gerhard Jahn (SPD)

Justice

Alex Möller (SPD)

Finance

Karl Schiller (SPD)

Economic Affairs

Josef Ertl (FDP)

Agriculture

Walter Arendt (SPD)

Labour

Helmut Schmidt (SPD)

Defence

Mrs. Käte Strobel (SPD)

Youth, Family and Health

MM. Georg Leber (SPD)

Transport, Post and Telecommunications

Lauritz Lauritzen (SPD)

Housing

Egon Franke (SPD)

Internal German Relations

Hans Leussink (SPD)

Scientific Research

Erhard Eppler (SPD)

Economic Co-operation

Horst Ehmke (SPD)

Without Portfolio

Secretaries of State

Mrs. Katharina Focke (SPD)

Office of the Chancellor

MM. Ralf Dahrendorf (FDP)

Foreign Affairs

Wolfram Dorn (FDP)

Interior

Alfons Bayerl (SPD)

Justice

Gerhard Reischl (SPD)

Finance

Klaus Dieter Arndt (SPD)

Economic Affairs

Fritz Logemann (FDP)

Agriculture

Helmut Rohde (SPD)

Labour

Karl Wilhelm Berkhan (SPD)

Defence

Holger Börner (SPD)

Transport, Post and Telecommunications

Karl Ravens (SPD)

Housing

Heinz Westphal (SPD)

Youth, Family and Health

Klaus von Dohnanyi (SPD)

Scientific Research

Mrs. Brigitte Freyh (SPD)

Economic Co-operation

Mr. Karl Herold (SPD)

Internal German Relations

Source : Bulletin des Presse- und Informationsamtes der Bundesregierung, No. 129, 23rd October 1969 (WEU translation).

**65. Government statement in the Bundestag
by Mr. Brandt, Federal German Chancellor,
Bonn**

28th October 1969

(Extracts)

.....

This Government works on the assumption that the questions which have arisen for the German people out of the second world war and from the national treachery committed by the Hitler régime can find their ultimate answers only in a European peace arrangement. However, no one can dissuade us from our conviction that the Germans have a right to self-determination just as has any other nation.

64. Composition du nouveau gouvernement allemand

21 octobre 1969

M. Willy Brandt (S.P.D.)

Chancelier

Ministres

MM. Walter Scheel (F.D.P.)

Vice-Chancelier et Ministre des affaires étrangères

Hans-Dietrich Genscher (F.D.P.)

Intérieur

Gerhard Jahn (S.P.D.)

Justice

Alex Möller (S.P.D.)

Finances

Karl Schiller (S.P.D.)

Economie

Josef Ertl (F.D.P.)

Agriculture

Walter Arendt (S.P.D.)

Travail

Helmut Schmidt (S.P.D.)

Défense

Mme Käte Strobel (S.P.D.)

Jeunesse, famille et santé

MM. Georg Leber (S.P.D.)

Transports, postes et télécommunications

Lauritz Lauritzen (S.P.D.)

Construction

Egon Franke (S.P.D.)

Affaires intra-allemandes

Hans Leussink (S.P.D.)

Recherche scientifique

Erhard Eppler (S.P.D.)

Coopération économique

Horst Ehmke (S.P.D.)

Sans portefeuille

Secrétaires d'Etat

Mme Katharina Focke (S.P.D.)

Bureau du Chancelier

MM. Ralf Dahrendorf (F.D.P.)

Affaires étrangères

Wolfram Dorn (F.D.P.)

Intérieur

Alfons Bayerl (S.P.D.)

Justice

Gerhard Reischl (S.P.D.)

Finances

Klaus Dieter Arndt (S.P.D.)

Economie

Fritz Logemann (F.D.P.)

Agriculture

Helmut Rohde (S.P.D.)

Travail

Karl Wilhelm Berkhan (S.P.D.)

Défense

Holger Börner (S.P.D.)

Transports, postes et télécommunications

Karl Ravens (S.P.D.)

Construction

Heinz Westphal (S.P.D.)

Jeunesse, famille et santé

Klaus von Dohnanyi (S.P.D.)

Recherche scientifique

Mme Brigitte Freyh (S.P.D.)

Coopération économique

M. Karl Herold (S.P.D.)

Affaires intra-allemandes

Source : Bulletin des Presse- und Informationsamtes der Bundesregierung, n° 129, 23 octobre 1969 (Traduction U.E.O.).

65. Déclaration gouvernementale faite par M. Brandt, Chancelier fédéral, devant le Bundestag à Bonn

28 octobre 1969

(Extraits)

.....

Ce gouvernement présume qu'il ne peut être répondu d'une manière définitive aux questions qui sont nées, pour le peuple allemand, de la seconde guerre mondiale et de la trahison nationale par le régime hitlérien que dans le cadre d'un ordre de paix européen. Personne ne peut toutefois nous faire croire qu'à l'instar de tous les autres peuples, les Allemands n'ont pas, eux aussi, un droit à l'autodétermination.

The object of our practical political work in the years immediately ahead is to preserve the unity of the nation by decontracting the relationship between the two parts of Germany.

The Germans are one not only by reason of their language and their history with all its spendour and its misery ; we are all at home in Germany. And we still have common tasks and a common responsibility : to ensure peace among us and in Europe.

Twenty years after the establishment of the Federal Republic of Germany and of the GDR (German Democratic Republic) we must prevent any further alienation of the two parts of the German nation, that is, arrive at a regular *modus vivendi* and from there proceed to co-operation.

This is not just a German interest, for it is of importance also for peace in Europe and for East-West relations. Our own attitude and that of our friends towards the international relations of the GDR depend not least on the attitude of East Berlin itself. It is, by the way, not our intention to curtail the benefits derived by our compatriots from international trade and cultural exchanges.

The Federal Government will continue the policy initiated in December 1966 and again offers the Council of Ministers of the GDR negotiations at government level without discrimination on either side, which should lead to contractually agreed co-operation. International recognition of the GDR by the Federal Republic is out of the question. Even if there exist two States in Germany, they are not foreign countries to each other ; their relations with each other can only be of a special nature.

Following up the policy of its predecessor, the Federal Government declares that its readiness for binding agreements on the reciprocal renunciation of the use or threat of force applies equally with regard to the GDR.

The Federal Government will advise the United States, Britain, and France to continue energetically the talks begun with the Soviet Union on easing and improving the situation of Berlin. The status of the city of Berlin under the special responsibility of the four powers must remain untouched. This must not be a hindrance

to seeking facilities for traffic within and to Berlin.

We shall continue to ensure the viability of Berlin. West Berlin must be placed in a position to assist in improving the political, economic and cultural relations between the two parts of Germany.

We welcome the renewed increase of intra-German trade. This has partly been due to the facilities provided by the agreement of 6th December 1968. The Federal Government considers a further expansion of these neighbourly trade relations desirable.

In conformity with its functions and responsibilities, we have changed the name of the former Ministry for All-German Questions to Ministry for Inner-German Relations. Our German policy as a whole cannot be a matter for one department alone. It is a permanent responsibility for the entire government and embraces aspects of foreign policy, of security and European policies, as much as the efforts to maintain the coherence of our people and the relations within divided Germany.

.....

But with all this we must not forget : only peace makes our world secure ; it is only on the basis of security that peace can gain ground. This realisation we share with most peoples on earth. Aware of its special responsibility in Europe the Federal Government is determined to furnish Germany's contribution towards this great aim to the best of its abilities, without overestimating the opportunities available to it.

Although we know that at present only a limited number of personnel is available for that work, we will act upon the initiative of the Federal President and co-ordinate peace research without encroaching upon the independent character of those activities. This is yet another way in which we wish to make a German contribution towards the pacification of a world torn by crises and wars. It is in the national interest to strengthen international co-operation so that peoples may better understand their environment.

The exchange of intellectual achievements is an integral part of the necessary international

La tâche de la politique pratique dans les prochaines années sera de sauvegarder l'unité de la nation en veillant à mettre fin à l'état de crispation actuelle qui caractérise les relations entre les deux parties de l'Allemagne.

Les Allemands ne sont pas seulement unis par leur langue et leur histoire — avec sa splendeur et sa misère ; nous sommes tous chez nous, en Allemagne. Nous avons aussi des tâches communes et une responsabilité commune : pour la paix entre nous et en Europe.

Vingt ans après la fondation de la République Fédérale d'Allemagne et de la R.D.A., nous devons éviter que les deux parties de la nation allemande ne deviennent de plus en plus étrangères l'une à l'autre, c'est-à-dire, par un voisinage ordonné, aboutir à une vie en commun.

Il ne s'agit pas seulement ici d'un intérêt allemand, car il a aussi son importance pour la paix en Europe et pour les relations Est-Ouest. Notre attitude — et celle de nos amis — à l'égard des relations internationales de la R.D.A., dépend pour une bonne part de l'attitude de Berlin-est. Par ailleurs, nous ne voulons pas amoindrir pour nos compatriotes les avantages du commerce international et des échanges culturels.

Le gouvernement fédéral poursuit la politique engagée en décembre 1966 et offre, une fois de plus, au Conseil des Ministres de la R.D.A. des négociations bilatérales, sans discrimination aucune, au niveau des gouvernements, négociations qui doivent aboutir à une coopération contractuelle. Il ne peut être question que le gouvernement fédéral reconnaîsse la R.D.A. au sens du droit international. Même s'il existe deux Etats en Allemagne, ils ne sont pas pour autant des pays étrangers l'un pour l'autre ; les relations qu'ils entretiennent entre eux ne peuvent être que d'une nature particulière.

Se rattachant à la politique de son prédécesseur, le gouvernement fédéral déclare que la volonté d'aboutir à des accords valables sur la renonciation mutuelle au recours à la force ou à la menace du recours à la force, s'applique aussi à la R.D.A.

Le gouvernement fédéral conseillera aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et à la France de poursuivre énergiquement les négociations entamées avec l'Union Soviétique sur l'allègement et l'amélioration de la situation de Berlin. Il ne doit pas être porté atteinte au statut de la ville de Berlin qui est placée sous la responsabilité

spéciale des Quatre Puissances. Cela ne doit pas empêcher pour autant de rechercher des facilités pour la circulation à Berlin et vers Berlin.

Nous continuerons à assurer la viabilité de Berlin. Il faut donner à Berlin-ouest la possibilité de contribuer à améliorer les relations politiques, économiques et culturelles entre les deux parties de l'Allemagne.

Nous félicitons de voir les échanges commerciaux intra-allemands s'intensifier de nouveau. Les facilités qui sont intervenues par l'arrangement conclu le 6 décembre 1968 y ont aussi contribué. Le gouvernement fédéral considère comme souhaitable de développer davantage encore les relations commerciales de voisinage avec l'autre partie de l'Allemagne.

Nous avons changé le nom de l'ancien ministère des affaires panallemandes en ministère des relations intra-allemandes, afin que son nom réponde aux tâches qui lui sont assignées. L'ensemble de la politique concernant l'Allemagne ne peut relever d'un seul département. Elle constitue une tâche permanente du gouvernement tout entier et comprend des aspects de politique étrangère, de politique de sécurité et de politique européenne, de même que les efforts déployés pour maintenir la cohésion de notre peuple et les relations au sein de l'Allemagne divisée.

.....

Avec tout cela, il ne faut pas oublier que seule la paix procure la sécurité à notre monde ; et ce n'est que sur la base de la sécurité que la paix peut s'épanouir. En cela, nous sommes d'accord avec la plupart des peuples de cette terre. Le gouvernement fédéral est résolu à fournir la contribution allemande, conscient qu'il est de sa responsabilité particulière en Europe, et il s'y emploiera dans la mesure de ses moyens, que nous ne devons cependant pas surestimer.

Nous reprendrons l'initiative de M. le Président de la République fédérale et coordonnerons la recherche sur la paix, tout en sachant que le nombre des effectifs actuellement disponibles est limité, et sans porter atteinte à l'indépendance de ce travail. Nous voulons ainsi apporter une contribution allemande à la pacification du monde déchiré par les crises et les guerres. Il est dans l'intérêt national de renforcer la coopération internationale afin que les peuples comprennent mieux le monde qui les entoure.

Or, cette coopération internationale si nécessaire implique l'échange de réalisations intellec-

co-operation. In future the presentation of German civilisation abroad will aim more at giving other nations an idea not only of the everlasting achievements of the past but also of the daily reality of the intellectual strife and fruitful unrest that is taking place in Germany, too, in this period of transition.

The Federal Republic of Germany will develop in a spirit of partnership its co-operation with the countries of Africa, Latin America and Asia.

On the eve of the second development decade it declares: We will contribute towards a joint strategy of the burdens of development and will consider the suggestions made in the report of the Pearson Commission. The Federal Government will endeavour to attain the aim envisaged in the report for a public share in development aid by an annual average increase rate of 11 %.

We will look for ways and means to make reimbursements from public capital aid fully available again for purposes of development aid.

The number of German development experts and volunteers will be increased with a view to doubling it by the mid-seventies.

The Federal Government will continue to improve the quality of German aid. To this end it will simplify and streamline its planning and implementation. Partnership with the countries of the third world is not only the concern of the State. For this reason the Federal Government will also promote all non-governmental initiatives which may expedite the process of development in those countries.

The world can expect of an economically strong country such as ours a liberal foreign trade policy designed to promote the trade of all countries. We contribute towards this end by our policy and by our participation in all organisations dealing with world trade. We also intend to promote our trade with the developing countries, and here I mention but the universal preferences for commodities from the developing countries.

The foreign policy of this Federal Government follows up on the peace note of March 1966 and on the policy statement of December 1966.

The policy laid down in those documents was at the time approved by all parties in the House. The will to continue and consistently develop that policy makes reiteration of it unnecessary.

The Federal Government intends to increase its co-operation in the United Nations and in other international organisations. The same applies to world-wide agreements on disarmament and arms limitations which are gaining in importance. In this respect the Federal Government will continue the policy which I, in the capacity of Foreign Minister, expounded on 3rd September 1968, at the Conference of Non-Nuclear-Weapon States in Geneva.

We emphasise our fundamental readiness to have diplomatic relations and to increase existing trade relations with all States in the world that share our desire for peaceful co-operation.

The Federal Government rejects any form of discrimination, oppression and foreign rule which in our day again and again is jeopardising the peaceful coexistence of nations.

The North Atlantic Alliance which has proved its value in the twenty years of its existence will guarantee our security also in future. Its firm solidarity is the prerequisite of joint efforts to reach a relaxation of tensions in Europe.

No matter which of the two aspects of security policy we may consider, be it our serious and continuous attempt to arrive at a simultaneous and equally balanced limitation of armaments and arms control, or be it the guarantee of an adequate defence of the Federal Republic of Germany: the Federal Government under both aspects understands its security policy as one of assuring equilibrium and peace. And it also sees under those two aspects the outward security of our State as being a function of the Alliance of which we are a member, thus contributing our share to a balance of power between East and West.

For our security we need friends and allies, just as they need us and our contribution for theirs. Without mutual confidence in the political steadfastness of that recognition neither the Alliance nor security can be maintained. We will therefore continue the present policy within and towards the Alliance, and we expect this also of our allies and their contributions towards a joint

tuelles. Tout en rendant compte des réalisations impérissables du passé, la présentation de la culture allemande à l'étranger s'emploiera désormais davantage à informer les autres peuples de ce qu'est également en Allemagne, en ce temps de transition, la réalité quotidienne sur le plan de la confrontation intellectuelle et de l'inquiétude féconde.

La République Fédérale d'Allemagne développera sa collaboration avec les pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie dans un esprit de *partnership*.

A la veille de la seconde décennie de développement, elle déclare : nous contribuerons à une stratégie commune des charges de développement et tiendrons compte des suggestions contenues dans le rapport de la Commission Pearson. Le gouvernement fédéral s'efforcera d'atteindre l'objectif qui y est prévu pour les prestations publiques au titre de l'aide au développement par un taux d'expansion de 11 % en moyenne par an.

Nous étudierons les moyens de faire bénéficier de nouveau pleinement l'aide au développement des reflux de fonds prêtés au titre de l'aide financière publique.

Le nombre des experts et des volontaires allemands en matière de développement sera accru en vue d'en doubler le nombre d'ici le milieu des années soixante-dix.

Le gouvernement fédéral continuera d'améliorer la qualité de l'aide allemande. A cet effet, il simplifiera et concentrera la planification et l'exécution de l'aide au développement. Le *partnership* avec les pays du tiers monde n'est pas seulement l'affaire de l'Etat. C'est pourquoi le gouvernement fédéral encouragera aussi toutes les initiatives non étatiques susceptibles d'accélérer le processus de développement dans ces pays.

D'un pays économiquement fort comme le nôtre, le monde peut attendre une politique économique étrangère libérale, favorisant le commerce de tous les pays. Nous y contribuons par notre politique et par notre participation à toutes les organisations s'occupant du commerce mondial. Nous voulons également promouvoir le commerce des pays en voie de développement ; je me contenterai de mentionner ici les préférences universelles pour les marchandises en provenance des pays en voie de développement.

La politique étrangère du présent gouvernement fédéral se réfère à la Note sur la paix de mars 1966 et à la Déclaration gouvernementale de

décembre 1966. La politique exposée dans ce document a recueilli à l'époque l'assentiment de tous les groupes parlementaires de cette assemblée. La volonté de continuité et de perfectionnement systématique permet de faire l'économie de redites.

Le gouvernement fédéral se propose de coopérer davantage au sein des Nations Unies et d'autres organisations internationales. Ceci vaut pour des accords mondiaux de désarmement et de limitation des armements qui prennent de plus en plus d'importance. A cet égard, le gouvernement fédéral poursuivra la politique qu'en ma qualité de ministre des affaires étrangères j'ai développée à Genève le 3 septembre 1968 à la Conférence des Puissances non nucléaires.

Nous insistons sur le fait que nous sommes disposés par principe à entretenir des relations diplomatiques avec tous les Etats du monde qui partagent notre volonté de coopération pacifique et à renforcer les relations commerciales existantes.

Le gouvernement fédéral rejette toute forme de discrimination, d'oppression et d'hégémonie étrangère qui, de nos jours, remet constamment en question la coexistence pacifique des peuples.

L'Alliance de l'Atlantique nord, qui a fait ses preuves pendant les vingt années de son existence, continuera de garantir notre sécurité à l'avenir. Sa ferme cohésion est la condition de l'effort solidaire en vue de parvenir à la détente en Europe.

Que nous envisagions l'un ou l'autre des deux aspects de la politique de sécurité, qu'il s'agisse de notre tentative sérieuse et durable de limitation et de contrôle simultanés et équivalents des armements, ou d'assurer une défense suffisante à la République Fédérale d'Allemagne : sous ces deux aspects, le gouvernement fédéral conçoit sa politique de sécurité comme une politique d'équilibre et de préservation de la paix. Et sous ces deux aspects il conçoit la sécurité extérieure de notre Etat comme une fonction de l'Alliance à laquelle nous appartenons et en tant qu'élément de laquelle nous contribuons à l'équilibre des forces entre l'Ouest et l'Est.

Nous avons besoin pour notre sécurité d'amis et d'alliés, de même que, pour leur sécurité, ils ont besoin de nous et de notre contribution. Sans la confiance réciproque dans la stabilité politique de cette conception, il n'est possible de maintenir ni l'Alliance ni la sécurité. C'est pourquoi au sein de l'Alliance et à son égard, nous poursuivrons la politique qui était la nôtre jusqu'à présent et

security policy and the mutually agreed joint security efforts.

Just as the Western Alliance is defensive, our own contribution to it is defensive. Neither its training and structures nor its armaments and equipment make the Federal armed forces suited for an offensive strategy. The Federal Government will make clear beyond any doubt that its defence policy is based upon a defensive principle.

For the Federal Government the close ties between us and the United States of America permit of no doubt that the obligations will be honoured which the United States have assumed by treaty as well as out of conviction for Europe, the Federal Republic and West Berlin. Our common interests need neither additional assurances nor repeated declarations. They are strong enough to allow for a more independent German policy within a more active partnership.

Together with its allies the Federal Government will consistently apply itself to the task of bringing about a reduction of the military confrontation in Europe. With them it will work for a simultaneous and balanced limitation of armaments and reduction of forces in East and West.

As for the topics of a conference designed to further the cause of European security, the Federal Government reaffirms the position taken in the memorandum which was submitted in Helsinki on 12th September 1969. After careful preparation such a conference may well become an important step on the way towards more security with less armaments, and towards progress among the partners in Eastern and Western Europe.

Of the present centres of tension the conflict in the Middle East gives particular cause for alarm. The Federal Government thinks that it would be in the interests of the nations concerned to try to find a solution as offered in the Security Council's Resolution of 22nd November 1967. We wish to have good relations with all States in that area, and we confirm our resolve not to supply weapons to areas of tension.

We are one with all States and not least with the distressed people concerned in wishing that the war in Vietnam may at long last be ended by way of a political solution that can be accepted by all involved. We reaffirm our readiness to take

part in the reconstruction of both parts of the devastated country.

Special importance attaches to the forthcoming conference of the Six in The Hague. It may well decide on whether Europe will be taking a courageous step forward with respect to the interrelated subjects of the Community's internal development, intensification and enlargement or whether it will get into a dangerous crisis. The peoples of Europe are waiting for and urging the statesmen to supplement the logic of history by the determination for success.

Franco-German accord may be decisive in this respect. The Federal Government is prepared to lend the close contractual ties that steadfastness which should serve as a model of the type of relations which can today be established between European partners.

The enlargement of the European Community must come. The Community needs Great Britain as much as the other applicant countries. In the chorus of European voices the voice of Britain must not be missing, unless Europe wants to inflict harm on herself. We are gratified to note that the decisive forces in British policy continue to be convinced that Great Britain in turn needs Europe. It is time to initiate the no doubt difficult and probably time-consuming process at the end of which the Community will find itself placed on a broader basis.

In that context the Federal Government will use its influence to help the Community develop new forms of economic co-operation with those countries of Europe which cannot or do not wish to join the Community.

The Federal Government will promote the development of a closer political co-operation in Europe with the aim of evolving step by step a common attitude in international questions. We know that in this endeavour we are in particular agreement with Italy and the Benelux countries.

Our national interest does not permit us to stand between East and West. Our country needs co-operation and co-ordination with the West and understanding with the East.

The German people needs peace in the full sense of that word also with the peoples of the Soviet Union and all peoples of the European East. We are prepared to make an honest attempt

nous attendons la même chose de nos alliés et de leur contribution à la politique de sécurité commune et aux efforts de sécurité communs convenus avec eux.

De même que l'Alliance occidentale est défensive, notre propre contribution à cette alliance est également défensive. Ni par son instruction et sa structure, ni par son équipement et son armement, l'armée fédérale ne convient à une stratégie offensive. Le gouvernement fédéral ne laissera planer aucun doute sur le principe défensif qui est à la base de sa politique de défense.

Les liens étroits entre nous et les Etats-Unis d'Amérique excluent pour le gouvernement fédéral tout doute en ce qui concerne le sérieux des engagements que les Etats-Unis ont pris par contrat et par conviction pour l'Europe, la République fédérale et Berlin-ouest. Nos intérêts communs n'ont pas besoin d'assurance supplémentaire ni de déclarations réitérées. Ils sont capables de supporter une politique allemande plus indépendante dans un *partnership* plus actif.

De concert avec ses alliés, le gouvernement fédéral s'emploiera résolument à réduire la confrontation militaire en Europe. Il travaillera avec eux à une limitation des armements et à une réduction des effectifs simultanées et équilibrées à l'Est et à l'Ouest.

Pour ce qui est d'une conférence sur la sécurité européenne, le gouvernement fédéral confirme l'attitude qui a été adoptée dans le mémorandum remis le 12 septembre 1969 à Helsinki. Une telle conférence peut, si elle est bien préparée, marquer une étape importante sur la voie d'une plus grande sécurité tout en réduisant les armements, et elle peut amener des progrès entre les partenaires de l'Europe de l'Est et de l'Ouest.

Parmi les foyers de tension actuels, le conflit au Proche-Orient est particulièrement préoccupant. Le gouvernement fédéral estime qu'il serait de l'intérêt des peuples touchés de trouver une solution telle que celle proposée dans la résolution du Conseil de sécurité en date du 22 novembre 1967. Nous souhaitons entretenir de bonnes relations avec tous les Etats de cette région et confirmons notre volonté de ne pas livrer d'armes dans les zones de tension.

Avec tous les Etats et en premier lieu avec les populations directement touchées et tourmentées, nous souhaitons que la guerre au Vietnam se termine enfin par une solution politique acceptable par tous les intéressés. Nous confirmons

notre volonté de participer à la reconstruction des deux moitiés détruites du pays.

La prochaine conférence des Six à La Haye revêt une importance toute particulière. Elle peut décider que l'Europe progressera hardiment sur le plan de l'achèvement, de l'approfondissement et de l'extension de la Communauté, qui sont des thèmes étroitement liés les uns aux autres, ou bien qu'elle sombrera dans une crise dangereuse. Les peuples d'Europe sont impatients de voir les hommes d'Etat doubler la logique de l'histoire de la volonté de succès.

L'harmonie franco-allemande peut à cet égard donner une impulsion décisive. Le gouvernement fédéral est prêt à conférer aux liens contractuels étroits ce caractère d'indéfectibilité qui devrait être exemplaire pour le mode des relations à nouer aujourd'hui entre partenaires européens.

L'élargissement de la Communauté européenne doit se faire. Elle a besoin de la Grande-Bretagne comme des autres pays candidats. Dans le concert des voix européennes, la voix britannique ne saurait manquer si l'Europe ne veut pas se porter préjudice à elle-même. Nous avons constaté avec satisfaction que les éléments déterminants de la politique britannique demeurent convaincus que la Grande-Bretagne a, de son côté, besoin de l'Europe. Il est temps d'amorcer le processus difficile et sans doute aussi laborieux au bout duquel la Communauté aura des assises plus larges.

Dans ce contexte, le gouvernement fédéral s'emploiera à ce que la Communauté élabore de nouvelles formes de coopération économique avec les Etats d'Europe qui ne peuvent ou ne veulent pas y adhérer.

Le gouvernement fédéral encouragera le développement d'une coopération politique plus étroite en Europe afin de parvenir à ce que ces pays développent progressivement une attitude commune dans les questions de politique mondiale. A cet égard, nous savons être particulièrement d'accord avec l'Italie et les pays du Benelux.

Nos intérêts nationaux ne nous permettent pas de rester placés entre l'Ouest et l'Est. Notre pays a besoin de la coopération et de l'harmonisation avec l'Ouest, et il lui faut s'entendre avec l'Est.

Le peuple allemand a aussi besoin de la paix, au plein sens du terme, avec les peuples de l'Union Soviétique et tous les peuples de l'Est européen. Nous sommes prêts à tenter sincèrement le rap-

at understanding, in order to help overcome the aftermath of the disaster brought on Europe by a criminal clique.

We do not harbour false hopes: interests, power constellations and social differences can neither be dissolved dialectically nor must they be obscured. And yet our partners for talks must also realise: the right to self-determination embodied in the United Nations Charter applies also to the German nation. This right and the will to defend it are not negotiable.

We are not deluding ourselves to believe that reconciliation will be easy or quick to achieve. It is a process; but it is time now to push ahead that process.

In continuation of its predecessor's policy the Federal Government aims at equally binding agreements on the mutual renunciation of the use or threat of the use of force. Let me repeat: this readiness also applies as far as the GDR is concerned. And I wish to make as unmistakably clear that we are prepared to arrive with Czechoslovakia — our immediate neighbour — at arrangements which bridge the gulf of the past.

It is the Federal Government's firm conviction that the policy of renunciation of the use of force which respects the territorial integrity of the respective partner constitutes an essential contribution towards a relaxation of tensions in Europe. Renunciation of the use of force would create an atmosphere which makes further steps possible.

The joint efforts, too, to promote trade, technical co-operation and cultural exchanges are serving this purpose.

Today the Federal Government deliberately abstains from committing itself to statements or formulae going beyond the framework of this statement, which might complicate the negotiations it desires. It is well aware that there will be no progress unless the governments in the capitals of the Warsaw Pact countries adopt a co-operative attitude.

The Federal Government will make a number of short-term decisions which will highlight

its will to continue the hitherto prevailing policy in a steady and consistent manner:

1. At the conference in The Hague the Federal Government will use its influence to ensure that effective measures for intensifying and enlarging the Community and for strengthening political co-operation will be initiated.
 2. It will take up the offer by the United States of America to let German industrial potential participate in limited areas of space research.
 3. It will take an active part in the work of the Committee set up by the Council of the North Atlantic Treaty Organisation for the challenges of modern society.
 4. It will shortly answer the Soviet aide-mémoire on the subject of renunciation of the use of force, and propose a date for negotiations in Moscow which have been suggested by the Soviet Union.
 5. It will transmit to the Government of the People's Republic of Poland a proposal concerning the beginning of talks, thereby responding to the comments made by Vladislav Gomulka on 17th May 1969.
 6. It will sign the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons as soon as the clarifications requested by the last Federal Government have been obtained.
-

Source: Bulletin of the Press and Information Office of the Federal Government, Supplement, 4th November 1969.

66. Draft treaty on the prohibition of the emplacement of nuclear weapons and other weapons of mass destruction on the seabed and the ocean floor and in the subsoil thereof submitted jointly by the United States and the Soviet Union, Geneva

30th October 1969

The States Parties to this Treaty,

Recognising the common interest of mankind in the progress of the exploration and use of the seabed and the ocean floor for peaceful purposes,

prochainement pour que soient surmontées les séquelles du malheur qu'une clique criminelle a répandu en Europe.

Nous ne nous berçons pas cependant d'espoirs trompeurs : les intérêts, les rapports de force et les divergences sociologiques ne peuvent se résoudre par la dialectique, ni être embrumés. Mais nos interlocuteurs doivent savoir aussi que le droit d'autodétermination, tel qu'il est inscrit dans la Charte des Nations Unies, vaut également pour le peuple allemand. Ce droit et la volonté de le faire triompher ne sauraient faire l'objet de négociations.

Nous ne nous berçons pas de l'illusion que l'œuvre de réconciliation soit facile ou puisse être rapidement accomplie. Il s'agit d'un processus ; mais il est temps de le faire progresser.

Continuant la politique de son prédécesseur, le gouvernement fédéral souhaite conclure un accord engageant également tous les contractants sur un renoncement réciproque à l'utilisation ou à la menace de la force. Cette volonté s'applique également — je me permets de le rappeler — à l'égard de la R.D.A. Je tiens à dire tout aussi nettement que nous sommes disposés à l'égard de notre voisine immédiate, la Tchécoslovaquie, à conclure des accords qui nous permettent de laisser derrière nous le passé.

La politique de renonciation à la violence, qui tient compte de l'intégrité territoriale du partenaire, est, le gouvernement fédéral en est fermement convaincu, une contribution décisive à la détente en Europe. La renonciation à la force créerait une atmosphère qui rendrait possible d'autres progrès.

C'est cet objectif que visent les efforts communs en vue de promouvoir le commerce, la coopération technique et les échanges culturels.

Le gouvernement fédéral renonce délibérément aujourd'hui à s'engager au-delà du cadre fixé par cette déclaration ou à proposer des formules susceptibles de compliquer les négociations qu'il désire. Il est conscient qu'il ne peut y avoir de progrès que si les gouvernements dans les capitales des Etats du Pacte de Varsovie adoptent une attitude coopérative.

A court terme, le gouvernement fédéral prendra une série de décisions qui mettront bien

en évidence sa volonté de poursuivre résolument la politique menée jusqu'ici :

1. A la Conférence de La Haye, il s'emploiera à ce que des mesures efficaces soient prises pour approfondir et élargir la Communauté, et pour renforcer la coopération politique.
 2. Il saisira l'offre faite par les Etats-Unis d'Amérique d'intéresser le potentiel industriel allemand à des secteurs limités de la recherche spatiale.
 3. Il participera activement aux travaux de la commission instituée par le Conseil du Traité de l'Atlantique nord pour les problèmes de la société moderne.
 4. Il répondra prochainement à l'aide-mémoire soviétique sur le thème de la renonciation à la force et proposera une date pour les négociations à Moscou suggérées par l'Union Soviétique.
 5. Il fera parvenir au gouvernement de la République populaire de Pologne une proposition concernant l'ouverture de pourparlers en réponse aux propos tenus par M. Vladislav Gomulka le 17 mai 1969.
 6. Il signera le traité de non-dissémination d'armes atomiques dès que — conformément aux décisions du dernier gouvernement fédéral — les points restant en suspens seront éclaircis.
-

Source : Bulletin de l'Office de presse et d'information du gouvernement fédéral, n° 37, Supplément, 29 octobre 1969.

66. Projet commun de traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol présenté par les Etats-Unis et l'Union Soviétique à Genève

30 octobre 1969

Les Etats parties au présent traité,

Reconnaissant que l'humanité a un intérêt commun aux progrès de l'exploration et de l'utilisation du fond des mers et des océans à des fins pacifiques,

Considering that the prevention of a nuclear arms race on the seabed and the ocean floor serves the interests of maintaining world peace, reduces international tensions, and strengthens friendly relations among States,

Convinced that this Treaty constitutes a step towards the exclusion of the seabed, the ocean floor and the subsoil thereof from the arms race, and determined to continue negotiations concerning further measures leading to this end,

Convinced that this Treaty constitutes a step towards a treaty on general and complete disarmament under strict and effective international control, and determined to continue negotiations to this end,

Convinced that this Treaty will further the purposes and principles of the Charter of the United Nations, in a manner consistent with the principles of international law and without infringing the freedoms of the high seas,

Have agreed as follows :

Article I

1. The States Parties to this Treaty undertake not to emplant or emplace on the seabed and the ocean floor and in the subsoil thereof beyond the maximum contiguous zone provided for in the 1958 Geneva Convention on the Territorial Sea and the Contiguous Zone any objects with nuclear weapons or any other types of weapons of mass destruction, as well as structures, launching installations or any other facilities specifically designed for storing, testing or using such weapons.

2. The undertakings of paragraph 1 of this Article shall also apply within the contiguous zone referred to in paragraph 1 of this Article, except that within that zone they shall not apply to the coastal State.

3. The States Parties to this Treaty undertake not to assist, encourage or induce any State to commit actions prohibited by this Treaty and not to participate in any other way in such actions.

Article II

1. For the purpose of this Treaty the outer limit of the contiguous zone referred to in Article I shall be measured in accordance with

the provisions of Part I, Section II of the 1958 Geneva Convention on the Territorial Sea and the Contiguous Zone and in accordance with international law.

2. Nothing in this Treaty shall be interpreted as supporting or prejudicing the position of any State Party with respect to rights or claims which such State Party may assert, or with respect to recognition or non-recognition of rights or claims asserted by any other State, related to waters off its coasts, or to the seabed and the ocean floor.

Article III

1. In order to promote the objectives and ensure the observance of the provisions of this Treaty, the States Parties to the Treaty shall have the right to verify the activities of other States Parties to the Treaty on the seabed and the ocean floor and in the subsoil thereof beyond the maximum contiguous zone, referred to in Article I, if these activities raise doubts concerning the fulfilment of the obligations assumed under this Treaty, without interfering with such activities or otherwise infringing rights recognised under international law, including the freedoms of the high seas.

2. The right of verification recognised by the States Parties in paragraph 1 of this Article may be exercised by any State Party using its own means or with the assistance of any other State Party.

3. The States Parties to the Treaty undertake to consult and co-operate with a view to removing doubts concerning the fulfilment of the obligations assumed under this Treaty. In the event that consultation and co-operation have not removed the doubts and there is serious question concerning the fulfilment of the obligations assumed under this Treaty, States Parties to this Treaty may, in accordance with the provisions of the Charter of the United Nations, refer the matter to the Security Council.

Article IV

Any State Party to the Treaty may propose amendments to this Treaty. Amendments shall enter into force for each State Party to the Treaty accepting the amendments upon their acceptance by a majority of the States Parties to the Treaty and thereafter for each remaining State Party on the date of acceptance by it.

Considérant que la prévention d'une course aux armements nucléaires sur le fond des mers et des océans sert la cause du maintien de la paix mondiale, atténue les tensions internationales et renforce les relations amicales entre Etats,

Convaincus que le présent traité constitue une étape qui aidera à exclure de la course aux armements le fond des mers et des océans ainsi que leur sous-sol, et résolus à poursuivre les négociations en vue d'autres mesures à cette fin,

Convaincus que le présent traité constitue une étape vers un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace, et résolus à poursuivre les négociations à cette fin,

Convaincus que le présent traité servira les buts et principes de la Charte des Nations Unies d'une manière compatible avec les principes du droit international et sans porter atteinte aux libertés de la haute mer,

Sont convenus de ce qui suit :

Article I^{er}

1. Les Etats parties au présent traité s'engagent à n'installer ou placer sur le fond des mers et des océans ou dans leurs sous-sol, au-delà de la zone contiguë maximum définie dans la Convention de Genève de 1958 sur la mer territoriale et la zone contiguë, aucun engin muni d'armes nucléaires ou d'autres types d'armes de destruction massive, non plus qu'aucune construction, installation de lancement ou autre installation expressément conçue pour le stockage, les essais ou l'utilisation de telles armes.

2. Les engagements énoncés au paragraphe 1 du présent article s'appliquent aussi à l'intérieur de la zone contiguë mentionnée dans ledit paragraphe, si ce n'est qu'à l'intérieur de ladite zone ils ne s'appliquent pas à l'Etat riverain.

3. Les Etats parties au présent traité s'engagent à n'aider, encourager ou inciter aucun Etat à commettre des actes interdits par ledit traité, et à ne participer d'aucune autre manière à de tels actes.

Article II

1. Aux fins du présent traité, la limite extérieure de la zone contiguë visée à l'article premier sera mesurée conformément aux dispositions

de la première partie, section II, de la Convention de Genève de 1958 sur la mer territoriale et la zone contiguë, et conformément au droit international.

2. Aucune disposition du présent traité ne sera interprétée comme constituant un appui ni comme portant atteinte à la position d'un Etat partie touchant les droits ou prétentions que celui-ci pourrait faire valoir, ou la reconnaissance ou non-reconnaissance des droits ou prétentions de tout autre Etat, quant aux eaux situées au large de ses côtes ou quant au fond des mers et des océans.

Article III

1. Afin de promouvoir les objectifs du présent traité et d'assurer le respect de ses dispositions, les Etats parties audit traité ont le droit de vérifier les activités des autres Etats parties au traité sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol au-delà de la zone contiguë maximum visée à l'article I^{er}, si ces activités font douter de l'exécution des obligations assumées en vertu du traité, sans s'ingérer dans ces activités ni porter atteinte d'aucune autre manière aux droits reconnus en vertu du droit international, y compris les libertés de la haute mer.

2. Le droit de vérification reconnu aux Etats parties par le paragraphe 1 du présent article peut être exercé par tout Etat partie, soit par ses propres moyens, soit avec l'assistance de tout autre Etat partie.

3. Les Etats parties au présent traité s'engagent à se consulter et à collaborer afin d'éliminer tout doute quant à l'exécution des obligations assumées en vertu dudit traité. Si ces consultations et cette collaboration ne permettent pas d'éliminer les doutes et que l'exécution des obligations assumées en vertu du traité soit sérieusement mise en question, les Etats parties au traité pourront, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies, saisir le Conseil de sécurité.

Article IV

Tout Etat partie au traité peut y proposer des amendements. Ces amendements entreront en vigueur, à l'égard de tout Etat partie au traité qui les aura acceptés, dès leur acceptation par la majorité des Etats parties au traité, et, par la suite, à l'égard de chacun des autres Etats parties, à la date à laquelle cet Etat les aura acceptés.

Article V

Five years after the entry into force of this Treaty, a conference of Parties to the Treaty shall be held in Geneva, Switzerland, in order to review the operation of this Treaty with a view to assuring that the purposes of the Preamble and the provisions of the Treaty are being realised. Such review shall take into account any relevant technological developments. The review conference shall determine in accordance with the views of a majority of those Parties attending whether and when an additional review conference shall be convened.

Article VI

Each Party to this Treaty shall in exercising its national sovereignty have the right to withdraw from this Treaty if it decides that extraordinary events related to the subject matter of this Treaty have jeopardised the supreme interests of its country. It shall give notice of such withdrawal to all other Parties to the Treaty and to the United Nations Security Council three months in advance. Such notice shall include a statement of the extraordinary events it considers to have jeopardised its supreme interests.

Article VII

1. This Treaty shall be open for signature to all States. Any State which does not sign the Treaty before its entry into force in accordance with paragraph 3 of this Article may accede to it at any time.

2. This Treaty shall be subject to ratification by signatory States. Instruments of ratification and of accession shall be deposited with the Governments of which are hereby designated the Depositary Governments.

3. This Treaty shall enter into force after the deposit of instruments of ratification by twenty-two governments, including the governments designated as Depositary Governments of this Treaty.

4. For States whose instruments of ratification or accession are deposited after the entry into force of this Treaty it shall enter into force on the date of the deposit of their instruments of ratification or accession.

5. The Depositary Governments shall forthwith notify the governments of all States signatory

and acceding to this Treaty of the date of each signature, of the date of deposit of each instrument of ratification or of accession, of the date of the entry into force of this Treaty, and of the receipt of other notices.

6. This Treaty shall be registered by the Depositary Governments pursuant to Article 102 of the Charter of the United Nations.

Article VIII

This Treaty, the English, Russian, French, Spanish and Chinese texts of which are equally authentic, shall be deposited in the archives of the Depositary Governments. Duly certified copies of this Treaty shall be transmitted by the Depositary Governments to the governments of the States signatory and acceding thereto.

In witness whereof the undersigned, being duly authorised thereto, have signed this Treaty.

Done in at this day of

Source : Conference of the Committee on Disarmament, Document CCD /269 /Rev. 1.

67. Communiqué issued after the Conference of Foreign Ministers of the Warsaw Pact countries, Prague

31st October 1969

The Foreign Ministers of the Warsaw Pact States held a conference in Prague on 30th and 31st October 1969. The conference was attended by the following :

on behalf of the Bulgarian People's Republic, Ivan Bashev, Minister ;

on behalf of the Czechoslovak Socialist Republic, Jan Marko, Minister ;

on behalf of the Polish People's Republic, Stefan Jedrychowski, Minister ;

on behalf of the Hungarian People's Republic, Karoly Erdelyi, Deputy Minister ;

on behalf of the German Democratic Republic, Otto Winzer, Minister ;

on behalf of the Rumanian Socialist Republic, Corneliu Manescu, Minister ;

on behalf of the USSR, Andrey Gromyko, Minister.

Article V

Cinq ans après l'entrée en vigueur du présent traité, une conférence des parties au traité se réunira à Genève (Suisse) afin d'examiner le fonctionnement du traité en vue de s'assurer que les objectifs énoncés au préambule et les dispositions du traité sont dûment observés. Lors de cette révision, il sera tenu compte de tous progrès technologiques pertinents. La conférence de révision déterminera, en conformité des vues de la majorité des parties présentes à la conférence, si et quand il y aura lieu de tenir une autre conférence de révision.

Article VI

Toute partie au présent traité, dans l'exercice de sa souveraineté nationale, a le droit de se retirer du traité si elle juge que des événements extraordinaire en rapport avec l'objet du traité ont compromis les intérêts supérieurs de son pays. Elle doit notifier ce retrait à toutes les autres parties au traité ainsi qu'au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies avec un préavis de trois mois. Ladite notification doit contenir un exposé des événements extraordinaire que l'Etat en question considère comme ayant compromis ses intérêts supérieurs.

Article VII

1. Le présent traité est ouvert à la signature de tous les Etats. Tout Etat qui n'aura pas signé le présent traité avant qu'il entre en vigueur conformément au paragraphe 3 du présent article pourra y adhérer à tout moment.

2. Le présent traité sera soumis à la ratification des Etats signataires. Les instruments de ratification et les instruments d'adhésion seront déposés auprès des gouvernements désignés par les présentes comme gouvernements dépositaires.

3. Le présent traité entrera en vigueur après le dépôt des instruments de ratification par vingt-deux gouvernements, y compris les gouvernements désignés comme dépositaires du présent traité.

4. A l'égard des Etats dont les instruments de ratification ou d'adhésion seront déposés après son entrée en vigueur, le présent traité entrera en vigueur à la date du dépôt de leurs instruments de ratification ou d'adhésion.

5. Les gouvernements dépositaires notifieront sans délai aux gouvernements de tous les Etats

qui auront signé le présent traité ou y auront adhéré la date de chaque signature, la date du dépôt de chaque instrument de ratification ou d'adhésion, la date d'entrée en vigueur du traité ainsi que la date de réception de tous autres avis.

6. Le présent traité sera enregistré par les gouvernements dépositaires conformément à l'article 102 de la Charte des Nations Unies.

Article VIII

Le présent traité, dont les textes anglais, chinois, espagnol, français et russe font également foi, sera déposé dans les archives des gouvernements dépositaires. Des copies certifiées conformes du présent traité seront adressées par les gouvernements dépositaires aux gouvernements des Etats qui auront signé le traité ou qui y auront adhéré.

En foi de quoi les soussignés, dûment habilités à cet effet, ont signé le présent traité.

Fait en exemplaires, à , le

Source : Document Conférence du Comité du Désarmement CCD /269 /Rev. 1.

67. Communiqué publié à l'issue de la Conférence des ministres des affaires étrangères des Etats membres du Pacte de Varsovie à Prague

31 octobre 1969

Les ministres des affaires étrangères des Etats du Pacte de Varsovie ont tenu une conférence à Prague les 30 et 31 octobre 1969. Participants à cette conférence :

Ivan Bachev, Ministre, au nom de la République populaire de Bulgarie ;

Jan Marko, Ministre, au nom de la République socialiste de Tchécoslovaquie ;

Stefan Jedrychowski, Ministre, au nom de la République populaire de Pologne ;

Karoly Erdelyi, Ministre délégué, au nom de la République populaire de Hongrie ;

Otto Winzer, Ministre, au nom de la République Démocratique Allemande ;

Corneliu Manescu, Ministre, au nom de la République socialiste de Roumanie ;

Andrei Gromyko, Ministre, au nom de l'U.R.S.S.

The governments represented at the conference expressed the desire and readiness to take further steps, independently and in co-operation with other States, to ease tension in Europe, to consolidate security, and to develop peaceful co-operation. They confirmed the statements, justified by life, addressed to all European countries by the States of the Warsaw Pact on 17th March 1969.

The conference participants paid special attention to the preparation of calling an all-European conference which is to deal with the questions of European security and co-operation.

They noted with satisfaction that their proposal for holding an all-European conference had a wide and positive reception on the part of the majority of European States. This proposal has become the subject of active and thorough discussion in Europe, in the course of which concrete suggestions are being made on certain questions in connection with preparations for the conference.

All this creates realistic possibilities for holding the conference for establishing security in Europe through common efforts in the interests of all European States and peoples.

The Finnish Government's initiative of 5th May 1969 was also favourably received ; it stated its readiness to co-operate in preparing and holding the all-European conference. All countries signing the Budapest appeal gave a positive reply to this initiative.

On behalf of their governments, the Foreign Ministers of the Warsaw Pact States propose that the following questions be placed on the agenda of the all-European conference :

1. The creation of security in Europe, renunciation of the use of force and the threat of force in relations between European States ;
2. Widening commercial, economic, technical, and scientific relations between European States, serving the development of political co-operation, based on the equality of rights.

It is the firm conviction of the socialist States signing the present declaration that the

fruitful discussion of the abovementioned questions, as well as agreement on these questions, will, in addition to reducing tension in Europe, serve mutual understanding between States, the development of peaceful, friendly relations, and, through this, the realisation of security in accordance with the vital interests of all European peoples.

The success of an all-European conference would be an historic event in the life of the peoples of our continent and the whole world. It would make possible the future examination of such other problems of European States whose solution would contribute to consolidating peace in Europe, promoting the development of wide and mutually advantageous co-operation of all European States, safeguarding security based on the collective foundations of today's Europe, formed by history, and on the joint efforts of States participating in the all-European conference.

The governments of the countries taking part in the present conference propose that, as a preparation for the all-European conference, the interested States should discuss these suggestions at bilateral or multilateral meetings. They are, naturally, ready to examine any other proposals which serve the preparation for and the success of the all-European conference.

On behalf of their governments, the Foreign Ministers express their conviction that, despite certain difficulties, not yet eliminated, all questions connected with the preparation and holding of an all-European conference — whether they concern the agenda, the participants or the convening of the conference — can be solved if goodwill and sincere efforts for mutual understanding are manifest.

The governments of the Bulgarian People's Republic, the Czechoslovak Socialist Republic, the Polish People's Republic, the Hungarian People's Republic, the GDR, the Rumanian Socialist Republic, and the USSR ask that all European States, in the interests of the continent's peaceful future, should make efforts for calling the all-European conference as soon as

Les gouvernements représentés à la conférence ont exprimé leur désir et leur volonté de prendre d'autres mesures, unilatéralement et conjointement avec d'autres Etats, pour favoriser la détente en Europe, affirmer la sécurité et mettre en œuvre une coopération pacifique. Ils ont confirmé les appels, justifiés par les événements, que les Etats du Pacte de Varsovie avaient adressés à tous les Etats européens le 17 mars 1969.

Les participants à la conférence ont porté une attention particulière aux préparatifs de la convocation d'une conférence paneuropéenne qui portera sur les questions de sécurité et de coopération en Europe.

Ils ont noté avec satisfaction que leur proposition de réunir une conférence paneuropéenne avait trouvé un écho favorable dans la majorité des Etats européens. Cette proposition a fait l'objet en Europe de discussions animées et approfondies au cours desquelles ont été formulées des suggestions concrètes sur certaines questions ayant trait aux préparatifs de la conférence.

Tout ceci permet d'envisager de façon concrète le déroulement d'une conférence destinée à assurer la sécurité en Europe par le biais d'efforts communs dans l'intérêt de tous les Etats et de tous les peuples européens.

L'initiative du gouvernement finlandais, en date du 5 mai 1969, a été aussi favorablement accueillie; sa déclaration indiquait qu'il était disposé à coopérer à la préparation et au déroulement de la conférence paneuropéenne. Tous les pays signataires de l'appel de Budapest ont donné une réponse positive à cette initiative.

Au nom de leurs gouvernements, les ministres des affaires étrangères des Etats membres du Pacte de Varsovie proposent de porter les questions suivantes à l'ordre du jour de la conférence paneuropéenne:

- [1. Organisation de la sécurité européenne basée sur la renonciation à l'usage de la force et aux menaces d'usage de la force dans les relations entre Etats européens.]¹
2. Elargissement des relations commerciales, économiques et technico-scientifiques sur la base de l'égalité des droits dans un esprit de coopération politique entre pays européens.

Les pays socialistes signataires du présent document ont la ferme conviction que l'examen

des sujets suggérés, l'accord qui pourrait être conclu sur ces problèmes et la réduction de la tension qui en résulterait serviraient la cause de la compréhension mutuelle entre les Etats, le développement des relations amicales et pacifiques, et par conséquent, favoriseraient l'instauration de la sécurité en Europe en accord avec les intérêts vitaux de tous les peuples de notre continent.

Le succès de la conférence paneuropéenne serait un événement de portée historique dans la vie de notre continent et dans la vie des peuples du monde entier. Ultérieurement, il permettrait l'examen des autres problèmes qui retiennent l'attention des Etats européens et dont la solution contribuerait au renforcement de la paix en Europe. Le succès de la conférence favorisera le développement sur une grande échelle d'une coopération mutuellement avantageuse pour tous les Etats européens et contribuerait à garantir la sécurité de l'Europe actuelle, issue d'une réalité historique, sécurité qui reposera sur les efforts communs des Etats participant à la conférence paneuropéenne.

Les gouvernements des pays qui ont participé à la conférence de Prague suggèrent qu'au titre de préparatifs à la future conférence de la sécurité européenne, des consultations s'engagent entre tous les Etats intéressés, soit sur une base bilatérale, soit sur une base multilatérale. Les gouvernements signataires du présent document restent disposés, naturellement, à examiner toute autre proposition de nature à favoriser la préparation et le succès de la conférence européenne.

Au nom de leurs gouvernements respectifs, les ministres expriment la conviction qu'en dépit de certaines difficultés qui n'ont pas encore été surmontées, tous les problèmes relatifs à la préparation et à la convocation d'une conférence paneuropéenne, qu'il s'agisse de l'ordre du jour, de la liste des pays participants ou de la manière dont sera convoquée la conférence, pourront être résolus par des efforts sincères et avec suffisamment de bonne volonté et de compréhension mutuelle.]¹

Les gouvernements de la République populaire de Bulgarie, de la République socialiste de Tchécoslovaquie, de la République populaire de Pologne, de la République populaire de Hongrie, de la R.D.A., de la République socialiste de Roumanie et de l'U.R.S.S. demandent à tous les

1. Traduction non officielle.

possible. In their opinion, the conference could be held in Helsinki in the first half of 1970.

Document on the expansion of trade, economic, scientific and technical relations based on the principles of equality, aimed at a promotion of political co-operation among the States of Europe

(annexed to the Prague Communiqué of 31st October 1969)

(*Draft*)

The States participants of the all-European Conference (enumeration of States follows), being convinced that the development of relations on an equal footing among States without any discrimination in the field of trade, economic, scientific and technical relations facilitates the attainment of a relaxation of tensions, normalisation of relations among all European States and the consolidation of peace and security in Europe,

Proceeding from the fact that the differences in economic and social systems are no obstacle for an expansion of trade, economic, scientific and technical international relations, relying on full equality of rights and mutual benefits,

Realising that important changes in the economic relations among European countries and the current scientific and technical revolution, which affects all spheres of social life, necessitate promotion and perfection of the trade, economic, scientific and technical co-operation among European States on which the growth of prosperity of the population of the European continent as well as the preservation of the rôle of Europe as one of the most important centres of world civilisation depend in considerable measure,

Sharing the views that expansion of trade, economic, scientific and technical relations among European States would be beneficial for all participants and would likewise facilitate the advance of economies and raising the living standards of the peoples of those countries,

Taking into account that the state of trade, economic, scientific and technical relations among European countries considerably affects the economic situation in the other parts of the world, and

Taking into account decisions taken by the United Nations General Assembly, the United Nations Conference on Trade and Development and by the Economic Commission for Europe, urging the governments of European States to pursue constructive efforts aimed at an improvement of their mutual relations and a further development of mutually beneficial co-operation on the basis of the renunciation of discrimination in their trade policies,

Declare that they are resolved to exert further efforts aimed at a promotion of a broader economic, trade, scientific and technical co-operation among all European States and to take all necessary measures so that the existing obstacles standing in the way of translating such a co-operation into practice be eliminated, which will facilitate the strengthening of mutual confidence and the development of good neighbourly relations among all States of Europe.

Document on the renunciation of force or the threat of its use in mutual relations among the States of Europe

(annexed to the Prague Communiqué of 31st October 1969)

(*Draft*)

The States (enumeration of participating States follows) that met at the all-European Conference on questions of the security and co-operation in Europe held in Helsinki,

Submitted in the course of a free discussion their views on the ways leading towards a relaxation of tensions, the strengthening of peace and security and the promotion of co-operation in Europe.

The participants of the Conference,

Being resolved to eliminate forever war from the life of peoples of the continent of Europe, bearing in mind that the situation in Europe is of primary importance for the fate of world peace as well,

Etats européens, dans l'intérêt de la paix future du continent, de s'efforcer de réunir la conférence paneuropéenne dès que possible. A leur avis, elle pourrait se tenir à Helsinki dans la première moitié de 1970.

Source : Le Monde, 2-3 novembre 1969.

Document sur le développement des relations commerciales, économiques, scientifiques et techniques, fondé sur les principes de l'égalité et visant à encourager la coopération entre Etats européens

(annexé au communiqué de Prague
du 31 octobre 1969)

(Projet)

Les Etats participant à la conférence paneuropéenne [dont la liste suit], convaincus que le développement sur un pied d'égalité des relations entre les Etats sans aucune discrimination, dans le domaine commercial, économique, scientifique et technique, facilite la détente, la normalisation des relations entre tous les Etats européens et la consolidation de la paix et de la sécurité en Europe;

S'inspirant du fait que les différences entre les systèmes économiques et sociaux ne s'opposent pas à un développement des relations commerciales, économiques, scientifiques et techniques sur le plan international sur la base de l'égalité des droits et des avantages réciproques;

Conscients de l'importante évolution des relations économiques entre pays européens et de la révolution scientifique et technique, qui affecte actuellement toutes les sphères de la vie sociale, et de ce qu'elles imposent un élargissement et un perfectionnement de la coopération commerciale, économique, scientifique et technique entre les Etats européens qui commande, dans une large mesure, l'accroissement de la prospérité des populations du continent européen, ainsi que le maintien du rôle de l'Europe, en tant que l'un des centre les plus importants de la civilisation mondiale;

Partageant l'opinion selon laquelle le développement des relations commerciales, économiques, scientifiques et techniques entre les Etats européens bénéficierait à tous les participants et faciliterait également le progrès des économies et l'augmentation du niveau de vie des populations de ces pays;

Considérant que l'état des relations commerciales, économiques, scientifiques et techniques entre les Etats européens affecte de façon considérable la sécurité économique dans les autres parties du monde; et

Considérant que les décisions prises par l'Assemblée générale des Nations Unies, la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement et la Commission économique pour l'Europe, qui invitent instamment les gouvernements des Etats européens à poursuivre des efforts constructifs pour améliorer leurs relations réciproques et augmenter une coopération mutuellement avantageuse sur la base de la renonciation à la discrimination dans leur politique commerciale,

Déclarent qu'ils sont résolus à poursuivre leurs efforts pour favoriser une plus large coopération économique, commerciale, scientifique et technique entre tous les Etats européens et à prendre toutes les mesures nécessaires pour éliminer les obstacles qui s'opposent à la mise en pratique de cette coopération, facilitant ainsi le renforcement de la confiance réciproque et l'établissement de relations de bon voisinage entre tous les Etats d'Europe.

Document sur la renonciation à l'usage de la force ou aux menaces d'usage de la force dans les relations entre Etats européens

(annexé au communiqué de Prague
du 31 octobre 1969)

(Projet)

Les Etats [dont la liste suit] participant à la conférence paneuropéenne sur la sécurité et la coopération en Europe qui s'est tenue à Helsinki,

Ont présenté au cours de libres débats leurs vues sur les voies qui mènent à la détente, le renforcement de la paix et de la sécurité et l'établissement de la coopération en Europe.

Les participants à la conférence,

Résolus à éliminer à jamais la guerre de la vie des peuples du continent européen, considérant que la situation en Europe est également d'une importance primordiale pour le destin de la paix mondiale,

Being deeply aware that in any field of peaceful co-operation European States might find possibilities for new bilaterally beneficial steps, that nations are confronted by the objective to strengthen mutual peaceful and friendly relations, continually to develop all-round co-operation and understanding among all European States, irrespective of the differences in their socio-political systems and in their approaches to the existing international problems,

Proceeding from the respect for the principles of sovereignty, territorial integrity and independence of all States and also the principle of non-interference in their internal matters,

Pursuing the principles of the United Nations Charter, particularly the provisions of Article 2 and Chapter VIII,

Solemnly declare on behalf of their States and nations that in their mutual relations they shall renounce the use of force or the threat of its use ; that in the settlement of any dispute and disagreement among them exclusively peaceful means shall be used,

Declare that they shall recognise and unconditionally respect the territorial integrity of all European States within their existing borders.

In no case shall this apply to the obligations that the States — participants of the all-European Conference — had undertaken in virtue of valid bilateral and multilateral treaties and agreements.

Source : Unofficial translation.

68. Statement by Mr. Brosio, Secretary-General of NATO, on the occasion of the meeting of the North Atlantic Council, Brussels

5th November 1969

1. I should like first to recall to your attention the Ministerial communiqué issued at Washington last April, and, particularly, paragraphs 5 and 6 of that document. You will remember that in paragraph 5 Ministers instructed the Council to draft a list of issues which would best lend themselves to fruitful negotiation and early resolution with the Soviet Union and other coun-

tries of Eastern Europe. In paragraph 6 the allies agreed that they would pursue their studies of disarmament and arms control including balanced force reductions. In so doing, the Alliance took the initiative of starting a process of possible negotiation for reducing tension and promoting détente in Europe.

2. Since April, the Council and its subordinate committees, developing this initiative, have been seriously engaged in an intensive analysis of various issues for possible negotiation which might be considered by Ministers in order to achieve the aims of the Washington communiqué.

3. At the same time, the Council is also conducting a thorough study of the question of balanced force reductions — a subject which NATO Ministers had already indicated their willingness to explore with the Soviet Union and its allies at their meeting in Reykjavik in June 1968. This subject, as can be imagined, has many complex aspects requiring careful examination.

4. The Council today, with the participation of certain Ministers and high officials from NATO capitals, has reviewed the progress of the work to date and has provided, further, the guidance needed for the final preparation of the Ministerial Meeting from 3rd to 5th December. It has examined the various issues from the point of view of their possible negotiation with the East in order to provide a sound basis for the expansion of détente in Europe and the eventual settlement of outstanding European problems.

5. Today's discussion revealed the readiness of Alliance members to consider all possible procedures for negotiation of these issues, including a conference or series of conferences, provided these should be constructive and appropriate to the subject discussed. There was no desire to hold a conference for conference's sake, but rather a strong determination to promote the careful preparation of all kinds of possible negotiations and the resolution of the serious problems dividing Europe. May I stress that this meeting was in no way a response to the recent Warsaw Pact Declaration, but rather the development of an independent initiative already taken by the Alliance long ago.

Profondément conscients de ce que, dans tous les domaines de la coopération pacifique, les Etats européens pourraient trouver le moyen de prendre de nouvelles mesures fructueuses pour les deux parties, que les nations se trouvent placées devant l'objectif de renforcer les relations mutuelles pacifiques et amicales, de développer sans cesse la coopération et la compréhension générales entre tous les Etats d'Europe, quelles que soient les différences entre leurs systèmes socio-politiques et leurs manières d'aborder les problèmes internationaux,

S'inspirant du respect des principes de souveraineté, d'intégrité territoriale et d'indépendance de tous les Etats, ainsi que du principe de non-ingérence dans leurs affaires intérieures,

Observant les principes de la Charte des Nations Unies et, notamment, les dispositions de l'article 2 et du chapitre VIII,

Déclarent solennellement au nom de leurs Etats et de leurs peuples que, dans leurs relations mutuelles, ils renonceront à l'utilisation de la force ou à la menace de son utilisation; que dans le règlement de tout litige ou désaccord qui interviendrait entre eux, ils utiliseront uniquement des moyens pacifiques,

Déclarent qu'ils reconnaîtront et respecteront inconditionnellement l'intégrité territoriale de tous les Etats européens à l'intérieur de leurs frontières actuelles.

En aucun cas, ces dispositions ne s'appliqueront aux obligations que les Etats participant à la conférence paneuropéenne ont contractées en vertu des traités et accords bilatéraux et multilatéraux en vigueur.

Source: Traduction non officielle.

68. Déclaration faite par M. Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N. en marge de la réunion du Conseil de l'Atlantique nord à Bruxelles

5 novembre 1969

1. Je voudrais tout d'abord rappeler à votre attention le communiqué ministériel publié à Washington en avril dernier, et en particulier les paragraphes 5 et 6 de ce document. Vous vous souviendrez qu'au paragraphe 5, les ministres ont chargé le Conseil de dresser une liste des questions qui se prêteraient le mieux à des négociations fructueuses et à un règlement rapide avec l'Union

Soviétique et les autres pays d'Europe orientale. Au paragraphe 6, les alliés sont convenus de poursuivre leurs études dans le domaine du désarmement et du contrôle des armements, notamment en ce qui concerne les réductions équilibrées de forces. L'Alliance a ainsi pris l'initiative d'entamer un processus pouvant aboutir à des négociations destinées à réduire la tension et à promouvoir la détente en Europe.

2. Depuis le mois d'avril, le Conseil et ses comités subordonnés ont donné suite à cette initiative en consacrant une activité et une réflexion intenses à l'analyse de diverses questions qui sont susceptibles de faire l'objet de négociations et que les ministres pourraient examiner en vue de réaliser les objectifs du communiqué de Washington.

3. Dans le même temps, le Conseil procède également à une étude approfondie de la question des réductions équilibrées de forces, question que les ministres des pays de l'O.T.A.N. s'étaient déjà déclarés prêts à explorer avec l'Union Soviétique et ses alliés, lors de la réunion tenue à Reykjavik en juin 1968. Comme vous pouvez l'imaginer, cette question comporte de nombreux aspects complexes qui exigent un examen attentif.

4. A sa réunion d'aujourd'hui, à laquelle participaient certains ministres et hauts fonctionnaires des pays de l'O.T.A.N., le Conseil a examiné l'état d'avancement de ces travaux et a également donné les instructions nécessaires à la préparation finale de la session ministérielle qui aura lieu du 3 au 5 décembre prochain. Il a étudié les diverses questions du point de vue de leurs possibilités de négociation avec l'Est, afin de fournir une base solide au développement de la détente en Europe et au règlement final des problèmes européens en suspens.

5. Les débats d'aujourd'hui ont mis en évidence la volonté des membres de l'Alliance d'étudier toutes les procédures qui pourraient être retenues pour une négociation de ces questions, y compris une conférence ou une série de conférences, à condition que ces procédures soient constructives et appropriées au sujet examiné. Le Conseil n'a aucun désir de tenir une conférence considérée comme une fin en soi ; il est, en revanche, fermement résolu à favoriser une préparation prudente de toutes les formes de négociations possibles, ainsi que la solution des graves problèmes qui divisent l'Europe. Je dois souligner ici que cette réunion ne représentait en aucune façon une réaction à la récente déclaration du Pacte de Varsovie, mais plutôt la suite donnée à une initiative indépendante prise par l'Alliance il y a déjà longtemps.

6. It was also stressed during the discussion that the Alliance defence posture should be maintained during any period of East-West negotiation.

7. During this meeting there were some preliminary comments on the Communiqué of the Warsaw Pact meeting held recently in Prague which allied governments have not as yet had a full opportunity to study. While acknowledging the moderate and non-polemical tone of the Prague Declaration, the Council noted the absence of any concrete approach to the problems of European security. It noted the rather vague formulations of the subjects proposed for consideration by an all-European conference.

8. Moreover, referring to the Prague Declaration's omission of NATO's North American allies as participants in an "all-European" conference, the Council underlined that the participation of the United States and Canada in any conference in this connection is beyond question, inasmuch as their right and interests as members of the Alliance entitle them to an equal rôle from the very beginning.

9. I would conclude this brief statement by noting that all these questions relating to the various issues and procedures for negotiation will be subjects for consideration by Ministers at their December meeting in Brussels.

Source : NATO press release.

69. Statement on the establishment of the Committee on the Challenges of Modern Society after the meeting of the North Atlantic Council, Brussels

6th November 1969

The North Atlantic Council has established a Committee on the Challenges of Modern Society to consider problems of the human environment.

The Council based its work on Article II of the North Atlantic Treaty, in which the parties agreed that they would contribute towards further development of peaceful and friendly international relations by promoting conditions of stability and well being.

The move towards this new endeavour began last April in Washington when NATO's Ministers stated that the members of the Alliance are convinced that they share common environmental problems which, unless squarely faced, could imperil the welfare and progress of their societies. The Ministers asked the Council to examine this question and the Council undertook a study of how the Alliance could engage in the task of dealing with these problems.

The Committee will examine how to improve, in every practical way, the exchange of views and experience among the allied countries in the task of creating a better environment for their societies. It will consider specific problems of the human environment with the deliberate objective of stimulating action by member governments. The Committee will collect information on and make assessments of selected activities of common interest, planned or pursued by member governments in their countries or in the international field.

The Committee itself will not take executive action and, in order to avoid duplication, will take due account of activities already under way in the environmental field in other international bodies. The Committee will make recommendations to the Council and will be subject to its direction and control.

The first meeting of this new NATO Committee is scheduled 8th, 9th and 10th December.

Source : NATO press release.

70. Final communiqué issued after the meeting of the NATO Nuclear Planning Group, Warrington (Virginia)

12th November 1969

The NATO Planning Group, composed of Ministers of Defence of seven NATO countries, adjourned today after the conference at Airlie House, Warrington, Virginia, at which they continued their examination of nuclear defence planning.

Attending the meeting were Ambassador de Staercke, representing Mr. Paul Willem Seghers, Belgium ; Mr. Eric Ninn-Hansen, Denmark ; Mr. Helmut Schmidt, Germany ; Mr. Luigi Gui, Italy ; Mr. Birgi, representing Mr. Ahmet

6. Le Conseil a également insisté, au cours de ses débats, sur le fait que le dispositif de défense de l'Alliance devrait être maintenu pendant toute période de négociation Est-Ouest.

7. Au cours de la réunion ont été formulées certaines observations préliminaires sur le communiqué publié à Prague à l'issue de la récente réunion du Pacte de Varsovie, communiqué que les gouvernements des pays alliés n'ont pas encore eu vraiment le loisir d'étudier. Tout en reconnaissant que le ton de la déclaration de Prague est modéré et exempt de polémique, le Conseil a noté l'absence de toute approche concrète des problèmes de la sécurité européenne. Il a remarqué que les thèmes proposés pour une conférence européenne étaient présentés sous une forme assez vague.

8. D'autre part, en ce qui concerne l'absence dans la déclaration de Prague, de toute allusion à une participation des pays d'Amérique du nord membres de l'O.T.A.N. à une conférence « européenne », le Conseil a souligné que la participation des Etats-Unis et du Canada à toute conférence de cette nature ne saurait être mise en question, du fait que ces pays ont, en tant que membres de l'Alliance, des droits et des intérêts qui en font d'emblée des partenaires à part entière.

9. Je voudrais, pour conclure cette brève déclaration, préciser que toutes les questions qui ont trait aux divers problèmes et procédures seront soumises à l'examen des ministres au cours de leur réunion du mois de décembre à Bruxelles.

Source : Communiqué de presse O.T.A.N.

69. Déclaration concernant la création du Comité sur les défis de la société moderne publiée à l'issue de la réunion du Conseil de l'Atlantique nord à Bruxelles

6 novembre 1969

Le Conseil de l'Atlantique nord a établi un Comité sur les défis de la société moderne, qui a pour mission d'examiner les problèmes de l'environnement humain.

Cette décision se fonde sur l'article 2 du Traité de l'Atlantique nord aux termes duquel les signataires se sont engagés à contribuer au développement de relations internationales pacifiques et amicales notamment « en développant les conditions propres à assurer la stabilité et le bien-être ».

L'initiative en vue de cette nouvelle tâche a été prise à Washington lors de la réunion ministérielle d'avril dernier. Les ministres de l'Alliance ont alors constaté que leurs pays avaient en commun des problèmes touchant l'environnement, qui, s'ils n'étaient abordés avec résolution, pourraient mettre en danger le bien-être et les progrès de nos sociétés. Ils ont demandé aux représentants permanents d'examiner comment ces problèmes pourraient être traités dans le cadre de l'Alliance.

Le Comité examinera comment améliorer, dans la pratique, les échanges de vues et d'expériences entre les nations alliées dans la tâche qui leur incombe de créer un meilleur environnement pour leurs sociétés. Il étudiera les problèmes spécifiques de l'environnement humain dans le but de stimuler l'action nationale et internationale des gouvernements membres. Il recueillera des informations et établira des appréciations sur des activités sélectionnées, d'intérêt commun, qui sont entreprises ou prévues par les pays membres dans un cadre national ou international.

Le Comité sur les défis de la société moderne n'entreprendra pas lui-même de travaux d'exécution et, afin d'éviter les doubles emplois, tiendra compte des activités auxquelles se livrent, dans le même domaine, d'autres organisations internationales. Il est placé sous l'autorité du Conseil qui lui adresse ses directives et à qui il soumet des suggestions et des recommandations.

Le Comité tiendra sa première réunion les 8, 9 et 10 décembre.

Source : Communiqué de presse O.T.A.N.

70. Communiqué final publié à l'issue de la réunion du Groupe des plans nucléaires de l'O.T.A.N., à Warrington (Virginie)

12 novembre 1969

Le Groupe de planification nucléaire de l'O.T.A.N., composé des ministres de la défense de sept pays de l'O.T.A.N., vient de terminer aujourd'hui, à Airlie House, Warrington, Virginia, ses travaux au cours desquels s'est poursuivi l'examen de la planification nucléaire de la défense.

Assistaient à la réunion, l'Ambassadeur de Staercke, représentant M. Paul Willem Seghers, Belgique ; M. Eric Ninn-Hansen, Danemark ; M. Helmut Schmidt, Allemagne ; M. Luigi Gui, Italie ; l'Ambassadeur Birgi, représentant M.

Topaloglu, Turkey ; Mr. Denis Healey, United Kingdom ; Mr. Melvin R. Laird, United States. Mr. Manlio Brosio, Secretary General of NATO, was chairman.

As part of a continuing process for improving the defence of the Alliance, and on the basis of thorough studies, Ministers approved political guidelines for the possible practical use of nuclear weapons in defence of the treaty area as a basis for future military planning. Work in this field will continue to be developed and elaborated, and Ministers initiated a further programme of studies to this end.

Ministers completed a review of the Alliance's procedures for consultation on the possible use of nuclear weapons in defence of NATO on the basis of the existing established principles.

They decided to forward the results of their work to the Nuclear Defence Affairs Committee and the Defence Planning Committee for approval.

The Ministers also pursued their consideration of strategic aspects of NATO's nuclear defence.

The Ministers agreed to hold the Group's next meeting in Italy in the spring of 1970.

Source : NATO press release M-NPG-2 (69).

**71. Joint statement issued after talks between
Mr. Ortoli, French Minister for Industrial and
Scientific Development, and Dr. DuBridge,
Science Adviser to President Nixon,
Washington**

25th November 1969

Mr. François X. Ortoli, French Minister for Industrial and Scientific Development, visited the United States, 16th to 25th November, at the invitation of Dr. Lee A. DuBridge, Science Adviser to President Nixon. Minister Ortoli and Dr. DuBridge continued their discussions, begun in Paris two months ago, on ways to expand scientific and technical co-operation between the two countries. Since then, a number of French and American officials have met to discuss specific co-operative projects in a variety of fields including building technology, urban development, environmental pollution, marine sciences, meteorology, transportation and medicine. In addition, work has progressed on the development

of the terms of reference under which the National Science Foundation of the United States and the French National Centre for Scientific Research will organise and expand the exchange of scientists. Both Minister Ortoli and Dr. DuBridge expressed their satisfaction with the progress which has occurred in the short time since they last met, and reaffirmed their support for an expanded programme of scientific and technical co-operation.

During their short stay, Minister Ortoli and his associates met with a number of American scientific, academic, governmental and industrial leaders. In addition, they visited various institutions and industrial facilities in the United States, including the Lockheed Corporation, Jet Propulsion Laboratory, the Scripps Institution for Oceanography, the Oak Ridge National Laboratories, Brookhaven National Laboratories, Bell Telephone Laboratory, National Bureau of Standards, Kennedy Space Centre, Massachusetts Institute of Technology, Harvard University and the Goddard Space Centre.

To provide high-level co-ordination of the co-operative programme, Minister Ortoli and Dr. DuBridge announced the appointment of several distinguished scientists and administrators. Mr. Pierre Laurent, Director General for Cultural and Scientific Relations and Technical Assistance for Development at the Foreign Ministry and Dr. Pierre Aigrain, Delegate-General for Scientific and Technological Research will serve for France ; Dr. Allen Astin, former Director of the National Bureau of Standards, has been appointed by the Department of State to serve as their American counterpart. The assignment of this group is to provide a channel for continuing liaison, to establish a flow of information on the status and development of co-operative arrangements, and to pursue the search for new scientific and technical areas of mutual interest.

Source : Office of Science and Technology, Washington.

**72. Note from the Government of the Federal
Republic of Germany to the depositary
governments of the treaty on the non-prolif-
eration of nuclear weapons**

28th November 1969

The Government of the Federal Republic of Germany presents its compliments to the Gov-

Ahmet Topaloglu, Turquie ; M. Denis Healey, Grande-Bretagne ; et M. Melvin R. Laird, Etats-Unis. M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N., assurait la présidence.

Poursuivant l'effort continu d'amélioration de la défense de l'Alliance, les ministres ont, sur la base d'études approfondies, approuvé des directives politiques ayant trait à la possibilité d'utilisation tactique d'armes nucléaires dans la défense de la zone O.T.A.N., ceci devant servir de base à la planification militaire future. Les ministres ont établi un nouveau programme d'études qui devront servir à élaborer et développer le travail dans ce domaine.

Les ministres ont complété l'examen des procédures élaborées à partir des principes existants, fixant la consultation concernant l'utilisation éventuelle d'armes nucléaires pour la défense de l'O.T.A.N.

Ils ont décidé de transmettre, pour approbation, les résultats de leurs travaux au Comité des affaires de défense nucléaire et au Comité des plans de défense.

Les ministres ont aussi poursuivi l'examen des aspects stratégiques de la défense nucléaire de l'O.T.A.N.

Les ministres ont convenu de tenir leur prochaine réunion en Italie, au printemps 1970.

Source : Communiqué de presse O.T.A.N. M-NPG-2 (69).

71. Déclaration commune publiée à l'issue des entretiens entre M. Ortoli, Ministre français du développement industriel et scientifique, et M. DuBridge, Conseiller scientifique du Président Nixon, à Washington

25 novembre 1969

M. François X. Ortoli, Ministre français du développement industriel et scientifique, s'est rendu aux Etats-Unis du 16 au 25 novembre à l'invitation de M. Lee A. DuBridge, Conseiller scientifique du Président Nixon. M. Ortoli et M. DuBridge ont poursuivi leurs entretiens, commencés à Paris il y a deux mois, sur la façon d'étendre la coopération scientifique et technique entre les deux pays. Depuis lors, un certain nombre de fonctionnaires français et américains se sont rencontrés pour examiner des projets particuliers à mener en coopération dans divers domaines, notamment la technologie du bâtiment, l'urbanisme, la pollution du milieu ambiant, les sciences de la mer, la météorologie, les transports et la médecine.

De plus, les travaux ont progressé sur la définition des conditions dans lesquelles la National Science Foundation, aux Etats-Unis, et le Centre National de la Recherche Scientifique, en France, organiseront et développeront les échanges d'hommes de science. M. Ortoli et M. DuBridge ont exprimé leur satisfaction devant les progrès réalisés dans le court laps de temps qui s'est écoulé depuis leur dernière rencontre et ils ont réaffirmé leur appui à un vaste programme de coopération scientifique et technique.

Pendant leur bref séjour, M. Ortoli et ses collaborateurs ont rencontré un certain nombre d'Américains éminents appartenant au milieu scientifique, universitaire, gouvernemental et industriel. En outre, ils ont visité diverses institutions et installations industrielles, notamment la Société Lockheed, le Laboratoire de propulsion par réaction, l'Institution Scripps d'océanographie, les Laboratoires nationaux d'Oak Ridge, les Laboratoires nationaux de Brookhaven, le Laboratoire de la Bell Telephone, le Bureau national des poids et mesures, le Centre spatial Kennedy, l'Institut de technologie du Massachusetts, l'Université Harvard et le Centre spatial Goddard.

Afin que le programme de coopération soit coordonné à un niveau élevé, M. Ortoli et M. DuBridge ont annoncé la nomination de plusieurs savants et administrateurs éminents. Ainsi, M. Pierre Laurent, Directeur général des relations culturelles et scientifiques et de l'assistance technique pour le développement au ministère des affaires étrangères, et M. Pierre Aigrain, Délégué général pour la recherche scientifique et technique, ont été désignés du côté français, et M. Allen Astin, ancien Directeur du National Bureau of Standards, a été désigné par le Département d'Etat, du côté américain. Ce groupe a été chargé d'assurer une liaison permanente, d'établir un échange d'informations continu sur les formes juridiques et l'extension des accords de coopération et de poursuivre la recherche de nouveaux domaines scientifiques et techniques présentant un intérêt mutuel.

Source : Office of Science and Technology, Washington (Traduction U.E.O.).

72. Note adressée par le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne aux gouvernements dépositaires du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

28 novembre 1969

Le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne présente ses compliments au gouver-

ernment of... and has the honour to inform it that the Federal Government has on this day, 28th November 1969, signed the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons.

On this occasion it expounds the understanding on which it signs the treaty.

On this same day, it has communicated identical notes to the Governments of the United States of America, of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, and of the Union of Soviet Socialist Republics, in their capacity of depositary governments of the non-proliferation treaty.

I

The Federal Government understands that :

- the provisions of the treaty shall be interpreted and applied in relation to the Federal Republic of Germany in the same way as in relation to the other parties to the treaty ;
- the security of the Federal Republic of Germany and its allies shall continue to be ensured by NATO or an equivalent security system ;
- Resolution No. 255 adopted by the United Nations Security Council, as well as the Declaration of Intent of the United States, the Soviet Union and Great Britain upon which that Resolution is based, shall also apply without any restriction to the Federal Republic of Germany ;
- the treaty shall not hamper the unification of the European States ;
- the parties to the treaty will commence without delay the negotiations on disarmament envisaged under the treaty, especially with regard to nuclear weapons.

II

The Federal Government declares that :

- signature of this treaty does not imply recognition of the German Democratic Republic under international law ;

— therefore, no relations under international law with the German Democratic Republic shall arise out of this treaty for the Federal Republic of Germany.

III

With respect to the peaceful use of nuclear energy and to the verification agreement to be concluded with the IAEA, the Federal Government starts from the following assumptions :

(a) Limitation to the purpose of the treaty

It is the purpose of the treaty to prevent the present non-nuclear weapon States from manufacturing or otherwise acquiring nuclear weapons or other nuclear explosive devices. The provisions of the treaty are therefore solely designed to attain this objective. In no case shall they lead to restricting the use of nuclear energy for other purposes by non-nuclear weapon States.

(b) Research and development

Freedom of research and development is essential in the advancement of the peaceful uses of nuclear energy, and to the Federal Republic of Germany it is beyond all doubt that the treaty may never be interpreted or applied in such a way as to hamper or inhibit research and development in this sphere. The Federal Government has taken note of the statement made by the United States Permanent Representative to the United Nations on 15th May 1968, and in particular, of the following remarks :

"...there is no basis for any concern that this treaty would impose inhibitions or restrictions on the opportunity for non-nuclear weapon States to develop their capabilities in nuclear science and technology ;

this treaty does not ask any country to accept a status of technological dependency or to be deprived of developments in nuclear research ;

the whole field of nuclear science associated with electric power production... will become more accessible under the treaty, to all who

nement... et a l'honneur de lui faire savoir que le gouvernement fédéral signe ce jour, le 28 novembre 1969, le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Il expose, à cette occasion, les conditions auxquelles il signe le traité.

Il a transmis ce jour une note identique aux gouvernements des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, en leur qualité de gouvernements dépositaires du traité sur la non-prolifération.

I

Le gouvernement fédéral presuppose :

- que le traité sera interprété et appliqué à l'égard de la République Fédérale d'Allemagne comme à l'égard des autres parties au traité ;
- que la sécurité de la République Fédérale d'Allemagne et de ses alliés restera garantie par l'O.T.A.N. ou par un système de sécurité équivalent ;
- que la Résolution n° 255 du Conseil de sécurité des Nations Unies ainsi que les déclarations d'intention des Etats-Unis, de l'Union Soviétique et de la Grande-Bretagne sur lesquelles se base cette résolution, seront également valables sans restriction pour la République Fédérale d'Allemagne ;
- que le traité n'entrave pas l'union des Etats européens ;
- que les parties au traité engageront sans tarder les négociations sur le désarmement prévues par le traité, notamment dans le domaine des armes nucléaires.

II

Le gouvernement fédéral déclare :

- que la signature de ce traité n'implique pas une reconnaissance de la R.D.A. en droit international ;

— qu'il ne résulte donc pas non plus de ce traité, pour la République Fédérale d'Allemagne, de relations de droit international avec la R.D.A.

III

En ce qui concerne l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et l'accord de vérification à conclure avec l'A.I.E.A., le gouvernement fédéral presuppose ce qui suit :

(a) Limitation à l'objet du traité

L'objet du traité est d'empêcher les Etats non dotés actuellement d'armes nucléaires de fabriquer ou d'acquérir de quelque autre manière des armes nucléaires ou autres dispositifs nucléaires explosifs. Aussi les dispositions du traité sont-elles exclusivement orientées vers la réalisation de ce but. Ces dispositions ne visent en aucun cas à limiter l'utilisation de l'énergie nucléaire à d'autres fins par les puissances non dotées d'armes nucléaires.

(b) Recherche et développement

La liberté en matière de recherche et de développement est d'une importance essentielle pour l'avancement des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, et il est hors de doute pour la République Fédérale d'Allemagne que le traité ne pourra jamais être interprété ou appliqué de telle façon qu'il entrave ou interdise la recherche et le développement dans ce domaine. Le gouvernement fédéral a pris note de la déclaration faite par le Représentant permanent des Etats-Unis auprès des Nations Unies le 15 mai 1968, et notamment des constatations suivantes :

« ...La vérité, c'est que l'on ne doit pas se préoccuper de voir ce traité imposer des restrictions et limites quant aux possibilités pour les Etats non nucléaires de développer leur capacité technique et scientifique nucléaire.

Ce traité ne demande à aucun pays d'accepter un statut de dépendance technique ni de se laisser priver des avantages du progrès en matière de recherche atomique.

Tout le domaine de la science nucléaire associé à la production d'énergie électrique est accessible maintenant... à tous ceux qui veu-

seek to exploit it. This includes not only the present generation of nuclear power reactors, but also that advanced technology, which is still developing of fast breeder power reactors, which, in producing energy, also produce more fissionable material than they consume ; and

many nations are now engaged in research in an even more advanced field of science, that of controlled thermonuclear fusion. The future developments of this science and technology may well lead to the nuclear reactor of the future, in which the fission process of uranium or plutonium is replaced by the fusion reactions of hydrogen isotopes as the source of energy. Controlled thermonuclear fusion technology will not be affected by the treaty..."

(c) Onus of proof

In connection with paragraph 3 of Article III and with Article IV of the treaty no nuclear activities in the fields of research, development, manufacture or use for peaceful purposes are prohibited nor can the transfer of information, materials and equipment be denied to non-nuclear weapon States merely on the basis of allegations that such activities or transfers could be used for the manufacture of nuclear weapons or other nuclear explosive devices.

(d) Exchange of information

Article IV requires those parties to the treaty in a position to do so to co-operate in contributing to the further development of the applications of nuclear energy for peaceful purposes. The Federal Government therefore expects that any measures restricting the unhampered flow of scientific and technological information will be re-examined with a view to facilitating the fullest possible exchange of scientific and technological information for peaceful purposes.

(e) Other nuclear explosive devices

At the present stage of technology nuclear explosive devices are those designed to release

in microseconds in an uncontrolled manner a large amount of nuclear energy accompanied by shock waves, i.e. devices that can be used as nuclear weapons.

At the same time the Federal Government holds the view that the non-proliferation treaty must not hamper progress in the field of developing and applying the technology of using nuclear explosives for peaceful purposes.

(f) Safeguards and verification agreements

There is no incompatibility between the aims of the non-proliferation treaty and those of the treaty establishing Euratom. As to the safeguards provided for in its Article III, the non-proliferation treaty limits itself to referring to agreements to be concluded with the IAEA, the contents of which have therefore not yet been laid down.

The safeguards agreements with the IAEA, as described in paragraphs 1 and 4 of Article III, can be concluded by parties to the treaty not only "individually" but also "together with other States". States being members of an organisation the work of which is related to that of the IAEA comply with their obligation to conclude the agreement by the organisation concerned concluding it with the IAEA, as also provided in Article XVI of the Statute of the IAEA and in the Agency's safeguards system.

The obligation of a non-nuclear weapon State party to the treaty under paragraph 1 of Article III to accept safeguards outside its own territory prevails only if such party has dominant and effective control over a nuclear facility.

In order to avoid incompatibility between the implementation of the non-proliferation treaty and compliance with the provisions of the treaty establishing Euratom, the verification procedures must be so defined that the rights and obligations of member States and the Community remain unaffected, in accordance with the opinion rendered by the Commission under Article 103 of the treaty establishing Euratom.

To this end, the Commission of the European Communities will have to enter into negotiations with the IAEA.

lent l'exploiter. Cela comprend non seulement la génération actuelle de réacteurs énergétiques nucléaires, mais également une technique très poussée, actuellement en cours de développement : celle des réacteurs énergétiques à régénération rapide qui, en produisant de l'énergie, produisent également plus de matières fissiles qu'ils n'en consomment.

Nombre de nations sont maintenant lancées dans la recherche, en un domaine encore plus avancé de la science, c'est-à-dire la fusion thermonucléaire contrôlée. Les progrès futurs de cette science et de cette technique peuvent probablement nous amener au réacteur nucléaire de l'avenir, où le processus de fission de l'uranium ou du plutonium est remplacé par la réaction de fusion des isotopes de l'hydrogène comme source énergétique. La technique de la fusion thermonucléaire contrôlée ne sera pas affectée par le traité... »

(c) Charge de la preuve

En connexion avec l'alinéa 3 de l'article III et avec l'article IV du traité, aucune activité nucléaire dans le domaine de la recherche, du développement, de la production ou de l'utilisation à des fins pacifiques n'est interdite, et la fourniture de connaissances, de matières et d'équipement ne peut être refusée à des Etats non dotés d'armes nucléaires sous le seul prétexte qu'une telle activité ou une telle fourniture puisse être utilisée à la fabrication d'armes nucléaires ou autres dispositifs nucléaires explosifs.

(d) Echange de renseignements

Les dispositions de l'article IV établissent, pour les parties au traité qui sont en mesure de le faire, l'obligation de coopérer en contribuant au développement plus poussé des applications de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Aussi, le gouvernement fédéral compte que les mesures tendant à limiter le libre flux de renseignements scientifiques et technologiques seront ré-examinées, afin d'encourager un échange aussi large que possible de renseignements scientifiques et technologiques à des fins pacifiques.

(e) Autres dispositifs nucléaires explosifs

Au niveau actuel de la technique, les dispositifs nucléaires explosifs sont ceux qui, en

quelques microsecondes et de manière incontrôlée, libèrent une grande quantité d'énergie nucléaire en développant des ondes de choc, c'est-à-dire des dispositifs qui peuvent être employés comme armes nucléaires.

Le gouvernement fédéral est également d'avis que le traité sur la non-prolifération ne doit pas entraver les progrès dans le domaine du développement et de l'application de la technologie des utilisations pacifiques d'explosifs nucléaires.

(f) Accords de garanties et de vérification

Il n'existe pas d'incompatibilité entre les buts du traité sur la non-prolifération et ceux du traité qui institue l'Euratom. En ce qui concerne les garanties prévues aux dispositions de son article III, le traité sur la non-prolifération se borne à renvoyer aux accords qui doivent encore être conclus avec l'A.I.E.A. et dont la teneur reste donc encore à formuler.

Les accords de garanties dont il est question aux alinéas 1 et 4 de l'article III peuvent être conclus par les parties au traité non seulement « à titre individuel » mais aussi « conjointement avec d'autres Etats ». Les Etats qui appartiennent à une organisation dont l'activité est apparentée à celle de l'A.I.E.A. satisfont à l'obligation de procéder à une telle conclusion par le fait que l'organisation en question conclut l'accord avec l'A.I.E.A., tel qu'il est prévu aussi par les dispositions de l'article XVI du statut de l'A.I.E.A. et au système de garanties de ladite Agence.

L'obligation d'accepter les garanties en dehors du propre territoire, prévue à l'alinéa 1 de l'article III, n'existe que lorsqu'un Etat non doté d'armes nucléaires, partie au traité, dispose du contrôle prédominant et effectif d'une installation nucléaire.

Afin d'éviter que l'exécution du traité sur la non-prolifération soit incompatible avec l'observation des dispositions du traité instituant l'Euratom, les procédés de vérification doivent être définis de façon à ne pas porter atteinte aux droits et obligations des Etats membres et de la Communauté, conformément à l'avis exprimé par la Commission sur la base de l'article 103 du traité instituant l'Euratom.

A cette fin, la Commission des Communautés européennes devra engager des négociations avec l'A.I.E.A.

The Government of the Federal Republic of Germany intends to postpone the ratification procedure of the non-proliferation treaty until negotiations between the Commission and the IAEA have led to agreement.

IV

The Government of the Federal Republic of Germany reaffirms the attached statement made by it on signing the non-proliferation treaty.

Source : Ministry for Foreign Affairs, Bonn.

73. Statement by the Government of the Federal Republic of Germany on signing the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons

28th November 1969

The Government of the Federal Republic of Germany :

- (1) welcomes the fact that the principle of non-proliferation of nuclear weapons has now been consolidated worldwide by treaty and points out that the Federal Republic of Germany has as early as October 1954, in the Brussels Treaty, renounced the manufacture of nuclear, biological and chemical weapons and accepted relevant controls ;
- (2) reaffirms its expectation that the treaty will be a milestone on the way towards disarmament, international détente, and peace, and that it will render an important contribution towards the creation of an international community based on the security of independent nations and on the progress of mankind ;
- (3) understands that the provisions of the treaty shall be interpreted and applied in relation to the Federal Republic of Germany in the same way as in relation to the other parties to the treaty ;
- (4) understands that the security of the Federal Republic of Germany shall continue to be ensured by NATO ; the

Federal Republic of Germany for its part shall remain unrestrictedly committed to the collective security arrangements of NATO ;

- (5) understands that Resolution No. 255 adopted by the United Nations Security Council, as well as the Declarations of Intent of the United States, Great Britain and the Soviet Union upon which that Resolution is based shall also apply without any restriction to the Federal Republic of Germany ;
- (6) states that the principles contained in the preamble to the treaty, and the principles of international law laid down in Article 2 of the United Nations Charter which preclude any threat or use of force directed against the territorial integrity or the political independence of a State, are the indispensable prerequisite to the treaty itself and shall apply without any restriction also in relation to the Federal Republic of Germany ;
- (7) signs the treaty in the expectation that it will encourage further agreements on the prohibition of the use and threat of force, which will serve to stabilise peace in Europe ;
- (8) states that the Federal Republic of Germany, in a situation in which it considers its supreme interests in jeopardy, will remain free by invoking the principle of international law laid down in Article 51 of the United Nations Charter to take the measures required to safeguard these interests ;
- (9) signs the treaty convinced that it will not hamper European unification ;
- (10) regards the treaty not as an end but rather a starting point for the negotiations, provided for in the treaty itself as its natural supplement and to ensure its effective implementation, concerning disarmament, the peaceful uses of nuclear energy, and the benefits arising for the peaceful applications of nuclear energy ;

Le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne a l'intention de ne pas soumettre à ratification le traité sur la non-prolifération aussi longtemps que les négociations entre la Commission et l'A.I.E.A. n'auront pas abouti à un accord.

IV

Le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne réaffirme la déclaration ci-jointe qu'il a faite lors de la signature du traité sur la non-prolifération.

Source : Ministère des affaires étrangères, Bonn.

73. Déclaration publiée par le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne à l'occasion de la signature du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

28 novembre 1969

Le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne :

(1) se félicite que le principe de la non-prolifération des armes nucléaires ait été désormais consolidé de façon universelle par un traité et rappelle que la République Fédérale d'Allemagne a, dès octobre 1954, dans le Traité de Bruxelles, renoncé à fabriquer des armes nucléaires, biologiques et chimiques, et a accepté des contrôles correspondants ;

(2) réaffirme l'espoir que le traité sera un jalon dans la voie du désarmement, de la détente internationale et de la paix, et qu'il constituera une contribution substantielle à la création d'une communauté internationale fondée sur la sécurité des nations indépendantes et le progrès de l'humanité ;

(3) presuppose que le traité sera interprété et appliqué à l'égard de la République Fédérale d'Allemagne comme à l'égard des autres parties au traité ;

(4) presuppose que la sécurité de la République Fédérale d'Allemagne restera garantie par l'O.T.A.N. ; de son côté,

elle continuera à adhérer sans restriction aux arrangements de sécurité collective de l'O.T.A.N. ;

- (5) presuppose que la Résolution n° 255 du Conseil de sécurité des Nations Unies, ainsi que les déclarations d'intention des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Union Soviétique sur lesquelles se base cette résolution, seront également valables sans restriction pour la République Fédérale d'Allemagne ;
- (6) constate que les principes contenus dans le préambule du traité, ainsi que les principes de droit international énoncés à l'article 2 de la Charte des Nations Unies, principes qui excluent tout recours à la menace ou à l'emploi de la force dirigé contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un Etat, constituent une condition indispensable du traité lui-même, valable aussi sans restriction pour la République Fédérale d'Allemagne ;
- (7) signe le traité dans l'attente qu'il encouragera également la conclusion d'autres accords sur l'interdiction du recours à la menace ou à l'emploi de la force, qui serviront la sauvegarde de la paix en Europe ;
- (8) constate que la République Fédérale d'Allemagne restera libre, dans une situation où elle verra ses intérêts suprêmes compromis, de prendre les mesures nécessaires à la sauvegarde de ceux-ci, en se réclamant du principe de droit international énoncé à l'article 51 des statuts des Nations Unies ;
- (9) signe le traité, convaincu qu'il n'enfreint pas l'union européenne ;
- (10) ne considère pas le traité comme un aboutissement, mais plutôt comme le point de départ des négociations — prévues au traité lui-même et destinées à devenir son complément naturel et à permettre son application efficace — sur le désarmement, les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et les avantages pour les applications pacifiques de l'énergie nucléaire ;

- (11) stresses that the research, development and use of nuclear energy for peaceful purposes and the international or multinational co-operation in this field must not only not be hampered but should even be furthered by the treaty, especially as regards non-nuclear weapon States ;
- (12) notes that no incompatibility exists between the aims of the non-proliferation treaty and those of the treaty establishing Euratom ;
- (13) understands that the agreements between the IAEA and Euratom, as described in Article III of the non-proliferation treaty, shall be concluded on the basis of the principle of verification, and that verification shall take place in a way that does not affect the tasks of the European Atomic Energy Community in the political, scientific, economic and technical fields ;
- (14) insists that, in accordance with the letter and the spirit of the treaty, the safeguards shall only be applied to source and special fissionable material and in conformity with the principle of safeguarding effectively the flow of source and special fissionable materials at certain strategic points. It understands that the words "source material" and "special fissionable material" used in the treaty shall have — subject to amendments expressly accepted by the Federal Republic of Germany — the meaning laid down in the present wording of Article XX of the Statute of the IAEA ;
- (15) understands that each party to the treaty shall decide for itself which "equipment or material" shall fall under the export provision of paragraph 2 of Article III. In so doing the Federal Republic of Germany will accept only those interpretations and definitions of the terms "equipment or material" which it has expressly approved ;
- (16) reaffirms the necessity of settling the question of the costs of safeguards in a way that does not place unfair burdens on non-nuclear weapon States ;
- (17) declares that the Federal Republic of Germany does not intend to ratify the non-proliferation treaty before an agreement in accordance with Article III of that treaty has been concluded between Euratom and the IAEA which both in form and substance meets the requirements of paragraphs 13, 14, 15 and 16 of this statement and compatibility with the treaty instituting the European Atomic Energy Community has been established ;
- (18) stresses the vital importance it attaches, with a view to ensuring equal opportunities in the economic and scientific fields, to the fulfilment of the assurance given by the United States and Great Britain concerning the application of safeguards to their peaceful nuclear facilities, and hopes that other nuclear weapon States as well will give similar assurances ;
- (19) reaffirms its view that, until the conclusion of the agreement between the IAEA and Euratom, the supply contracts concluded between Euratom and the parties to the non-proliferation treaty shall remain in force, and that, after the entry into force of the non-proliferation treaty, supply contracts should, in the interest of an unhampered exchange of information, equipment and materials for peaceful purposes, be freed from any additional political or administrative restrictions.

The Government of the Federal Republic of Germany signs today in Washington, London and Moscow, the capitals of the three depositary governments, the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons.

On this same day, the Government of the Federal Republic of Germany hands to the depositary governments — informing simultaneously the governments of all States with which the Federal Republic of Germany maintains

- (11) souligne que la recherche, le développement et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, ainsi que la coopération internationale et multinationale dans ce domaine, non seulement ne devront pas être entravés, mais devraient même être favorisés par le traité, notamment en ce qui concerne les Etats non dotés d'armes nucléaires ;
- (12) constate qu'il n'existe pas d'incompatibilité entre les buts du traité sur la non-prolifération et ceux du traité instituant l'Euratom ;
- (13) présuppose que les accords décrits à l'article III du traité sur la non-prolifération, entre l'A.I.E.A. et l'Euratom, seront conclus sur la base du principe de la vérification et que la vérification se fera de façon à ne pas porter atteinte aux tâches politiques, scientifiques, économiques et techniques de la Communauté Européenne de l'Energie Atomique ;
- (14) insiste pour que les garanties conformes au texte et à l'esprit du traité ne soient appliquées qu'aux matières brutes et aux produits fissiles spéciaux, ainsi que, conformément au principe d'une garantie efficace du flux des matières brutes et produits fissiles spéciaux, en certains points stratégiques. Il presuppose qu'il sera donné aux termes « matières brutes » et « produits fissiles spéciaux » utilisés dans le traité — sous réserve de modifications expressément acceptées par la République Fédérale d'Allemagne — la signification fixée dans le texte actuel de l'article XX des statuts de l'A.I.E.A. ;
- (15) présuppose que chacune des parties au traité déterminera quels seront les « équipements ou matières » qui, pour elle, tomberont sous le coup des conditions d'exportation prévues à l'alinéa 2 de l'article III. A cet égard, la République Fédérale d'Allemagne n'acceptera que les interprétations et les définitions des notions « équipements ou matières » auxquelles elle aura expressément adhéré ;
- (16) réaffirme la nécessité d'aboutir à un règlement de la question des frais de contrôle qui n'impose pas de charges inéquitables aux Etats non dotés d'armes nucléaires ;
- (17) déclare que la République Fédérale d'Allemagne n'a pas l'intention de ratifier le traité sur la non-prolifération avant que soit conclu entre l'Euratom et l'A.I.E.A. un accord correspondant à l'article III dudit traité, qui, tant par sa forme que par son contenu, remplisse les conditions prévues aux alinéas 13, 14, 15 et 16 de la présente déclaration, et que la compatibilité avec le traité instituant la Communauté Européenne de l'Energie Atomique ait été constatée ;
- (18) souligne l'importance décisive qu'il accorde, dans l'intérêt de l'égalité des chances dans le domaine économique et scientifique, à la réalisation de l'assurance des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne concernant l'application des garanties à leurs installations nucléaires pacifiques, et espère que d'autres Etats dotés d'armes nucléaires donneront des assurances analogues ;
- (19) confirme son point de vue suivant lequel, d'ici la conclusion de l'accord entre l'A.I.E.A. et l'Euratom, les contrats de livraison entre l'Euratom et les parties au traité sur la non-prolifération, restent applicables, et qu'après l'entrée en vigueur du traité sur la non-prolifération, les contrats de livraisons devraient, afin de ne pas entraver l'échange de renseignements, équipements et matières à fins pacifiques, être libérés de toutes restrictions politiques ou administratives supplémentaires.

Le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne signe ce jour à Washington, Londres et Moscou, capitales des trois gouvernements dépositaires, le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Ce même jour, le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne remet aux gouvernements dépositaires — en informant simultanément les gouvernements de tous les Etats avec lesquels la République Fédérale d'Allemagne

diplomatic relations — the text of a note bringing the above statement to the attention of these governments. The note also contains the known German interpretation of the non-proliferation treaty which is designed to preserve the sphere of peaceful activities and to ensure the conclusion of the verification agreement between the IAEA and Euratom in accordance with Article III of the non-proliferation treaty.

Source : Ministry for Foreign Affairs, Bonn.

74. Communiqué issued after the Conference in The Hague

2nd December 1969

On the initiative of the Government of the French Republic and at the invitation of the Netherlands Government :

1. The Heads of State or Government and the Ministers for Foreign Affairs of the member States of the European Communities met at The Hague on 1st and 2nd December 1969. The Commission of the European Communities was invited to participate in the work of the Conference on the second day.

2. Now that the Common Market is about to enter upon its final stage, they considered that it was the duty of those who bear the highest political responsibility in each of the member States to draw up a balance sheet of the work already accomplished, to show their determination to continue it and to define the broad lines for the future.

3. Looking back on the road that has been traversed, and finding that never before have independent States pushed their co-operation further, they were unanimous in their opinion that by reason of the progress made the Community has now arrived at a turning point in its history. Over and above the technical and legal sides of the problems involved, the expiry of the transitional period at the end of the year has therefore acquired major political significance. Entry upon the final stage of the Common Market not only means confirming the irreversible nature of the work accomplished by the Communities, but also means paving the way for a united Europe capable of assuming its respon-

sibilities in the world of tomorrow and of making a contribution commensurate with its traditions and its mission.

4. The Heads of State or Government therefore wish to reaffirm their belief in the political objectives which give the Community its meaning and purport, their determination to carry their undertaking through to the end, and their confidence in the final success of their efforts. Indeed, they have a common conviction that a Europe composed of States which, in spite of their different national characteristics, are united in their essential interests, assured of its internal cohesion, true to its friendly relations with outside countries, conscious of the rôle it has to play in promoting the relaxation of international tension and the rapprochement among all peoples, and first and foremost among those of the entire European continent, is indispensable if a mainspring of development, progress and culture, world equilibrium and peace is to be preserved.

The European Communities remain the original nucleus from which European unity has been developed and intensified. The entry of other countries of this continent to the Communities — in accordance with the provisions of the Treaties of Rome — would undoubtedly help the Communities to grow to dimensions more in conformity with the present state of world economy and technology.

The creation of a special relationship with other European States which have expressed a desire to that effect would also contribute to this end. A development such as this would enable Europe to remain faithful to its traditions of being open to the world and increase its efforts on behalf of developing countries.

5. As regards the completion of the Communities, the Heads of State or Government reaffirmed the will of their governments to pass from the transitional period to the final stage of the European Community and accordingly to lay down a definitive financial arrangement for the common agricultural policy by the end of 1969.

They agreed progressively to replace, within the framework of this financial arrangement, the contributions of member countries by their own resources, taking into account all the interests concerned, with the object of achieving in due course the integral financing of the Communities' budgets in accordance with the procedure provided for in Article 201 of the treaty estab-

entretient des relations diplomatiques — le texte d'une note par laquelle il porte la présente déclaration à la connaissance desdits gouvernements. La note contient aussi les interprétations allemandes bien connues du traité sur la non-prolifération ayant pour but de sauvegarder le domaine des activités pacifiques et d'assurer la conclusion de l'accord de vérification entre l'A.I.E.A. et l'Euratom, conformément aux dispositions de l'article III du traité sur la non-prolifération.

Source : Ministère des affaires étrangères, Bonn.

74. Communiqué publié à l'issue de la Conférence de la Haye

2 décembre 1969

A l'initiative de la France et sur l'invitation du gouvernement néerlandais :

1. Les chefs d'Etat ou de gouvernement, ainsi que les ministres des affaires étrangères des Etats membres des Communautés européennes, se sont réunis à La Haye les 1^{er} et 2 décembre 1969. Le deuxième jour, la Commission des Communautés européennes a été invitée à participer aux travaux de la conférence.

2. Alors que la phase définitive du Marché commun est sur le point de s'ouvrir, ils ont jugé qu'il était du devoir de ceux qui, dans chacun des Etats membres de leur communauté, portent les plus hautes responsabilités politiques, de dresser le bilan de l'œuvre accomplie, de manifester leur détermination de la poursuivre et de définir les grandes orientations de l'avenir.

3. Mesurant le chemin parcouru et constatant que jamais, peut-être, des Etats indépendants n'ont poussé plus loin leur coopération, ils ont été unanimes à considérer qu'en raison même des progrès réalisés, la Communauté est aujourd'hui parvenue à un tournant de son histoire. Par-delà les données techniques ou juridiques des problèmes qu'elle pose, l'échéance de la fin de l'année revêt, de ce fait, une signification politique majeure. Entrer dans la phase définitive du Marché commun, ce n'est pas seulement, en effet, consacrer le caractère irréversible de l'œuvre accomplie par les Communautés, c'est aussi préparer les voies d'une Europe unie, en mesure d'assumer ses responsabilités dans le monde de

demain et d'apporter une contribution répondant à sa tradition et à sa mission.

4. Aussi, les chefs d'Etat ou de gouvernement tiennent-ils à réaffirmer leur foi dans les finalités politiques qui donnent à la Communauté tout son sens, toute sa portée, leur détermination de mener jusqu'à son terme leur entreprise, et leur confiance dans le succès final de leurs efforts. Ils ont, en effet, la commune conviction qu'une Europe regroupant des Etats qui, dans leurs diversités nationales, sont unis dans leurs intérêts essentiels, assurée de sa propre cohésion, fidèle à ses amitiés extérieures, consciente du rôle qui lui appartient de faciliter la détente internationale et le rapprochement entre tous les peuples, et d'abord entre ceux du continent européen tout entier, est indispensable à la sauvegarde d'un foyer exceptionnel de développement, de progrès et de culture, à l'équilibre du monde et à la protection de la paix.

Les Communautés européennes demeurent le noyau originel à partir duquel l'unité européenne s'est développée et a pris son essor. L'adhésion à ces communautés d'autres pays de notre continent — conformément aux modalités prévues par les Traité de Rome — contribuerait sans doute au développement des Communautés vers des dimensions toujours plus conformes à l'état actuel de l'économie et de la technologie.

L'établissement de liens particuliers avec d'autres Etats européens qui en ont exprimé le désir devrait y contribuer également. Un tel développement permettrait à l'Europe de rester fidèle à ses traditions d'ouverture sur le monde et d'augmenter ses efforts en faveur des pays en voie de développement.

5. En ce qui concerne l'aménagement des Communautés, les chefs d'Etat ou de gouvernement ont réaffirmé la volonté de leurs gouvernements de passer de la période de transition au stade définitif de la Communauté européenne et d'arrêter, en conséquence, les règlements financiers définitifs agricoles à la fin de l'année 1969.

Ils conviennent de remplacer progressivement, dans le cadre de ces règlements financiers, en tenant compte de tous les intérêts en cause, les contributions des pays membres par des ressources propres dans le but d'arriver, à terme, au financement intégral du budget des Communautés, conformément à la procédure prévue à l'article 201 du Traité instituant la C.E.E., et de ren-

lishing the EEC and of strengthening the budgetary powers of the European Parliament.

The problem of the method of direct elections is still being studied by the Council of Ministers.

6. They asked the governments to continue without delay within the Council the efforts already made to ensure a better control of the market by a policy of agricultural production making it possible to limit budgetary charges.

7. The acceptance of a financial arrangement for the final stage does not exclude its adaptation by unanimous vote, in particular in the light of an enlarged Community and on condition that the principles of this arrangement are not infringed.

8. They reaffirmed their readiness to further the more rapid progress of the later development needed to strengthen the Community and promote its development into an economic union. They are of the opinion that the integration process should result in a community of stability and growth. To this end they agreed that within the Council, on the basis of the memorandum presented by the Commission on 12th February 1969 and in close collaboration with the latter, a plan in stages should be worked out during 1970 with a view to the creation of an economic and monetary union. The development of monetary co-operation should depend on the harmonisation of economic policies.

They agreed to arrange for the investigation of the possibility of setting up a European reserve fund in which a joint economic and monetary policy would have to result.

9. As regards the technological activity of the Community, they reaffirmed their readiness to continue more intensively the activities of the Community with a view to co-ordinating and promoting industrial research and development in the principal sectors concerned, in particular by means of common programmes, and to supply the financial means for the purpose.

10. They further agreed on the necessity of making fresh efforts to work out in the near future a research programme for the European Atomic Energy Community designed in accordance with the exigencies of modern industrial management, and making it possible to ensure the most effective use of the common research centre.

11. They reaffirmed their interest in the establishment of a European university.

12. The Heads of State or Government acknowledged the desirability of reforming the social fund, within the framework of a closely concerted social policy.

13. They reaffirmed their agreement on the principle of the enlargement of the Community, as provided by Article 237 of the Treaty of Rome.

Insofar as the applicant States accept the treaties and their political finality, the decisions taken since the entry into force of the treaties and the options made in the sphere of development, the Heads of State or Government have indicated their agreement to the opening of negotiations between the Community on the one hand and the applicant States on the other.

They agreed that the essential preparatory work could be undertaken as soon as practically and conveniently possible ; by common consent, the preparations would take place in a most positive spirit.

14. As soon as negotiations with the applicant countries have been opened, discussions will be started with such other EFTA members as may request them on their position in relation to the EEC.

15. They agreed to instruct the Ministers for Foreign Affairs to study the best way of achieving progress in the matter of political unification, within the context of enlargement. The Ministers would be expected to report before the end of July 1970.

16. All the creative activities and the actions conducive to European growth decided upon here will be assured of a better future if the younger generation is closely associated with them ; the governments are resolved to endorse this and the Communities will make provision for it.

Source : The Times, 3rd December 1969.

75. Communiqué issued after the summit meeting of the Warsaw Pact, Moscow

4th December 1969

A meeting of party and State leaders of the People's Republic of Bulgaria, the Hungarian People's Republic, the German Democratic

forcer les pouvoirs budgétaires du Parlement européen.

Le problème du mode d'élections directes continuera à être examiné par le Conseil des Ministres.

6. Ils ont demandé aux gouvernements de poursuivre sans tarder au sein du Conseil les efforts déjà entrepris pour assurer une meilleure maîtrise du marché, par une politique de productions agricoles permettant de limiter les charges budgétaires.

7. L'acceptation de règlement financier pour la période définitive n'exclut pas son adaptation à l'unanimité en fonction notamment d'une Communauté élargie et à condition que le principe de ce règlement ne soit pas altéré.

8. Ils ont réaffirmé leur volonté de faire progresser plus rapidement le développement ultérieur nécessaire au renforcement de la Communauté et à son développement en une union économique. Ils sont d'avis que le processus d'intégration doit aboutir à une Communauté de stabilité et de croissance. Dans ce but, ils sont convenus qu'au sein du Conseil, sur la base du mémorandum présenté par la Commission le 12 février 1969, et en étroite collaboration avec cette dernière, un plan par étapes sera élaboré au cours de l'année 1970 en vue de la création d'une union économique et monétaire. Le développement de la coopération monétaire devrait s'appuyer sur l'harmonisation de politiques économiques.

Ils sont convenus de faire examiner la possibilité d'instituer un fonds de réserve européen auquel devrait aboutir une politique économique et monétaire commune.

9. Pour ce qui a trait à l'activité technologique de la Communauté, ils ont réaffirmé leur volonté de poursuivre plus intensément l'activité de la Communauté en vue de coordonner et d'encourager la recherche et le développement industriel des principaux secteurs de pointe, notamment par des programmes communautaires, et de fournir les moyens financiers à cet effet.

10. Ils s'accordent, en outre, sur la nécessité de déployer de nouveaux efforts pour élaborer à bref délai pour la Communauté européenne de l'énergie atomique, un programme de recherche conçu selon les exigences de la gestion industrielle moderne et permettant d'assurer l'utilisation la plus efficace du centre commun de recherche.

11. Ils ont réaffirmé leur intérêt pour la réalisation de l'université européenne.

12. Les chefs d'Etat ou de gouvernement reconnaissent l'opportunité d'une réforme du fonds social, dans le cadre d'une concertation étroite des politiques sociales.

13. Ils ont réaffirmé leur accord sur le principe de l'élargissement de la Communauté tel qu'il est prévu par l'article 237 du Traité de Rome.

Pour autant que les Etats candidats acceptent les traités et leurs finalités politiques, les décisions intervenues depuis l'entrée en vigueur des traités et les options prises dans le domaine du développement, les chefs d'Etat et de gouvernement ont marqué leur accord pour l'ouverture d'une négociation entre la Communauté, d'une part, et les Etats candidats, d'autre part.

Ils ont convenu que les travaux préparatoires indispensables à l'établissement d'une base de négociation commune pourront être menés dans les délais les plus utiles et les plus rapides. Ces préparatifs seront accomplis, du consentement commun, dans l'esprit le plus positif.

14. Dès que les négociations avec les pays candidats se seront ouvertes, des discussions seront entamées avec les autres pays membres de l'E.F.T.A. (A.E.L.E.) qui le demanderont, sur leur position par rapport à la C.E.E.

15. Ils ont chargé les ministres des affaires étrangères d'étudier la meilleure manière de réaliser des progrès dans le domaine de l'unification politique, dans la perspective de l'élargissement. Les ministres feront des propositions à ce sujet avant le mois de juillet 1970.

16. Toutes les actions créatrices et de croissance européenne ici décidées seront assurées d'un plus grand avenir si la jeunesse y est étroitement associée. Cette préoccupation a été retenue par les gouvernements et les Communautés y pourvoiront.

Source : Le Monde, 4 décembre 1969.

75. Communiqué publié à l'issue de la réunion au sommet du Pacte de Varsovie à Moscou

4 décembre 1969

Les dirigeants des Etats et des partis de la République Populaire de Bulgarie, de la République Populaire de Hongrie, de la République

Republic, the Polish People's Republic, the Socialist Republic of Rumania, the Union of Soviet Socialist Republics and the Czechoslovak Socialist Republic, took place in Moscow on 3rd-4th December 1969.

.....

The participants in the meeting exchanged views on a wide range of problems connected with the consolidation of peace and international security. Special attention was given to questions of ensuring security in Europe.

Satisfaction was expressed with the fact that extensive international support is being given to the proposals collectively drafted by socialist countries on preparing and holding an all-European conference of States.

Socialist countries will insistently press further for good neighbourhood to replace tension on European soil, for peaceful coexistence to become a universal norm of mutual relations of European States with different socialist systems, for the striving of the peoples for security and progress to be embodied in concrete deeds, in the solution of topical problems of that part of the world.

The socialist countries taking part in the meeting came out for the expansion and development of relations between all States on the principles of equality, non-interference in internal affairs, respect of sovereignty, territorial integrity and inviolability of existing borders.

They are fully resolved to develop relations with other European States, wishing to co-operate on the basis of these principles.

They confirmed their opinion that the interests of peace and security demand that all States establish equal relations with the GDR on the basis of international law and recognise the existing European borders, including the border along the Oder and Neisse as final and unchangeable.

It was stated during the exchange of views on topical international questions that the election returns in the Federal Republic of Germany and the forming of the new Government are an expression of changes taking place among

a part of the West German public, the growth among it of tendencies directed at a realistic policy of co-operation and mutual understanding among States.

The signing by the Federal Republic of Germany of the nuclear non-proliferation treaty should be noted as a positive feature.

At the same time, the participants in the meeting expressed the unanimous view that the unceasing dangerous manifestations of revisionism and the activation of neo-Nazi forces in the Federal Republic of Germany must be kept constantly in mind and sober vigilance must be constantly maintained in respect of them.

If the new West German Government draws the lessons of history, rids itself of the ballast of the past and, acting in accordance with the spirit of the time, displays a realistic approach to problems creating tension in relations between European States this will be welcomed both by socialist countries and by all peace-loving peoples.

Believing it to be very important for the treaty on nuclear non-proliferation to serve in full measure the cause of strengthening peace, the People's Republic of Bulgaria, the Hungarian People's Republic, the German Democratic Republic, the Polish People's Republic, the Socialist Republic of Rumania, the Union of Soviet Socialist Republics, the Czechoslovak Socialist Republic come out for the accession to it of the biggest number of States, for the treaty's speediest ratification and entry into force.

The conviction was unanimously expressed that to ensure a sound and stable peace it is necessary to advance along the road of ending the arms race and of general and complete disarmament, including nuclear disarmament.

Socialist countries, which have repeatedly made concrete proposals in this field, call on all States to display goodwill and readiness to commence in practice genuine disarmament.

The countries participating in the meeting again confirmed their desire to go on consulting each other on the most important problems of international life with the aim of carrying out concerted joint actions in the struggle for peace

Démocratique Allemande, de la République Populaire de Pologne, de la République Socialiste de Roumanie, de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques et de la République Socialiste de Tchécoslovaquie se sont rencontrés à Moscou les 3 et 4 décembre 1969.

.....

Les participants à la rencontre ont procédé à un échange de vues sur une large gamme de problèmes concernant le renforcement de la paix et de la sécurité internationale. Ce faisant, ils ont accordé une attention particulière aux problèmes de la garantie de la sécurité européenne.

Les interlocuteurs ont exprimé leur satisfaction du fait que la proposition concernant la préparation puis la tenue de la conférence des Etats européens, élaborée en commun par les pays socialistes trouve un large appui international.

Les pays socialistes œuvreront à l'avenir également avec esprit de suite afin que, sur le sol européen, le bon voisinage supplante la tension, afin que la coexistence pacifique devienne une norme universelle dans les relations mutuelles des Etats européens à systèmes sociaux différents, afin que l'aspiration des peuples à la sécurité et au progrès trouve son incarnation dans des initiatives concrètes, dans la solution des problèmes majeurs de cette région du globe.

Les pays socialistes participant à la rencontre préconisent l'élargissement et le développement des relations entre les Etats sur la base des principes de l'égalité, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, du respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'intangibilité des frontières existantes.

Les pays socialistes sont fermement résolus à développer leurs relations avec les autres Etats européens qui désirent coopérer sur la base de ces principes.

Ils confirment leurs vues selon lesquelles les intérêts de la paix et de la sécurité exigent que tous les Etats établissent avec la R.D.A. des relations égalitaires sur la base du droit international, qu'ils reconnaissent comme définitives et immuables les frontières actuelles de l'Europe, dont la frontière Oder-Neisse.

Il a été constaté au cours de l'échange de vues sur les problèmes d'actualité internationale, que les résultats des élections dans la République Fédérale d'Allemagne et la formation du nouveau gouvernement traduisent les changements qui ont

lieu parmi une partie de l'opinion de la R.F.A., la croissance dans son sein des tendances favorables à une politique réaliste de coopération et de compréhension entre les Etats.

La signature par la R.F.A. du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires a été considérée comme un acte positif.

Dans le même temps, les participants à la rencontre ont exprimé l'opinion unanime qu'il ne faut pas perdre de vue les manifestations dangereuses de revanchisme qui se poursuivent en R.F.A., l'intensification des forces néo-nazies, à l'égard desquelles il faut garder toujours une attitude de vigilance lucide.

Si le nouveau gouvernement ouest-allemand tire les leçons de l'histoire, s'il rejette le fardeau du passé, s'il agit en conformité avec l'esprit de l'époque et fait preuve d'une attitude réaliste envers les problèmes créant une tension dans les rapports entre les Etats européens, les pays socialistes, ainsi que tous les peuples attachés à la paix, s'en féliciteront.

Accordant une grande importance à ce que le traité de non-prolifération des armes nucléaires serve dans une mesure complète la cause du renforcement de la paix, la République Populaire de Bulgarie, la République Populaire Hongroise, la République Démocratique Allemande, la République Populaire Polonaise, la République Socialiste de Roumanie, l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques et la République Socialiste Tchécoslovaque se prononcent pour l'adhésion à ce traité du plus grand nombre possible d'Etats, pour la ratification et l'entrée en vigueur la plus rapide de ce traité.

La conviction unanime a été exprimée que pour garantir une paix solide et stable, il faut s'engager dans la voie tendant à mettre fin à la course aux armements, et à conduire au désarmement complet, et notamment au désarmement nucléaire.

Les pays socialistes qui ont fait à maintes reprises des propositions concrètes dans ce domaine, appellent tous les pays à faire preuve de bonne volonté et d'emprise à aborder pratiquement le désarmement authentique.

Les pays participant à la rencontre ont confirmé une fois de plus leur volonté de procéder à des consultations sur les grands problèmes de la vie internationale afin d'appliquer de concert des actions conjointes dans la lutte pour la paix

and the security of the peoples, including European security.

The Moscow meeting, which confirmed the identity of views of its participants, passed in an atmosphere of friendship, accord and comradeship co-operation.

Source : NATO Letter, January 1970.

76. Final communiqué and declaration issued after the Ministerial Meeting of the North Atlantic Council, Brussels

5th December 1969

1. The North Atlantic Council met in Ministerial Session at Brussels on 4th and 5th December 1969. The meeting was attended by Foreign, Defence and Finance Ministers.

2. Since the signing of the North Atlantic Treaty twenty years ago, the members of the Alliance have dedicated their efforts to the preservation of their freedom and security and to the improvement of East-West relations in the aim of reaching an ultimate peaceful solution of outstanding problems in Europe. They will continue to do so.

3. By approving in December 1967 the report on the future tasks of the Alliance, the allied governments resolved to maintain adequate military strength and political solidarity to deter aggression and other forms of pressure and to defend the territory of member countries if aggression should occur ; and to examine suitable policies designed to achieve a just and stable order in Europe, to overcome the division of Germany and to foster European security.

4. On the basis of these two concepts of defence and the relaxation of tensions, the Ministers issued the declaration attached to this communiqué in which they set forth their views on the future development of relations between eastern and western countries.

5. Ministers welcomed the opening of strategic arms limitation talks. They acknowledged the work in progress with regard to arms control on the sea bed, as well as the interest shown both by the Conference of the Committee on Disarma-

ment and the United Nations in measures to deal with chemical and biological warfare. On all these questions the Council held detailed consultations which proved most useful in preparing the ground for the negotiations taking place elsewhere. The Ministers invited the Council in Permanent Session to continue to examine these problems, and reaffirmed the importance of any genuine disarmament measure, consistent with the security of all States and guaranteed by adequate international control, for the reduction of tension and the consolidation of peace in Europe and the world.

6. The Ministers also studied a report by the Secretary General on the situation in the Mediterranean. Recalling the communiqüs issued on 27th June 1968 and 16th November 1968, they expressed the concern of their governments with regard to the situation in that area. The Ministers reaffirmed the value of full consultations among the allies on this question. Accordingly, they requested the Council in Permanent Session to pursue with the greatest attention its examination of the situation in the Mediterranean and to report to Ministers at their Spring meeting.

7. In April 1969, Ministers called attention to the rôle the Alliance might play in tackling common environmental problems that could imperil the welfare and progress of modern societies. Consequently, the Council in Permanent Session established a Committee on the Challenges of Modern Society. The new Committee, beginning with its first meeting on 8th December, will address these urgent problems with the aim of stimulating action by members of the Alliance, either singly, jointly or in international organisations. The Ministers at their Spring meeting will receive the Committee's first report on the newest task of the Alliance.

8. Ministers of countries participating in NATO's integrated defence programme met as the Defence Planning Committee on 3rd December 1969. As an introduction to their discussions the Secretary General and the Chairman of the Military Committee gave overall appraisals of the state of defence planning within the Alliance. Ministers thereafter reviewed the work accomplished since their previous meeting on 28th May

et la sécurité des peuples, et notamment pour la sécurité européenne.

La rencontre de Moscou, qui a confirmé l'unité de vues de ses membres, s'est déroulée dans une ambiance d'amitié, d'entente et de coopération fraternelle.

Source : Bulletin soviétique d'information, Paris, 5 décembre 1969.

76. Communiqué final et déclaration publiés à l'issue de la session du Conseil de l'Atlantique nord à Bruxelles

5 décembre 1969

1. Le Conseil de l'Atlantique nord s'est réuni en session ministérielle à Bruxelles les 4 et 5 décembre 1969. Les ministres des affaires étrangères et un certain nombre de ministres de la défense et des finances participaient à cette réunion.

2. Depuis la signature du Traité de l'Atlantique nord, il y a vingt ans, les pays membres de l'Alliance ont voué leurs efforts à la sauvegarde de leur liberté et au maintien de leur sécurité ainsi qu'à l'amélioration des relations Est-Ouest, en vue de parvenir finalement à une solution pacifique des problèmes qui se posent en Europe. Ils persévéreront dans cette voie.

3. En approuvant le rapport sur les tâches futures de l'Alliance, en décembre 1967, les gouvernements alliés se sont déclarés résolus à maintenir une puissance militaire et une solidarité politique suffisantes pour décourager l'agression et les autres formes de pression et pour défendre le territoire des pays membres en cas d'agression, ainsi qu'à examiner les mesures politiques propres à instaurer un ordre juste et stable en Europe, à mettre fin à la division de l'Allemagne et à favoriser la sécurité européenne.

4. Se fondant sur ce double concept de défense et de détente, les ministres ont adopté la déclaration dont le texte est joint au présent communiqué et qui exprime leurs vues sur l'évolution future des relations entre les pays de l'Est et de l'Ouest.

5. Les ministres ont accueilli avec faveur l'ouverture des conversations sur la limitation des armements stratégiques. Ils ont pris note des travaux en cours en ce qui concerne le contrôle des armements sur les fonds marins, ainsi que de

l'intérêt manifesté à la fois par la Conférence de la Commission du désarmement et par les Nations Unies pour l'adoption de mesures concernant la guerre chimique et biologique. L'ensemble de ces questions a fait l'objet au Conseil de consultations approfondies, d'une grande utilité pour la préparation des négociations qui se déroulent ailleurs. Les ministres ont invité le Conseil en session permanente à poursuivre l'examen de ces problèmes et ont réaffirmé l'importance pour la réduction des tensions et le renforcement de la paix en Europe et dans le monde, de toutes mesures de désarmement véritables, compatibles avec la sécurité de tous les Etats, et dont le respect serait garanti par un contrôle international adéquat.

6. Les ministres ont également étudié un rapport du Secrétaire général sur la situation en Méditerranée. Rappelant les communiqués des 27 juin et 16 novembre 1968, ils ont exprimé les préoccupations de leurs gouvernements quant à la situation dans cette région. Ils ont réaffirmé le prix qu'ils attachent à des consultations approfondies entre les Alliés sur cette question. En conséquence, ils ont invité le Conseil en session permanente à poursuivre l'examen le plus attentif de la situation en Méditerranée, et à leur soumettre un rapport lors de la réunion ministérielle du printemps prochain.

7. En avril 1969, les ministres avaient appelé l'attention sur le rôle que l'Alliance pourrait jouer dans l'étude des problèmes communs qui affectent les conditions de vie dans les sociétés modernes et qui sont de nature à compromettre leur prospérité et leur avenir. En conséquence, le Conseil en session permanente a créé un Comité sur les défis de la société moderne. Le nouveau comité, qui tiendra sa première réunion le 8 décembre, examinera ces problèmes urgents en vue de stimuler l'action menée par les pays membres de l'Alliance, soit individuellement, soit conjointement, soit dans des organisations internationales. A leur réunion du printemps, les ministres recevront le premier rapport du comité sur cette nouvelle tâche de l'Alliance.

8. Les ministres des pays qui participent au programme de défense intégrée de l'O.T.A.N. se sont réunis en Comité des plans de défense le 3 décembre 1969. Le Secrétaire général de l'O.T.A.N. et le Président du Comité militaire ont ouvert les débats par une évaluation générale de l'état des plans de défense au sein de l'Alliance. Les ministres ont ensuite passé en revue les travaux accomplis depuis leur réunion précé-

1969 and gave directions for future work.

9. They agreed that the effectiveness of NATO's defensive posture continues to be an essential stabilising factor in support of the search for meaningful détente. Therefore, until agreement can be reached on East-West mutual force reductions, balanced in scope and timing so as to maintain the present degree of security, NATO will continue to ensure that there is no reduction in its overall military capability.

10. In reviewing force plans for 1970, Ministers were conscious of the necessity to maintain adequate and readily available forces both conventional and nuclear, in accordance with the NATO strategy, for the defence of the mainland of Europe and the whole NATO area. They took note of the positive outcome of consultations with the Canadian authorities, concerning their forces for NATO, which were initiated following the Defence Planning Committee meeting of 28th May 1969. Ministers committed forces for the year 1970 and endorsed a number of remedial measures necessary to maintain adequate forces in Central Europe ; in addition further remedial measures are under consideration.

11. They discussed measures required to implement the NATO strategy of forward defence based on flexibility in response, and arrangements for the reinforcement, in times of tension, of NATO's ready forces. They also noted a preliminary report on a comprehensive study which is being undertaken of the relative capabilities of the forces of NATO and the Warsaw Pact and gave instructions for the continuance of the study. In addition, Ministers reviewed the status of other defence planning studies including those for improved defence of the flanks.

12. The Ministerial Meeting also provided the Defence Ministers comprising the Nuclear Defence Affairs Committee (Belgium, Canada, Denmark, Germany, Greece, Italy, Netherlands, Norway, Portugal, Turkey, the United Kingdom and the United States) with the occasion to review work in progress in the Nuclear Planning Group during the past year and planned for the future. The Nuclear Defence Affairs Committee agreed that Canada, Germany, Italy, Nether-

lands, Norway, Turkey, the United Kingdom and the United States will compose the Nuclear Planning Group starting 1st January 1970.

13. Acting on the recommendation of the Nuclear Defence Affairs Committee, the Defence Planning Committee adopted two policy documents originated by the Nuclear Planning Group at their meeting in the United States last November concerning general guidelines for nuclear consultation procedure and for the possible tactical use of nuclear weapons in defence of the treaty area. These documents are based upon NATO's strategy of flexibility in response which was adopted in December 1967 and which remains unchanged.

14. The next Ministerial Meeting of the Defence Planning Committee will take place in the Spring of 1970.

15. The Spring Ministerial Meeting of the Council will be held in Italy on 26th and 27th May 1970.

Declaration of the North Atlantic Council

1. Meeting at Brussels on 4th and 5th December 1969, the Ministers of the North Atlantic Alliance reaffirmed the commitment of their nations to pursue effective policies directed towards a greater relaxation of tensions in their continuing search for a just and durable peace.

2. Peace and security in Europe must rest upon universal respect for the principles of sovereign equality, political independence and the territorial integrity of each European State ; the right of its peoples to shape their own destinies ; the peaceful settlement of disputes ; non-intervention in the internal affairs of any State by any other State, whatever their political or social system ; and the renunciation of the use or the threat of force against any State. Past experience has shown that there is, as yet, no common interpretation of these principles. The fundamental problems in Europe can be solved only on the basis of these principles and any real and lasting improvement of East-West relations presupposes respect for them without any conditions or reservations.

3. At their meeting in Washington in April 1969, Ministers had expressed the intention of their governments to explore with the Soviet

dente, le 28 mai 1969, et donné des directives pour les travaux à venir.

9. Ils sont convenus que l'efficacité du dispositif de défense de l'O.T.A.N. demeure un facteur de stabilité indispensable à la recherche d'une véritable détente. C'est pourquoi, tant qu'un accord n'aura pas été conclu sur des réductions mutuelles de forces, à l'Est et à l'Ouest, équilibrées en importance et dans le temps de façon à maintenir la sécurité à son niveau actuel, l'O.T.A.N. veillera à ce que son potentiel militaire global ne se trouve pas amoindri.

10. En passant en revue les plans de forces pour 1970, les ministres ont gardé présente à l'esprit la nécessité de maintenir, conformément à la stratégie de l'O.T.A.N., des forces suffisantes et disponibles à bref délai, aussi bien classiques que nucléaires, pour la défense du continent européen et de l'ensemble de la zone O.T.A.N. Ils ont pris note des résultats positifs des consultations sur les forces canadiennes destinées à l'O.T.A.N., entamées avec les autorités du Canada à l'issue de la réunion du Comité des plans de défense du 28 mai 1969. Les ministres ont souscrit des engagements de forces pour l'année 1970 et entériné un certain nombre de mesures correctives propres à maintenir, dans la région Centre de l'Europe, des forces adéquates; d'autres mesures du même ordre sont, par ailleurs, à l'étude.

11. Les ministres ont discuté des mesures nécessaires à la mise en application de la stratégie O.T.A.N. de défense avancée, fondée sur une riposte graduée, ainsi que des dispositions relatives au renforcement, en période de tension, des forces de l'O.T.A.N. immédiatement opérationnelles. Ils ont également pris note d'un rapport préliminaire concernant une étude approfondie entreprise sur les potentiels militaires comparés de l'O.T.A.N. et du Pacte de Varsovie, et donné des instructions pour la poursuite de cette étude. Les ministres ont, en outre, passé en revue l'état d'avancement d'autres études intéressant les plans de défense, notamment de celles qui ont trait à l'amélioration de la défense des flancs.

12. La session ministérielle a également donné aux ministres de la défense des pays représentés au Comité des questions de défense nucléaire (Belgique, Canada, Danemark, Allemagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Turquie, Royaume-Uni et Etats-Unis) l'occasion de passer en revue les travaux poursuivis par le Groupe des plans nucléaires au cours de l'année écoulée, ainsi que le programme des travaux futurs de ce Groupe. Le Comité des questions de défense nucléaire

a décidé qu'à compter du 1^{er} janvier 1970, le Groupe des plans nucléaires sera composé de représentants des pays suivants: Canada, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Norvège, Turquie, Royaume-Uni et Etats-Unis.

13. Agissant sur la recommandation du Comité des questions de défense nucléaire, le Comité des plans de défense a adopté deux documents établis par le Groupe des plans nucléaires à sa réunion de novembre dernier aux Etats-Unis, et énonçant les principes directeurs de la procédure à suivre pour les consultations nucléaires et l'emploi tactique éventuel d'armes nucléaires dans la défense de la zone du traité. Ces documents reflètent la stratégie O.T.A.N. de riposte graduée qui a été adoptée en décembre 1967 et demeure inchangée.

14. La prochaine réunion du Comité des plans de défense en session ministérielle aura lieu au printemps 1970.

15. La prochaine session ministérielle de printemps du Conseil aura lieu en Italie, les 26 et 27 mai 1970.

Déclaration du Conseil de l'Atlantique nord

1. Réunis à Bruxelles les 4 et 5 décembre 1969, les ministres des pays de l'Alliance atlantique ont réaffirmé que leurs pays continueront d'agir conformément à leurs engagements, en vue de réduire les tensions et de rechercher l'établissement d'une paix juste et durable.

2. La paix et la sécurité en Europe ne peuvent se fonder que sur le respect universel des principes suivants: l'égalité souveraine, l'indépendance politique et l'intégrité territoriale des Etats européens, le droit de chaque peuple d'Europe de forger son propre avenir, le règlement pacifique des différends, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, quel que soit leur régime politique ou social, et la renonciation à la menace ou à l'emploi de la force contre tout Etat. L'expérience a prouvé que ces principes n'étaient pas encore interprétés partout de la même manière. Les problèmes fondamentaux qui se posent en Europe ne pourront être résolus que sur la base de ces principes, et toute amélioration réelle et durable des relations Est-Ouest implique leur respect sans condition ni réserve.

3. A leur réunion de Washington, en avril 1969, les ministres avaient exprimé l'intention de leur gouvernement de rechercher, avec l'Union

Union and the other countries of Eastern Europe which concrete issues best lend themselves to fruitful negotiation and an early resolution. To this end, the Council has been engaged in a detailed study of various issues for exploration and possible negotiation. Ministers recognised that procedure merited closer examination and, accordingly, requested the Council in Permanent Session to report to the next Ministerial Meeting.

4. Ministers considered that, in an era of negotiation, it should be possible, by means of discussion of specific and well-defined subjects, progressively to reduce tensions. This would in itself facilitate discussion of the more fundamental questions.

Arms control and disarmament

5. Ministers again expressed the interest of the Alliance in arms control and disarmament and recalled the declaration on mutual and balanced force reductions adopted at Reykjavik in 1968 and reaffirmed in Washington in 1969. The members of the Alliance have noted that up to now this suggestion has led to no result. The allies, nevertheless, have continued, and will continue, their studies in order to prepare a realistic basis for active exploration at an early date and thereby establish whether it could serve as a starting point for fruitful negotiations. They requested that a report of the Council in Permanent Session on the preparation of models for mutual and balanced force reductions be submitted as soon as possible.

6. Ministers of countries participating in NATO's integrated defence programme consider that the studies on mutual and balanced force reductions have progressed sufficiently to permit the establishment of certain criteria which, in their view, such reductions should meet. Significant reductions under adequate verification and control would be envisaged under any agreement on mutual and balanced force reductions, which should also be consistent with the vital security interests of all parties. This would be another concrete step in advancing "along the road of ending the arms race and of general and complete disarmament, including nuclear disarmament".

7. These Ministers directed that further studies should be given to measures which could accompany or follow agreement on mutual and balanced force reductions. Such measures could include advance notification of military movements and manoeuvres, exchange of observers at military manoeuvres and possibly the establishment of observation posts. Examination of the techniques and methods of inspection should also be further developed.

Germany and Berlin

8. The Ministers welcome the efforts of the governments of the United States, Great Britain, and France, in the framework of their special responsibility for Berlin and Germany as a whole, to gain the co-operation of the Soviet Union in improving the situation with respect to Berlin and free access to the city. The elimination of difficulties created in the past with respect to Berlin, especially with regard to access, would increase the prospects for serious discussions on the other concrete issues which continue to divide East and West. Furthermore, Berlin could play a constructive rôle in the expansion of East-West economic relations if the city's trade with the East could be facilitated.

9. A just and lasting peace settlement for Germany must be based on the free decision of the German people and on the interests of European security. The Ministers are convinced that, pending such a settlement, the proposals of the Federal Republic for a modus vivendi between the two parts of Germany and for a bilateral exchange of declarations on the non-use of force or the threat of force would, if they receive a positive response, substantially facilitate co-operation between East and West on other problems. They consider that these efforts by the Federal Republic represent constructive steps toward relaxation of tension in Europe and express the hope that the governments will therefore take them into account in forming their own attitude toward the German question.

10. The Ministers would regard concrete progress in both these fields as an important contribution to peace in Europe. They are bound to attach great weight to the responses to these proposals in evaluating the prospects for negotia-

Soviétique et les autres pays d'Europe orientale, quelles questions concrètes se prétaient le mieux à des négociations fructueuses et à un règlement rapide. A cette fin, le Conseil a procédé à une étude détaillée des diverses questions qui pourraient faire l'objet de recherches exploratoires et d'éventuelles négociations. Les ministres ont reconnu qu'il convient d'examiner de plus près les questions de procédure, et, en conséquence, ont demandé au Conseil en session permanente de faire rapport à la prochaine réunion ministérielle.

4. Les ministres ont considéré que, dans une ère de négociations, il devait être possible, en discutant de sujets précis et bien définis de réduire graduellement les tensions. La discussion des questions fondamentales s'en trouverait facilitée.

Contrôle des armements et désarmement

5. Les ministres ont à nouveau exprimé l'intérêt que l'Alliance porte au contrôle des armements et au désarmement, et rappelé la déclaration sur les réductions de forces mutuelles et équilibrées adoptée à Reykjavik en 1968 et confirmée à Washington en 1969. Les membres de l'Alliance ont constaté que jusqu'ici cette suggestion n'avait pas abouti. Les Alliés ont néanmoins poursuivi, et poursuivront leurs études afin de préparer une base réaliste pour une exploration active du problème à une date rapprochée et de déterminer ainsi si elle peut constituer un point de départ de négociations fructueuses. Ils ont demandé au Conseil en session permanente de soumettre, le plus rapidement possible, un rapport sur la préparation de modèles de réductions de forces mutuelles et équilibrées.

6. Les ministres des pays qui participent au programme de défense intégrée de l'O.T.A.N. considèrent que les études de réductions de forces mutuelles et équilibrées ont suffisamment progressé pour permettre l'établissement de certains critères dont toute réduction de cette nature devrait, selon eux, s'inspirer. Des réductions substantielles, soumises à une vérification et à un contrôle adéquat devraient être envisagées par un accord sur les réductions de forces mutuelles et équilibrées, qui devrait également être compatible avec les impératifs de sécurité de toutes les parties intéressées. Ceci constituerait une nouvelle mesure concrète «tendant à mettre fin à la course aux armements, et à conduire au désarmement complet, et notamment au désarmement nucléaire».

7. Ces ministres ont donné des instructions pour que soit poursuivie l'étude de mesures qui pourraient accompagner ou suivre un accord sur des réductions de forces mutuelles et équilibrées. Ces dispositions pourraient comprendre la notification préalable des mouvements et manœuvres militaires, l'échange d'observateurs lors de manœuvres militaires et, éventuellement, l'établissement de postes d'observation. L'examen des techniques ou méthodes d'inspection devrait également être poussé plus avant.

Allemagne et Berlin

8. Les ministres se félicitent des efforts déployés par les gouvernements des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de la France, dans le cadre de leurs responsabilités spéciales pour Berlin et l'Allemagne, afin d'obtenir le concours de l'U.R.S.S. à une amélioration de la situation en ce qui concerne Berlin et le libre accès à la ville. L'élimination des difficultés créées dans le passé au sujet de Berlin, notamment en ce qui concerne les accès, accroîtrait les chances de discussions sérieuses sur les autres problèmes concrets qui continuent de diviser l'Est et l'Ouest. De surcroît, Berlin pourrait jouer un rôle constructif dans l'expansion des relations économiques entre l'Est et l'Ouest si le commerce de la ville avec l'Est était facilité.

9. Un règlement de paix juste et durable du problème allemand doit reposer sur la libre décision du peuple allemand et sur les intérêts de la sécurité européenne. Les ministres sont persuadés que, dans l'attente d'un tel règlement, les propositions de la République Fédérale d'Allemagne sur un modus vivendi entre les deux parties de l'Allemagne et pour un échange bilatéral de renonciation à la force et à la menace de la force faciliterait substantiellement, si elles reçoivent une réponse positive, la coopération entre l'Est et l'Ouest dans d'autres domaines. Ils considèrent que les efforts déployés à cette fin par la République Fédérale d'Allemagne représentent un geste constructif dans le sens de la détente en Europe et ils expriment l'espoir que, à ce titre, les gouvernements les prendront en considération dans la définition de leur propre attitude à l'égard du problème allemand.

10. Les ministres considéraient des progrès effectifs dans ces deux domaines comme une contribution importante à la paix en Europe. Ils ne peuvent qu'attacher un grand poids aux réponses qui seront faites à ces propositions dans leur

tions looking toward improved relations and co-operation in Europe.

Economic, technical and cultural exchanges

11. Allied governments consider that not only economic and technical but also cultural exchanges between interested countries can bring mutual benefit and understanding. In these fields more could be achieved by freer movement of people, ideas and information between the countries of East and West.

12. The benefit of the Alliance's work in the field of human environment would be enhanced if it were to become the basis of broader co-operation. This could, and should, be an early objective, being one in which the Warsaw Pact governments have indicated an interest. Further co-operation could also be undertaken, for example, in the more specialised field of oceanography. More intensive efforts in such fields should be pursued either bilaterally, multilaterally or in the framework of existing international bodies comprising interested countries.

Perspectives for negotiations

13. The Ministers considered that the concrete issues concerning European security and co-operation mentioned in this declaration are subjects lending themselves to possible discussions or negotiations with the Soviet Union and the other countries of Eastern Europe. The allied governments will continue and intensify their contacts, discussions or negotiations through all appropriate channels, bilateral or multilateral, believing that progress is most likely to be achieved by choosing in each instance the means most suitable for the subject. Ministers therefore expressed their support for bilateral initiatives undertaken by the German Federal Government with the Soviet Union and other countries of Eastern Europe, looking toward agreements on the renunciation of force and the threat of force. Ministers expressed the hope that existing contacts will be developed so as to enable all countries concerned to participate in discussions and negotiations on substantial problems of co-operation and security in Europe with real prospects of success.

14. The members of the Alliance remain receptive to signs of willingness on the part of the Soviet Union and other Eastern European countries to discuss measures to reduce tension and promote co-operation in Europe and to take constructive actions to this end. They have noted in this connection references made by these countries to the possibility of holding an early conference on European security. Ministers agreed that careful advance preparation and prospects of concrete results would in any case be essential. Ministers consider that, as part of a comprehensive approach, progress in the bilateral and multilateral discussions and negotiations which have already begun, or could begin shortly, and which relate to fundamental problems of European security, would make a major contribution to improving the political atmosphere in Europe. Progress in these discussions and negotiations would help to ensure the success of any eventual conference in which, of course, the North American members of the Alliance would participate, to discuss and negotiate substantial problems of co-operation and security in Europe.

15. The Ministers affirmed that, in considering all constructive possibilities, including a general conference or conferences, they will wish to assure that any such meeting should not serve to ratify the present division of Europe and should be the result of a common effort among all interested countries to tackle the problems which separate them.

Source : NATO press release M4(69)2.

77. Resolution on the future activities of Euratom adopted by the Council of the European Communities, Brussels

6th December 1969

After examining afresh the problems of the future activities of Euratom, the Council

— inspired by the agreement achieved by the Heads of State or Government at their meeting at The Hague on 1st and 2nd December 1969, and in particular on the expression of willingness contained in paragraphs 9 and 10 of the final communiqué,

appréciation des chances de négociations visant la détente et la coopération en Europe.

Echanges économiques, techniques et culturels

11. Les gouvernements des pays alliés considèrent que non seulement les échanges économiques et techniques, mais aussi les échanges culturels, entre les pays intéressés peuvent être mutuellement avantageux et favoriser la compréhension réciproque. Des résultats plus importants pourraient être atteints dans ces domaines grâce à une plus grande liberté dans la circulation des personnes, des idées et des informations entre les pays de l'Est et de l'Ouest.

12. Les travaux de l'Alliance quant au problème du milieu humain prendront toute leur valeur s'ils fournissent le point de départ d'une plus vaste coopération. Celle-ci pourrait, et devrait, être un objectif à court terme. Les gouvernements des pays du Pacte de Varsovie ont d'ailleurs manifesté de l'intérêt pour cette idée. La coopération pourrait aussi se développer, par exemple, dans le domaine plus spécialisé de l'océanographie. Des efforts plus intenses dans de tels domaines devraient être poursuivis, soit sur le plan bilatéral ou multilatéral, soit dans le cadre des organisations internationales existantes auxquelles appartiennent les pays intéressés.

Perspectives de négociations

13. Les ministres considèrent que les questions concrètes mentionnées dans la présente déclaration et qui concernent la sécurité et la coopération en Europe pourraient se prêter à des discussions ou à des négociations avec l'Union Soviétique et les autres pays de l'Europe de l'Est. Les gouvernements alliés poursuivront et intensifieront leurs contacts, discussions ou explorations par toutes les voies appropriées, bilatérales ou multilatérales, convaincus que, pour avoir le maximum de chances de progresser, il faudra choisir dans chaque cas les procédures les mieux adaptées au sujet considéré. Ils ont à ce propos exprimé leur appui aux initiatives bilatérales prises par le gouvernement fédéral allemand vis-à-vis de l'Union Soviétique et des autres pays de l'Europe de l'Est, en vue de conclure des accords sur la renonciation à l'emploi ou à la menace de la force. Les ministres ont exprimé l'espoir que les contacts actuels se développeront de façon à permettre à tous les pays intéressés de participer aux discussions et négociations sur les problèmes essentiels concernant la coopération et la sécurité en Europe avec de réelles chances de succès.

14. Les pays membres de l'Alliance restent attentifs à tous signes que l'Union Soviétique et les autres pays d'Europe orientale donneraient d'une disposition favorable à la discussion de mesures permettant de réduire la tension et de favoriser la coopération en Europe et d'engager des actions constructives en ce sens. Ils ont noté à cet égard les références faites par ces pays à la possibilité de tenir prochainement une conférence sur la sécurité européenne. Les ministres sont convenus qu'une préparation soigneuse et la perspective de résultats concrets seraient dans tous les cas essentielles. Les ministres considèrent que, dans une perspective d'ensemble, des progrès accomplis dans les discussions et négociations de caractère bilatéral et multilatéral qui sont en cours ou qui pourraient avoir lieu prochainement et qui se rapportent aux problèmes fondamentaux de la sécurité européenne, contribueraient dans une large mesure à améliorer le climat politique en Europe. De tels progrès dans ces discussions et négociations aideraient à assurer le succès de toute conférence réunie pour discuter et négocier les problèmes importants de la coopération et de la sécurité en Europe et à laquelle participeraient bien entendu les membres nord-américains de l'Alliance.

15. Les ministres affirment que s'ils envisagent toutes les possibilités constructives, y compris celles d'une conférence générale, ou d'une série de conférences, ils feront en sorte que cette ou ces conférences ne servent pas à consacrer la division actuelle de l'Europe et qu'elles soient l'aboutissement d'un effort commun accompli par tous les pays intéressés pour aborder les problèmes qui les séparent.

Source : Communiqué de presse O.T.A.N. M4(69)2.

77. Résolution sur les activités futures d'Euratom adoptée par le Conseil des Communautés européennes à Bruxelles

6 décembre 1969

A l'issue d'un nouvel examen du problème des activités futures d'Euratom, le Conseil

— s'inspirant des accords réalisés par les chefs d'Etat ou de gouvernement à l'occasion de leur réunion de La Haye des 1^{er} et 2 décembre 1969 et notamment de l'expression de volonté contenue dans les alinéas 9 et 10 du communiqué final,

- aware of the need for a reorientation of the programmes and for better management procedures for the Joint Research Centre,
- (a) resolves to make of the Joint Research Centre an efficient and suitable Community instrument for carrying out the tasks to be entrusted to it, in the nuclear sector, in the form of joint programmes, special programmes or work carried out on request and against payment ;
- (b) resolves that the facilities of the Joint Research Centre may be used for scientific and technological research activities other than nuclear activities, in particular following on decisions which may be taken in the context of the co-operation whose establishment the six member States of the Community have proposed to other European States. In this spirit, the Council agrees to enter without delay into close co-operation with the Commission on the study of the prospects and the choice of subjects in this field, taking particular account of the qualifications of the staff at present in service and of the juridical provisions to be adopted to this end ;
- (c) resolves to instruct the Permanent Representatives Committee to draw up without delay, in close co-operation with the Commission and without prejudice to the responsibilities held by the latter pursuant to the treaty, proposals for strengthening the organisation of the management of the Joint Research Centre, with a view to ensuring better co-ordination of nuclear activities within the Community, increased flexibility in the elaboration and execution of Euratom's research programmes and greater efficiency in the management of the Joint Research Centre, and to prepare the decisions to be taken by the competent authorities to allow any measures which prove necessary to this end to be put into effect ;
- (d) decides, while awaiting the solution of the problems raised under (b) and (c), to extend for one year the 1969 Euratom research and training programme, and to maintain during that period the present capacity of the Joint Research Centre. During this period, the Council shall adopt a new programme, covering a number of years, based on the principles set out in (b) and (c).

During this period, the Council shall :

- (i) take the initial decisions for as broad a co-operation as possible in the field of advanced reactors, and, in particular, of fast-breeder reactors, and to this end, instructs the Permanent Representatives Committee to study the various proposals and suggestions put forward in this field ;
- (ii) make a statement on the Commission's proposal in the field of the long-term supply of enriched uranium.

Should the work provided for under (b) and (c) not have been completed by the end of 1970, the 1969 programme shall be extended for a further year.

Source : Document 1978/69 (AG 344) of the Council of the European Communities.

78. Communiqué issued after the meeting of the Council of the European Communities, Brussels

9th December 1969

(Extracts)

Requests for accession

... The Council agreed on a list of items to which the essential preparatory work should relate, in order to set out a joint basis for negotiation, with a view to effectively entering upon the negotiations.

.....

Relations with Austria

.....

The Council invited the Commission to study the problems of the Community's relations with Austria, where appropriate entering into contact with that country, and to submit a report thereon to it as soon as possible.

Common commercial policy

The Council noted its agreement to the juridical formulation of its decision of 27th

- conscient de la nécessité d'une réorientation des programmes et de meilleures modalités de gestion pour le C.C.R.,
- (a) décide de faire du C.C.R. prévu à l'article 8 du traité instituant l'Euratom un outil communautaire efficace et adéquat destiné à l'exécution des travaux qui lui seront confiés dans le secteur nucléaire sous forme de programme commun, de programmes spéciaux ou de travaux sur demande et contre rémunération ;
- (b) décide que les moyens du C.C.R. pourront être utilisés pour des activités de recherche scientifique et technologique autres que nucléaires, notamment comme conséquence des décisions qui pourront être prises dans le cadre de la coopération que les six Etats membres de la Communauté ont proposé à d'autres Etats européens d'instituer. Dans cet esprit, le Conseil convient d'entreprendre, sans délai, en étroite coopération avec la Commission, l'étude des possibilités et du choix des sujets dans ce domaine, compte tenu notamment des qualifications du personnel en fonction, ainsi que des dispositions juridiques à adopter à cet effet ;
- (c) décide de charger le Comité des Représentants Permanents, en étroite coopération avec la Commission et sans préjudice des responsabilités que celle-ci détient en vertu du traité, d'élaborer, sans délai, des propositions visant à renforcer l'organisation de la direction du C.C.R. en vue d'assurer une meilleure coordination des activités nucléaires au sein de la Communauté, une plus grande souplesse dans l'élaboration et dans l'exécution des programmes de recherches d'Euratom et une plus grande efficacité dans la gestion du C.C.R., et de préparer les décisions à prendre par les instances compétentes pour permettre la mise en œuvre des mesures qui se révéleront nécessaires à cet effet ;
- (d) convient, en attendant que les problèmes soulevés sous (b) et (d) ci-dessus aient été résolus, de prolonger pour une durée de un an le programme de recherches et d'enseignement d'Euratom de 1969 et de maintenir, pendant cette période, la capacité actuelle du C.C.R. Au cours de cette période, le Conseil arrêtera un nouveau programme pluri-annuel s'inspirant des principes énumérés sub (b) et (c).

Au cours de cette même période, le Conseil :

- (i) prendra les premières décisions tendant à une coopération aussi large que possible dans le domaine des réacteurs avancés, et notamment des réacteurs rapides, et charge, à cet effet, le Comité des Représentants Permanents de procéder à l'étude des diverses propositions et suggestions qui ont été présentées dans ce domaine ;
- (ii) se prononcera sur la proposition de la Commission dans le domaine de l'approvisionnement à long terme en uranium enrichi.

Dans le cas où les travaux prévus sub (b) et (c) n'auraient pas abouti à la fin de l'année 1970, le programme de 1969 sera prolongé pour une nouvelle durée de un an.

Source : Document Conseil des Communautés européennes 1978/69 (AG 344).

78. Communiqué publié à l'issue de la réunion du Conseil des Communautés européennes à Bruxelles

9 décembre 1969

(Extraits)

.....

Demandes d'adhésion

... Le Conseil est convenu d'une liste de points sur lesquels les travaux préparatoires indispensables devraient porter pour définir une base de négociation commune en vue d'entamer effectivement les négociations.

.....

Relations avec l'Autriche

.....

Le Conseil a invité la Commission à étudier les problèmes relatifs aux relations de la Communauté avec l'Autriche en prenant, le cas échéant, contact avec ce pays, et à lui présenter un rapport à ce sujet dans les meilleurs délais.

Politique commerciale commune

Le Conseil a marqué son accord sur la mise en forme juridique de sa décision du 27 octobre

October 1969 on the progressive standardisation of trade agreements between the member States and third countries, and the negotiation of Community agreements.

.....

Financing of the common agricultural policy

In the spirit of the results of the Conference held at The Hague, the Council continued its work on the financing of the common agricultural policy, in particular examining the problems relating to the replacement of the member States' financial contributions by the Communities' own resources.

Source : Document 1979/69 (AG 345) of the Council of the European Communities.

79. Communiqué issued after the meeting of the Committee of Ministers of the Council of Europe, Paris

12th December 1969

(Extract)

.....

The Committee of Ministers, which had before it Recommendations 547 and 569 of the Consultative Assembly and a proposal for the suspension of Greece sponsored by eleven delegations, discussed the situation in that country and heard a statement by Mr. Pipinelis, the Greek Minister for Foreign Affairs. Following the discussion, the Representative of Greece having declared that his country was withdrawing from the Organisation under the terms of Article 7 of the Statute, the Committee of Ministers adopted the following Resolution by a unanimous vote of the delegations casting a vote :

"The Committee of Ministers considering that Greece has seriously violated Article 3 of the Statute of the Council of Europe ;

Noting the situation in Greece as described in Recommendation 547 of the Consultative Assembly, adopted on 30th January 1969 ;

Noting further that the Greek Government, as required in paragraph 7 of this Recommendation, have declared their withdrawal from the Council of Europe under Article 7 of the Statute,

Understands that the Greek Government will abstain from any further participation in the activities of the Council of Europe as from today ;

Concludes that on this understanding there is no need to pursue the procedure for suspension, under Article 8 of the Statute ;

Charges the Ministers' Deputies to settle the administrative and financial consequences of this situation ;

Expresses the hope of an early return in Greece of conditions which will enable her to resume full membership of the Council of Europe."

.....

Source : Council of Europe press communiqué C (69) 36.

80. Speech by President Pompidou, broadcast on French radio and television, Paris

15th December 1969

(Extract)

.....

... Everyone feels the need for increasingly close ties among the European States, for greater co-operation in the economic, monetary, scientific and technical fields among countries which the Common Market makes solidary. Everyone feels the need for advancing resolutely on the way to a union free of dreams and renouncements, but based on trust, realities, on close relations among responsible governments who are ready to accept for themselves the same common disciplines. That is the result we sought in The Hague while we were obtaining our partners' pledge to adopt in the coming weeks the final financial settlement which ensures the continuity of the agricultural Common Market and which is to restore hope to our farmers whose anxiety I understand and whose interests I will know how to defend.

This conference, during which an atmosphere of mutual understanding among the Six was established, also showed the strength of co-operation between our country and the Federal Republic of Germany launched by General de Gaulle and Chancellor Adenauer.

dernier concernant l'uniformisation progressive des accords commerciaux entre les Etats membres et les pays tiers, et la négociation des accords communautaires.

.....

Financement de la politique agricole commune

Dans l'esprit des résultats de la Conférence de La Haye, le Conseil a poursuivi ses travaux relatifs au financement de la politique agricole commune, examinant notamment les problèmes concernant le remplacement des contributions financières des Etats membres par des ressources propres de la Communauté.

Source : Document Conseil des Communautés européennes 1979/69 (AG 345).

79. Communiqué publié à l'issue de la réunion du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à Paris

12 décembre 1969

(Extrait)

.....

Le Comité des Ministres, saisi des Recommandations 547 et 569 de l'Assemblée consultative et d'une proposition de suspension de la Grèce présentée par onze délégations, a délibéré de la situation dans ce pays et a notamment entendu un exposé du ministre des affaires étrangères de Grèce, M. Pipinelis. Après débat, et le Représentant de la Grèce ayant déclaré que son pays se retirait de l'organisation aux termes de l'article 7 du Statut, le Comité des Ministres a adopté à l'unanimité des voix exprimées la résolution suivante :

« Le Comité des Ministres considérant que la Grèce a enfreint gravement les dispositions de l'article 3 du Statut du Conseil de l'Europe ;

Prenant acte de la situation en Grèce, telle que décrite dans la Recommandation 547 adoptée par l'Assemblée consultative le 30 janvier 1969 ;

Prenant également acte du fait que le gouvernement hellénique, ainsi qu'il a été prescrit dans le paragraphe 7 de cette recommandation, a annoncé que la Grèce se retirait du Conseil de l'Europe conformément à l'article 7 du Statut,

Déduit qu'à partir d'aujourd'hui le gouvernement hellénique s'abstiendra de participer aux activités du Conseil de l'Europe ;

Conclut qu'il n'y a plus lieu, de ce fait, de poursuivre la procédure de suspension prévue par l'article 8 du Statut ;

Charge les délégués des ministres de régler les incidences administratives et financières de la situation ainsi créée ;

Exprime l'espoir que se rétabliront prochainement en Grèce des conditions permettant à ce pays de redevenir membre à part entière du Conseil de l'Europe. »

.....

Source : Communiqué de presse Conseil de l'Europe C (69) 36.

80. Allocution radiodiffusée et télévisée prononcée par le Président Pompidou à Paris

15 décembre 1969

(Extrait)

.....

... Chacun sent la nécessité d'une liaison de plus en plus étroite entre les Etats européens, d'une collaboration accrue dans le domaine économique, monétaire, scientifique, technique entre pays que le Marché commun rend solidaires. Chacun sent la nécessité d'avancer résolument sur la voie d'une union dégagée des rêves et des abandons, mais reposant sur la confiance, sur les réalités, sur des rapports étroits entre gouvernements responsables, prêts à s'imposer à eux-mêmes des disciplines communes. C'est ce résultat que nous avons cherché à La Haye en même temps que nous obtenions l'engagement de nos partenaires d'adopter dans les prochaines semaines le règlement financier définitif qui assure la continuité du Marché commun agricole et doit rendre l'espérance à nos agriculteurs dont je comprends l'inquiétude et dont je saurai défendre les intérêts.

Cette conférence, où s'est établi un climat de compréhension réciproque entre les Six, a également montré la solidité de la coopération entre notre pays et la République Fédérale d'Allemagne telle que l'ont instaurée le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer.

Lastly, it showed everyone the sincerity of the declarations I had made since my arrival in office when I announced that France set no veto on Britain's entry into the Common Market. I hope that the negotiations which should open some time next year will prove that England has really decided to turn toward Europe. France, for her part, will only rejoice.

.....

Source : Document 1326, Press and Information Service, French Embassy, New York.

**81. Resolutions adopted by the Action Committee for the United States of Europe,
Bonn**

16th December 1969

I

1. The Committee notes with satisfaction the results of the summit meeting.

The rapid fulfilment of the programme agreed upon in The Hague is indispensable to the development of European unity. This considerable task will require the maintenance of the impulse that the Summit Conference has given to the building of the European Community.

For this purpose, the Heads of State or Government should meet from time to time, and when it appears necessary. The Heads of State or Government, if they deal at their meetings with questions concerning the European Community, should then sit as Council of the Communities, acting in conformity with the Treaties of Paris and Rome. They would thus give the indispensable political impulse to the realisation of economic and monetary union.

With the same object in view, it is indispensable to strengthen the European institutions and to begin the political organisation of Europe, and these tasks should be undertaken as soon as possible.

In this way Europe will be able to speak with a single voice, to bring to social progress and to the organisation of peace between East and West the contribution that only its unity will make

possible, and to continue on a basis of equality its co-operation with the United States.

2. Since the Messina Conference, the Committee has never ceased to support the action undertaken by governments to build the European Economic Community. It now wishes to make its contribution to the fulfilment of the decisions taken at The Hague Conference, and in particular to the necessary agreement between the Six and Great Britain, in line with the Resolutions that it adopted at its meetings of 11th March 1969 in London and of 16th July 1969 in Brussels.

The Committee wishes to stress the methods and procedures that are necessary for the success of the programme agreed upon in The Hague :

It deems it necessary :

— in order to facilitate the realisation of the plan for gradual economic and monetary union that the Council and the Commission are to work out, to prepare at the same time the setting up of the European Reserves Fund mentioned in The Hague communiqué ;

— in order to contribute to the achievement of an active economic and financial policy of full employment and social progress, to reform the Common Market Social Fund ;

— in order to hasten the conclusion of the negotiations between the Community and Great Britain, to limit to essentials the questions to be negotiated, all the other questions being dealt with by the institutions of the Community after Great Britain has become a member.

3. At the same time as the negotiations that aim at enlarging it, the Community must continue to establish its economic and monetary union, and do so in consultation with Great Britain. Great Britain would participate fully in this development as soon as she joined the Common Market.

**II. The development of the Common Market
into an economic and monetary union**

4. The Committee recalls that recent events have shown the urgent need to ensure the convergence of the member States' economic policies, both as regards their objectives and as regards their short-term action, in order to forestall crises and to contribute to monetary stability within the Community.

At the same time, the Community must be given an influence in the world's monetary affairs

Elle a enfin montré, à tous, la sincérité des déclarations que j'avais faites dès mon arrivée aux affaires lorsque j'avais annoncé que la France n'opposait pas de veto à l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun. Je souhaite que les négociations qui devraient s'ouvrir dans le courant de l'année prochaine prouvent que l'Angleterre est réellement décidée à se tourner vers l'Europe. La France, pour sa part, ne pourra que s'en réjouir.

.....

Source : Présidence de la République, Paris.

81. Résolutions adoptées par le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe à Bonn

16 décembre 1969

I

1. Le Comité prend acte avec satisfaction des résultats de la réunion au sommet.

La réalisation rapide du programme adopté à La Haye est indispensable au développement de l'unité de l'Europe. Cette tâche considérable nécessitera le maintien de l'impulsion que la Conférence au sommet vient de donner à la construction de la Communauté européenne.

Pour cela, les Chefs d'Etat ou de gouvernement devraient se réunir de temps à autre, et quand il apparaîtra nécessaire. Les chefs d'Etat ou de gouvernement, si à l'occasion de leurs réunions, ils traitent de questions relatives aux Communautés européennes, siègeraient alors en tant que Conseil de la Communauté agissant conformément aux Traité de Paris et de Rome. Ils donneraient ainsi à la réalisation de l'union économique et monétaire l'impulsion politique indispensable.

Dans la même perspective, le renforcement des institutions européennes et un commencement d'organisation politique de l'Europe sont indispensables et devraient être entrepris dès que possible.

C'est ainsi que l'Europe pourra s'exprimer d'une seule voix, apporter au progrès social, à l'organisation de la paix entre l'Est et l'Ouest, la contribution que seule son unité permettra et

poursuivre dans l'égalité sa coopération avec les Etats-Unis.

2. Le Comité, depuis la Conférence de Messine, n'a pas cessé d'appuyer l'action des gouvernements pour réaliser la Communauté Economique Européenne. Il veut maintenant apporter sa contribution à la mise en œuvre des décisions de la Conférence de La Haye et notamment à l'accord nécessaire entre la Communauté et la Grande-Bretagne, dans la ligne des résolutions qu'il a adoptées le 11 mars 1969 à Londres et le 16 juillet 1969 à Bruxelles.

Le Comité insiste sur les moyens et méthodes d'exécution nécessaires au succès du programme adopté à La Haye.

Il estime nécessaire :

— afin de faciliter la réalisation du plan d'union économique et monétaire par étapes que le Conseil et la Commission vont élaborer, de préparer en même temps la mise sur pied du Fonds Européen de Réserves mentionné dans le communiqué de La Haye ;

— afin de contribuer à la réalisation d'une politique économique et financière active de plein emploi et de progrès social, de réformer le Fonds social du Marché commun ;

— afin de hâter la conclusion des négociations entre la Communauté et la Grande-Bretagne, de limiter à l'essentiel les questions qui en feront l'objet, toutes les autres questions étant traitées par les institutions de la Communauté, une fois que la Grande-Bretagne en fera partie.

3. En même temps que les négociations visant à l'élargir, la Communauté doit poursuivre la réalisation de son union économique et monétaire et le faire en consultant la Grande-Bretagne. La Grande-Bretagne participerait à part entière à ce développement à partir de son entrée dans le Marché commun.

II. Développement du Marché commun en union économique et monétaire

4. Le Comité rappelle que les événements récents ont montré la nécessité urgente d'assurer la convergence des politiques économiques des pays membres, tant en ce qui concerne leurs objectifs que leur action de conjoncture, afin de prévenir les crises et de contribuer à la stabilité monétaire au sein de la Communauté.

Il faut en même temps donner à la Communauté une influence dans les affaires monétaires

commensurate with its contribution to the financing of trade and development. In this way it will be possible to organise a European monetary zone, the need for which was shown in the reports by Governor Carli and Professor Triffin.

The Committee considers that the establishment of the European Reserves Fund mentioned in The Hague communiqué should be prepared at the same time as the plan for gradually achieving economic and monetary union, which the Council and Commission are to work out, in order to facilitate the implementation of this plan. This European Fund would make it possible to administer in common part of the reserves of the member States including the special drawing rights.

5. The achievement of this policy of full and better employment must be ensured by continuing collaboration between the European institutions and the workers' and employers' organisations.

As regards the European Social Fund, the Committee considers that it is indispensable to reform it during the months to come in order to increase its rôle and its financial resources, so that, in addition to its present tasks it may also become one effective means of pursuing an active economic and financial policy of full employment.

The Fund, maintained out of Community resources, must help to facilitate a reasonable degree of geographical, and vocational, mobility of labour, in particular by action taken in advance.

6. The Committee welcomes the reactivation of Euratom, which is among the most important results of The Hague Conference. Euratom is an indispensable element in the European institutions.

The Committee also welcomes the decision of the Heads of State or Government to extend the tasks of Euratom to non-nuclear fields, to develop priority programmes, and to finance them in common. Only a marked intensification of technological co-operation within a European Community enlarged to include Great Britain, together with the removal of all remaining obstacles to it, will enable Europe to close the technological gap that exists in certain fields, as was shown by the report by Lord Plowden and Professor Winnacker.

7. The experience of the Six has shown them that, to achieve economic and monetary union, the existing institutions must be strengthened. As Professor Hallstein's report underlined, this strengthening will be even more indispensable in an enlarged Community.

III. Negotiations with Great Britain

8. The Committee considers that the questions that will be the subject of negotiations between the Community and Great Britain and the other candidates for membership should be limited to essentials. The other questions should be dealt with after Britain has joined, within the institutions of which she will then be a full member.

9. As the Committee pointed out in its London Resolution of 11th March 1969, its work cannot take the place of the negotiations that will be undertaken by the responsible governments. For this reason, as regards the solutions of the problems of British membership of the Common Market, the Committee wishes to limit itself to indicating the directions in which it will be possible to find solutions to the following problems : British participation in the institutions of the Community, the transition period, and Britain's share in the financing of the Community in the agricultural field.

(a) Great Britain must have the same rights and the same obligations as the other member States, and the same share in the institutions as countries of comparable population.

(b) The negotiations should settle the length of the transition period, in particular as regards agriculture and the common tariff. The implementing measures should be decided on, after Britain has joined, by a qualified majority decision of the Council on proposals by the Commission.

(c) Great Britain's share in the financing of the Community in the agricultural field should be settled by agreement between Great Britain and the Six, taking account :

— of the principles of the common agricultural policy, free circulation of produce, common prices, Community preference, financial solidarity ;

du monde à la mesure de la contribution qu'elle apporte au financement des échanges et du développement. Ainsi pourra être organisée une zone monétaire européenne dont les rapports de M. Carli et de M. Triffin ont montré la nécessité.

Le Comité estime que la mise sur pied du Fonds Européen de Réserves mentionné dans le communiqué de La Haye devrait être préparée en même temps que le plan d'union économique et monétaire par étapes que le Conseil et la Commission vont élaborer, afin de faciliter la réalisation de ce plan. Ce Fonds Européen de Réserves permettrait de gérer en commun une partie des réserves des pays membres, y compris les droits de tirage spéciaux.

5. La réalisation d'une politique de plein emploi et du meilleur emploi doit être assurée grâce à une concertation permanente entre les institutions européennes et les organisations des travailleurs et des employeurs.

En ce qui concerne le Fonds Social Européen, le Comité estime indispensable de lui apporter, dans les prochains mois, les réformes nécessaires afin d'accroître son rôle et ses moyens financiers de telle sorte, qu'en dehors de ces attributions actuelles, il devienne aussi un des instruments efficaces d'une politique économique et financière active de plein emploi.

Le Fonds, alimenté par des ressources communautaires, doit concourir à faciliter la mobilité géographique raisonnable et professionnelle de la main-d'œuvre, notamment par une action préventive.

6. Le Comité salue la relance de l'Euratom, qui est un des résultats les plus importants de la Conférence de La Haye. Euratom est une partie indispensable des institutions européennes.

En outre, le Comité appuie la décision des Chefs d'Etat et de gouvernement, d'étendre les activités de l'Euratom à des domaines non nucléaires, de développer des programmes prioritaires et de les financer en commun. Seule une intensification de la coopération technologique dans le cadre d'une Communauté européenne élargie à la Grande-Bretagne, en liaison avec l'élimination de tous les obstacles qui s'y opposent encore, permettra à l'Europe de combler les retards technologiques dans certains domaines comme l'a montré le rapport de Lord Plowden et du Professeur Winnacker.

7. L'expérience des Six leur a montré que la réalisation de l'union économique et monétaire exige un renforcement des institutions actuelles. Comme le souligne le rapport de M. Hallstein, ce renforcement sera encore plus indispensable dans une Communauté élargie.

III. Négociations avec la Grande-Bretagne

8. Le Comité considère que les questions qui feront l'objet des négociations entre la Grande-Bretagne, les autres pays candidats à l'adhésion et la Communauté devraient être limitées à l'essentiel. Les autres questions devraient être traitées après l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, au sein des institutions dont la Grande-Bretagne serait alors membre à part entière.

9. Comme il le précisait dans sa résolution de Londres du 11 mars 1969, le travail du Comité ne saurait prendre la place de la négociation qui va s'ouvrir entre les gouvernements responsables. Aussi le Comité, en ce qui concerne la solution des problèmes de l'adhésion du Royaume-Uni au Marché commun, veut-il se limiter à indiquer les directions dans lesquelles peuvent être trouvées les solutions à la participation de la Grande-Bretagne aux institutions de la Communauté, à la période de transition, à la participation de la Grande-Bretagne au financement de la Communauté dans le domaine de l'agriculture.

(a) La Grande-Bretagne doit avoir les mêmes droits et les mêmes obligations que les autres pays membres, la même part dans les institutions que les pays de population comparable ;

(b) Les négociations devront fixer la durée de la période de transition, notamment en ce qui concerne le tarif commun et l'agriculture. Les mesures d'application devraient être définies, après adhésion, par le Conseil à la majorité qualifiée sur proposition de la Commission.

(c) La participation de la Grande-Bretagne au financement communautaire dans le domaine de l'agriculture devrait être déterminée d'un commun accord entre la Grande-Bretagne et la Communauté en tenant compte :

- des principes de la politique agricole commune, libre circulation des produits, prix communs, préférence communautaire, solidarité financière ;

- of the need to limit the charges that the present imbalance of agricultural markets imposes on the common budget, but also of the need to assist European agriculture to modernise in these conditions ;
- of the duty the Community has to contribute to the balance of world markets in the absence of which, aid to developing countries loses a large part of its sense and utility.

As Mr. Pisani's report stresses, the application to Great Britain of the financial rules at present in force among the Six would be manifestly unfair and impracticable. At the same time, however, a fair contribution will inevitably be considerable, since Great Britain is one of the four big countries of the enlarged Community.

This contribution should be made progressively and should reach its full proportions at the end of the transition period.

10. The Committee considers that the negotiations with the other applicant countries should be undertaken by the same method and in the same spirit as those with Great Britain.

IV. The beginnings of the political organisation of Europe

11. The Committee attaches particular importance to the proposals The Hague Conference has asked the Ministers of Foreign Affairs to draw up on the best method of making progress in the field of political integration with the prospect of the Community's enlargement.

The Six should discuss, in consultation with Great Britain, the measures to be undertaken in order to give shape to the will for political integration that is already implicit in the Treaties that established the European Community.

In this field, the path of European unity is not as yet mapped out. The Committee is convinced that it is not possible to conceive of a European political authority which is not rooted in common interests sufficiently organised and understood, and in universal suffrage. The Committee considers that economic integration, with social progress shapes and brings nearer political integration, but that the latter will not arise spontaneously without effort and deliberate will.

12. To begin with, a period of political co-operation should clearly guarantee the continuity of economic integration, which is the basis for political integration. This economic integration must not be called in question either now or later.

After a period of political co-operation, it should be possible progressively to adapt to matters of foreign policy the method that has already led Europe to unite economically, and to set up the necessary common institutions.

13. The Committee, while stressing the importance of the decision of The Hague Conference to give budgetary powers to the European Parliament recalls once again the necessity of its election by direct universal suffrage in application of the Treaties of Rome.

14. At its next meeting, the Committee will examine the concrete measures to be taken to strengthen the institutions of the enlarged Community and to make a start on the political organisation of Europe.

Source: Action Committee for the United States of Europe.

82. Draft treaty on the establishment of equal relations between the German Democratic Republic and the Federal Republic of Germany, submitted by Mr. Ulbricht, President of East Germany, to Mr. Heinemann, President of the Federal Republic of Germany

18th December 1969

The Chairman of the State Council of the German Democratic Republic and the President of the Federal Republic of Germany, guided by their endeavour to make an effective contribution to détente and securing of peace in Europe, to remove tension between the two German States step by step, to bring about good neighbourly relations as equal sovereign States, and to advance the creation of a European security system, have decided to sign a treaty establishing equal relations between the German Democratic Republic and the German Federal Republic and have appointed as their plenipotentiaries :

- de la nécessité de limiter les charges que les déséquilibres actuels des marchés agricoles font peser sur le budget communautaire, mais aussi de la nécessité d'aider l'agriculture européenne à se moderniser dans ces conditions ;
- du devoir que la Communauté a de contribuer à l'équilibre des marchés mondiaux sans lequel l'aide aux pays en voie de développement perd une grande partie de son sens et de son utilité.

Comme le rapport de M. Pisani le souligne, l'application à la Grande-Bretagne des règles de financement actuellement en vigueur entre les Six serait manifestement inéquitable et impraticable. Toutefois, une contribution équitable sera inévitablement importante, la Grande-Bretagne étant l'un des quatre grands pays de la Communauté élargie.

Cette contribution devrait être progressive et atteindre sa part entière à la fin de la période de transition.

10. Le Comité estime que les négociations avec les autres pays candidats devront être abordées avec la même méthode et dans le même état d'esprit qu'avec la Grande-Bretagne.

IV. Commencement d'organisation politique de l'Europe

11. Le Comité attache une importance particulière aux propositions que la Conférence de La Haye a chargé les ministres des affaires étrangères d'établir sur la meilleure manière de réaliser des progrès dans le domaine de l'unification politique dans la perspective de l'élargissement.

Les Six devraient discuter, en consultation avec la Grande-Bretagne, les mesures à prendre pour donner forme à la volonté d'intégration politique déjà implicite dans les traités qui ont institué la Communauté européenne.

Dans ce domaine, le chemin de l'unité européenne n'est pas aujourd'hui tracé. Le Comité est convaincu qu'on ne saurait concevoir une autorité politique européenne qui ne prenne pas racine dans les intérêts communs suffisamment organisés et conscients et dans le suffrage universel. Il considère que l'intégration économique, dans le progrès social, conditionne et favorise l'intégration politique, mais celle-ci ne surgira pas spontanément sans effort et sans volonté délibérée.

12. Pour commencer, une période de coopération est indispensable. Tout accord de coopération politique devrait garantir clairement la continuité de l'intégration économique qui est le fondement de l'intégration politique. Cette intégration économique ne saurait être mise en question, ni maintenant, ni plus tard.

Après une période de coopération politique, il devrait être possible d'adapter progressivement aux affaires de politique étrangère, la méthode qui a déjà conduit l'Europe à s'unifier économiquement, et de mettre sur pied les institutions communes nécessaires.

13. Le Comité, tout en soulignant l'importance de la décision de la Conférence de La Haye de donner des pouvoirs budgétaires au Parlement européen, rappelle encore une fois la nécessité de l'élection de celui-ci au suffrage universel direct, en application des Traité de Rome.

14. Lors de sa prochaine réunion, le Comité examinera les mesures concrètes à prendre pour renforcer les institutions de la Communauté élargie et pour commencer l'organisation politique de l'Europe.

Source : Document Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe.

82. Projet de traité sur l'établissement de relations fondées sur l'égalité des droits entre la R.D.A. et la R.F.A. soumis par M. Ulbricht, Président du Conseil des Ministres est-allemand, à M. Heinemann, Président de la République Fédérale d'Allemagne

18 décembre 1969

Le Président du Conseil d'Etat de la République Démocratique Allemande et le Président de la République Fédérale d'Allemagne guidés par le souci d'apporter une contribution efficace à la détente et d'assurer la paix en Europe, d'abolir progressivement la tension entre les deux Etats allemands, d'amener entre eux une coexistence ordonnée ainsi que des rapports de bon voisinage en tant qu'Etats égaux en droit et souverains, et de promouvoir la création d'un système européen de sécurité, ont décidé de conclure entre la République Fédérale d'Allemagne et la République Démocratique Allemande un accord sur l'établissement de relations fondées sur l'égalité des droits.

The Chairman of the State Council of the German Democratic Republic ; Herr Willi Stoph, Chairman of the Ministerial Council ; Herr Otto Winzer, Minister for Foreign Affairs.

The President of the Federal Republic of Germany ; Herr Willy Brandt, Federal Chancellor ; Herr Walter Scheel, West German Foreign Minister.

After exchanging their authorisations in an appropriate and seemly form, they have reached agreement in the following points :

Article 1

The parties to the treaty agree to the establishment of normal equal relations between the German Democratic Republic and the Federal Republic of Germany, free of any discrimination and on the basis of generally recognised principles and norms of international law. Their mutual relations are based in particular on the principles of sovereign equality, territorial integrity, inviolability of State frontiers, non-interference in internal affairs and mutual advantage.

Article 2

The parties to the treaty mutually recognise their present territorial holding within the existing borders and the inviolability thereof. They recognise those borders in Europe fixed by the result of the second world war between the German Democratic Republic and the Federal Republic of Germany as well as the frontier on the Oder and Neisse between the German Democratic Republic and the People's Republic of Poland.

Article 3

The parties to the treaty pledge to renounce the threat and use of force in their mutual relationship and to solve all disputes between themselves in a peaceful way and by peaceful means. Both sides pledge to avoid all measures contrary to the accords stated in Article 1 and which would discriminate against the partner of the treaty, to repeal without delay laws and regulations contrary to this treaty, and to have corresponding court decisions revised. They will also in future avoid any discrimination against the treaty partner.

Article 4

The German Democratic Republic and the Federal Republic of Germany renounce the

acquisition of nuclear weapons or the disposal of the same in any way. They pledge to support the start of disarmament negotiations. No chemical or biological weapons can be produced, stationed or stocked on the soil of either German State.

Article 5

The German Democratic Republic and the Federal Republic of Germany are establishing diplomatic relations. They will be mutually represented in the capitals of Berlin and Bonn. The embassies will enjoy all the immunities and privileges according to the Vienna Convention on diplomatic relations of 18th April 1961.

Article 6

Relations on specific questions will be agreed upon separately.

Article 7

The German Democratic Republic and the Federal Republic of Germany pledge to recognise the status of West Berlin as an independent political unit, and, under consideration of this status, to regulate their relations with West Berlin.

Article 8

The German Democratic Republic and the Federal Republic of Germany apply, without delay, in conformity with the principle of universality of the organisation of the United Nations, for their admission as full members to the organisation of the United Nations. They will advocate that other States support the admission of both German States to the organisation of the United Nations.

Article 9

The treaty is effective for 10 years. It is subject to ratification and comes into effect one month after exchange of ratification documents. This treaty will be handed over to the Secretariat of the organisation of the United Nations for registration, according to Article 102 of the Charter of the United Nations.

Source : The Times, 22nd December 1969.

Ils ont désigné comme leurs plénipotentiaires, en ce qui concerne le Président du Conseil d'Etat de la R.D.A. : M. Willy Stoph, Président du Conseil des Ministres, et M. Otto Winzer, Ministre des affaires étrangères. En ce qui concerne le Président de la République Fédérale d'Allemagne: M. Willy Brandt, Chancelier fédéral, et M. Walter Scheel, Ministre fédéral des affaires étrangères, qui ont décidé de convenir ce qui suit :

Article 1^{er}

Les parties contractantes conviennent d'établir entre la R.D.A. et la R.F.A. des relations normales, libres de toute discrimination, fondées sur l'égalité des droits et sur les principes et les normes universellement reconnus du droit international. Leurs relations réciproques reposent sur les principes de l'égalité souveraine, de l'intégrité territoriale, de l'intangibilité des frontières d'Etat, de la non-ingérence dans les affaires intérieures et de l'avantage réciproque.

Article 2

Les hautes parties contractantes reconnaissent réciproquement leurs territoires actuels dans les frontières existantes, ainsi que leur inviolabilité. Elles reconnaissent les frontières issues en Europe de la deuxième guerre mondiale, notamment celle séparant la R.D.A. de la R.F.A., comme celle de l'Oder-Neisse entre la R.D.A. et la République populaire de Pologne.

Article 3

Les hautes parties contractantes s'engagent à renoncer à l'usage ou à la menace d'usage de la force dans leurs relations et à résoudre toutes questions litigieuses par des moyens pacifiques. Elles s'engagent également à interdire toutes mesures contraires à l'article premier du présent texte et discriminatoires à l'égard du partenaire, à abroger sans délai toutes lois contraires au traité et à engager une procédure de révision des décisions de justice de cette nature. Elles s'opposeront à l'avenir à toutes mesures discriminatoires.

Article 4

La R.D.A. et la R.F.A. renoncent à obtenir des armes nucléaires ou à en disposer sous quelque

forme que ce soit. Elles s'engagent à favoriser l'ouverture des conversations sur le désarmement. Sur le territoire des deux Etats allemands, les armes chimiques ou biologiques ne pourront être ni produites, ni disposées, ni stockées.

Article 5

La R.D.A. et la R.F.A. nouent des relations diplomatiques. Elles se font représenter dans les deux capitales, Berlin et Bonn, par des ambassades. Ces ambassades jouissent de tous les priviléges et immunités correspondant à la convention de Vienne sur les relations diplomatiques du 18 avril 1961.

Article 6

Les rapports entre les deux Etats dans des domaines particuliers donneront lieu à conventions séparées.

Article 7

La R.D.A. et la R.F.A. s'engagent à prendre en considération le statut de Berlin-ouest en tant qu'entité politique autonome et à régler leurs relations avec Berlin-ouest en fonction de ce statut.

Article 8

La R.D.A. et la R.F.A. sollicitent sans retard, conformément au principe de l'universalité de l'O.N.U., leur admission dans cette organisation en tant que membres de plein droit et s'emploieront à ce que d'autres Etats obtiennent cette admission des deux Etats allemands.

Article 9

Le présent traité est conclu pour une durée de dix ans. Il est soumis à ratification et entre en vigueur un mois après l'échange des instruments de ratification. Il sera enregistré par le secrétariat de l'O.N.U.

Source : Le Monde, 23 décembre 1969.

**83. Communiqué issued after the meeting
of the Council of the European Communities,
Brussels**

22nd December 1969

(Extracts)

.....

The Community's own resources

After a thorough exchange of views, the Council agreed, subject to an overall agreement, on the following principles¹:

A. Special arrangements for 1970

The special scale for the overall expenditure of the EAGGF for 1970 has been fixed as follows:

Belgium	8.25
Germany	31.7
France	28
Italy	21.5
Luxembourg	0.2
Netherlands	10.35

B. Interim period (1971-1974)

1. As from 1st January 1971, levies and customs duties shall be made over to the Community, as shall the special charges which the Community has established and is to establish, in accordance with the provisions of the treaties, within the framework of the organisation of common policies.
2. Levies shall be completely made over to the Community as from 1st January 1971.
3. Customs duties shall be progressively made over to the Community as from 1st January 1971.

The amount of the customs duties made over each year by each member State shall be equal to the difference between a reference amount and the amount of the levies made over pursuant to paragraph 2. Where the difference between these two amounts gives a negative figure, the member States shall not make over any customs duties, nor shall the Community refund any levies.

1. The German Delegation noted its agreement *ad referendum*.

The reference amount shall be fixed as follows:

For 1971, 50% of the total of the levies and customs duties levied at the borders of each member State;

For each of the following years, the reference amount shall be,

— for 1972 = 62.5%	} of the total amount of the levies and customs duties levied at the borders of each member State
— for 1973 = 75 %	
— for 1974 = 87.5%	
— for 1975 = 100 %	

4. The Community will refund to the member States as levy costs, 10% of the amounts levied and made over pursuant to paragraph 3 above.

5. The section of the budget not covered by the levies, customs duties and special charges referred to in paragraph 1 shall be covered by budget contributions apportioned as follows among the member States¹:

— Belgium	6.8
— Federal Republic of Germany	32.9
— France	32.6
— Italy	20.2
— Luxembourg	0.2
— Netherlands	7.3

6. However, over the whole of the interim period (1971-1974), the annual variation in the share of each member State may not exceed 1% upwards or 1.5% downwards as compared with the preceding year. In applying this rule for 1971, the scale of reference chosen shall be the share contributed by each member State to all the 1970 budgets, but, for the purposes of calculating the German share, 31.5% will be taken as the percentage as regards item 1A.

7. Should the procedures laid down in Article 201 not have been completed in 1970, the 1970 arrangements (paragraph A) shall be extended

1. This scale is equal, for each member State, to the arithmetical average of, on the one hand, the share of each member State in GNP of the Community and, on the other hand, the mean average of the treaty budget scales.

**83. Communiqué publié à l'issue de la réunion
du Conseil des Communautés européennes à
Bruxelles**

22 décembre 1969

(Extraits)

.....

Régime des ressources propres

Après un échange de vues approfondi, le Conseil est convenu, sous réserve d'un accord d'ensemble, des principes suivants¹ :

A. Régime particulier de l'année 1970

La clé spéciale pour les dépenses de l'ensemble du F.E.O.G.A. pendant l'année 1970 est fixée comme suit :

Belgique	8,25
Allemagne	31,7
France	28
Italie	21,5
Luxembourg	0,2
Pays-Bas	10,35

B. Période intermédiaire (1971-1974)

1. A compter du 1^{er} janvier 1971, les prélèvements et les droits de douane sont affectés à la Communauté, ainsi que les taxes particulières que la Communauté a instituées et instituera conformément aux dispositions des traités dans le cadre de l'organisation des politiques communes.

2. Les prélèvements sont entièrement affectés à la Communauté à compter du 1^{er} janvier 1971.

3. Les droits de douane sont progressivement affectés à la Communauté à partir du 1^{er} janvier 1971.

Le montant des droits de douane affecté chaque année par chaque Etat membre est égal à la différence entre un montant de référence et le montant des prélèvements affectés conformément au paragraphe 2. Dans le cas où cette différence est négative, il n'y a lieu ni à versement de droits de douane par l'Etat membre ni à reversement de prélèvement par la Communauté.

1. La délégation allemande a marqué son accord *ad referendum*.

Le montant de référence est fixé de la manière suivante :

en 1971, 50 % du montant total des prélèvements et des droits de douane perçus aux frontières de chaque Etat membre ;

pour chacune des années ultérieures, le montant de référence est égal à :

— en 1972 = 62,5% } du montant total des pré-
— en 1973 = 75 % } lèvements et des droits de
— en 1974 = 87,5% } douane perçus aux fron-
— en 1975 = 100 % } tières de chaque Etat
membre.

4. La Communauté remboursera aux Etats membres 10 % des montants perçus et versés conformément au paragraphe 3 ci-dessus, au titre des coûts de perception.

5. La partie du budget qui n'est pas couverte par les prélèvements, les droits de douane et les taxes particulières visées au paragraphe 1 est couverte par des contributions budgétaires réparties entre les Etats membres selon la clé suivante¹:

— Belgique	6,8
— République Fédérale Allemande	32,9
— France	32,6
— Italie	20,2
— Luxembourg	0,2
— Pays-Bas	7,3

6. Toutefois, pendant l'ensemble de la période intermédiaire (1971-1974), la variation annuelle de la quote-part de chaque Etat membre par rapport à l'année précédente ne pourra dépasser 1 % dans le sens de la hausse et 1,5 % dans le sens de la baisse. Pour l'année 1971, il sera pris pour référence, dans l'application de cette règle, la quote-part des contributions de chaque Etat membre à l'ensemble des budgets de 1970, étant entendu que pour le calcul de la quote-part de la contribution allemande sera pris, en ce qui concerne le point A, un pourcentage de 31,5 %.

7. Dans le cas où les procédures visées à l'article 201 n'auront pas été achevées en 1970, le régime de 1970 (paragraphe A) est prorogé jus-

1. Cette clé est égale, pour chaque Etat membre, à la moyenne arithmétique entre d'une part la quote-part de chaque Etat membre dans le produit national brut de la Communauté, d'autre part la moyenne pondérée des clés budgétaires du traité.

up to the entry into force of the arrangements for the Community's own resources.

C. Normal period

1. As from 1st January 1975, the Community's resources shall be made up of :

- the whole of the levies and contribution for sugar,
- the whole of the revenues accruing from the CCT,
- the revenue corresponding to a rate of a maximum of 1 point based on the income from the standard VAT for the Community.

The Community shall refund to the member States, as levy costs, 10% of the levies, contributions and customs duties levied.

2. However, from 1975 to 1977, the annual variation in the share of each member State as compared with the preceding year may not exceed 2%. Should the application of this provision to a member State lead to a budget deficit, such deficit shall be apportioned among the other member States for the year in question, within the variation limits set above and according to their share in the revenue accruing from the VAT. The operation shall be repeated where necessary.

3. Any excess balance in total Community resources over the total effective expenditure of the Community over one financial year shall be carried forward to the following financial year.

..

As regards the budgetary powers of the European Parliament, the Council studied a draft resolution, given below¹, on the budgetary procedure to be applied during the "normal period". All the delegations agreed to this draft. However, the French delegation made a reservation as regards the procedure under which the European Parliament will be called upon to fix the amount of the revenues :

As from the adoption of the 1975 Budget, the budgetary powers of the European Parliament will be as follows :

1. Provisional translation.

First stage

The Council, on the basis of a preliminary draft submitted by the Commission, shall draw up a draft budget which it shall communicate to the European Parliament.

This draft shall contain :

- an estimate of expenditure ;
- an estimate of revenues, including a proposal on the rate of VAT to be apportioned to the Community's budget (this rate must fall within the limit fixed by the Council act — unanimously approved and ratified by the national parliaments — by which the Community tax was established).

Second stage

The European Parliament may amend this draft by a majority vote of its members.

It may only amend the VAT rate within the limit set by the Council act establishing the Community tax.

Third stage

The Council, acting by qualified majority vote, may amend the amendments brought by the European Parliament.

Fourth stage

The European Parliament, acting through the majority of its members and subject to 3/5ths of the votes cast being in favour, may amend the amendments brought by the Council during the third stage, and subsequently adopt the budget. Should the European Parliament not give a decision within a fixed period, the budget drawn up by the Council at the third stage shall be deemed to be adopted.

In respect of the decisions taken by it during the second and fourth stages, the European Parliament shall abide by the financial law of the Community, and in particular Article 199 of the EEC Treaty, and by the decisions and provisions adopted by the other institutions in implementation of their own authority.

The derogation arrangements applicable during the interim period will be examined at a future meeting of the Council.

.....

qu'au moment de l'entrée en vigueur du régime des ressources propres.

C. Période normale

1. A partir du 1^{er} janvier 1975, les ressources de la Communauté sont composées :

- de la totalité des prélèvements et de la cotisation sucre,
- de la totalité du produit du TDC,
- des recettes correspondant à un taux de 1 point au maximum basées sur l'assiette de la T.V.A. uniforme pour la Communauté.

La Communauté rembourse aux Etats membres 10 % des prélèvements, cotisations et droits de douane perçus à titre de coût de perception.

2. Toutefois, pendant les années 1975 à 1977, la variation annuelle de la quote-part de chaque Etat membre par rapport à l'année précédente ne pourra dépasser 2 %. Si l'application de cette disposition à un Etat membre aboutit à un découvert du budget, le découvert sera réparti pour l'année considérée parmi les autres Etats membres dans la limite de variations fixées ci-dessus et selon leur quote-part dans les ressources provenant de la taxe à la valeur ajoutée. L'opération sera répétée, si nécessaire.

3. L'excédent éventuel des ressources communautaires totales sur les dépenses effectives totales de la Communauté au cours d'un exercice sera reporté à l'exercice suivant.

..

En ce qui concerne les pouvoirs budgétaires de l'Assemblée, le Conseil a examiné un projet de résolution reproduit ci-dessous et relatif à la procédure budgétaire applicable pendant la « période normale ». Toutes les délégations ont donné leur accord sur ce projet. Cependant, la délégation française a fait une réserve sur les modalités selon lesquelles l'Assemblée sera appelée à déterminer le montant des recettes :

Les pouvoirs budgétaires de l'Assemblée à partir de l'adoption du budget 1975 seront les suivants :

Premier stade

Le Conseil, sur la base d'un avant-projet présenté par la Commission, prépare un projet de budget et le transmet à l'Assemblée.

Ce projet contient :

- une prévision des dépenses ;
- une prévision des recettes dont fait partie une proposition concernant le taux de T.V.A. attribué au budget de la Communauté (ce taux devra se situer à l'intérieur de la limite fixée par l'acte du Conseil — approuvé à l'unanimité et ratifié par les parlements nationaux — par lequel l'impôt communautaire a été institué).

Deuxième stade

L'Assemblée, à la majorité des membres qui la composent, peut amender ce projet.

Elle ne peut modifier le taux de la T.V.A. que dans la limite prévue par l'acte du Conseil instituant l'impôt communautaire.

Troisième stade

Le Conseil, à la majorité qualifiée, peut modifier les amendements introduits par l'Assemblée.

Quatrième stade

L'Assemblée, à la majorité des membres qui la composent et de trois cinquièmes des suffrages exprimés, peut modifier les amendements introduits par le Conseil au cours du troisième stade, et arrête en conséquence le budget. Si l'Assemblée ne se prononce pas dans un délai déterminé, le budget, tel qu'établi par le Conseil, au troisième stade, est réputé adopté.

Pour les décisions qu'elle aura à prendre aux deuxième et quatrième stades, l'Assemblée aura à respecter le droit financier de la Communauté, notamment l'article 199 du Traité CEE, ainsi que les décisions et dispositions arrêtées par les autres institutions en application de leurs compétences propres.

Le régime dérogatoire applicable pendant la période intérimaire sera examiné au cours d'une prochaine session du Conseil.

.....

Extension of the time-limit provided for the entry into force of the agreement chiefly concerning chemical products supplementary to the Geneva protocol

The Council noted that the agreement on chemical products supplementary to the Geneva protocol (1967) annexed to the General Agreement on Tariffs and Trade will not be able to enter into force on 1st January 1970 as provided, in view of the fact that the United States Congress has not yet taken decisions as regards the abolition of the American selling price.

Consequently, and taking into account the consultations which took place at Geneva on 12th December last with the GATT contracting parties principally concerned, the Council decided that, under certain conditions, the Community will be able to accept a further extension for one year of the final date for the entry into force of the abovementioned agreement.

.....
Source : Document 2067/69 (AG 366) of the Council of the European Communities.

***Prorogation de délai prévue pour l'entrée en vigueur
de l'accord concernant principalement les produits
chimiques additionnel au protocole de Genève***

Le Conseil a constaté que l'accord relatif aux produits chimiques, additionnel au protocole de Genève (1967) annexé à l'Accord Général sur les Tarifs douaniers et le Commerce, ne pourra pas entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1970 comme prévu, en raison du fait que le Congrès des U.S.A. n'a pas encore pris de décisions en ce qui concerne l'abolition de l'American Selling Price.

En conséquence et compte tenu de la consultation qui s'est déroulée à Genève le 12 décembre dernier avec les parties contractantes au G.A.T.T. principalement intéressées, le Conseil a décidé que la Communauté pourra, à certaines conditions, accepter une deuxième prorogation d'une année de la date limite de l'entrée en vigueur de l'accord précité.

.....

Source : Document Conseil des Communautés européennes 2067/69 (AG 366).

PRINTED IN FRANCE


STRASBOURG